

# Rapport sur le développement humain 2010

Édition du 20e anniversaire du RDH

## **La vraie richesse des nations :** Les chemins du développement humain



Publié pour le  
Programme des  
Nations Unies pour le  
développement  
(PNUD)

Service clients – Publications des Nations Unies  
c/o National Book Network  
15200 NBN Way  
PO Box 190  
Blue Ridge Summit, PA 17214  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone (numéro gratuit) : 1-888-254-4286  
Télécopie (numéro gratuit) : 1-800-338-4550  
E-mail : [unpublications@nbnbooks.com](mailto:unpublications@nbnbooks.com)  
Site Web : [www.un.org/publications](http://www.un.org/publications)

Copyright © 2010  
Programme des Nations Unies pour le développement  
1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA

Tous droits réservés. Il est interdit, sauf accord préalable de l'éditeur, de reproduire le présent ouvrage, de le stocker dans un système de recherche documentaire ou de le communiquer, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen.

ISBN : 978-92-1-226034-1

Imprimé aux États-Unis par Consolidated Graphics. La couverture est imprimée sur papier couché une face 12 PT Kallima de Tembec. Les pages de texte sont imprimées sur papier Roland 50 lisse opaque n° 60 de Cascades Mills, produit à partir de 50 % de fibres recyclées après consommation. Ces deux types sont certifiés par le Forest Stewardship Council (Association pour la protection de la forêt) comme des pâtes ECF (blanchies sans chlore gazeux). L'impression fait appel à des encres végétales et des technologies respectueuses de l'environnement. Merci de recycler l'emballage thermorétractable.

[FSC LOGO WILL BE INSERTED HERE]

*Édition et production* : Communications Development Incorporated  
*Conception* : Bounford.com  
*Traduction et maquette* : Green Ink ([www.greenink.co.uk](http://www.greenink.co.uk))

Pour une liste des erreurs ou des omissions décelées à la suite de l'impression, prière de consulter notre site Web à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org>

# Équipe du Rapport sur le développement humain 2010

---

## **Bureau du Rapport sur le développement humain**

Le *Rapport sur le développement humain* est le fruit d'un effort collectif, coordonné par sa directrice, et auquel participe le personnel des équipes de recherche, des statistiques, de la communication et production, ainsi que l'équipe des *Rapports nationaux sur le développement humain*. Nos collègues des opérations et de l'administration nous ont également apporté leur soutien..

## **Directrice et auteur principal**

Jeni Klugman

## **Recherche**

Unité dirigée par Francisco Rodríguez : Hyung-Jin Choi, Beth Osborne Daponte, Ricardo Fuentes-Nieva, Mamaye Gebretsadik, Zachary Gidwitz, Martin Heger, Difei Hu, Isabel Medalho Pereira, Emily Newman, José Pineda, Emma Samman et Sarah Twigg

## **Statistiques**

Unité dirigée par Milorad Kovacevic : Astra Bonini, Liliana Carvajal, Amie Gaye, Melissa Hernandez, Shreyasi Jha, Alison Kennedy (en charge de l'unité jusqu'en juin 2010) et Andrew Thornton

## **Soutien aux RDH nationaux**

Eva Jespersen (directrice adjointe), Mary Ann Mwangi, Paola Pagliani et Timothy Scott

## **Communications et production**

William Orme (chef de la communication), Carlotta Aiello, Ekaterina Berman, Wynne Boelt, Jean-Yves Hamel et Roy Laishley

## **Opérations et administration**

Sarantuya Mend (responsable des opérations), Oscar Bernal, Fe Juarez-Shanahan et Myint Myint Than

## Avant-propos

En 1990, le PNUD publia son premier *Rapport sur le développement humain*, avec son indice de développement humain (IDH) nouvellement conçu. Le postulat de départ de l'IDH, alors considéré comme radical, était élégamment simple : le développement national ne devait pas être mesuré sur la base du seul revenu national, conformément à l'usage en cours jusqu'alors, mais aussi sur celle de l'espérance de vie et de l'alphabétisation, pour lesquelles des données comparables étaient disponibles pour la plupart des pays.

Le nouvel IDH présentait un certain nombre de points faibles, que les auteurs du Rapport reconnurent sans détour, notamment sa dépendance vis-à-vis de moyennes nationales, sans égard pour toute considération distributive, et une absence de « mesure quantitative de la liberté humaine ». Cependant, il avança avec succès la thèse centrale du Rapport, énoncée succinctement dans sa phrase d'ouverture: « Les personnes sont la vraie richesse d'une nation. »

Vingt ans plus tard, la brillance conceptuelle et la pertinence de ce paradigme original du développement humain restent incontestables. Il est maintenant presque universellement admis que le succès d'un pays ou le bien-être d'un individu ne peut être mesuré strictement en termes monétaires. Le revenu est bien entendu crucial : sans ressources, tout progrès est difficile. Mais il est également essentiel de savoir si les gens ont la chance de vivre une vie longue et en bonne santé, s'ils ont ou non accès à une éducation et s'ils sont libres d'utiliser leurs connaissances et leurs talents pour façonner leurs propres destinées.

Telle était la vision originale et telle demeure la réussite considérable des créateurs des *Rapports sur le développement humain*, le Pakistanais Mahbub ul Haq et son ami proche et collaborateur, l'Indien Amartya Sen, travaillant avec d'autres penseurs majeurs du développement. Leur concept a non seulement guidé 20 ans de *Rapports sur le développement humain*, mais également plus de 600 *Rapports sur le développement humain* nationaux – préparés, rédigés et publiés dans leurs pays respectifs – ainsi que les nombreux rapports provocateurs couvrant les diverses régions du monde avec l'appui des bureaux régionaux du PNUD.

Plus encore, l'approche du développement humain a marqué d'une empreinte profonde une génération entière de décideurs et de spécialistes du développement de par le monde – y compris des milliers au sein même du PNUD et dans le système des Nations Unies.

Le 20e anniversaire du Rapport offre la possibilité de réexaminer les avancées et les défis du développement humain de manière systématique à l'échelle mondiale et nationale – une entreprise qui n'a pas été menée depuis le premier Rapport – et d'analyser leurs implications pour les politiques de développement et pour les orientations futures de la recherche.

Sur un point crucial, la preuve a été apportée de façon claire et convaincante : les pays peuvent faire beaucoup pour améliorer la qualité de vie des gens, et ce même dans des circonstances défavorables. De nombreux pays ont enregistré des gains importants en ce qui concerne la santé et l'éducation en dépit d'une croissance modeste du revenu, tandis que d'autres, affichant pourtant une solide performance économique au cours de plusieurs décennies, ont échoué à la traduire en termes d'espérance de vie, de scolarisation et de niveau de vie général. Les progrès ne sont jamais

automatiques, ils requièrent une volonté politique, une direction courageuse et un engagement continu de la communauté internationale.

Les données des 40 dernières années révèlent également une énorme diversité de chemins menant au développement humain : il n'existe ni modèle unique ni prescriptions uniformes garantissant le succès.

Ce Rapport rend compte des progrès significatifs accomplis par la majorité des pays dans la plupart des domaines, les pays les plus pauvres affichant souvent les gains les plus importants. Si cette dernière observation ne surprendra peut-être pas les statisticiens, l'hypothèse selon laquelle les nations aux revenus les plus faibles progresseraient nettement sur la voie du développement était loin de faire l'unanimité voilà maintenant quatre décennies ; c'est pourtant ce que révèlent les chiffres en matière d'éducation, de santé et (dans une moindre mesure) de croissance économique.

Toutes les tendances ne sont pas positives, comme nous ne le savons que trop. Malheureusement, plusieurs pays ont vu leur IDH régresser en valeur absolue depuis le Rapport de 1990. Ces pays témoignent de l'impact dévastateur des conflits, de l'épidémie de SIDA et de la mauvaise gestion économique et politique. La plupart d'entre eux ont fait l'expérience de plusieurs, voire de l'ensemble de ces facteurs.

J'applaudis tout particulièrement la perpétuation de la tradition d'innovation en matière de mesure incarnée par le *Rapport sur le développement humain*. Trois nouvelles mesures – rendant compte de l'inégalité multidimensionnelle, des disparités de genre et des déprivations extrêmes – sont introduites dans le Rapport de cette année. L'IDH ajusté aux inégalités, l'indice d'inégalité de genre, et l'indice de pauvreté multidimensionnelle, s'appuyant sur des innovations sur le terrain, des avancées théoriques et une amélioration des données, sont appliqués pour la plupart des pays du monde et offrent des perspectives nouvelles très importantes.

Ces nouveaux outils de mesure renforcent la validité, jamais remise en cause, de la vision originale du développement humain. Les futurs Rapports devront confronter des problèmes encore plus ardues, notamment les questions de plus en plus centrales relatives à la soutenabilité, ainsi que les inégalités et la notion d'autonomisation au sens large. Nombre des défis analytiques et statistiques identifiés dans le Rapport original de 1990 se posent encore à nous.

Si le PNUD peut tirer une fierté légitime du soutien qu'il a apporté tout au long des deux décennies passées à ce Rapport intellectuellement indépendant et novateur, il convient de souligner que les *Rapports sur le développement humain* ne sont pas un produit portant la seule griffe du PNUD. Les Rapports s'appuient dans une large mesure sur les connaissances et les perspectives d'autres agences sœurs des Nations Unies, des gouvernements nationaux et de centaines d'experts à travers le monde, dans un esprit de collaboration dont nous demeurons particulièrement reconnaissants. Comme cette édition du 20<sup>e</sup> anniversaire en fait l'éclatante démonstration, les valeurs et les conclusions des *Rapports sur le développement humain* devront continuer à guider notre action au cours des 20 prochaines années – et au delà.



Helen Clark  
Administrateur  
Programme des Nations Unies pour le développement

Les analyses et les recommandations de politique de ce Rapport ne reflètent pas nécessairement les vues du Programme des Nations Unies pour le développement ou de son Conseil d'administration. Le Rapport est une publication indépendante commanditée par le PNUD. La préparation et la rédaction de ce Rapport sont le fruit du travail de l'équipe du Rapport sur le développement humain et d'un groupe de conseillers éminents dirigé par Jeni Klugman, Directrice du Bureau du Rapport sur le développement humain.

## Introduction par Amartya Sen

En 1990, la compréhension publique du développement fut galvanisée par la publication du premier *Rapport sur le développement humain*. Sous la conduite du visionnaire Mahbub ul Haq, ce Rapport eut un effet profond sur la manière dont les décideurs, les agents de la fonction publique et les médias, tout comme les économistes et autres chercheurs en sciences sociales, considèrent l'avancement sociétal. Plutôt que de se concentrer seulement sur quelques indicateurs traditionnels du progrès économique (tel que le produit national brut par habitant) la comptabilité du « développement humain » proposa un examen systématique d'une mine d'informations sur la façon dont les êtres humains vivent dans chacune des sociétés et sur les libertés substantives dont ils jouissent.

Au moment où Mahbub ul Haq devint le leader avant-gardiste de l'approche du développement humain, plusieurs voix critiques réclamaient une approche dépassant les mesures économiques standards telles qu'elles étaient alors fournies et proposaient des ruptures constructives. Avec une intuition remarquable, Mahbub entrevit la possibilité de regrouper ces initiatives en vue du développement d'une vaste conception alternative qui serait tout à la fois pratique et inclusive. Les *Rapports sur le développement humain* permirent l'inclusion d'une riche variété d'informations et d'analyses portant sur différents aspects de la vie humaine.

Cependant, la difficulté de remplacer un chiffre simple comme le PNB par une avalanche de tableaux (et un vaste ensemble d'analyses apparentées) est que cette dernière n'offre pas la même facilité d'utilisation que le grossier PNB. Un indice simple, l'indice de développement humain (IDH), fut alors conçu avec pour objectif explicite de rivaliser avec le PNB, en se concentrant exclusivement sur la durée de vie, l'éducation de base et le revenu minimal. Il n'est pas surprenant que l'IDH, qui se révéla très populaire dans les discussions publiques, ait une « rusticité » rappelant celle du PNB. Ce diagnostic ne doit pas être mal interprété. Ayant eu le privilège de travailler avec Mahbub lors de la conception de l'IDH, je dirais que cet IDH réussit ce qu'on attendait de lui : faire office de mesure simple comme le PNB mais, à la différence de celui-ci, sans faire l'impasse sur tout ce qui n'est pas revenu et marchandises. Toutefois, la portée immense de l'approche du développement humain ne doit pas être réduite, comme elle l'est parfois, au champ étroit de l'IDH.

Le monde a fait du chemin depuis 1990. De nombreux gains ont été engrangés (comme par exemple en matière d'alphabétisation), mais la raison d'être de l'approche du développement humain est de se concentrer sur ce qui reste à faire – ce qui demande le plus d'attention dans le monde contemporain – de la pauvreté aux déprivations, à l'inégalité et l'insécurité. De nouveaux tableaux continuent à apparaître dans le flot continu de *Rapports sur le développement humain*, et de nouveaux indices ont été conçus pour compléter l'IDH et enrichir notre évaluation.

De fait, les défis nouveaux qui se posent à nous se sont également intensifiés – comme par exemple ceux qui concernent la conservation de notre environnement et la soutenabilité de notre bien-être et de nos libertés substantives. L’approche du développement humain est suffisamment flexible pour tenir compte des perspectives futures de la vie humaine sur la planète, y compris les perspectives des spécificités du monde qui nous sont précieuses, qu’elles soient ou non liées à notre situation propre (par exemple, nous pouvons nous engager en faveur de la survie d’espèces animales menacées pour des raisons qui transcendent notre propre bien-être). Faire d’un chiffre tel que l’IDH un fourre-tout devant rendre compte d’un nombre de plus en plus important de considérations serait une erreur grossière, mais l’approche du développement humain est suffisamment flexible pour faire place à de nouvelles préoccupations et considérations (y compris des prévisions des niveaux futurs de l’IDH), sans que cela nécessite de tenter de façon confuse de toutes les agréger en une mesure globale.

Vingt ans après la sortie du premier *Rapport sur le développement humain*, le chemin parcouru mérite d’être célébré. Mais nous devons également rester en éveil, prêts à saisir toute possibilité qui nous permettrait d’améliorer notre compréhension des difficultés chroniques et de réparer – et de surmonter – les menaces nouvelles mettant en péril le bien-être et la liberté des humains. Cet engagement permanent fait en effet partie de la vision élargie de Mahbub ul Haq. La nécessité de renouveler cet engagement ne s’est pas amenuisée avec le temps.

## Remerciements

Le présent Rapport est le fruit des conseils, des contributions et du soutien de nombreuses personnes. La préparation d'un *Rapport sur le développement humain (RDH)* est toujours une lourde tâche, c'est d'autant plus le cas en cette année anniversaire qui s'annonce mémorable. Je tiens à remercier en premier lieu Amartya Sen pour ses sages conseils stratégiques, ainsi que Sakiko Fukuda-Parr, Frances Stewart et Michael Walton pour leurs contributions et leurs commentaires, aussi intelligents et pertinents qu'utiles. Également, les membres de ma famille, Ema, Josh et Billy, qui m'ont patiemment soutenue tout au long de ce projet. Mais, il faut l'admettre, le *RDH* ne serait rien sans le dévouement et le travail assidu de l'équipe de recherche et du personnel du Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH). Le succès, jamais remis en cause, de notre Rapport doit beaucoup au soutien de l'administratrice du PNUD, Helen Clark.

Nous avons également bénéficié des conseils avertis d'un groupe consultatif : Bina Agarwal, Philippe Aghion, Arjun Appadurai, Anthony Atkinson, François Bourguignon, Simon Commander, Ariel Fiszbein, Nancy Folbre, Sakiko Fukuda-Parr, Stephen Gelb, Enrico Giovannini, Heba Handoussa, Richard Jolly, Ravi Kanbur, Mwangi Kimenyi, Deepak Nayyar, Lant Pritchett, Gustav Ranis, Henry Richardson, Dani Rodrik, José Salazar-Xirinachs, Hadi Salehi-Esfahani, Timothy Smeeding, Frances Stewart, Jan Svejnar, Michael Walton et Tarik Yousef.

Pour bien préparer ce Rapport, et en assurer le succès, plus de 25 consultations participatives se sont tenues entre septembre 2008 et juin 2010 à Bruxelles, Busan, Cambridge (États-Unis), Cambridge (Royaume-Uni), Canberra, Genève, Istanbul, Johannesburg, Lima, Londres, Melbourne, Nairobi, New Delhi, New York, Oxford, Paris, Rabat, Rio de Janeiro, Sydney et Washington, DC. Plus de 400 experts et praticiens ont participé à ces réunions, avec le concours des bureaux régionaux et nationaux du PNUD. Nous avons à l'occasion de ces réunions infiniment apprécié l'aimable hospitalité de nos partenaires internationaux, dont le Center for Global Development (CGD), la Commission européenne, le Center for International Development de l'Université de Harvard, la Human Development and Capability Association, le Centre de développement de l'OCDE et le Comité consultatif du PNUD pour les organisations de la société civile.

Pour étayer ce Rapport, nous avons procédé à des recherches portant sur toute une gamme de sujets : les résultats de ces travaux sont disponibles en ligne dans la série « Human Development Research Papers » (recherche thématique sur les questions clés en matière de développement humain) ; on en trouvera une liste dans la bibliographie à la fin de ce Rapport. Nous avons aussi travaillé en étroite collaboration avec l'association Oxford Poverty and Human Development Initiative, avec sa directrice, Sabina Alkire, et avec une équipe multidisciplinaire de chercheurs : cela nous a permis de faire de grands pas en avant dans la poursuite de notre feuille de route conceptuelle et de l'agenda des mesures du développement humain. Nous aimerions remercier tout spécialement Stephan Klasen de l'Université de Goettingen, James Foster de l'Université George Washington et Lant Pritchett de l'Université



d'Harvard pour leurs précieux conseils sur toute une série de questions empiriques et de méthodologie des mesures.

Les données statistiques utilisées dans ce Rapport s'appuient sur plusieurs bases de données. Nous remercions tout particulièrement l'Organisation internationale du travail, l'Union interparlementaire, Jong-Wha Lee, l'institut Luxembourg Income Study, le Polity IV Project, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'agence de l'ONU pour les réfugiés, l'UNICEF, le Programme de collecte de données sur les conflits de l'université d'Uppsala et la Banque mondiale. C'est Claudio Montenegro qui s'est chargé d'analyser la Base de données internationale sur la répartition des revenus (International Income Distribution Database) de la Banque mondiale, dont nous avons besoin pour l'élaboration de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités. N'oublions pas Eduardo Zambrano de la California Polytechnic State University, dont les conseils nous ont été précieux lors de l'élaboration de l'indice d'inégalité de genre. Nous sommes redevables également au groupe des experts de la Commission de statistique de l'ONU pour leurs conseils.

Un comité de lecture du PNUD, comprenant des représentants de tous ses bureaux politiques et régionaux, ainsi qu'un grand nombre d'autres collègues – bien trop nombreux pour que nous puissions tous les citer nommément – nous ont apporté leurs précieux conseils tout au long de la préparation de ce Rapport. Abdoulaye Mar Dieye, chef du personnel, mérite d'être spécialement remercié. De surcroît, nous devons au Réseau DH, qui réunit quelque 1400 employés du PNUD, des universitaires et des organisations non gouvernementales, nombre de suggestions et de commentaires avisés, que nous avons collectés au travers de discussions en ligne. Solaiman Al-Rifai et Martha Mai de l'UNOPS nous ont offert un grand soutien administratif.

Plusieurs stagiaires ont travaillé au sein du BRDH durant toute l'année : Kevin Chua, Zaynab El-Bernoussi, Jennifer Escobar, Rebecca Funk, Georgios Georgiadis, Saad Gulzar, Francesca Rappocciolo, Thomas Roca, Sandra Scharf, Fredrik Sjoberg et Seol Yoo. Namsuk Kim de l'Office des études du développement du PNUD a été détaché dans notre service.

Une équipe de Communications Development Incorporated, sous la direction de Bruce Ross-Larson, a fourni d'excellents services de révision et de mise en page du Rapport ; nous devons à Bounford.com le design du Rapport. Quant à Cesar Hidalgo, il nous a aidés à mieux visualiser les concepts et tendances du développement humain.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à notre entreprise, tout en précisant que les erreurs et omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.



Jeni Klugman  
Directrice

*Rapport sur le développement humain*

# Abréviations

|      |  |
|------|--|
| BRDH | Bureau du Rapport sur le développement humain              |
| GII  | Indice d'inégalité de genre                                |
| IDH  | Indice de développement humain                             |
| IDHI | Indice de développement humain ajusté aux inégalités       |
| IPH  | Indice de pauvreté humaine                                 |
| IPM  | Indice de pauvreté multidimensionnelle                     |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économique |
| PIB  | Produit intérieur brut                                     |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement          |
| PPA  | Parité de pouvoir d'achat                                  |
| RDH  | Rapport sur le développement humain                        |
| RNB  | Revenu national brut                                       |

# Table des matières

|                              |      |
|------------------------------|------|
| Avant-propos                 | iv   |
| Introduction par Amartya Sen | vi   |
| Remerciements                | viii |
| Abréviations                 | x    |

## VUE D'ENSEMBLE

### CHAPITRE 1

#### La réaffirmation du développement humain 13

|  |    |
|--|----|
| Le postulat originel   | 14 |
| L'indice de développement humain                                       | 15 |
| Une attention croissante de la part des médias                         | 17 |
| Les Rapports sur le développement humain :<br>en avance sur leur temps | 18 |
| Contributions au débat sur le développement                            | 19 |
| Évolutions dans les débats concernant le développement                 | 23 |
| La vitalité jamais démentie du développement humain                    | 27 |

### CHAPITRE 2

#### L'avancée des populations 31

|   |    |
|---|----|
| Les dernières tendances du développement humain, à travers<br>le prisme de l'indice de développement humain | 31 |
| Orientations générales  | 33 |
| La convergence — à vitesse grand V  | 37 |
| Longévité et santé : tandem gagnant   | 39 |
| Un ralentissement du progrès  | 41 |
| Le problème de la faim — une véritable Hydre de Lerne   | 43 |
| Le savoir, créateur de possibilités   | 44 |
| Les niveaux éducatifs à des sommets jamais atteints jusqu'à<br>présent                                      | 45 |
| Rapprochement des différences de genre  | 47 |
| Une participation accrue du secteur public  | 48 |
| Mais de nombreux enfants n'apprennent rien  | 49 |
| L'élévation des niveaux de vie  | 50 |
| Des progrès divergents  | 52 |

### CHAPITRE 3

#### Les multiples chemins du progrès 55

|   |    |
|---|----|
| L'énigme de la croissance économique et du développement<br>humain                          | 56 |
| La croissance économique et le développement humain n'avancent<br>pas toujours en parallèle | 56 |
| La clé de l'énigme ?  | 58 |
| La portée de nos résultats  | 59 |
| Les progrès à l'échelle mondiale : l'importance des idées et de<br>l'innovation             | 61 |
| Rattrapage en matière de santé  | 61 |
| Éducation : les parents, l'État, ou les deux ?  | 62 |
| Avancées en matière d'éducation et de santé : différences et<br>points communs              | 64 |
| Les rôles des institutions, des politiques et de l'équité                                   | 65 |
| Différentes trajectoires pour différents pays   | 65 |
| Les corrélats et les causes du progrès  | 67 |
| Le progrès grâce à l'équité   | 70 |
| Les tenants et aboutissants : le marché, l'État et le contrat social                        | 73 |

### CHAPITRE 4

#### Les bonnes nouvelles n'arrivent pas toutes en même temps 79

|   |    |
|---|----|
| Les diverses facettes du développement humain         | 79 |
| Autonomisation  | 80 |
| Modification des attentes                             | 81 |
| Démocratie et liberté de choix                        | 82 |
| Droits civils et politiques                           | 85 |
| Inégalité   | 87 |
| Hausse de l'inégalité des revenus                     | 87 |
| Chevauchement de disparités et disparités systémiques | 89 |
| Disparités de genre                                   | 92 |
| Vulnérabilité et soutenabilité                        | 94 |
| Insécurité de l'emploi et chocs                       | 94 |
| La menace du changement climatique                    | 98 |

## CHAPITRE 5

### Les mesures de l'inégalité et de la pauvreté : innovations

101

|   |     |
|---|-----|
| Trois nouvelles mesures multidimensionnelles  | 102 |
| La mesure de l'inégalité multidimensionnelle : l'IDH ajusté aux inégalités            | 103 |
| Les variations des déficits de développement humain dus à l'inégalité                 | 104 |
| Les déficits sont souvent plus larges pour la santé et l'éducation que pour le revenu | 104 |
| Les limitations de l'IDH ajusté aux inégalités  | 106 |
| La mesure de l'inégalité de genre : l'indice d'inégalité de genre                     | 106 |
| Dimensions et indicateurs   | 107 |
| Très fortes variations dans l'inégalité de genre                                      | 109 |
| Les limitations de l'indice d'inégalité de genre                                      | 111 |
| La mesure de la pauvreté : l'indice de pauvreté multidimensionnelle                   | 112 |
| Les tendances générales de la pauvreté multidimensionnelle                            | 113 |
| La pauvreté multidimensionnelle par région et par pays                                | 115 |
| Les limitations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle                           | 117 |

## CHAPITRE 6

### La feuille de route au-delà de 2010

119

|  |     |
|--|-----|
| Le progrès sous la menace du changement climatique             | 120 |
| L'agenda des politiques publiques                              | 121 |
| Principes généraux pouvant guider l'élaboration des politiques | 122 |
| Prendre le contexte au sérieux                                 | 126 |
| Modifier la politique à l'échelon mondial                      | 129 |
| L'agenda de la recherche                                       | 132 |
| Améliorer les données et l'analyse pour éclairer les débats    | 132 |
| Vers une nouvelle approche économique du développement humain  | 133 |
| Orientations pour la recherche                                 | 135 |
| Notes  | 141 |
| Bibliographie  | 147 |

## ANNEXE STATISTIQUE

|   |     |
|---|-----|
| Guide du lecteur                              | 159 |
| Légende des pays et des classements IDH, 2010 | 166 |

## Tableaux statistiques du développement humain

|    |   |     |
|----|---|-----|
| 1  | L'indice de développement humain et ses composants            | 167 |
| 2  | Tendances de l'indice de développement humain, 1980-2010      | 172 |
| 3  | Indice de développement humain ajusté aux inégalités          | 176 |
| 4  | Indice d'inégalité de genre                                   | 180 |
| 5  | Indice de pauvreté multidimensionnelle                        | 185 |
| 6  | Autonomisation  | 188 |
| 7  | Soutenabilité et vulnérabilité                                | 192 |
| 8  | Sécurité humaine  | 196 |
| 9  | Perceptions du bien-être et du bonheur des individus          | 200 |
| 10 | Bien-être civique et communautaire                            | 204 |
| 11 | Tendances démographiques                                      | 208 |
| 12 | Travail décent  | 212 |
| 13 | Éducation   | 216 |
| 14 | Santé   | 221 |
| 15 | Environnement porteur : flux financiers et engagements        | 226 |
| 16 | Environnement porteur : économie et infrastructure            | 230 |
| 17 | Accès à la technologie de l'information et des communications | 235 |
|    | Notes techniques  | 239 |
|    | Définitions des termes statistiques                           | 249 |
|    | Classification des pays                                       | 253 |

## ENCADRÉS

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1.1 | De Karachi à la Sorbonne – Mahbub ul Haq et la notion de développement humain    | 14 |
| 1.2 | Affinage de l'indice de développement humain                                     | 17 |
| 1.3 | Le développement humain et les capacités : fondements intellectuels et évolution | 19 |
| 1.4 | Le développement humain en action : régional, national et local                  | 25 |
| 2.1 | Termes essentiels utilisés dans ce Rapport                                       | 32 |
| 2.2 | Le contraste des expériences vécues en Afrique                                   | 36 |
| 3.1 | L'argent fait-il la santé ?  | 59 |
| 3.2 | La décentralisation au service du développement humain ?                         | 64 |
| 3.3 | Trois réussites en termes d'amélioration de l'indice de développement humain     | 66 |
| 3.4 | Conflit et développement humain  | 68 |
| 3.5 | Quelques conclusions intéressantes provenant d'études analytiques de croissance  | 69 |
| 3.6 | Des progrès irréguliers  | 71 |

|     |   |     |      |   |     |
|-----|---|-----|------|---|-----|
| 3.7 | Transferts monétaires et protection sociale   | 73  | 2.10 | Progrès du niveau de vie  | 51  |
| 3.8 | Le rôle du secteur privé dans l'avancement du développement humain                            | 75  | 3.1  | Faiblesse du lien entre la croissance économique et les changements observés en matière d'éducation et de santé   | 57  |
| 4.1 | Le déficit démocratique dans les États arabes   | 84  | 3.2  | Tous les pays peuvent aujourd'hui améliorer leurs performances en matière d'éducation et de santé   | 58  |
| 4.2 | Peuples autochtones et inégalité du développement humain                                      | 91  | 3.3  | Plus de développement humain signifie moins d'inégalité   | 72  |
| 4.3 | Davantage de femmes manquantes  | 92  | 4.1  | Un indice de développement humain élevé n'est pas forcément synonyme de démocratie, d'égalité ni de soutenabilité   | 80  |
| 4.4 | Relations changeantes entre les genres en ex-Union soviétique                                 | 93  | 4.2  | Croissance rapide des technologies de communication, mais faible niveau d'accès dans les pays les plus pauvres  | 82  |
| 4.5 | Directions de la protection de l'emploi   | 97  | 4.3  | Un plus grand nombre de pays adoptent la démocratie   | 83  |
| 5.1 | Innovations dans les mesures : applications pratiques de l'indice de développement humain     | 103 | 4.4  | Les enfants nés dans des foyers pauvres sont plus susceptibles de mourir  | 90  |
| 5.2 | Importantes questions relatives au genre non évoquées par manque de données                   | 109 | 4.5  | Inversement des déclinés du chômage depuis 2008   | 95  |
| 5.3 | La pauvreté vue du terrain en Indonésie, au Kenya et à Madagascar                             | 112 | 4.6  | Le monde devient de moins en moins soutenable   | 99  |
| 6.1 | Le développement comme liberté et l'évolution de la perspective chinoise sur le développement | 123 | 5.1  | L'inégalité a un impact considérable sur le développement humain  | 105 |
| 6.2 | L'Inde et son « National Rural Employment Guarantee Act »                                     | 125 | 5.2  | Ce sont les populations de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et des États arabes qui présentent le plus d'inégalités dans le développement humain | 105 |
| 6.3 | Études de cas et quelques leçons d'échecs dans la mise en œuvre de projets                    | 127 | 5.3  | Composantes de l'indice d'inégalité de genre  | 108 |
| 6.4 | La nouvelle mesure mexicaine de la pauvreté multidimensionnelle                               | 132 | 5.4  | Déficits importants dus à l'inégalité de genre pour tous les types d'IDH  | 110 |
| 6.5 | La nécessité de reconnaître le travail non rémunéré   | 134 | 5.5  | La santé de la reproduction est le facteur qui contribue le plus à l'inégalité de genre   | 111 |
| 6.6 | Points de vue de la société civile sur le développement humain et l'autonomisation            | 136 | 5.6  | Comparaison des déficits d'inégalité dans le développement humain   | 111 |

## FIGURES

|     |  |    |      |   |     |
|-----|--|----|------|---|-----|
| 1.1 | Composantes de l'indice de développement humain  | 16 | 5.7  | Composantes de l'indice de pauvreté multidimensionnelle   | 113 |
| 1.2 | Popularité du <i>Rapport sur le développement humain</i> et de l'indice de développement humain            | 16 | 5.8  | Comparaison entre la pauvreté multidimensionnelle et celle de revenu  | 114 |
| 1.3 | Le concept de développement humain dans une planète partagée   | 29 | 5.9  | Dans les pays où beaucoup d'individus souffrent de pauvreté multidimensionnelle, l'intensité de la déprivation est aussi plus forte | 116 |
| 2.1 | Progrès global, variabilité considérable   | 33 | 5.10 | La plupart des individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne                | 117 |
| 2.2 | Les pays les plus performants sont disséminés, mais les moins performants sont concentrés en Afrique       | 35 | 5.11 | D'énormes écarts de pauvreté multidimensionnelle dans un même pays, l'exemple du Kenya  | 118 |
| 2.3 | Diversité des chemins  | 38 |      |   |     |
| 2.4 | Progrès de la santé  | 40 |      |   |     |
| 2.5 | Amélioration des indicateurs clés de santé, mais le retard des pays en développement subsiste              | 41 |      |   |     |
| 2.6 | Déclin de l'espérance de vie des pays de l'ex-Union soviétique et des pays gravement touchés par le VIH    | 42 |      |   |     |
| 2.7 | Progrès de l'éducation   | 46 |      |   |     |
| 2.8 | Plus d'enfants sont scolarisés, mais il reste des progrès à faire pour l'éducation secondaire et tertiaire | 47 |      |   |     |
| 2.9 | Progrès de l'égalité de genre pour l'éducation, mais des écarts importants subsistent                      | 47 |      |   |     |

## TABLES

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 2.1 | Améliorations généralisées de l'IDH depuis 1970                                 | 34  |
| 2.2 | Les progrès les plus rapides du développement humain revêtent plusieurs formes  | 35  |
| 3.1 | De nombreux facteurs sont à mettre en relation avec les performances décevantes | 67  |
| 5.1 | Mesure du développement humain  | 101 |

## Vue d'ensemble

« Les personnes sont la vraie richesse d'une nation ». Par ces mots, le *Rapport sur le développement humain (RDH)* de 1990 se fit le précurseur d'une approche nouvelle du développement. Considérer que le développement doit avoir pour objectif de créer un environnement permettant aux populations de vivre longtemps, en bonne santé et dans un cadre créatif va aujourd'hui de soi. Or, il n'en fut pas toujours ainsi ! L'un des principaux objectifs du *RDH*, au cours des 20 dernières années, a été d'insister sur le fait que le développement est avant tout et fondamentalement une question de personnes.

Ce Rapport rend hommage aux contributions de l'approche du développement humain, dont la pertinence continue de donner un sens à ce monde en constante évolution et d'améliorer – de diverses façons – le bien-être de tout un chacun. Le développement humain est, indiscutablement, une notion évolutive plutôt qu'un ensemble de préceptes figés et statiques ; de même les outils et concepts analytiques évoluent au fur et à mesure que le monde change. L'on comprendra donc que le présent Rapport se penche sur les possibilités d'adaptation de l'approche du développement humain aux défis du nouveau millénaire.

Les 20 dernières années ont vu des progrès substantiels dans bien des aspects du développement humain. La plupart des gens sont aujourd'hui en meilleure santé, vivent plus longtemps, sont mieux éduqués et ont un plus large accès aux biens et aux services. Même dans les pays qui connaissent des conditions économiques défavorables, l'éducation et la santé des gens se sont grandement améliorées. Et ces progrès ne se sont pas limités à la santé, à l'éducation et à l'élévation des revenus mais ont aussi concerné la faculté des gens à choisir leurs dirigeants, à influencer les décisions publiques et à partager le savoir.

Pourtant, tout n'a pas été positif. Ces années ont aussi été marquées par un accroissement

des inégalités – entre pays comme en leur sein – ainsi que par l'émergence de modèles de production et de consommation qui, de manière croissante, sont apparus insoutenables. Les progrès ont été variables et les populations de certaines régions – comme l'Afrique australe et l'ancienne Union soviétique – ont subi des périodes de recul, notamment dans le domaine de la santé. De nouvelles vulnérabilités requièrent des politiques publiques innovantes pour faire face aux risques et aux inégalités tout en exploitant les forces dynamiques du marché pour le bénéfice de tous.

Ces problèmes appellent de nouveaux outils. Dans ce Rapport, nous introduisons trois mesures dans la famille d'indices du *RDH* – l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, l'indice d'inégalité de genre et l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Ces mesures de pointe incorporent des avancées récentes de la théorie et de la mesure et affirment la centralité de l'inégalité et de la pauvreté dans le cadre d'analyse du développement humain. Nous introduisons ces séries expérimentales avec l'intention de stimuler un débat public informé dépassant la focalisation traditionnelle sur les mesures agrégées.

Les défis du présent requièrent également une perspective nouvelle sur les politiques. Bien qu'il n'existe pas de remède miracle ni

---

Les 20 dernières années  
ont vu des progrès  
substantiels dans bien  
des aspects du  
développement humain ;  
pourtant, tout n'a pas  
été positif

---

de potion magique pour le développement humain, certaines implications politiques sont claires. Premièrement, nous ne saurions présumer que le développement futur reproduira les avancées du passé : les opportunités présentes et à venir sont plus importantes à divers égards. Deuxièmement, la diversité des expériences et la spécificité des contextes excluent les prescriptions politiques globales et orientent plutôt vers des principes et des recommandations d'ordre plus général. Troisièmement, de nouveaux défis majeurs doivent être abordés – à commencer par le changement climatique.

Bien des défis nous attendent. Certains relèvent de l'action politique : les politiques de développement doivent être basées sur le contexte local et des principes généraux avisés ; bien des problèmes dépassent la capacité des seuls États et requièrent des institutions mondiales devant rendre des comptes par le biais de processus démocratiques. Il y a également des implications dans le domaine de la recherche : une analyse plus poussée de la relation étonnamment faible entre croissance économique et améliorations en matière de santé et d'éducation, ainsi qu'une considération approfondie de la manière dont la multidimensionnalité des objectifs développementaux affecte la réflexion sur le développement, n'en sont que deux exemples.

### La célébration de 20 ans de développement humain

---

Il y a vingt ans, le monde sortait d'une décennie d'endettement, d'ajustement et d'austérité, et une multitude de transformations politiques se dessinaient. Avec éloquence et humanité, le premier *RDH* appela à une approche différente de l'économie et du développement, une approche qui placerait les gens en son centre. Cette approche était ancrée dans une nouvelle vision du développement, inspirée par la passion et la vision créatives de Mahbub ul Haq, l'auteur principal des premiers *RDH*, et par le travail révolutionnaire d'Amartya Sen.

Dans cette 20<sup>e</sup> édition du *RDH*, nous réaffirmons la pertinence immuable du

développement humain. Nous montrons en quoi l'approche du développement humain était avant-gardiste – comment ses concepts, ses mesures et ses politiques firent naître des points de vue importants sur les formes et voies du progrès, et comment cette approche peut aider à tracer un chemin menant à un mode de développement centré sur les individus.

Le *RDH* de 1990 s'ouvrait par une définition claire du développement humain comme un processus « d'élargissement du choix des gens », mettant en avant la liberté de jouir d'une bonne santé, d'être éduqué et de profiter d'un niveau de vie décent. Mais il soulignait également que le développement humain et le bien-être vont bien au-delà de ces trois dimensions pour englober une gamme bien plus large de capacités incluant les libertés politiques, les droits de l'Homme et, reprenant Adam Smith, « la capacité d'apparaître en public sans avoir honte ». La réception enthousiaste des gouvernements, de la société civile, des chercheurs et des médias démontrèrent la résonance profonde de cette approche innovatrice dans la communauté du développement et au-delà.

### Une réaffirmation

---

Bien que le premier *RDH* eût pris soin de présenter une vision nuancée du développement humain, avec le temps, l'expression consacrée de « l'élargissement du choix des gens » a été largement adoptée. Cette description est fondamentale – mais insuffisante. Le développement humain implique de maintenir des résultats positifs sur la durée et de combattre les processus qui appauvrissent les gens ou font le terreau de l'oppression et des injustices structurelles. Des principes tels que l'équité, la soutenabilité et le respect des droits de l'Homme sont par conséquent essentiels.

Selon la tradition du développement humain, l'approche se veut dynamique et non pas figée. Nous proposons une réaffirmation en accord avec la pratique de développement sur le terrain et avec la littérature académique sur le développement humain et les capacités :

Le développement humain est l'élargissement des libertés des personnes afin de leur permettre de vivre une vie longue, en bonne santé et créative ; de faire avancer les autres objectifs auxquels ils ont des raisons d'accorder de la valeur ; et de jouer un rôle actif dans le façonnage de l'équité et de la soutenabilité du développement sur une planète partagée. Les gens sont tout à fois les bénéficiaires et la force motrice du développement humain, en tant qu'individus et en tant que groupes.

Cette réaffirmation souligne ce qui est au cœur du développement humain – ses thèmes de soutenabilité, d'équité et d'autonomisation, et sa flexibilité inhérente. Parce que les gains peuvent s'avérer fragiles et vulnérables, et parce que les générations futures doivent être traitées équitablement, des efforts spéciaux sont requis pour garantir que le développement humain résiste à l'épreuve du temps – qu'il soit durable. Le développement implique aussi de combattre les disparités structurelles – il doit être équitable. Et il s'agit de permettre aux gens d'exercer leur choix individuel et de participer aux processus, de les façonner et d'en profiter au niveau du ménage, au niveau communautaire et au niveau national – d'être autonomisés.

Le développement humain insiste sur la délibération et le débat et sur le fait que les objectifs du développement doivent rester ouverts à discussion. Les gens, individuellement ou en groupes, façonnent ces processus. Le cadre analytique du développement humain s'applique à tous les pays, riches ou pauvres, et à tous les peuples. Il est suffisamment ouvert, robuste et vibrant pour fournir un paradigme pour le siècle nouveau.

### **L'évolution du bien-être : une ascension inégale**

Une des contributions majeures de ce Rapport est l'évaluation systématique des tendances des composantes clés du développement humain au cours des 40 dernières années. Cette évaluation rétrospective, un objectif important du 20e

anniversaire, est l'analyse la plus complète dans la série des *RDH* à ce jour, et met en lumière des perspectives nouvelles importantes.

À l'aune de quelques critères de base, nous vivons aujourd'hui dans un monde meilleur que ce qu'il était en 1990 ou en 1970. Au cours des vingt dernières années, un grand nombre de personnes de par le monde ont connu des améliorations spectaculaires dans les aspects essentiels de leur vie. Dans l'ensemble, leur santé est meilleure, ils sont plus éduqués, plus riches, et ont acquis un pouvoir de nomination et de responsabilisation de leurs dirigeants bien plus important qu'autrefois. Les augmentations successives de notre mesure globale du développement – l'indice de développement humain (IDH), qui regroupe des informations sur l'espérance de vie, la scolarisation et le revenu dans une seule mesure composite – en témoignent. L'IDH moyen du monde a crû de 18 pour cent depuis 1990 (et de 41 pour cent depuis 1970), rendant compte de larges améliorations agrégées en termes d'espérance de vie, de scolarisation, d'alphabétisme et de revenu. Mais ces années ont aussi été marquées par des différences d'expérience considérables ainsi que par une volatilité importante, des thèmes sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Presque tous les pays ont bénéficié de ce progrès. Des 135 pays représentant 92 pour cent de la population mondiale, 3 seulement – la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe – ont un IDH plus bas aujourd'hui qu'en 1970.

Dans l'ensemble, les pays pauvres rattrapent les pays riches en termes d'IDH. Cette convergence dépeint une image bien plus optimiste qu'une perspective limitée aux tendances du revenu, dans laquelle la divergence s'est poursuivie. Mais tous les pays n'ont pas connu un progrès rapide, et les variations sont frappantes. Ceux ayant connu le progrès le plus lent sont les pays d'Afrique subsaharienne, frappés par l'épidémie de VIH, et les pays de l'ancienne Union soviétique, souffrant d'un accroissement de la mortalité des adultes.

Les pays les plus performants (ceux dont l'augmentation de l'IDH a été la plus forte) incluent des cas de « croissance miraculeuse

---

**Une des contributions  
majeures de ce Rapport  
est l'évaluation  
systématique des  
tendances des  
composantes clés du  
développement  
humain au cours des  
40 dernières années**

---



---

**Tous les pays n'ont pas connu un progrès rapide, et la variation est frappante. Au cours des 40 dernières années, un quart des pays en développement a vu son IDH s'accroître de moins de 20 pour cent, un autre quart de plus de 65 pour cent**

---

des revenus » bien connus tels que la Chine, l'Indonésie et la Corée du Sud. Mais ils en comprennent aussi d'autres – comme le Népal, Oman et la Tunisie – où le progrès dans les dimensions non monétaires du développement humain a été tout aussi remarquable. Il est frappant que parmi les 10 pays en haut de la liste, plusieurs ne sont pas typiquement décrits comme étant des plus performants. L'Éthiopie arrive ainsi en 11<sup>e</sup> position, et l'on compte trois autres pays d'Afrique subsaharienne (le Botswana, le Bénin et le Burkina Faso) dans les 25 premiers.

Ainsi, la perspective de développement humain élargi fournit une évaluation du succès très différente de celle, par exemple, de la Commission Spence sur la croissance et le développement. Ceci révèle que des progrès dans les secteurs de la santé et de l'éducation peuvent entraîner des succès en matière de développement humain – de fait, 7 pays entrent dans la liste des 10 meilleurs grâce à leurs réussites en matière de santé et d'éducation, dans certains cas sans même jouir d'une croissance exceptionnelle.

Tous les pays n'ont pas connu un progrès rapide, et la variation est frappante. Au cours des 40 dernières années, un quart des pays en développement a vu son IDH s'accroître de moins de 20 pour cent, un autre quart de plus de 65 pour cent. Ces différences reflètent partiellement des points de départ différents – les pays moins développés ont en moyenne un progrès plus rapide en santé et en éducation que ceux qui le sont davantage. Mais la moitié de la variation dans la performance de l'IDH est inexplicable par l'IDH initial, et des pays ayant des points de départ similaires connaissent des évolutions remarquablement différentes, ceci suggérant que les facteurs nationaux tels que politiques, institutions et géographie sont importants.

Les avancées en matière de santé ont été conséquentes mais ralentissent. Le ralentissement du progrès global est causé par les dégradations spectaculaires de la situation sanitaire dans 19 pays. Dans neuf d'entre eux – six en Afrique subsaharienne et trois dans l'ancienne Union soviétique – l'espérance de vie est tombée sous les niveaux de 1970.

L'épidémie de VIH et l'accroissement de la mortalité des adultes dans les pays en transition en sont les causes.

Le progrès en matière d'éducation a été substantiel et généralisé, reflétant non seulement des améliorations quantitatives en matière de scolarisation mais aussi dans l'équité de l'accès à cette dernière pour les filles et les garçons. Dans une large mesure, ce progrès reflète une participation plus active de l'État, qui se traduit plus souvent en termes quantitatifs – plus d'enfants trouvant le chemin de l'école – que qualitatifs.

Le progrès en termes de revenu varie beaucoup plus. Malgré des progrès d'ensemble, il n'existe pas de convergence de revenu – contrairement à ce qui est observé dans les domaines de la santé et de l'éducation – du simple fait qu'au cours des 40 dernières années, les pays riches ont, en moyenne, joui d'une plus forte croissance que les pays pauvres. L'écart entre pays développés et pays en développement persiste : un petit sous-ensemble de pays est demeuré au sommet de la distribution des revenus mondiaux et seule une poignée de pays ayant commencé pauvres a pu rejoindre ce groupe à hauts revenus.

Au final, des progrès importants ont été enregistrés, mais tout n'a pas été positif, loin s'en faut. Certains pays ont essuyé des revers sérieux – particulièrement en ce qui concerne la santé – effaçant parfois en quelques années les gains accumulés durant plusieurs décennies. La croissance économique s'est révélée extrêmement inégale – tout à la fois entre les pays à croissance rapide et au sein du groupe de ceux bénéficiant d'un progrès national d'ensemble. Les différences de développement humain dans le monde, si elles se réduisent, demeurent énormes.

## **Comprendre les modèles et les moteurs du développement humain**

---

Le progrès mondial a coïncidé avec une variabilité importante entre pays. Ce constat suggère que des forces globales ont facilité le progrès à tous les niveaux de développement

pour tous les pays, mais que ces derniers tirent différemment parti de ces opportunités.

Un des résultats les plus surprenants de la recherche sur le développement humain de ces dernières années, confirmé dans ce Rapport, est l'absence de corrélation forte entre la croissance économique et les améliorations en termes de santé et d'éducation. Notre recherche montre que cette relation est particulièrement limitée aux niveaux faible et moyen d'IDH. Ceci s'explique par l'évolution des ressorts fondamentaux du progrès en matière de santé et d'éducation. La corrélation actuelle entre niveaux de revenu et autres dimensions du développement humain, qui contraste avec l'absence de corrélation longitudinale, est un instantané qui reflète un modèle ancien, lorsque les pays à forte croissance économique étaient les seuls capables de financer les avancées coûteuses en matière de santé et d'éducation. Mais des améliorations technologiques et des changements de structures sociétales permettent aujourd'hui même aux pays les plus pauvres de réaliser des gains significatifs dans d'autres domaines.

La circulation sans précédent des idées entre les pays au cours de la période récente – allant des améliorations dans le domaine des technologies médicales à des idéaux politiques en passant par certaines techniques de production – ont eu un effet transformateur. De nombreuses innovations ont permis aux pays d'améliorer la santé et l'éducation à un coût très bas – ce qui explique pourquoi l'association entre le revenu et les dimensions non monétaires du développement humain a faibli dans le temps.

Les revenus et la croissance restent primordiaux. Toute autre conclusion passerait sous silence l'importance du revenu dans l'élargissement des libertés des gens. Le revenu est essentiel dans la mesure où il détermine le contrôle des individus sur les ressources nécessaires pour se nourrir, se loger et se vêtir, tout en offrant des options bien plus larges – comme travailler à des activités constructives et intrinsèquement gratifiantes ou passer plus de temps avec des personnes chères. La croissance du revenu peut indiquer que les opportunités d'emplois décents s'élargissent – quoique cela

ne soit pas toujours le cas – et les contractions économiques et les destructions d'emploi qui en résultent ne sont jamais une bonne nouvelle pour personne. Le revenu constitue aussi la source des taxes et autres prélèvements collectés par les gouvernements pour fournir des services publics et mettre en œuvre des programmes redistributifs. Ainsi, un accroissement des revenus bénéficiant au plus grand nombre demeure une priorité de politique publique.

Nos résultats ne contestent pas davantage l'importance d'un revenu plus élevé pour l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux, une relation qui est corroborée par de nombreux résultats au niveau microéconomique. La corrélation forte entre le statut socioéconomique et la santé reflète l'avantage relatif des personnes plus riches en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Mais l'analyse de ce Rapport met en doute l'idée selon laquelle la croissance des revenus en termes d'économie serait suffisante pour améliorer la santé et l'éducation dans les pays à IDH faible et moyen. C'est là une bonne nouvelle, dans la mesure où une croissance durable s'est souvent révélée hors d'atteinte.

Nos résultats confirment également, par de nouvelles données et de nouvelles analyses, deux assertions centrales du *RDH* depuis son origine : que le développement humain est différent de la croissance économique et que des résultats substantiels sont possibles même sans croissance rapide. Les premiers *RDH* désignaient l'État indien de Kerala et des pays tels que le Costa Rica, Cuba et le Sri Lanka, qui avaient atteint un développement humain bien supérieur à d'autres pays avec un niveau de revenu comparable. Ces réussites furent possibles parce que la croissance était détachée des processus déterminant les progrès dans les dimensions non monétaires du développement humain.

### **L'importance des institutions**

Les politiques et les réformes compatibles avec un progrès varient grandement selon le contexte institutionnel et dépendent des contraintes structurelles et politiques. Des tentatives de

---

**Notre recherche a confirmé l'absence de corrélation forte entre la croissance économique et les améliorations en termes de santé et d'éducation: cette relation est particulièrement limitée aux niveaux faible et moyen d'IDH**

---

---

**Des tentatives de transplantation de solutions politiques vers des pays présentant des conditions différentes échouent souvent: les politiques doivent être guidées par le contexte institutionnel prévalant pour apporter le changement**

---

transplantation de solutions politiques et institutionnelles vers des pays présentant des conditions différentes échouent souvent. Typiquement, les politiques mises en œuvre doivent être guidées par le contexte institutionnel prévalant pour apporter le changement. Par exemple, une politique de libéralisation économique en Inde tenta d'assouplir un environnement d'affaires excessivement restrictif dominé par les entreprises familiales en réduisant la réglementation et en introduisant une plus forte compétition. En bref, alors que les institutions sont un déterminant essentiel du développement humain, leur action réciproque avec le contexte mérite une investigation poussée.

La manière dont les relations entre les marchés et les États sont organisées constitue un facteur important. Les gouvernements ont traité, de bien des façons, la question de la tension entre le besoin de développer les marchés pour générer revenus et dynamisme et la nécessité de corriger les échecs de marché. Les marchés peuvent être nécessaires à un dynamisme économique soutenu, mais ils n'amènent pas nécessairement des progrès dans les autres dimensions du développement humain. Un développement qui favorise une croissance économique rapide est rarement durable. En d'autres mots, l'économie de marché est nécessaire, mais elle ne suffit pas.

Ces observations évoquent le brillant exposé que fit Karl Polanyi il y a plus de 60 ans à propos du mythe d'un marché autorégulateur – l'idée que les marchés puissent exister dans un vide politique et institutionnel. En général, les marchés affichent de piètres performances en termes de fourniture de biens publics tels que sécurité, stabilité, santé et éducation. Par exemple, les entreprises produisant des produits bon marché requérant une main-d'œuvre importante ou celles exploitant les ressources naturelles peuvent ne pas vouloir un personnel mieux éduqué et peuvent se préoccuper très peu de la santé des travailleurs si la réserve de main-d'œuvre est abondante. Sans une action étatique et sociétale complémentaire, les marchés peuvent être déficients en termes de durabilité environnementale, créant des conditions de dégradation environnementale, voire même des

désastres tels que les coulées de boue à Java et les fuites de pétrole dans le Golfe du Mexique.

Cependant, les régulations demandent un État capable et un engagement politique, et les capacités des États sont souvent limitées. Certains gouvernements de pays en développement ont tenté d'imiter les actions d'un État moderne développé sans en avoir les ressources ou la capacité. Par exemple, les régimes de substitution d'importation dans bien des pays d'Amérique latine s'enlisèrent lorsque ces pays essayèrent de développer une politique industrielle ciblée. En revanche, une des principales leçons des pays de l'Asie du Sud-Est fut qu'un État capable et déterminé peut être un moteur du développement et de la croissance du marché. Ce qui est possible et adéquat est spécifique au contexte. Au-delà de l'État, les acteurs de la société civile ont démontré un potentiel à restreindre les excès du marché et de l'État, même si les gouvernements cherchant à contrôler la dissension peuvent restreindre les activités de la société civile.

Les dynamiques peuvent être vertueuses lorsque les pays s'engagent sur la double voie de la transition vers des institutions de marché inclusives et des institutions politiques inclusives. Mais ceci est difficile et rare. Un capitalisme oligarchique tend à provoquer sa propre fin, soit parce qu'il étouffe les moteurs productifs de l'innovation – comme dans le cas des régimes de substitution d'importation qui ont échoué en Amérique latine et dans les Caraïbes – soit parce que le progrès matériel augmente les aspirations des gens et défie la mainmise d'une élite étroite sur le pouvoir, comme au Brésil, en Indonésie et en Corée du Sud dans les années 90.

### **Les bonnes nouvelles n'arrivent pas toutes en même temps**

---

Le développement humain n'est pas seulement affaire de santé, d'éducation et de revenu – il touche aussi à l'engagement actif des gens dans le façonnement du développement, de l'équité et de la soutenabilité, des aspects intrinsèques de la liberté dont ils doivent profiter pour

mener une vie dont ils puissent apprécier la valeur. Le consensus au sujet de ce que le progrès sur ces fronts implique est moindre, et nous manquons de mesures. Mais le manque de quantification n'est pas une raison pour les négliger ou les ignorer.

Même lorsque les pays progressent en termes d'IDH, ils n'excellent pas nécessairement dans les dimensions élargies. Il s'avère possible d'avoir un IDH élevé tout en menant une politique non soutenable, et en étant non démocratique et inégal, de la même manière qu'il est possible d'avoir un IDH faible et d'afficher des caractéristiques exactement inverses. Ces modèles posent des défis importants à la manière dont nous réfléchissons au développement humain, à ses mesures, et aux politiques visant à améliorer ses résultats et ses procédés dans le temps.

Il n'existe pas de modèle simple reliant l'IDH aux autres dimensions du développement humain telles que l'autonomisation et la soutenabilité. L'inégalité représente une exception dans la mesure où elle est négativement liée à la valeur d'IDH, mais cette relation même est caractérisée par une large variance. Le manque de corrélation est évident dans le grand nombre de pays qui ont des valeurs d'IDH élevées mais une pauvre performance en ce qui concerne les autres variables : approximativement un quart des pays ont un IDH élevé mais une pauvre durabilité ; et nous voyons se dessiner une tendance similaire quoique moins marquée en ce qui concerne les libertés politiques.

Les changements contribuant à l'autonomisation incluent les nettes améliorations en matière d'alphabétisation et de performances éducatives dans de nombreuses parties du monde, qui ont renforcé la capacité des individus à prendre des choix avisés et à tenir les gouvernements responsables. L'étendue de l'autonomisation et son expression se sont élargies, par le biais combiné de la technologie et des institutions. En particulier, la prolifération de la téléphonie mobile et de la télévision par satellite, ainsi que la généralisation de l'accès à l'Internet, ont énormément accru l'offre d'information et la capacité à exprimer des opinions.

La part des démocraties formelles a augmenté, passant de moins d'un tiers des pays en 1970 à la moitié d'entre eux dans le milieu des années 90 pour atteindre les trois cinquièmes en 2008. Nombre de formes hybrides d'organisations politiques ont émergé. Si la réalité du changement et la qualité du fonctionnement politique ont varié, et si bien des démocraties formelles demeurent imparfaites et fragiles, les processus de définition des politiques publiques tiennent aujourd'hui bien mieux compte des vues et des préoccupations des citoyens. Les processus démocratiques locaux se renforcent dans bien des pays. Des luttes politiques ont amené des changements substantiels dans beaucoup d'entre eux, élargissant fortement la représentation des personnes traditionnellement marginalisées, notamment les femmes, les pauvres, les groupes indigènes, les réfugiés et les minorités sexuelles.

Mais les moyennes peuvent être trompeuses. Depuis les années 1980, l'inégalité des revenus a plus augmenté que régressé dans un plus grand nombre de pays. Pour chaque pays dans lequel l'inégalité a été réduite au cours des 30 dernières années, on en trouve plus de deux dans lesquels elle s'est aggravée, et ce tout particulièrement dans les pays de l'ancienne Union soviétique. La plupart des pays de l'Asie de l'Est et Pacifique affichent également une inégalité de revenu plus forte qu'elle ne l'était il y a quelques décennies. L'Amérique latine et les Caraïbes constituent une importante et récente exception : alors qu'elles ont été pendant longtemps les régions avec les plus fortes disparités en termes d'actifs et de revenus, des améliorations majeures récentes ont conduit à des dépenses publiques plus progressives et des politiques sociales plus ciblées.

Les années récentes ont également exposé la fragilité de certaines de nos réussites – ce qui est peut être illustré de la meilleure façon par la crise financière la plus sévère depuis plusieurs décennies, une crise qui a causé la perte d'emploi de 34 millions de personnes et a entraîné dans son sillage 64 millions de personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté de revenu de 1,25 \$ par jour. Le risque d'une dépression « à deux creux » demeure

---

**Même lorsque les pays progressent en termes d'IDH, ils n'excellent pas nécessairement dans les dimensions élargies. Il s'avère possible d'avoir un IDH élevé tout en menant une politique non soutenable, et en étant non démocratique et inégal**

---

Nous introduisons trois nouveaux indices pour tenir compte des aspects multidimensionnels du bien-être en termes d'inégalité, d'équité de genre et de pauvreté, qui reflètent des méthodes avancées et une meilleure disponibilité de données

et un rétablissement complet pourrait prendre plusieurs années.

Mais le plus grand défi pour la perpétuation du progrès en matière de développement humain vient sans doute du manque de soutenabilité des modes de production et de consommation. Rendre le développement humain réellement soutenable implique de rompre le lien étroit entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre. Certains pays développés ont commencé à réduire les effets les plus néfastes par le biais du recyclage et d'investissements dans les transports publics et les infrastructures. Mais la plupart des pays en développement sont handicapés par les coûts élevés et la faible disponibilité d'une énergie propre.

### Nouvelles mesures pour une réalité mouvante

Repousser les frontières du domaine de la mesure a toujours été une des pierres angulaires de l'approche du développement humain. Mais il ne s'est jamais agi de mesurer pour le plaisir de mesurer. L'IDH a permis une réflexion innovatrice sur le progrès en donnant corps à l'idée simple mais forte que le développement ne se limite pas au seul revenu. Tout au long des années, le RDH a introduit de nouvelles mesures pour évaluer les progrès dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de l'autonomisation des femmes. Mais le manque de données fiables a constitué une contrainte majeure.

Cette année, nous introduisons trois nouveaux indices pour tenir compte des aspects multidimensionnels du bien-être en termes d'inégalité, d'équité de genre et de pauvreté. Ils reflètent des méthodes avancées et une meilleure disponibilité de données. Nous présentons également une version améliorée de l'IDH qui, même si elle conserve les mêmes trois dimensions, a tenu compte des critiques fondées dont l'ancienne version a été l'objet et utilise des indicateurs plus pertinents pour l'évaluation du progrès futur.

*L'ajustement de l'indice de développement humain aux inégalités.* La prise en compte de

l'inégalité dans chaque dimension de l'IDH répond à un objectif énoncé pour la première fois dans le RDH de 1990. Ce Rapport introduit l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI), une mesure du développement humain des individus dans une société qui tient compte des inégalités. Sous condition d'égalité parfaite, l'IDH et l'IDHI sont égaux. L'IDH d'une personne « moyenne » dans une société est inférieur à l'IDH global lorsqu'il y a une inégalité dans la distribution de la santé, de l'éducation et du revenu ; plus l'IDHI est bas (et plus sa différence avec l'IDH est grande), plus l'inégalité est forte. Nous appliquons cette mesure à 139 pays. Quelques résultats :

- Le déficit moyen en IDH ajusté aux inégalités est d'environ 22 pour cent – c'est-à-dire que, ajusté pour inégalité, l'IDH global de 0,62 en 2010 tomberait à 0,49, ce qui représente une chute de la catégorie d'IDH élevé à la catégorie moyenne. Les baisses induites vont de 6 pour cent (République tchèque) à 45 pour cent (Mozambique), quatre cinquièmes des pays perdant plus de 10 pour cent, et presque deux cinquièmes des pays perdant plus de 25 pour cent.
- Les pays ayant un développement humain moindre tendent à avoir de plus fortes inégalités dans un plus grand nombre de dimensions – et de ce fait des déficits plus importants en développement humain. La population en Namibie perd 44 pour cent, en République centrafricaine 42 pour cent et à Haïti 41 pour cent du fait de l'inégalité multidimensionnelle.
- Les populations d'Afrique subsaharienne souffrent des déficits les plus importants du fait d'inégalités substantielles dans les trois dimensions. Dans d'autres régions, les déficits sont plus directement attribuables à une inégalité dans une dimension unique – notamment la santé en Asie du Sud.

*Une nouvelle mesure d'inégalité de genre.* Les désavantages que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure d'inégalité. Trop souvent, elles souffrent de discrimination en matière de santé, d'éducation et sur le marché du travail – avec des répercussions négatives sur leurs libertés. Nous

introduisons une nouvelle mesure de ces inégalités, construite sur le même modèle que l'IDH et l'IDHI, pour mieux exposer les différences dans la distribution des progrès entre hommes et femmes. L'indice d'inégalité de genre montre que :

- L'inégalité de genre varie énormément d'un pays à l'autre, les déficits dus à l'inégalité de genre (qui ne sont pas directement comparables aux déficits totaux d'inégalité car des variables différentes sont utilisées) s'échelonnant de 17 à 85 pour cent. Les Pays-Bas figurent au premier rang en termes d'égalité de genre, suivis par le Danemark, la Suède et la Suisse.
- Les pays ayant une distribution inégale de développement humain souffrent également d'une inégalité élevée entre hommes et femmes, et les pays avec une haute inégalité entre les genres souffrent également d'une distribution inégale de développement humain. Parmi les pays particulièrement mauvais sur les deux fronts se trouvent la République centrafricaine, Haïti et le Mozambique.

*Une mesure multidimensionnelle de la pauvreté.*

Tout comme le développement, la pauvreté est multidimensionnelle – mais ceci est traditionnellement ignoré par les chiffres des gros titres. Le Rapport de cette année introduit l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui complète les mesures basées sur le revenu en considérant les déprivations multiples et leur superposition. L'indice identifie les déprivations au travers des mêmes trois dimensions que celles considérées par l'IDH et indique le nombre de gens qui sont pauvres (souffrant d'un nombre donné de déprivations) et le nombre de déprivations que les ménages pauvres confrontent. Il peut être exposé par région, ethnicité, et en d'autres groupes, ainsi que par dimension, ce qui en fait un outil approprié pour les décideurs. Quelques résultats :

- Environ 1,75 milliard de personnes dans les 104 pays couverts par l'IPM – un tiers de leur population – vivent dans une pauvreté multidimensionnelle ; il s'agit là des pays où au moins un tiers des indicateurs indiquent une déprivation sévère en termes de santé,

d'éducation ou de niveau de vie. Ce chiffre dépasse les 1,44 milliard d'habitants de ces pays vivant avec moins de 1,25 \$ par jour (bien que cela soit inférieur à la proportion de personnes vivant avec 2 \$ ou moins). Les modèles de déprivations diffèrent également de ceux de la pauvreté de revenu dans divers aspects importants : dans de nombreux pays, entre autres l'Éthiopie et le Guatemala, on compte un nombre plus élevé de personnes qui sont « multidimensionnellement » pauvres. Toutefois, dans un quart des pays environ pour lesquels les deux estimatifs sont disponibles – tels la Chine, la Tanzanie et l'Ouzbékistan – les taux de pauvreté de revenu sont plus élevés.

- L'Afrique subsaharienne affiche la plus forte incidence de pauvreté multidimensionnelle, celle-ci allant d'un minimum de 3 pour cent en Afrique du Sud à un 93 pour cent massif au Niger ; la part moyenne de déprivations s'échelonne entre 45 pour cent (au Gabon, au Lesotho et au Swaziland) et 69 pour cent (au Niger). Pourtant, la moitié des « multidimensionnellement » pauvres vivent en Asie du Sud (51 pour cent, soit 844 millions de personnes), et plus d'un quart vivent en Afrique (28 pour cent ou 458 millions).

\* \* \*

Ces nouvelles mesures fournissent bien d'autres résultats et points de vue nouveaux qui peuvent orienter la formulation des politiques de développement et les débats qui les entourent. Tout déficit important en termes d'IDH, dû à l'inégalité, signale que la société aurait beaucoup à gagner à concentrer ses efforts sur des réformes renforçant l'équité. De façon similaire, un indice de pauvreté multidimensionnelle élevé coïncidant avec un faible niveau de pauvreté monétaire suggère qu'il y aurait beaucoup à gagner à améliorer la prestation de services publics de base. Ces mesures ouvrent de nouvelles et passionnantes voies pour la recherche, nous permettant de traiter des questions essentielles. Quels sont les pays qui obtiennent le plus de réussite

---

**Ces nouvelles mesures fournissent bien d'autres résultats et points de vue nouveaux qui peuvent orienter la formulation des politiques de développement et les débats qui les entourent**

---

---

**Le progrès est possible même sans ressources massives : la vie des populations peut être améliorée par des moyens qui sont déjà à la disposition de la plupart des pays**

---

en matière de réduction des inégalités dans le développement humain ? La marche vers l'égalité de genre a-t-elle un rôle moteur ou est-elle le simple reflet de tendances lourdes du développement ? La réduction de la pauvreté de revenu entraîne-t-elle une réduction de la pauvreté multidimensionnelle, ou est-ce le contraire ?

### **Montrer la voie au développement humain futur**

---

Quelles sont les implications pour l'agenda de politiques aux niveaux national et international ? Le constat est encourageant mais doit susciter la prudence. Le progrès est possible même sans ressources massives : la vie des populations peut être améliorée par des moyens qui sont déjà à la disposition de la plupart des pays. Mais le succès n'est pas garanti, et il existe autant de chemins menant au développement humain que de conditions historiques, politiques, et institutionnelles.

Une grande partie du discours sur le développement s'est efforcé d'articuler des prescriptions de politique uniformes, applicables à la plupart des pays. Les failles de ce projet intellectuel sont maintenant évidentes et largement acceptées. Elles soulignent la nécessité de reconnaître la spécificité des pays et des communautés, dans le respect des principes de base qui peuvent guider les stratégies et politiques de développement dans des contextes différents. Un rapport mondial comme celui-ci peut tirer des leçons d'ordre général et pousser la recherche et l'agenda politique ainsi que les échanges vers plusieurs domaines complémentaires.

Si les solutions standards sont intrinsèquement vouées à l'échec, comment alors pouvons-nous guider l'élaboration des politiques publiques ? Des politiques sont conçues et mises en œuvre quotidiennement à travers le monde, et les institutions de développement et les chercheurs sont en quête de conseils concrets. Voici quelques idées de base :

- *Penser d'abord aux principes.* La question de savoir si une politique donnée est

généralement bonne ou non pour le développement humain n'est pas la meilleure approche, car la plupart des politiques fonctionnent bien dans certains contextes et pas dans d'autres. Nous devons plutôt nous demander quels sont les principes que nous pouvons retenir pour évaluer les différentes alternatives possibles. Par exemple, l'on peut décider de mettre l'accent sur l'équité et la pauvreté, ou de choisir de développer des institutions de gestion des conflits et de résolution des litiges. La façon dont ceci se traduira en termes de politiques publiques spécifiques variera selon le contexte. Il est vital de tenir compte, de façon attentive, de l'expérience et des contraintes institutionnelles, structurelles et politiques propres à chaque pays.

- *Ne pas mésestimer l'importance du contexte.* Les capacités de l'État et les contraintes politiques sont deux exemples qui illustrent l'importance du contexte. Partir de l'hypothèse qu'un État et un cadre réglementaire fonctionnels sont déjà en place, ou peuvent être « transplantés » ou créés facilement, constitue une cause classique d'échec. De la même manière, les politiques nationales qui ignorent les ressorts de l'économie politique locale le font à leur propre risque. Toute tentative de formulation de politiques publiques non ancrée dans une compréhension de ces réalités institutionnelles a de fortes chances d'être inadaptée.
- *Faire évoluer les politiques mondiales.* Les nombreux défis, tels que les migrations internationales, la mise en place de règles commerciales et d'investissement équitables et efficaces, et les menaces internationales comme le changement climatique, dépassent la capacité des seuls États. La mise en application d'un système de gouvernance global promouvant la responsabilité démocratique, la transparence et l'inclusion des pays les moins développés – et visant à assurer un environnement économique global stable et soutenable – doit répondre à ces défis.

Les retombées des *RDH* ont illustré le fait que la réflexion sur les politiques publiques peut être guidée et stimulée par une exploration en profondeur des dimensions essentielles du développement humain. Un des éléments importants de cette tradition est incontestablement la richesse des pistes de recherche et d'analyse qui en résultent. Ce Rapport montre comment nous pouvons suivre ces diverses pistes sur la base de meilleures données et analyses tendanciennes. Mais il reste beaucoup à faire. Trois priorités émergent : améliorer les données et les analyses pour nourrir les débats, fournir une alternative aux approches conventionnelles de l'étude du développement, et renforcer notre compréhension des inégalités, de l'autonomisation, de la vulnérabilité et de la soutenabilité.

L'analyse de la croissance économique et de sa relation avec le développement demande en particulier d'être repensée de façon radicale. Une vaste littérature théorique et empirique assimile de manière quasiment uniforme croissance et développement. Ses modèles supposent traditionnellement que les individus ne s'intéressent qu'à leur consommation ; ses applications empiriques se concentrent presque exclusivement sur les effets des politiques et des institutions sur la croissance économique.

L'assertion centrale de l'approche du développement humain, au contraire, est que le bien-être n'est pas réductible à l'argent ; il comprend l'ensemble des possibilités dont les

gens disposent pour mettre à exécution les plans de vie qu'ils ont choisis de poursuivre pour des raisons qui leur sont propres. Voilà l'origine de notre appel pour une nouvelle vision économique – une vision dont l'objectif est de faire progresser le bien-être humain, où les politiques de croissance, entre autres, sont évaluées et mises en œuvre de façon vigoureuse au regard de leur seule capacité à soutenir le développement humain à court terme et long terme.

Martin Luther King écrivait : « Le progrès humain n'est jamais le fruit tardif de l'inévitabilité. Il découle d'efforts inlassables et d'un travail persistant... Sans ce travail ardu, le temps lui-même peut se faire allié des forces de stagnation. » L'idée de développement humain exemplifie ces efforts, consentis par un groupe engagé d'intellectuels et de praticiens désireux de changer la manière dont nous pensons le progrès des sociétés.

Mais traduire dans les faits les objectifs du développement humain exige d'aller plus loin. Placer les individus au centre du développement est bien plus qu'un exercice intellectuel. Cela nécessite que le progrès soit équitable et bénéficie à tous, en transformant les individus en acteurs actifs du changement et en s'assurant que les succès du présent ne sont pas acquis au détriment des générations futures. Relever ces défis n'est pas seulement une possibilité – c'est une nécessité, dont l'urgence n'a jamais été aussi grande.

---

**Placer les individus  
au centre du  
développement  
nécessite que le progrès  
soit équitable, en  
transformant les  
individus en acteurs  
actifs du changement et  
en s'assurant que les  
succès du présent ne sont  
pas acquis au détriment  
des générations futures**

---



## La réaffirmation du développement humain

C'est en 1990 que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) publia le premier *Rapport sur le développement humain (RDH)*. Il serait bon d'en rappeler le contexte global. Le Mur de Berlin venait de tomber et le démembrement de l'Union soviétique était imminent. En Afrique du Sud, le régime de l'apartheid libérait Nelson Mandela. L'Iraq se préparait à envahir le Koweït. Augusto Pinochet quittait le pouvoir au Chili pour laisser place à un nouveau régime démocratique. Au Nicaragua, les Sandinistes avaient perdu les élections. Le parti de la Ligue pour la démocratie d'Aung San Suu Kyi remportait les élections nationales au Myanmar. À Pékin, les étudiants manifestaient pour demander des réformes politiques. Les bourses de Shanghai et de Shenzhen ouvraient leurs portes. Margaret Thatcher tenait les rênes du pouvoir au Royaume-Uni depuis plus de dix ans. Le terme « Consensus de Washington » venait d'être forgé.

Dans ce climat, le premier *RDH* se distingua en appelant avec éloquence et humanité à une approche différente de l'économie et du développement. Ces appels continuent à résonner avec force dans le monde entier et ont suscité un regain d'intérêt suite aux études récentes sur la mesure du bien-être des populations et grâce aux améliorations remarquables des données et des connaissances.<sup>1</sup> L'Encadré 1.1 retrace l'historique de ces appels récents pour les resituer dans les décennies écoulées, et présente Mahbub ul Haq, l'économiste pakistanais visionnaire qui fut le pionnier des *RDH*.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, le monde est confronté à des défis tout à la fois nouveaux et persistants. Il est devenu plus urgent d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Parmi les inquiétudes prédominantes, représentant une menace pour tout progrès futur, figurent les dégâts croissants causés à l'environnement et qui mettent la planète en péril tout en présentant des conséquences néfastes pour les pauvres. L'incertitude

prédomine en termes de stabilité économique et de sécurité globale. Sur le plan politique, la domination de deux superpuissances a été remplacée par la coexistence plus complexe de zones d'influence multiples.

Aujourd'hui, tout comme en 1990, nous commençons le premier chapitre de ce Rapport par un examen du concept. Et aujourd'hui, tout comme en 1990, le concept de développement humain est particulièrement pertinent.<sup>2</sup> Grâce au recul et à l'expérience dont nous bénéficions aujourd'hui, nous examinons ses motivations sur le plan intellectuel et en termes de politiques publiques ainsi que son évolution, mettant en lumière les travaux d'Amartya Sen.<sup>3</sup> Nous considérons également les changements qui ont affecté la réflexion sur les politiques de développement. Et nous réaffirmons le concept de développement humain en portant une attention particulière aux notions de soutenabilité, d'égalité et d'autonomisation. L'objectif est de comprendre les modèles de développement humain et la façon dont les sociétés donnent

aux individus la possibilité de vivre leur vie telle qu'ils l'entendent. Cette ambition constitue le

meilleur moyen de réfléchir au développement humain.

## Le postulat originel

Le Rapport de 1990 formulait clairement le concept du développement humain. Le premier chapitre, « Définir et mesurer le développement humain », énonçait sans ambiguïté dès ses premières lignes que :

Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, en bonne santé et d'avoir une existence riche en opportunités. Cela peut sembler une évidence. Mais celle-ci est souvent oubliée dans la course à l'accumulation des biens et des avoirs financiers.

Cet objectif n'était pas nouveau. Depuis Aristote, des grands esprits ont émis des opinions similaires. Le Rapport plaida en faveur d'un retour de balancier en direction des individus compte tenu de la disparité des progrès entre les pays en termes de développement humain dans les années 1980, décennie de crise économique, de stabilisation et d'ajustement structurel.

La courte section intitulée « Définir le développement humain » s'ouvrait sur ce qui allait devenir une formule standard :

Le développement humain est un processus qui se traduit par l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie décent sont les plus importantes. S'y ajoutent la liberté politique, la jouissance des droits de l'Homme et le respect de soi – ce qu'Adam Smith appelle la capacité de se mêler aux autres sans avoir honte de d'apparaître en public ».

Le Rapport de 1990 insista sur le fait que le développement repose sur la liberté, d'abord les choix offerts à un individu (libertés de choix), et ensuite un processus de participation

ENCADRE

1.1

### De Karachi à la Sorbonne – Mahbub ul Haq et la notion de développement humain

À entendre le discours passionné du Président français Nicolas Sarkozy en 2009, appelant à des réformes fondamentales dans la façon de mesurer le progrès et critiquant l'accent mis sur le Produit intérieur brut (PIB) dans l'évaluation du bien-être, il aurait été excusable de le considérer comme le couronnement de la pensée occidentale en matière de développement. Du podium du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, devant les statues impressionnantes, plus grandes que nature, de Pascal et de Descartes, M. Sarkozy présenta le travail d'une commission composée d'économistes éminents. Leurs recommandations appelaient des mesures élargies du progrès qui prendraient en considération les inégalités, la soutenabilité environnementale, la production non marchande et la qualité de la vie.

En fait, les éléments de langage du discours de M. Sarkozy ont commencé à être rédigés il y a plus de 40 ans, à près de 6 000 km de la ville lumière. En 1968, Mahbub ul Haq, alors économiste en chef de la Commission de la Planification du Pakistan, prononça un discours à Karachi sur le développement économique de son pays. La croissance de son économie s'était maintenue à plus de 6 pour cent par an pendant une décennie et nombreux étaient ceux dans l'audience qui s'attendaient à entendre un exposé exhaustif du succès des politiques du gouvernement par ul Haq, l'un des esprits les plus brillants du Pakistan et l'auteur du Plan Quinquennal à l'origine de ce boom économique.

Le jeune économiste fit sensation auprès de son audience en délivrant une accusation mordante de la stratégie de développement menée par son pays. Durant la période que le gouvernement appelait la « décennie du développement », les différences de revenus entre le Pakistan oriental et le Pakistan occidental avaient plus que doublé et les salaires industriels s'étaient effondrés de plus d'un tiers. Les revenus de la nation en devises étrangères ne servaient qu'à satisfaire les exigences de l'élite. Vingt-deux familles contrôlaient les deux-tiers du tissu industriel et les quatre cinquièmes du secteur bancaire et des assurances. Une croissance économique stellaire projetait une vision totalement déformée de ce que cette période signifiait pour le Pakistanais ordinaire.

Quelques années plus tard, ul Haq persuada le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de produire un rapport rédigé par des chercheurs indépendants, qui offrirait une alternative à la focalisation opiniâtre sur le PIB qui prévalait parmi les organisations internationales et les économistes – c'est ainsi que l'on vit naître le *Rapport sur le développement humain (RDH)*. L'idée d'une évaluation par les Nations Unies du progrès économique et social des pays était tellement controversée que certains pays menacèrent de boycotter le projet. Le PNUD n'abandonna cependant pas son engagement de maintenir l'autonomie et l'intégrité académique du *RDH*, de ses débuts à la présente édition du 20e anniversaire

Source : Haq et Ponzio 2008 ; ul Haq 1973 ; Jolly, Emmerij et Weiss 2009.

(libertés de processus).<sup>4</sup> Il souligna le fait que le développement humain, en raison de sa portée et de son universalité, concerne tous les pays.

Le développement humain... rassemble la production et la distribution de marchandises, et l'élargissement et l'emploi des capacités humaines. Il est centré sur les possibilités – ce que les individus devraient avoir, être et faire pour pouvoir assurer leur propre existence. En outre, le développement humain se préoccupe non seulement de la satisfaction des besoins essentiels mais aussi d'instaurer un processus dynamique de participation. Il s'applique aussi bien aux pays moins avancés qu'aux pays les plus industrialisés.

Comme Sen le déclara si éloquemment : « la double reconnaissance que les êtres humains peuvent (1) mieux se porter et (2) faire bien plus pour y parvenir, peut judicieusement être considérée comme représentant les deux thèmes centraux de l'approche du développement humain ». <sup>5</sup> Dès le début, l'approche du développement humain fut orientée vers des analyses et politiques pratiques destinées à faire progresser le bien-être, mettant l'accent sur des débats publics menés au plan national et local pour explorer les options offertes par des politiques alternatives.

Les thèmes porteurs et pertinents, énoncés dans les déclarations initiales, concernaient les déprivations, les inégalités et l'autonomisation. Le *Rapport* de 1990 décrivait les inégalités considérables entre les pays qui masquaient les déprivations sévères auxquelles étaient confrontés de nombreux individus. Il mettait en lumière les différences entre les citadins et les habitants de la campagne, entre hommes et femmes et entre riches et pauvres. Ses thèmes fondamentaux s'appuyaient sur les notions de liberté politique, de représentation, de responsabilité et de pratiques démocratiques<sup>6</sup>. Ce sont là les premiers exemples qui prouvent que le *RDH* était en avance sur son temps, un attribut qui constitue encore aujourd'hui l'une des caractéristiques du Rapport.

## L'indice de développement humain

L'indice de développement humain (IDH) constitua l'un des éléments stratégiques de la nouvelle approche. Il symbolise l'évolution de la réflexion, même s'il n'exprime pas complètement la richesse du développement humain. En tant que mesure composite de la santé, de l'éducation et du revenu, l'IDH évalue les niveaux et le progrès en utilisant un concept de développement bien plus large que celui rendu possible par le seul revenu (Figure 1.1). D'ailleurs, comme c'est le cas de toutes les mesures agrégées et exercices de comparaison à l'échelle internationale, l'IDH a un effet simplificateur et n'exprime qu'une partie des multiples facettes du développement humain.

Depuis 20 ans, l'IDH a reçu sa part de critiques. Certains contestent sa construction et sa composition. D'autres suggèrent de l'élargir à d'autres dimensions, allant de l'équité de genre à la biodiversité. Bien des préoccupations sont valables. Mais l'objectif n'est pas de construire un indicateur irréfutable du bien-être des individus – il s'agit de rectifier le tir en direction d'un développement centré sur l'individu et de promouvoir un débat sur la manière dont nous faisons avancer les progrès au sein des sociétés. L'intensification des discussions au sujet des éléments devant entrer ou non dans la composition de l'IDH – de savoir s'il est opportun ou non de regrouper des catégories distinctes, de décider de l'importance à accorder à chacune d'entre elles, de définir les processus permettant d'obtenir des données plus détaillées et de meilleure qualité – aura pour effet d'éloigner le débat de la focalisation opiniâtre axée sur la croissance, ce maître-mot qui avait depuis longtemps envahi la réflexion sur le développement.

En sa qualité de mesure alternative à une vision étroite centrée sur le revenu, l'IDH a rencontré un énorme succès. Comme on pouvait le lire dans *The Economist* en 1990 : « Moïse fit la première tentative ; Platon, Rousseau et Marx ont essayé à leur tour. Le Programme des Nations Unies pour le développement s'est fixé des objectifs extrêmement ambitieux en tentant de définir et de mesurer le « développement humain », comme il le fait dans son nouveau rapport. »<sup>7</sup>

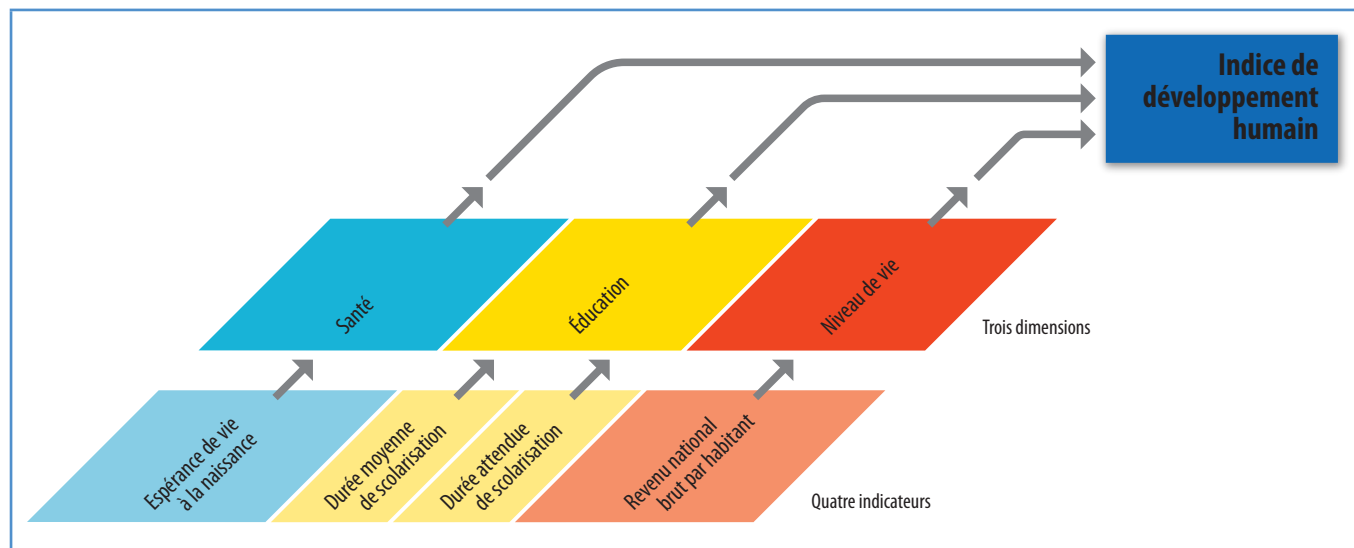
---

L'indice de développement humain évalue les niveaux et le progrès en utilisant un concept de développement bien plus large que celui rendu possible par le seul revenu

---

**FIGURE 1.1** Composantes de l'indice de développement humain

L'IDH – trois dimensions et quatre indicateurs

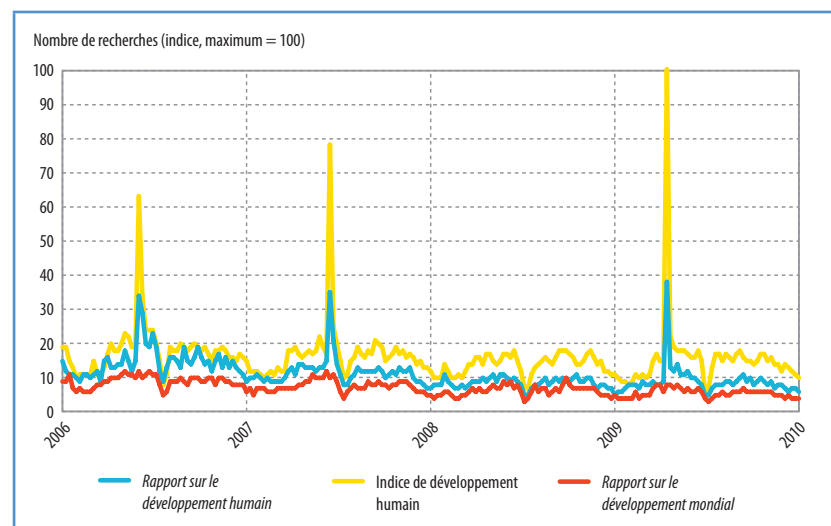


Note : Les indicateurs présentés dans cette figure sont calculés à partir de la nouvelle méthodologie. Voir l'Encadré 1.2.

Source : BRHD.

**FIGURE 1.2** Popularité du *Rapport sur le développement humain* et de l'indice de développement humain

Fréquence des recherches Google pour le *Rapport sur le développement humain*, l'indice de développement humain et le *Rapport sur le développement mondial*, 2006-2010



Note : L'axe de gauche représente, sous forme de pourcentage, le nombre de recherches effectuées par rapport au total le plus élevé obtenu par l'une des trois séries.

Source : Graphique généré à partir de Google Insights. Consulté le 9 août 2010.

En 1991, le même magazine hebdomadaire écrivait : « on trouve au cœur de ce rapport un indice simple mais ingénieux. Il a été conçu pour mesurer les résultats relatifs obtenus par les pays de manière plus subtile que les classifications fondées sur le revenu, produites chaque année par la Banque mondiale. »<sup>8</sup>

L'IDH a été la clé de voûte du RDH et un élément majeur de son succès jusqu'à ce jour. Depuis la publication de l'IDH, il a attiré l'attention des médias, du grand public, des organisations de la société civile, des chercheurs et des gouvernements dans le monde entier. À la suite de la publication du Rapport en 2009, le site Web du RDH a enregistré plus de 3 millions de visites et plus d'un demi-million de copies ont été téléchargées (Figure 1.2). Ces chiffres montrent que l'intérêt du public atteint, chaque année, un niveau record lors de la publication de l'IDH et du RDH.

Le présent Rapport apporte quelques innovations prudentes à l'IDH, tout en maintenant la simplicité et le caractère familier (voir Encadré 1.2).

L'indice de développement humain (IDH) reste une mesure globale du progrès dans trois dimensions : la santé, l'éducation et le revenu. Cependant, dans ce Rapport, nous modifions les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès en termes d'éducation et de revenu et nous changeons la façon dont ils sont agrégés.

Dans la dimension du savoir, la durée moyenne de scolarisation remplace le taux d'alphabétisation, et le taux brut de scolarisation est reformulé en durée attendue de scolarisation – à savoir, le nombre escompté d'années de scolarisation pour un enfant, compte tenu des taux bruts de scolarisation actuels. La durée moyenne de scolarisation fait l'objet d'estimations plus fréquentes pour un plus grand nombre de pays et permet de faire une distinction entre les pays, tandis que la durée attendue de scolarisation s'inscrit dans le recadrage de cette dimension en termes d'années. Idéalement, les mesures de la dimension du savoir iraient au-delà d'une estimation de la quantité afin d'évaluer la qualité, comme l'ont fait plusieurs *Rapports sur le développement humain (RDH)* nationaux et régionaux. Par exemple, le RDH des États arabes de 2003 a élaboré une mesure qui exprime tout à la fois la quantité et la qualité de l'éducation, ajustant les années moyennes de scolarisation avec les notes moyennes aux examens et tenant compte des indicateurs relatifs aux médias, à la communication et aux scientifiques formés. Cependant, il n'existe pas de mesures fiables de la qualité de l'éducation pour un nombre suffisant de pays – les évaluations transnationales portant sur les sciences, les mathématiques et le niveau de lecture des jeunes sont précieuses, mais leur couverture est limitée et leur fréquence irrégulière. Nous avons aussi envisagé de retenir d'autres critères permettant de mesurer l'aptitude d'un individu à jouir d'une vie en bonne santé, mais nous n'avons pas trouvé d'alternative qui soit viable et meilleure que l'espérance de vie à la naissance.

Pour mesurer le niveau de vie, le revenu national brut (RNB) par habitant remplace le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Dans un

monde marqué par la mondialisation, les différences sont souvent importantes entre le revenu de la population d'un pays et sa production nationale. Une partie du revenu des habitants est envoyée à l'étranger, certains habitants perçoivent des transferts venant de l'étranger et certains pays bénéficient de fonds d'aide assez conséquents. Le RNB des Philippines est largement supérieur à son PIB, et du fait de l'aide internationale, le RNB de Timor-Leste est plusieurs fois supérieur à sa production nationale.

Nous avons également reconsidéré la méthode utilisée pour agréger les trois dimensions. Nous avons opéré un changement essentiel en ce sens que nous sommes passés à une moyenne géométrique (qui mesure la valeur typique d'un ensemble de nombres). De ce fait, l'IDH de 2010 représente la moyenne géométrique des indices des trois dimensions. Une performance médiocre dans une dimension quelconque est maintenant directement réfléchiée dans l'IDH, et il n'y a plus de substituabilité parfaite à travers les dimensions. Cette méthode exprime le degré d'équilibre de chaque pays, en termes de performance, dans les trois dimensions. En tant que base pour la comparaison des réussites, cette méthode respecte également bien mieux les différences intrinsèques entre les dimensions qu'une moyenne simple. Elle reconnaît que la santé, l'éducation et le revenu constituent tous des éléments importants, mais par ailleurs qu'il est difficile de comparer ces dimensions différentes du bien-être et qu'un changement dans l'une d'entre elles ne doit pas être ignoré.

Nous maintenons la pratique qui consiste à utiliser le logarithme népérien du revenu. Le revenu contribue au développement humain, mais la contribution marginale du revenu au développement humain décroît à mesure que le revenu augmente. Et nous avons adopté comme valeur supérieure, le niveau maximum observé dans chaque dimension plutôt que d'utiliser une limite prédéfinie au-delà de laquelle les réussites sont ignorées.

Note : Pour plus de détails, voir le *Guide du lecteur* et la *Note technique 1*.  
Source : Kovacevic 2010b.

## Une attention croissante de la part des médias

Les atouts de l'IDH – et en particulier sa transparence, sa simplicité et sa résonance dans le monde entier – lui ont permis de rester à l'avant-garde de la panoplie sans cesse grandissante de mesures alternatives se substituant au produit intérieur brut (PIB) pour la mesure du bien-être.<sup>9</sup> Comme l'écrivait le *New York Times* le 10 mai 2010, « Jusqu'à présent, une seule mesure a réussi à défier l'hégémonie de la pensée centrée sur la croissance. Elle est connue sous le nom d'IDH et célèbre ses 20 ans cette année ».<sup>11</sup> Véhiculant une puissante volonté tant politique que rhétorique, l'IDH constitue

un critère précieux qui s'oppose aux mesures du développement concentrées exclusivement sur les indicateurs monétaires.

La couverture médiatique au fil des ans illustre la force du concept de développement humain et de l'IDH. En 1990, le *Financial Times* évoquait « un rapport qui ne mâche pas ses mots et qui va probablement créer des controverses au plan politique, »<sup>11</sup> alors qu'au Royaume-Uni, le *Guardian* prédisait que l'expression « les individus au centre du développement » serait certainement appelée à devenir une expression phare des années 90.<sup>12</sup> En 1999, le *Straits Times* de Singapour décrivait le RDH comme étant « la référence qui permet de juger les niveaux de développement humain

de par le monde. »<sup>13</sup> L'IDH était le « standard mondial », selon le *Daily Star* libanais en 2005.<sup>14</sup> Dès le tout premier Rapport – lorsque le *Straits Times* utilisa le faible rang occupé par l'IDH de Singapour par rapport à celui de la Corée du Sud pour appeler le gouvernement à se concentrer davantage sur l'éducation supérieure et le développement des compétences – les partisans et les activistes ont comparé les performances des pays pour stimuler des réactions en termes de politiques publiques.<sup>15</sup> L'analyse de la couverture médiatique au cours

de la décennie 2000 montre une augmentation significative de l'utilisation de l'IDH pour critiquer – et pour louer – la performance des gouvernements.

Ce Rapport réaffirme le concept du développement humain et améliore la famille de mesures qui stimulent le débat et la réflexion autour du développement humain. Avant de passer à cette étape, nous examinons les multiples manières dont les *RDH* successifs ont continuellement guidé et influencé la réflexion et le discours sur le développement.

## Les Rapports sur le développement humain : en avance sur leur temps

Le Rapport de 1990 a été lancé à la suite d'une période de crises économiques et de crises d'endettement aiguës, lorsque la réflexion politique était dominée par des notions de stabilisation et d'ajustement. Bien des pays en développement étaient confrontés à des contextes pervers, notamment : déclin des revenus de l'exportation, réduction des entrées de capitaux, augmentation des taux d'intérêt et escalade de la dette extérieure. Les pays se voyaient dans l'obligation de se tourner vers l'extérieur pour obtenir des aides financières – typiquement par le biais des institutions financières internationales dans le cadre d'un accord qui imposait des mesures de stabilisation et des réformes dites d'ajustement structurel visant à un taux d'inflation très bas, un rôle réduit de l'État et une orientation vers l'extérieur – le Consensus de Washington. Cette solution n'était pas universelle, et des idées plus hétérodoxes, en particulier celles qui favorisaient des interventions plus actives de l'État, avaient encore des adeptes – de la façon la plus évidente en Chine, en Inde et au Viet Nam.

Mais dès le début des années 90, le Consensus de Washington avait atteint une quasi-hégémonie, et, en termes de développement, le courant de pensée dominant affirmait haut et fort que, pour engranger un maximum de résultats probants, il fallait s'en tenir aux dogmes fondamentaux de la libéralisation économique et de la déréglementation.<sup>16</sup> Nombre de pays

occidentaux décidèrent également de réduire le rôle du secteur public dans l'économie et d'alléger les réglementations. Les privatisations affectèrent les services ferroviaires et postaux, les compagnies aériennes, le secteur bancaire et même les réseaux de services publics.

Dès son début, le *RDH* s'attachait à contester explicitement l'approche orthodoxe et établit une tradition qui s'appliquerait à une gamme de sujets importants pour les politiques de développement. Mahbub ul Haq rassembla un éminent groupe de penseurs experts du développement pour explorer une approche novatrice du développement humain au sein du PNUD, qui s'appuyait sur différents mouvements critiques vis-à-vis des approches économiques conventionnelles du développement. Parmi ces divers mouvements figurait un groupe influent préoccupé par le respect des besoins essentiels, des personnes souhaitant donner la priorité à l'enfance ainsi qu'une diversité d'entités militantes préoccupées par la faim et la justice sociale en termes plus larges.<sup>17</sup>

L'approche par les capacités d'Amartya Sen posa les fondements philosophiques du développement humain, puisant dans une longue tradition d'éminents penseurs influents. La notion de développement humain suscita un grand intérêt et de nombreux adeptes en raison de ses critiques à l'encontre du PIB et de son orientation éthique bien définie quoique souple. Cet élan fit naître une discussion dynamique et réfléchie (voir

Encadré 1.3), nourrie par l'importance accordée à la primauté d'un débat public informé qui, au fil des ans, laissait la porte ouverte à des phases de réexamen et de perfectionnement.

## Contributions au débat sur le développement

En tant que rapports mondiaux indépendants, les *RDH* ont contesté les idées traditionnellement répandues. Ils ont lancé des thèses novatrices dont certaines ont suscité la controverse à leur époque, considérées autrefois comme avant-gardistes mais depuis lors plus largement acceptées.

### Les Objectifs du Millénaire pour le développement

Le développement humain a besoin d'objectifs spécifiques tels que l'alphabétisation ou l'éducation fondamentale pour tous. Et il doit être un objectif global, la priorité du développement.

—*Rapport sur le développement humain 1991* : 178

Les Rapports de 1990-1994 appelaient de leurs vœux des programmes de développement international axés sur la pauvreté et basés sur un accord entre les pays développés et les pays en développement. Cet accord devait avoir des objectifs plus opérationnels, c'est-à-dire « des cibles globales pour le développement humain », y compris la réduction de moitié de la pauvreté monétaire, et des objectifs similaires pour l'éducation fondamentale, les soins de santé primaire, l'eau potable et la malnutrition<sup>18</sup>. Ces Rapports plaidaient également en faveur de stratégies de développement nationales participatives fondées sur des budgets réalistes pour atteindre ces objectifs – et à bien des égards annonçaient l'avènement de la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement qui émergèrent à la fin de la décennie.

En septembre 2000, 189 chefs d'État et de gouvernement adoptaient la Déclaration du

## ENCADRÉ 1.3

### Le développement humain et les capacités : fondements intellectuels et évolution

Parallèlement à la publication annuelle du *Rapport sur le développement humain (RDH)* mondial et à plus de 700 *RDH* nationaux et régionaux, on assiste, depuis 1990, à un véritable foisonnement d'ouvrages consacrés à l'approche du développement humain par les capacités. Une littérature importante a émergé concernant les aspects plus subtils de la théorie et de la méthode de mesure. Par exemple, des travaux de recherche effectués dans le domaine de l'éducation et des capacités ont permis de clarifier les distinctions entre les politiques favorisant le capital humain et celles destinées à faire progresser l'éducation pour le développement humain. Cette approche a été appliquée aux droits de l'Homme, aux infirmités, à la santé, à la croissance, aux pratiques démocratiques et aux groupes défavorisés.

Le livre d'Amartya Sen paru en 2009, *The Idea of Justice*, est peut-être le plus important de ses récents ouvrages. Il y développe une critique incisive de l'idée dominante de la philosophie politique contemporaine, illustrée par l'affirmation de Rawls selon laquelle il est possible de s'accorder sur la définition d'une société équitable et des règles et des institutions qui lui sont associées. Sen soutient qu'il est impossible de parvenir à un accord parfait en raison des différences de vues entre des individus pourtant rationnels – mais, de façon bien plus cruciale, il affirme qu'un tel accord ne constitue pas non plus une condition nécessaire. Nous pouvons nous entendre sur le fait que certaines situations sont meilleures que d'autres. Nous pouvons identifier les injustices flagrantes que les individus et les sociétés doivent éliminer. Par conséquent, nous n'avons pas besoin de nous entendre sur la forme que pourrait prendre une société parfaitement juste, dès lors que ces principes nous fournissent des informations suffisantes pour réduire l'injustice : « ce qui tend à « enflammer les esprits » au sein d'une humanité en souffrance ne peut que revêtir un intérêt immédiat pour la conception des politiques publiques et l'identification des injustices ».

Comme c'est le cas en général avec les *RDH*, la perspective offerte par Sen éclaire le présent Rapport – en particulier lorsque nous nous attachons à comparer les pays plus performants aux pays moins performants en termes de développement humain et à nous pencher sur des injustices évidentes. Nous nous inspirons également de la notion fondamentale, selon laquelle notre inaptitude à créer un monde parfait ne devrait pas nous écarter de notre objectif consistant à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour produire des changements. Une telle démarche a d'importantes répercussions pratiques sur les choix de politique.

Source : ul Haq (1995) ; Sen (1985a, 1999, 2009b) ; Jolly, Emmerij et Weiss (2009) ; Fukuda-Parr (2003) ; Rawls (1971).

Millénaire des Nations Unies – avec des engagements pour une coopération internationale quant à la paix, la sécurité et le désarmement, le développement et l'éradication de la pauvreté, la protection de l'environnement ; et les droits de l'Homme, la démocratie et une bonne gouvernance, sur la base d'un ensemble de valeurs fondamentales comprenant la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage des responsabilités.<sup>19</sup>

En tant que moyen de promotion du développement et de l'élimination de la pauvreté, la Déclaration définissait un ensemble d'objectifs qui devinrent les Objectifs

**La notion de sécurité humaine englobe la protection contre les menaces chroniques, telles que la famine, et contre tout événement brutale – qu'il s'agisse de violence, de tremblements de terre ou de crises financières**

du Millénaire pour le développement et qui ont réussi à recueillir un large soutien international grâce à l'engagement actif d'acteurs institutionnels clés et de la société civile.<sup>20</sup> Les objectifs et les cibles qui leur sont associées traduisent des engagements portant sur la pauvreté monétaire extrême, l'éducation primaire, l'équité de genre, la mortalité infantile, la santé maternelle, le VIH et le SIDA, le paludisme et autres maladies, la soutenabilité environnementale, et les partenariats globaux pour le développement.<sup>21</sup>

D'un point de vue conceptuel, les Objectifs du Millénaire pour le développement permettent de définir et de quantifier certaines priorités essentielles du développement humain, car elles reposent sur un niveau de réussite minimum. Ils reflètent les possibilités et les limites du consensus prévalant au sein de la communauté internationale à un instant donné, et en grande partie ne tiennent pas compte – entre autres dimensions importantes – de l'inégalité et des libertés d'action.<sup>22</sup> Le développement humain est un cadre de travail élargi qui comprend les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais accorde une grande importance à des principes plus nobles tels les droits de l'Homme, la démocratie et la participation, afin de tracer des orientations facilitant le changement. L'appui que les Objectifs du Millénaire pour le développement ont suscité dans le monde entier a permis de stimuler le débat et de motiver les avancées en ce qui concerne les priorités du développement humain

### *Sécurité humaine*

En dernière analyse, le sentiment de la sécurité humaine, c'est un enfant qui ne meurt pas, une maladie qui ne se propage pas, un emploi qui n'est pas supprimé, une tension ethnique qui ne dégénère pas en violence, un dissident qui n'est pas réduit au silence. La sécurité humaine n'est pas une question d'armement, mais une question de vie humaine et de dignité.

—*Rapport sur le développement humain 1994* : 23

Dans son édition de 1994, le *RDH* présentait le concept de sécurité humaine et le définissait selon les termes suivants : « se libérer de la peur et se prémunir contre le besoin » et « d'une part, la protection contre les menaces chroniques, telles que la famine, la maladie et la répression et, d'autre part, la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne ou de porter préjudice à son organisation dans les foyers, sur le lieu de travail ou au sein de la communauté. » Ce concept de sécurité humaine constituait un changement radical dans la réflexion sur la paix et la prévention des conflits. Ce *RDH* plaidait aussi en faveur de la création d'un Fonds mondial, dont la mission serait d'apporter des solutions aux menaces touchant tous les individus du point de vue de la sécurité humaine, et apportait son soutien à la « Taxe Tobin » sur les transactions réalisées sur les marchés de change dont le produit servirait à financer le développement. L'idée de sécurité humaine se décline directement en parallèle à celle de développement humain, et le *RDH* de 1994 contribua au rapprochement de ces deux agendas.<sup>23</sup> Et comme l'expliquait ce *RDH*, le développement humain et la sécurité humaine sont des concepts distincts – le premier se rapportant à l'élargissement des libertés des personnes et le second à la protection contre les menaces pour les libertés essentielles. La sécurité humaine exige que l'on se préoccupe de tous les risques pesant sur le développement humain, et pas seulement des situations de conflit ou de post-conflit ou d'États fragiles. La notion englobe la protection contre les menaces chroniques, telles que la famine, la maladie et la répression et, d'autre part, la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne – qu'il s'agisse de violence, de tremblements de terre ou de crises financières.<sup>24</sup>

Ce concept élargi de sécurité humaine contraste avec une approche plus ancienne et plus étroite qui trouvait écho auprès des travailleurs humanitaires et des militaires. Selon la conception traditionnelle, la sécurité se définissait comme la protection des frontières territoriales d'un pays, et sa variable focale était l'agression territoriale. Le nouveau



paradigme de la sécurité humaine procède à un déplacement de l'unité d'analyse des territoires vers leurs habitants, et considère les menaces multiples pouvant ébranler leur sécurité, leur dignité et leurs moyens d'existence. Il examine également toutes les menaces susceptibles d'affecter le développement humain, y compris la violence, et étudie comment la pauvreté entraîne la violence et comment la violence, ou la menace de violence, contribuent à la pauvreté. Il analyse également les compromis entre les investissements militaires et les investissements dans la survie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes. La sécurité humaine n'est pas une alternative au développement humain – il en constitue une partie critique axée sur la création d'un ensemble minimum de capacités et entend les protéger contre des menaces omniprésentes.

Ce concept de sécurité humaine est depuis devenu le pilier central sur lequel reposent plusieurs initiatives mondiales<sup>25</sup>, a été retenu par des gouvernements nationaux<sup>26</sup> et se reflète dans les programmes et les réflexions politiques d'organisations intergouvernementales régionales<sup>27</sup>. Le concept a conservé toute sa portée et son actualité, et constitue encore aujourd'hui le fil conducteur du Rapport du secrétaire Général de 2010 et le débat qui l'a suivi à l'Assemblée générale des Nations Unies.<sup>28</sup>

### ***Droits de l'Homme***

Les droits de l'Homme sont les droits dont disposent toutes les personnes, en vertu de leur condition humaine, pour vivre libres et dans la dignité. Ces droits confèrent à chacun des créances morales sur le comportement des autres individus, ainsi que sur la structure des dispositifs sociaux. Ils sont universels, inaliénables et indivisibles.

—*Rapport sur le développement humain 2000* : 16

Le Rapport de 2000 proposa un cadre intellectuel permettant à la communauté des droits de l'Homme de s'intéresser de manière plus productive à la notion de

« développement ». Il soutint l'idée qu'un niveau de vie décent, une nutrition adéquate, des soins de santé, une éducation et une protection contre les calamités sont des droits de l'Homme et ne sont pas seulement des objectifs de développement, et que la pauvreté est un défi qui relève des droits de l'Homme.

Les droits de l'Homme et le développement humain ont bien des choses en commun.<sup>29</sup> Depuis, la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, qui s'instaure en défenseur des droits de l'Homme, a eu une influence considérable en matière de protection de la vie des personnes. Des conventions internationales et des protocoles, et leur traduction en lois nationales, ont donné un statut légal à des revendications normatives. Les droits de l'Homme ont également un attrait politique et de nombreux groupes de la société civile se sont mobilisés pour les protéger et les faire avancer.<sup>30</sup> Les principes des droits de l'Homme constituent le complément du développement humain en fournissant des garanties ou des interdictions absolues contre toute violation, comme celles affectant les communautés minoritaires.

Le développement humain se concentre sur l'autonomisation des individus ou des groupes ; les droits de l'Homme sur les garanties structurelles. Dans le temps, des initiatives citoyennes nationales et globales ont élargi les paramètres des droits de l'Homme, tels les nombreux mouvements dans le monde à qui l'on doit la Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes et les campagnes pour les conventions pour la réglementation des mines terrestres.<sup>31</sup>

Les droits de l'Homme englobent des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que des libertés politiques et sociales. Le développement humain recouvre, lui aussi, ce vaste programme. Pour parvenir à concrétiser les droits de l'Homme et les faire évoluer, il s'agit d'établir des critères de référence et des objectifs progressifs, de définir des stratégies de mise en œuvre et de suivi et de réviser la législation existante. Le développement humain vient ainsi compléter la mise en pratique des droits de l'Homme, à condition de prêter une attention permanente aux

---

**Le développement humain se concentre sur l'autonomisation des individus ou des groupes ; les droits de l'Homme sur les garanties structurelles**

---

passerelles entre les objectifs, les priorités et les compromis en matière de stratégies. Cette force complémentaire du développement humain se manifeste dans son aptitude à pouvoir réagir à des situations de nature diverse et évolutive, à identifier les obstacles entravant le progrès humain, à trouver des opportunités pour la création de synergies, et à stimuler les solutions à l'échelon local.

### *Développement durable*

Le développement humain et le développement durable sont compatibles. Ils s'intègrent au même dessein global.

—*Rapport sur le développement humain 1994* : 19

Dans ses premières éditions, le *RDH* a attiré l'attention sur les menaces environnementales, y compris la crise de l'eau dans le monde et le changement climatique. Le premier *RDH* soulignait déjà l'importance d'un environnement sûr – « de l'eau propre, des aliments sains et de l'air non pollué » – parmi les libertés des individus. Le Rapport de 1994 discutait de la sécurité environnementale et dès 1998 le *RDH* reconnaissait les injustices associées à la dégradation environnementale – pluie acide, destruction de la couche d'ozone et changement climatique – dont les pauvres souffrent le plus.

Le Rapport de 2006 exposait les injustices en matière d'utilisation de l'eau et ses implications pour le développement humain : il montrait que des habitants des bidonvilles d'Afrique subsaharienne paient l'eau potable plus cher que les résidents de Paris ou de New York. C'est à travers le prisme du développement humain que le *RDH* de 2007/2008 a mis en évidence le tribut à payer en raison du changement climatique, en l'occurrence les trappes à pauvreté intergénérationnelle provoquées par les perturbations climatiques ainsi que le phénomène dit de « la ségrégation en matière d'adaptation ». Il était en cela le premier rapport majeur sur le développement à examiner les répercussions de la hausse des températures – prouvée par la fonte des calottes

glaciaires – le changement des schémas des précipitations à l'échelle locale, la montée des niveaux de la mer et une adaptation forcée pour certains groupes parmi les plus vulnérables de la planète.

Dans le monde entier, les gens considèrent maintenant le changement climatique comme une menace sérieuse à leur bien-être<sup>32</sup>. L'idée que le monde est confronté à l'un des défis les plus importants de son histoire est de nos jours plus largement acceptée – à savoir la menace d'un changement climatique provoqué par la race humaine avec des conséquences potentiellement catastrophiques, qui en grande partie étaient imprévisibles à l'époque, en 1990. Différents *RDH* ont contribué, aux côtés d'autres rapports majeurs, à transformer le paysage des politiques publiques et à élargir l'acceptation du respect de l'environnement et de la notion de soutenabilité, y compris le changement climatique.

Le développement humain ne peut être dissocié d'un développement durable.<sup>33</sup> L'universalisme, remontant à Kant, est au cœur du développement humain ; il exige d'accorder aux générations futures la même attention que celle qui est portée à la génération actuelle.<sup>34</sup> Le développement humain s'attache à permettre aux individus de vivre longtemps, en bonne santé, d'être éduqués et d'avoir une existence valorisante. L'objectif d'un développement durable est de faire en sorte que les générations futures puissent bénéficier des mêmes avantages. Le développement durable, s'il n'est pas durable, n'est pas un véritable développement durable.

La définition la plus souvent citée du développement durable est un « développement qui satisfait aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les futures générations de satisfaire aux leurs. »<sup>35</sup> Mais dans la pratique, certaines discussions sur la soutenabilité se concentrent sur la croissance et la consommation que l'on connaîtra à l'avenir, d'autres tentent d'assurer la survie des espèces malgré le changement climatique, et d'autres encore donnent une importance intrinsèque à l'écosystème. Des aspects essentiels du développement durable tels que l'éducation sont parfois considérés comme de simples

outils, comme un investissement destiné à produire un apport utile à l'avenir.

L'intérêt que le développement humain porte à la multidimensionnalité s'intègre harmonieusement aux approches classiques adoptées à l'égard de la soutenabilité, et rappelle ainsi à chacun qu'il est tout aussi important d'entretenir le débat sur les aspects méritant une place primordiale au sein de la durabilité, que sur les moyens à mobiliser pour parvenir à cet objectif. Le concept même du développement humain veut que les personnes disposent de libertés et de choix leur permettant de satisfaire leurs besoins, leurs désirs et leurs aspirations. Dans le temps présent, il est évident que les générations à venir n'ont pas la possibilité de prendre des décisions à leur propre sujet ; par contre, le pouvoir de préserver des conditions favorables à leur agencéité future est entre nos mains. Le développement humain nous sensibilise également au fait que l'équité intragénérationnelle a le même degré d'importance que l'équité intergénérationnelle.<sup>36</sup>

\* \* \*

Cette discussion a permis de dégager plusieurs exemples qui montrent comment les *RDH* mondiaux, par le biais du prisme du développement humain, ont permis de générer des concepts, des mesures et des politiques qui étaient en avance sur leur temps. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin dans ce Rapport. Parmi ceux-ci figure le Rapport de 1995, qui présentait une panoplie de propositions novatrices concernant l'équité de genre et l'autonomisation des femmes, reconnaissant en particulier l'importance du travail non rémunéré et qui donnait la première estimation globale de la valeur de la production non monétisée par les femmes et par les hommes dans les activités économiques et domestiques.<sup>37</sup> De même le *RDH* de 1997 opérait une distinction entre la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire et attirait l'attention sur le pouvoir politique et le rôle moteur qu'il joue dans les tendances de la pauvreté – c'était donc un précurseur à l'élargissement de la réflexion sur

ces problématiques dans le débat entourant le développement international, et un précurseur au *Rapport sur le développement humain* de 2000/2001 de la Banque mondiale relatif à la lutte contre la pauvreté.<sup>38</sup> Et comme nous allons le constater dans les discussions ultérieures de ce Rapport, plusieurs *RDH*, notamment ceux de 1993 et de 2002, ont exploré les valeurs intrinsèques de la liberté politique. Ils ne se sont pas contentés de plaider en faveur d'une « bonne gouvernance », ou d'une gouvernance des marchés, mais ils ont aussi préconisé une gouvernance démocratique plus inclusive en tant que priorité sur le plan politique.

### Évolutions dans les débats concernant le développement

La caractérisation faite en 1944 par Karl Polanyi de la marche du changement politique se manifeste encore aujourd'hui à bien des égards importants. Au cours de l'histoire des pays maintenant développés, il discerna sur le long terme un effet de balancier allant de la réglementation de l'État vers la loi des marchés, et son retour cyclique, au fur et à mesure que les conséquences d'un régime aboutissaient à des réactions sur le plan politique et à un renversement de la situation en termes de formulation des politiques publiques. Des analyses plus récentes montrent que ce balancier continue son mouvement tout au long du 20<sup>e</sup> et du 21<sup>e</sup> siècles. Le concept de Polanyi constitue un prisme utile qui nous permet de voir les choses sous un autre angle.<sup>39</sup>

La réflexion en matière de développement a évolué considérablement dans le temps, commençant par l'idée que les investissements en capitaux nourrissent à la fois la croissance et le développement, puis passant successivement au rôle du capital humain, au rôle des marchés et des politiques, au rôle des institutions, et plus récemment au rôle de l'autonomisation des groupes et des individus et de l'appropriation par les pays.<sup>40</sup>

Aujourd'hui, il n'existe pas de consensus sur les politiques de développement.<sup>41</sup> Mais, de nouvelles tendances émergent. Nombreux sont ceux qui ont interprété la crise financière,

---

**Le développement humain nous sensibilise également au fait que l'équité intragénérationnelle a le même degré d'importance que l'équité intergénérationnelle**

---

---

Les nouvelles orientations de la réflexion sur le développement reconnaissent qu'il n'existe pas de solution universelle et qu'il est impératif d'identifier et d'élaborer des stratégies adéquates au niveau local

---

symbolisée par l'effondrement du géant financier américain Lehman Brothers, comme un rappel brutal des risques d'une libéralisation débridée. Nous n'avons pas encore une idée très claire de l'impact que la crise a eu sur les modes de réflexion concernant le développement ; mais, comme plusieurs analyses vont le révéler dans ce Rapport, il existe un retour de balancier vers des politiques publiques qui seront appelées à jouer un rôle plus actif et vers un objectif de développement à visage plus humain. Les premières pousses de la prochaine « grande idée » voient déjà le jour, et méritent une analyse plus approfondie, comme nous l'affirmons au Chapitre 6.

#### *Courants complémentaires et concurrents*

Depuis un certain temps déjà, on considère de plus en plus que l'ensemble de mesures classiques en matière de développement – le Consensus de Washington – est insoutenable en tant que solution de prescriptions universelles, bien qu'il demeure encore très influent dans de nombreux milieux. Il existe diverses orientations dans la réflexion actuelle sur le développement ; toutes ne sont pas nouvelles, et certaines sont complémentaires. Leur incidence sur le domaine pratique est variable selon les pays. Plusieurs d'entre elles reflètent l'influence de l'approche du développement humain :

- Reconnaître la nécessité d'une action publique dans la réglementation de l'économie, dans la protection des groupes vulnérables et la production de biens publics – tout à la fois traditionnels (santé, éducation, infrastructure) et nouveaux (maîtriser les menaces causées par le changement climatique).
- Mettre en œuvre les multiples dimensions du bien-être – aller au-delà des mesures monétaires de la pauvreté et du revenu moyen – et inclure la vulnérabilité aux risques et aux impacts. Grâce à l'emploi de données et de techniques de meilleure qualité pour exprimer les dimensions « manquantes », cette tâche est de plus en plus réalisable.<sup>42</sup>
- Considérer la pauvreté, la croissance et l'inégalité comme un tout essentiellement indivisible – la réduction de la pauvreté ne dépendant pas seulement du taux

de croissance, mais aussi des niveaux et des changements dans la répartition des revenus.<sup>43</sup> Une croissance rapide ne doit pas être le seul objectif en matière de politique publique car elle ignore la notion de répartition du revenu et néglige (et peut même fragiliser) la durabilité de la croissance.

- Accorder une importance plus explicite aux risques posés par le changement climatique, présentés de façon fort percutante par le Rapport Stern<sup>44</sup> et les RDH de 2007-2008, qui appelaient à une action internationale robuste et rapide qui s'appuie sur des efforts nationaux et régionaux.

Les nouvelles orientations de la réflexion sur le développement reconnaissent qu'il n'existe pas de solution universelle, que les bénéfices des réformes varient en fonction des circonstances, et qu'il est impératif d'identifier et d'élaborer des stratégies adéquates au niveau local.<sup>45</sup> L'appropriation par les pays est considérée comme étant critique, parce que sans elle, les réformes ne seraient pas soutenables et parce qu'un manque d'engagement de la part des pays dans la formulation de la politique signifie que cette politique est, de par sa nature même, inappropriée. Nous reconnaissons davantage les limitations de l'aide extérieure, de même que son impact potentiellement négatif lorsque sa préparation et sa mise en œuvre ont été bâclées.

Tous ces courants ont été associés à des tentatives visant à mieux comprendre la richesse et le caractère multidimensionnel de l'expérience ainsi que l'importance du contexte local, ces thèmes ayant été illustrés de façon vivante dans des études aussi révolutionnaires que *Voices of the Poor*<sup>46</sup> et dans de nombreux RDH locaux, nationaux et régionaux (Encadré 1.4).

#### *Les institutions tributaires de leur contexte*

On constate que les institutions jouent un rôle de plus en plus important – bien qu'il y ait divergence de vue sur la nature des aspects auxquels il faut donner de l'importance. Les nouvelles règles économiques institutionnelles insistent sur les droits de propriété et l'État de droit, et misent sur les outils plus actifs que

sont la participation et la responsabilisation. Et parallèlement, il y a une reconnaissance du fait que le contexte va affecter les décisions pour savoir quelles formes et fonctions institutionnelles sont appropriées – et que la volonté d'imiter ou de transplanter les bonnes pratiques a peu de chances d'aboutir aux résultats escomptés.<sup>47</sup> Les auteurs de ces récentes publications ont redécouvert quelques-uns des principes fondamentaux de la tradition institutionnaliste, à savoir que toutes les économies sont encadrées dans les institutions sociales, et qu'il n'existe aucun système de marché autorégulateur qui soit indépendant de ces institutions.<sup>48</sup>

Vers le milieu des années 2000, plusieurs contributions ont mis en avant cette nouvelle hétérodoxie. L'Agenda de Barcelone pour le développement de 2004, élaboré par un groupe d'économistes issu à la fois de pays développés et de pays en développement, mettait l'accent sur les enseignements clés que l'on pouvait tirer de ces deux dernières décennies. Parmi les points forts figuraient : de bonnes institutions, une meilleure équité, une politique fiscale prudente et un équilibre adéquat entre les marchés et l'État. Dans leur appel, ils réclamaient un environnement propice à l'expérimentation ainsi que l'adaptation des politiques publiques afin de pouvoir surmonter diverses entraves existant au niveau national.

Peu après, la Banque mondiale publia un document intitulé *Economic Growth in the 1990s*, qui présentait une réévaluation de grande envergure des approches adoptées au regard des réformes de politique. Le rapport mettait en lumière la variation des résultats de la croissance parmi des pays ayant des régimes de politique similaires, ce qui constituait un virage radical par rapport à l'approche universelle du Consensus de Washington.<sup>49</sup> En 2008, la Commission Spence sur la croissance et le développement – avec l'appui de la Banque mondiale et de plusieurs gouvernements de pays développés – confirmait la validité de ces résultats, en affirmant que, pour une croissance soutenue, « il n'existe pas de formule générique. Chaque pays a ses caractéristiques particulières et une

expérience historique qui doivent se refléter dans sa stratégie de croissance. »<sup>50</sup> Les succès économiques récents du Brésil, de la Chine et de l'Inde témoignent de cette nouvelle hétérodoxie.

ENCADRÉ

1.4

## Le développement humain en action : régional, national et local

En 1992, une équipe composée d'universitaires, de représentants de la société civile et des Nations Unies se lança dans une direction nouvelle en publiant le premier *Rapport sur le développement humain (RDH)* national au Bangladesh. Cette initiative donna l'exemple – exemple bientôt repris par d'autres pays, dans de nombreux cas avec le soutien des Bureaux locaux du Programme des Nations Unies pour le développement. À ce jour, quelque 700 *RDH* nationaux, régionaux et locaux ont été publiés – s'inspirant des *RDH* mondiaux, s'inspirant l'un l'autre, et s'inspirant des débats concernant le développement local et régional. Ces Rapports invitent vivement les gouvernements et autres parties prenantes à assumer un rôle actif, qu'il s'agisse de leaders d'opinion ou de groupes dont la voix n'a été que peu entendue auparavant. Les discussions, menées au sein de groupes de réflexion, et les enquêtes ponctuelles permettent d'aboutir à des perspectives tant nouvelles que critiques. La participation de réseaux composés d'experts locaux contribue à assurer la robustesse et la crédibilité des Rapports.

Les Rapports ont exploré le rôle de l'État et la synergie entre les dimensions collectives et individuelles du développement humain. Par exemple, le *RDH* du Guatemala de 2005 et le *RDH* du Liban de 2008 ont abordé les questions sensibles de la citoyenneté et de la diversité dans des sociétés marquées par des tensions profondément enracinées. Le *RDH* de Bosnie-Herzégovine de 2009 analysait ces problématiques dans l'optique de la reconstruction du capital social. De plus, dans le cadre du *RDH* du Brésil de 2009-2010, des débats d'envergure nationale menés dans les médias ont tenté de construire une vision partagée de la société.

Les *RDH* régionaux et nationaux ont souvent cherché à identifier quels éléments entravaient une pleine participation, au sein de la société, de groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées, celles vivant avec le VIH et le SIDA, les jeunes, les personnes âgées et les minorités. À titre d'exemple, on peut citer des *RDH* régionaux consacrés au problème des Roms et à l'inclusion sociale et le *RDH* du Swaziland de 2008 concernant le VIH et le SIDA.

Récemment, nous avons vu une véritable prolifération de Rapports dédiés au changement climatique. Le *RDH* de la Croatie de 2009 considérait les impacts néfastes potentiels sur la pêche, l'agriculture et le tourisme. Le *RDH* de la Chine en 2010 mettait en lumière les réponses que l'on peut éventuellement apporter, notamment l'implantation de communautés à faible émission de carbone pour les millions de personnes qui continuent de migrer vers les centres urbains.

Des *RDH* régionaux se sont penchés sur des questions critiques concernant la gouvernance, avec des implications transfrontalières. Le *RDH* des États arabes de 2009 avait pour thème les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine dans la région. Le *RDH* régional Asie de l'Est et Pacifique de 2008 reconnaissait l'effet disproportionné de la corruption sur les pauvres et envisageait l'instauration de codes de déontologie pour les secteurs publics et privés, et étudiait le rôle que les groupements citoyens pouvaient jouer dans les mécanismes qui assurent le suivi de la responsabilisation.

Dans la pratique, les Rapports ont besoin de l'appui des milieux officiels, mais les gouvernements peuvent émettre des objections, et le font souvent, au sujet des thèmes à caractère sensible qui sont traités dans ces Rapports.

Source : Pagliani 2010. Voir aussi [www.hdr.undp.org/fr/mdh/](http://www.hdr.undp.org/fr/mdh/).

Des informations et des analyses de meilleure qualité ont permis de nourrir les discussions, les débats et les décisions au sujet des priorités gouvernementales

### *Vers une plus grande responsabilisation*

Au fil des ans, on a assisté à une focalisation accrue sur les mécanismes de contrôle, alliée à un mouvement militant en faveur d'une plus grande responsabilisation au niveau de l'État et des donateurs. Une gestion axée sur les résultats, comprenant l'utilisation d'indicateurs de performance lors des allocations budgétaires, est apparue dans plusieurs réformes du secteur public. Le Consortium de PARIS21, lancé en 1999 par les Nations Unies et d'autres agences internationales, plaide en faveur d'investissements à réaliser dans la collecte de données et encourage une culture de définition des politiques publiques, de contrôle et d'évaluation dûment documentée. La Stratégie pour l'inclusion sociale de l'Union européenne, convenue en 2001 à Laeken, Bruxelles, fait intervenir un ensemble de 14 indicateurs essentiels (entre autres ceux utilisés pour mesurer la pauvreté de revenu et l'inégalité, les programmes de travail et à caractère social) afin de tester et surveiller les plans nationaux<sup>51</sup>.

La plus grande portée de l'Internet et des systèmes de données basées sur le Web permet d'expliquer l'explosion des données sur la performance et les activités du secteur public dans les pays développés et les pays en développement. Ces informations procurent une meilleure compréhension des liens entre les apports, les résultats, la production et les impacts – à savoir les dépenses affectées au secteur de l'enseignement, le nombre d'élèves, le niveau de connaissances des diplômés et la différence que leur éducation est capable de faire tant du point de vue de leurs opportunités personnelles que pour la société en général. En 1996, par exemple, la quasi-totalité des pays européens ont progressivement adopté la méthodologie consistant à mesurer directement la production du secteur public, ce qui eut un effet sensible sur les chiffres enregistrés pour la croissance. Des informations et des analyses de meilleure qualité ont permis de nourrir les discussions, les débats et les décisions au sujet

des priorités gouvernementales, même s'il reste d'importantes limitations en ce qui concerne les données, comme nous le montrons dans ce Rapport.

À l'heure actuelle, les discussions portant sur l'efficacité des programmes peuvent fréquemment tirer parti des résultats découlant d'expériences réalisées méthodiquement aussi bien sur une base aléatoire que contrôlée. Mais ces expériences procurent uniquement des réponses précises, et certes probantes, à des questions spécifiques, telles que : quelles ont été les répercussions d'une intervention visant à réduire l'absentéisme des enseignants dans les villages ruraux du Rajasthan en Inde ?<sup>52</sup> Cette approche présente un inconvénient, en ce sens qu'elle ignore les questions structurelles plus larges et, souvent, les mécanismes sous-jacents qui engendrent les résultats.<sup>53</sup> En raison de leur ciblage délibérément étroit, ces méthodes d'évaluation n'ont eu qu'une influence limitée au regard des politiques publiques.

### *Le bonheur et la perception subjective du bien-être*

En dernier lieu, nous nous arrêtons brièvement sur la vague d'intérêt que l'on porte au bonheur et au bien-être subjectif.<sup>54</sup> Ce regain d'intérêt a été stimulé par la constatation que ni le revenu, ni l'IDH, ne suffit à expliquer le bonheur, comme nous avons pu le noter lors des travaux de recherche effectués avant la publication de ce Rapport.<sup>55</sup> Des mesures subjectives présentent un grand attrait et sont relativement faciles à collecter. Tout concourt à prouver que le bonheur est une notion qui fluctue entre la joie et la peine ; une simple question suffit à le quantifier.<sup>56</sup> Les états subjectifs ont sans conteste une valeur intrinsèque et pratique, et peuvent fournir des points de vue fascinants sur la valeur que les personnes placent sur d'autres aspects de la vie. Cependant, comme nous allons le voir plus loin dans la discussion, le bonheur constitue un complément à d'autres indicateurs, plutôt que d'en être la seule composante.

## La vitalité jamais démentie du développement humain

Le développement humain est un concept délibérément souple – et suffisamment robuste et vibrant pour servir de modèle au siècle qui s’ouvre devant nous. Comme la présente discussion le suggère, et comme le montrent les chapitres qui suivent, le développement humain est pertinent à travers le temps, les idéologies, les cultures et les classes. Cependant, il doit toujours être spécifié en fonction d’un contexte, comme dans les *RDH* locaux, nationaux et régionaux, et doit pouvoir se prêter à l’analyse et aux débats publics.

Décrire le développement comme un élargissement des choix des personnes est fondamental – cela n’est toutefois pas suffisant. Des principes procéduraux tels que l’équité, la durabilité et le respect des droits de l’Homme sont essentiels. En termes de développement humain, il s’agit de préserver constamment des résultats positifs et de combattre les processus qui appauvrissent les individus ou nourrissent l’oppression et les injustices structurelles. Parce que les gains peuvent s’avérer être fragiles et vulnérables, il faut déployer des efforts démesurés pour veiller à ce que le développement humain reste durable pour les individus, les groupes et les nations.

Depuis 1990, les *RDH* ont mis en lumière les différents aspects du développement humain, souvent associés au thème central et tirant parti de la flexibilité offerte par l’approche axée sur les capacités. Comme nous l’avons souligné plus haut, une approche dynamique, et non figée, est inhérente à la tradition du développement humain. Les expériences locales, nationales et régionales, tout comme le *RDH* mondial, montrent que ce que nous entendons par développement humain a varié dans le temps et selon le contexte géographique, tout en maintenant une cohérence sous-jacente. Nous proposons une réaffirmation qui s’inscrit dans la tradition du développement humain, et qui se conjugue d’une part avec la mise en pratique du développement sur le terrain, et d’autre part avec les publications d’experts consacrées au développement humain et aux capacités. Nous proposons l’énoncé suivant

comme définition succincte du développement humain :

Le développement humain est l’expansion des libertés des personnes à vivre une vie longue, en bonne santé et créative ; l’avancement des autres objectifs auxquels ils attachent une valeur ; et un engagement actif dans le façonnage de l’équité et de la durabilité du développement sur une planète partagée. Les populations sont tout à la fois les bénéficiaires et la force motrice du développement humain, en tant qu’individus et en tant que groupes.

Ceci étant énoncé, le développement humain comporte trois composantes :

- Le *bien-être* : élargir les véritables libertés des personnes pour que chaque individu ait l’opportunité de s’épanouir.
- *L’autonomisation et l’agencéité* : permettre aux gens et aux groupes d’agir, pour obtenir des résultats valables.
- La *justice* : élargir l’équité, préserver les résultats dans le temps et respecter les droits de l’Homme et les autres objectifs de la société.

Nous devons toujours faire des choix en termes de politique publique, même si ces choix sont eux aussi plombés par des contraintes. Certains s’avèrent être meilleurs pour la réduction de la pauvreté, pour les droits de l’Homme et pour la soutenabilité – alors que d’autres favorisent les élites, rejettent les libertés d’association et appauvrissent les ressources naturelles. Les principes de justice doivent être explicites – identifier les compromis entre les principes, par exemple entre soutenabilité et équité, de telle manière que le public puisse en débattre et que les décisions soient prises à bon escient.

Lorsque le développement humain est couronné de succès, les individus ont alors la possibilité d’exprimer leur créativité et de profiter d’activités et de situations auxquelles

---

**Le développement  
humain comporte trois  
composantes : le  
bien-être,  
l’autonomisation  
et la justice**

---

---

**Le développement humain est porteur de la musique de chaque culture, de ses valeurs et de ses priorités du moment, et ses nuances reflètent les choix démocratiques inclusifs**

---

ils attachent de la valeur. Le développement humain va bien au-delà des libertés, dans leur sens théorique. L'aptitude à bénéficier de soins de santé implique l'existence de cliniques de santé, que celles-ci soient pourvues de personnel, que ce personnel soit présent à son poste, qu'elles disposent de médicaments et que les gens ne se voient pas refuser de traitements parce qu'ils ne peuvent pas payer ou du fait de leur genre, race ou religion. C'est la raison pour laquelle les capacités sont dites « véritables libertés ». Les ressources, le revenu et les institutions constituent tous des vecteurs d'importance vitale ainsi que des objectifs à atteindre en termes de politique publique ; mais, en fin de compte, le succès se mesure à l'aune de la qualité de l'existence dont chaque individu peut jouir.

Les libertés de processus font intervenir des pratiques d'autonomisation et des pratiques démocratiques à différents niveaux. Les individus ne sont pas seulement les bénéficiaires du développement. Leur vision, leur ingéniosité et leur force sont vitales à l'avancement de leur propre bien-être et à celui des autres. Si le droit à la liberté d'expression est consacré par la constitution, mais violé en pratique, il n'existe pas de capacité. Le développement humain considère les gens comme les architectes de leur propre développement, que ce soit personnellement dans les familles et dans les communautés, ou que ce soit collectivement dans les débats publics, les actions communes et les pratiques démocratiques.

Les personnes autonomisées ont la capacité de stimuler le changement, que ce soit dans leur propre vie, au travail, dans leurs communautés ou sur une plus large échelle. L'aptitude des personnes à façonner leur propre destinée – ce que Sen désigne par le terme « agencéité » – constitue l'une des préoccupations principales de l'approche axée sur les capacités et de son lien solide avec la liberté.<sup>57</sup> L'autonomisation repose à la fois sur l'agencéité et sur des structures institutionnelles de soutien. Les gens peuvent être autonomisés à la maison et au travail, en politique, dans la communauté et au sein de la société. L'autonomisation perçoit les peuples en tant qu'individus et agissant en groupes – qu'il s'agisse de coopératives locales, de syndicats ou

de mouvements politiques nationaux militant en faveur du changement.

Les libertés politiques – par exemple la démocratie et les libertés civiles – ont une valeur intrinsèque et sont importantes au regard de deux aspects supplémentaires au moins.<sup>58</sup> En premier lieu – et comme nous l'avons constaté lors de l'analyse des données qui a présidé à la préparation de ce Rapport – un gouvernement démocratique est, en règle générale, mieux apte à faire progresser les objectifs du développement humain<sup>59</sup>, comme la réduction de la mortalité infantile et l'élévation des niveaux d'éducation, et ce, dans une certaine mesure, parce que le gouvernement est tenu de rendre des comptes. La responsabilisation est nécessaire pour que la démocratie se traduise en développement humain, et les élections à elles seules ne permettent pas de procurer une responsabilisation suffisante pour assurer l'autonomisation des pauvres. En deuxième lieu, les libertés politiques permettent aux gens de participer activement aux discussions sur les objectifs et les priorités de politique. En même temps, comme nous le voyons au Chapitre 4, même si la responsabilisation démocratique influence le développement humain, elle ne représente pas une garantie, car une prospérité matérielle et des résultats satisfaisants dans les domaines de la santé et de l'éducation peuvent coexister avec des pratiques non démocratiques.

Les préoccupations relatives à l'équité dans le développement humain se traduisent directement par une attention explicite portée à l'inégalité. Ce Rapport examine l'inégalité du développement humain, sous ses divers aspects – des mesures de répartition plus étendues s'imposent puisque le revenu constitue un critère de mesure inadéquat du fait qu'il n'exprime pas l'épanouissement complet de l'être humain. Le Rapport s'appuie sur les récentes avancées en matière de techniques d'analyse et sur des données de meilleure qualité pour étudier les inégalités dans le secteur de la santé et de l'éducation – parallèlement au revenu – ainsi que leur évolution dans le temps.

La planète compte près de 7 milliards d'habitants à l'heure actuelle. Certains vivent dans une extrême pauvreté – d'autres, dans un luxe confortable. Notre planète a ses limites, et



au cours des années à venir, elles vont façonner le développement humain plus radicalement que pendant les 20 premières années où nous avons publié le *RDH*. Nous en faisons la constatation dans les chapitres suivants : les réalités du changement climatique obligent de nombreuses personnes et institutions de par le monde à repenser leur comportement et leurs aspirations, c'est un défi énorme que nous n'avons pas encore relevé.

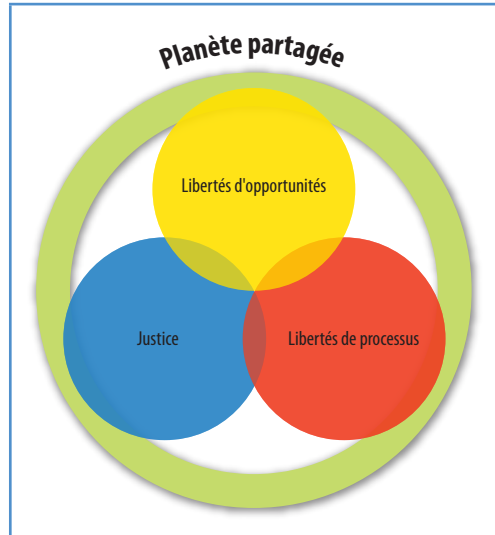
La richesse du concept de développement humain est illustrée, sous forme graphique, à Figure 1.3, qui représente les trois composantes des capacités. Elles concernent les opportunités offertes aux individus, les libertés de processus (qui affectent l'aptitude de chaque personne à façonner sa propre existence), et les principes clés de la justice, énoncés plus haut, qui donnent forme aux processus et déterminent les résultats au niveau des personnes, dans le temps et dans l'espace. Sur la figure, elles sont entourées d'un bandeau vert pour illustrer l'environnement que nous partageons tous. Ces libertés sont interdépendantes, et leur expansion doit respecter les limites que nous impose le partage des ressources de notre planète, qui ne sont pas inépuisables.

En raison de leur diversité, les pays, les communautés et les peuples vont privilégier certaines dimensions et certains principes plutôt que d'autres. Le développement humain est porteur de la musique de chaque culture, de ses valeurs et de ses priorités du moment, et ses nuances reflètent les choix démocratiques inclusifs. De nombreuses personnes, qu'il s'agisse d'activistes, de gouvernants, d'intellectuels et de bien d'autres, s'attachent à traduire le développement humain dans des contextes très divers – comme le prouvent les *RDH* locaux et nationaux – ce qui permet d'offrir davantage d'opportunités aux personnes, tout en

FIGURE 1.3

**Le concept de développement humain dans une planète partagée**

Cadre de travail conceptuel pour le développement humain



Source : BRDH à partir de l'ouvrage d'Alkire (2010).

stimulant leurs aptitudes à façonner leur existence et à faire progresser la justice au sein de la société, aujourd'hui et demain.

\* \* \*

Les chapitres qui suivent nous éclairent sur les atouts et les perspectives que peut nous offrir le développement humain. Les 20 dernières années ont été marquées par de remarquables avancées au niveau humain. Nous sommes pour autant confrontés à des défis inattendus et pressants qui découlent des transformations sociales, économiques et politiques qui n'ont cessé de s'accélérer vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Ces défis doivent être relevés. De notre décision d'agir et du choix de nos moyens d'action dépendront les grandes lignes du développement humain du 21<sup>e</sup> siècle.

Pour avoir une vision claire de l'avenir, il faut commencer par poser un regard critique sur le passé. Dans ce chapitre, et le prochain, nous nous attacherons à évaluer l'évolution des dimensions du développement entrant dans la composition de l'indice de développement humain (IDH : à savoir, la santé, l'éducation et le revenu) dans le but d'en identifier les progrès et les revers. Nous constatons que des progrès notables ont été réalisés, mais qu'il existe également une variabilité considérable entre les pays et dans le temps. C'est ainsi que de véritables progrès ont été enregistrés dans le domaine éducatif, des progrès un peu moins évidents cependant en ce qui concerne la santé et des progrès bien plus variables en termes de revenu. En dépit de ces avancées, de graves inégalités subsistent. Le gouffre qui sépare les pays développés d'une part et les pays en développement d'autre part reste énorme, et certains aspects clés ne montrent aucun signe de rapprochement.

Le Chapitre 1 a mis en exergue le fait que le développement humain va bien au-delà de la santé, de l'éducation et du revenu. Les conditions auxquelles sont confrontées les personnes déterminent leurs chances de mener une existence satisfaisante ; parmi ces conditions figurent la distribution des avantages au sein de leur société, les possibilités de participer aux prises de décision et la manière dont les choix ont une incidence sur le bien-être des générations futures. Chacune de ces dimensions mérite une exploration individuelle – que nous menons au Chapitre 4.

Depuis la publication du premier *Rapport sur le développement humain (RDH)*, les tendances reflètent des processus de plus long cours, et le présent chapitre étend par conséquent l'intervalle de temps considéré pour permettre l'analyse d'une base de données couvrant les tendances suivies par l'IDH dans 135 pays depuis 1970 et spécialement créée à cet effet. Nous ouvrons le présent chapitre en dressant un bilan des orientations générales depuis lors, avant de discuter des progrès réalisés dans chacune des trois dimensions de l'IDH.

## **Les dernières tendances du développement humain, à travers le prisme de l'indice de développement humain**

L'indice de développement humain (IDH) est une des contributions principales du *RDH*. Conçu comme une simple mesure du développement et en tant qu'alternative se substituant au produit intérieur brut (PIB), cet indice rend compte des progrès dans trois capacités fondamentales, à savoir : vivre

longtemps et en bonne santé, être éduqué et informé, et bénéficier d'un niveau de vie décent. Comme le dit Mahbub ul Haq, fondateur du *RHD*, cet indice est entaché de la plupart des défauts du PIB en tant que mesure, mais sa pertinence au regard de la vie des individus est bien supérieure.<sup>1</sup>

L'IDH contribue à répondre à certaines questions essentielles concernant le progrès accompli par les sociétés, permettant notamment d'identifier les pays qui ont progressé plus rapidement que les autres et de savoir si les pays pauvres sont en train de combler leur retard sur les pays riches. Le revenu est le critère le plus fréquemment utilisé pour répondre à ces questions. Nous obtiendrons cependant une image du développement bien plus nette en nous appuyant sur des mesures reflétant une conception plus large du progrès.

Depuis sa création, l'IDH a été revu à plusieurs reprises afin de tenir compte de certaines critiques fortes formulées à son encontre.<sup>2</sup> Cette étape du 20<sup>e</sup> anniversaire constitue ainsi une occasion idéale de renforcer la crédibilité de l'IDH et d'assurer la pérennité

de sa pertinence, tout en s'appuyant sur des atouts majeurs et en tirant les enseignements de grandes initiatives, lancées récemment, qui s'inscrivent dans une lignée similaire. Parmi ces initiatives figurent le projet global intitulé « Comment mesurer le progrès des sociétés » – accueilli par l'Organisation de coopération et de développement économiques – ainsi que la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi. Dans le présent Rapport, nous apportons plusieurs perfectionnements aux indicateurs et à l'élaboration de l'IDH (pour de plus amples détails, voir l'Encadré 1.2 au Chapitre 1 et la *Note technique 1*).<sup>3</sup>

Comme nous l'avons vu au Chapitre 1, nous présentons dans ce Rapport de nouveaux indicateurs qui sont intégrés à l'IDH afin de mettre à profit une plus grande disponibilité

## Termes essentiels utilisés dans ce Rapport

*Convergence.* Rapprochement, dans le temps, de l'écart qui sépare des pays au regard d'un indicateur spécifique.

*Pays.* Terme générique utilisé pour désigner des pays ou des territoires, y compris des provinces et des régions à administration spéciale, qui soumettent directement leurs données aux organismes statistiques internationaux.

*Développé/en développement.* Classifications des pays en fonction du rang qu'ils occupent dans la répartition de l'IDH (voir plus loin). Les pays figurant dans la catégorie présentant un IDH très élevé sont appelés pays développés, et les autres qui n'entrent pas dans ce groupe, pays en développement. Nous utilisons ces termes uniquement pour des raisons de commodité pour désigner les pays qui ont atteint les niveaux d'IDH les plus élevés.

*Déviations de la ligne de régression.* Mesure de progrès qui exprime les changements intervenus dans les indicateurs d'un pays, par rapport aux changements moyens constatés dans des pays partant du même point de départ.

*Indice d'inégalité de genre (IIG).* Mesure qui exprime le déficit de progrès dû aux disparités de genre dans les trois dimensions suivantes, à savoir la santé génésique, l'autonomisation et le taux d'activité sur le marché de l'emploi. Les valeurs s'échelonnent de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité totale).

*Indice de développement humain (IDH).* Mesure composite des niveaux atteints dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent. Pour faciliter les comparaisons, la valeur moyenne des niveaux atteints dans ces trois dimensions s'échelonne de 0 à 1, la valeur supérieure étant la meilleure. Ces indicateurs sont agrégés à l'aide de moyennes géométriques (voir Encadré 1.2 au Chapitre 1).

*IDH hybride.* IDH calculé sur la base de la nouvelle forme fonctionnelle énoncée dans le Chapitre 1 et des indicateurs utilisés jusqu'à l'édition 2009 du *Rapport sur le développement humain (RDH)* : espérance de vie, taux d'alphabétisation, taux brut de scolarisation et PIB par habitant. En raison d'une meilleure disponibilité des données, ce concept se prête mieux à la réalisation d'analyses des tendances de long terme présentées aux Chapitres 2 et 3.

*IDH ajusté aux inégalités (IDHI).* Mesure du niveau moyen de développement humain chez les personnes au sein d'une société, compte tenu des inégalités. Il exprime l'IDH d'un individu moyen dans la société, à savoir que toutes les inégalités de répartition en termes de santé, d'éducation et de revenu se traduisent par un indice inférieur à l'IDH agrégé. Dans des conditions d'égalité parfaite, l'IDH et l'IDHI prennent une valeur égale ; mais les inégalités deviennent plus importantes au fur et à mesure que l'écart se creuse entre ces deux indices.

*Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).* Mesure des graves déprivations existant dans les dimensions que sont la santé, la scolarisation et les niveaux de vie. Il réunit le nombre de personnes souffrant de déprivations et la sévérité de leurs déprivations.

*Pays les plus performants/pays les moins performants.* Pays dont l'augmentation ou la baisse de l'IDH a été la plus forte. Cet indice est mesuré par la déviation de la ligne de régression.

*Groupes à IDH très élevé, élevé, moyen, faible.* Classifications des pays en fonction des quartiles de l'IDH. Un pays appartient au groupe « très élevé » si son IDH figure dans le premier quartile, au groupe « élevé » si son IDH figure dans les percentiles de 51 à 75, au groupe « moyen » si son IDH figure dans les percentiles de 26 à 50 et au groupe « faible » si son IDH figure dans le dernier quartile. À noter que les rapports *RDH* antérieurs utilisaient des seuils en valeur absolue plutôt qu'en valeur relative.

*Note :* Pour de plus amples détails sur les nouveaux indices, prière de se reporter au Chapitre 5 et aux *Notes techniques 1* à 4.

de données, et ce à plus forte raison dès lors que certains indicateurs – tels le taux d’alphabétisation – ont précisément perdu un peu de leur utilité suite aux progrès constatés. Ce chapitre et le suivant se penchent sur le passé afin de l’évaluer, pas seulement sur le présent. Pour réaliser une évaluation historique de cette nature, les données relatives aux indicateurs d’origine (notamment l’espérance de vie, le taux d’alphabétisation et le taux de scolarisation brut, et le PIB par habitant) sont plus facilement disponibles et conservent leur degré d’intérêt. C’est la raison pour laquelle le présent chapitre et le suivant utilisent un IDH combinant l’indice initial et le nouvel indice – à savoir les indicateurs d’origine et la nouvelle forme fonctionnelle – pour produire un indice que nous désignons par le terme IDH hybride.<sup>4</sup> (L’Encadré 2.1 donne la définition de l’IDH, de l’IDH hybride et des autres termes essentiels utilisés dans ce Rapport). Par souci de simplicité, nous utiliserons cette appellation pour parler de l’IDH dans ces deux chapitres.

### Orientations générales

C’est la première fois depuis 1990 que ce Rapport offre un examen systématique des orientations et des tendances en matière de développement humain, le manque de données<sup>5</sup> ayant entravé les précédentes tentatives. L’analyse repose donc sur un nouvel ensemble de données relatives aux tendances du développement humain depuis 1970, et couvre 135 pays représentant 92 pour cent de la population mondiale.<sup>6</sup>

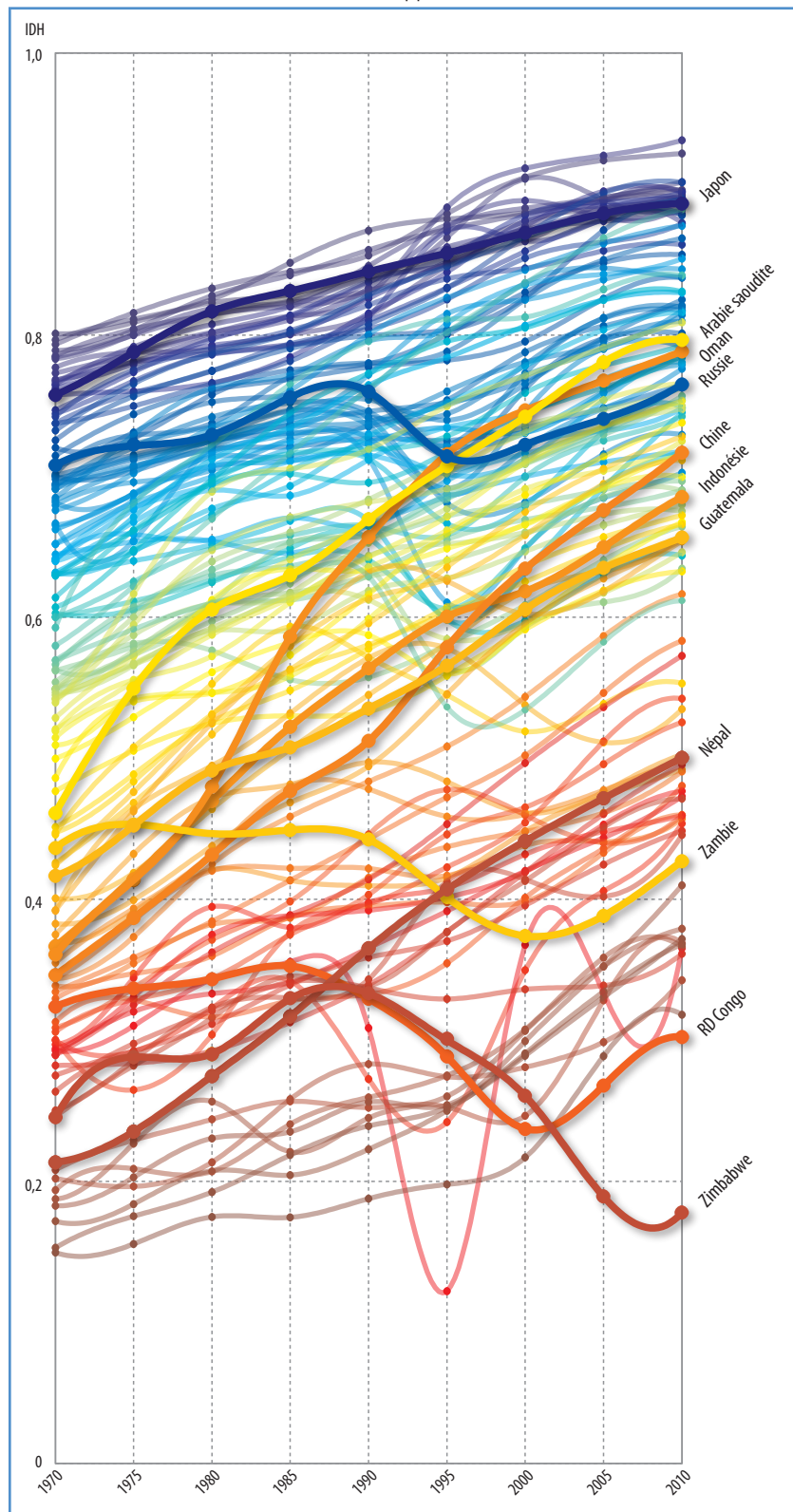
Les progrès enregistrés en termes de l’IDH de par le monde ont été impressionnants (voir la Figure 2.1). En effet, partant d’un niveau de 0,57 en 1990, l’IDH moyen mondial est passé à 0,68 en 2010, poursuivant ainsi sa progression amorcée en 1970 lorsque l’indice était égal à 0,48 (voir la Table 2.1).<sup>7</sup> Cet accroissement reflète une augmentation globale de vingt-cinq pour cent environ des indicateurs de santé et d’éducation, ainsi qu’un doublement du revenu par habitant.<sup>8</sup>

Les pays les plus fortement peuplés – notamment la Chine et l’Inde – ont une

## FIGURE 2.1

### Progrès global, variabilité considérable

Tendance mondiale de l’indice de développement humain, 1970-2010



Note: Les résultats se rapportent à un échantillon de 135 pays. Ils ont été calculés sur la base de l’IDH hybride décrit dans l’Encadré 2.1. Les pays les plus performants (décrits dans l’Encadré 2.1) sont : l’Oman, la Chine, le Népal, l’Indonésie et l’Arabie saoudite ; les pays les moins performants sont : la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe. Source : Hidalgo (2010), basé sur les calculs de la base de données du BRDH.

Tendances de l'IDH hybride et de ses composants par groupes régionaux et d'IDH pour 135 pays, 1970-2010

|                                    | HDI hybride |                 |           | Espérance de vie |                 |           | Alphabétisation |                 |           | Scolarisation brute |                 |           | Revenu        |                 |           |
|------------------------------------|-------------|-----------------|-----------|------------------|-----------------|-----------|-----------------|-----------------|-----------|---------------------|-----------------|-----------|---------------|-----------------|-----------|
|                                    | Valeur      | % de changement |           | Valeur           | % de changement |           | Valeur          | % de changement |           | Valeur              | % de changement |           | Valeur        | % de changement |           |
|                                    | 2010        | 1970-2010       | 1990-2010 | 2010             | 1970-2010       | 1990-2010 | 2010            | 1970-2010       | 1990-2010 | 2010                | 1970-2010       | 1990-2010 | 2010          | 1970-2010       | 1990-2010 |
| <b>Groupes régionaux</b>           |             |                 |           |                  |                 |           |                 |                 |           |                     |                 |           |               |                 |           |
| Pays en développement              | 0,64        | 57              | 23        | 68               | 21              | 8         | 81              | 61              | 21        | 66                  | 28              | 24        | 5 873         | 184             | 89        |
| États arabes                       | 0,66        | 65              | 20        | 70               | 37              | 10        | 74              | 149             | 41        | 64                  | 89              | 22        | 8 603         | 66              | 44        |
| Asie de l'Est et Pacifique         | 0,71        | 96              | 35        | 73               | 23              | 9         | 94              | 76              | 18        | 69                  | 7               | 31        | 6 504         | 1 183           | 352       |
| Europe et Asie centrale            | 0,75        | 13              | 4         | 69               | 3               | 2         | 97              | 7               | 2         | 82                  | 17              | 7         | 11 866        | 120             | 20        |
| Amérique latine et Caraïbes        | 0,77        | 32              | 12        | 74               | 24              | 9         | 92              | 27              | 10        | 83                  | 59              | 16        | 11 092        | 88              | 42        |
| Asie du Sud                        | 0,57        | 72              | 31        | 65               | 33              | 12        | 66              | 113             | 46        | 59                  | 64              | 29        | 3 398         | 162             | 119       |
| Afrique subsaharienne              | 0,43        | 53              | 21        | 52               | 19              | 7         | 65              | 183             | 43        | 54                  | 109             | 42        | 1 466         | 20              | 28        |
| Pays développés                    | 0,89        | 18              | 7         | 80               | 13              | 6         | 99              | 2               | 1         | 92                  | 33              | 14        | 37 185        | 126             | 38        |
| OCDE                               | 0,89        | 18              | 7         | 80               | 13              | 6         | 99              | 2               | 1         | 93                  | 33              | 14        | 37 105        | 125             | 38        |
| Hors OCDE                          | 0,86        | 24              | 9         | 80               | 14              | 7         | 96              | 13              | 6         | 79                  | 29              | 10        | 40 043        | 263             | 58        |
| <b>Groupes IDH</b>                 |             |                 |           |                  |                 |           |                 |                 |           |                     |                 |           |               |                 |           |
| Faible                             | 0,44        | 61              | 27        | 55               | 27              | 11        | 63              | 180             | 48        | 52                  | 98              | 43        | 1 434         | 33              | 44        |
| Moyen                              | 0,65        | 83              | 31        | 69               | 25              | 9         | 82              | 79              | 24        | 65                  | 21              | 28        | 5 010         | 606             | 237       |
| Élevé                              | 0,77        | 24              | 9         | 73               | 15              | 7         | 93              | 20              | 8         | 82                  | 38              | 13        | 12 610        | 94              | 35        |
| Très élevé                         | 0,89        | 18              | 7         | 80               | 13              | 6         | 99              | 2               | 1         | 92                  | 33              | 14        | 37 185        | 126             | 38        |
| <b>Quartiles IDH hybride, 1970</b> |             |                 |           |                  |                 |           |                 |                 |           |                     |                 |           |               |                 |           |
| 1 (le plus faible)                 | 0,60        | 82              | 32        | 66               | 22              | 8         | 76              | 96              | 29        | 61                  | 23              | 33        | 4 323         | 560             | 250       |
| 2                                  | 0,69        | 51              | 16        | 71               | 34              | 11        | 88              | 53              | 15        | 74                  | 55              | 16        | 7 334         | 110             | 53        |
| 3                                  | 0,79        | 24              | 9         | 75               | 15              | 6         | 96              | 11              | 4         | 85                  | 36              | 16        | 14 486        | 152             | 54        |
| 4 (le plus élevé)                  | 0,88        | 16              | 6         | 79               | 11              | 5         | 99              | 1               | 0         | 91                  | 29              | 11        | 34 585        | 122             | 36        |
| <b>Moyenne mondiale</b>            | <b>0,68</b> | <b>41</b>       | <b>18</b> | <b>70</b>        | <b>18</b>       | <b>7</b>  | <b>83</b>       | <b>39</b>       | <b>15</b> | <b>70</b>           | <b>26</b>       | <b>20</b> | <b>10 645</b> | <b>107</b>      | <b>47</b> |

Note : Toutes les valeurs sont pondérées en fonction de la population. L'espérance de vie est exprimée en années, l'alphabétisation et le taux brut de scolarisation en pourcentage alors que le revenu est indiqué en USD de 2008, à parité de pouvoir d'achat. Voir les *Définitions des termes statistiques* pour avoir des informations plus détaillées. L'échantillon couvre 135 pays et, de ce fait, les agrégats de groupe peuvent éventuellement être différents de ceux présentés dans les Tableaux statistiques 1 à 17. L'IDH hybride est distinct de l'IDH de 2010 tel qu'il figure dans les Tableaux statistiques 1 et 2, en ce sens qu'il utilise la nouvelle forme fonctionnelle, mais un ensemble différent d'indicateurs qui sont disponibles sur un intervalle de temps plus long (voir l'Encadré 2.1). Les groupements de l'IDH sont établis en fonction de l'IDH de 2010.

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

influence considérable sur les mesures globales agrégées. Pour autant, les chiffres mondiaux non pondérés par la population relative (et reflétant par conséquent la performance moyenne des pays) font ressortir une progression similaire.<sup>9</sup>

L'IDH a connu des avancées dans toutes les régions du monde et dans la quasi totalité des pays (voir la Table 2.1). C'est dans la région Asie du Sud-Est et Pacifique que la progression été la plus rapide, suivie par l'Asie du Sud et les États arabes. Les 135 pays à l'étude présentent un niveau de développement humain plus élevé qu'en 1970 à l'exception de trois d'entre

eux : la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe.

Quels sont les pays à avoir fait le plus avancer le développement humain de leur population ? La Table 2.2 répertorie les 10 pays qui arrivent en tête – en l'occurrence les pays où la croissance de l'IDH a été la plus rapide dans notre échantillon. Ces nouveaux résultats recèlent des perspectives intéressantes et révèlent des contrastes inattendus.

En termes de développement humain, la progression d'un pays peut se mesurer de diverses manières, et l'identification de pays se classant parmi les plus performants

est tributaire du critère que l'on utilise pour estimer l'ampleur des changements observés.<sup>10</sup> Pour mesurer la progression des pays dans le temps<sup>11</sup>, le présent Rapport utilise la déviation par rapport à la ligne de régression – c'est-à-dire la déviation d'un pays par rapport à l'amélioration escomptée compte tenu de son IDH initial et de la progression d'autres pays partant d'un niveau comparable. La Figure 2.2 illustre le mode opératoire de cette méthode : elle sélectionne les pays dont la progression se situe bien au-delà, ou bien en deçà de ce que l'on serait en droit d'attendre étant donné leur niveau de développement initial. Cette mesure repose sur des travaux de recherche antérieurs conduits par Gustav Ranis et Frances Stewart, qui ont évalué la progression d'un pays par rapport au groupe IDH auquel il appartient.<sup>12</sup>

Au nombre des pays les plus performants figurent plusieurs pays d'Asie de l'Est et du Sud, ainsi que les États arabes (tant ceux de l'Afrique du Nord que les pays pétroliers de la région du Golfe). En tête de liste se trouve Oman, qui a bénéficié des retombées des

découvertes de gisements de pétrole au début de la période en question, suivi de la Chine, du Népal et de l'Indonésie. La méthode utilisée pour évaluer les progrès réalisés consistant à comparer des pays présentant un IDH initial de niveau similaire, la liste englobe certains pays tels le Népal et le Laos ayant enregistré une progression rapide à partir d'un faible niveau de départ. Dans les Encadrés 2.2 et 3.3 du Chapitre 3, nous présentons une discussion plus approfondie de quelques-uns de ces cas, et nous examinons d'autres pays qui ont connu des expériences plus décevantes.

Il est surprenant de voir figurer sur la liste plusieurs pays que l'on n'associe pas habituellement au succès. Ceci s'explique par le fait que plusieurs pays se classent parmi les 10 premiers, grâce aux excellents résultats qu'ils ont obtenus dans le domaine de la santé et de l'éducation, dans certains cas en dépit d'une performance de croissance qui n'avait rien d'exceptionnel. Par conséquent, la liste établie par nos soins tranche radicalement, par exemple, par rapport à celle présentée par la Commission Spence chargée de la croissance et du développement.<sup>13</sup>

Autre élément méritant d'être remarqué : l'absence générale de juxtaposition entre les pays

## TABLE 2.2

### Les progrès les plus rapides du développement humain revêtent plusieurs formes

Pays les plus performants en termes d'IDH, d'IDH non monétaire et de PIB, 1970-2010

| Classement | Améliorations |                   |                        |
|------------|---------------|-------------------|------------------------|
|            | IDH           | IDH non monétaire | Revenu                 |
| 1          | Oman          | Oman              | Chine                  |
| 2          | Chine         | Népal             | Botswana               |
| 3          | Népal         | Arabie saoudite   | Corée du Sud           |
| 4          | Indonésie     | Libye             | Hong Kong, Chine (RAS) |
| 5          | Saudi Arabia  | Algérie           | Malaisie               |
| 6          | RDP Lao       | Tunisie           | Indonésie              |
| 7          | Tunisie       | Iran              | Malte                  |
| 8          | Corée du Sud  | Éthiopie          | Viet Nam               |
| 9          | Algérie       | Corée du Sud      | Maurice                |
| 10         | Maroc         | Indonésie         | Inde                   |

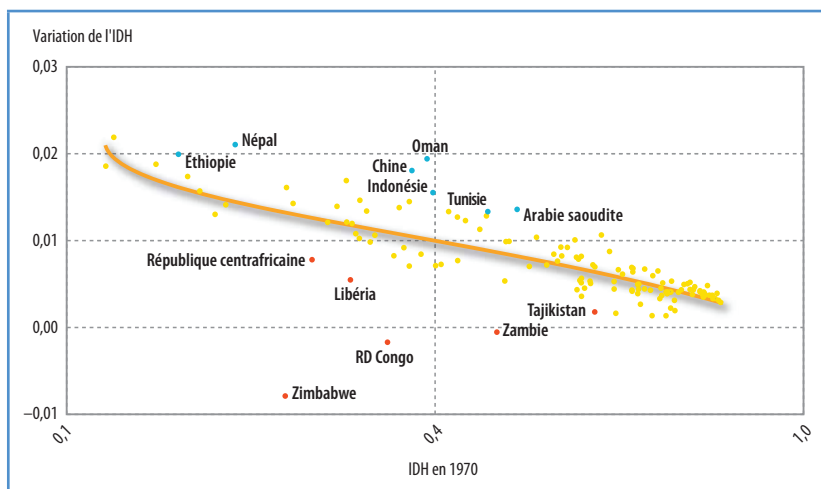
Note : Les améliorations en termes d'IDH et d'IDH non monétaire sont mesurées par la déviation de la ligne de régression, c'est-à-dire la manière dont un pays se comporte relativement aux autres pays démarrant d'un même point (voir Encadré 2.1). Les améliorations en termes de revenu sont mesurées par le taux de croissance annuelle en pourcentage du PIB par habitant.

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

## FIGURE 2.2

### Les pays les plus performants sont disséminés, mais les moins performants sont concentrés en Afrique

Les pays les plus performants et les moins performants sont mesurés par la déviation de la ligne de régression, 1970-2010



Note : Les valeurs d'IDH en 1970 s'entendent sur une échelle logarithmique.

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

les plus performants en termes de croissance et les pays ayant d'excellents résultats du point de vue de la santé et de l'éducation. L'Indonésie et la Corée du Sud sont les deux seuls pays à figurer parmi les 10 premiers tant pour la dimension monétaire que pour les dimensions non monétaires. Sur les huit pays restants, cinq doivent leur présence sur la liste à leur performance dans les domaines de la santé et

de l'éducation ; un seul pays (en l'occurrence la Chine) la doit exclusivement à sa performance de croissance. La nouvelle forme fonctionnelle de l'IDH rendant mieux justice aux dynamiques de développement équilibré, deux pays qui présentent une croissance modérément élevée tant pour la dimension du revenu que pour les dimensions non monétaires (le Maroc et la RDP Lao) parviennent à se hisser parmi les

## Le contraste des expériences vécues en Afrique

On s'accorde généralement à dire que l'Afrique subsaharienne est la région qui est confrontée aux plus grands défis du point de vue du développement humain. Sur l'ensemble des dimensions, l'Afrique subsaharienne présente les indicateurs les plus faibles de l'indice de développement humain (IDH) parmi toutes les régions à l'étude. Plusieurs pays africains ont toutefois progressé de façon significative en ce qui concerne l'amélioration de leur niveau de développement humain. C'est ainsi que l'Éthiopie se classe au 11<sup>e</sup> rang en termes de progrès réalisés dans le temps ; le Botswana, le Bénin et le Burkina Faso se retrouvent également parmi les 25 pays ayant enregistré la progression la plus rapide sur le plan du développement humain.

Prenons pour exemple le Burkina Faso. Il peut paraître surprenant que ce pays soit l'un des plus performants, puisqu'il occupe la 126<sup>e</sup> place dans le classement de l'IDH pour les 135 pays inclus dans notre échantillon. Mais ce pays a néanmoins fait de grands pas en avant en matière d'IDH depuis 1970, date à laquelle il se classait au 134<sup>e</sup> rang.

Les politiques menées par le gouvernement l'ont certainement aidé sur cette voie – pour preuve, il figure au sixième rang parmi les pays ayant bénéficié de la plus forte croissance en termes d'accès à un approvisionnement en eau amélioré depuis 1970. L'accès aux services de base s'est accru, ce qui s'est traduit par une augmentation du taux de scolarisation primaire, de 44 pour cent en 1999 à 67 pour cent en 2007. En dépit de changements démographiques rapides, la pauvreté monétaire (mesurée par la proportion de la population vivant en dessous du seuil de 1,25 \$ par jour) a décliné de 14 points de pourcentage entre 1994 et 2003 pour atteindre 57 pour cent.

Le fait que le Burkina Faso compte parmi les pays les plus performants illustre le mode opératoire de la méthode adoptée pour évaluer le progrès – elle compare en effet les pays à ceux dont le point de départ est similaire. De fait, d'autres pays partant d'un niveau similaire ont subi une implosion à la fois économique et sociale, tandis que l'IDH du Burkina Faso a plus que doublé dans le même temps. Par ailleurs, nos résultats apportent un éclairage nouveau sur les débats relatifs au « paradoxe du Burkinabé » – à savoir une faible performance en termes de développement humain, en dépit de la croissance et de la stabilité macroéconomique. Ainsi, ce paradoxe disparaît lorsque nous évaluons le progrès sur la base des changements survenus dans le temps, et si on le compare à celui d'autres pays avec des points de départ similaires.

En revanche, certains pays africains ont subi des revers de situation sévères en termes de développement humain. Le continent compte les trois seuls pays dont l'IDH est plus faible aujourd'hui qu'il ne l'était en 1970, la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe.

La Zambie a connu le triple déclin de l'espérance de vie, du niveau brut de scolarisation et du revenu. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. En 1980, l'effondrement des prix du cuivre devait amorcer une dépression prolongée qui provoqua une contraction d'un tiers de l'économie du pays. Les revenus ne sont pas encore remontés à leurs niveaux antérieurs. La Zambie a également été frappée par des vagues successives de réfugiés fuyant les guerres civiles faisant rage dans les pays voisins que sont l'Angola et le Mozambique. L'épidémie du VIH fut un autre fléau, la conséquence étant que le pays occupait le cinquième rang dans le monde en termes de prévalence du VIH. La pénurie de ressources, alliée à l'épidémie du VIH, eut une incidence pernicieuse sur la prestation de services. Le Chapitre 4 note que 63 pour cent des habitants de la Zambie souffrent de la pauvreté selon des dimensions multiples, ce pourcentage étant similaire à la proportion de la population vivant sous le seuil de 1,25 \$ par jour.

Par le passé, le Zimbabwe était salué pour avoir adopté des politiques sociales progressistes après le renversement du régime minoritaire des Blancs. Au cours des années 80, on a vu une augmentation rapide des dépenses publiques canalisées vers les secteurs de la santé et de l'éducation, en particulier en faveur des centres de santé en milieu rural, de l'accès à l'eau, de l'assainissement et des écoles rurales. Les taux de mortalité infantile ont été divisés par deux entre 1980 et 1993, alors que les taux de vaccination des enfants ont augmenté de 25 pour cent à 80 pour cent. Le gouvernement était cependant confronté à de nombreux défis, en particulier lors de l'effondrement de l'économie provoquée par une mauvaise gestion économique. De son niveau de 0,34 en 1990, l'IDH est descendu à 0,26 en l'an 2000, entraîné dans sa chute par une contraction de trois indicateurs sur les quatre entrant dans le calcul de l'IDH – la seule exception étant le taux d'alphabétisation. La pauvreté monétaire grandissant, les populations ont migré vers les centres urbains et les pays limitrophes. L'épidémie du virus VIH a constitué un choc de plus, ce qui n'a fait qu'exacerber les pressions s'exerçant sur les services publics. Le taux de pauvreté monétaire avoisine maintenant 62 pour cent environ (contre 42 pour cent en 1995).

Source : Banque mondiale 2009a, 2010g ; Grimm et Gunther 2004 ; PNUD Zambie 1997 ; PNUD 1998 ; OMS 2010c ; Mwabu et Fosu 2010.

pays les plus performants. Même si aucun pays d'Afrique subsaharienne ne se trouve parmi les 10 premiers, il faut signaler que le 11e rang est occupé par l'Éthiopie et que plusieurs pays africains se classent dans les 25 premiers (voir Encadré 2.2). L'absence de pays d'Amérique latine est peut-être l'élément le plus notable – le plus performant étant le Guatemala qui vient en 22e position. Il n'empêche que les pays les plus performants présentent un caractère de diversité non seulement du fait de leur origine géographique, mais aussi en raison de la manière dont ils ont forgé leur succès.

### La convergence – à vitesse grand V

L'IDH peut être utile pour évaluer si les pays pauvres comblent progressivement le fossé qui les sépare des pays riches. Pour répondre à cette question, on observe généralement la différence – ou toute autre mesure fondée sur la différence – entre les pays pauvres et les pays riches au regard d'un indicateur donné, ou l'on tente d'estimer si les pays moins développés progressent plus rapidement que les pays plus développés. De nombreux chercheurs se sont penchés sur cette question en retenant le PIB comme mesure du développement ; sur cette base ils ont généralement conclu que le fossé entre riches et pauvres ne cessait de s'élargir.<sup>14</sup>

#### *En phase de rattrapage*

Pour sa part, l'IDH dresse un constat plus optimiste. En effet, dans l'ensemble, les pays pauvres gagnent du terrain par rapport aux pays riches sur le plan de l'IDH (voir Table 2.1). L'écart d'IDH entre les pays en développement et les pays développés s'est réduit d'un cinquième environ entre 1990 et 2010 (et d'un quart environ depuis 1970). À titre d'exemple, l'IDH du Mali (qui a plus que doublé, passant de 0,17 à 0,37), du Népal (de 0,22 à 0,50) et d'Oman (de 0,36 à 0,79). Signe positif, ces évolutions ont eu lieu en dépit d'une grande divergence en termes de revenus.<sup>15</sup>

On serait tenté de penser que cette convergence n'est qu'un artifice lié au fait que l'IDH est limité à 1, ou que d'autres indicateurs

– tels le taux d'alphabétisation – se heurtent à des limites supérieures naturelles.<sup>16</sup> Même si ces facteurs contribuent à la convergence, ils ne peuvent pas tout expliquer. La dispersion a diminué considérablement pour toutes les variables liées à la santé et à l'éducation qui entrent dans la composition de l'IDH – même si l'existence d'une limite supérieure est discutable pour certaines de ces variables.<sup>17</sup> À l'opposé, les revenus accusent une divergence accrue. Des tests statistiques confirment que l'existence pour ces variables d'une limite supérieure n'explique pas seule la convergence.<sup>18</sup> Or même si les valeurs limites contribuaient à la convergence, il n'en reste pas moins qu'un résultat fondamental demeure<sup>19</sup>, à savoir que les résultats en matière de santé et d'éducation se ressemblent de plus en plus entre les pays pauvres et les pays riches.

Arrêtons-nous sur l'espérance de vie. Une personne née en 1970 en Gambie pouvait espérer vivre jusqu'à 41 ans – soit 33 ans de moins qu'une personne née en Norvège. En 2010, la Gambie avait gagné 16 années d'espérance de vie dans l'intervalle (pour atteindre 57 ans), contre 7 ans seulement pour la Norvège. S'il reste énorme (24 ans), l'écart d'espérance de vie entre la Norvège et la Gambie s'est donc réduit de plus de vingt-cinq pour cent.

En moyenne, on peut donc considérer que la vie dans un pays en développement ressemble plus à la vie dans un pays développé – du moins en ce qui concerne ces indicateurs de santé et d'éducation de base – que cela n'était le cas voilà 40 ans ou même 20 ans. Ce constat ne s'applique toutefois pas à tous les pays en développement. En effet, plusieurs pays – principalement en Afrique australe et les pays de l'ancienne Union soviétique – ont vu leur espérance de vie décliner. Une poignée de pays – entre autres, et de façon fort surprenante, la Chine – ont également accusé une baisse de leur taux brut de scolarisation.<sup>20</sup> En outre, dans plusieurs autres cas où l'on a constaté des améliorations en termes absolus – tels que l'Arménie, et la Trinité-et-Tobago – la progression n'a pas suffi à combler l'écart avec les pays développés. En règle générale, on peut cependant affirmer que la plupart des

---

Dans l'ensemble, les  
pays pauvres gagnent  
du terrain par rapport  
aux pays riches sur le  
plan de l'IDH

---



pays en développement ont connu des progrès rapides et significatifs dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Une question qu'il sera plus difficile d'analyser en raison du manque de données est l'hypothèse d'une divergence croissante de qualité des soins de santé et de l'éducation entre pays en développement et pays développés.<sup>21</sup> Ce point souligne l'importance des pistes de mesures présentées au Chapitre 6.

### Une variabilité locale

Tous les pays n'ont pas connu une progression rapide, et les variations sont frappantes. Au cours de ces quatre dernières décennies, un quart des pays en développement a vu augmenter son IDH de moins de 20 pour cent, tandis qu'un autre quart a bénéficié d'une progression supérieure à 65 pour cent. Depuis 1990, 10 pays ont pour ainsi dire stagné, leur IDH n'affichant aucune amélioration globale.<sup>22</sup> La récente crise financière mondiale et la crise financière qui a touché l'Asie de l'Est dans les années 1997-1998 nous rappellent que le progrès ne suit pas une trajectoire linéaire, même pour les pays affichant de bonnes performances. Les crises économiques peuvent faire dérailler les pays affectés. Il en va de même

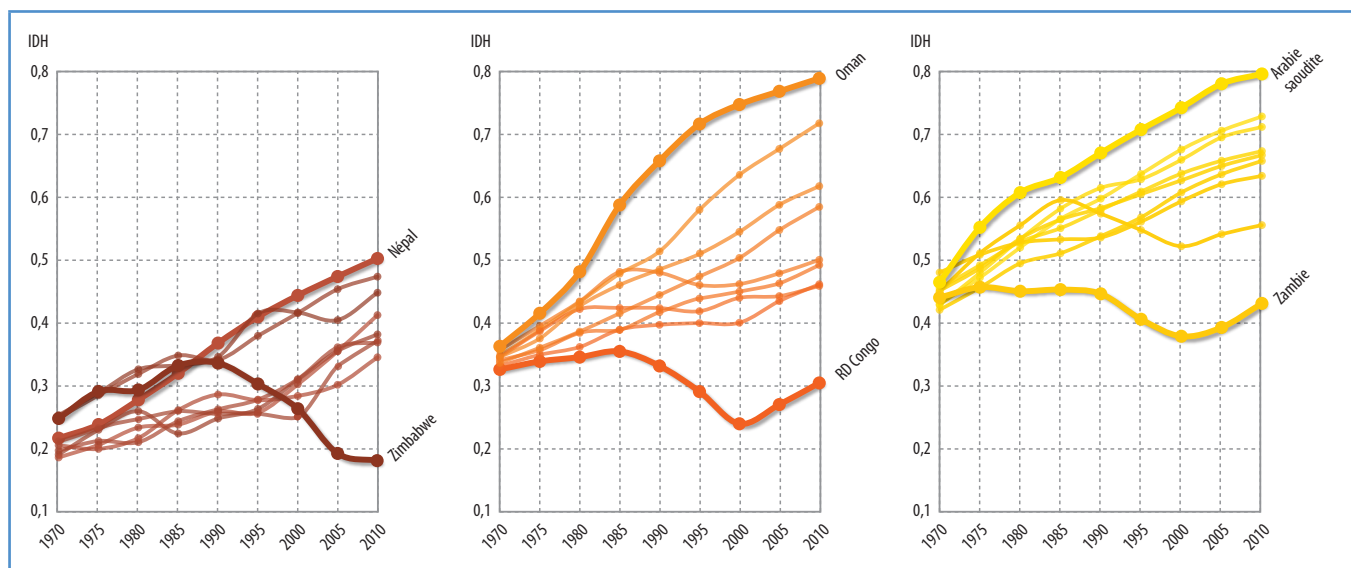
pour les chocs qui affectent directement la santé et l'éducation, par exemple les épidémies et les catastrophes naturelles.

Dans une certaine mesure, les différences que nous relevons dans les taux de progression reflètent des points de départ différents – d'après la notion de convergence, les pays moins développés tendent, en moyenne, à connaître une amélioration plus rapide que les pays plus développés. Cependant, la part de la variation de la progression de l'IDH non expliquée par le niveau initial de l'IDH s'élève à 50 pour cent, et les pays avec des niveaux de départ similaires connaissent des évolutions extrêmement différentes dans le temps (Figure 2.3). Ces constats suggèrent que des facteurs propres au pays, par exemple les institutions, la géographie et la nature des politiques – voire la chance ou la malchance – jouent un rôle important dans la détermination des résultats.

Prenons le Maroc et la Côte d'Ivoire. À l'aune des variables entrant dans la composition de l'IDH, ces deux pays présentaient des niveaux de développement comparables en 1970, et l'on pouvait donc s'attendre à les voir suivre des chemins de développement similaires. Et pourtant, leurs trajectoires en termes de développement humain ont

## FIGURE 2.3 Diversité des chemins

Évolution de l'IDH à partir de points de départ similaires



Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

depuis fortement divergé. Au cours des 40 années menant à 2010, l'espérance de vie a augmenté de 20 ans au Maroc, mais de tout juste 11 ans en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, 61 pour cent des enfants marocains sont scolarisés, un niveau bien supérieur aux 38 pour cent en Côte d'Ivoire. Dernier élément notable : le Maroc présente un revenu par habitant égal à 2,7 fois celui de la Côte d'Ivoire.

On peut trouver une explication à ces différences. Une instabilité politique et une guerre civile prolongée ont freiné la Côte

d'Ivoire, tandis que des politiques sociales actives semblent avoir apporté des changements majeurs au Maroc. Comprendre les causes de ces variations a toute sa pertinence du point de vue des politiques publiques, et nous explorons cet aspect dans le prochain chapitre.

De façon délibérée, l'IDH ne fournit qu'une évaluation succincte du progrès. En réalité, nous devons nous pencher à tour de rôle sur chacune des dimensions pertinentes – ce que nous entreprenons au fil des sections suivantes.

## Longévité et santé : tandem gagnant

De nombreux pays ont engrangé des gains considérables en termes d'espérance de vie. Aujourd'hui, quel que soit son pays de naissance, un nouveau-né peut espérer vivre plus longtemps qu'à n'importe quelle période de l'humanité. L'espérance de vie a augmenté le plus dans les États arabes, de plus de 18 ans depuis 1970 (soit un peu plus d'un tiers). Même dans l'Afrique subsaharienne, l'espérance de vie s'est allongée de huit ans par rapport à 1970. À noter aussi que l'augmentation de la longévité a été en moyenne plus de deux fois plus rapide dans les pays du quart inférieur que dans ceux du quart supérieur du classement de l'IDH de 1970. Dans plusieurs pays en développement – notamment le Chili et la Malaisie – le taux de mortalité est égal à 60 pour cent environ de sa valeur il y a 30 ans.

La Figure 2.4 illustre l'ampleur et l'étendue de cette évolution. Parallèlement aux niveaux d'espérance de vie des divers pays représentés dans la vignette de gauche, nous introduisons un graphique similaire à une « image thermique » dans celle de droite pour nous aider à repérer où se produit une agglomération le long de la distribution des résultats obtenus par chacun des pays dans le domaine de la santé. En d'autres termes, les zones « plus chaudes » – teintées en rouge et jaune – indiquent que de nombreux pays sont concentrés à des niveaux élevés d'espérance de vie, et que très peu se situent encore dans les niveaux inférieurs (en vert et en bleu). Ce modèle de concentration

aux niveaux élevés est frappant pour les secteurs de la santé et de l'éducation, mais pas pour le revenu, comme nous allons le voir ci-après (voir la Figure 2.7 et la Figure 2.10 plus bas dans ce chapitre).<sup>23</sup> Mais si l'espérance de vie a augmenté dans la plupart des pays, certains d'entre eux ont accusé un déclin abrupt. On peut facilement le constater sur le graphique thermique, qui renvoie quelques zones de « chaleur » (teintées en jaune) situées vers sa partie inférieure droite.

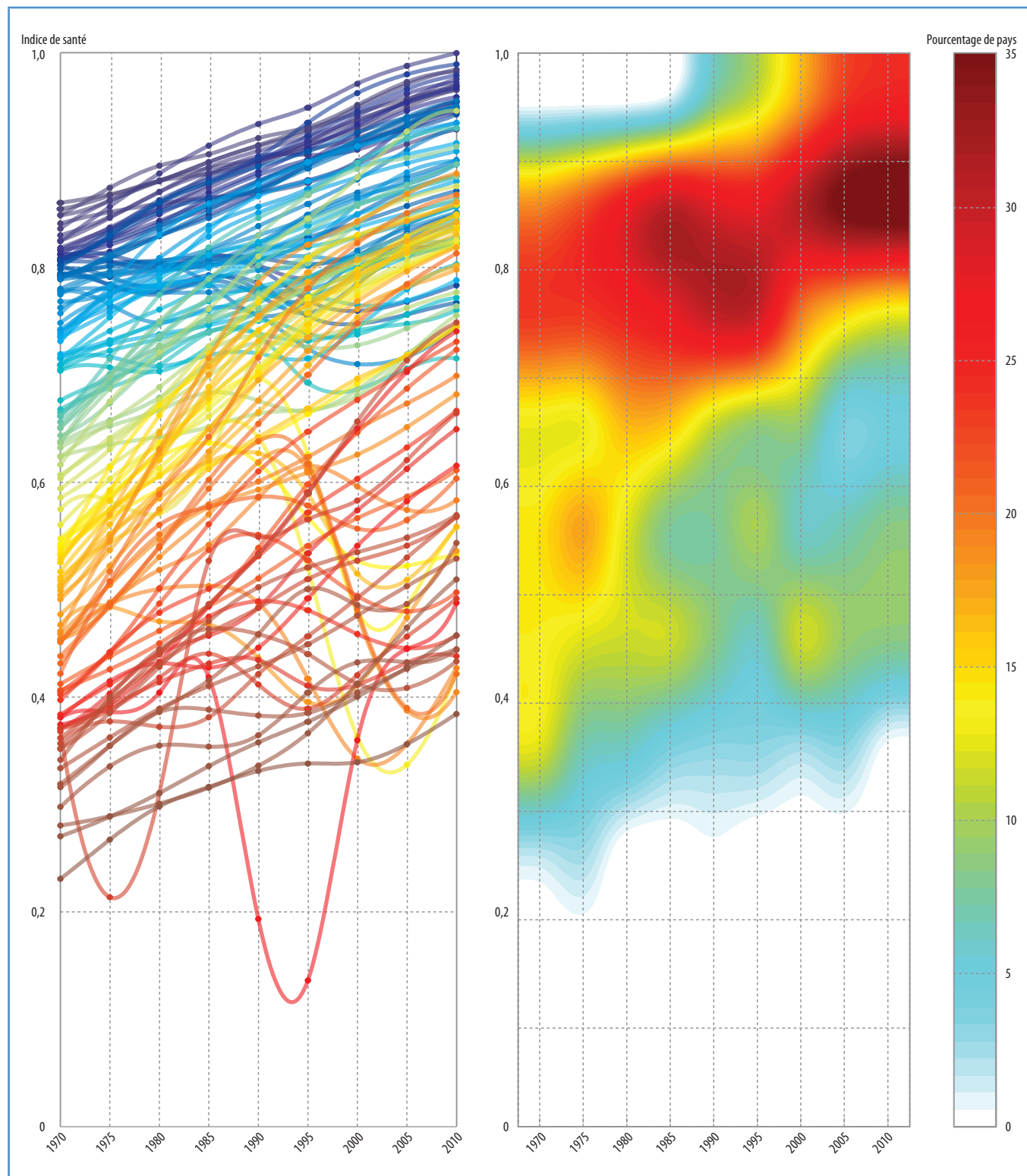
Quelles sont les raisons de ce progrès ? Les taux de mortalité ont chuté plus rapidement chez les nourrissons et les enfants que chez les adultes. Si les taux de mortalité infantile qui prévalaient à la fin des années 70 avaient encore cours, 6,7 millions d'enfants de plus mourraient chaque année.<sup>24</sup> En valeur absolue, les progrès ont été les plus rapides dans les pays en développement entre les années 70 et les années 2000 (voir Figure 2.5). C'est ainsi que la mortalité infantile a décliné de 59 par 1000 naissances vivantes dans les pays en développement, soit presque quatre fois le déclin de 16 pour 1000 enregistré dans les pays développés. Cependant, en pourcentage, le déclin a continué d'être plus rapide dans les pays développés (avec une baisse de 77 pour cent) que dans les pays en développement (59 pour cent).<sup>25</sup> De plus, en termes de santé, des écarts considérables subsistent : la mortalité infantile est huit fois supérieure dans les pays en développement que dans les pays développés.

---

Si les taux de mortalité infantile qui prévalaient à la fin des années 70 avaient encore cours, 6,7 millions d'enfants de plus mourraient chaque année

---

Tendances mondiales de l'espérance de vie, 1970-2010



Note : Les résultats se rapportent à un échantillon de 135 pays, et sont basés sur l'IDH hybride décrit à l'Encadré 2.1. L'indice de santé est calculé en appliquant à l'espérance de vie la méthodologie présentée dans la Note technique 1, et représente donc la contribution de la dimension de la santé tant à l'IDH hybride qu'à l'IDH. Le panneau de gauche montre la série temporelle pour chaque pays ; le panneau de droite représente la répartition relative des pays, les couleurs plus proches du rouge indiquant une plus forte proportion de pays dans la zone correspondante.

Source : Hidalgo (2010), basé sur les calculs du BRDH à partir de sa base de données.

Les cas de mortalité infantile se produisant dans les pays développés sont inférieurs à 1 pour cent du total.<sup>26</sup>

Les taux de mortalité maternelle ont également diminué, quoique l'ampleur de cette diminution soit incertaine. Les estimations des Nations Unies font ressortir un déclin modeste de 5 pour cent depuis 1990 – de 430 à 400 décès par 100 000 naissances.<sup>27</sup> Une enquête, réalisée récemment et fondée sur des données de statistiques vitales, des recensements, des analyses et des études issues d'autopsies, a permis de dégager des niveaux de mortalité maternelle plus faibles, et un déclin un peu plus rapide de 22 pour cent (de 320 par 100 000 à 251) pendant la même période.<sup>28</sup> Ces données montrent que même les pays occupant les cinq dernières places – à savoir la Mauritanie, l'Érythrée, l'Angola, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau – présentent une réduction de leur taux de mortalité maternelle (qui passe de 1 159 par 100 000 naissances vivantes à 711). Les autres estimations concordent sur un point essentiel : les progrès sont bien plus lents que ne le requiert l'atteinte des Objectif du Millénaire pour le développement qui se fixaient pour cible une réduction de trois quarts de la mortalité maternelle entre 1990 et 2015.<sup>29</sup>

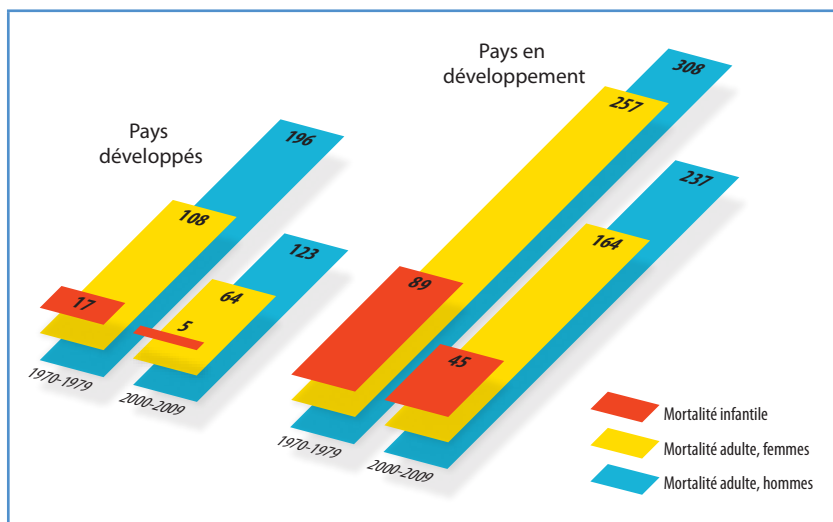
### Un ralentissement du progrès

Sur le plan de la santé, l'évolution s'est ralentie depuis 1990. La longévité moyenne a progressé de six ans environ entre les années 70 et 90, mais de quatre ans seulement au cours des deux décennies suivantes.<sup>30</sup> Depuis les années 90, la mortalité des adultes a diminué de 23 pour cent pour les femmes et de 6 pour cent pour les hommes, soit une cadence plus lente que les déclinés de 27 pour cent et de 26 pour cent enregistrés au cours des deux décennies précédentes. Par ailleurs, le taux de mortalité infantile a lui fléchi moins fortement.

Du point de vue du progrès global, ce ralentissement s'explique en grande partie par des renversements de tendance considérables dans 19 pays (qui comptent environ 6 pour cent de la population mondiale), qui ont vu décliner l'espérance de vie au cours des deux dernières

## FIGURE 2.5 Amélioration des indicateurs clés de santé, mais le retard des pays en développement subsiste

Indicateurs de santé divers, années 1970-1979 et 2000-2009



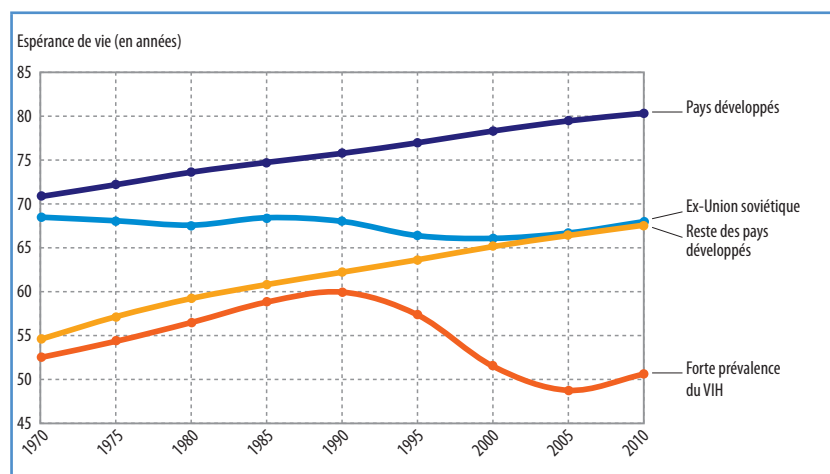
Note : Mortalité infantile = nombre de décès pour 1000 naissances vivantes ; mortalité adulte = nombre de décès pour 1000 adultes.

Source : Calculs du BRDH basés sur les données de la Banque mondiale (2010g).

décennies. Dans neuf pays, l'espérance de vie est retombée en dessous des niveaux de 1970, notamment six en Afrique (République démocratique du Congo, Lesotho, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe) et trois dans l'ancienne Union soviétique (le Bélarus, la Fédération de Russie et l'Ukraine). L'épidémie du VIH et l'inversion de l'évolution des taux de mortalité dans des économies en transition ont été à l'origine de ce déclin. Ces phénomènes ont partiellement compensé l'effet de convergence dans les résultats en matière de santé que l'on a observés après le palier de 1990, bien qu'il soit possible de remarquer une certaine convergence – même lente – entre le reste des pays en développement et les pays développés (Figure 2.6).<sup>31</sup>

On peut affirmer qu'il existe un lien direct entre l'épidémie du VIH et le déclin noté dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne. En effet, depuis les années 80, le SIDA a eu un effet dévastateur sur l'espérance de vie en Afrique australe, où le taux de prévalence du virus du VIH chez les adultes dépasse encore aujourd'hui les 15 pour cent.<sup>32</sup> Dans les pays les plus touchés par ce fléau, l'espérance de vie est maintenant inférieure à 51 ans ; au Lesotho elle est de 46 ans – un niveau comparable à celui

Tendances de l'espérance de vie dans le monde, 1970-2010



Note : On considère qu'un pays connaît une forte prévalence du VIH lorsque le taux y dépasse 15 %, ce qui est le cas de sept pays de notre échantillon (Botswana, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe).

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

de l'Angleterre d'avant la Révolution industrielle. Les taux de prévalence du VIH semblent s'être stabilisés depuis l'an 2000 (même si dans certains cas, cette stabilisation s'est faite à des niveaux extrêmement élevés), et la plupart des pays d'Afrique australe ont récemment affiché une remontée de l'espérance de vie. Mais il existe des exceptions : l'Afrique du Sud, le Lesotho et le Swaziland ont souffert d'un déclin supplémentaire (perdant environ quatre années) au cours de la dernière décennie.

Dans les régions de l'ancienne Union soviétique, le déclin de l'espérance de vie a principalement touché les hommes. Dans la Fédération de Russie, l'espérance de vie masculine a plongé de sept ans entre 1989 et 1994. La détermination des causes est source de multiples débats.<sup>33</sup> La consommation d'alcool, et depuis 1990 le stress inhérent à la transition vers une économie de marché – accompagnée d'une inflation élevée, du chômage et des incertitudes face à l'avenir – semblent avoir une importance suffisante pour expliquer ces tendances, bien que l'identification des effets ne soit pas tâche facile.<sup>34</sup> Une étude portant sur 25 000 décès d'hommes en Sibérie entre 1990 et 2004 dont l'autopsie indiquait comme cause de décès les maladies circulatoires a révélé

que 21 pour cent d'entre eux présentaient des concentrations d'éthanol mortelles ou quasi-mortelles dans le sang.<sup>35</sup>

Il serait toutefois trop simple de conclure que la transition vers une économie de marché a constitué le principal facteur dans l'augmentation de la mortalité. Certaines économies en transition qui avaient connu au départ une détérioration similaire de la mortalité – entre autres le Kirghizistan et le Monténégro – ont affiché un redressement rapide de la situation amorcé au cours des premières années du 21e siècle. De plus, le déclin de l'espérance de vie dans les pays de l'ancienne Union soviétique avait commencé avant la transition – elle accusa une perte de vitesse d'un an au cours des années 70, période à laquelle l'espérance de vie dans le monde augmentait de 3,5 ans.<sup>36</sup>

D'autres facteurs que les pathologies sont susceptibles d'affecter les tendances de la mortalité. La participation du secteur public a joué un rôle déterminant, et a engendré des changements notables dans le temps et entre pays. Vers la fin des années 80, on a assisté en Afrique à l'introduction de frais pour l'accès aux services de santé ; cette idée fut ultérieurement mise en question pour diverses raisons, notamment la faiblesse des revenus ainsi levés.<sup>37</sup> Plusieurs pays d'Afrique orientale et australe ont récemment décidé d'abolir les frais payables pour certains services de santé préventive ciblés vers les femmes enceintes, les nourrissons et les jeunes enfants. Nous avons des preuves que des effets positifs se sont immédiatement fait sentir, avec notamment une augmentation du nombre de jeunes enfants accueillis dans les services de santé. En 2001, l'Ouganda a supprimé les frais : les nouveaux cas d'enfants de moins de cinq ans bénéficiant d'un traitement médical ont affiché une croissance de 19 pour cent, et au cours des deux années ultérieures, l'utilisation des centres de santé mis en place par le gouvernement dans les zones rurales a bondi de 77 pour cent.<sup>38</sup>

Le domaine de la santé souffre aussi de l'impact des conflits ; ceux-ci entraînent non seulement des décès et des blessures, mais exercent également des contraintes sur des systèmes de santé publique souvent fragiles,

provoquent la destruction des infrastructures destinées à prodiguer des traitements médicaux et à mener des campagnes de vaccination et accentuent ainsi la vulnérabilité des populations concernées aux maladies et autres pires fléaux.<sup>39</sup> Tout conflit d'envergure – comme en Afghanistan (1979-1989 ; de 2001 à ce jour), au Cambodge (1967-1999, par intermittence) et au Mozambique (1975-1992) – peuvent infliger des ravages immenses à la santé d'une population.<sup>40</sup>

Et pourtant le constat est différent d'un pays à l'autre, en fonction de la nature et de l'intensité du conflit et de la réponse humanitaire. Les théâtres de conflit se situant dans des zones assez isolées n'ont pas eu une incidence négative sur les résultats mesurés à l'échelle nationale (on peut citer l'insurrection dans le nord de l'Ouganda), tandis que certains pays ont malgré tout connu des avancées du point de vue de la santé, en dépit de la présence d'un conflit, grâce aux énormes efforts humanitaires qui ont été déployés pour fournir des services essentiels. Tel a été le cas, par exemple, en Afghanistan, où l'on a assisté entre 2002 et 2004 à une diminution d'un quart des taux de mortalité infantile et de celle des enfants de moins de cinq ans. Cette amélioration était due aux intenses efforts réalisés pour faire construire des centres de santé et des hôpitaux locaux, pour assurer la formation de personnels s'occupant de santé communautaire, et pour utiliser des technologies simples comme des kits standards de médicaments.<sup>41</sup>

### **Le problème de la faim – une véritable Hydre de Lerne**

Les données de mortalité permettent de mesurer l'un des aspects fondamentaux, voire le plus sérieux, du bien-être de la population. Pourtant, survivre n'est qu'une condition d'une vie longue et vécue en bonne santé. Être bien nourri en constitue un autre. Les personnes qui survivent doivent bénéficier d'une alimentation suffisante pour vivre de façon décente et pour concrétiser leur plan de vie. Le fait d'aller dormir avec la faim au ventre – ou de s'assoupir en raison d'une énergie défaillante – constitue l'une des déprivations les plus tangibles

auxquelles des populations peuvent être confrontées.

La nutrition constitue un aspect de la santé qui est tributaire du revenu – une personne affamée qui a davantage d'argent est susceptible de le consacrer à de la nourriture. Et comme l'illustrent de façon célèbre les travaux de recherche novateurs menés par Amartya Sen sur les famines, la faim reflète souvent le manque de moyens permettant à un individu d'obtenir de la nourriture plutôt qu'une pénurie alimentaire généralisée.<sup>42</sup> Un niveau de revenu plus élevé ne garantit pas à lui seul une nutrition adéquate, et des individus qui ne sont pas pauvres peuvent néanmoins souffrir de la faim.

En réalité, des différences persistent entre les chiffres dénombant les personnes pauvres – que l'on estime en fonction d'un seuil exprimé en dollars par jour – et les chiffres qui comptabilisent les personnes souffrant de la faim. Cette variation reflète les différences découlant des méthodes qui sont utilisées pour mesurer différemment ces deux aspects, et sont également dues aux lacunes existant dans les données.<sup>43</sup> Elle reflète également le fait que, exception faite du revenu, d'autres influences s'exercent sur le bilan nutritionnel des membres d'une famille – par exemple, la santé maternelle et l'éducation, ainsi que les pratiques en matière d'alimentation et d'hygiène dans le foyer concerné. En Inde, des chercheurs ont fait ressortir trois facteurs clés : la santé des femmes, les pratiques alimentaires et la portée limitée des services de santé publique.<sup>44</sup> Une étude réalisée en Afrique orientale, commanditée par nos soins pour les besoins du présent Rapport, a révélé que les programmes de vaccination et les soins médicaux pendant la naissance permettaient de faire reculer la malnutrition infantile, de même d'ailleurs que l'éducation des femmes.<sup>45</sup>

Une nutrition inadéquate a également une incidence sur la manière dont les personnes – en particulier les enfants – font l'acquisition de connaissances et ont une participation active au sein de leur société. Elle entrave l'aptitude d'un individu à travailler et à être productif, et elle limite par conséquent sa capacité à gagner les revenus qui lui sont indispensables pour mener une vie décente. La malnutrition peut

---

**Le fait d'aller dormir avec la faim au ventre – ou de s'assoupir en raison d'une énergie défaillante – constitue l'une des déprivations les plus tangibles auxquelles des populations peuvent être confrontées**

---

**Des progrès encourageants ont été réalisés en ce qui concerne la réduction des taux de malnutrition.**

**En revanche, le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition n'a pratiquement pas décollé de son niveau de 850 millions de personnes en 1980**

avoir des répercussions irréversibles sur la santé – citons la cécité due à la déficience en vitamine A, et l'hypotrophie physique due au manque de protéines. Tous ces éléments ne font que renforcer l'urgence qu'il y a à éliminer la faim.<sup>46</sup>

Dans leurs écrits, Jean Drèze et Amartya Sen considèrent que « la faim est un monstre à plusieurs têtes », rappelant ainsi les diverses formes sous lesquelles le manque de nourriture se manifeste et affecte la liberté des personnes.<sup>47</sup> La faim est également un ennemi sournois et tenace. Le spectre de la faim perdure, malgré l'élan remarquable en matière de production alimentaire généré par la révolution verte entre le début des années 60 et le début des années 80. Au palier de l'an 2000, les gains supplémentaires obtenus dans la production alimentaire ont contribué à faire baisser les prix de la plupart des denrées de base. La proportion des personnes souffrant de malnutrition dans les pays en développement a ainsi chuté de son niveau de 25 pour cent en 1980 à 16 pour cent en 2005.

Selon les données les plus récentes dont nous disposons pour suivre l'aspect de la faim dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement, des progrès encourageants ont été réalisés en ce qui concerne la réduction des taux de malnutrition. En revanche, le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition

– qui est défini par la consommation minimale d'énergie – n'a pratiquement pas décollé de son niveau de 850 millions de personnes en 1980, bien qu'il ait récemment atteint le sommet vertigineux de 1 milliard de personnes environ. Parmi eux, 63 pour cent se trouvent dans la zone Asie Pacifique, 26 pour cent en Afrique subsaharienne et 1 pour cent dans les pays développés.<sup>48</sup>

Alors que des millions de personnes ont trop peu à manger, des millions d'autres mangent trop. L'augmentation récente de la prévalence de l'obésité, en particulier chez les enfants, met en péril les avancées faites dans le domaine des maladies cardiovasculaires, des attaques d'apoplexie et du diabète. Une obésité grave peut réduire la longévité d'une personne de 5 à 20 ans, ce qui amène certains spécialistes à conclure qu'aux États-Unis l'espérance de vie va probablement atteindre un plateau et risque même de décliner d'ici 2050.<sup>49</sup> Ces risques sont non seulement la conséquence d'un revenu plus élevé, mais aussi d'influences inhérentes au contexte culturel, qui peuvent franchir les frontières. Un pays comme le Mexique, où le revenu moyen par habitant n'est égal qu'à un cinquième de celui des États-Unis, a une proportion de personnes obèses ou en surpoids similaire aux États-Unis.<sup>50</sup>

## **Le savoir, créateur de possibilités**

Le savoir est créateur de possibilités pour chaque personne. Il stimule la créativité et l'imagination.<sup>51</sup> À sa valeur intrinsèque s'ajoute une énorme valeur contributive lorsqu'il s'agit d'élargir d'autres libertés. Les acquis cognitifs confèrent à chaque individu l'opportunité de faire avancer ses propres intérêts et de résister à l'exploitation.<sup>52</sup> Les personnes éduquées sont mieux informées sur les moyens permettant de se mettre à l'abri des risques de santé, et de mener une existence plus longue et plus confortable.<sup>53</sup> Ces personnes tendent également à gagner des salaires plus élevés et à occuper des emplois meilleurs. De nombreux parents non éduqués accordent de la valeur à l'école,

car ils estiment que l'éducation qui y sera reçue permettra à leurs enfants de surmonter les indignités auxquelles leurs familles sont confrontées.

Le progrès en matière d'éducation a été substantiel et généralisé, reflétant non seulement des améliorations dans la quantité de scolarisation mais aussi dans l'équité de l'accès à cette dernière pour les filles et les garçons. Dans une large mesure, ce progrès reflète une participation plus active de l'État, qui se traduit plus souvent en termes quantitatifs – plus d'enfants trouvant le chemin de l'école – que qualitatifs.

## Les niveaux éducatifs à des sommets jamais atteints jusqu'à présent

Dans le monde d'aujourd'hui, les individus possèdent un niveau éducatif qui est de loin supérieur à ce qu'il a jamais été par le passé – un constat qui est corroboré par les multiples et différents critères utilisés pour mesurer l'éducation. Prenons la durée de scolarisation : un individu moyen âgé de 15 ans, ou davantage, en 1960 avait fréquenté l'école pendant une durée inférieure à 4 ans – or en 2010, ce chiffre avait doublé à l'échelle de la planète, et avait plus que triplé dans les pays en développement (passant de 1,9 année à 6,4 années). Depuis la parution du premier *RDH* en 1990, la durée moyenne de la scolarisation s'est accrue de deux ans et les taux bruts de scolarisation ont progressé de 12 points de pourcentage – alors que les taux d'alphabétisation ont passé de 73 pour cent à 84 pour cent.

Tous les pays ont signalé des progrès. Depuis 1970, aucun pays n'a connu de déclin en termes d'alphabétisation ou de durée de scolarisation. En outre, un plus grand nombre de personnes ont pu être scolarisées : depuis 1960, la proportion d'individus qui ont fréquenté l'école a grimpé d'un niveau de 57 pour cent à 85 pour cent. En d'autres termes, de nombreux pays ont enregistré des succès en matière d'éducation, tout au moins lorsque ces avancées sont mesurées sur la base de l'indicateur traditionnel de l'IDH – l'une de nos motivations fondamentales pour parvenir à un affinement, comme nous le mentionnons dans l'Encadré 1.2 au Chapitre 1.

L'indice moyen du niveau d'instruction intervenant dans le calcul de l'IDH, qui combine des informations concernant le degré de scolarisation et d'alphabétisation, renvoie cette image de progrès réalisés à l'échelle globale (Figure 2.7). À l'instar du domaine de la santé, le graphique thermique à droite signale une forte concentration en haut de l'échelle de distribution.

Ces chiffres sont susceptibles de sous-estimer l'ampleur des progrès réalisés. En effet, l'alphabétisation et la durée de scolarisation reflètent l'accès à l'instruction (ou le manque

d'accès) que les individus ont eu par le passé, ces personnes ayant aujourd'hui atteint l'âge adulte. Par conséquent, les progrès constatés ne traduisent pas nécessairement les avancées auxquelles nous avons abouti récemment en termes de scolarisation de la population jeune. Les personnes n'ayant pas fréquenté l'école ont tendance à se situer dans une tranche d'âge plus élevée : dans les pays en développement, près de 36 pour cent des individus âgés entre 65 et 74 ans n'ont jamais été scolarisés, chiffre qu'il faut comparer à 7 pour cent seulement pour les individus dans la catégorie des 15 à 24 ans. Chez les jeunes, le taux d'alphabétisation est aujourd'hui supérieur à 95 pour cent dans 63 pays sur les 104 nous ayant fourni des données, et il est égal à 99 pour cent dans les 35 pays restants (notamment ceux appartenant au groupe de l'IDH moyen, comme la Moldavie et le Samoa). Ainsi, il semble que ne pas savoir écrire va cesser de constituer une contrainte forte pour l'accès au savoir.

Pour obtenir une vision plus juste de l'accès actuel des enfants à l'enseignement, nous avons retenu les taux de scolarisation et la durée attendue de scolarisation – soit le nombre d'années pendant lesquelles les enfants d'aujourd'hui peuvent espérer fréquenter l'école une fois parvenus à l'âge adulte si les taux de scolarisation actuels devaient persister. De par le monde, le taux moyen de scolarisation se chiffre maintenant à 100 pour cent, ou davantage, pour le cycle primaire, tant pour les pays développés que pour les pays en développement, et les deux groupes ont également réalisé des progrès substantiels dans les niveaux supérieurs de l'enseignement – quoique les pays en développement aient encore beaucoup de chemin à parcourir (voir Figure 2.8).<sup>54</sup> On constate non seulement qu'un nombre plus élevé d'enfants fréquentent l'école – mais sur ce nombre, beaucoup plus d'élèves terminent leurs études : dans l'enseignement primaire les taux d'achèvement ont grimpé de 84 pour cent à 94 pour cent depuis 1991. La hausse de la scolarisation se traduit par celle de la durée attendue de scolarisation, de 9 années en 1980 à 11 années à l'heure actuelle, et de 5 années à 8 années pour les pays appartenant au groupe à faible IDH.

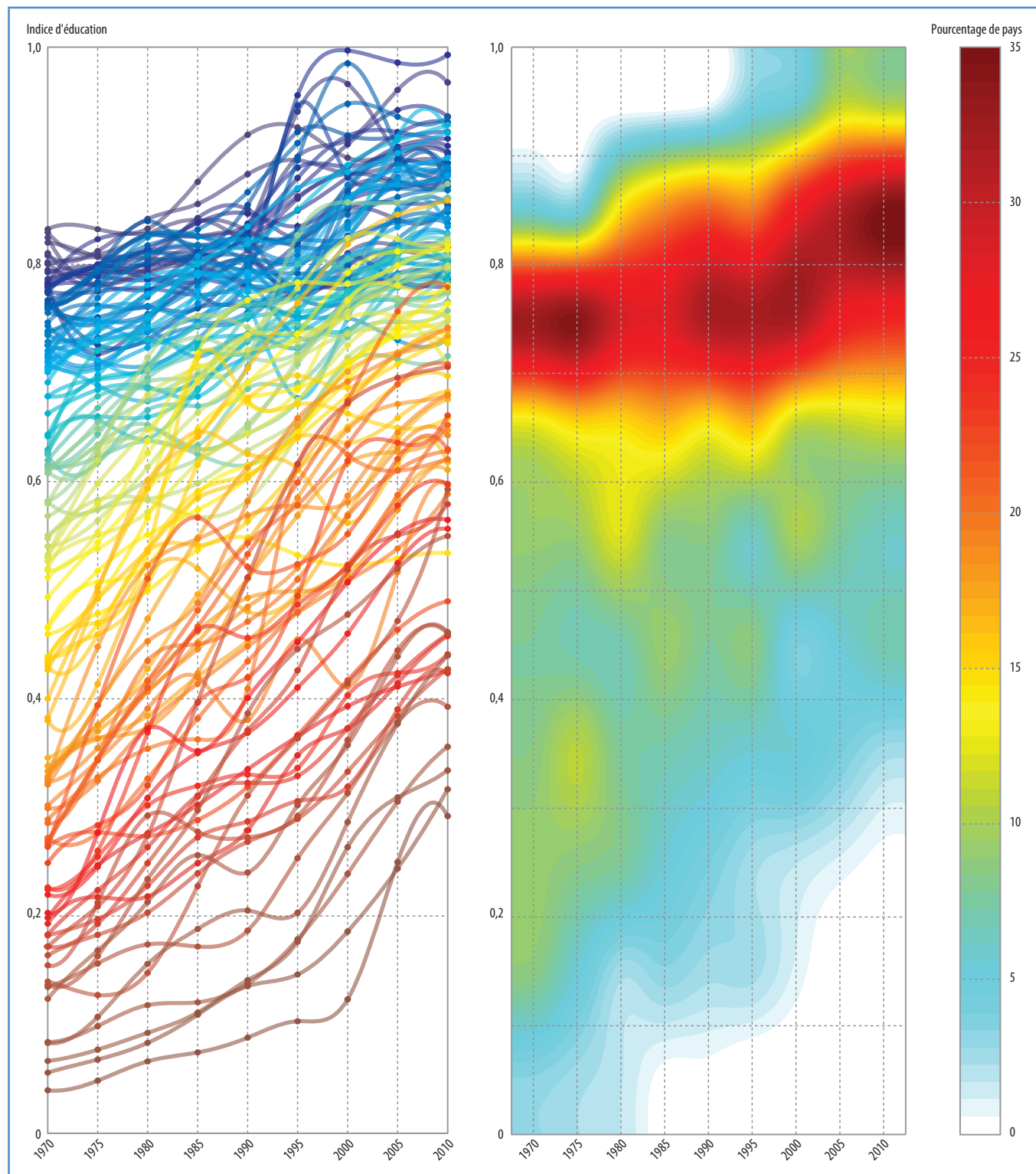
---

Depuis 1970,  
aucun pays n'a connu  
de déclin en termes  
d'alphabétisation  
ou de durée de  
scolarisation

---



Tendances mondiales des niveaux d'éducation, 1970-2010



Note : Les résultats portent sur un échantillon de 135 pays et sont basés sur l'IDH hybride décrit à l'Encadré 2.1. L'indice d'éducation est calculé en appliquant la méthodologie présentée dans la Note technique 1 au taux d'alphabétisation des adultes et aux taux bruts combinés de scolarisation primaire, secondaire et tertiaire, et représente donc la contribution de la dimension éducation à l'IDH hybride. Le panneau de gauche montre la série temporelle pour chaque pays ; le panneau de droite représente la répartition relative des pays, les couleurs plus proches du rouge indiquant une plus forte proportion de pays dans la zone correspondante.

Source : Hidalgo (2010), basé sur les calculs du BRDH à partir de sa base de données.

## Rapprochement des différences de genre

Au cours de ces dernières décennies, le taux de scolarisation des filles a connu une croissance plus rapide que celui des garçons. C'est ainsi que pendant la période entre 1991 et 2007 le ratio des taux de scolarisation féminin et masculin s'est accru dans toutes les régions du monde. Le taux d'achèvement des études, à la fois dans le cycle primaire et le cycle secondaire, a connu une amélioration plus rapide chez les filles.

En moyenne, au cours de la période allant de 1991 à 2007, le taux d'achèvement des études pour les filles a augmenté de 29 points, atteignant 87 pour cent ; pour les garçons, le taux a augmenté de 17 points pour atteindre plus de 90 pour cent.<sup>55</sup> L'accroissement des taux pour les filles est visible dans les progrès effectués en termes de scolarisation au niveau secondaire. Dans 79 pays sur les 134 ayant fourni des données – dont le Bangladesh et le Lesotho – le niveau de scolarisation des femmes dans le cycle secondaire représente plus de 98 pour cent de celui des hommes. Dans 17 autres pays, ce ratio est au moins égal à 95 pour cent.

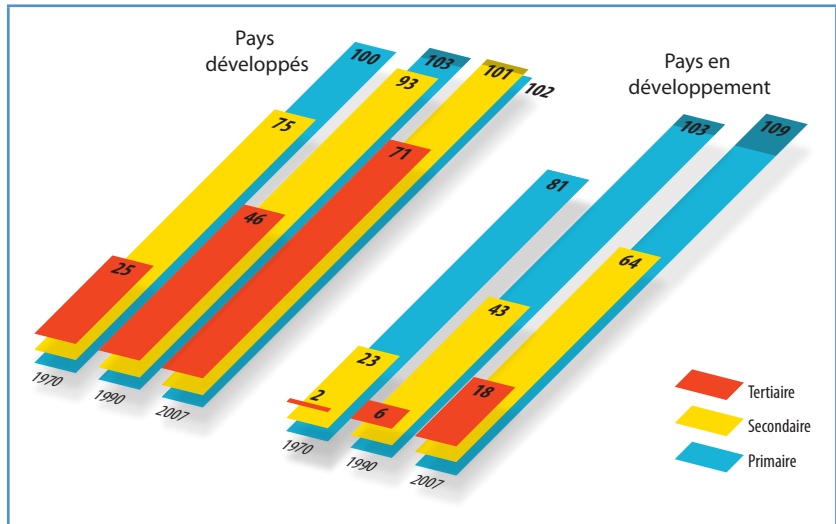
Cependant, il reste encore bien du chemin à faire : sur les 156 pays pour lesquels nous disposons de données, seuls 87 présentent en cycle primaire un taux de scolarisation pour les filles proche de celui des garçons, ou supérieur à celui-ci.<sup>56</sup> Même si les écarts de genre sont faibles en moyenne pour les jeunes enfants dans les pays en développement, ils restent plus prononcés pour les enfants plus âgés dans les zones rurales. En Bolivie, 35 pour cent des filles vivant en milieu rural et 71 pour cent des garçons en milieu urbain trouvent le chemin de l'école. En Guinée, ces taux sont respectivement de 37 pour cent et à 84 pour cent.

À l'inverse, le taux de scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur, lui aussi en hausse, dépasse celui des hommes dans de nombreuses parties du monde. Les États arabes offrent un contraste notable, puisque, sous l'impulsion d'une augmentation de la scolarisation dans l'enseignement supérieur de 45 points de pourcentage, le rapport entre étudiantes et étudiants y est de 132 filles pour 100

## FIGURE 2.8

### Plus d'enfants sont scolarisés, mais il reste des progrès à faire pour l'éducation secondaire et tertiaire

Taux bruts de scolarisation par niveau de scolarisation, 1970-2007

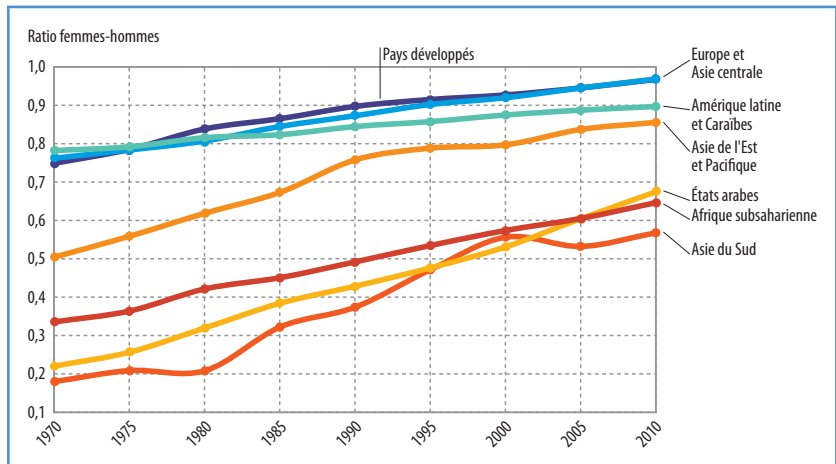


Source : Calculs du BRDH basés sur les données de la Banque mondiale (2010g).

## FIGURE 2.9

### Progrès de l'égalité de genre pour l'éducation, mais des écarts importants subsistent

Ratio femmes-hommes des années moyennes de scolarité par région, 1970-2010



Source : Barro et Lee 2010.

garçons. Dans le peloton de queue, on trouve l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, où le ratio femmes/hommes est de 75 pour cent et de 51 pour cent, respectivement. Parmi les pays les plus en retard à cet égard figurent la Guinée et le Niger, où pour chaque femme, trois hommes sont scolarisés dans l'enseignement supérieur.

Les mesures récapitulatives permettant d'évaluer le niveau des connaissances atteint

---

**Les ressources affectées à l'instruction de chaque étudiant ont augmenté de 43 pour cent depuis 1990**

---

par les élèves (par exemple la durée moyenne de scolarisation ou le nombre de personnes ayant au moins acquis une éducation de niveau secondaire) font par conséquent ressortir des augmentations remarquables dans l'ensemble des régions, tant pour les femmes que pour les hommes, quoique l'écart reste encore très important dans de nombreux pays en développement (voir le Tableau statistique 4). Dans les États arabes et en Asie du Sud, l'écart de genre au regard du nombre d'années de scolarisation s'est réduit de 33-40 points de pourcentage depuis 1970, et en Afrique subsaharienne de 26 points (voir la Figure 2.9). Mais dans huit pays – l'Afghanistan, le Bénin, Haïti, le Libéria, le Mozambique, le Niger, la République centrafricaine et le Togo – les femmes bénéficient en moyenne de moins de la moitié des années de scolarisation des hommes.

### **Une participation accrue du secteur public**

---

Dans la majeure partie du monde, l'élargissement de la scolarisation va de pair avec un accroissement du financement public. Les élèves fréquentent essentiellement l'école publique, surtout aux niveaux primaire (92 pour cent) et secondaire (85 pour cent).<sup>57</sup> Les dépenses publiques consacrées au secteur de l'éducation se sont élevées en moyenne à 5,1 pour cent du PIB en 2006, en hausse par rapport au niveau de 3,9 pour cent du PIB en 1970.<sup>58</sup> Comme nous le verrons au Chapitre 3, cette augmentation s'inscrit dans une tendance de plus long terme, puisque les dépenses d'éducation avoisinaient 1 pour cent du PIB il y a un siècle.<sup>59</sup>

Les ressources affectées à l'instruction de chaque étudiant ont également augmenté, de 43 pour cent depuis 1990. Par ailleurs, le ratio élèves-enseignant a également suivi une tendance à la baisse.<sup>60</sup> En termes de dépenses, les disparités restent énormes. La moyenne annuelle est proche de 4 611 \$ par élève à l'échelle mondiale<sup>61</sup>, alors qu'elle est seulement de 184 \$ en Afrique subsaharienne, en dépit d'une progression de 15 pour cent depuis

1990, ce qui représente approximativement un huitième du chiffre de l'Amérique latine et moins d'un quarantième de celui observé dans les pays développés. Cet écart ne cesse de s'amplifier.

De nombreux pays ont déployé d'importants efforts pour scolariser les enfants. Or nous avons aussi vu des revers de situation. À l'instar des services de santé, les frais d'inscription ont fait l'objet d'une intense campagne de promotion par la Banque mondiale et d'autres organismes au cours des années 80 et au début des années 90, qui les ont présentés comme un moyen de recouvrement des coûts pour les services gouvernementaux. Plusieurs études ont fait valoir que cette politique avait des impacts négatifs en termes d'accès. Vers la fin des années 80, il devint évident que l'idée d'un recouvrement des coûts n'était pas compatible avec des objectifs d'éducation. Dans l'un des États du sud du Nigéria, le taux de scolarisation en cycle primaire dégringola de 90 pour cent à 60 pour cent en l'espace de 18 mois, à la suite de l'introduction de frais de scolarité au cours des années 80.<sup>62</sup>

Après cette date, de nombreux pays décidèrent d'abolir les frais de scolarité dans les écoles primaires. Au nombre de ces pays, on peut citer : l'Éthiopie, le Malawi et l'Ouganda dans les années 90, suivis du Cambodge, du Kenya et de la Tanzanie au début des années 2000. La très forte hausse de la fréquentation qui s'ensuivit exerça alors une importante pression sur les capacités d'accueil et sur la qualité de l'enseignement. Au Malawi – l'un des pionniers de l'abolition des frais en 1994 – le taux de scolarisation en primaire enregistra une croissance de 97 pour cent entre 1990 et 1995 ; et en Ouganda ce taux afficha une hausse de 72 pour cent entre 1995 et 2000. En Amérique latine, on assista au lancement de programmes de transferts monétaires conditionnels, avec pour objectif explicite l'augmentation des taux de fréquentation scolaire, comme dans le cas de Bolsa Escola et Bolsa Familia au Brésil, Oportunidades au Mexique et Chile Solidario au Chili (voir l'Encadré 3.7 au Chapitre 3).<sup>63</sup>

## Mais de nombreux enfants n'apprennent rien

---

Des dépenses plus conséquentes et des taux de scolarisation plus élevés ne sont pas nécessairement synonymes de meilleur système scolaire. Du point de vue de la qualité de l'enseignement, il existe des écarts considérables, bien qu'il soit difficile de dire s'il y a eu une amélioration ou une détérioration de l'enseignement car nous disposons de données insuffisantes à ce sujet. En règle générale, dans les pays en développement, les enfants acquièrent bien moins de connaissances que les enfants scolarisés pendant un nombre d'années identique dans les pays développés.<sup>64</sup> Les enfants dans les pays en développement se trouvant au même niveau éducatif que leurs camarades dans les pays développés obtiennent en moyenne des notes inférieures de 20 pour cent environ lorsqu'ils participent à des tests standardisés – ce qui représente une différence de trois classes.<sup>65</sup> Les notes moyennes obtenues en mathématiques étaient aussi élevées en Corée du Sud et en Malaisie que dans les pays développés, mais étaient désastreuses en Afrique du Sud par exemple. Dans certains cas, ces différences traduisent tout à la fois une mauvaise gestion des ressources et une insuffisance des dépenses. À titre d'exemple, en Indonésie les étudiants en 8e année ont obtenu des résultats au moins aussi bons que ceux des élèves dans de nombreux pays d'Amérique latine, avec pourtant des dépenses d'éducation par habitant huit fois moindres.<sup>66</sup>

Les îles Fidji, en dépit d'une scolarisation primaire universelle, offrent l'illustration de certains de ces défis. Récemment, des groupes de discussion avec des élèves ont révélé que les châtimements corporels, les comportements non professionnels de la part des enseignants et les pratiques de harcèlement sexuel envers des étudiantes constituaient autant de facteurs contribuant au niveau élevé d'abandons d'études au niveau secondaire, et avaient d'autres répercussions négatives. Comme le dénonçait une élève de 17 ans : « lorsque les enfants se tiennent bien, ou s'ils commencent à bavarder ou quelque chose de semblable, c'est alors que les enseignants nous tapent dessus. Je

pense qu'on devrait agir pour que cela s'arrête ». Selon une étude similaire menée en Indonésie, les étudiants issus de milieux pauvres étaient souvent tournés en dérision parce qu'ils ne pouvaient pas acheter leur uniforme ou leurs fournitures scolaires, situation qui aboutissait fréquemment à l'exclusion. Interrogé sur les raisons pour lesquelles il avait abandonné l'école, un garçon de 11 ans donna la réponse suivante : « Je me sentais souvent gêné. Quand je ne portais pas de chaussures, l'instituteur montrait mes pieds de son doigt et disait « mais ce n'est pas comme cela que l'on vient à l'école ». »<sup>67</sup>

Les études de cas, réalisées dans des pays en développement plus pauvres, brossent un tableau encore plus sombre de la situation. Au Ghana, des élèves en sixième année obtinrent un résultat de 25 pour cent lors d'un test avec des questions à choix multiples – soit le pourcentage qu'ils auraient pu atteindre s'ils avaient choisi les réponses au hasard. Au Bangladesh, plus de la moitié des enfants âgés de 11 ans ne pouvaient écrire ni des lettres ni des chiffres de base.<sup>68</sup> Au Timor-Leste, plus de 70 pour cent des élèves en fin de 1e année étaient incapables de lire le moindre mot dans un passage de texte simple.<sup>69</sup>

Les difficultés liées à l'amélioration de la qualité de l'enseignement illustrent à quel point l'intervention de l'État peut se manifester par divers degrés d'efficacité – tout au moins dans notre perception traditionnelle des choses. La décision d'augmenter le nombre ou la taille des établissements scolaires est généralement imposée d'en haut, avec l'appui d'entreprises et de syndicats d'enseignants y ayant un intérêt bien compris. Il est beaucoup plus difficile de demander à un corps enseignant motivé d'inculquer aux élèves de véritables compétences d'apprentissage. S'il est toujours difficile de résoudre des problèmes de motivation au niveau des gestionnaires et des employés, la tâche devient particulièrement ardue lorsque l'État est impliqué dans des mécanismes de favoritisme consistant à canaliser des biens et des services vers des sympathisants purs et durs, ce processus créant par là même de nouveaux groupes fermement figés sur leurs positions.<sup>70</sup> Près d'une décennie après que l'ouvrage *Public*

---

Des dépenses plus conséquentes et des taux de scolarisation plus élevés ne sont pas nécessairement synonymes de meilleur système scolaire

---

---

Même si les avancées de ces dernières décennies ont été significatives, il reste un long chemin à parcourir avant de parvenir à l'équité devant l'accès au savoir

---

*Report on Basic Education in India* rédigé par De et Drèze's eut exposé un absentéisme de 48 pour cent chez les enseignants, des taux élevés persistent, malgré d'importantes réformes budgétaires et de gestion et les améliorations qui ont été apportées aux infrastructures dans l'intervalle.<sup>71</sup>

La qualité médiocre de l'enseignement dispensé dans les pays en développement ne signifie pas nécessairement qu'une détérioration s'est produite. Nous ne disposons pas de données adéquates pour nous permettre d'arriver à des conclusions fermes et définitives au sujet des tendances à long terme de la qualité, ni même sur le moyen terme. En outre, les résultats de tests dépendent de multiples facteurs, en particulier le contexte socioéconomique dont l'étudiant est issu. Les enfants de familles aisées sont susceptibles d'avoir une meilleure alimentation, d'être en meilleure santé et d'avoir davantage de

possibilités d'accès à de la documentation que les enfants de milieux pauvres, et de plus leurs parents peuvent intervenir pour leur offrir un soutien.<sup>72</sup> Au fur et à mesure que l'extension du système scolaire se poursuit et englobe de plus en plus d'élèves de milieux défavorisés, les résultats moyens des tests auront tendance à chuter, même si la qualité de l'enseignement demeure inchangée.<sup>73</sup>

Par conséquent, on peut constater que les pays pauvres rattrapent leur retard en ce qui concerne le niveau global de connaissances atteint par les élèves ainsi qu'en termes d'équité de genre, mais pas nécessairement sur le plan de la qualité. Par ailleurs, il existe également de grandes disparités entre différents groupes au sein des pays, et nous allons explorer cette question au Chapitre 4. Même si les avancées de ces dernières décennies ont été significatives, il reste un long chemin à parcourir avant de parvenir à l'équité devant l'accès au savoir.

## L'élévation des niveaux de vie

---

Le revenu est un indicateur de développement entaché de nombreux défauts – vo ilà un des messages centraux des divers *RDH* publiés au cours de ces 20 dernières années. Il est imparfait à plusieurs égards, en ce qu'il fait par exemple l'impasse sur les inégalités sociales ou la non-soutenabilité de la production actuelle. Mais l'argent est un moyen permettant d'élargir les choix, en particulier les choix des populations pauvres, et le revenu moyen constitue indirectement une indication des besoins en ressources d'une société. C'est pourquoi nous nous intéressons de près à l'évolution du revenu.

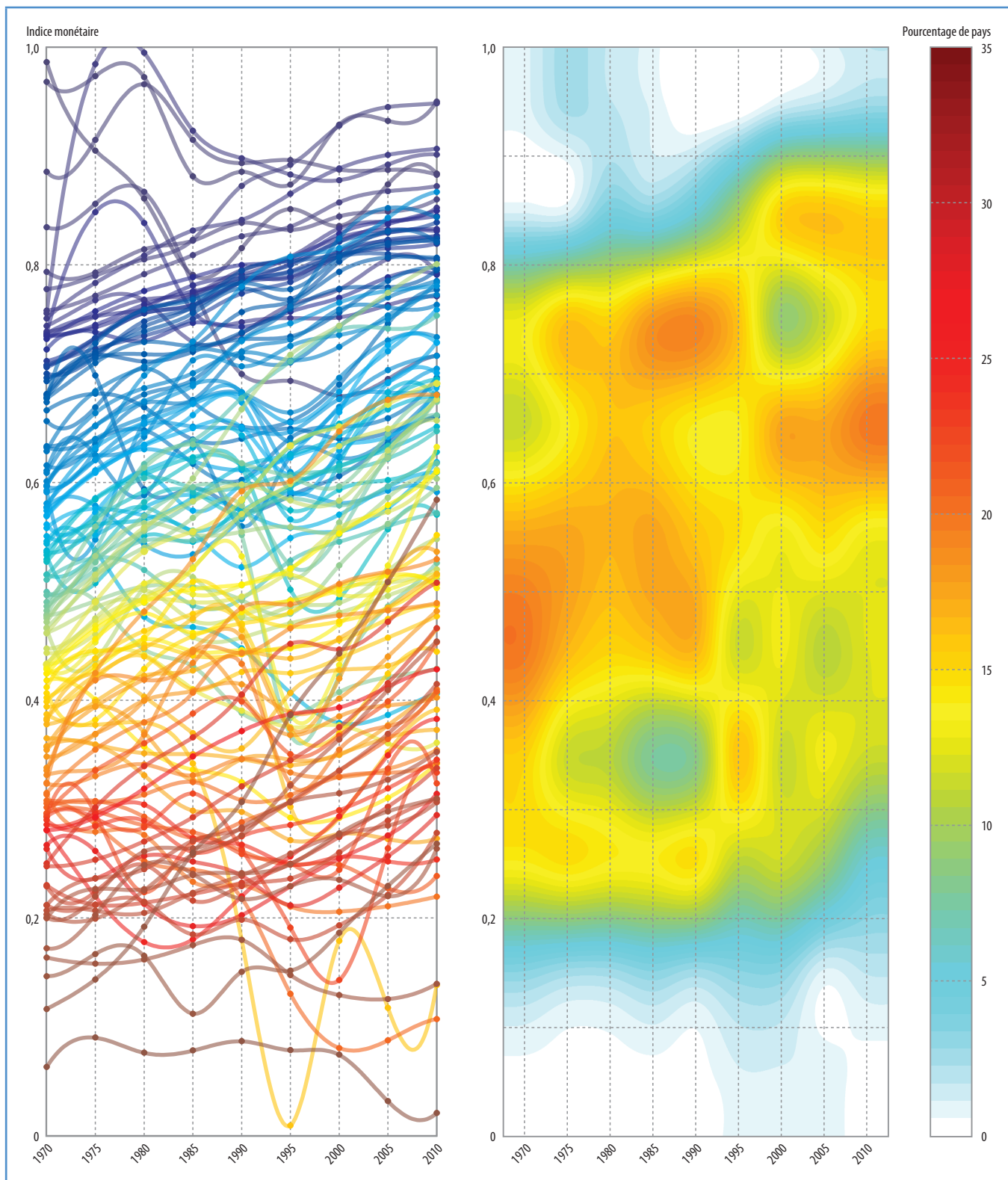
Le bilan est contrasté, avec d'une part une augmentation du revenu moyen, et d'autre part des disparités grandissantes et des clivages persistants qui séparent les pays développés du reste du monde. Depuis 1970, 155 pays – où vivent 95 pour cent de la population du globe – ont connu une augmentation réelle du revenu par habitant (voir Figure 2.10).

Aujourd'hui, le revenu annuel moyen s'établit à 10 760 \$, soit presque 1,5 fois son niveau d'il y a 20 ans et deux fois son niveau d'il y a 40 ans. Dans toutes les régions du monde, les individus ont bénéficié d'une augmentation substantielle de leur revenu moyen, selon différentes modalités.<sup>74</sup> La diversité, la quantité et la qualité des biens et des services proposés actuellement aux individus ont aujourd'hui un niveau jamais atteint par le passé.

Le graphique thermique de la Figure 2.10 souligne que la répartition des revenus dans le monde est beaucoup plus dispersée que celle de la santé et de l'éducation. Les chiffres correspondants pour la santé (voir Figure 2.4) et pour l'éducation (voir Figure 2.7) indiquent une zone « chaude » de couleur rouge à proximité de la partie supérieure, vers laquelle de nombreux pays convergeaient. Or ce n'est pas le cas du revenu, ce qui illustre le fait que la distribution mondiale des revenus est bien plus inégale que celle de la santé et de l'éducation.

**FIGURE 2.10** Progrès du niveau de vie

Tendances mondiales du PIB, 1970-2010



Note : Les résultats se rapportent à un échantillon de 135 pays, et sont basés sur l'IDH hybride décrit à l'Encadré 2.1. L'indice monétaire est calculé en appliquant la méthodologie présentée dans la Note technique 1 au PIB par habitant du pays en USD ajusté au PPA, et représente donc la contribution de la dimension monétaire à l'IDH hybride. Le panneau de gauche montre la série temporelle pour chaque pays ; le panneau de droite représente la répartition relative des pays, les couleurs plus proches du rouge indiquant une plus forte proportion de pays dans la zone correspondante.

Source : Hidalgo (2010), basé sur les calculs de la base de données du BRDH.

## **Des progrès divergents**

Contrairement à la santé et à l'éducation, on note une divergence considérable du revenu d'un pays à un autre. Entre la période allant de 1970 à 2010, le revenu par habitant a augmenté dans les pays développés de 2,3 pour cent par an en moyenne, contre 1,5 pour cent pour les pays en développement.<sup>75</sup> En 1970, le revenu moyen d'un pays se classant dans le premier quart de l'échelle de distribution mondiale des revenus était 23 fois supérieur à celui d'un pays faisant partie du quart inférieur. En 2010, le rapport était proche de 29. En outre, les divergences sont de plus en plus prononcées au sein des pays en développement. Certains pays en développement, tels le Botswana, la Chine, la Malaisie et la Thaïlande, ont affiché une croissance plus rapide depuis les années 70 que n'importe quel pays riche.<sup>76</sup> En même temps, le revenu de plusieurs autres pays – notamment les Comores, l'Iran et le Sénégal – n'a fait que stagner. À l'autre extrême, des pays tels que la Côte d'Ivoire, Madagascar et le Zimbabwe ont subi des effondrements économiques.

En termes de croissance, la performance des pays en développement a progressé dans le temps, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, par rapport aux pays développés. Cette situation était particulièrement évidente au cours de la crise financière mondiale, période durant laquelle de nombreux pays en développement ont été en mesure de maintenir leur forte cadence de croissance. Néanmoins, même pendant ces 20 dernières années, le fossé entre pays développés et pays en développement n'a cessé de grandir. Une question importante se pose donc – celle de savoir si les pays en développement vont être capables de garder le cap de la croissance aux cadences relativement rapides qui ont été atteintes pendant ces cinq dernières années.<sup>77</sup>

Un gouffre sépare désormais les pays riches et les pays pauvres. Aujourd'hui, le pays le plus riche de la planète (le Liechtenstein) affiche un niveau de richesses par habitant trois fois supérieur à celui du pays le plus riche en 1970.<sup>78</sup> Le pays le plus pauvre à l'heure actuelle (le Zimbabwe) est 25 pour cent plus pauvre environ que ne l'était le pays le plus pauvre en

1970 (également le Zimbabwe). La constatation suivante donne matière à réflexion: au milieu de l'impressionnante prospérité matérielle des pays développés, le revenu moyen effectif des populations de 13 pays situés dans le quart inférieur du tableau de la distribution mondiale des revenus est aujourd'hui plus faible qu'il ne l'était en 1970.<sup>79</sup>

Dans certains pays en développement, la croissance économique s'est révélée spectaculaire. Entre 1970 et 2010, le revenu par habitant de la Chine a été multiplié par un facteur 21, celui du Botswana par plus de 9, et celui de la Malaisie et de la Thaïlande par plus de 5.<sup>80</sup> Mais ces pays ont encore bien du chemin à parcourir avant de pouvoir franchir la ligne de partage entre pauvres et riches : le revenu par habitant de la Chine n'est égal qu'à un cinquième du revenu moyen des pays développés. Le Botswana, la Malaisie et la Thaïlande sont eux aussi loin de ce niveau.

Ces pays vont-ils poursuivre leur croissance jusqu'au moment où ils vont franchir le seuil les séparant des pays développés ? D'un point de vue historique, on peut dire que la croissance n'est pas un fait acquis. De nombreux pays qui avaient connu une croissance impressionnante pendant de longues périodes ont fini par stagner. Au Brésil, par exemple, entre 1950 et 1980 la croissance économique par habitant a avoisiné près de 5 pour cent par an – comparable aux performances récentes du Botswana, de Singapour et de la Thaïlande – mais le Brésil a vu s'effondrer son tissu économique au cours des années 80, et ce n'est que récemment qu'il a commencé à remonter la pente. La chute vertigineuse de l'Argentine a été encore plus spectaculaire : parti d'un PIB par habitant qui en 1913 dépassait la moyenne européenne<sup>81</sup>, le pays avait en 2007 un PIB par habitant à peine égal à un cinquième de celui de l'Europe occidentale.

Ces cas concrets illustrent à quel point il est difficile de franchir l'énorme fossé du revenu. Sur les 108 pays dont le revenu était inférieur à 7 000 \$ par habitant en 1970, seuls 4 ont réussi à se hisser dans la catégorie des hauts revenus établie par la Banque mondiale en 2010. Trois d'entre eux sont de petits pays insulaires (à savoir Antigua-et-Barbuda, la

Guinée équatoriale et Malte), l'un étant riche en pétrole. Le quatrième, en l'occurrence la Corée du Sud, demeure une importante exception à la règle. En 1970, l'Estonie et la Slovaquie n'avaient pas encore leur statut d'États indépendants, mais ces deux pays ont tous deux produit une croissance qui leur a permis de se classer dans le groupe des pays à hauts revenus.

\* \* \*

À l'aune de critères importants, nous vivons aujourd'hui dans un monde meilleur que ce qu'il était en 1990. De nombreuses personnes vivent plus longtemps, les enfants sont mieux scolarisés, et les individus ont accès à beaucoup plus de biens matériels – en l'occurrence les produits alimentaires, le logement, les vêtements et autres nécessités pour une vie décente – qu'à aucun autre moment de l'humanité. La convergence notable des pays en termes de leur IDH, que le présent Rapport documente de façon systématique pour la première fois, témoigne des énormes progrès qui ont été réalisés. Comme nous le verrons au Chapitre 4, ces avancées s'étendent à d'autres dimensions du développement humain, en particulier aux libertés politiques.

Et pourtant le regard que nous portons sur les quelques décennies venant de s'écouler

ne nous donne pas une image entièrement positive. Certains pays ont souffert de graves revers – en particulier dans le domaine de la santé – qui ont parfois réduit à néant en quelques années l'ensemble des gains accumulés au fil de plusieurs décennies. Les modèles de croissance économique se sont caractérisés par une extrême inégalité – tant dans les pays à croissance rapide que dans les groupes profitant d'avancées au plan national, comme nous allons le voir au Chapitre 4.

En dépit de tendances convergentes dans les domaines de la santé et de l'éducation, les écarts en termes de développement humain restent énormes. Un individu né au Niger peut espérer vivre 26 ans de moins, fréquenter l'école 9 années de moins et consommer 53 fois moins de denrées qu'une personne qui a vu le jour au Danemark. Alors que les Danois élisent leur parlement lors d'élections libres et ouvertes depuis 1849, le président du Niger a dissous le parlement et la Cour Suprême en 2009 – pour être lui-même évincé du pouvoir à la suite d'un coup d'état militaire. Selon une enquête menée au Niger, plus de 7 personnes sur 10 ont déclaré avoir connu des moments au cours de l'année passée pendant lesquels ils n'avaient pas suffisamment d'argent pour nourrir leur famille. Très peu de Danois pourraient en dire autant.



Nous avons vu précédemment que nombre d'individus de par le monde sont aujourd'hui en meilleure santé, plus riches, et plus éduqués que jamais. Mais le progrès général au cours de ces quarante dernières années n'a pas été uniforme, et certains pays et régions ont connu des améliorations plus lentes que d'autres, alors qu'un petit nombre de pays ont même vu leur situation se détériorer.

Ces progrès ont été obtenus sur fond de démocratisation formelle en hausse mais aussi de creusement des inégalités au sein de pays ou groupes de pays dans certaines dimensions du développement humain. Les déficits d'autonomisation politique restent fréquents, et l'on peut douter de la viabilité des modèles actuels de production et de consommation. Ces constatations, reprises plus en détail au Chapitre 4, amènent à se garder de conclure trop promptement à un progrès global.

Quoi qu'il en soit, les avancées observées en matière de santé, d'éducation et de revenus ont rendu des milliards de personnes plus libres de mener le mode de vie auquel ils accordent de la valeur pour des raisons qui leurs sont propres. Ce chapitre en examine de plus près les causes.

Le Chapitre 2 a mis en lumière deux traits essentiels du développement humain sur ces quarante dernières années : d'une part, les progrès ont été quasi universels, c'est-à-dire que l'indice de développement humain (IDH) n'est retombé que dans trois pays seulement sur les 135 de notre échantillon depuis 1970 ; et d'autre part, les pays ont avancé à des rythmes extrêmement variables, certains rapidement alors que les gains restaient beaucoup plus modestes ailleurs. La concomitance de ces deux phénomènes exclut d'emblée certaines explications : par exemple, si des pays partant du même niveau avaient avancé de front, on aurait pu conclure à l'effet dominant de quelques forces globales ; en revanche, si les avancées et les reculs s'étaient globalement

annulés, on aurait pu estimer que seules des forces nationales (différences de politiques ou de réformes institutionnelles, par exemple) avaient été vraiment à l'œuvre.

Les faits semblent donc indiquer que des forces globales ont facilité les progrès, quel que soit le degré de développement du pays concerné, mais que tous les pays n'en ont pas profité dans la même mesure. Cela conduit à se demander pourquoi certains pays saisissent les possibilités qui s'offrent à eux, et d'autres non. Le présent chapitre apporte des éléments de réponse à cette question essentielle.

Il tente aussi de percer l'un des mystères les plus surprenants mis au jour par la recherche sur le développement humain ces dernières années, à savoir l'absence de corrélation significative entre la croissance économique et les améliorations observées dans l'éducation et la santé. Comprendre les ressorts de cette observation est indispensable à la définition des politiques de développement.

Notre explication souligne l'accélération sans précédent de la circulation des idées entre les pays – des technologies de protection de la santé jusqu'aux idéaux politiques démocratiques, en passant par des techniques de production plus efficaces. Nous pensons que de nombreuses innovations ont permis à des pays d'améliorer leurs résultats à faible coût dans le domaine de l'éducation et de la santé, ce qui expliquerait la faible corrélation entre la croissance et les autres dimensions non monétaires du développement humain. Autrement dit, la progression s'est peu

---

**Les pays qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu en termes d'IDH l'ont fait par deux biais principaux : grâce à une croissance rapide des revenus ou à des avancées exceptionnelles dans les domaines de l'éducation et de la santé**

---

à peu mise à dépendre davantage de la façon dont les pays exploitaient ces idées ; les écarts proviendraient alors en partie des différences institutionnelles et entre contrats sociaux sous-jacents.

Rien dans notre analyse de sous-entend que la croissance n'a pas d'importance. Dans l'approche du développement humain, les revenus donnent à une population une meilleure maîtrise de ses ressources, ce qui renforce ses capacités par le biais de l'alimentation, du logement et de l'élargissement des choix. L'importance du revenu est reflétée dans son inclusion parmi les trois dimensions fondamentales de l'IDH, aux côtés de la santé et de l'éducation.

Le présent chapitre analyse les déterminants du progrès dans ces trois dimensions. Il se penche notamment sur les systèmes politiques, les inégalités et les institutions, dans la mesure où ils permettent d'expliquer les progrès observés en matière de santé, d'éducation et

de revenus. Mais nous n'avons pas cherché à savoir pourquoi la démocratie s'est répandue, ni pourquoi la production a progressivement perdu en durabilité. Ces questions méritent un examen approfondi, auquel il sera procédé dans de prochains *RDH*.

Nous commencerons par mettre en lumière quelques-uns des aspects les plus notables du développement humain sur ces quarante dernières années, en nous penchant sur les avancées globales, mais aussi les variations locales et l'absence de corrélation entre les améliorations observées dans les composantes monétaires et non monétaires de l'IDH. Nous examinerons ensuite les principaux moteurs des tendances globales pour chacune des composantes de l'IDH, ainsi que les facteurs spécifiquement nationaux qui ont influé sur les résultats. Nous verrons enfin comment nos observations s'insèrent dans le cadre général des rapports entre État et marché.

## **L'énigme de la croissance économique et du développement humain**

---

Outre ses constatations concernant les avancées globales et leurs variations locales, le Chapitre 2 s'est penché sur les liens entre la croissance des revenus et les progrès obtenus dans d'autres dimensions de l'IDH. Nous avons observé que si la croissance moyenne des revenus était élevée dans l'ensemble, elle a varié d'un pays à l'autre, alors que les progrès ont été plus homogènes pour la santé et l'éducation. De nombreux pays en développement ont rejoint les pays développés à cet égard, mais le fossé est plus difficile à combler en matière de revenu. Les pays qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu en termes d'IDH l'ont fait par deux biais principaux : grâce à une croissance rapide des revenus ou à des avancées exceptionnelles dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Les facteurs ayant contribué à l'amélioration de l'éducation et de la santé au cours de ces quarante dernières années semblent donc avoir été différents de ceux qui ont présidé

à l'augmentation des revenus. S'ils avaient été identiques, les processus auraient plus ou moins coïncidé. Or nous montrons que cela n'a pas été le cas. Nous allons donc maintenant examiner plus en détail le lien entre croissance et développement humain.

### **La croissance économique et le développement humain n'avancent pas toujours en parallèle**

---

Voyons ce que ces quarante dernières années peuvent nous apprendre sur la relation entre la croissance et le développement humain.

La Figure 3.1 présente le résultat général. Le volet de gauche fait ressortir une corrélation positive, avec toutefois des variations notables, ce qui dénoterait une association positive entre la croissance et le développement humain.<sup>1</sup>

Mais n'oublions pas que puisque l'IDH englobe le revenu, un tiers de sa variation

provient de la croissance économique, d'où l'association positive. Il serait donc plus utile de comparer l'accroissement des revenus avec les changements observés dans les autres dimensions du développement humain. Pour ce faire, nous recourons à un indice semblable à l'IDH, mais ne conservant que les indicateurs de santé et d'éducation de ce dernier, et comparerons son évolution à celle de la croissance économique. L'IDH non monétaire apparaît dans le volet de droite de la Figure 3.1. La corrélation est extrêmement faible, statistiquement insignifiante.<sup>2</sup>

Des études antérieures ont abouti au même résultat. L'un des premiers spécialistes à procéder à l'étude systématique de ce lien a été le démographe américain Samuel Preston, dont le grand article de 1975 a montré que la corrélation entre l'évolution des revenus et celle de l'espérance de vie sur 30 ans dans 30 pays n'était pas statistiquement significative.<sup>3</sup>

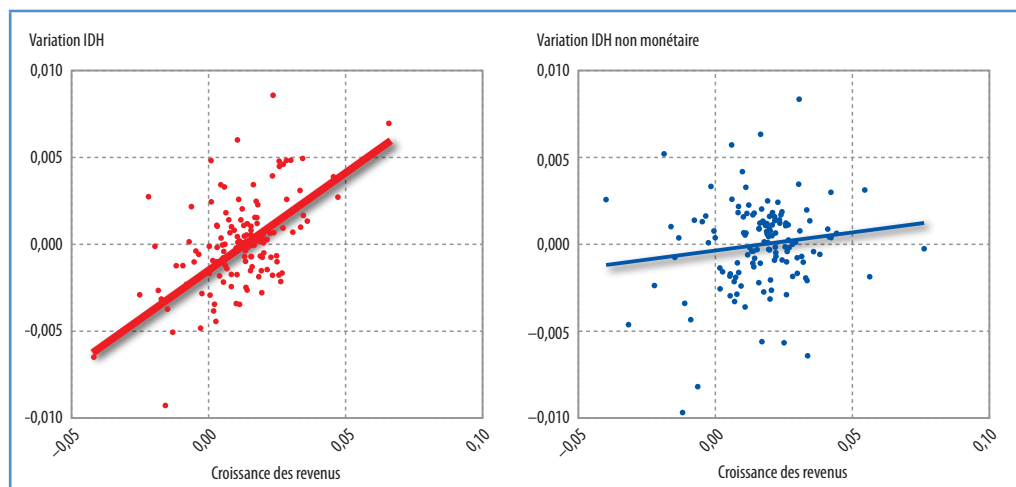
D'autres chercheurs sont arrivés à la même conclusion, à mesure que le corpus de données s'enrichissait. Dans son article *Life during Growth* de 1999, William Easterly observait une association extrêmement faible entre la croissance et les indicateurs de la qualité de vie, comme la santé, l'éducation, les libertés

politiques, les conflits et les inégalités.<sup>4</sup> François Bourguignon, directeur de l'École d'économie de Paris, a estimé avec plusieurs de ses collègues africains et européens que « la corrélation entre la croissance du PIB par habitant et les [Objectifs du Millénaire pour le développement] non monétaires est pratiquement nulle ». <sup>5</sup> Charles Kenny, économiste à la Banque mondiale, a récemment confirmé l'absence de corrélation entre les améliorations d'espérance de vie et la croissance, sur la base de l'analyse d'un gros échantillon sur 25 ans, et d'un autre plus réduit sur une période beaucoup plus longue.<sup>6</sup>

Les exemples sont nombreux. Prenons une comparaison révélatrice entre la Chine (qui a connu la croissance la plus rapide ces trente dernières années) et la Tunisie. En 1970, une petite fille naissant en Tunisie avait une espérance de vie de 55 ans, contre 63 pour une petite Chinoise. Depuis, le PIB par habitant de la Chine a bondi de 8 pour cent par an, tandis que celui de la Tunisie n'a augmenté qu'à un rythme annuel de 3 pour cent. Pourtant, une petite fille naissant aujourd'hui en Tunisie a une espérance de vie de 76 ans – un an de plus qu'une petite Chinoise. Et si 52 pour cent seulement des enfants tunisiens étaient scolarisés en 1970, le taux brut de scolarisation est

**FIGURE 3.1** Faiblesse du lien entre la croissance économique et les changements observés en matière d'éducation et de santé

Rapports entre la croissance économique et l'IDH et ses composantes non monétaires, 1970-2010



Note : Sur la base de l'analyse de déviation par rapport à la ligne de régression (voir Encadré 2.1 du Chapitre 2 et la Note technique 1). Les revenus équivalent au PIB par habitant. Une ligne de régression plus épaisse indique un rapport statistiquement significatif.

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

maintenant sensiblement plus élevé en Tunisie (78 pour cent) qu'en Chine (68 pour cent).

On trouve d'autres exemples intéressants parmi les pays dont l'économie s'est contractée ces quarante dernières années. Si la croissance économique était indispensable à l'amélioration de la santé et de l'éducation, la baisse du PIB bloquerait tout progrès dans ces domaines. Mais il n'en est rien : les revenus ont beau avoir baissé en Iran, au Togo et au Venezuela, l'espérance de vie y a augmenté de 14 ans en moyenne, et le taux brut de scolarisation de 31 pour cent depuis 1970.<sup>7</sup>

Ce que ce résultat montre, c'est l'absence de lien entre la *variation* des revenus (croissance) et la *variation* des composantes non monétaires du développement humain. Cela n'enlève rien au fait qu'il existe une corrélation positive et statistiquement significative entre le *niveau* des revenus et le *niveau* d'éducation et de santé. Voyons maintenant s'il est possible de résoudre cet apparente contradiction.

### La clé de l'énigme ?

Le paradoxe demeure. La corrélation est faible entre la croissance des revenus et l'évolution de

l'éducation et de la santé, mais forte entre les niveaux nationaux de revenus et ceux d'éducation et de santé. De multiples études ont démontré que le phénomène se retrouve à l'échelle des individus et des ménages. Comment peut-on résoudre le paradoxe d'une corrélation entre les niveaux sans corrélation entre leur changement dans le temps ?

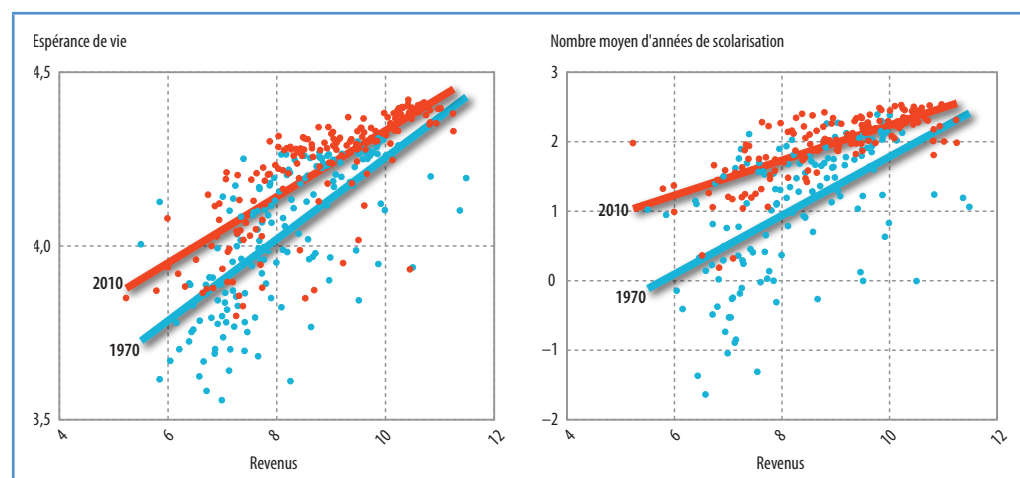
En premier lieu, une corrélation ne signifie par qu'il existe un lien de causalité dans l'une ou l'autre direction.<sup>8</sup> En effet, même s'il existe une relation de cause à effet, son sens reste a priori indéterminé : l'augmentation des revenus peut améliorer la qualité de vie, tout comme des améliorations en matière d'éducation et de santé peuvent rendre les sociétés plus productives.

Ensuite, l'absence de corrélation entre les changements fait douter qu'un instantané reflète fidèlement les rapports entre les variables. Un premier éclaircissement est apporté par l'observation des courbes décrivant la relation entre la composante revenus et les autres composantes du développement humain, qui ont subi une translation vers le haut au fil du temps (Figure 3.2). Ainsi, si les populations des pays riches sont certes en meilleure santé et mieux éduquées en

## FIGURE 3.2

### Tous les pays peuvent aujourd'hui améliorer leurs performances en matière d'éducation et de santé

L'évolution de la relation entre les revenus d'une part et l'espérance de vie et la scolarisation de l'autre entre 1970 et 2010



Note : Toute donnée en logarithme naturel.  
Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

moyenne, les niveaux d'éducation et de santé ont crû dans tous les pays, à tous les niveaux de revenus. De plus, la pente de ces courbes s'est réduite avec le temps, ce qui veut dire que les améliorations en matière d'éducation et de santé ont été plus rapides dans les pays pauvres que dans les pays riches.

L'énigme pourrait s'expliquer par le retard, long mais variable, avec lequel l'accroissement de la richesse se répercute sur l'éducation et la santé.<sup>9</sup> On comprendrait alors la faiblesse de la corrélation : il faudrait attendre plus longtemps après l'augmentation des revenus pour observer un impact sur les autres dimensions du développement humain. Mais ce raisonnement est plus difficilement défendable sur de longues périodes. La Figure 3.1 montre que l'absence de corrélation reste valable pour un large échantillon de 135 pays sur plus de quarante ans, soit un délai suffisant à coup sûr pour que la croissance des revenus se répercute sur l'éducation et la santé à l'échelle nationale, ou pour que la baisse des revenus permette d'observer une détérioration de l'éducation et de la santé.

Une autre explication est possible : les pays riches n'ont pas suivi par le passé le même itinéraire vers l'éducation et la santé que les pays en développement de nos jours. Cette hypothèse d'une différence de nature du développement voudrait dire que la corrélation des niveaux donne une image fugitive d'un passé où seuls les pays enrichis ont pu financer d'opéreux progrès d'éducation et de santé. Or, le progrès des technologies et l'évolution des structures de la société évoquées ci-dessous permettent à présent même aux pays plus pauvres d'obtenir plus facilement des améliorations notables.

Nous avons examiné plusieurs explications possibles de l'évolution de la santé et des revenus ces quarante dernières années (Encadré 3.1). Nos résultats laissent penser que les pays à niveau faible ou moyen de développement humain peuvent améliorer leur niveau de santé national par des actions peu coûteuses ; mais à des degrés de développement plus élevés, les améliorations appellent des technologies plus onéreuses, ce qui réintroduit le facteur des

revenus. Ces résultats sont donc compatibles avec l'hypothèse de la transformation dans le temps des possibilités et des processus menant au développement.

### La portée de nos résultats

Ces résultats ne remettent pas en cause l'importance de la croissance. Le revenu est un indicateur synthétique de l'accès aux ressources nécessaires au renforcement des capacités et à l'extension des libertés des populations, et doit donc demeurer une considération centrale des politiques publiques. Un revenu plus important permet aux populations de mieux contrôler les ressources dont elles ont besoin pour se nourrir, se loger, se vêtir, et élargir leurs possibilités. Il permet aussi aux individus de réaliser leurs projets de vie sans être pris dans le carcan des contraintes matérielles : avoir une activité professionnelle gratifiante

ENCADRÉ

3.1

#### L'argent fait-il la santé ?

L'espérance de vie est en général supérieure dans les pays où le revenu par habitant est élevé. Mais la corrélation n'est plus positive et significative entre les revenus et l'espérance de vie pour les changements intervenus ces quarante dernières années. À quoi peut donc tenir cette contradiction apparente ?

Plusieurs explications ont été proposées. Les changements dans le temps pourraient être dus à des facteurs à court terme si la santé ne suit l'évolution des revenus qu'avec un décalage. Mais l'absence de corrélation a été observée sur une période de quarante années, indubitablement assez longue pour que les effets se manifestent. Il se pourrait aussi que l'association positive entre les revenus et l'espérance de vie ait disparu : l'espérance de vie ne serait désormais plus liée aux revenus. La recherche menée en préparation au présent Rapport a aussi examiné systématiquement d'autres mécanismes possibles.

Nous avons d'abord procédé à deux simulations pour trouver un modèle rendant compte des grandes caractéristiques de nos données : l'un dans lequel la relation traditionnelle est maintenue, et l'autre dans lequel elle disparaît. Les résultats étaient ambigus : l'hypothèse de la corrélation entre richesse et santé expliquerait les niveaux à tel ou tel moment, mais pas les changements ; et celle de sa disparition, les changements, mais pas les niveaux.

Nous avons ensuite avancé une autre hypothèse, à savoir que la corrélation richesse-santé ne vaut que pour les pays suffisamment développés, et sa disparition pour les pays moins développés. Cette hypothèse mixte, classant les pays de part et d'autre d'un IDH de 0,5 environ, rendait bien compte de l'association pour les niveaux, et de son absence pour les changements dans le temps.

Source : Georgiadis, Pineda et Rodríguez 2010 ; Pritchett et Summers 1996 ; Pritchett et Viarengo 2010.

---

La définition des politiques de développement part souvent de l'idée que la croissance économique est indispensable au progrès dans les domaines de l'éducation et de la santé. Or, nos résultats montrent qu'il n'en est pas ainsi

---

et constructive, ou passer plus de temps avec leurs proches, par exemple.<sup>10</sup> L'accroissement des revenus peut être le signe d'une offre plus large d'emplois décents, même si ce n'est pas toujours le cas.

Nos résultats ne remettent pas non plus en doute le rôle de l'accroissement des revenus dans l'amélioration de l'accès aux services d'éducation et de santé, amplement démontré dans les études microéconomiques. La corrélation marquée entre le statut socio-économique et la santé au sein d'une même société reflète l'avantage relatif des gens aisés dans l'accès aux services de santé. L'augmentation générale des revenus peut s'accompagner d'inégalités importantes et croissantes, comme le montre l'expérience récente de la Chine (voir Encadré 6.1 du Chapitre 6).

Mais nos observations nous amènent à nous demander si la croissance des revenus à l'échelle nationale contribue effectivement à améliorer l'éducation et la santé aux niveaux inférieurs et moyens du développement humain. Comme nous le verrons ci-dessous, une croissance très dynamique peut en outre se traduire par des dégradations de l'environnement et une moindre répartition des revenus.

De nouvelles données et analyses confirment une affirmation initiale essentielle des *Rapports sur le développement humain (RDH)*, à savoir que le développement humain ne se confond pas avec la croissance économique, et que de gros progrès sont possibles même sans croissance économique rapide. Le premier *RDH* observait par exemple que des pays comme le Costa Rica, Cuba et le Sri Lanka avaient atteint un niveau de développement humain bien supérieur à celui de pays présentant le même niveau de revenus, cela parce que les ressorts de la croissance y avaient découplés des processus à l'origine des progrès dans d'autres dimensions du développement humain.

Ces résultats répondent aussi à une critique souvent émise à l'encontre de l'IDH : certains économistes ont estimé d'emblée que les composantes non monétaires étaient redondantes puisque l'image du développement, que l'IDH révèle à un moment donné, ne diffère pas vraiment de celle que l'on obtient en comparant les niveaux de revenus.<sup>11</sup> Mais le tableau brossé par l'IDH est très différent de l'image fondée sur le PIB dès lors que l'on examine les changements dans le temps, qui sont justement ceux que les politiques de développement s'efforcent d'infléchir.

Cela pourrait avoir de profondes répercussions sur les politiques de développement. Leur définition part souvent de l'idée que la croissance économique est indispensable au progrès dans les domaines de l'éducation et de la santé. Or, nos résultats montrent qu'il n'en est pas ainsi. Cela ne veut pas dire que les pays n'ont plus à se soucier de leur croissance : elle est, nous l'avons bien dit, génératrice de précieuses possibilités. En revanche, on peut en déduire qu'un pays ne doit pas impérativement attendre d'avoir réglé le délicat problème de la croissance pour s'attaquer à de nombreux autres sur le front de l'éducation et de la santé. C'est une bonne nouvelle.

À un niveau plus fondamental, les processus de développement et les possibilités des pays pauvres d'aujourd'hui apparaissent comme différents de ceux qu'ont rencontrés en leur temps les pays aujourd'hui développés. Les pays en développement ne doivent donc pas reproduire l'expérience de ces derniers, mais s'engager sur de nouvelles voies pour avancer dans le monde d'aujourd'hui.

Quels facteurs expliquent les progrès en matière de santé et d'éducation sinon la croissance ? C'est à cette question que tentent de répondre les deux sections suivantes, en examinant d'abord les progrès globaux, puis les variations nationales.

## Les progrès à l'échelle mondiale : l'importance des idées et de l'innovation

De nombreuses études ont été consacrées aux déterminants de l'amélioration de l'éducation et de la santé, dans l'optique du développement humain ou dans d'autres.<sup>12</sup> Nous les passerons ici rapidement en revue, en nous concentrant sur les facteurs à l'origine de grandes percées.

### Rattrapage en matière de santé

Le philosophe anglais Thomas Hobbes, décrivant en 1651 ce que serait le monde sans les gouvernements, considérait que la vie à l'état de nature devait être « pauvre, désagréable, brutale et courte »<sup>13</sup>. Mais ce faisant, c'était aussi la vie à son époque qu'il dépeignait sans s'en rendre nécessairement compte : l'espérance de vie était de quarante ans en Angleterre, mais de vingt dans bien d'autres contrées.<sup>14</sup> Mais des changements étaient alors déjà perceptibles, qui permirent aux pays occidentaux d'améliorer leur santé et leur espérance de vie au cours des siècles suivants. Les taux de mortalité chutèrent lorsque certaines maladies infectieuses ont fini par être maîtrisées (variole, diphtérie et coqueluche, par exemple). Ce fut ensuite le recul des maladies respiratoires, qui affectaient surtout les jeunes, telles la tuberculose et la grippe.<sup>15</sup> Les campagnes d'hygiène et de santé publique y ont eu une part, tout comme l'amélioration de l'alimentation.<sup>16</sup>

Les pays en développement ont suivi bien plus tard, mais à un rythme beaucoup plus rapide. L'espérance de vie moyenne était de 39 ans en Afrique, dans les États arabes et en Asie en 1950, comme dans l'Angleterre de Hobbes, soit de 20 ans de moins que dans les pays développés en 1950.<sup>17</sup> Il aura donc fallu trois siècles aux pays actuellement développés pour la prolonger d'autant que les pays en développement en une cinquantaine d'années. Les étapes de la transition épidémiologique ont été largement similaires, se traduisant par un changement dans la prévalence de diverses maladies à mesure que le pays se développait.

Mais l'expérience des pays en développement a été très différente aussi. Dans

le domaine des soins médicaux et des actions de santé publique, les innovations leur sont parvenues plus rapidement, et ont touché des millions de gens. Les améliorations en matière de distribution d'eau, d'évacuation des eaux usées et de vaccination ont pris de longues années en Occident, et y ont initialement coûté très cher. Les techniques efficaces de prévention sont souvent arrivées tardivement. Le BCG n'a jamais été d'usage courant aux États-Unis, par exemple, parce que le vaccin n'a été découvert qu'en 1927, alors que la maladie avait déjà été pratiquement éradiquée.<sup>18</sup> Les pays pauvres ont pu profiter de cette diffusion rapide des améliorations au moment où leur coût avait considérablement baissé : une étude révèle que la chute de mortalité depuis 1950 s'explique à 85 pour cent par des progrès globaux dans un échantillon de 68 pays.<sup>19</sup>

Les actions internationales conjointes ont été efficaces. Le Programme étendu de vaccination des Nations Unies a subventionné de grandes campagnes de vaccination, de même que le Fonds autorenouvelable de fourniture de vaccins de l'Organisation panaméricaine de la santé.<sup>20</sup> Les taux de vaccination ont augmenté très rapidement dans les pays couverts : la poliomyélite avait pratiquement été éradiquée sur le continent américain en 1994, et les taux de vaccination des nouveau-nés contre six maladies (tuberculose, diphtérie, tétanos néonatal, coqueluche, poliomyélite et rougeole) ont bondi de 5 pour cent à plus de 80 pour cent dans le monde.<sup>21</sup> L'éradication de la variole, qui faisait quelque 2 millions de morts par an dans les années 60, n'a coûté que 300 millions de dollars, soit le prix de trois avions de chasse de l'époque.<sup>22</sup>

Mais la coopération et la technologie n'expliquent pas tout. L'éducation et la sensibilisation du public ont aussi accru la demande d'amélioration des services de santé. La diffusion de l'information sur l'allaitement au sein, le lavage des mains et les solutions sucrées-salées de réhydratation orale

---

Les pays pauvres ont pu profiter de cette diffusion rapide des améliorations au moment où leur coût avait considérablement baissé

---

---

De nombreuses actions visant à réduire la mortalité et à améliorer la santé dans les pays en développement sont peu onéreuses

---

ne requièrent pas un système de santé très perfectionné. De récentes études portant sur 278 000 enfants de 45 pays en développement révèlent que la baisse de prévalence de maladies mortelles communes de l'enfant est surtout due à des mesures prises par les parents, comme le fait de donner des fluides en cas de diarrhée.<sup>23</sup>

Certaines différences d'un pays à l'autre seraient imputables à l'impact de l'épidémie de VIH et à la hausse de la mortalité dans l'ex-Union soviétique. Mais dans l'ensemble, les politiques nationales de santé ont joué un rôle de premier plan. Le recours accru aux services de suivi de la mère et de l'enfant (réhydratation orale, vaccination, allaitement au sein et compléments alimentaires) se reflète sur la baisse de la mortalité néonatale et infantile.<sup>24</sup> Les États brésiliens de Ceará et indien de Kerala illustrent bien les gains rapides que permet d'obtenir la fourniture publique à grande échelle de ces services. La liberté de la presse, la pluralité politique effective et une culture du débat public sur les problèmes sociaux favorisent aussi les grandes réformes.<sup>25</sup>

De nombreuses actions visant à réduire la mortalité et à améliorer la santé dans les pays en développement sont peu onéreuses. Le vaccin hexavalent (six vaccins) de l'OMS coûte moins de 1 \$ ; un traitement vermifuge peut améliorer la présence à l'école et coûte à peine 0,5 \$ par an.<sup>26</sup> Ce serait ainsi parce que les campagnes sanitaires les plus efficaces sont peu coûteuses qu'il n'y a pas de corrélation entre leur déploiement et les dépenses globales de santé.<sup>27</sup> On comprend mieux aussi la faiblesse de la corrélation entre l'amélioration de la santé et la croissance économique, particulièrement dans les pays à faible IDH : la pénurie de ressources n'est pas toujours l'obstacle majeur à la fourniture de ces services (Encadré 3.1).<sup>28</sup>

Ces données à grande échelle ne sont pas incompatibles avec les études consacrées par Angus Deaton *et al.* aux individus et aux ménages, qui montrent que l'état de santé s'améliore en général avec le statut socio-économique.<sup>29</sup> Les facteurs d'amélioration de la santé peuvent en effet différer, et le font souvent, au niveau individuel et à l'échelle nationale. Un nouveau vaccin peut par exemple profiter en même temps à toute une société, ce

qui n'affectera pas l'impact des revenus sur le degré de santé en son sein. Le lien individuel signifie que les gens aisés auront plus facilement accès aux soins de santé que les pauvres ; dans un même pays, ils auront une espérance de vie supérieure, alors que les variations de richesse moyenne ne s'y traduiront pas nécessairement par une augmentation générale de l'espérance de vie.<sup>30</sup>

Pourquoi, dès lors, les gouvernements ne mènent-ils pas tous des campagnes sanitaires peu onéreuses ? C'est en partie pour des raisons politiques. On s'aperçoit de plus en plus que les services de santé sont meilleurs sous des gouvernements plus démocratiques. Une étude récente a estimé que la transition vers la démocratie réduit la mortalité infantile de 5 pour mille.<sup>31</sup> Des recherches ont également révélé que la démocratie se traduit par un accroissement de l'espérance de vie et par une baisse de la probabilité de mort en couches.<sup>32</sup> Ce lien doit encore être étudié de plus près, mais il semblerait que le phénomène tienne surtout à la redevabilité, et peut-être aussi à l'information, à la participation populaire et à la crédibilité de la classe politique.<sup>33</sup> Cela dit, même sans élections nationales pluralistes, les mécanismes locaux qui améliorent l'accès aux biens publics et accroissent leur fourniture peuvent être efficaces, comme on l'a vu ces dernières décennies en Éthiopie avec la multiplication des dispensaires et des écoles. Le fait que certaines démocraties, comme les États-Unis, peinent à fournir des services de santé publique porte à croire que la présence d'institutions démocratiques formelles serait dans le meilleur des cas une condition nécessaire mais pas suffisante.

---

### Éducation : les parents, l'État, ou les deux ?

---

Comme la santé, l'éducation a fait de rapides progrès, qui se traduisent par un mouvement de convergence entre pays pauvres et riches. Depuis 1970, le nombre des enfants scolarisés est passé de 550 millions à plus de 1 milliard, et celui des enseignants a augmenté encore plus vite.<sup>34</sup> Mais on observe une différence frappante



entre la santé et l'éducation, où aucune percée technologique majeure ne peut expliquer les tendances observées. Les technologies de base utilisées aujourd'hui n'ont pas changé en quarante ans : bâtiments, tableaux, livres et cahiers fournis à des enseignants payés pour transmettre leur savoir.

Comment se peut-il donc que les taux de scolarisation aient augmenté ? Une explication s'appuie sur les changements économiques : le passage de l'agriculture à l'industrie et aux services, qui accroît le rendement de l'investissement dans l'éducation, et, de ce fait, sa demande. De nombreuses données collectées à l'échelle des ménages indiquent que le revenu familial et le niveau d'éducation des parents expliquent la plupart des choix scolaires.<sup>35</sup>

Le lien entre la progression de l'éducation et celle des revenus est toutefois ténu. Entre 1970 et 2010, la hausse moyenne de la scolarisation a été très similaire dans des pays à croissance économique positive et négative<sup>36</sup>. Il ne semble guère y avoir de corrélation non plus entre les retours sur l'investissement éducatif et l'augmentation des taux de scolarisation, ce qui infirme les hypothèses confinées à la demande.<sup>37</sup>

De nombreuses données antérieures et actuelles indiquent que les motivations sont nombreuses ; il y aurait notamment la pression populaire, qui pousserait l'État et la classe politique à étoffer les services d'éducation. Les gouvernements développent énormément l'éducation lorsqu'ils cherchent à élargir leur assise politique, à éroder l'influence d'institutions rivales, ou à forger une identité nationale. Les exemples d'expansion du système d'éducation à visée politique abondent, depuis la Prusse de Frédéric II jusqu'à la laïcisation massive de l'école en Turquie dans les années 20 du siècle dernier.<sup>38</sup> La volonté de promouvoir une idéologie nationale par le canal de l'école publique peut aussi expliquer pourquoi des gouvernements préfèrent assurer eux-mêmes l'éducation plutôt que de subventionner des familles envoyant leurs enfants dans des établissements privés, et pourquoi aussi ils veillent au respect de la législation sur la scolarité obligatoire.

Cela dit, il n'est pas toujours facile d'identifier les facteurs politiques. L'accession à l'indépendance est un facteur puissant, surtout en Afrique et en Asie, mais elle n'explique les choses qu'en partie, tout au plus : bien que la plupart des pays d'Amérique latine aient obtenu leur indépendance au début du XIXe siècle, il a fallu attendre jusque tard dans le XXe pour qu'ils étoffent leurs systèmes d'éducation à grande échelle. Les pressions internationales pourraient y avoir été pour quelque chose, surtout dans le sillage de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 ; cela dit, l'avènement d'une volonté consensuelle d'éducation universelle reflétait très probablement des processus politiques intérieurs plus profonds.<sup>39</sup>

L'économie politique a aussi son importance. L'action gouvernementale reflète des choix populaires. En Indonésie, le programme Sekolah Dasar INPRES d'expansion à grande échelle de la scolarisation, dans les années 1970, s'inscrivait dans les efforts du gouvernement Suharto pour améliorer sa légitimité après avoir arraché le pouvoir à un gouvernement de mouvance communiste.<sup>40</sup>

L'expansion du système d'éducation a souvent accompagné la généralisation du droit de vote et le développement des impôts et des transferts à caractère redistributif. La démocratisation semble être à l'origine de la progression de nombreux indicateurs de l'éducation : niveau d'éducation des adultes (qui évolue toutefois lentement), scolarisation, alphabétisation et dépenses publiques d'éducation (qui suivent de plus près les changements institutionnels).<sup>41</sup> La démocratisation a le maximum d'impact sur l'enseignement primaire, la décentralisation peut avoir plus d'effet sur l'enseignement secondaire (voir Encadré 3.2 sur la décentralisation et le développement humain).<sup>42</sup> Les États non démocratiques peuvent aussi développer leur système éducatif (l'Union soviétique à ses débuts dans les années 1920 et le Pérou de Velasco Alvarado en donnent deux exemples parmi bien d'autres), mais cela s'inscrit en général dans d'amples stratégies de redistribution.<sup>43</sup> Tous les États non démocratiques ne se ressemblent pas : certains prennent le pouvoir pour s'opposer à l'expropriation des élites, d'autres pour s'y atteler.

---

**La démocratisation  
a le maximum d'impact  
sur l'enseignement  
primaire, la  
décentralisation peut  
avoir plus d'effet  
sur l'enseignement  
secondaire**

---

La décentralisation des services de l'État est allée de pair avec d'autres efforts visant à rendre les administrations locales plus réactives. On peut citer par exemple les initiatives de budgétisation participative, nées à Porto Alegre (Brésil), et de nombreuses autres initiatives de suivi des performances comme les audits sociaux et les fiches d'évaluation communautaire. L'une de ces initiatives réunit des données sur la réalisation locale des Objectifs du Millénaire pour le développement dans 16 pays d'Asie de l'Est, d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne, puis les utilise pour pousser les gouvernements locaux à répondre aux besoins mis au jour. Les organisations non gouvernementales (ONG) se montrent de plus en plus pressées à fournir au public des renseignements pour faire améliorer les services. L'ONG tanzanienne Twaweza diffuse de l'information par les grands médias, les téléphones portables, les groupes religieux et des biens de consommation dans toute l'Afrique de l'Est pour aider les populations à demander des comptes à leurs gouvernements et à obtenir des changements dans leurs communautés.

Tout processus de décentralisation ne se concrétise pas dans les faits. Son impact sur le développement humain dépend du contexte politique et social et des conditions régnant dans le pays, en particulier de ses institutions et de ses capacités de gestion, ainsi que des causes et des formes des inégalités et de la pauvreté. On a pu observer des effets extrêmement positifs : après les réformes de 1994, en

Bolivie, la décentralisation a sensiblement recentré l'investissement public sur l'éducation, l'eau, l'assainissement et d'autres besoins recensés dans les communautés. Mais en Afrique subsaharienne, le transfert des crédits aux communautés locales a souvent nourri les inégalités.

Une étude récente couvrant sept pays en développement conclut à d'indéniables améliorations de la santé et de l'éducation, mais aussi au renforcement des inégalités. D'une manière plus générale, comme les projets de développement local tablement sur un certain degré d'autonomie, les communautés incapables d'identifier leurs besoins et d'y réagir peuvent aussi rester au seuil de l'autonomisation, et le cercle vicieux perdurer. La décentralisation politique semble globalement profiter aux pauvres ; la décentralisation fiscale aurait des effets moins évidents : elle appelle des mécanismes renforçant la transparence et la redevabilité, ainsi que des ressources. Pour être efficace, la décentralisation doit aussi consister en un transfert de pouvoirs et de responsabilités, plutôt que de se confiner au déploiement d'une politique définie à un échelon supérieur. En Arménie, le gouvernement central a remis au début des années 2000 aux conseils municipaux la gestion des écoles, qui est toutefois demeurée très centralisée, à telle enseigne que beaucoup de gens n'avaient même pas conscience du changement. Des problèmes financiers sont venus aggraver les choses, les crédits ayant été transférés sans dispositif solide de contrôle et de comptes rendus.

Source : Abraham et Platteau 2004, cité dans Walton 2010 : 29 ; Andrews 2008 : 395 ; PNUD Arménie 2007 ; Faguet 2002 ; Mansuri et Rao 2010 ; Thede 2009 ; Twaweza 2010 ; Von Braun et Grote 2000 : 25.

### Avancées en matière d'éducation et de santé : différences et points communs

Dans le domaine de la santé, ce sont l'innovation et la technologie qui ont le maximum d'effets, alors qu'ils n'ont qu'un impact minime sur l'éducation. Mais on trouve aussi des processus sous-jacents communs : dans les deux cas, des idées porteuses ont traversé les frontières. Au sens large, elles englobent les technologies et les pratiques productives, ainsi que les idéaux politiques et les principes d'organisation de la société. Si la transmission d'innovations technologiques comme les vaccins et les pratiques de santé publique a été le plus opérante en matière de santé, les progrès dans l'éducation reflètent les conceptions du rôle de la société et du gouvernement, et les aspirations des parents pour leurs enfants.

Il est devenu possible même à des pays en développement d'étoffer considérablement leurs systèmes d'éducation et de santé. Dans

le domaine de la santé, des innovations naguère très onéreuses sont devenues plus abordables. Dans le domaine de l'éducation, les pays pauvres peuvent aussi se permettre d'accroître la quantité des principaux intrants (enseignants et bâtiments) puisque ceux-ci ne sont pas importés. Ce n'est pas le cas pour la création d'une unité de production industrielle, qui nécessite l'accès à des devises – denrée rare dans bien des pays – pour importer du matériel.

Cela n'enlève rien à l'importance des capacités et de l'aide étrangère. Comme on le verra ci-dessous, les nets écarts de rythmes de progression d'un pays à l'autre sont imputables à divers facteurs, parmi lesquels figurent l'organisation de l'État, la qualité des services publics et l'ampleur de l'assistance au développement. En desserrant un peu l'étau financier, l'aide permet d'affecter aux dépenses sociales des ressources dont la pénurie est extrême dans la plupart des pays en développement.

Les aspirations et les attentes des populations à l'égard des gouvernements font une différence. Le renforcement de la demande de services de qualité a joué un rôle significatif dans l'éducation et la santé, notamment lors de la transition démocratique.

Mais l'accroissement de la demande reflète fréquemment des processus sociaux plus larges, nourris par la diffusion d'idées – comme le changement d'attitude à l'égard de l'hygiène personnelle.

## Le rôles des institutions, des politiques et de l'équité

La diffusion des idées et le fait que les services de base sont relativement peu coûteux à fournir expliquent les progrès généralisés dans le domaine de la santé et de l'éducation. Pourquoi alors constate-t-on toujours des différences aussi marquées entre pays ? Et pourquoi tant de pays, partis de niveaux semblables, ont-ils connu des trajectoires de développement si différentes ? Les réponses à ces questions ne s'appliquent souvent qu'à un pays donné : nous examinerons ci-dessous, dans les Encadrés 3.3 et 3.6, quelques réussites et quelques échecs. On constate cependant aussi des tendances générales.

On peut répartir en deux catégories générales les pays où les progrès ont été les plus rapides : ceux qui ont bien réussi en termes de croissance économique et ceux qui ont réussi en termes de développement humain. Peu nombreux sont les pays qui obtiennent de bons scores dans les deux catégories (parmi les 10 pays en tête de peloton, l'Indonésie et la Corée du Sud sont les seuls à se placer dans les 10 premiers pour leur IDH à la fois dans les dimensions monétaires et non monétaires : voir Table 2.2 au Chapitre 2). Plus d'un chemin mène au développement, et si certains se fondent sur l'amélioration du niveau de vie, d'autres donnent la priorité à la santé et à l'éducation.

### Différentes trajectoires pour différents pays

Les stratégies de développement se donnent parfois pour objectif d'accroître la richesse, considérant comme des « coûts sociaux » inévitables d'une telle approche les

conséquences négatives qu'elle peut avoir pour d'autres aspects du développement humain. Mais les stratégies de développement plus inclusives ont amélioré d'une manière significative les conditions matérielles, sans pour autant négliger d'autres dimensions.

On peut regrouper les trajectoires des différents pays en quatre catégories, selon une typologie du succès ou de l'échec de leur développement humain : les pays à forte croissance et à développement humain avancé (processus « vertueux » de développement), ceux qui n'ont ni une forte croissance ni un développement humain avancé (processus « vicié »), et ceux qui ont réussi dans la poursuite de l'un de ces objectifs, mais pas de l'autre. Cette classification reprend la distinction de Jean Drèze et Amartya Sen entre « sécurité modifiée par la croissance » (en anglais « growth-mediated security », croissance avec des mesures sociales d'envergure), « sécurité menée par le soutien » (en anglais « support-led security », où les mesures sociales directes priment sur la croissance) et « opulence sans but » (en anglais « unaimed opulence », où la croissance est prioritaire).<sup>44</sup>

La plupart des processus de développement vertueux consistent à gérer les conflits distributifs ; à donner à l'État et aux entreprises des capacités suffisantes, l'État étant doté des pouvoirs compensatoires requis pour éviter que de puissants groupes capitalistes n'abusent de leur pouvoir économique ; et à résoudre les conflits sociopolitiques en faveur de mesures sociales d'envergure.<sup>45</sup> Parmi les pays qui ont suivi cette trajectoire, on compte la plupart des réussites de l'Asie de l'Est et les pays les plus stables d'Amérique latine, comme le Brésil. La

---

Plus d'un chemin mène au développement, et si certains se fondent sur l'amélioration du niveau de vie, d'autres donnent la priorité à la santé et à l'éducation

---

Voici quelques pays qui ont réussi à atteindre un développement humain avancé en suivant différentes trajectoires :

*Népal : effort considérable de politique publique.* Il peut paraître surprenant que le Népal soit l'un des pays qui ait progressé le plus rapidement en termes d'indice de développement humain (IDH) depuis 1970, vu les circonstances difficiles de ce pays et son passé conflictuel. Les progrès impressionnants du Népal en termes de santé et d'éducation sont dus à de gros efforts de politique publique. Une loi de 1971 promulguant l'éducation primaire gratuite pour tous les enfants fut appliquée à l'éducation secondaire en 2007. Les taux bruts de scolarisation sont montés en flèche, suivis par les taux d'alphabétisation. Une baisse considérable de la mortalité infantile est le reflet des succès plus généralisés de ce pays dans le domaine de la santé ; ces succès font suite à l'expansion des soins de santé primaires, fondée sur la participation des communautés, la mobilisation locale des ressources et la décentralisation. L'écart entre l'espérance de vie du Népal et la moyenne mondiale s'est ainsi réduit de 87 pour cent en 40 ans. La croissance économique, par contre, y a été modeste et le manque d'emplois a contraint beaucoup de Népalais à aller tenter leur chance à l'étranger.

Le Népal reste un pays pauvre, avec un énorme potentiel d'amélioration du développement humain. Ce pays se classe en 138<sup>e</sup> place sur 169 pays en termes d'IDH. De fortes disparités persistent pour ce qui est de l'assiduité scolaire et de la qualité de l'enseignement, en particulier entre régions rurales et urbaines, et entre groupes ethniques. Il reste d'importants défis dans le domaine de la santé, dus aux maladies transmissibles et à la malnutrition. Il y a des disparités importantes entre régions et groupes, certains groupes restant marginalisés par des systèmes oligarchiques quasi-féodaux et une discrimination fondée sur les castes. L'inégalité est importante : selon notre nouvel indice IDHI, qui tient compte des inégalités, le développement humain du Népal est inférieur de près d'un tiers à ce qu'il serait s'il était réparti plus équitablement (voir Chapitre 5).

*Oman : conversion du pétrole en santé et en éducation.* C'est en Oman que l'on a enregistré les progrès les plus rapides de l'IDH. On y a découvert à la fin des années 1960 d'abondants gisements de pétrole et de gaz, aussi nos données expriment-elles le passage d'un pays très pauvre à un pays très riche, avec une quadruple expansion des taux bruts de scolarisation et des taux d'alphabétisation, et une amélioration de l'espérance de vie de 27 ans.

Source : Ministère de l'Économie nationale d'Oman 2003 ; PNUD Népal 2002, 2004, 2009 ; PNUD Tunisie 2001.

Mais même en Oman, la croissance économique n'est pas tout. Si ce pays se place en tête pour les progrès de l'IDH, il reste 26<sup>e</sup> en termes de croissance économique depuis 1970, année où on y comptait trois écoles primaires et un seul institut de formation professionnelle. Ses initiatives pour convertir sa richesse pétrolière en éducation visaient notamment à en améliorer l'accès et à adopter des politiques d'adéquation des savoirs aux besoins du marché du travail. Les services de santé se sont également améliorés : entre 1970 et 2000, les dépenses de santé du gouvernement ont été multipliées par près de six, une croissance bien plus rapide que celle du PIB.

*Tunisie : l'éducation en point de mire.* La Tunisie enregistre des succès dans les trois dimensions de l'IDH, et l'éducation a fait l'objet de nombreuses mesures politiques. Le taux de scolarisation y a considérablement augmenté, spécialement depuis que le pays a promulgué en 1991 une loi rendant la scolarité obligatoire pendant 10 ans. L'égalité de genre a également connu des progrès : dans les universités, environ 6 étudiants sur 10 sont des femmes. Mais d'importantes inégalités subsistent, comme le montre le classement modeste de la Tunisie pour le nouvel indice d'inégalité de genre (56<sup>e</sup> sur 138 pays). Le déclin rapide de la fécondité et des taux élevés de vaccination contre la rougeole et la tuberculose représentent cependant des succès dans le domaine de la santé, tout comme l'éradication de la polio, du choléra, de la diphtérie et de la malaria. La croissance du revenu annuel par habitant est d'environ 3 pour cent en 40 ans, correspondant à une politique fiscale et monétaire prudente et à des investissements dans les infrastructures de transport et de communication.

*La liberté politique est à la traîne.* Les progrès dans ces pays restent décevants dans une dimension cruciale du développement humain : la liberté politique. Pendant presque toute la période dont il s'agit ici, le Népal était gouverné par un monarque. Une décennie de guerre civile et de profonds changements politiques a abouti à un accord de paix et à une constitution provisoire. L'abolition de la monarchie en 2008, l'établissement d'un système démocratique fédéral et les élections subséquentes représentent de nouvelles opportunités pour la participation. Oman demeure un sultanat, avec un exécutif non élu, une assemblée législative non partisane et une interdiction frappant tous les partis politiques. La Tunisie, malgré son système multipartite théorique, n'a pas encore connu une transmission pacifique du pouvoir.

catégorie à processus vicié comprend des pays de l'Afrique subsaharienne, comme la Côte d'Ivoire, et des pays dont le développement humain initial était plus avancé, comme la Fédération de Russie.

Les caractéristiques des pays qui ont réussi à promouvoir la santé et l'éducation, mais non à générer la croissance, varient. Dans certains d'entre eux, de sérieux conflits distributifs ont

fini par mener à une transition démocratique et, par là même, à des efforts en faveur de mesures sociales. On compte dans cette catégorie des économies moins riches d'Amérique latine, comme la Bolivie et El Salvador ; des États non démocratiques, comme l'Iran et la Libye, ont eux aussi su fournir des services sociaux aux groupes socioéconomiques moyens et inférieurs.

## Les corrélats et les causes du progrès

Quels sont les pays qui ont réussi à promouvoir le développement humain, et quels sont ceux qui ont échoué ? Les recherches sur lesquelles se fonde ce rapport révèlent des tendances régionales intéressantes concernant la fréquence des performances décevantes en termes d'IDH (en référence aux pays dont les progrès au regard de l'IDH sont nettement en deçà de ce que laissait prévoir leur stade initial de développement). Les performances sont les plus décevantes dans la région Europe et Asie centrale, où l'on a observé une détérioration sur plusieurs fronts au cours de la première décennie de transition. En 2000, les résultats enregistrés pour plus des deux tiers de ces pays étaient nettement moins bons que ce que leurs résultats initiaux laissaient prévoir. Même au cours des années 2006-2010, on a enregistré des contre-performances dans plus de la moitié des pays de la région ; c'est le cas également pour 4 pays sur 10 en Afrique subsaharienne, 1 pays sur 3 en Asie de l'Est et Pacifique, 1 sur 4 des États arabes et 1 sur 7 de ceux d'Amérique latine et Caraïbes. Aucun des pays d'Asie du Sud n'a cependant présenté de contre-performance en 2010.

Les pays ayant enregistré des résultats décevants avaient au départ des niveaux semblables de développement humain. C'est à cause de leur rythme de changement plus lent que leur trajectoire s'écarte de celle des pays qui ont mieux réussi (Table 3.1). En moyenne, ces pays dépensent moins d'argent pour la santé et l'éducation et tendent à être moins démocratiques. Le SIDA y est très répandu, un résultat qui n'est pas sans évoquer les nombreux résultats décevants enregistrés en Afrique australe (voir Chapitre 2). Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les pays ayant enregistré de mauvaises performances sont en moyenne dotés de moins de ressources naturelles que d'autres, ce qui tend à suggérer que la « malédiction des ressources » ne s'applique pas forcément au développement humain, une conclusion confirmée par des recherches plus systématiques.<sup>46</sup> Les pays contre-performants ont une plus forte incidence

de guerre civile, mais cette différence n'est pas statistiquement significative, sans doute en raison du caractère hétérogène de l'impact des guerres civiles sur la vie des populations (voir Encadré 3.4).<sup>47</sup>

Il s'avère en outre que les pays contre-performants reçoivent en moyenne plus d'aide internationale, un résultat qui peut sembler surprenant, mais qui est sans doute dû au fait que l'aide est allouée en priorité aux pays qui présentent des retards. Cette constatation et les autres résultats présentés à la Table 3.1 expriment des caractéristiques moyennes des pays et n'impliquent pas forcément des relations de cause à effet, qui sont très difficiles à établir.<sup>48</sup>

Les succès et les échecs vraiment spectaculaires – autrement dits les cas atypiques – offrent également des perspectives intéressantes sur des divergences de trajectoires. Un travail de recherche commandité en amont du présent Rapport s'est penché sur les principales caractéristiques des pays qui ont le mieux et le moins bien réussi.<sup>49</sup> Il en ressort qu'il y a peu de conclusions

### TABLE 3.1 De nombreux facteurs sont à mettre en relation avec les performances décevantes

Corrélats de performances décevantes, conditions moyennes de la période, 1970-2010

| Caractéristique  | Groupes de pays                    |        | Différence |
|--|------------------------------------|--------|------------|
|  | Les moins performants <sup>a</sup> | Autres |            |
| Valeur de l'indice de développement humain, 1970                       | 0,54                               | 0,53   | 0,01       |
| Dépenses de santé publique (en % du PIB)                               | 3,0                                | 3,6    | -0,6*      |
| Dépenses pour l'éducation publique (en % du budget global)             | 9,7                                | 12,3   | -2,6*      |
| Démocraties à alternance <sup>b</sup>                                  | 0,4                                | 0,5    | -0,1*      |
| Taux de prévalence du VIH  | 2,9                                | 1,3    | 1,6*       |
| Valeur des exportations de ressources naturelles (USD par travailleur) | 0,9                                | 1,8    | -0,9*      |
| Guerre civile (en % de pays)   | 28                                 | 18     | 10         |
| Aide reçue (en % du RNB)   | 7,3                                | 5,0    | 2,3*       |
| Total des dépenses publiques (en % du PIB)                             | 23,3                               | 25,1   | -1,8       |
| Nombre de pays   | 46                                 | 89     |            |

\* La différence est statistiquement significative au niveau des 5 pour cent.

a. Soit un pays pour lequel la valeur de l'IDH est nettement inférieure à ce que suggéraient les tendances historiques des pays à point de départ similaire. Voir Gidwitz *et al.* (2002) pour plus de détails.

b. Les démocraties qui ont connu une alternance de pouvoir suite à un revers électoral (voir Chapitre 4).

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données, Banque mondiale (2010g), Division des statistiques de l'ONU (2010), UCDDP/PRI0 (2009) et Cheibub, Gandhi et Vreeland (2009).

Les conflits ont des répercussions désastreuses pour beaucoup de gens, même si leurs effets varient d'un pays à l'autre. Certains pays, comme la Colombie, ont vécu des conflits prolongés tout en enregistrant de bons progrès en termes de développement humain, moins bons toutefois que si les conditions avaient été différentes.

L'impact des conflits dépend de leur nature, de leur intensité et de leur durée. Plusieurs pays qui ont obtenu de mauvais résultats par rapport à leur point de départ ont été victimes de conflits, notamment la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire. Les conflits touchent les individus, les familles, les communautés et les pays : mortalité accrue, ressources productives détournées à des fins de destruction, perte d'infrastructures économiques et de capital social, insécurité et incertitudes.

Dans certains pays, le déclin économique semble facile à attribuer à un conflit armé, même si le rapport de cause à effet est difficile à établir. L'intensité des conflits varie énormément d'un pays à l'autre, de la région basque d'Espagne au Burundi, en passant par le Libéria et la Sierra Leone. Paul Collier et Anke Hoeffler ont estimé qu'il faut en moyenne 21 ans pour atteindre le PIB que l'on aurait enregistré en l'absence de conflit. La population de la Sierra Leone a vu ses revenus diminuer de moitié au terme de 11 années de conflit, tandis que le déclin estimé du Libéria était de 80 pour cent. Parmi les mécanismes en jeu, on compte une inflation élevée, la fuite de capitaux, une perte de confiance dans les institutions et un commerce international affaibli.

Ces effets peuvent persister même après la fin des hostilités. À causes des perturbations et des ralentissements de l'économie, les individus perdent leurs moyens d'existence, ce qui fait augmenter un chômage déjà important. En Bosnie-Herzégovine, le chômage se montait à 65-75 pour cent 18 mois après les accords de Dayton.

Source : Collier et Hoeffler 2007 ; Davies 2007 ; Fallon *et al.* 2004 ; Imai et Weinstein 2000 ; McLeod et Dávalos 2008 ; Oxfam International 2007 ; Staines 2004 ; PNUD 2008 ; UNHCR 1997.

universellement applicables, mais que des tendances intéressantes se dégagent, suggérant des interactions complexes touchant l'inégalité de revenu, les dépenses sociales et le développement initial. Ainsi par exemple les pays à haut revenu moyen ont-ils bien réussi, en dépit d'une répartition inégale du revenu, lorsque les dépenses sociales y étaient importantes ou moyennes, comme au Chili, au Mexique et au Panama.<sup>50</sup> Mais certains pays à faible revenu ont, semble-t-il, réussi à surmonter des conditions difficiles grâce à leur croissance économique même lorsque leurs dépenses sociales étaient peu élevées, comme le Bangladesh et la République démocratique populaire lao (Laos). Parmi les pays à revenu moyen, les deux trajectoires semblent possibles : la Tunisie a amélioré son IDH en dépit d'une croissance modérée du revenu, tandis que l'Indonésie misait avant tout sur la croissance et dans une moindre mesure sur les dépenses sociales.

Il est beaucoup plus facile de mettre le doigt sur les corrélats des développements réussis ou non que d'établir les relations de cause à effet. C'est un problème qui préoccupe depuis longtemps ceux qui analysent, d'une manière empirique, la croissance économique sur la base de régressions comparatives. Leurs publications ont été sévèrement critiquées, notamment, pour la multiplicité de leurs conclusions.<sup>51</sup> Les travaux récents, reprenant la tradition méthodologique des études de cas, soulignent l'hétérogénéité des situations de croissance et suggèrent que les effets des politiques et des institutions varient systématiquement en fonction des conditions historiques, politiques et structurelles des pays.<sup>52</sup> Ces travaux se fondent sur les progrès de l'analyse macroéconomique et microéconomique pour expliquer la croissance des économies et combinent les points forts de l'analyse quantitative et les explications nuancées de la tradition moins récente des études de cas (voir Encadré 3.5).<sup>53</sup>

L'analyse statistique comparative ne répond, certes, pas à toutes les interrogations, mais elle peut apporter des éclairages nouveaux fort utiles. Au cours des recherches sur lesquelles se fonde ce Rapport, nous avons analysé les déterminants du développement humain sur la base d'un échantillon de 111 pays sur 40 ans.<sup>54</sup> Pour contourner les problèmes empiriques de l'analyse quantitative comparative, nous avons opéré une distinction entre effets à long terme et effets à court terme ; nous avons en outre tenu compte des dynamiques spécifiquement nationales du développement humain et de l'influence majeure des préconditions (comme le développement des institutions, la religion, le développement politique, l'inégalité de genre et l'inégalité de revenu). Parce qu'elle tient compte de la manière dont les politiques varient en fonction de préconditions nationales, cette méthodologie permet d'éviter les restrictions de l'approche trop unitaire appliquée dans les études antérieures.

Trois conclusions s'imposent. Tout d'abord, les déterminants de la croissance économique ne sont pas forcément ceux du développement humain : les variables comme le commerce, les investissements étrangers et les institutions

Une nouvelle approche de l'étude de la croissance économique se fonde sur les données relatives à des pays spécifiques, et combine systématiquement données microéconomiques, analyse des séries temporelles macroéconomiques et étude des dynamiques politico-économiques. Ces narratifs de croissance commencent à apporter des éclairages nouveaux. En voici trois exemples :

*Botswana : institutions solide et croissance solide.* Le Botswana se place depuis 30 ans au troisième rang mondial pour la croissance du PIB par habitant, devancé seulement par la Chine et la Corée du Sud. Des réserves abondantes de diamants ont financé des investissements dans les infrastructures, la santé et l'éducation. Mais nombreux sont les pays qui avaient d'abondantes ressources et n'ont pas bien réussi. Le succès du Botswana semble reposer sur des institutions solides. Alors que la taille du gouvernement, 40 pour cent du PIB, y est importante, même pour un pays africain, le népotisme et la corruption y sont relativement peu fréquents, et les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation y sont considérables depuis l'indépendance. Ces politiques positives ont bénéficié de niveaux élevés de participation et des restrictions frappant les leaders politiques, issues d'institutions tribales qui n'ont pas disparu lors de la colonisation britannique et de l'indépendance qui a suivi. Parmi les réformes adoptées au début des années 1990 en réponse à des cas de corruption, on compte par exemple la création d'un office indépendant d'ombudsmans.

*Maurice : succès des exportations.* Le commerce a joué un rôle important dans le succès de Maurice, mais pas dans un sens traditionnel. Maurice était un pays extrêmement protectionniste : dans les années 1990, le Fonds monétaire international classait sa politique commerciale dans la catégorie la plus restrictive. Ce pays a pourtant réussi à créer une forte

croissance des exportations, fondée sur des zones de transformation des exportations, avec accès libre de charges aux biens d'importation, incitations fiscales subventionnant les exportations, et un marché du travail qui séparait les exportations du reste de l'économie. Contrairement à beaucoup d'autres, le gouvernement mauricien n'a pas frappé l'agriculture d'impôts excessifs. Il a préféré trouver un compromis avec les propriétaires des plantations de canne à sucre, ce qui a généré assez de revenus pour financer une administration bien formée et un système de protection sociale généreux. Ce consensus social a permis au gouvernement de s'adapter à l'évolution des conditions.

*Venezuela : manque de diversification économique.* Vers la fin des années 1970, l'économie du Venezuela a connu un revers majeur, la production non pétrolière par travailleur y chutant de 36 pour cent. On a accusé la faiblesse des institutions, l'inefficacité du gouvernement et la « malédiction des ressources », mais ces facteurs n'expliquent pas comment, avec des institutions et des politiques similaires, le Venezuela avait enregistré la croissance la plus rapide d'Amérique latine avant 1970. Une des explications possibles est que le mode de spécialisation du Venezuela rendait ce pays particulièrement sensible aux chocs négatifs, tels que la chute des prix du pétrole au début des années 1980, parce que les compétences requises pour produire du pétrole ne sont pas facilement transférables à d'autres industries. Les pays qui présentent un manque de flexibilité des exportations, autrement dit une faible capacité à passer à d'autres activités en cas de chute de la demande, peuvent obtenir des résultats relativement bons lorsque les prix à l'exportation sont stables, mais risquent la chute libre lorsque le revenu des exportations et des impôts s'écroule ; les réformes traditionnelles s'avèrent alors inefficaces pour créer d'autres sources de croissance.

Source : Hausmann et Rodríguez (à paraître) ; Subramanian et Devesh 2003 ; Frankel 2010 ; Leith 2005 ; Acemoglu, Johnson et Robinson 2003 ; Adamolekun, Lusignan et Atomate 1997.

n'ont, dans la plupart des cas, pas les mêmes effets sur la croissance économique que sur le développement humain au sens plus large. Deuxièmement, les effets de ces déterminants présentent des variations importantes en fonction des préconditions structurelles et institutionnelles des pays concernés. Troisièmement, il y a parmi les composantes de l'IDH de multiples boucles rétroactives qui affectent l'efficacité des politiques.

L'urbanisation se révèle déterminante pour les changements positifs affectant l'éducation et le revenu ; cela confirme la conclusion déjà bien établie que les villes jouent un rôle capital dans la transmission des idées et la mobilisation politique. Le commerce n'a pas d'effet significatif sur le revenu, mais il a des corrélations positives avec certains des indicateurs de santé et

d'éducation ; cela tend à renforcer l'hypothèse selon laquelle la transmission du savoir et des idées influence les dimensions non monétaires du développement humain. Quant aux variables institutionnelles, comme les mesures de contrôle du pouvoir exécutif, elles ont des effets positifs sur l'éducation et le revenu, mais pas sur la santé.<sup>55</sup>

Les politiques visant à améliorer l'égalité de genre peuvent, elles aussi, influencer le développement humain. Parce que la santé des femmes et leur niveau d'éducation sont moins bons que ceux des hommes, les politiques visant à corriger ce type de disparités contribueraient au développement humain. Une étude commandée pour ce Rapport a montré qu'en introduisant des quotas de genre dans la chambre basse des parlements de province en

---

**Il existe une corrélation négative très forte entre inégalité et développement humain**

---

Argentine dans les années 1990, on a réussi à faire baisser d'une manière significative la mortalité infantile.<sup>56</sup> D'innombrables études montrent par ailleurs le lien entre égalité de genre et croissance économique. Enfin, on a pu établir un lien entre réduction des écarts de genre à l'école et croissance économique.<sup>57</sup>

On a abondamment montré que les femmes ont une propension marginale plus forte que les hommes à investir dans leurs enfants ; les politiques qui autonomisent les femmes devraient donc améliorer les résultats des enfants en termes d'éducation et de santé. Une étude récente, fondée sur une quantité de données collectées pendant une période de 35 ans au Guatemala, montre que le niveau d'instruction des mères, leurs facultés cognitives et leur état nutritionnel ont un impact considérable sur le capital humain et l'alimentation des enfants.<sup>58</sup> En Afrique du Sud, les petites-filles des grand-mères qui touchaient une pension étaient mieux nourries, alors que les pensions touchées par les hommes n'avaient aucun effet sur l'alimentation de leurs petits-enfants.<sup>59</sup> En Chine, l'instruction de leur mère a eu un impact important sur la santé des enfants, y compris les enfants adoptifs.<sup>60</sup>

Nos recherches ont en outre montré que les préconditions existant dans un pays ont une incidence sur le type de mesures politiques qui favorisent le développement humain. Par exemple sous un régime où les institutions sont solides (d'après un indice composite mesurant corruption, respect de la loi, qualité de l'administration, profil des investissements et conflits internes), si le gouvernement dépense plus d'argent pour les salaires et les biens et services, cela entraîne des progrès plus rapides de l'IDH. Si par contre le niveau de développement institutionnel est peu avancé, les investissements accrus de capital public entraînent un progrès moindre de l'IDH à long terme.<sup>61</sup>

Ces analyses ont confirmé qu'il existe entre différentes dimensions du développement humain des liens qui sont loin d'être inattendus. Les progrès de l'alphabétisation, par exemple, entraînent des progrès de l'espérance de vie et du revenu, tandis que les progrès de la santé permettent de s'attendre à des progrès du

taux brut de scolarisation. Mais il n'y a pas de rapport positif entre croissance économique et progrès futurs des dimensions non monétaires du développement humain.<sup>62</sup> Ces résultats confirment que l'absence de corrélation entre changements dans les dimensions monétaires et non monétaires du développement humain peut passer le test d'un cadre de modélisation plus complexe, qui contrôlerait les relations de cause à effet et d'autres facteurs. Une des questions qui devra faire l'objet d'analyses plus poussées est le coût de l'instabilité et des chocs subis par le développement humain (voir Encadré 3.6).

### **Le progrès grâce à l'équité**

---

Il existe une corrélation négative très forte entre inégalité et développement humain. L'inégalité touchant la santé, l'éducation et le revenu est négativement liée à l'IDH, et cette corrélation est particulièrement prononcée pour l'éducation et le revenu (Figure 3.3). Cette constatation montre qu'en réduisant l'inégalité, on doit pouvoir améliorer d'une manière significative le développement humain.

Ces corrélations étroites ne sont pas difficiles à comprendre. Les progrès touchant la santé et l'éducation sont souvent enregistrés lorsque les groupes défavorisés obtiennent un meilleur accès aux services. Dans pratiquement toutes les sociétés actuelles, les enfants des élites terminent leur scolarité et ont accès aux soins qui en feront des adultes en bonne santé. Tel n'est pas le cas pour les pauvres. Mais lorsque ces derniers accèdent à des services de santé et d'éducation plus généralisés, le développement humain s'en trouve amélioré et les inégalités sont nivelées.

Que savons-nous des politiques qui peuvent réduire l'inégalité ? La politique fiscale peut constituer un levier d'action fort pour améliorer l'équité, et les dépenses ont beaucoup plus d'effet à cet égard que l'imposition. Les dépenses publiques consacrées aux services et à la protection sociale améliorent la distribution du revenu ; parmi les services publics, ce sont la santé et l'éducation primaire et secondaire qui ont le plus d'impact.

Un thème récurrent des *RDH* depuis 1990 est qu'il faut des ressources publiques, tant



nationales qu'internationales, pour soutenir le développement humain. Mais les efforts des gouvernements sont souvent limités par la politique, par les groupes d'influence et par la capacité réduite de l'État à taxer le revenu et la richesse, et à allouer les dépenses.

Les pays doivent générer des revenus et assurer la croissance, et les gouvernements doivent collecter les revenus avant de les dépenser. Dans les pays en développement, même s'ils ne disposent que d'une faible assiette fiscale, il y a de nombreux moyens d'améliorer les efforts fiscaux. Les impôts sur le revenu, avec des taux relativement progressifs, ne représentent qu'une part minime des revenus du gouvernement. Une étude récente portant sur les pays d'Amérique centrale a, par exemple, montré que les impôts sur le revenu étaient généralement progressifs (au sens où ils touchent en proportion davantage les plus riches que les plus pauvres), mais que ceux-ci ne représentaient qu'un quart des recettes fiscales ; les impôts régressifs, comme les taxes à l'achat, les impôts indirects et la TVA, étaient nettement plus importants. Des contraintes de politique économique pèsent par ailleurs lourdement sur les taux et la portée des impôts sur la personne et sur les sociétés, ainsi que sur leur application ; c'est particulièrement le cas lorsque la politique est dominée par des élites économiques. Les progrès sont néanmoins possibles, comme l'ont récemment montré les réformes fiscales entreprises au Cameroun et au Nigéria.

Qu'en est-il des modes de dépense ? Depuis 1990, on a assisté dans le monde entier à une nette contraction de la taille de l'État : la part moyenne des dépenses publiques dans le PIB est passée de 29 pour cent à 26 pour cent dans les 92 pays pour lesquels on disposait de données pour les années 1990-2008. Parmi les pays en développement, les niveaux varient en fonction des régions, mais la tendance est également à la baisse. La contraction la plus importante s'est produite en Afrique subsaharienne, où la part des dépenses publiques dans le PIB est passée de 26 pour cent à 21 pour cent. Dans la région d'Asie de l'Est et Pacifique, la moyenne est restée à 19 pour cent. Une tendance positive dans l'ensemble des régions est le déclin marqué des dépenses militaires par rapport au

Le développement n'est ni linéaire, ni stable. Les progrès dus aux innovations technologiques sont intermittents, avec des périodes d'accélération et de décélération. La propagation des idées et des technologies dans les différents pays explique en grande partie les progrès de la croissance économique, de la santé et de l'éducation, comme le montre ce chapitre. D'après des chercheurs comme Samuel Huntington, la démocratisation progresse par vagues, et dans beaucoup de pays, les institutions politiques évoluent de la même manière.

La volatilité à la baisse est coûteuse. Les cas d'effondrement de la croissance économique ne sont pas rares, particulièrement dans les pays en développement. Une étude récente a montré que plus d'un quart des récessions touchant les pays en développement ont entraîné des pertes de revenu de plus de 15 pour cent, qui se prolongent souvent pendant plus de dix ans. Quoique les chutes aussi marquées soient plus rares pour l'espérance de vie ou l'éducation que pour la croissance, elles existent pourtant : au cours de 40 dernières années, 27 pays ont subi des chutes de plus de 15 pour cent de leur taux brut de scolarisation et 7 pays ont vu leur espérance de vie chuter dans les mêmes proportions.

Même dans les sociétés où il n'y a pas de baisse aussi spectaculaire, l'insécurité touche des millions de personnes. Il peut s'agir d'insécurité économique ou personnelle, comme on l'a vu à l'Encadré 3.4 sur les conflits. Mais l'exposition des individus à l'insécurité dépend des mesures politiques et des institutions. Par exemple les politiques qui encouragent l'emploi des jeunes peuvent réduire les tensions sociales et les risques de conflits en offrant aux jeunes plus de perspectives professionnelles.

Les pays qui ont obtenu les résultats les plus décevants ont tous subi des chocs auxquels ils étaient mal préparés, tandis que ceux qui ont le mieux réussi avaient mis l'accent sur l'investissement dans les individus. Mais si le succès peut mener à une démocratisation accrue, comme au Népal, cela ne constitue pas une tendance générale. Et même les économies qui ne souffrent pas d'une mauvaise gestion, comme la Zambie, peuvent être victimes de « tempêtes parfaites », des chocs simultanés sur plusieurs fronts. Dans ce chapitre, nous essayons de mieux saisir ces situations dans toute leur diversité.

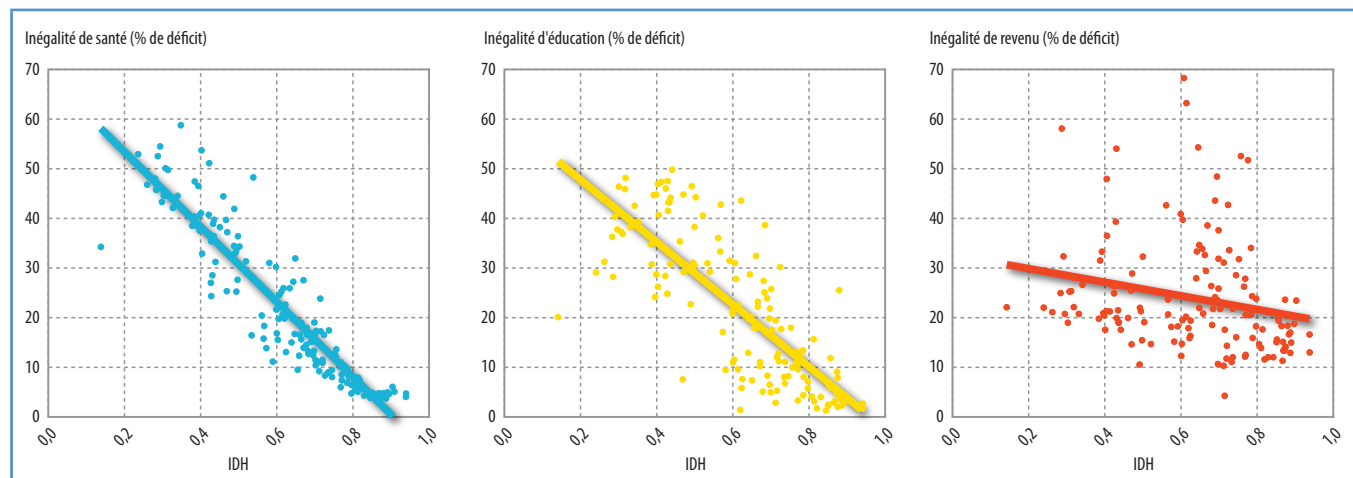
Source : Helpman 1998 ; Huntington 1991 ; Hausmann, Rodriguez et Wagner 2008 ; UNDAES 2004.

PIB : en Afrique subsaharienne, par exemple, les dépenses militaires ont diminué d'un tiers, passant de 2,8 pour cent à 1,8 pour cent du PIB.

Entre 1990 et 2006, les pays en développement ont vu leurs dépenses consacrées à la santé et à l'éducation augmenter de 16 et 19 pour cent du PIB, respectivement. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne ont connu les hausses les plus fortes des dépenses pour la santé, ce qui s'explique dans plusieurs pays par l'allègement de la dette.<sup>63</sup> On constate toutefois dans 57 des 104 pays en développement une baisse des dépenses de santé ou d'éducation par rapport au revenu national entre 1990 et 2005.

On constate des différences considérables entre pays lorsqu'il s'agit de collecter et

Relation entre inégalité touchant santé, éducation et revenu et taux de l'IDH, 2010



Note : Le déficit en pourcentage pour l'inégalité dans chacune de ses dimensions est défini au Chapitre 5. Voir *Note technique 2* pour plus de détails sur la manière de mesurer l'inégalité multidimensionnelle.

Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

d'utiliser les ressources publiques en faveur du développement humain. La Thaïlande, en dépit de revenus peu élevés, a mis en place une assurance santé pour les pauvres, tandis que le Sénégal réussissait à faire passer des réformes fiscales d'envergure afin d'augmenter ses revenus.<sup>64</sup> Au Venezuela, par contre, la hausse des revenus provenant du pétrole a entraîné une baisse du taux national d'imposition sans augmentation des dépenses pour les priorités du développement humain.<sup>65</sup> Dans beaucoup de pays développés, les transferts d'argent public sous forme de retraites, d'allocations familiales ou d'allocations de logement, d'invalidité ou de chômage, viennent compléter le revenu des ménages. Ces allocations sont plus élevées pour les retraités et plus faibles lorsque le chef de famille est en âge de travailler.<sup>66</sup>

Il est avéré que les dépenses portant sur les services sociaux de base ont un impact progressif. Le Costa Rica et El Salvador allouent tous deux plus de 25 pour cent de leurs dépenses publiques à la santé du cinquième le plus pauvre de la population, et plus de 70 pour cent à la santé des trois cinquièmes les plus pauvres.<sup>67</sup> En Afrique du Sud, on a établi un lien entre dépenses sociales et imposition, d'une part, inégalité réduite, de l'autre, ce qui

a entraîné, selon les estimations, une chute de 10 à 20 pour cent du coefficient de Gini d'inégalité des revenus au début des années 1990.<sup>68</sup> Dans les pays de l'Union européenne, les dépenses sociales extrêmement progressives ont un effet distributif bien plus important que les impôts.<sup>69</sup>

Les impôts redistributifs et les transferts généralisés ne sont toutefois pas les seuls moyens de s'attaquer à l'inégalité et à la pauvreté de revenu. Quelques pays d'Amérique latine et, plus récemment, d'autres pays aussi divers que le Nigéria, le Pakistan et la Turquie ont introduit des interventions ciblées de microfinance, telles que les transferts monétaires conditionnels (voir Encadré 3.7).<sup>70</sup> Les programmes d'assistance sociale inconditionnelle ont également gagné en popularité. Bien que ces mesures soient utiles, des réformes plus structurelles peuvent cependant devenir nécessaires lorsque des communautés et des groupes sont systématiquement exclus du pouvoir et de la prise de décisions.

Les processus d'allocation et de contrôle budgétaires sont également très importants. La transparence fiscale a connu des améliorations considérables, et les gens comprennent mieux désormais combien d'argent leur gouvernement

Les transferts monétaires destinés aux ménages pauvres sont désormais chose courante dans de nombreux pays développés et servent à maintenir les revenus après des chocs négatifs (notamment chômage, infirmité ou maladie) ou à redistribuer les revenus. Leur importance varie entre les différents pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En Nouvelle-Zélande, par exemple, les transferts monétaires représentaient environ 13 pour cent du revenu disponible au milieu des années 2000, alors qu'en Suède ils se montaient à plus de 32 pour cent. Un récent rapport de l'OCDE soulignait du reste l'impact de tels efforts de redistribution sur l'inégalité des revenus.

Les transferts monétaires conditionnels destinés à aider les familles pauvres se sont répandus depuis leur apparition au Brésil et au Mexique à la fin des années 1990. Les bénéficiaires de ces paiements sont les ménages pauvres qui satisfont à certains critères de comportement (concernant généralement leur degré d'investissement dans l'instruction et la santé de leurs enfants). Des programmes de transfert conditionnel, variant dans leur format, mais souvent d'envergure nationale, existent actuellement dans plus de 30 pays.

De tels programmes ne peuvent cependant réussir à eux seuls. Leurs effets bénéfiques dépendent de la disponibilité et de la qualité des services. Un recours accru aux services ne signifie pas forcément de meilleurs résultats, comme on l'a vu au Cambodge et au Mexique, où un taux de scolarisation accru n'a pas résulté en de meilleurs résultats aux examens. Ces programmes peuvent également demander un effort administratif important : ciblage des ménages et contrôle de conformité

sont des activités intensives en données et exigent une coordination poussée entre les agences et les différents échelons du gouvernement.

Le programme mexicain Progresa (rebaptisé depuis Oportunidades) dépend d'administrations centrales pour sélectionner les bénéficiaires et pour gérer les finances, tandis que les ministères régionaux de la santé et de l'éducation sont chargés du contrôle de conformité. Une évaluation externe a permis d'éviter que ce projet ne soit perçu comme celui d'un parti politique spécifique. Lorsque le parti au pouvoir a perdu les élections en 2000 après un règne de 70 ans, le nouveau gouvernement a repris en main le programme, l'a rebaptisé et en a étendu la portée.

Les gouvernements et les communautés internationales reconnaissent d'ailleurs de plus en plus l'utilité des transferts monétaires inconditionnels pour donner à plus d'individus accès à la nourriture et à d'autres biens de première nécessité. On a pu constater que les transferts monétaires inconditionnels sont particulièrement bien adaptés en Afrique parce que les services de base n'y sont pas suffisants et qu'il n'y est pas toujours facile d'implémenter et de faire respecter les conditions requises pour les transferts monétaires. En 2006, on a enregistré chez les participants au projet-pilote de transferts monétaires sociaux de Mchinji (Mchinji Social Cash Transfer Pilot), qui s'inscrit dans la Stratégie de croissance et de développement du Malawi, une hausse du taux de scolarisation, une meilleure protection contre les chocs économiques, démographiques et saisonniers, une amélioration nutritionnelle et des dépenses accrues en biens de première nécessité.

Source : Miller 2008 ; OCDE 2008b ; Fiszbein *et al.* 2009 ; Banque mondiale 2009b, 2010g ; López-Calva et Lustig 2010.

collecte et comment il le dépense ; dans plusieurs pays, on a donné aux individus plus d'opportunités pour participer au processus. Enfin des efforts ont été consentis pour s'attaquer aux disparités sous-jacentes en analysant la répartition des allocations par région et par sexe.<sup>71</sup>

La confirmation des synergies positives entre les politiques de promotion de l'équité et le développement humain est une excellente nouvelle.<sup>72</sup> Nous savons quel genre de politiques il faut appliquer pour améliorer l'équité :

réorientation des priorités budgétaires, réduction des barrières à l'entrée et participation des riches à la charge fiscale. La manière d'y parvenir dépendra du contexte : dans les pays où l'économie informelle est importante, par exemple, une augmentation des impôts irait à l'encontre du but recherché. Mais le principe fondamental selon lequel les politiques de réduction des inégalités contribuent également à améliorer le développement humain est un excellent point de départ pour la formulation des politiques dans des contextes très variés.

## Les tenants et aboutissants : le marché, l'État et le contrat social

Les marchés sont extrêmement divers. On ne peut pas parler d'un système unique de marché, pas plus que d'un seul type d'État.

Les interactions entre individus, entreprises et institutions de l'État peuvent s'organiser de différentes manières. L'accord fondamental

**Il apparaît que toutes  
sortes d'institutions sont  
compatibles avec le  
progrès humain**

portant sur ces arrangements, autrement dit les mécanismes de responsabilisation et d'application qu'ils incarnent, ainsi que les normes et attentes qu'ils suscitent, voilà sans doute ce qui constitue un contrat social. Les institutions publiques fournissent généralement aux individus des biens et des services et déterminent le cadre dans lequel vont opérer les marchés, en fonction du contrat social, de ses normes et de ses pratiques.<sup>73</sup>

Ce qui frappe dans les expériences réussies de développement, c'est avant tout leur hétérogénéité. L'Allemagne, la France, le Japon et les États-Unis génèrent tous une abondance de biens et services, grâce auxquels leurs citoyens vivent dans le bien-être matériel. Ces pays présentent également des niveaux de santé, d'instruction et de liberté politique qui sont actuellement parmi les plus élevés du monde. Les modes d'interaction entre État et secteur privé varient cependant considérablement d'un pays à l'autre. Prenons par exemple le secteur financier. Les banques allemandes sont souvent propriétaires et gestionnaires d'entreprises, les entreprises japonaises sont souvent propriétaires de banques, et les entreprises américaines n'avaient jusqu'en 1999 pas le droit de s'allier avec des banques.<sup>74</sup> Prenons ensuite le cas de l'éducation : en France, c'est le gouvernement national qui gère l'éducation d'une manière centralisée, en Allemagne ce sont les gouvernements des États qui en sont responsables et aux États-Unis, ce sont les administrations locales qui sont en charge des décisions concernant la scolarité.

Les différences sont encore plus marquées entre les structures des institutions qui régissent les marchés. Au Chili, des élections compétitives déterminent les transferts de pouvoir, l'État n'a pas grand-chose à voir avec la production des biens (sauf pour le cuivre), et c'est le marché qui détermine l'allocation des investissements des fonds de pension et la scolarité. Régime à parti unique, l'État chinois est propriétaire de parts importantes de l'économie, y compris la quasi-intégralité du secteur bancaire ; il refuse à sa population itinérante l'accès aux services de base et restreint la création de syndicats indépendants. En Thaïlande, l'instabilité politique se

prolonge et l'armée a tendance à s'immiscer dans la politique, tandis qu'un noyau privilégié d'hommes d'affaires détient le pouvoir économique, financier et politique.<sup>75</sup>

Les institutions de certains des pays qui ont le mieux réussi à promouvoir la santé et l'instruction sont encore plus diverses. La Tunisie a le même président depuis 23 ans alors que le Népal vient d'abolir la monarchie après des conflits politiques prolongés. L'Indonésie et Oman ont fait grand cas de leurs progrès dans le domaine de la santé et de l'éducation sous des régimes autoritaires. Au Bangladesh, malgré plusieurs contretemps au niveau de la gouvernance du pays depuis l'indépendance au début des années 1970, un important groupe d'entrepreneurs non affiliés au gouvernement (notamment le BRAC et la Grameen Bank) a consenti des crédits à des millions de pauvres et soutenu la prestation de services clés.<sup>76</sup> Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres de pratiques innovantes qui peuvent redéfinir le rapport entre secteurs privé et public dans le cadre du processus de développement (Encadré 3.8).

Il apparaît donc clairement que toutes sortes d'institutions sont compatibles avec le progrès humain. Nous pouvons essayer de comprendre comment ces institutions organisent les relations entre marchés et États. On peut définir ici les marchés comme une forme d'organisation de la production fondée largement sur la propriété privée ; pour qu'un système économique soit capable du dynamisme soutenu nécessaire aux changements fondamentaux requis pour la plupart des dimensions du développement, il a sans doute besoin des marchés. Mais pour d'autres dimension du développement humain, les marchés n'apportent pas le progrès, et il est avéré que si les marchés sont nécessaires, ils sont loin d'être suffisants.

Ces observations s'inspirent des travaux de Karl Polanyi, qui, il y a plus de 60 ans, s'attaquait au mythe du marché autorégulateur, c'est-à-dire à l'idée que les relations de marché peuvent exister dans un vide politique et institutionnel. Les marchés ne parviennent pas forcément à assurer le bien public, tels que la sécurité, la stabilité, la santé et l'éducation. Par exemple, les entreprises qui ont pour objectif

Le secteur privé joue un rôle clé dans le développement humain. Une nouvelle manière de concevoir le rôle du secteur privé dans le développement est en train de se faire jour dans les institutions de développement, qui reconnaissent désormais le rôle des marchés lorsqu'il s'agit d'offrir des choix et des opportunités aux personnes et aux ménages pauvres, en tant que producteurs, consommateurs et salariés. Décrit tantôt comme développement des marchés inclusifs, développement du secteur privé pro-pauvres et marchés favorisant les pauvres (« making markets work for the poor »), ce cadre conceptuel a pour précepte de base l'inclusivité.

Alors que les revenus individuels des pauvres sont faibles, leur pouvoir d'achat collectif est grand. Le revenu annuel moyen par habitant des villageois du Bangladesh rural, par exemple, est de moins de 200 \$, mais en tant que groupe, ils constituent de très importants consommateurs des services de télécommunication. Dans le monde entier, au Bangladesh, en Inde, au Kenya et aux Philippines, les téléphones portables sont devenus plus accessibles aux pauvres à mesure que la compétition et les progrès technologiques ont fait baisser les prix. L'accès aux services téléphoniques améliore la vie des personnes pauvres, leur permettant de communiquer sur de grandes distances et les aidant dans leur travail. Les portables ont en outre permis à beaucoup de pauvres d'avoir accès à des services financiers de base. Par exemple M-PESA, un service pour portables proposé

par Safaricom, représente pour les Kényans un moyen rapide, sûr et abordable de verser et de transférer de l'argent partout dans le pays, et fournit désormais ses services à quelque 25 pour cent de la population.

Le secteur privé propose souvent des services aux personnes pauvres dans des secteurs auxquels le gouvernement n'a pas accès, comme l'eau et les télécommunications. Là où les écoles publiques sont inadéquates, de nombreuses familles, mêmes pauvres, se sont tournées vers les écoles privées. Ainsi à Lahore, au Pakistan, 37 pour cent des enfants de la catégorie de revenu la plus basse fréquentent les écoles privées. Le crédit est un autre exemple : la Grameen Bank au Bangladesh est un modèle de microfinance qui a été imité dans le monde entier.

Les partenariats public-privé sont également en pleine croissance, comme par exemple le GAVI (GAVI Alliance), un partenariat public-privé international qui a amélioré la diffusion des vaccinations dans 72 pays en développement. Les assurances sociales sont un autre exemple des partenariats public-privé qui contribuent à parer à des lacunes des services publics. En Colombie, la COMFAMA (Caja de Compensación Familiar de Antioquia ou Caisse de compensation familiale d'Antioquia), une organisation sociale à but non lucratif, propose aux familles vulnérables de classe moyenne des prestations portant sur la santé, l'éducation, le logement, le crédit, la formation professionnelle et souvent d'autres prestations sociales, en coopération avec des organisations internationales.

Source : Alderman, Orazem et Paterno 2001 ; Prahalad 2004 ; Nelson et Prescott 2008.

de produire des biens bon marché avec une main-d'œuvre importante, ou d'exploiter des ressources naturelles, ne tiennent pas forcément à ce que leur main-d'œuvre soit plus instruite. Et lorsqu'il existe une source inépuisable de main-d'œuvre, les entreprises ne se soucieront pas forcément de la santé des travailleurs. On le voit actuellement dans les normes de sécurité laxistes de nombreux pays en développement. Le passage des habitudes de réciprocité en vigueur dans les sociétés traditionnelles aux relations de marché peut affaiblir les liens humains et sociaux qui cimentent les communautés.<sup>77</sup>

Si la société et l'État n'y jouent pas un rôle actif, les marchés sont particulièrement peu efficaces pour ce qui touche à la protection de l'environnement. Les marchés mal régulés peuvent créer des conditions propices aux dégradations, voire même aux désastres écologiques. Un exemple récent est celui de la marée noire de 2010 dans le Golfe du Mexique.

Les fuites de ce genre sont communes : au cours des dix dernières années, on a enregistré deux ou trois accidents graves de ce type par année, représentant la fuite de plus de 1,5 million de barils de pétrole.<sup>78</sup> Il faut du reste noter que les fuites signalées ne représentent qu'un dixième environ du pétrole déversé chaque année dans les océans.<sup>79</sup> Dans le delta du Niger, les fuites de pétrole endémiques, le déversement de déchets et le torchage de gaz ont, au cours des 50 dernières années, détruit des zones humides écologiquement fragiles, obstrué des cours d'eau, tué la faune et nui à la qualité du sol et de l'air, avec des effets dévastateurs sur la vie de nombreux habitants de la région.<sup>80</sup>

Un autre exemple est celui de l'Indonésie, où une énorme coulée de boue, provoquée par une explosion dans un gisement de prospection de gaz naturel en 2006, a recouvert des milliers d'hectares de terres, affectant des dizaines de villages. Une enquête indépendante a conclu que le flot de boue était dû aux forages, mais

---

**Toute société doit établir des règles de base pour gouverner les relations entre entreprises, travailleurs, communautés et État, pour garantir des droits de propriété de base et faire respecter la loi**

---

l'entreprise a décliné toute responsabilité et refusé d'indemniser correctement les victimes.<sup>81</sup> Or il est probable que la boue va continuer de se déverser pendant 30 ans encore.

Toute société doit établir des règles de base pour gouverner les relations entre entreprises, travailleurs, communautés et État, pour garantir des droits de propriété de base et faire respecter la loi, et pour déterminer quels propriétaires protéger et quelle loi appliquer. Les sociétés ont besoin d'institutions pour gérer les conflits entre groupes et individus et pour résoudre les conflits sans désordre. De nombreux types d'institutions sont capables de soutenir un développement humain équitable et durable ; bien d'autres le sont moins.

Particulièrement lorsque les marchés sont dominés par une élite politico-économique ou, au contraire, lorsqu'ils sont ouverts et participatifs, leurs structures contribuent à les rendre inclusifs ou non. Les marchés oligarchiques, qui sont étroitement liés aux institutions d'État, sont souvent peu favorables à la croissance à long terme, même si les gens qui détiennent le pouvoir en tirent des rentes à court terme. Les marchés inclusifs et les contrats sociaux qui ont pour priorité le développement humain sont plus dynamiques et plus cohérents ; l'équité et la sécurité y sont meilleures.

Certaines structures sont le reflet d'un pouvoir politique concentré, allié à une forte compétitivité économique : c'est ainsi que beaucoup définissent la Chine d'aujourd'hui.<sup>82</sup> Les structures de ce genre génèrent souvent une inégalité marquée. Or, lorsque l'État n'est pas inclusif, il est difficile pour les institutions de surveillance de tempérer les effets délétères pour les autres aspects du bien-être du manque de régulation des marchés. Une récente étude chinoise a montré un rapport positif entre accidents mortels parmi les travailleurs et croissance industrielle, ce qui tend à suggérer qu'en Chine, une croissance moins rapide pourrait, littéralement, sauver des vies.<sup>83</sup>

La régulation requiert un État compétent, et les États ne font souvent pas preuve d'une grande compétence. Parfois, les gouvernements des pays en développement ont essayé d'imiter le comportement d'un État développé moderne

sans en avoir ni les ressources, ni les capacités. Ainsi par exemple beaucoup de pays latino-américains ont-ils échoué dans leurs tentatives de créer une politique industrielle ciblée qui encouragerait la production domestique plutôt que les importations.<sup>84</sup> En revanche une des leçons fondamentales que nous pouvons tirer des succès de l'Asie de l'Est, c'est qu'un État efficace et compétent peut contribuer à encourager le développement et la croissance des marchés.

Les organisations de la société civile peuvent également contenir les excès des marchés et des États. En Indonésie, les organisations non gouvernementales (ONG), la presse et les syndicats ont fait pression sur l'État pour qu'il améliore les libertés politiques et mette sur pied des programmes pour combattre la pauvreté après la crise financière de 1997. Mais les gouvernements qui veulent faire taire les voix dissidentes risquent de restreindre les activités de la société civile. Par exemple en Éthiopie en 2009, le gouvernement a voté une loi qui interdisait aux ONG dont plus de 10 pour cent du financement provenait de l'étranger de participer à des activités touchant la démocratie, la justice ou les droits de l'Homme.

Des facteurs externes, comme des chocs des termes de l'échange ou une menace d'invasion, peuvent provoquer des changements dans les politiques qui peuvent avoir des effets positifs à long terme. On compte ainsi parmi les exemples les plus réussis de croissance le Chili, la Corée du Sud et la province chinoise de Taïwan, où des élites économiques risquaient de disparaître lors de la prise de pouvoir de régimes de gauche. Or les chefs de file du monde des affaires y ont laissé aux décisionnaires assez d'autonomie pour assurer le succès de l'économie, une condition préalable à la survie des classes dirigeantes.<sup>85</sup>

Certains facteurs internes peuvent également provoquer des changements de politique. Ce fut le cas, par exemple, lorsque le président américain Theodore Roosevelt a mis fin au pouvoir des « barons voleurs », lorsque le Mexique a pris des mesures de libéralisation et a choisi de participer à l'Accord de libre-échange nord-américain après la crise de la dette, ou encore lorsque l'on est passé au dynamisme

démocratique en Espagne après la mort de Franco.<sup>86</sup> Mais on est loin d'avoir atteint un équilibre parfait lorsque des oligarques peuvent continuer de profiter des faiblesses de l'État en matière de régulation et de justice. Au Mexique, la privatisation des monopoles naturels a représenté des opportunités lucratives pour les groupes d'affaires qui avaient des relations parmi les hommes politiques, créant des fortunes individuelles qui comptent parmi les plus grosses du monde.

Lorsque les pays passent à des institutions inclusives de marché et à des institutions politiques compétitives, cette transition se fait parfois sans heurts, mais c'est difficile et rare. Cependant, même dans les sociétés très peu égalitaires, comme l'était l'Afrique du Sud d'après l'apartheid, les gouvernements peuvent encourager une large participation sans pour autant sacrifier les réformes essentielles, avec ce que l'inclusion de sections pauvres et inorganisées de la population implique de défis.<sup>87</sup> En fin de compte, les formes oligarchiques du capitalisme contiennent souvent les germes de leur propre mort, soit parce qu'elles étouffent les innovations, comme l'a montré l'échec des régimes d'import-substitution en Amérique latine, ou parce que les progrès matériels donnent aux individus des aspirations plus élevées, ce qui fait qu'il devient plus difficile pour les gouvernements de ce type de se maintenir au pouvoir.

\* \* \*

Ce chapitre avait pour objectif d'expliquer les progrès au niveau international et les variations au niveau local, ainsi que l'absence d'un rapport systématique entre croissance économique et progrès dans d'autres aspects du développement humain. Nous avons mis l'accent sur la transmission des idées et des technologies. L'argent compte, soit, mais il apparaît de plus en plus clairement que l'on peut accomplir des progrès spectaculaires dans d'autres domaines du développement humain sans tout miser sur la croissance économique.

La diversité des chemins et des résultats tient aux différences dans les structures des marchés et dans leurs relations avec l'État et les institutions : l'inclusivité du système politique joue ici un rôle clé.

Que nous indiquent ces résultats pour notre agenda de politiques futures, tant nationales qu'internationales ? Nous avons mis en lumière certains des corrélats du progrès, ou de son absence, et nous sommes arrivés à des conclusions provisoires quant à leur importance relative. Mais dans la plupart des cas examinés, il apparaît que différentes combinaisons de politiques peuvent avoir différents résultats, en fonction du cadre institutionnel et de contraintes structurelles.

Tout cela est encourageant, mais nous incite également à la prudence : encourageant parce que le progrès est possible, même sans ressources prodigieuses : la plupart des pays ont de quoi améliorer la vie de leur population ; la prudence est de mise parce que le succès n'est pas assuré, parce que les chemins qui mènent au progrès varient et sont fonction des conditions institutionnelles, politiques et historiques des différents pays.

Plutôt que de tenter de formuler des règles uniformes de politique générale, nous pouvons appliquer des principes clés à notre manière de concevoir stratégies et politiques du développement. Nous en montrerons un exemple dans notre discussion des politiques de redistribution : les politiques qui encouragent l'équité favorisent généralement aussi le développement humain, même si elles varient d'un pays à l'autre. Nous présentons au Chapitre 6 d'autres principes dont peuvent s'inspirer les politiques du développement.

Une approche des politiques qui s'intéresse aux principes de base plutôt qu'à des recommandations globales s'inscrit dans le même cadre que notre approche de la réflexion sur la justice présentée au Chapitre 1. Cela montre bien qu'il est possible de trouver des moyens d'améliorer la vie des gens sans forcément être entièrement d'accord sur ce qui constituerait une société idéale.

---

**L'argent compte, soit, mais il apparaît de plus en plus clairement que l'on peut accomplir des progrès spectaculaires dans d'autres domaines du développement humain sans tout miser sur la croissance économique**

---

## Les bonnes nouvelles n'arrivent pas toutes en même temps

Les Chapitres 2 et 3 faisaient un tour d'horizon du développement humain au cours des 40 dernières années, soulignant les progrès réalisés à l'échelle mondiale et les variations locales dans les trois dimensions de l'indice de développement humain (IDH) : la santé, l'éducation et le revenu. Limitée à ces trois dimensions, cette étude ne pouvait qu'être incomplète puisque le développement humain est un concept bien plus large. L'autonomisation, l'égalité et la soutenabilité sont autant d'éléments essentiels à la liberté des individus de faire des choix et de vivre des vies auxquelles ils aspirent.

Ce chapitre se penche sur l'évolution de ces dimensions du développement humain, tout aussi importantes que celles couvertes par l'IDH. La définition du progrès dans ces domaines peut varier et les mesures disponibles sont insuffisantes, mais l'absence de quantification ne justifie pas qu'ils soient ignorés.

Notre conclusion principale : l'évolution de la performance d'un pays en termes d'IDH ne signifie pas systématiquement qu'il progresse dans les autres dimensions du développement humain. Certains pays à IDH élevé peuvent être antidémocratiques, inéquitables et non soutenables, tout comme certains pays à IDH

faible peuvent être démocratiques, équitables et soutenables. Ce fait nous rappelle à l'esprit l'ampleur et la complexité de l'agenda du développement humain. Nous ne pouvons pas toujours partir de l'hypothèse que de bons résultats dans quelques domaines requièrent ou se traduisent nécessairement par de bons résultats dans tous : les bonnes nouvelles n'arrivent pas toutes en même temps. Ces tendances remettent en question notre appréhension du développement humain, ses diverses mesures, et les politiques visant à améliorer les résultats et les processus dans le temps ; questions que nous abordons au Chapitre 6.

### Les diverses facettes du développement humain

La Norvège et les États-Unis sont des pays où il fait plutôt bon naître, dans l'ensemble. L'IDH l'illustre bien, en leur donnant la première et la quatrième places au classement mondial. L'évaluation comparative est confirmée dans les dimensions mesurées par l'IDH (l'espérance de vie, l'accès à l'éducation et les revenus), ainsi que pour certains autres aspects du bien-être qui ne sont pas inclus dans l'IDH. Ces pays sont des démocraties solides, caractérisées par une séparation efficace des pouvoirs, le respect

de l'État de droit et la garantie des droits civils et politiques des citoyens.

Cependant, leurs performances ne sont pas égales dans toutes les dimensions du développement humain, notamment dans celui de la soutenabilité environnementale.<sup>1</sup> L'empreinte écologique de la consommation – qui mesure la superficie biologiquement productive de terre et de mer nécessaire à la régénération des ressources consommées par un pays – suggère que les États-Unis consomment 4,5 fois les niveaux



propices à la soutenabilité environnementale mondiale, et la Norvège, 3,1 fois.

La Figure 4.1 illustre le rapport entre IDH et autonomisation, inégalité et soutenabilité, en se basant sur une mesure de la liberté politique, sur le déficit d'inégalité dans l'IDH et sur une mesure de la soutenabilité.<sup>2</sup>

Excepté en ce qui concerne l'inégalité, la nature des mécanismes en jeu n'est pas évidente. Il n'y a pas de rapport statistiquement significatif entre la soutenabilité et l'IDH. Il existe en moyenne une corrélation positive entre la démocratie et l'IDH, mais les variations autour de cette moyenne sont nettement plus importantes que celles constatées pour l'inégalité. L'absence de corrélation est évidente dans le grand nombre de pays qui ont un IDH élevé mais dont la performance est médiocre pour les autres variables, représentés dans les zones de couleur plus claire de la Figure 4.1. Environ un quart des pays ont un IDH élevé mais une

faible soutenabilité ; le tableau est semblable, bien que moins marqué, pour la démocratie.

Ces simples corrélations sont une ébauche de description d'une réalité bien plus complexe. Les liens entre démocratie et développement économique, par exemple, ainsi que le rôle de l'équité dans le développement, ont fait l'objet de débats approfondis.<sup>3</sup> Pensant raisonnable de croire en l'existence de synergies positives, nous nous proposons d'en étudier les signes manifestes ci-dessous. Nous ne pouvons toutefois pas être certains que les hausses de l'IDH seront accompagnées par des améliorations dans les autres dimensions du développement humain, ni que des améliorations dans ces dimensions aboutiront à des hausses de l'IDH.

Nous évaluons ensuite les tendances des dimensions élargies du développement humain, dans quelle mesure elles nuancent les conclusions sur le progrès et leurs implications au niveau des politiques.

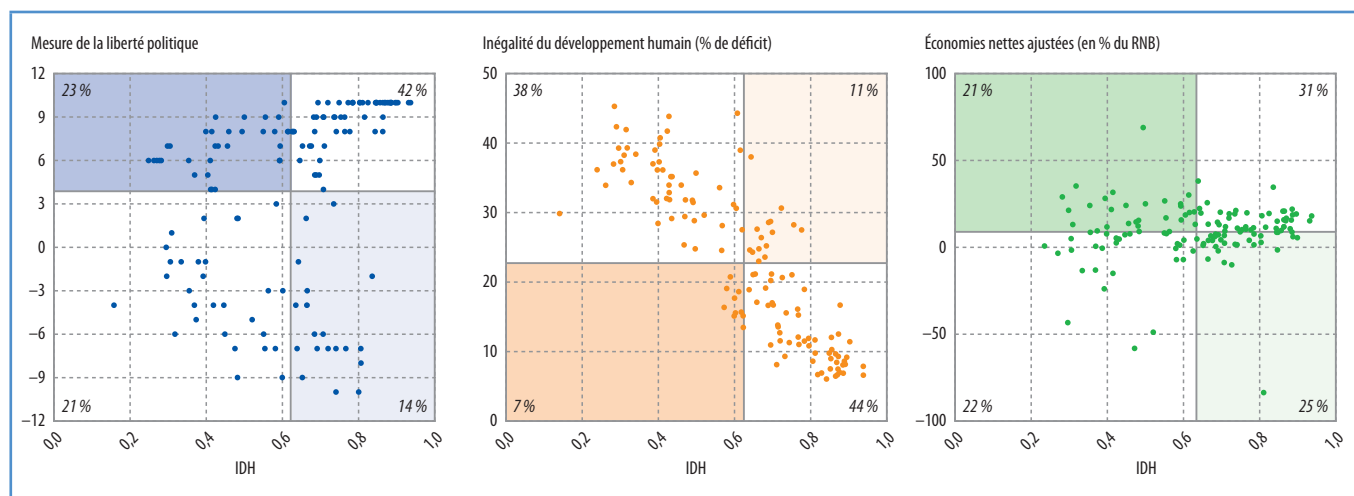
## Autonomisation

La première phrase du préambule de la charte de l'ONU situe le progrès dans le contexte plus général d'une « liberté plus large ».

L'autonomisation, définie comme l'accroissement de la capacité des individus à entraîner le changement, est au cœur de l'approche par les

### FIGURE 4.1 Un indice de développement humain élevé n'est pas forcément synonyme de démocratie, d'égalité ni de soutenabilité

Corrélation entre l'IDH et les dimensions élargies du développement humain, 2010



Note : Les données sont celles de 2010 ou les plus récentes disponibles. Les lignes indiquent les moyennes des distributions. Les pourcentages correspondent à la part des pays dans chaque quadrant. Pour la construction et les résultats des mesures de l'inégalité, voir le Chapitre 5.

Source : Calculs du BRDH basés sur la Banque mondiale (2010g) et Marshall and Jagers (2010).

capabilités. Elle fait porter l'accent sur la capacité des individus et des groupes à participer aux processus politiques et autres processus de développement, à les façonner et à en tirer des bénéfices au sein des ménages, des communautés et des pays. Intrinsèquement précieuse, l'autonomisation a également été liée à de nombreux résultats du développement. Il est cependant difficile de quantifier les niveaux et les tendances compte tenu des différences de vues quant à ce qui est important, ainsi que du manque de mesures comparables au niveau international. Nous nous concentrons sur les meilleurs indicateurs disponibles, conscients de qu'ils ne présentent qu'un « regard simple sur des réalités complexes »<sup>4</sup> ; un regard qui de plus est limité.

La notion d'autonomisation est reconnue depuis les débuts du *Rapport sur le développement humain (RDH)*. Le résumé du *RDH 1990* contenait le passage suivant : « la liberté est essentielle au développement humain. Les individus doivent être libres d'opérer des choix sur des marchés fonctionnant convenablement, et doivent disposer du pouvoir de participer pleinement à l'édification de leurs structures politiques. »<sup>5</sup> Son objectif était d'attirer l'attention sur la nécessité de mesurer les libertés politiques, étant entendu que « la valeur attribuée à des niveaux de développement humain analogues varie considérablement suivant que ceux-ci ont été atteints dans un cadre démocratique ou autoritaire. » Le *RDH 1993* sur la participation fut le premier à traiter directement de l'autonomisation, sujet qui sous-tendait également le *RDH 2000* sur les droits humains, le *RDH 2002* sur la démocratie et le *RDH 2004* sur les libertés culturelles.<sup>6</sup> Plusieurs *RDH* nationaux récents se sont également penchés sur l'autonomisation, nombre d'entre eux ayant donné lieu à des mesures innovantes. Un récent *RDH* sur le Népal a introduit un indice permettant de dresser un tableau de l'exclusion sociale et politique des différents groupes de population ; il a révélé des disparités géographiques considérables et une absence de corrélation avec l'IDH. Un *RDH* sur le Chili a quant à lui élaboré un indice du pouvoir des populations sur la base des résultats d'enquêtes de perception axées sur l'accès aux réseaux

sociaux, l'accès aux biens et services publics et les attitudes vis-à-vis du pouvoir. Des *RDH* concernant la République dominicaine ont examiné les diverses dimensions de l'autonomisation et élaboré un nouvel indice comportant à la fois les éléments individuels et collectifs.<sup>7</sup>

## Modification des attentes

Des facteurs contextuels fondamentaux – le plus important étant la hausse considérable des niveaux d'alphabétisation et du niveau d'éducation moyen atteint dans de nombreuses parties du monde – ont renforcé la capacité des individus à faire des choix en connaissance de cause et à demander des comptes aux gouvernements. Dans de nombreuses régions, on constate également un changement profond, bien que lent, au niveau des normes et des attentes.

La révolution technologique, alliée à la mondialisation, a transformé le paysage politique. La prolifération du téléphone portable et de la télévision par satellite, en plus d'élargir l'accès à l'internet, a décuplé l'information disponible et les possibilités d'expression. L'utilisation de ces technologies est très forte dans les pays développés – en 2008, 70 pour cent de la population utilisait l'internet, et les abonnements téléphoniques atteignaient 1,5 par habitant – mais restait faible dans les pays à IDH faible (Figure 4.2). Une croissance frappante s'est cependant produite au cours des dix dernières années : dans les pays à IDH faible, l'utilisation de l'internet a augmenté de plus de 4 000 pour cent, et la part d'abonnés au téléphone de près de 3 500 pour cent.<sup>8</sup> Les nouvelles technologies donnent une voix aux populations marginalisées, bien que certains estiment que ces innovations renforcent le pouvoir de ceux qui possèdent déjà un certain niveau de ressources.<sup>9</sup>

Les hausses spectaculaires du taux de couverture Internet et de l'utilisation des téléphones portables se sont produites en dépit de contraintes structurelles. Par exemple, le taux moyen d'électrification dans les pays en

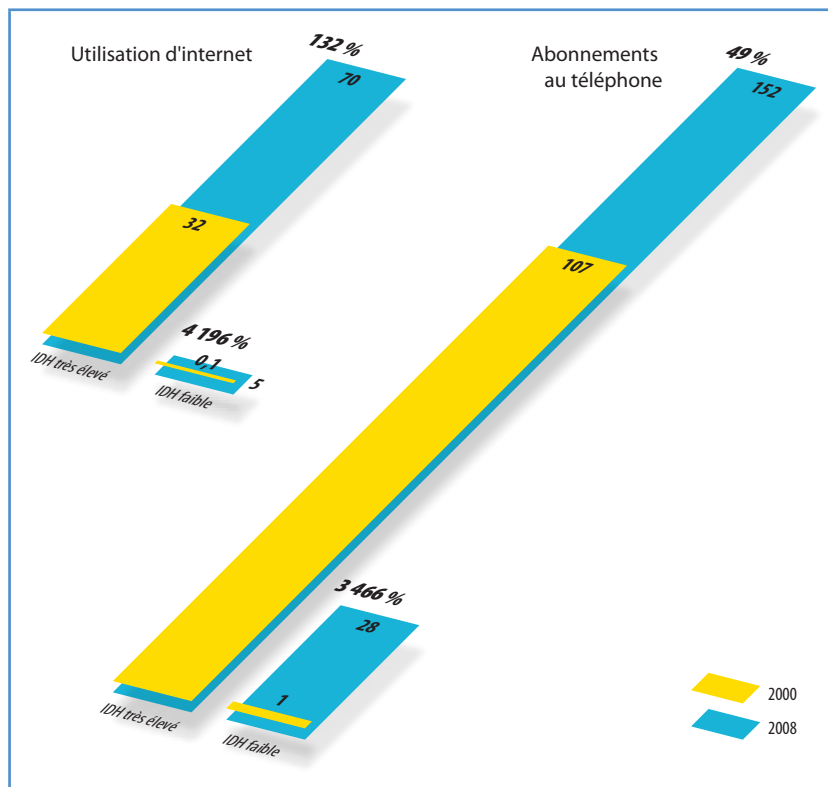
---

Des facteurs contextuels  
fondamentaux ont  
renforcé la capacité des  
individus à faire des  
choix en connaissance de  
cause et à demander des  
comptes aux  
gouvernements

---

## Croissance rapide des technologies de communication, mais faible niveau d'accès dans les pays les plus pauvres

Nombre de personnes utilisant l'internet et abonnées au téléphone sur 100 personnes, selon le niveau de développement humain, 2000-2008



Note : Les chiffres au-dessus des barres correspondent au pourcentage de croissance sur la période couverte. Les abonnements au téléphone comprennent le téléphone mobile et le téléphone fixe.

Source : UIT 2009.

développement en 2008 ne dépassait toujours pas 70 pour cent. Il était de 59 pour cent seulement dans les zones rurales et encore nettement inférieur (21 pour cent) dans les pays à faible IDH.<sup>10</sup>

Sous l'effet de la mondialisation, les problèmes intérieurs ont été propulsés sur la scène internationale. Cette tendance est illustrée notamment par la montée en puissance de la société civile mondiale et transnationale : le nombre d'organisations internationales a été multiplié par plus de cinq entre 1970 et 2010, atteignant un nombre estimé de 25 000.<sup>11</sup> Les protestations revêtent souvent une dimension internationale, comme en attestent les boycotts du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, les mobilisations en faveur de la paix au Darfour, et le soutien apporté, souvent dans les pays occidentaux, aux manifestants pro-démocratie en Iran et au Myanmar.

## Démocratie et liberté de choix

Sur cette toile de fond, un double phénomène de démocratisation à grande échelle et de hausse de la liberté de choix perçue par les individus s'est produit.<sup>12</sup> Au niveau national, nous constatons la progression de la démocratie procédurale formelle, tandis qu'au niveau infranational, les processus participatifs locaux, sous leurs différentes formes, offrent de plus grandes possibilités de responsabilisation. Quelques améliorations se sont produites en matière de protection des droits de l'Homme, mais aussi quelques échecs. Les groupes fondés sur l'identité, jusqu'à présent confrontés à l'exclusion et à la déprivation, sont devenus plus visiblement engagés dans l'action politique et sociale, bien que certaines inégalités persistent.

Les résultats d'enquêtes suggèrent que la plupart des individus, dans le monde entier, se sentent libres de faire des choix et sont satisfaits de cette liberté.<sup>13</sup> Le degré actuel de satisfaction varie d'une région à l'autre : les habitants des pays développés sont les plus satisfaits (80 pour cent), suivis de la région Asie de l'Est et Pacifique (77 pour cent). Les populations les moins satisfaites sont celles de la région Europe et Asie centrale (50 pour cent), résultat possible des perturbations causées par les transitions ou des différences de perspective sous-jacentes. Les tendances signalées au niveau de la liberté de choix, pour 66 pays, suggèrent une amélioration générale dans le temps.

En 1970, quelque 30 pays ne reconnaissaient ni le droit de vote pour tous, ni le droit de candidature aux élections, excluant principalement les femmes – à la notable exception de l'Afrique du Sud, où les populations noires et indiennes majoritaires ne jouissaient pas du droit de vote. Ces restrictions ont été presque entièrement levées.<sup>14</sup> Alors que le droit de vote est aujourd'hui quasi universel, la part des sièges pourvus par élection varie sensiblement et certains pays, comme l'Arabie saoudite, continuent de restreindre le droit de vote des femmes.

Le gouvernement démocratique et la protection des droits de l'Homme sont les pierres angulaires de la liberté politique. Cependant, la différence entre les États démocratiques et antidémocratiques n'est pas toujours nette et,

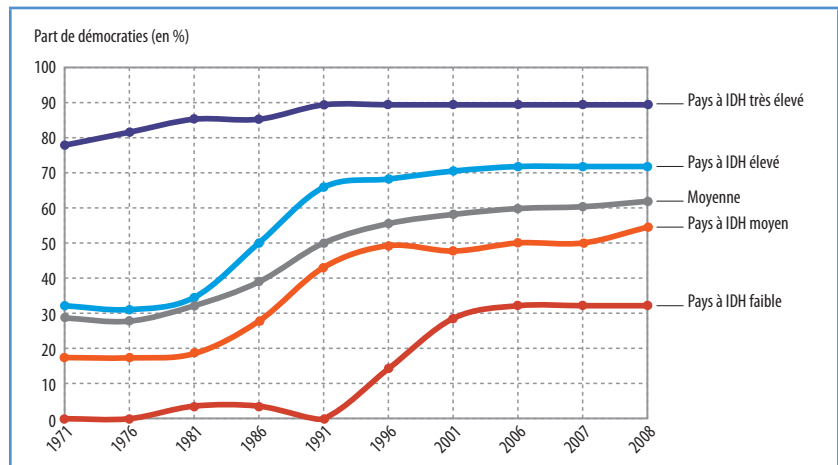
dans la pratique, les États autocratiques, les États démocratiques et les États en transition manifestent davantage de diversité en leur sein et de fluidité entre eux que ces simples catégorisations ne le suggèrent. Pour autant, la proportion de démocraties a augmenté, passant de moins d'un tiers des pays au début des années 1970 à plus de la moitié en 1996 et à trois cinquièmes en 2008 (Figure 4.3).<sup>15</sup> Si l'on inclut les États démocratiques dans la forme, mais où le parti au pouvoir n'a pas encore perdu d'élection et n'a donc jamais renoncé au pouvoir<sup>16</sup>, la proportion dépasse les quatre cinquièmes.

La majorité des pays du groupe à IDH très élevé sont des démocraties. Les pays à IDH faible enregistrent les plus nettes avancées en termes de démocratisation : aucun n'était démocratique en 1991, contre environ un tiers en 2008.

Les avancées les plus frappantes sont celles des pays de la région Europe et Asie centrale, suivis de la région Amérique latine et Caraïbes. Parmi les pays en développement de la région Europe et Asie centrale, seule la Turquie était démocratique en 1988. Dans les trois années qui ont suivi, 11 des 23 pays de la région sont devenus des démocraties. Deux autres pays se sont joints à eux depuis 1991. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la plupart des pays n'étaient pas démocratiques en 1971 et plusieurs des démocraties ont effectué un retour à l'autoritarisme dans les années 1970.<sup>17</sup> Suite à la vague de changements politiques qui suivit, près de 80 pour cent des pays s'étaient démocratisés en 1990. En 2008, avec les changements de régime en Équateur et au Pérou, la part de démocraties a atteint 87 pour cent. Les pays de la région Asie de l'Est et Pacifique et les pays d'Afrique subsaharienne se font eux aussi le miroir des réformes : tout juste 6 pour cent des gouvernements des deux régions étaient démocratiques en 1970 ; en 2008, la proportion avait atteint à 44 pour cent en Asie de l'Est et Pacifique et 38 pour cent en Afrique subsaharienne. Seuls les États arabes ne manifestent que peu de signes de démocratisation en profondeur (Encadré 4.1).

Dans de nombreux cas, y compris ceux du Népal et du Pakistan plus récemment, des crises de légitimité ont déclenché des transitions de

Tendances démocratiques par niveau d'IDH et dans l'ensemble, 1971-2008



Note : Les données sont calculées de manière à représenter le nombre de démocraties avec alternance des partis au pouvoir, par rapport au nombre de gouvernements non démocratiques plus les démocraties sans alternance.

Source : Calculs du BRDH basés sur les données de Cheibub, Gandhi et Vreeland (2009).

l'autoritarisme vers la démocratie. Consolider la pratique démocratique s'est cependant avéré chose plus difficile. Nombre d'élections nationales ont été entachées de pratiques généralisées d'intimidation des électeurs et de fraudes, par exemple les élections récentes en Afghanistan et au Kenya. Dans certains cas, les résultats d'élections pacifiques ont été vigoureusement contestés, notamment aux États-Unis en 2000 et au Mexique en 2006.

Certains gouvernements non démocratiques ont pris des mesures de démocratisation, dont les divers « gouvernements d'union » en Afrique subsaharienne, comme dans le cas du Soudan. Même si le partage du pouvoir négocié peut éviter les conflits ou aider à y mettre un terme, des cycles de protestation et de répression risquent de suivre. D'autres gouvernements se sont trouvés confrontés à la menace de mouvements populaires utilisant des mécanismes démocratiques pour faire reculer la démocratie.<sup>18</sup> Une coalition islamiste pro-talibane a explicitement brigué la victoire électorale dans des provinces clés du Pakistan en vue d'avancer vers la théocratie.<sup>19</sup>

Ces expériences diverses soulignent le fait que la démocratie englobe tout un éventail de structures institutionnelles et de configurations de pouvoir, et que les autocraties ne sont pas non

Le RDH dans les États arabes de 2009 illustre les contrastes prononcés entre la pratique réelle et le soutien officiel de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'état de droit. Certains des pays ont un système multipartite, notamment, l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie et le Yémen, tandis que le Liban et le Maroc se distinguent depuis leur indépendance par leur acceptation du pluralisme politique. Cependant, de nombreux gouvernements continuent de restreindre les libertés politiques : par exemple, tous les États du Golfe, à l'exception du Bahreïn, interdisent les organisations politiques.

Une vague récente de réformes démocratiques dans la région s'est accompagnée, dans de nombreux cas, de contre-mesures limitant les droits des citoyens à d'autres égards. Parmi les démarches positives, il convient de citer l'instauration d'assemblées représentatives à Oman, au Qatar et aux Émirats arabes unis, le retour à un parlement élu au Bahreïn, et la tenue d'élections présidentielles plurielles en Égypte en 2005. Des élections locales ont eu lieu en Arabie saoudite en 2006, mais le vote était limité aux hommes.

À ce jour, ces réformes « n'ont pas changé la structure du pouvoir dans les États arabes, où l'exécutif continue de dominer, sans être sujet à la moindre forme de responsabilité » (p. 69). Par exemple, la nouvelle constitution iraquienne s'est accompagnée d'un renforcement du pouvoir sécuritaire, qui permet la suspension des libertés

constitutionnelles. L'Égypte a modifié sa constitution afin de permettre des élections présidentielles pluralistes, mais a ensuite promulgué une loi limitant ce droit aux partis préexistants. En Algérie, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a rapidement été suivie d'une prolongation du mandat présidentiel, de la suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels et de la continuation du Front islamique du salut. Des tendances analogues se retrouvent au Qatar, en Arabie saoudite, au Soudan, en Tunisie et aux Émirats arabes unis.

De nombreux gouvernements de la région semblent avoir pu résister aux tendances pluralistes en raison des énormes rentes pétrolières et du contrôle conféré par le pétrole. L'économie politique permet à l'État de s'isoler à travers des réseaux d'influence très étendus et un important appareil sécuritaire. Les rentes pétrolières éliminent la nécessité de prélever des impôts, réduisant ainsi celle de rendre des comptes. Pour les pays sans pétrole – la Jordanie, le Maroc et la Tunisie – l'aide étrangère joue probablement un rôle analogue. Comparé à d'autres économies aux revenus équivalents, le secteur des affaires est relativement faible, tout comme la société civile. À l'exception de la Libye, tous les pays de la région autorisent les organisations civiles mais limitent leurs activités par voie de lois et règlements. Par conséquent, « peu d'Arabes ont le sentiment d'avoir le moindre pouvoir de changer les conditions actuelles dans leur pays par la participation politique » (p. 73).

Source : PNUD 2009.

plus monolithiques. Les processus sont ouverts, généralement non linéaires et sujets à des trajectoires divergentes ainsi qu'à des renversements partiels et des incertitudes prolongées.<sup>20</sup>

La tendance à la démocratisation est évidente dans les élections nationales, mais aussi dans les élections régionales et locales. La montée des processus participatifs a pris diverses formes, notamment la décentralisation vers des unités gouvernementales infranationales, comme dans de nombreuses régions d'Amérique latine, ou encore le système de *panchayati raj* dans les zones rurales de l'Inde. Dans le milieu du développement, ce phénomène a accompagné, et parfois déclenché, un discours puissant sur la participation des citoyens au premier rang de l'apport de services.

Bien que difficile à comparer d'un pays à un autre, la décentralisation a généralement augmenté dans de nombreuses parties du monde. En 2009, 95 pays sur 120 (environ 80 pour cent) avaient des administrations locales dans lesquelles le pouvoir législatif, au moins, était

élu.<sup>21</sup> Dans la moitié de ces pays, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif étaient élus. Les données – très fragmentaires – sur la décentralisation fiscale suggèrent que, pour les pays ayant communiqué leurs données, environ 25 pour cent des dépenses ont lieu au niveau infranational.

L'autonomisation dans l'arène politique peut être menacée par une mainmise de l'élite sur les principales institutions<sup>22</sup>, bien que certains signes laissent à penser que l'ouverture des systèmes politiques peut aboutir à un processus décisionnel plus équitable, même si l'élite participe plus que les autres.<sup>23</sup> Cela dépend en partie des structures institutionnelles et du comportement des élites – qu'elles cherchent à soutirer des rentes ou à exprimer les préférences de la communauté locale – qui, à leur tour, peuvent être influencés par le niveau moyen d'éducation dans la communauté.<sup>24</sup>

La démocratisation et la mondialisation semblent être liées à l'amélioration de la position d'un grand nombre de groupes fondés sur

l'identité, autrefois confrontés à des problèmes d'exclusion et de déprivation.<sup>25</sup> Parmi les exemples notables, citons la transition de post-apartheid en Afrique du Sud ; la montée (ou la réémergence) des mouvements autochtones en Amérique latine et Caraïbes, avec prise du pouvoir des partis politiques associés à ces mouvements en Bolivie ; et l'importance croissante de la politique des castes inférieures au niveau étatique en Inde. La majeure partie de ces évolutions a eu lieu dans des conditions démocratiques ou à l'occasion de périodes de transition démocratique. Comme pour les transitions démocratiques, l'autonomisation des groupes défavorisés a le mieux réussi lorsqu'elle était le fruit de la mobilisation politique de ces dernières.

Des efforts ont également été mis en œuvre pour améliorer la situation des peuples autochtones par le biais de forums politiques et autre institutions consultatives visant à faire entendre leurs voix, ainsi que par le renforcement des mécanismes traditionnels de gouvernance et de justice locales. Ces mécanismes consultatifs ont toutefois été critiqués du fait de leur tendance à restreindre la participation des individus à des discussions sur des sujets prédéterminés, plutôt que de favoriser leur participation pleine et entière. Les réfugiés et les migrants connaissent aussi des difficultés à faire entendre leurs voix, eux qui doivent souvent endurer de longues périodes d'incertitude, ne faisant plus partie de leurs pays d'origine sans pouvoir participer à la vie politique de leurs pays d'accueil.<sup>26</sup>

Les femmes ont beaucoup progressé en matière d'accès à des fonctions politiques, devenant chefs d'État et législatrices de premier plan. Dans environ un pays sur cinq, des quotas sont imposés par la loi ou la constitution, réservant un pourcentage de sièges parlementaires aux femmes. Ainsi constate-t-on une hausse de la part des femmes, de moins de 11 pour cent en 1975 à 19 pour cent en 2010 (voir Chapitre 5). Dans certains cas, les questions de parité ont gagné en importance parallèlement.<sup>27</sup>

Certains signes suggèrent cependant une faible participation des femmes au niveau local ; par exemple, en Amérique latine et en Europe,

les femmes détiennent environ un dixième des postes de maire et moins d'un quart des sièges aux conseils municipaux.<sup>28</sup> L'Inde fait exception, avec 30 pour cent de sièges aux conseils municipaux (*panchayat*) réservés aux femmes ; situation accompagnée d'effets évidents sur les comportements en matière de dépenses sociales.<sup>29</sup>

## Droits civils et politiques

Les droits civils et politiques sont des pierres angulaires de l'autonomisation, mais leurs tendances transnationales sont difficiles à évaluer. Les violations de droits signalées peuvent induire en erreur – parce que les régimes les plus répressifs sont parfois ceux où il est le plus difficile de les signaler – et les abus des droits de l'Homme ne se quantifient pas facilement, quelque soit le contexte. Nous avons examiné attentivement les sources de données existantes, et établi qu'il serait inapproprié d'utiliser les données provenant d'un gouvernement ou d'une organisation non gouvernementale proche d'un gouvernement. Les tendances présentées ci-dessous et dans le Tableau statistique 6 reposent sur une échelle élaborée pour coder les pratiques des pays en matière de droits de l'Homme à partir de rapports d'Amnesty International.<sup>30</sup>

En 2008, la plus faible moyenne de violations des droits de l'Homme était signalée dans les pays développés, et la plus forte dans les États arabes et d'Asie de l'Est, en phase avec les évaluations régionales. L'Organisation arabe des droits de l'Homme signalait que la torture était officiellement pratiquée dans 8 États arabes et la détention illégale dans 11.<sup>31</sup> La Commission asiatique des droits de l'Homme fournit des preuves d'abus endémiques dans la plupart des pays de la région.<sup>32</sup>

Les niveaux de violations des droits de l'Homme signalés sont restés pratiquement inchangés à l'échelle mondiale sur les 40 dernières années.<sup>33</sup> La situation s'est cependant aggravée dans les pays développés au cours des dix dernières années, en partie en raison des mesures mises en place au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 aux

---

La démocratisation et la mondialisation semblent être liées à l'amélioration de la position d'un grand nombre de groupes fondés sur l'identité, autrefois confrontés à des problèmes d'exclusion et de déprivation

---

---

**On constate une hausse de l'autonomisation, tant au niveau de la capacité des individus à exprimer leurs opinions et à agir selon leurs propres valeurs, qu'au niveau des institutions qui permettent l'exercice du pouvoir**

---

États-Unis. Les mauvais traitements infligés aux prisonniers par le gouvernement américain au camp de détention de Guantanamo Bay ont été documentés par le CICR et d'autres groupes de défense des droits de l'Homme. Plusieurs pays ont maintenant adopté des lois antiterroristes draconiennes. En Australie, par exemple, l'« Anti-Terror Act » de 2005 permet au gouvernement de détenir n'importe quel suspect potentiel, de restreindre ses mouvements et de demander des informations à son sujet sans motif ; il limite également la liberté d'expression.

On attend de la démocratisation qu'elle améliore la responsabilisation, mais cela n'est pas garanti, particulièrement lorsque l'information est limitée et les possibilités d'engagement public peu nombreuses.<sup>34</sup> L'aspect le plus fondamental de la responsabilisation est peut-être la protection par le gouvernement des libertés civiles fondamentales des individus et sa réactivité vis-à-vis des minorités. Au cours des dernières décennies, davantage de gouvernements ont signé les conventions et accords de l'ONU, et les institutions nationales ont évolué dans le sens de la protection des droits de l'Homme.<sup>35</sup>

De nombreux pays continuent cependant de violer les droits fondamentaux de l'Homme, en dépit de ces protections. En 2009, 26 pays ont emprisonné des journalistes, se sentant menacés par leurs opinions. 58 pays ont conservé la peine de mort, même si la plupart ne l'utilisent pas.<sup>36</sup> Non seulement les abus des droits de l'Homme sont-ils répandus, mais les habitants de nombreux pays ont le sentiment de ne pas pouvoir s'exprimer librement : dans environ un tiers des 142 pays sondés entre 2006 et 2009, principalement en Afrique subsaharienne mais aussi dans une grande partie de la région Amérique latine et Caraïbes, au moins 25 pour cent des répondants pensaient que « la plupart des gens » dans leur pays avaient peur d'exprimer ouvertement leurs opinions politiques.<sup>37</sup> Dans tous les pays sauf deux, le Botswana et l'Irlande, moins de la moitié des répondants pensaient

que « personne n'avait peur » d'exprimer ses opinions politiques.

Enfin, des progrès importants ont été réalisés au cours des quelques dernières années, à l'échelle internationale, en ce qui concerne la reconnaissance des droits des minorités sexuelles. Ces progrès sont illustrés notamment par la Déclaration de l'assemblée générale des Nations Unies de 2008 en faveur de la dépénalisation de l'homosexualité, signée à ce jour par 60 pays. Des obstacles subsistent néanmoins dans les lois et pratiques nationales. En 2009, l'homosexualité était illégale dans 76 pays, les châtiments variant de plusieurs années d'incarcération à la perpétuité. En Iran, Mauritanie, Arabie saoudite, au Soudan et au Yémen (ainsi que dans certaines parties du Nigéria et de la Somalie), l'homosexualité était passible de mort.<sup>38</sup> En 2009, le Parlement ougandais a débattu d'un projet de loi proposant l'incarcération à perpétuité, et la peine de mort dans certains cas, pour la participation à des actes homosexuels.<sup>39</sup>

\* \* \*

On constate dans l'ensemble une hausse de l'autonomisation, tant au niveau de la capacité des individus à exprimer leurs opinions et à agir selon leurs propres valeurs, qu'au niveau des institutions qui permettent l'exercice du pouvoir. La plupart des individus vivent aujourd'hui dans des États démocratiques, et la décentralisation a rapidement augmenté, notamment en Inde et dans la région Amérique latine et Caraïbes. De nombreux facteurs continuent cependant de restreindre la participation et les progrès en matière de protection des droits de l'Homme ont été limités, en dépit de la démocratisation et de la décentralisation. Faute d'avoir la capacité de faire des choix et en l'absence de réaction de la part des institutions étatiques, les individus expriment un mécontentement permanent qui exige que l'on attache une plus grande importance aux mécanismes de responsabilisation.

## Inégalité

Le développement humain ne peut pas se fonder sur l'exploitation de quelques groupes par d'autres ou sur le plus grand accès de certains groupes aux ressources et au pouvoir. Un développement inéquitable n'est pas un développement humain.

Dès le départ, les *RDH* se sont concentrés sur la déprivation et l'inégalité. Les premiers d'entre eux ajustaient la dimension monétaire de l'IDH en fonction de l'inégalité. Des indices de pauvreté humaine furent introduits dans les *RDH* de 1997 et 1998, et le *RDH* 2005 explorait les inégalités du développement humain.<sup>40</sup> De nombreux *RDH* nationaux, y compris ceux de la Fédération de Russie (1998) et de la Mongolie (2007), se sont également penchés sur la pauvreté et l'inégalité au niveau local.

Il existe un lien systématique entre équité et IDH : les pays dont l'IDH est faible ont tendance à être plus équitables. Ce résultat s'inscrit en phase avec les recherches montrant que la réduction des inégalités – au niveau de la population dans son ensemble et entre les sexes et autres groupes – peut améliorer les résultats globaux dans les domaines de la santé et de l'éducation, ainsi que la croissance économique.<sup>41</sup>

La relation IDH-inégalité continue toutefois de présenter des variations considérables, plus particulièrement dans les pays à IDH faible et moyen. Par exemple, l'inégalité est presque trois fois plus importante en Namibie qu'au Kirghizistan, deux pays ayant un IDH de 0,6.<sup>42</sup> En outre, comme l'ont illustré les Chapitres 1 à 3, la corrélation de deux variables à un moment donné ne garantit pas une évolution conjointe dans le temps. En fait, les données pour la dimension monétaire indiquent une aggravation des inégalités à l'intérieur des pays.

### Hausse de l'inégalité des revenus

Les moyennes de revenus pouvant induire en erreur, plus particulièrement pour les pays à forte inégalité, la Commission

Stiglitz-Sen-Fitoussi a recommandé l'utilisation de médians pour révéler la situation d'une personne « type ». Aux États-Unis, par exemple, les revenus moyens sont presque supérieurs d'un tiers aux revenus médians, et l'écart s'élargit, sujet qui alimente le débat parmi les stratèges et les universitaires.<sup>43</sup> D'autres pays développés, comme l'Italie et la Nouvelle-Zélande, présentent des écarts du même ordre de grandeur. Cet écart est souvent semblable dans les pays en développement : plus de 50 pour cent en Côte d'Ivoire et 60 pour cent au Libéria et en Zambie.

L'écart entre les revenus moyens et médians n'est cependant pas la meilleure mesure de l'inégalité parmi tous les individus de la société car il ignore la concentration des revenus à différents points de la distribution.<sup>44</sup> L'alternative la plus communément utilisée est le coefficient de Gini. À l'intérieur des pays, la hausse de l'inégalité des revenus est la norme : un plus grand nombre de pays ont aujourd'hui un coefficient de Gini supérieur par rapport aux années 1980.<sup>45</sup> Pour chaque pays où les inégalités ont été réduites au cours des 20 à 30 dernières années, elles se sont proportionnellement aggravées dans plus de deux pays.

L'aggravation est particulièrement marquée dans les pays de l'ex-Union soviétique, dont les coefficients de Gini sont encore relativement bas car ils sont partis d'un faible niveau d'inégalité. La transition a miné la garantie de l'emploi et mis un terme à l'emploi public autrefois très répandu. Préalablement à la chute du mur de Berlin, neuf habitants des pays socialistes sur 10 étaient employés par l'État, comparé à deux sur 10 dans les économies de l'Organisation de coopération et de développement économiques.<sup>46</sup> Même si l'élite privilégiée (la *nomenklatura*) atteignait souvent un niveau de bien-être matériel supérieur, les différences de revenus mesurées étaient étroites.<sup>47</sup>

La plupart des pays de la région Asie de l'Est et Pacifique accusent des niveaux d'inégalité de revenus supérieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient il y a quelques décennies.<sup>48</sup> Cela

---

Il existe un lien systématique entre équité et IDH, mais la relation continue toutefois de présenter des variations considérables, plus particulièrement dans les pays à IDH faible et moyen

---



s'explique en partie par les écarts grandissants entre les zones urbaines et rurales, en raison de la rapidité de la croissance industrielle. Pour autant, la croissance lente de l'agriculture et les retours croissants à des niveaux supérieurs de scolarisation ont également contribué à la situation. Dans les économies autrefois planifiées, comme celles de la Chine et du Viet Nam, les tendances reflètent aussi une hausse des niveaux par rapport aux années de planification centrale. La Mongolie montre toutefois que la conversion aux marchés ne s'accompagne pas forcément d'une plus grande disparité des revenus.

En Afrique subsaharienne, l'inégalité s'est généralement aggravée pendant les années 1980, marquées par une conjoncture économique difficile. Elle s'est ensuite considérablement améliorée pendant la période de croissance de la fin des années 1990 et des années 2000.<sup>49</sup> En Amérique latine et Caraïbes, une inégalité historiquement élevée a été liée à la répartition inégale des terres et dans le domaine de l'éducation, à une valorisation très forte du travail qualifié, à un haut niveau de fécondité des ménages pauvres et à des dépenses publiques régressives. Cependant plusieurs pays, dont le Brésil, l'Équateur et le Paraguay, ont commencé à prendre cette inégalité en mains avec succès. Depuis la fin des années 1990, des politiques progressives semblent avoir conduit à un accroissement des salaires des travailleurs les moins éduqués et à des transferts plus importants par le biais de politiques sociales ciblées.<sup>50</sup> Dans de nombreux pays développés, une plus grande inégalité des revenus avant impôts a été et demeure compensée par la redistribution par l'État (voir le Chapitre 3).

Pour la plupart des populations du monde, les principaux composants du revenu sont les salaires et les traitements. Les revenus du capital, à l'inverse, sont souvent fortement concentrés parmi les plus riches. Ainsi les parts relatives du revenu du travail et du revenu du capital sont-elles d'intérêt dans toute discussion de l'inégalité. Les recherches menées dans le cadre de la préparation du présent Rapport ont

constaté un déclin des parts du travail dans 65 pays sur 110 (environ 60 pour cent) sur les deux dernières décennies, contrairement à l'hypothèse précédente de parts du travail stables.<sup>51</sup> Quelques grands pays, notamment l'Inde et les États-Unis, ont accusé des déclin importants, atteignant jusqu'à cinq points de pourcentage entre 1990 à 2008, entraînant une chute de la part moyenne mondiale du travail de deux points de pourcentage.

Les déclin coïncident avec une baisse de la syndicalisation et une hausse de l'ouverture commerciale et financière dans la plupart des pays développés depuis 1970. Dans certains cas, la baisse de la part de syndiqués parmi le nombre total d'employés est importante : de 22 à 8 pour cent en France et de 63 à 35 pour cent en Autriche.<sup>52</sup> Cependant, la part de travailleurs couverts par des conventions collectives est souvent nettement supérieure, soit 95 pour cent en France et 80 à 95 pour cent dans une grande partie de l'Europe occidentale, à l'exception de l'Allemagne (63 pour cent) et du Royaume-Uni (35 pour cent).

L'inégalité mondiale est aussi pertinente dans l'examen de la justice distributive dans l'ensemble du monde<sup>53</sup>, position traditionnelle des *RDH*. Les estimations des tendances de l'inégalité des revenus sont mixtes et controversées.<sup>54</sup> Des estimations indiquent un déclin significatif de l'inégalité des revenus, avec une chute du coefficient de Gini de 0,68 à 0,61 sur la période de 1970 à 2006, entraînée par la Chine. Cependant, des estimations couvrant des périodes différentes concluent à une tendance inverse. Selon une étude, le coefficient de Gini mondial a empiré depuis 1988 et se situe actuellement à un niveau alarmant de 0,71. D'autres, cependant, constatent que l'amélioration ou l'aggravation de l'inégalité mondiale des revenus ne peut être mesurée par des méthodes d'estimation et des bases des données différentes. Bien que difficiles à concilier, les conclusions contradictoires coïncident sur un point fondamental : l'inégalité des revenus parmi les populations du monde est très élevée.

## Chevauchement de disparités et disparités systémiques

Les inégalités peuvent se renforcer mutuellement. Au final, les sociétés inégales, qu'elles soient ou non démocratiques, sont également des sociétés où le pouvoir est davantage concentré entre les mains des élites ; aussi n'est-il pas surprenant que les institutions économiques et politiques œuvrent en leur faveur. Une étude des attitudes envers l'éducation parmi les élites brésiliennes dans les années 1990 a conclu que ces dernières étaient souvent récalcitrantes à l'idée d'élargir l'offre d'éducation, faisant valoir que des ouvriers éduqués seraient plus difficiles à gérer. Les stratégies du gouvernement craignaient qu'une main-d'œuvre plus coûteuse ne réduisît l'avantage compétitif du pays dans le secteur des produits à forte intensité de travail. Ce type d'approche entrave le développement humain en entraînant la baisse de l'investissement en capital humain et en biens publics, une redistribution moindre et une plus grande instabilité politique.<sup>55</sup>

Il y a déprivation concomitante lorsque l'inégalité au niveau de la santé et de l'éducation coïncide avec l'inégalité des revenus. Il peut alors y avoir également chevauchement avec les questions d'ethnicité et d'inégalité de genre.<sup>56</sup> De meilleures données concernant les pays en développement ont permis de mieux comprendre les doubles déprivations, tandis que l'analyse des pays développés a exposé des tendances analogues, en dépit d'un meilleur accès global aux services.

L'accès aux services publics en fonction de la position d'une personne dans la distribution des revenus reflète les déprivations multiples des foyers au bas de la distribution. Les données sur l'inégalité dans les dimensions autres que celle des revenus sont peu nombreuses, mais des tendances générales se profilent. Sur le plan positif, les tendances indiquent que ce sont les groupes les plus défavorisés qui ont généralement bénéficié de l'expansion de l'accès à l'éducation. Les enfants de ces groupes sont toutefois les plus susceptibles de mourir jeunes et de jouir d'une moins bonne santé, d'un niveau d'éducation inférieur et d'un

accès réduit aux services de base. Par ailleurs, la qualité des services qui sont à la portée des pauvres ou fournis par l'État est inférieure à celle des services disponibles aux personnes plus aisées.

En ce qui concerne la santé, les tendances sont mixtes. Une étude portant sur 24 pays en développement a constaté des écarts croissants au niveau de la mortalité infantile entre les extrêmes de la distribution des revenus dans 11 pays, un rétrécissement des écarts dans trois pays seulement et des écarts persistants ailleurs.<sup>57</sup> Dans les pays développés, ce sont les personnes plus âgées, les plus riches et les plus éduquées qui ont bénéficié des hausses récentes constatées de l'espérance de vie, en partie grâce à des interventions médicales plus efficaces et à l'adoption de modes de vie plus sains (moins de tabagisme et davantage d'exercice physique).<sup>58</sup>

Dans l'ensemble, les écarts de santé entre les groupes à hauts et faibles revenus ont tendance à être importants, plus particulièrement dans les pays en développement. La mortalité infantile, par exemple, est bien plus fréquente parmi les foyers les plus pauvres de toutes les régions. Dans les États arabes, en Asie de l'Est et Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes, la mortalité infantile double en gros dans le quintile inférieur de la distribution des revenus (Figure 4.4). En Indonésie et au Nicaragua, les décès survenant au cours de la première année de vie sont trois fois plus courants dans le quintile le plus pauvre que dans le plus riche.<sup>59</sup>

Une étude utilisant les données des Enquêtes démographiques et de santé de 55 pays dans toutes les régions en développement a également conclu que deux cinquièmes seulement des enfants nés dans des ménages pauvres bénéficiaient d'une vaccination complète, contre près de deux tiers des enfants nés au sein de ménages se trouvant au sommet de la distribution des revenus.<sup>60</sup> Une autre étude récente de 45 pays a mis en lumière d'importantes inégalités au niveau des soins de santé maternelle et infantile entre groupes de revenus et entre les zones rurales et urbaines : en Bolivie et au Pérou, le quintile le plus riche jouissait d'un accès presque universel à une sage-femme qualifiée, par rapport à 10 à 15 pour cent seulement du quintile le plus pauvre. Les

---

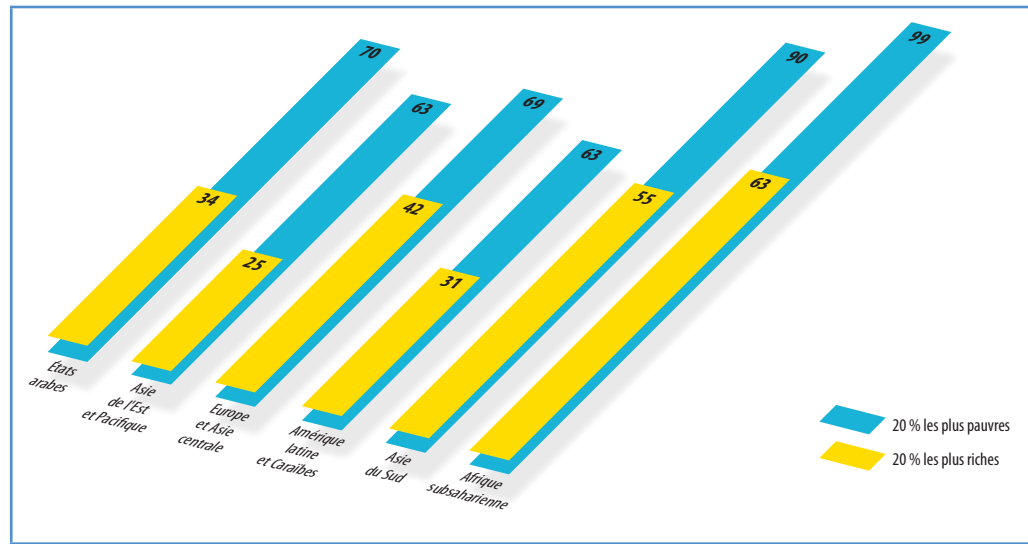
**Les sociétés inégales, qu'elles soient ou non démocratiques, sont également des sociétés où le pouvoir est davantage concentré entre les mains des élites**

---

**FIGURE 4.4**

**Les enfants nés dans des foyers pauvres sont plus susceptibles de mourir**

Morts infantiles sur 1 000 naissances, par quintile de richesse, 1990-2005



Source : Gwatkin et al. 2007.

femmes des foyers ruraux pauvres représentaient environ les deux tiers des accouchements non assistés.<sup>61</sup>

Dans la majorité des pays en développement, des améliorations moyennes dans le domaine de l'éducation en ont élargi l'accès à des enfants qui n'auraient autrement pas été scolarisés. Cela suggère une réduction de l'inégalité sur le long terme. En Égypte, entre 1995 et 2000, la scolarisation a augmenté de 18 points de pourcentage pour les filles du quintile le plus pauvre de la distribution des revenus, et de cinq points de pourcentage seulement pour les filles du quintile le plus riche. En cinq ans, les gains étaient de huit points de pourcentage au Népal et de quatre points de pourcentage au Viet Nam pour les enfants appartenant au bas de la distribution des revenus.<sup>62</sup> Cette tendance à une réduction des inégalités est illustrée par le coefficient de Gini moyen en éducation, qui a chuté de 0,46 en 1960 à 0,31 en 2000, avec des améliorations constantes dans toutes les régions depuis 1970 (en dépit d'un décrochage dans la région Asie de l'Est et Pacifique dans les années 1990).<sup>63</sup> Par ailleurs, comme nous l'avons vu au Chapitre 2, la dispersion entre pays s'est réduite dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Afin d'examiner plus systématiquement les différences entre les groupes de revenus, une étude menée aux fins du présent Rapport a estimé l'IDH au niveau des foyers dans 15 pays.<sup>64</sup> La distribution sur les déciles de revenus donne la tendance attendue : les 10 pour cent du haut de l'échelle ont un IDH nettement plus élevé que à celui des 10 pour cent inférieurs, variant de 20 pour cent de plus en Arménie à 160 pour cent de plus au Nigéria.

Lorsque l'IDH est calculé pour des groupes de population différents, certaines tendances apparaissent clairement :

- Les ménages ruraux et ceux à faible niveau d'éducation ont invariablement un IDH inférieur à celui de leurs homologues urbains ou plus éduqués. Les différences ne sont pas simplement dues au fait que l'éducation fait partie de l'IDH : l'espérance de vie et les indices de revenu indiquent également une tendance défavorable aux ménages non éduqués.
- Pour le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Sénégal – pays à faible IDH – les IDH sont 33 à 40 pour cent plus bas dans les zones rurales que dans les zones urbaines.
- Chose assez surprenante, aucune tendance distributionnelle claire ne se profile entre

les ménages ayant à leur tête un homme et ceux dirigés par une femme. Dans certains pays, les revenus sont supérieurs pour les ménages dirigés par des femmes (Éthiopie), tandis que dans d'autres, c'est l'inverse qui est observé (Égypte).

La même étude a également examiné les IDH des différents groupes à l'échelle internationale. Dans plus de la moitié des pays analysés, la différence entre les ménages plus éduqués et ceux sans scolarisation dépassait les 50 pour cent – et atteignait près de 90 pour cent au Burkina Faso – c'est-à-dire une différence représentant 40 positions dans les classements internationaux par IDH.<sup>65</sup> Les différences étaient moindres dans les anciens pays communistes comme l'Arménie et le Kirghizistan, et plus importantes dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Bolivie, Nicaragua et Pérou) et en Afrique subsaharienne.

Les groupes recensés par situation géographique, ethnicité, genre et autres caractéristiques sont souvent confrontés à des désavantages systématiques, révélateurs des différences d'opportunités entre des groupes d'individus qui devraient jouir de chances égales.<sup>66</sup> Ces différences sont également appelées inégalités horizontales.

Les exemples de désavantages de groupes abondent.<sup>67</sup> L'IDH des Roms en Roumanie est largement au-dessous de la moyenne nationale et similaire à celui du Botswana, même si la Roumanie est à près de 50 places en dessus du Botswana à l'échelle mondiale en termes d'IDH. Les revenus des Roms s'élèvent à un tiers de la moyenne nationale et leurs taux de mortalité infantile sont trois fois supérieurs.<sup>68</sup> Au Pakistan, plus de 50 pour cent des jeunes de langue baloutche ou saraiki possèdent moins de quatre années d'éducation, contre environ 10 pour cent de jeunes de langue urdu.<sup>69</sup> Les autochtones sont également à la traîne pour la majorité des indicateurs du développement humain, même dans les pays riches (Encadré 4.2).

Dans les pays développés, les désavantages de groupes affectent certaines catégories de migrants ainsi que des peuples minoritaires et autochtones spécifiques. Au sein de l'Union

Selon les estimations, 300 millions autochtones appartenant à plus de 5 000 groupes vivent dans plus de 70 pays. Environ deux tiers d'entre eux résident en Chine<sup>1</sup>. Les populations autochtones sont souvent désavantagées sur le plan des structures et ont de moins bons résultats en matière de développement humain dans les principaux domaines. Par exemple, les analyses du gouvernement mexicain indiquent que bien que l'extrême pauvreté multidimensionnelle soit de 10,5 pour cent au niveau national, elle dépasse 39 pour cent chez les Mexicains autochtones.

En calculant l'indice de développement humain (IDH) pour les populations autochtones et non autochtones d'Australie, du Canada, de Nouvelle-Zélande et des États-Unis, on constate un écart constant de six à 18 pour cent. Les peuples autochtones de ces pays ont une espérance de vie inférieure, de moins bons résultats éducatifs et des revenus plus faibles. En Inde, 92 pour cent des membres de tribus répertoriées vivent dans des zones rurales, dont 47 pour cent dans la pauvreté. Au Chhattisgarh, qui compte une part importante de tribus répertoriées, le taux d'alphabétisation sur l'ensemble de l'État est de 64 pour cent, tandis que celui des populations tribales est de 22 pour cent seulement.

Certaines données indiquent qu'un écart de scolarisation entre peuples autochtones et non autochtones persiste. En Chine, en Inde et en République démocratique populaire lao, la géographie, le climat et la discrimination fondée sur l'ethnicité rendent difficile l'apport d'une infrastructure de base dans les zones isolées où vivent un grand nombre autochtones et de minorités ethniques.

Une étude menée dans la région Amérique latine et Caraïbes sur l'accès aux terres et cet aspect de la discrimination montre qu'un effort concentré sur la croissance économique générale pourrait être bénéfique aux populations autochtones, sans pour autant suffire à combler l'écart. Des stratégies plus ciblées, proposées par les peuples autochtones et influencées par leurs vues et leurs priorités sont nécessaires.

1 : Selon la politique officielle chinoise, il n'y a pas de peuples autochtones en Chine ; le terme employé est celui de « minorités ethniques ».

Source : Alkire et Santos 2010 ; Cooke *et al.* 2007 ; Burd-Sharps, Lewis et Martins 2008 ; Hall et Patrinos 2010 ; PNUD 2003 ; Kumar 2010.

européenne, les migrants représentent environ un huitième de la population en âge de travailler et ont parfois des emplois à bas salaires qui ne mettent pas à profit pas leurs compétences.<sup>70</sup> Avoir la « mauvaise » ethnicité peut aussi nuire aux perspectives d'emploi. Une étude montre ainsi que 68 pour cent des demandeurs d'emploi ayant un nom britannique se voient accorder un entretien d'embauche, contre 39 pour cent seulement de demandeurs dont les noms trahissent l'appartenance à des minorités ethniques.<sup>71</sup> Certaines minorités réussissent mieux que d'autres : les Afro-Américains aux États-Unis vivent 13 ans de moins que les Américains asiatiques, et les Amérindiens du Dakota du Sud ont aujourd'hui une longévité inférieure à celle du citoyen américain moyen d'il y a 50 ans.<sup>72</sup>

Nous examinons maintenant une inégalité horizontale majeure pour laquelle la distinction universelle entre les groupes et les peuples permet des comparaisons transnationales : les désavantages auxquels sont confrontées les femmes et les filles.

### Disparités de genre

Les différences entre les sexes dans le contexte du développement humain ont toujours été extrêmes. Bien trop souvent, les femmes et les filles sont victimes de discrimination dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi, avec toutes les répercussions négatives que cette situation peut avoir sur leurs libertés. Malgré des avancées importantes – notamment pour l'éducation, comme nous l'avons vu plus haut – les femmes continuent d'être défavorisées à plusieurs égards. Nous examinons ici certaines dimensions plus générales du désavantage, structurales et autres, qui seront analysées plus en détail au Chapitre 5.

La discrimination la plus flagrante est évidente dans la part relativement faible des femmes dans la population, aspect clé des tendances démographiques récentes dans plusieurs pays.<sup>73</sup> Nous avons mis à jour les estimations précédentes de Sen du nombre de « femmes manquantes », qui comparaient les variations des ratios des genres dans le monde.<sup>74</sup> À partir des mêmes hypothèses simplificatrices, nous avons trouvé plus de 134 millions de femmes manquantes en 2010, soit presque un tiers de plus que les estimations précédentes.<sup>75</sup> L'Encadré 4.3 examine les moteurs de cette détérioration, dont une grande partie est imputable à la Chine.

Des signes de dégradations se manifestent également au niveau de l'autonomisation des femmes. Dans le Caucase et en Asie centrale, certains chefs de gouvernements locaux ont demandé un retour vers une société plus « traditionnelle ». De nombreux rapports suggèrent une montée du traditionalisme, entraînant la désautonomisation des femmes (Encadré 4.4).

Un grand nombre de femmes continuent d'être confrontées à une désautonomisation importante au sein du ménage, évidente dans les données sur les violences à l'encontre des femmes.<sup>76</sup> Des études récentes portant sur 13 pays en développement suggèrent qu'en moyenne, 20 pour cent des femmes ont subi des violences domestiques au cours de l'année écoulée, tandis que les études des pays développés révèlent elles aussi des abus considérables.<sup>77</sup> La plupart des pays protègent les femmes contre le viol, la traite et les violences domestiques par le biais de lois ou d'une protection équivalente non réglementaire mais n'offrent pas de protection analogue contre le harcèlement sexuel et le viol conjugal.<sup>78</sup>

Les femmes sont souvent désautonomisées d'autres façons. Dans de nombreux pays, les femmes sont bien moins susceptibles et bien moins capables d'accéder à la propriété que les hommes, ce qui a des implications négatives sur leur statut absolu et relatif et sur la probabilité de violences conjugales.<sup>79</sup> Des études menées dans cinq pays de la région Amérique latine et Caraïbes ont constaté que 11 à 27 pour cent seulement des propriétaires

## ENCADRÉ 4.3

### Davantage de femmes manquantes

L'expression « femmes manquantes » fait référence aux taux de mortalité et aux ratios de genre à la naissance (le ratio du nombre de naissances de garçons pour celui de filles) qui défavorisent les femmes. Selon les estimations de l'ONU, le ratio de genre à la naissance a augmenté mondialement, passant d'un niveau stable de 1,05 au début des années 1970 à un pic récent de 1,07.

Un facteur de cette évolution à l'échelle mondiale est la préférence pour les garçons en Chine, où le ratio de genre a passé de 1,07 au début des années 1970 à 1,2 récemment, en dépit de l'interdiction officielle imposée par le pays sur les déterminations prénatales du sexe foetal depuis 1989 et des avortements sélectifs basés sur le genre depuis 1994. En Inde, le ratio de genre est passé de 1,06 au début des années 1970 à 1,08 aujourd'hui, avec des ratios allant jusqu'à 1,26 à Delhi, au Gujarat, en Haryana et au Punjab. Le ratio de genre à la naissance en Arménie est monté de 1,07 à la fin des années 1990 à 1,17 aujourd'hui.

Par contraste, le ratio de genre à la naissance en Afrique a chuté de 1,04 au début des années 1970 à 1,03 aujourd'hui. Au nombre des autres pays accusant un ratio de genre stable depuis 1970 figure la Mongolie.

Étant donné que l'interdiction des avortements sexo-spécifiques n'a pas donné les résultats escomptés, la Chine et l'Inde adoptent d'autres démarches pour lutter contre cette discrimination. Par exemple, la campagne « Care for Girls » lancée en Chine transmet des messages positifs sur les filles, encourage les mariages matrilinéaires par le biais d'incitations financières et offre des pensions aux familles rurales avec des filles lorsque les parents atteignent l'âge de 60 ans.

Source : UN-DAES 2009c ; Ganatra 2008 ; Sen 2003 ; *The Economist* 2010 ; Narayana 2008.

terriens étaient des femmes.<sup>80</sup> En Ouganda, les femmes sont responsables de la plus grande partie de la production agricole mais possèdent 5 pour cent des terres, et leurs baux sont sans garanties. L'officialisation du bail exclut parfois les femmes du titre des biens qu'elles ont traditionnellement utilisés.<sup>81</sup>

La Namibie, le Rwanda et la Tanzanie font partie des pays à avoir voté des réformes agraires qui incluent la parité des sexes dans la propriété des terres communes.<sup>82</sup> Plusieurs pays ont adopté la propriété conjointe et le consentement de l'épouse dans les affaires de propriété. Au Maharashtra, en Inde, le programme Laxmi Mukti a transféré la propriété aux femmes ou établi la propriété conjointe. Cependant, même lorsque les réformes judiciaires permettent aux femmes d'être propriétaires de biens, les croyances religieuses et les lois coutumières peuvent saper les progrès réalisés. Une mobilisation au niveau de la communauté pourrait être nécessaire pour permettre aux femmes de négocier l'abrogation des lois religieuses et coutumières qui bloquent leur accès aux biens.<sup>83</sup>

Accéder au plein emploi dans des conditions décentes reste une difficulté pour un grand nombre de femmes, contraintes à accepter des emplois instables et mal payés tout en assumant une part disproportionnée de la part des soins non rémunérés (voir Encadré 5.2 du Chapitre 5). Les femmes sont faiblement représentées en dehors de l'agriculture en Afrique subsaharienne : 36 pour cent seulement d'entre elles travaillent hors de ce secteur. Parmi les femmes en âge de travailler dans la région, 55 pour cent sont employées mais 82 pour cent ont des emplois vulnérables.<sup>84</sup> Les règlements du travail contribuent à l'exclusion des femmes dans certains pays : en Égypte, en Jamaïque et au Pakistan, les femmes ne sont pas autorisées à travailler la nuit ou dans certaines industries.<sup>85</sup>

L'écart de salaire entre les genres, en dépit d'un lent rétrécissement, reste vaste. Des données comparables ne sont pas disponibles pour de nombreux pays, mais dans 33 pays, principalement développés, les salaires des femmes étaient en moyenne de 69 pour cent de ceux des hommes en 1998-2002, montant

Avant le régime soviétique, une grande partie du Caucase et de l'Asie centrale était habitée par des sociétés agricoles traditionnelles qui prescrivaient des rôles limités aux femmes hors du foyer. Les pays à dominante musulmane, comme l'Azerbaïdjan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan pratiquaient la patrilocalité, principe selon lequel une épouse rejoint la famille de son mari après le mariage. Ce système incitait peu à investir dans les filles puisque la contribution d'une épouse profite à la famille de son mari plutôt qu'à ses parents.

Sous le régime soviétique, avec sa politique officielle d'athéisme, le gouvernement découragea de nombreuses coutumes traditionnelles favorisant les hommes plutôt que les femmes : il défendit la famille nucléaire, interdit les mariages arrangés et la polygamie, dévoila les femmes et exigea la scolarisation des filles. Cela incita les parents à investir dans les filles et, grâce à la disponibilité de services de garde d'enfants, de soins de santé et de retraites, donna aux femmes l'opportunité de travailler hors du foyer.

Suite à l'effondrement du régime soviétique, certains chefs de gouvernements locaux ont demandé un retour vers une société plus « traditionnelle ». Parmi les nombreux rapports suggérant une montée du traditionalisme, certains citent le Kazakhstan, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, où des appels au rétablissement de la polygamie et à la modification des lois pour rendre plus difficile pour les femmes d'engager des procédures de divorce. Le nombre de mariages forcés a augmenté, et les enlèvements ou achats de jeunes filles à des fins de mariage forcé ont refait leur apparition dans quelques pays. La détérioration possible du statut des femmes au sein du foyer, objet de peu de recherches, est de plus en plus préoccupante.

Source : Brainerd 2010.

à 74 pour cent en 2003-2006.<sup>86</sup> Cet écart était de presque 50 pour cent en 2006 en Corée du Sud.<sup>87</sup> Le pays de l'échantillon le plus proche de la parité est la Colombie, avec un écart des salaires de 2 pour cent seulement en 2004.

Quelque 61 pays imposent des âges de départ à la retraite réglementaires qui forcent les femmes à prendre leur retraite plus tôt que les hommes – généralement cinq ans plus tôt – en dépit de la meilleure espérance de vie des femmes. Parmi eux se trouvent des pays à IDH très élevé, comme l'Autriche, l'Italie et le Royaume-Uni, ainsi que l'Algérie, le Panama, la Fédération de Russie et le Sri Lanka. Ce type de politiques discriminatoires peut dissuader d'engager, de promouvoir ou d'investir dans des femmes.<sup>88</sup>

\* \* \*

Les progrès réalisés en matière de réduction des inégalités dans le monde entier ont été limités, avec quelques revers marquants. L'inégalité

de revenu s'aggrave dans la majorité des pays, à l'exception de la région Amérique latine et Caraïbes ; bien que les données concluantes sur les tendances soient fragmentaires pour les autres dimensions, des écarts très importants subsistent. Les pauvres connaissent des

déprivations dans de nombreuses dimensions à la fois, et les différences entre les genres restent extrêmes. La perpétuation de ces inégalités entrave le progrès en matière de développement humain.

---

L'intégration économique et sociale a multiplié le risque de chocs mondiaux, mais certains risques restent localisés

---

## Vulnérabilité et soutenabilité

Le terme « vulnérabilité » ne revêt pas le même sens pour tous, et le sens change selon le contexte. *Vulnerare*, racine latine de *vulnérabilité*, signifie « blesser », et l'association conceptuelle de base entre vulnérabilité et blessure – dans le sens de déclin du bien-être – perdure. Dans le contexte du développement humain, la vulnérabilité est associée à la possibilité d'un déclin du développement humain. Les pays et les populations sont vulnérables lorsque leur développement humain est menacé par des risques divers (chocs dits agrégés ou accidents individuels).<sup>89</sup>

Les chocs se produisent de diverses manières : crises économiques, catastrophes causées par l'homme ou naturelles, maladies et accidents. Les sécheresses, les crues et les séismes surviennent depuis la nuit des temps – l'Épopée de Gilgamesh, l'une des plus anciennes œuvres littéraires, décrit une crue massive et les souffrances qu'elle provoque dans la Mésopotamie antique – et des crises financières surviennent depuis des siècles.

L'intégration économique et sociale a multiplié le risque de chocs mondiaux, mais certains risques restent localisés. Les risques les plus envahissants et les plus fréquents se présentent au niveau des individus et des familles. Une typologie de base a été employée pour comprendre le risque et la vulnérabilité : le risque peut toucher les individus, par exemple par le décès du soutien de famille, la perte de son emploi ou une incapacité soudaine ; les communautés, à travers les catastrophes naturelles ; et les pays, sous forme de crises financières et de chocs macroéconomiques.<sup>90</sup>

Il existe un lien intime entre vulnérabilité et soutenabilité. La notion de soutenabilité

implique que les améliorations du développement humain peuvent être soutenues. En 1987, la Commission Brundtland définissait le développement soutenable ou durable comme « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».<sup>91</sup> Lorsque les besoins de l'avenir sont compromis par la façon dont nous répondons aux nôtres dans le présent, les générations futures sont exposées à des déficits catastrophiques sur le plan du développement humain.

Nous ne pouvons pas approfondir ici comme elles le méritent les notions de vulnérabilité et de soutenabilité. Cela nécessite un effort bien plus concentré, que nous proposons pour le prochain *RDH*. La présente section est limitée à deux aspects d'importance primordiale, à savoir l'insécurité économique et le changement climatique, ainsi qu'à leur évolution récente.

### Insécurité de l'emploi et chocs

La majorité des individus dépendent de leurs emplois pour leur subsistance et celle de leurs familles. Pour un grand nombre, la perte d'emploi est l'événement le plus important (autre que la mort) pouvant nuire à leur développement humain. La situation professionnelle influe également sur le sentiment de bien-être subjectif de chacun. Aussi toute analyse de la vulnérabilité devrait-elle examiner attentivement l'insécurité de l'emploi et les sources d'instabilité économique, plus particulièrement importantes à l'heure actuelle, où l'économie

mondiale se débat pour se remettre de la plus profonde récession des dernières décennies et de la perte de millions d'emplois.

### La crise financière mondiale

Les estimations de l'Organisation internationale du travail indiquent une stabilité et une amélioration dans la majorité des pays, de la fin des années 1990 jusqu'à la fin des années 2000.<sup>92</sup> Les pointes de chômage sont généralement le résultat d'un choc macroéconomique, par exemple une crise financière ou une crise des taux de change. Tel était certainement le cas de la crise financière mondiale, avec des pointes marquées dans les courbes de licenciements et des hausses importantes du chômage, plus particulièrement dans les pays développés et en Europe et Asie centrale (Figure 4.5).

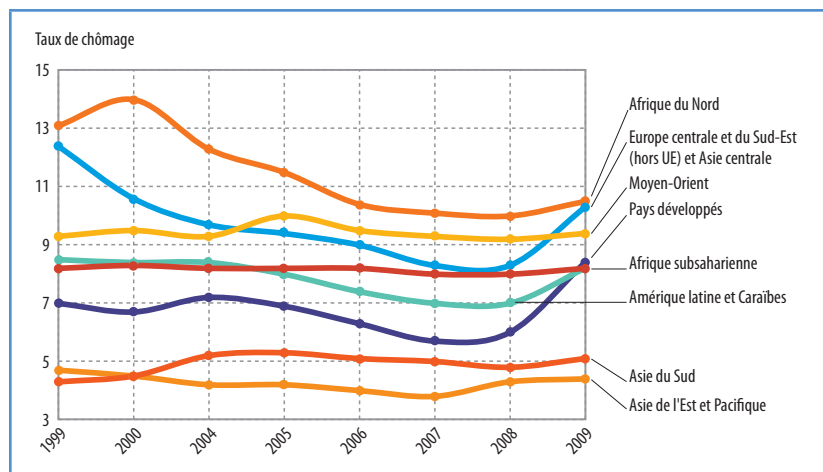
La crise financière mondiale a été précipitée par l'éclatement de la bulle des prix de l'immobilier et les effondrements bancaires aux États-Unis, qui se sont rapidement propagés à une grande partie du monde. Aucune crise financière n'a eu une telle ampleur depuis la Grande Dépression, du moins dans les pays développés.<sup>93</sup> Elle ne sera certainement pas la dernière.<sup>94</sup>

Le chômage et la pauvreté se sont brutalement aggravés : 34 millions de personnes ont perdu leur emploi, et 64 millions d'individus de plus se sont retrouvés au-dessous du seuil de pauvreté de 1,25 \$ par jour.<sup>95</sup> Ces chiffres viennent s'ajouter aux 160 à 200 millions de personnes tombées dans la pauvreté suite à la hausse des prix des denrées de base des années précédentes.<sup>96</sup> En 2010, le chômage a atteint une moyenne de 9 pour cent dans les pays développés, et une pointe de 10 pour cent aux États-Unis et 20 pour cent en Espagne.

La reprise a commencé en 2009 mais est loin d'être garantie : le risque d'une récession en deux temps subsiste, et une reprise totale pourrait prendre plusieurs années. Des interventions politiques imaginatives et d'énormes stimuli financiers dans de nombreux pays, alliés à une coordination mondiale rapide, ont permis d'éviter une crise de plus grande ampleur.<sup>97</sup> Dans les pays en développement qui avaient bien géré les booms économiques,

## FIGURE 4.5 Inversement des déclinés du chômage depuis 2008

Tendances du chômage sur la dernière décennie



Note : Les régions correspondent aux classifications de l'Organisation internationale du travail.  
Source : OIT 2010b.

la crise a eu un impact plus mesuré. Plusieurs gouvernements ont maintenu ou accru les dépenses sociales, contrairement ce qui s'est passé après les crises est-asiatique et russe de la fin des années 1990.<sup>98</sup>

Les conséquences des crises peuvent persister même après le retour à la croissance, en raison du décalage entre le marché du travail et la production lors d'une reprise. L'Organisation internationale du travail prédit que 43 millions de personnes ayant perdu leur emploi pendant la crise financière mondiale de 2009 risquent un chômage à long terme. Par ailleurs, certains individus se découragent et quittent définitivement le marché du travail. Des parallèles peuvent être établis avec la crise est-asiatique de la fin des années 1990, après laquelle les taux de participation de la main-d'œuvre ne se sont jamais rétablis.<sup>99</sup>

Cependant de nouveaux risques se sont manifestés, suite aux préoccupations soulevées par la soutenabilité fiscale de certains pays développés (comme la Grèce), et le spectre de la contagion plane toujours. En règle générale, les économies qui connaissent les plus fortes croissances dans les années 2000 ont été les plus touchées, l'Australie et la Chine n'étant que deux des exceptions. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la croissance du PIB a chuté, et ce de manière plus particulièrement abrupte au



En l'absence de protection sociale, les individus qui perdent leur emploi doivent intégrer l'économie informelle, où les salaires sont inférieurs et la vulnérabilité accrue

Chili, au Mexique et au Pérou. L'Afrique subsaharienne a poursuivi sa croissance, bien qu'à un taux nettement inférieur, d'environ 2 pour cent en 2009, par rapport à plus de 5 pour cent en 2008. Dans les pays développés, la croissance annuelle a chuté d'environ six points de pourcentage, à -3,4 pour cent en 2009. Certains pays d'Europe et d'Asie centrale semblent avoir été le plus durement touchés : les économies de l'ex-Union soviétique sont passées d'une croissance de plus de 5 pour cent en 2008 à une contraction de presque 7 pour cent en 2009, accompagnée d'une hausse marquée de la pauvreté.<sup>100</sup>

Tandis que les pays développés ont été le plus durement touchés par la crise, la capacité de certains pays en développement à surmonter ses effets est plus restreinte. Quelque 40 pour cent des pays confrontés à un ralentissement de la croissance avaient déjà des niveaux de pauvreté élevés en 2009 et des capacités fiscales et institutionnelles limitées pour faire face à la volatilité économique.<sup>101</sup>

### *Réponses stratégiques*

L'emploi et les revenus fluctuent dans toutes les économies, mais le degré de succès avec lequel les mécanismes d'assurance et autres prennent ces fluctuations en charge varie considérablement. Le système américain d'assurance chômage est différent de celui adopté en Europe. Dans tous les cas, cependant, au fur et à mesure que les pays s'enrichissent, la protection sociale augmente et le rôle de l'assurance et de l'action sociales s'amplifie. Selon Dani Rodrik, l'accroissement de la taille des gouvernements est le corollaire du risque accru posé par la mondialisation.<sup>102</sup> Tel est le cas de la crise récente : près de la moitié des pays du G20 ont prolongé la durée des allocations chômage en 2009-2010, et plus d'un tiers en ont étendu la couverture.<sup>103</sup>

Un examen de l'expérience internationale suggère qu'il est impossible d'identifier une configuration de règles et d'institutions qui réduira le chômage.<sup>104</sup> Cette conclusion agnostique s'inscrit en contraste avec les présomptions concernant le type d'institutions et de souplesse du marché du travail qui seraient optimales, par exemple, selon les indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale.<sup>105</sup>

En même temps, un plus grand nombre de gouvernements s'attaquent à la volatilité de l'emploi et au chômage des jeunes, par exemple dans les États arabes où ces problèmes ont précédé la crise mondiale récente. Les difficultés peuvent être imputées non seulement à une croissance rapide de la main-d'œuvre et à une croissance économique qui n'est pas favorable aux pauvres mais aussi aux limites imposées à la création d'emplois nouveaux par la protection de l'emploi, plus particulièrement dans le secteur public.<sup>106</sup>

Élaborer des réponses stratégiques qui soient à la fois financièrement et institutionnellement faisables et qui évitent les écueils dans les pays développés constitue un défi de taille. Dans les pays possédant d'importants secteurs informels et des institutions souvent faibles, un mélange d'assurance sociale et d'auto-assurance semble approprié (Encadré 4.5).<sup>107</sup>

### *Effet des crises sur le développement humain*

Des hausses importantes de la pauvreté sont chose courante en situation de crise financière. La crise est-asiatique de la fin des années 1990 a plongé 19 millions d'Indonésiens et 1,1 million de Thaïlandais dans la pauvreté. La crise financière de l'Argentine en 2001 a augmenté le taux national de pauvreté de 15 points de pourcentage, et la crise de 1998 en Équateur a accru la pauvreté de 13 points de pourcentage.<sup>108</sup>

L'impact sur les revenus dépend de l'existence ou non de régimes d'assurance chômage. Les préoccupations au sujet de la sécurité de l'emploi et du chômage ont incité la plupart des gouvernements à se pencher sur la question, bien que la couverture et les prestations soient souvent partielles et inadéquates (voir Encadré 4.5). En l'absence de protection sociale, les individus qui perdent leur emploi doivent intégrer l'économie informelle, où les salaires sont inférieurs et la vulnérabilité accrue.<sup>109</sup>

Les effets des crises sur le développement humain vont évidemment plus loin que les revenus et peuvent durer plus longtemps. Par exemple, les familles pauvres peuvent décider de déscolariser leurs enfants, au détriment des débouchés futurs ouverts à ces enfants.<sup>110</sup> Les

Aujourd'hui, environ 150 pays utilisent une forme ou une autre de programme d'indemnisation du chômage. Dans de nombreux pays développés, le risque de chômage a été largement intégré dans les politiques publiques, plus particulièrement en Europe occidentale, à travers divers programmes de prestations sociales et notamment d'assurance chômage. Les dépenses de protection sociale dans la majorité des pays d'Europe occidentale sont actuellement de l'ordre de 25 à 30 pour cent du PIB. Tandis que la structure et la couverture de ce type de programmes sont restées nettement moindres aux États-Unis, la tendance a évolué vers l'apport d'un plus grand nombre de solutions de secours en cas de perte d'emploi. Les dépenses sociales discrétionnaires, y compris l'indemnisation chômage, représentent près de 40 pour cent des dépenses en stimuli fiscaux supplémentaires, même si moins de la moitié des chômeurs au Canada et aux États-Unis ont droit à une indemnisation.

Cependant, dans les pays en développement, encore moins de chômeurs touchent une indemnisation. Une estimation suggère qu'un chômeur sur cinq seulement dans la région Amérique latine et Caraïbes touche une forme quelconque d'indemnisation chômage. Cette proportion est réduite à un sur 33 à 50 dans les États arabes et en Afrique subsaharienne. L'Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Turquie ont une couverture chômage de l'ordre de 7 à 12 pour cent, chiffre qui s'élève à environ 25 pour cent en Fédération de Russie.

Source : Commander 2010 ; Blanchard 2008 ; Salehi-Isfahani 2010 ; Freeman 1998, Rodrik 1998 ; OIT 2010a ; Vroman et Brsusentsev 2009 ; Robalino, Vodopivec et Bodor 2009.

Lorsqu'une couverture est disponible, le montant de l'indemnisation est faible. Les prestations moyennes restent à environ 10 pour cent du salaire perdu. L'auto-assurance et les autres mécanismes informels de prévoyance continuent d'être l'option dominante pour surmonter une perte d'emploi dans les pays en développement.

Certains pays, plus particulièrement le Chili, imposent des comptes épargne individuels obligatoires, exigeant que les employeurs et parfois les travailleurs déposent 3 à 9 pour cent de leurs salaires. Tandis que des programmes de ce genre peuvent être motivés par des raisons macroéconomiques (augmenter les taux d'épargne) et d'incitation, ils posent des difficultés d'élaboration et de capacité, et soulèvent des préoccupations au niveau de l'équité. Certains travailleurs peuvent ne pas accumuler assez d'économies pour subvenir à leurs besoins en cas de période de chômage, notamment les jeunes et les bas salaires dans le secteur informel.

Les régimes d'assurance subventionnés par l'État se sont répandus. Par exemple, la Corée du Sud et la Turquie ont une assurance chômage obligatoire. Les travailleurs doivent apporter une contribution spécifique et répondre aux critères d'admissibilité. L'indemnisation est accordée pendant 7 à 10 mois. En Chine, une indemnisation chômage est disponible pour une petite partie de la main-d'œuvre urbaine. Elle est fixée par les gouvernements locaux à des niveaux inférieurs au salaire minimum local.

crises font également augmenter la mortalité et la malnutrition infantiles, les retards de croissance entraînant à leur tour des coûts très élevés sur le long terme.<sup>111</sup> Les estimations suggèrent qu'en Afrique, au moins 30 000 à 50 000 enfants mourront à cause de la crise financière récente.<sup>112</sup> Les effets néfastes peuvent s'étendre à des hausses du nombre d'enfants des rues<sup>113</sup>, des taux de suicide et de criminalité, des abus et des violences domestiques, ainsi que des tensions ethniques.<sup>114</sup> Des données récentes suggèrent que les hausses du chômage dureront plus longtemps que les déclinés de la production.<sup>115</sup>

L'impact des crises sur la mortalité infantile est souvent pire pour les filles. Les données sur 1,7 million de naissances dans 59 pays en développement pour la période de 1975 à 2004 indiquent qu'une baisse de 1 pour cent du PIB était associée à une hausse de la mortalité infantile moyenne de 7,4 morts pour 1 000 naissances chez les filles et 1,5 chez les garçons.<sup>116</sup>

Certains pays en développement ont cette fois protégé leurs budgets sociaux.<sup>117</sup> L'Afrique du Sud a alloué 56 pour cent de son stimulus à la protection sociale. Cependant, en République démocratique du Congo et au Myanmar, les salaires réels des enseignants ont connu des baisses allant jusqu'à 40 pour cent tandis qu'à Madagascar, au Soudan et au Yémen, ils ont accusé une baisse de 20 à 30 pour cent. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le paiement des salaires des enseignants et des travailleurs de la santé a été retardé.<sup>118</sup> Des restrictions budgétaires sont parfois jugées nécessaires en réponse à la baisse des revenus, mais de nombreux pays en développement disposent aujourd'hui d'une bien plus grande marge pour mener une politique fiscale anticyclique.<sup>119</sup>

Les crises ont souvent un effet inégalitaire. Tandis que des millions d'individus ont été licenciés, d'autres, comme certains investisseurs, sont protégés par une assurance épargne ou bénéficient de mesures de sauvetage. Les gagnants, en termes relatifs et parfois en termes

La principale menace  
qui pèse sur le maintien  
du progrès du  
développement humain  
provient de  
l'insoutenabilité des  
modes de production et  
de consommation

absolus, sont généralement ceux qui possèdent plus de biens, qui sont mieux informés et qui jouissent d'une plus grande agilité financière, ainsi que ceux qui ont de l'influence.<sup>120</sup>

### *Une perspective de long terme*

En dépit de ses effets sévères, il est important de maintenir la crise actuelle dans une perspective à long terme. S'il s'agit bien de la pire crise depuis la Grande Dépression, elle ne l'est que pour les pays développés. La plupart des pays en développement ont connu des déclin bien plus graves au début des années 1980 et certains, dont la Chine et l'Inde, ont poursuivi une croissance robuste. En effet, on prévoit une hausse de 1 pour cent de la production mondiale à la fin de 2010 par rapport au niveau d'avant la crise. Nos estimations indiquent également que l'espérance de vie et la scolarisation continuent d'augmenter, résultant en un IDH mondial de 0,68 en 2010, soit 2 pour cent de plus qu'en 2007. Dans les pays développés, cependant, l'IDH n'a que légèrement augmenté, les chutes importantes des revenus ayant fait contrepois aux gains en santé et en éducation.

Dans le même temps, la crise a propulsé la réglementation des marchés sur le devant de la scène et soulevé des questions d'importance majeure concernant la soutenabilité du modèle et des démarches qui sous-tendaient le boom économique des années 2000. Il y a quelques mois, les États-Unis ont approuvé une réforme majeure de leur système de réglementation financière, augmentant le nombre de sociétés financières sujettes aux règles de contrôle, réglementant un grand nombre des contrats dérivés qui furent à l'origine de la crise et créant un organe de réglementation pour protéger les consommateurs de services financiers. Nous reviendrons sur les implications plus générales dans le Chapitre 6.

### **La menace du changement climatique**

La principale menace qui pèse sur le maintien du progrès du développement humain provient de l'insoutenabilité de plus en plus évidente des modes de production et de consommation. Les

modèles de production actuels dépendent largement des combustibles fossiles. Nous savons maintenant que cela n'est pas soutenable parce que les ressources sont limitées et leurs impacts dangereux. Le lien étroit entre croissance économique et émissions de gaz à effet de serre doit être sectionné pour que le développement humain puisse devenir réellement soutenable. Certains pays développés ont commencé à atténuer les pires effets en élargissant le recyclage et en investissant dans les transports en commun et l'infrastructure. Cependant, la majorité des pays en développement sont gênés dans leurs efforts par les coûts élevés et la faible disponibilité de sources d'énergie propre. Les pays développés doivent donner l'exemple en matière de découplage et soutenir la transition des pays en développement vers un développement humain soutenable.<sup>121</sup>

Les premiers RDH traitaient des menaces environnementales ; quelques RHD plus récents se sont penchés sur le changement climatique et la pénurie d'eau. Des RDH nationaux et régionaux ont abordé ces mêmes problèmes, certains d'un point de vue national (le changement climatique en Chine et en Croatie) et d'autres en s'intéressant à des sujets d'importance locale (l'énergie en Fédération de Russie et les ressources d'eau au Tadjikistan). Cependant, le problème plus général de la soutenabilité, lié à l'utilisation des ressources par les individus et par les générations et à leur répartition entre eux mérite une attention bien plus poussée face aux menaces courantes.

Les questions d'ordre conceptuel sur la signification de la soutenabilité pour le développement humain – et les moyens de l'évaluer et de la mesurer – ne sont pas encore bien maîtrisées. Comment aborder les divergences observées entre les hausses de l'IDH et les indicateurs environnementaux ? Que faut-il faire pour l'économie verte et la croissance verte, et comment peuvent-elles soutenir et accélérer le développement ? Comment pouvons-nous évaluer les échanges ? Comment les prescriptions stratégiques pour l'économie verte peuvent-elles adéquatement prendre en compte les implications au niveau du développement et de la distribution ? Ces questions fondamentales exigent des réponses réfléchies.

Une partie de la difficulté en ce qui concerne la soutenabilité aux niveaux mondial et national réside dans la notion de mesures. Certains analystes préconisent une mesure exhaustive de la soutenabilité, qui détermine si l'économie appauvrit à la fois les actifs naturels et les actifs matériels, tandis que d'autres préconisent de séparer la soutenabilité environnementale d'autres types de soutenabilité. À un niveau plus philosophique, les individus sont en désaccord sur la question de savoir si une accumulation d'actifs matériels peut compenser la dégradation de l'environnement.

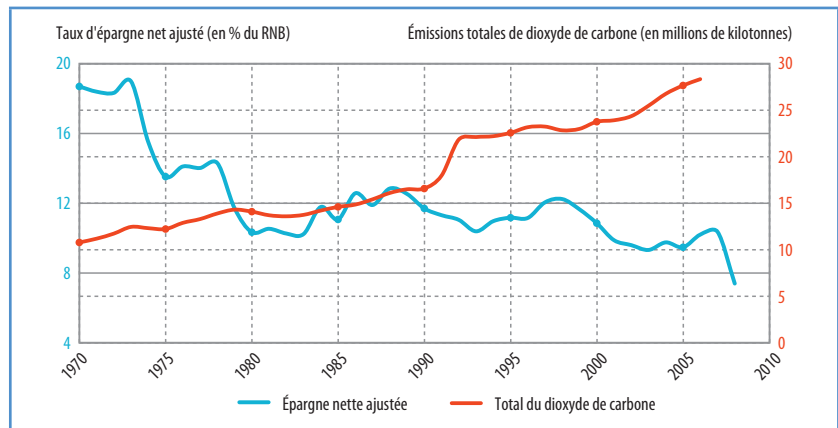
Les mesures existantes reflètent des positions différentes. Le taux d'épargne net ajusté de la Banque mondiale repose sur une mesure exhaustive du capital agrégeant tous types d'actifs, partant du principe que nous pouvons les substituer les uns aux autres. Les empreintes carbone et écologique du Global Footprint Network et l'indice de soutenabilité environnementale de l'Université de Yale se concentrent uniquement sur l'environnement.

Ces autres indicateurs montrent néanmoins que le monde est devenu moins soutenable. De 1970 à 2008, l'épargne nette ajustée mondiale a chuté de plus de moitié, de 19 pour cent du revenu national brut à moins de 7 pour cent, tandis que le total d'émissions de dioxyde de carbone a plus que doublé (Figure 4.6). D'énormes variations régionales sous-tendent ces tendances mondiales, bien que ces dernières soient différentes selon la mesure employée.<sup>122</sup>

La situation pose des défis énormes. Il est impératif que les pays à faible IDH atteignent des niveaux de croissance des revenus élevés mais, comme nous l'avons vu dans d'autres domaines, la croissance écologique dépendra avant tout de l'étendue des idées nouvelles et des innovations technologiques.

Les conséquences d'une production écologiquement insoutenable sont déjà visibles. L'exposition accrue aux sécheresses, aux inondations et au stress environnemental est un obstacle majeur à la réalisation des aspirations des individus. Les résultats décevants des récentes négociations internationales sur le changement climatique suggèrent qu'un engagement plus sérieux de la part de tous les pays est nécessaire pour faire face à ce qui

Tendances des mesures clés de la soutenabilité, 1970-2010



Note : L'épargne nette ajustée exclut les dégâts causés par les émissions de particules.

Source : Banque mondiale 2010g.

pourrait être la menace la plus grave qui ait jamais pesé sur le monde. Comme le soulignent le RDH 2007/2008, le monde a besoin d'un accord international contraignant visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme, qui reconnaisse les impératifs de la réduction continue de la pauvreté et des différences de situation et de capacité. Même si nous réduisons les émissions, nous devons également nous adapter à la hausse des températures planétaires qui a déjà commencé et qui ne peut être inversée qu'à moyen terme.

En somme, deux décennies après le premier RDH, on constate peu de signes de progrès vers l'accomplissement de l'objectif consistant à rendre le monde plus soutenable ou à protéger les populations vulnérables des chocs. Les effets de la plus forte crise financière des dernières décennies continuent de se faire sentir, et la dépendance persistante des combustibles fossiles menace d'endommager de manière irréparable notre environnement et le développement humain des générations futures. Ces évolutions soulèvent des questions sérieuses sur la soutenabilité à long terme des tendances mondiales actuelles de production et de consommation.

\* \* \*

Le présent chapitre a examiné les tendances de l'autonomisation, de l'inégalité, de la vulnérabilité et de la soutenabilité pour contribuer à une évaluation plus complète du développement humain au cours des 40 dernières années.

Le tableau est mixte :

- Les processus démocratiques se sont étendus à la plus grande partie du monde, aux niveaux national et infranational, et des avancées évidentes ont été effectuées en ce qui concerne l'autonomisation de certains groupes défavorisés.
- Les niveaux supérieurs d'IDH sont associés à une plus grande égalité, mais les inégalités dans certains pays persistent et les disparités de revenus sont en hausse.
- Le spectre de l'instabilité macroéconomique mondiale continue de planer sur le monde, et l'on se rend de plus en plus compte, preuves à l'appui, que les habitudes de production et de consommations actuelles du monde ne sont pas soutenables, problème jusqu'ici laissé de côté.

Tous ces résultats soulignent le message central du présent chapitre : Les bonnes

nouvelles n'arrivent pas toutes en même temps. Réfléchir au développement humain implique des objectifs généraux qui dépassent les accomplissements monétaires. Intégrer les notions d'autonomisation, d'inégalité et de vulnérabilité et soutenabilité dans le tableau du développement humain implique de reposer des questions cruciales sur la direction des politiques et stratégies de développement. Cette démarche souligne la nécessité d'évaluer les modèles de progrès matériel qui ont abouti à des avancées mais correspondent à des pratiques politiques et productives exclusionnistes et insoutenables. Nous reviendrons sur ces implications dans le Chapitre 6.

Une meilleure mesure de ces dimensions permettrait d'approfondir l'analyse et la compréhension de leur rôle dans notre évaluation du développement. Le Chapitre 5 présente les principales innovations dans ce domaine, dans le contexte de la distribution des richesses, de l'éducation et des revenus. Il apporte un éclairage complémentaire sur la nature et l'étendue de la déprivation absolue.

Le développement humain est une extension des libertés réelles permettant aux individus de mener la vie qu'ils entendent mener pour des raisons qui leur sont propres. L'indice de développement humain (IDH), lancé en 1990, constituait alors une manière innovante de mesurer le développement humain, allant au-delà du revenu pour incorporer la santé et l'éducation. Le *Rapport sur le développement humain* de 1990 constatait en effet que l'IDH « couvre quelques-uns des choix des individus, mais qu'il néglige beaucoup de ceux auxquels ces mêmes individus accordent une grande valeur – liberté économique, sociale et politique, et protection contre la violence, l'insécurité et la discrimination, pour n'en citer que quelques-uns ». Les études subséquentes du bien-être ont souligné cette lacune.<sup>1</sup> Depuis, les RDH régionaux et nationaux ont proposé diverses manières innovantes de mesurer le développement humain, tandis qu'une abondante littérature académique se penche sur l'IDH et des thèmes proches à vu le jour.

Pour avoir une vue d'ensemble de l'évolution du développement humain, il faut regarder au-delà des dimensions de l'IDH. On constate certes une somme de progrès considérables en matière de santé, d'éducation et de revenu, mais également une inégalité marquée et persistante, des modes de production non soutenables et la perte d'autonomie de franges importantes de la population mondiale. Dans le présent chapitre et le suivant, nous examinons les conséquences

de cette vision plus large pour la mesure du développement humain et pour l'élaboration de politiques et de stratégies du développement.

Une matrice simple montre comment l'IDH incorpore les aspects fondamentaux du développement humain, que viennent compléter les nouvelles méthodes de mesure introduites ici et présentées dans l'*Appendice statistique* (voir Table 5.1). Dans les colonnes, on trouvera les composantes (santé, éducation,

**TABLE 5.1** Mesure du développement humain

Pour un nouveau tableau de bord du développement humain

| Mesure empirique | Composantes du développement humain  |           |                              |                         |                  |
|------------------|--|-----------|------------------------------|-------------------------|------------------|
|                  | Santé  | Éducation | Biens matériels              | Participation politique | Cohésion sociale |
| Niveau moyen     | IDH  |           | Indicateurs d'autonomisation |                         |                  |
| Déprivation      | Indice de pauvreté multidimensionnelle   |           |                              |                         |                  |
| Vulnérabilité    | Indicateurs de soutenabilité environnementale, sécurité humaine, bien-être, travail décent |           |                              |                         |                  |
| Inégalité        | IDH ajusté aux inégalités  |           |                              |                         |                  |
|                  | Indice d'inégalité de genre  |           |                              |                         |                  |

Source : BRDH, fondé sur Pritchett (2010).

biens matériels, participation politique et cohésion sociale) et dans les rangées, les mesures empiriques de ces composantes (niveau moyen, déprivation, vulnérabilité et inégalité). Ainsi, par exemple, la soutenabilité environnementale est-elle exprimée en termes de vulnérabilité,

qui est liée aux perspectives et aux risques du développement humain. Cette table montre les domaines où l'on a pu cette année améliorer les mesures (couleurs foncées) et ceux sur lesquels porteront nos efforts dans les *RDH* futurs.

Grâce aux progrès méthodologiques et dans les données, on a pu innover dans la manière de mesurer l'inégalité et la pauvreté multidimensionnelles, et ces innovations peuvent s'appliquer au niveau mondial, permettant des comparaisons et des éclairages nouveaux

## Trois nouvelles mesures multidimensionnelles

Voici l'une des innovations les plus importantes de ce 20<sup>e</sup> anniversaire : les trois mesures multidimensionnelles suivantes de l'inégalité et de la pauvreté viennent s'ajouter à l'arsenal de mesures du *RDH*:

- L'IDH ajusté aux inégalités (IDHI), évalué pour 139 pays, couvre les déficits de développement humain dus aux inégalités dans le domaine de la santé, de l'éducation et du revenu. Les déficits pour ces trois dimensions varient selon les pays, allant d'1 pour cent pour l'éducation (République tchèque) à 68 pour cent pour le revenu (Namibie), et tendent à être plus prononcés dans les pays à IDH peu élevé.
- L'indice de l'inégalité de genre (IIG), évalué pour 138 pays, révèle les disparités de genre affectant la santé de la reproduction, l'autonomisation et le taux d'activité. Les déficits dus à des inégalités de genre affectant ces critères de succès, exprimés en tant qu'IIG, vont de 17 pour cent à 85 pour cent, et les déficits les plus importants sont enregistrés dans les États arabes et en Asie du Sud.<sup>2</sup>
- L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) exprime les multiples déprivations, atteignant la santé, l'éducation et le niveau de vie, que subissent les ménages. On estime qu'un tiers de la population de 104 pays en développement, soit 1,75 milliard de personnes, souffre de pauvreté multidimensionnelle. Plus de la

moitié d'entre elles vivent en Asie du Sud, quoique les taux soient les plus élevés en Afrique subsaharienne, avec des variations importantes entre régions, groupes et populations indigènes.

Comme le montre l'Encadré 1.2 au Chapitre 1, l'IDH est un indice composite qui résume les progrès dans le domaine de la santé, de l'éducation et du revenu ; ses indicateurs et spécifications fonctionnelles ne cessent de s'améliorer. Ces améliorations rendent cet indice encore plus utile et encore plus essentiel en tant que méthode de réflexion sur le développement.

Notre approche a bénéficié également des nombreux *RDH* nationaux qui ont contribué au perfectionnement des méthodes d'analyse du développement humain. Certaines de ces innovations dans les mesures sont d'origine nationale ou locale. La plupart d'entre elles sont fonction du contexte et ne sont pas forcément pratiques ou ne s'appliquent pas à tous les pays du fait de la nature des données. Ces adaptations locales restent pourtant extrêmement utiles (Encadré 5.1).

Grâce aux progrès méthodologiques et dans les données, on a pu innover dans la manière de mesurer l'inégalité et la pauvreté multidimensionnelles, et ces innovations peuvent s'appliquer au niveau mondial, permettant des comparaisons et des éclairages nouveaux.

Plusieurs versions nationales du *Rapport sur le développement humain* (RDH) ont examiné des aspects moins restreints du bien-être au niveau national en adaptant l'indice de développement humain (IDH) standard, et en élargissant sa portée :

- Un rapport sur la Bosnie-Herzégovine examine l'exclusion sociale en tant que concept multidimensionnel dans le contexte de la transition post-socialiste et post-conflit. Il mesure la participation politique aux élections et à la société civile, l'accès aux services, ainsi que l'exclusion extrême et à long terme, pour conclure que la moitié de la population souffre d'exclusion sociale, que l'exclusion sociale touche d'une manière disproportionnée la population rurale, les pauvres, les personnes âgées, les jeunes et les enfants à besoins éducatifs spéciaux.
- Un rapport sur la Colombie démontre les effets des conflits armés sur la vie des individus en analysant des données portant sur

les homicides, les personnes déplacées, les dégradations dues à la guerre (crimes commis en situation de conflit), la gouvernabilité et la violence. À partir du dialogue social avec des communautés de l'ensemble du pays, ce rapport analyse les causes sous-jacentes de conflit et propose comme solutions l'amélioration des libertés et la résolution des inégalités. Il identifie en outre une série de politiques qui vont au-delà des moyens militaires et font pendant aux négociations de paix à haut niveau.

- Un rapport sur le Costa Rica explore le lien entre insécurité des citoyens et développement humain. Ce rapport propose de nouveaux outils pour mesurer l'insécurité des citoyens au niveau du district, y compris la sécurité (notamment la violence et les vols), les perceptions de l'insécurité et les libertés individuelles. Il abandonne les valeurs conventionnelles de l'IDH et redessine la carte du Costa Rica sur la base de notions élargies du bien-être.

Source : Basé sur Gaye et Jha 2010. Voir [www.hdr.undp.org/fr/rndh/](http://www.hdr.undp.org/fr/rndh/).

## La mesure de l'inégalité multidimensionnelle : l'IDH ajusté aux inégalités

L'IDH propose des moyennes, qui ne reflètent pas les disparités importantes dans le développement humain entre individus d'un même pays. Les estimations de l'inégalité dans les précédents RDH étaient partielles (portant, par exemple, sur le seul revenu) ou ne s'appliquaient qu'à quelques pays (15 en 2006). Fort d'une innovation dans le RDH mexicain de 2002, qui vient d'être appliquée au RDH régional pour l'Amérique latine<sup>3</sup>, le présent Rapport considère l'IDHI comme directement comparable à l'IDH, et exprime donc l'inégalité dans chaque dimension de l'IDH pour un grand nombre de pays. L'IDHI présente des propriétés statistiques très utiles pour les estimations supranationales et permet de combiner des données provenant de différentes sources, comme les données concernant la santé, comprises dans des tableaux relatifs à l'espérance de vie, et celles concernant le revenu, dans des études portant sur les ménages.<sup>4</sup> On trouvera dans le Tableau statistique 3 un ensemble complet d'estimations concernant l'IDHI pour tous les pays pour lesquels on dispose de données.

L'IDHI tient compte non seulement du développement humain moyen des pays,

mesuré à l'aide d'indices de santé, d'éducation et de revenu, mais également de la manière dont ce développement est réparti. Imaginons que chaque individu dans une société donnée dispose d'un « IDH personnel ». Si tout le monde avait la même espérance de vie, la même scolarité et le même revenu, et présentait donc le niveau sociétal moyen pour chaque variable, l'IDH pour cette société serait identique à chacun des IDH individuels et donc à l'IDH de l'« individu moyen ». En réalité, il y a bien entendu des différences entre individus, et l'IDH moyen est donc différent des IDH individuels. L'IDHI prend en compte les inégalités d'espérance de vie, d'éducation et de revenu, en imposant un « malus » à la valeur moyenne de chaque dimension en fonction de son degré d'inégalité. L'IDHI est égal à l'IDH lorsqu'il n'y a aucune inégalité entre individus, mais se situe d'autant plus en deçà de l'IDH que l'inégalité est plus importante. En d'autres termes, on peut considérer l'IDH comme un indice de développement humain « potentiel » (ou comme l'IDHI maximum que l'on obtiendrait s'il n'y avait aucune d'inégalité), tandis que l'IDHI est le niveau réel de développement



humain (compte tenu de l'inégalité). La différence entre IDH et IDHI correspond au « déficit » de développement humain potentiel dû à l'inégalité.<sup>5</sup>

### Les variations des déficits de développement humain dus à l'inégalité

Nous évaluons le déficit total de développement humain dû aux inégalités multidimensionnelles, le déficit dans chaque dimension et les effets de l'inégalité sur le classement IDH de chaque pays.<sup>6</sup> Le déficit moyen pour l'IDH est d'environ 22 pour cent, avec des variations allant de 6 pour cent (République tchèque) à 45 pour cent (Mozambique). Dans plus de 80 pour cent des pays, on observe un déficit de plus 10 pour cent, et dans près de 40 pour cent d'entre eux un déficit de plus de 25 pour cent (voir Tableau statistique 3).

En général les pays à moindre développement humain présentent une plus forte inégalité multidimensionnelle, et donc de plus forts déficits en développement humain, mais les variations sont considérables. La Figure 5.1 montre les déficits les plus larges et les plus réduits par catégorie IDH de pays, ainsi que les tendances correspondant à chacun de ces niveaux. Parmi les pays à faible IDH, par exemple, le Mozambique perd plus de 45 pour cent de sa valeur IDH alors que le Ghana en perd 24 pour cent. Parmi les pays à fort IDH, le Pérou perd 31 pour cent comparé à 8 pour cent pour l'Ukraine. Le déficit le plus important pour les pays développés est celui de la Corée du Sud, à près de 17 pour cent.

Les populations d'Afrique subsaharienne accusent les déficits les plus importants en raison d'une inégalité considérable touchant les trois dimensions de l'IDH ; viennent ensuite l'Asie du Sud puis les États arabes (Figure 5.2). En Asie du Sud, on constate une forte inégalité pour la santé et l'éducation : le déficit de l'Inde est de 41 pour cent pour l'éducation et de 31 pour cent pour la santé. Les importants déficits qui affectent les États arabes sont généralement explicables par une répartition inégale de l'éducation. L'Égypte et le Maroc, par exemple,

perdent 28 pour cent de leur IDH en raison principalement d'inégalités dans le domaine de l'éducation. Dans d'autres régions du globe, les déficits sont dus plus directement à l'inégalité dans une seule dimension.

Ce sont les populations des pays développés qui subissent le moins d'inégalités de développement humain. La région Asie de l'Est et Pacifique obtient également de bons scores, en particulier pour ce qui concerne l'accès aux soins et à l'éducation, et les anciens pays socialistes d'Europe et d'Asie centrale conservent encore une répartition relativement égalitaire dans les trois dimensions de l'IDH.

En calculant l'IDHI à différents moments, on peut évaluer et comparer les changements affectant différents aspects de l'inégalité. Par exemple les déficits dus à l'inégalité au Brésil sont tombés entre 2000 et 2005 de 31 pour cent à 28,5 pour cent, étant donné une baisse de l'inégalité pour toutes les dimensions, qui a diminué de 3 pour cent pour la santé et de 2 pour cent pour l'éducation et le revenu.

### Les déficits sont souvent plus larges pour la santé et l'éducation que pour le revenu

Dans plus d'un tiers des pays, l'inégalité dans le domaine de la santé et de l'éducation, ou les deux, est plus forte que celle du revenu. La fourchette des déficits va pour la santé de 4 pour cent (Islande) à 59 pour cent (Afghanistan), pour l'éducation de 1 pour cent (République tchèque) à 50 pour cent (Yémen), et pour le revenu de 4 pour cent (Azerbaïdjan) à 68 pour cent (Namibie).

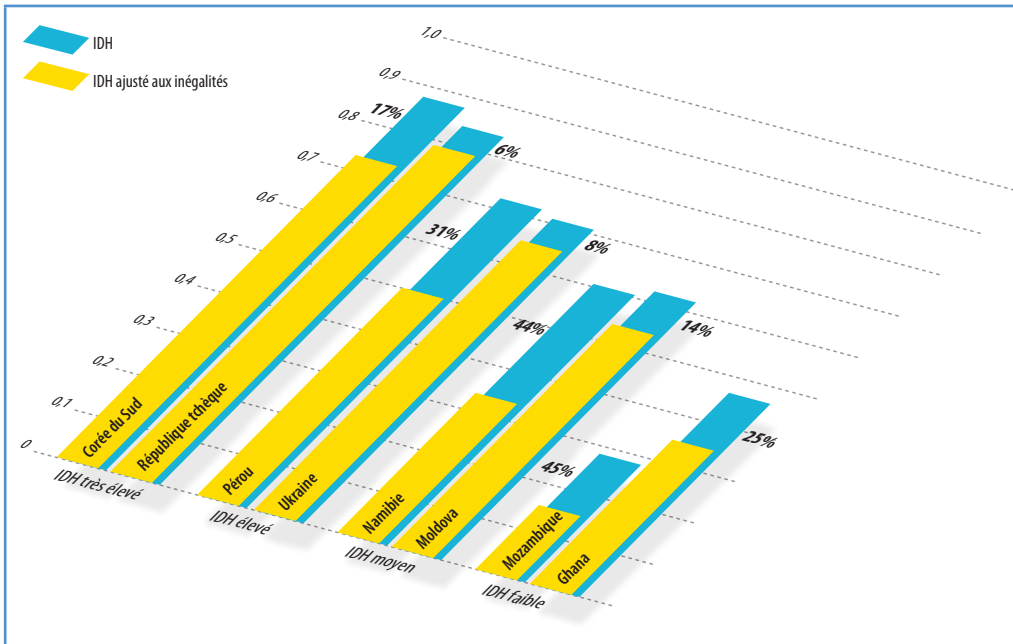
L'inégalité monétaire et l'inégalité non monétaire sont toutes deux généralement plus importantes dans les pays à faible IDH. Le lien entre inégalité et IDH est cependant plus fort pour l'inégalité dans les dimensions non monétaires que pour l'inégalité monétaire (voir Chapitre 3). Il y a en général une corrélation négative entre réussite et inégalité, mais celle-ci connaît des variations importantes : certains pays avec un nombre d'années de scolarité en dessous de la moyenne ne sont pas moins équitables que des pays à réussite au-dessus de

Dans plus d'un tiers des pays, l'inégalité dans le domaine de la santé et de l'éducation, ou les deux, est plus forte que celle du revenu

**FIGURE 5.1**

**L'inégalité a un impact considérable sur le développement humain**

Déficit d'IDH dû à l'inégalité multidimensionnelle

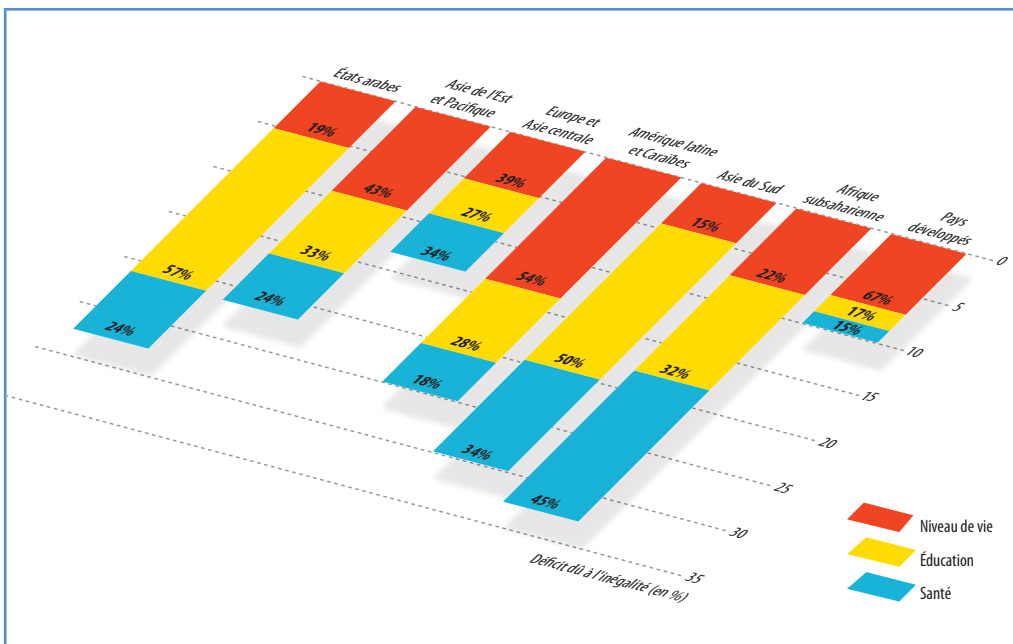


Note : Les chiffres à côté des barres représentent en pourcentage les déficits dus à l'inégalité multidimensionnelle (voir Tableau statistique 5).  
Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

**FIGURE 5.2**

**Ce sont les populations de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et des États arabes qui présentent le plus d'inégalités dans le développement humain**

Déficits dus à l'inégalité touchant l'IDH et ses composantes, par région



Note : Les chiffres dans les barres représentent le pourcentage des déficits totaux dus à l'inégalité que l'on peut attribuer à chacune des composantes de l'IDH.  
Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

---

**L'inégalité de genre demeure un obstacle majeur au développement humain. Les filles et les femmes ont enregistré des avancées importantes depuis 1990, mais n'ont pas encore obtenu l'égalité de genre**

---

la moyenne. Les années moyennes de scolarité sont bien moindres au Brésil (7 ans) qu'en Corée du Sud (12 ans), mais les deux pays présentent des déficits d'inégalité similaires en termes d'éducation (autour des 26 pour cent). Des pays avec des espérances de vie similaires peuvent également présenter des inégalités très différentes, comme par exemple le Pakistan (33 pour cent de déficit de santé), la Mongolie (23 pour cent) et la Fédération de Russie (12 pour cent). L'inégalité en termes d'espérance de vie à la naissance est fonction essentiellement de la mortalité infantile et juvénile.

Ces observations soulignent l'intérêt d'une mesure véritablement multidimensionnelle de l'inégalité et nous suggèrent différentes options de politiques publiques. La dispersion affectant la santé et l'éducation représente pour les responsables politiques un défi considérable. Concernant la santé, il faut des programmes qui réduisent l'écart entre riches et pauvres

pour l'accès aux services publics, comme les programmes de vaccination.<sup>7</sup> Et comme nous l'avons vu au Chapitre 2, dès lors que l'instruction est en grande partie publique, des efforts considérables sont requis pour promouvoir un accès équitable à l'éducation.

### **Les limitations de l'IDH ajusté aux inégalités**

---

L'IDHI rend compte de l'inégalité que l'IDH ne mesure pas. Du fait de la nature des données et pour des raisons techniques, il n'exprime cependant pas encore les inégalités concomitantes, à savoir si les mêmes individus subissent une ou plusieurs déprivations.<sup>8</sup> En tant que série expérimentale, cet indice sera progressivement perfectionné en fonction des réactions qu'il suscitera et de la disponibilité de données supplémentaires.

## **La mesure de l'inégalité de genre : l'indice d'inégalité de genre**

---

L'inégalité de genre demeure un obstacle majeur au développement humain. Les filles et les femmes ont enregistré des avancées importantes depuis 1990, mais n'ont pas encore obtenu l'égalité de genre. Dans la présente section, nous examinons les méthodes de mesure et de suivi des inégalités de genre, et nous appliquons au genre les méthodes utilisées pour mesurer l'inégalité multidimensionnelle. L'IIG, introduit lui aussi en tant que série expérimentale, est le seul à prendre en compte le niveau d'instruction, la participation économique et politique et les questions de santé spécifiquement féminines, le seul également à tenir compte d'inégalités concomitantes au niveau national. Il représente donc un progrès important par rapport aux méthodes globales existantes de mesure de l'équité de genre. On trouvera au Tableau statistique 4 une série complète d'estimations de l'IIG pour tous les pays pour lesquels on dispose de données.

Mesurer les désavantages que rencontrent les femmes permet de sensibiliser les gens aux problèmes, de suivre les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs d'équité de genre et de responsabiliser les gouvernements. Grâce aux efforts collectifs des gouvernements, de la société civile et d'agences internationales, notamment l'Organisation internationale du travail, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Banque mondiale et le Forum économique mondial, la somme des publications qui apportent une perspective de genre a considérablement augmenté depuis 1990.

Les premiers indices mondiaux de genre remontent au RDH de 1995 : ce sont l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indice de participation des femmes (IPF), introduits juste avant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing. L'ISDH portait sur les inégalités en fonction du genre pour les dimensions de l'IDH.<sup>9</sup>

L'IPF était axé sur la participation politique des femmes (mesurée au travers de la proportion de sièges obtenus au parlement), sur leur participation économique (part de postes de haut niveau et hautement qualifiés) et sur leur emprise sur les ressources économiques (inégalité des revenus). Ces deux initiatives d'avant-garde ont acquis une certaine visibilité, grâce notamment à la parution de rapports annuels, et ont montré l'importance de la collecte et de l'analyse de données ventilées par genre. L'ISDH et l'IPF ont tous deux suscité des débats sur la meilleure manière de constituer un indice de genre valable et fiable.<sup>10</sup>

Les critiques ont souligné trois désavantages majeurs de l'ISDH et de l'IPF<sup>11</sup> :

- Ces méthodes de mesure combinent réussites absolues et relatives. Un pays dont le revenu absolu est faible obtiendrait un score faible, même si l'équité de genre y était parfaite. L'ISDH ajuste l'IDH pour les inégalités de genre, et mesure donc les réussites et disparités totales (on pense souvent à tort qu'il n'exprime que les disparités).
- Du fait de données parcellaires, il a été nécessaire de recourir à des imputations à grande échelle. Pour les parts relatives du revenu dans les deux indices, plus des trois quarts des évaluations nationales étaient ainsi en partie fondées sur des imputations. Comme le revenu est la principale source de différences entre IDH et ISDH, cette imputation était particulièrement problématique.
- On peut arguer que presque tous les indicateurs de l'IPF reflètent principalement les préoccupations des élites urbaines, et que certains indicateurs sont adaptés avant tout aux pays développés.

Ces problèmes sont en partie le reflet des limitations sérieuses qui affectent aujourd'hui encore les données, mais l'IIG répond aux principales critiques suscitées par ces indices. Il n'est en effet pas fondé sur des imputations. Il incorpore trois dimensions critiques pour les femmes : la santé de la reproduction, l'autonomisation et le taux d'activité. Il réunit ces dimensions en un indice synthétique, puisque la prise en compte simultanée de l'autonomisation et du développement est le reflet d'importantes

complémentarités.<sup>12</sup> Enfin, aucune des mesures sous-jacentes ne concerne le niveau général de développement du pays en question, ce qui fait que les pays en développement peuvent obtenir des scores relativement élevés si les désavantages liés au genre y sont limités.

Cette approche est conforme à celle adoptée pour l'inégalité : on compare deux groupes, les femmes et les hommes, et l'on n'examine que les inégalités entre eux, au niveau national (voir la *Note technique 3* pour plus de détails). Comme l'IDH, l'IIG exprime le déficit de réussite dû à l'inégalité de genre dans des dimensions clés. La fourchette est de 0 (pas d'inégalité dans la dimension en question) à 1 (inégalité absolue).

L'IIG augmente en cas de désavantages combinés ; autrement dit, plus les disparités entre genres sont concomitantes, plus l'indice est élevé.<sup>13</sup> L'indice reconnaît ainsi explicitement la complémentarité des différentes dimensions de l'inégalité, et montre que, par exemple, l'inégalité en matière de scolarité va souvent de pair avec celles pour l'accès aux opportunités professionnelles et la mortalité maternelle.<sup>14</sup> Les désavantages combinés représentent un aspect important de l'inégalité de genre, et c'est un avantage majeur de l'IIG que de les exprimer. C'est certainement un plus par rapport à l'IDHI, où les limitations des données empêchent d'exprimer les rapports entre différentes dimensions de l'inégalité. Cette méthode empêche également de compenser un faible taux de réussite dans une dimension par un taux élevé dans une autre.

## Dimensions et indicateurs

La Figure 5.3 résume les dimensions et les indicateurs de l'IIG et donne une indication des limitations considérables des données lorsqu'il s'agit de mesurer la qualité de vie des filles et des femmes à travers le monde. Nous examinerons brièvement chacune de ces dimensions.

### *La santé de la reproduction*

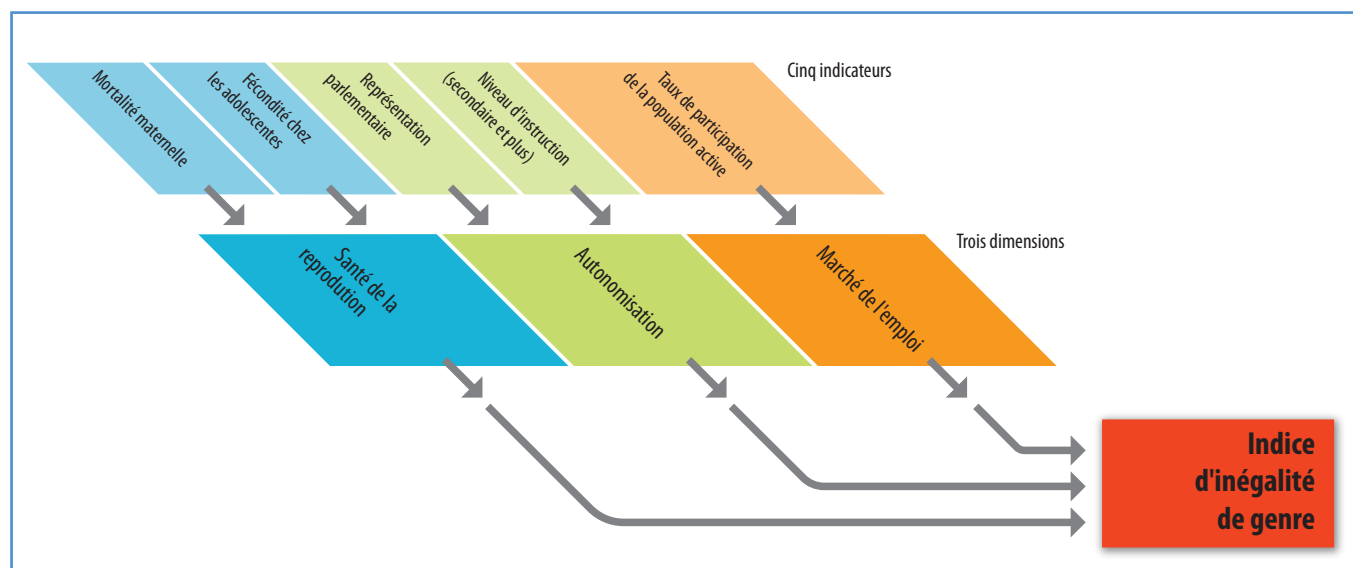
Deux indicateurs servent à mesurer la santé de la reproduction chez les femmes : le taux de mortalité maternelle et le taux de fécondité chez les adolescentes.<sup>15</sup> Le bien-être des femmes

---

L'inégalité en matière de scolarité va souvent de pair avec celles pour l'accès aux opportunités professionnelles et la mortalité maternelle

---

L'indice d'inégalité de genre (IIG) : trois dimensions et cinq indicateurs



Note : La taille des parallélogrammes exprime la pondération relative de chaque indicateur et dimension.

Source : BRDH.

en couches est d'une importance fondamentale, et révélateur du statut des femmes dans la société. Le risque de mourir en couches est réduit par une éducation de base, une alimentation adéquate, l'accès aux contraceptifs, des services de santé prénatals et la présence de personnes qualifiées au moment de l'accouchement. Or beaucoup de femmes n'ont toujours pas droit à ces services, quoiqu'ils soient souvent peu coûteux.

On constate des variations considérables des taux de mortalité maternelle entre pays, même pour des pays à revenus similaires. L'Iran jouit d'un revenu par habitant plus élevé que le Costa Rica, mais la mortalité maternelle y est 4,5 fois plus élevée qu'au Costa Rica. Le revenu par habitant de l'Indonésie est légèrement supérieur à celui de la Mongolie, mais son taux de mortalité maternelle est plus de 9 fois plus élevé. La mortalité maternelle aux États-Unis est 11 fois plus élevée qu'en Irlande, pays qui arrive en tête de classement.

La reproduction n'est pas seulement risquée, elle commence souvent trop tôt, mettant en danger la santé et limitant les opportunités futures. Les grossesses précoces, mesurées en termes de taux de fécondité chez

les adolescentes, représentent un risque accru pour la santé de la mère et du bébé, et empêchent souvent les filles d'aller à l'école, ce qui les restreint à des emplois peu qualifiés, au mieux.<sup>16</sup>

#### *L'autonomisation*

Les femmes sont depuis toujours défavorisées dans le domaine politique, à tous les niveaux de gouvernement. Pour exprimer ce désavantage, nous utilisons le ratio de représentants de sexe féminin par rapport à ceux de sexe masculin au parlement. La représentation parlementaire nationale, qui exprime la visibilité des femmes parmi les dirigeants politiques et dans la société en général, s'est accrue avec le temps, bien que la moyenne mondiale ne se situe encore qu'à 16 pour cent. En 2008, le parlement du Rwanda est devenu le premier à compter une majorité de femmes.

Une éducation plus poussée accroît les libertés des femmes en les rendant plus aptes à remettre en question, à examiner et à agir sur leur condition, et en leur facilitant l'accès à l'information. Les femmes instruites ont plus de chances de trouver un travail satisfaisant, de participer aux débats publics, de s'occuper de leur santé et de celle de leurs proches et,

plus généralement, de faire preuve d'initiative. Nous examinons de plus près les différences de réussite dans l'éducation secondaire et tertiaire.

### *Le marché du travail*

Le taux d'activité des femmes, qui compte tant les personnes qui travaillent que celles qui sont sans emploi (et recherchent activement du travail), ainsi que celles qui cherchent du travail à temps partiel, a stagné en 2008 autour des 51 pour cent.<sup>17</sup> Les femmes des États arabes ont vu leur taux d'activité augmenter d'environ 9 pour cent depuis 1980 : celui-ci atteignait 27 pour cent en 2008, ce qui ne représente cependant que la moitié de la moyenne mondiale.<sup>18</sup>

Quoique utile, le taux d'activité ne tient pas compte de la segmentation professionnelle sur le marché du travail et de l'écart de rémunération hommes-femmes (voir Chapitre 4). Nous ne disposons pas de mesures directes du revenu ventilé par genre pour un nombre suffisant de pays.<sup>19</sup>

### *Aspects non mesurés*

D'autres questions importantes influencent le bien-être des femmes, comme leur emploi du temps, leur accès au capital, la violence domestique et l'autonomisation au niveau local, mais nous ne disposons pas de données fiables et à jour sur ces sujets (voir Encadré 5.2). Dans ce domaine, des efforts accrus sont requis pour améliorer les données afin d'encourager une sensibilisation accrue, des débats publics et des mesures politiques (voir Chapitre 6).

## Très fortes variations dans l'inégalité de genre

L'IIG varie de 0,17 à 0,85 (correspondant à des déficits de réussite en pourcentage de 17 à 85 pour cent). La Figure 5.4 montre les déficits les plus forts et les plus faibles par catégorie IDH. Les Pays-Bas sont en tête de liste, étant le pays qui est le plus près d'atteindre l'égalité de genre, suivi du Danemark, de la Suède et de la Suisse. L'IIG moyen pour les 10 pays qui approchent le plus de l'égalité de genre est de 0,23. Les Pays-Bas affichent une très faible mortalité maternelle, parmi les taux de fécondité les

Les rôles assignés à chaque genre influencent la manière dont les hommes et les femmes passent leur temps. En plus de leur activité sur le marché du travail, il incombe à beaucoup de femmes de s'occuper de leur famille et du ménage, ce qui limite leur temps libre et accroît leur stress et leur fatigue. On commence à mieux comprendre comment l'emploi du temps peut influencer sur le bien-être, mais ces informations ne sont généralement pas disponibles, ni collectées de manière systématique, et ne peuvent donc être intégrées dans des mesures globales.

Les informations concernant la possession de biens économiques par les femmes, soit seules soit en copropriété avec un époux, sont essentielles, surtout concernant les biens immeubles. Elles ne sont cependant pas largement disponibles. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dispose d'une nouvelle base de données concernant le genre et le droit à la terre, portant sur six sujets : cadre juridique, régime foncier, traités internationaux, droit coutumier, organisation de la société civile et statistiques sur le foncier ; cette base de données ne porte cependant que sur moins de 100 pays.

Les violences contre les femmes sont malheureusement très répandues, mais on dispose à ce sujet de peu de données qui puissent faire l'objet de comparaisons internationales. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, la proportion des femmes qui ont subi des violences physiques ou sexuelles se monte à 71 pour cent dans certains pays.

Pour ce qui concerne la participation aux décisions, il serait utile d'avoir des indicateurs au niveau communautaire, par exemple sur la représentation et le leadership, qui jouent un rôle accru dans de nombreux pays, notamment en Inde. On ne dispose cependant de données comparatives que pour peu de pays. Il en est de même pour les données sur la participation électorale ventilée par genre, tout aussi rares.

Source : Agarwal 2003 ; UN-DAES-DAW-CSW 2010 ; Desai 2010.

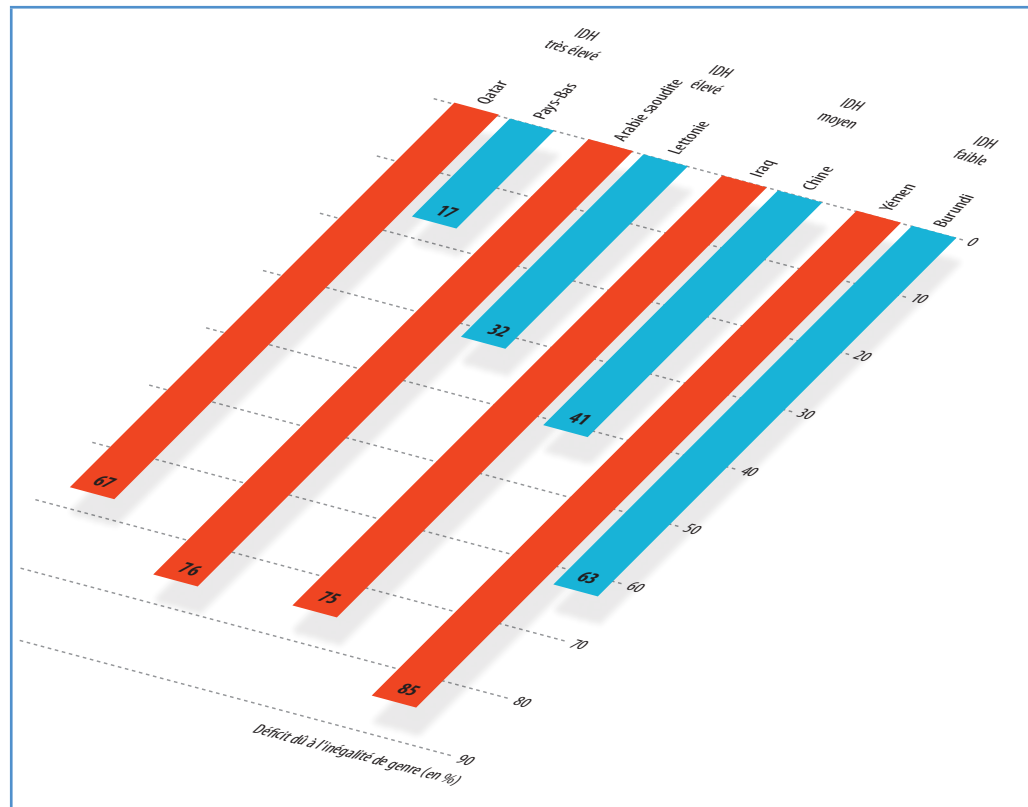
plus bas du monde chez les adolescentes et ils approchent de la parité en termes de réussite scolaire, de participation politique et d'emploi. Le Qatar est, parmi les pays développés, celui qui est le plus loin de l'égalité de genre, tandis que l'Arabie saoudite, l'Iran et le Yémen sont, dans leurs catégories d'IDH, les pays les plus éloignés de l'égalité de genre. Parmi les pays à faible IDH, le Burundi est le pays qui se révèle le plus proche de l'égalité de genre, rang occupé par la Chine dans la catégorie des pays à IDH moyen.

Les dix pays qui se retrouvent en queue de liste sont (par ordre décroissant) le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la République centrafricaine, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Afghanistan, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo et le Yémen, avec un IIG moyen de 0,79. Les pays suivants présentent également une forte inégalité de genre : l'Arabie saoudite, le Bénin, le Malawi

**FIGURE 5.4**

**Déficits importants dus à l'inégalité de genre pour tous les types d'IDH**

Pourcentage de déficit de réussite dû à l'inégalité de genre : échantillon de pays



Source: Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

et la Sierra Leone. L'Arabie saoudite a un développement humain élevé, se plaçant au 55e rang mondial pour son IDH, avec un IDH de 0,75 et un revenu par habitant de près de 25 000 \$. Cependant, malgré leur bon niveau d'instruction, les femmes sont pratiquement absentes du parlement, et leur taux d'activité ne dépasse pas le quart de celui des hommes, ce qui fait que ce pays obtient un score de 0,76 pour son IIG et se place au 128e rang sur 138 pays.

L'examen des tendances régionales révèle que la santé de la reproduction est le facteur qui contribue le plus à l'inégalité de genre dans le monde (Figure 5.5). Les États arabes et l'Asie du Sud se caractérisent par une autonomisation relativement faible des femmes. Les femmes souffrent également d'un taux d'activité inégalitaire dans les États arabes. La participation politique des femmes

est plus importante en Afrique subsaharienne que dans les États arabes, les pays d'Europe et d'Asie centrale et en Asie du Sud, mais leur autonomisation y est contrebalancée par des disparités d'instruction. Dans les pays d'Europe et d'Asie centrale, peu de femmes siègent au parlement, mais elles ne sont pas loin d'atteindre la parité pour ce qui est du niveau d'instruction et de l'emploi, et les taux de mortalité maternelle y sont faibles.

Plus généralement, les pays qui arrivent en queue de classement présentent tous des scores exécrables pour de multiples dimensions du bien-être des femmes. Dans les 20 pays en queue de classement, la mortalité maternelle moyenne est d'environ 915 décès pour 100 000 naissances vivantes, et le taux de fécondité chez les adolescentes est de 111 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans : ces deux

taux se situent bien au-dessus de la moyenne mondiale de 273 décès et 54 naissances, respectivement. De plus, seule une femme pour huit hommes y siège au parlement.

On constate une corrélation forte (0,87) entre inégalité de genre et déficits dus à une répartition inégale de l'IDH. Cela suggère que les pays où la répartition du développement humain est inégale présentent également une forte inégalité entre femmes et hommes, et que les pays à forte inégalité de genre ont aussi une répartition inégale du développement humain (Figure 5.6).<sup>20</sup>

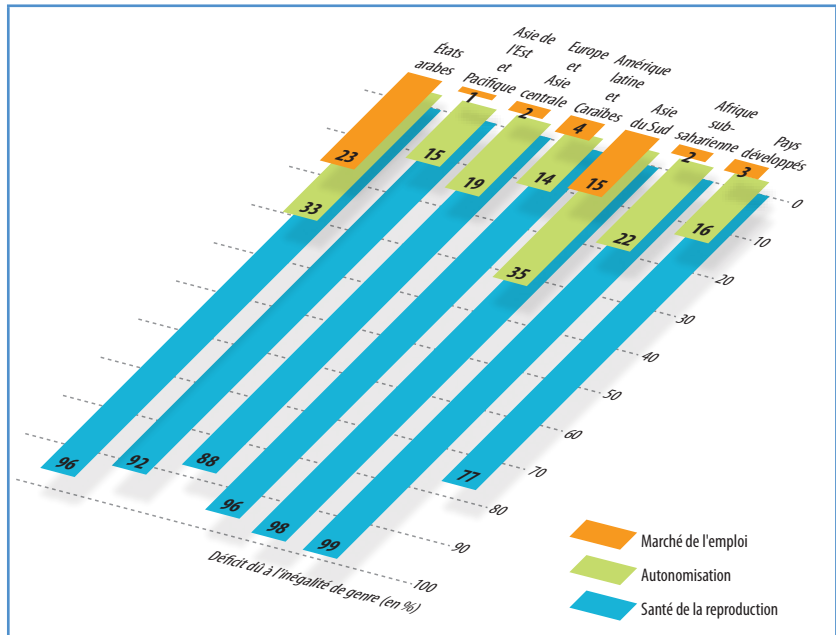
Parmi les pays qui présentent les plus mauvais scores sur les deux plans, on compte Haïti, le Mozambique, la Namibie et la République centrafricaine, qui ont tous des déficits de plus de 40 pour cent (inégalité) et 70 pour cent (genre). Au nombre des pays qui se situent au milieu de la répartition, avec des déficits d'inégalité d'environ 21 pour cent et des déficits de genre d'environ 58 pour cent, on trouve le Mexique et la Thaïlande. Les pays avec les meilleurs scores dans les deux catégories, ceux affichant des déficits d'inégalité de moins de 10 pour cent et des déficits de genre de moins de 22 pour cent, comprennent le Danemark et la Thaïlande. Les pays avec les meilleurs scores dans les deux catégories, ceux affichant des déficits d'inégalité de moins de 10 pour cent et des déficits de genre de moins de 22 pour cent, comprennent le Danemark, les Pays-Bas et la Suède.

### Les limitations de l'indice d'inégalité de genre

L'IIG est loin d'être parfait. Parmi ses points faibles, notons que le biais en faveur des considérations propres aux élites dans certains de ses indicateurs demeure (comme la représentation au parlement). Il n'en reste pas moins que les ajustements aux inégalités apportent un nouvel éclairage sur la situation des femmes dans près de 140 pays du monde.<sup>21</sup> Proposant de nouvelles perspectives sur les écarts entre genres pour ce qui est du bien-être et de l'autonomisation, l'IIG souligne en outre l'importance de politiques publiques proactives pour mettre fin aux désavantages systémiques.

## FIGURE 5.5 La santé de la reproduction est le facteur qui contribue le plus à l'inégalité de genre

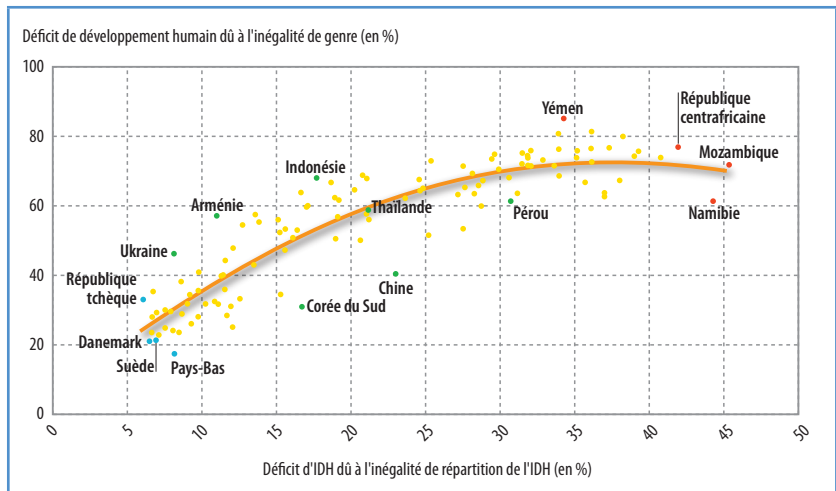
Tendances régionales pour les déficits dus à l'inégalité de genre



Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.

## FIGURE 5.6 Comparaison des déficits d'inégalité dans le développement humain

Déficits dus à l'inégalité de genre comparés à ceux de l'inégalité multidimensionnelle



Source : Calculs du BRDH à partir de sa base de données.



## La mesure de la pauvreté : l'indice de pauvreté multidimensionnelle

Pour assurer le développement humain, il est fondamental de s'intéresser à la déprivation. La pauvreté a beaucoup d'aspects différents, et ne se limite pas à un revenu inadéquat : mauvaise santé et mauvaise alimentation, manque d'instruction et de compétences, moyens d'existence inadéquats, mauvaises conditions de logement, exclusion sociale et manque de participation. Expérience quotidienne de nombreux individus de par le monde, mise en relief sans indulgence par les enquêtes sur le terrain qui inspirent le présent Rapport (Encadré 5.3), la pauvreté a de nombreuses facettes : elle est donc multidimensionnelle.

Les méthodes de mesure monétaires sont évidemment importantes, mais il faut aussi prendre en compte les autres déprivations et les déprivations concomitantes, d'autant plus que les ménages qui sont victimes de multiples

déprivations sont souvent dans des situations pires que ne le suggère la mesure de la pauvreté en termes de revenu.<sup>22</sup>

L'IPM se fonde sur une approche centrée sur les capacités. Il comprend toute une gamme de dimensions qui s'inspirent d'exercices participatifs dans des communautés pauvres et du consensus international qui est en train d'émerger. Mais comme cette méthode de mesure nécessite que toutes les données concernent le même ménage, les options pour les dimensions mesurées sont limitées. Par exemple les enquêtes qui collectent les informations requises pour déterminer d'autres facteurs importants ne comportent que des données insuffisantes concernant le travail, l'autonomisation et la consommation. On a besoin de meilleures données dans des domaines fondamentaux tels que le travail

ENCADRE

5.3

### La pauvreté vue du terrain en Indonésie, au Kenya et à Madagascar

Jiyem, 70 ans, habite près de Jenar en Indonésie avec son mari, son fils, sa belle-fille et leur enfant. Le mari de Jiyem, Djojo, est aveugle et ne peut donc pas travailler. Son fils est atteint d'un handicap mental et travaille comme récolteur pour un salaire d'environ 1,10 \$ par jour. Jiyem travaillait précédemment dans une ferme, mais se contente désormais de glaner ce qui reste après la récolte du riz, ce qui ne lui rapporte pas d'argent mais lui procure de la nourriture. Aucun des membres de sa famille n'a terminé l'école primaire. Ils sont donc victimes de déprivations nutritionnelles et de déprivations touchant plusieurs indicateurs du niveau de vie (le sol de leur logement est en terre battue, ils n'ont ni électricité, ni eau courante, ni de combustible adéquat pour faire la cuisine).

Salome, 30 ans, vit avec son mari et ses six filles dans le bidonville de Lunga Lunga à Nairobi. Son mari ne travaille que quand il trouve du travail dans la zone industrielle voisine, ce qui n'est pas souvent le cas. Elle-même ne peut pas travailler parce qu'elle doit s'occuper de leurs enfants, mais gagne un peu d'argent en apportant de l'eau à d'autres ménages. Cette famille n'a ni électricité, ni eau courante, ni installations sanitaires dignes de ce nom. Salome a mis au monde sept enfants, dont l'un est décédé il y a quelques années à l'âge de 4 mois. Merah, 6 ans, devrait déjà être inscrite à l'école avec ses sœurs aînées, mais Salome et son mari n'ont pas les moyens de payer les frais d'inscription de 300 KES (4 \$). Leurs autres enfants ont entre 3 mois et 14 ans. Salome et son

mari n'arrivent pas toujours à nourrir leurs enfants et sont donc obligés de compter sur d'autres membres de la communauté. « Je suis inquiète de ne pas pouvoir nourrir mes enfants » dit-elle. La famille de Salome souffre des déprivations suivantes : santé, éducation et niveau de vie.

Lydia, 35 ans, vit à Manarintsoa, l'un des quartiers les plus pauvres d'Antananarivo, à Madagascar. Elle vit dans une cabane de fortune, au sol en terre battue, sans eau ni électricité, construite par son frère sur un terrain qu'elle loue pour 2,30 \$ par mois. Depuis le départ de son mari il y a quatre ans, Lydia élève seule ses quatre enfants et un petit-enfant. Elle gagne entre 0,31 \$ et 0,63 \$ par jour en vendant des débris récupérés, comme de bouteilles en plastique, des boîtes de conserve, des chaussures et des chiffons. Elle se lève d'habitude à 5 heures du matin afin d'obtenir un étal au marché pour y vendre les objets qu'elle a récupérés. Puis elle rentre chez elle pour prendre le petit déjeuner avec ses enfants, en général du café, parfois avec du pain, avant de retourner à son étal. Hasina, sa fille aînée, s'occupe du ménage pendant que Lydia est au travail. Le repas principal des membres de cette famille est le dîner : ils ne s'achètent d'habitude de quoi déjeuner que les jours de fête. Les enfants cadets de Lydia, qui ont 4 et 6 ans, ramassent eux aussi la ferraille ou mendient pour acheter de quoi manger. Le foyer de Lydia souffre de déprivations touchant plusieurs indicateurs du niveau de vie : leur sol est en terre battue, ils n'ont ni électricité, ni toilettes, ni eau courante. Ils souffrent également de déprivations d'instruction et d'alimentation.

Source : Enquêtes de terrain dans le cadre des recherches pour le RDH ; voir Alkire et Santos (2010).

informel, l'autonomisation, la sécurité par rapport à la violence, et les relations humaines (capital social et respect) : nous reviendrons sur ce sujet au Chapitre 6.

L'IPM, simple et pertinent pour l'élaboration de politiques, vient compléter les méthodes à base monétaire grâce à une approche plus générale.<sup>23</sup> Cet indice identifie les déprivations concomitantes au niveau du ménage pour les trois dimensions de l'IDH, et montre le nombre moyen des personnes pauvres, ainsi que les déprivations auxquelles sont confrontés les ménages pauvres. On trouvera au Tableau statistique 5 une série complète d'évaluations pour l'IPM de tous les pays pour lesquels des données sont largement disponibles.

Cette nouvelle méthode de mesure remplace l'indice de pauvreté humaine (IPH), publié depuis 1997.<sup>24</sup> Novateur à l'époque, l'IPH utilisait des moyennes nationales pour exprimer les déprivations concomitantes affectant la santé, l'éducation et le niveau de vie. Cet indice n'était pas à même d'établir que des individus, des ménages ou des groupes plus larges d'individus étaient victimes de déprivations concomitantes.<sup>25</sup> L'IPM pare à ce défaut en exprimant le nombre de personnes qui subissent

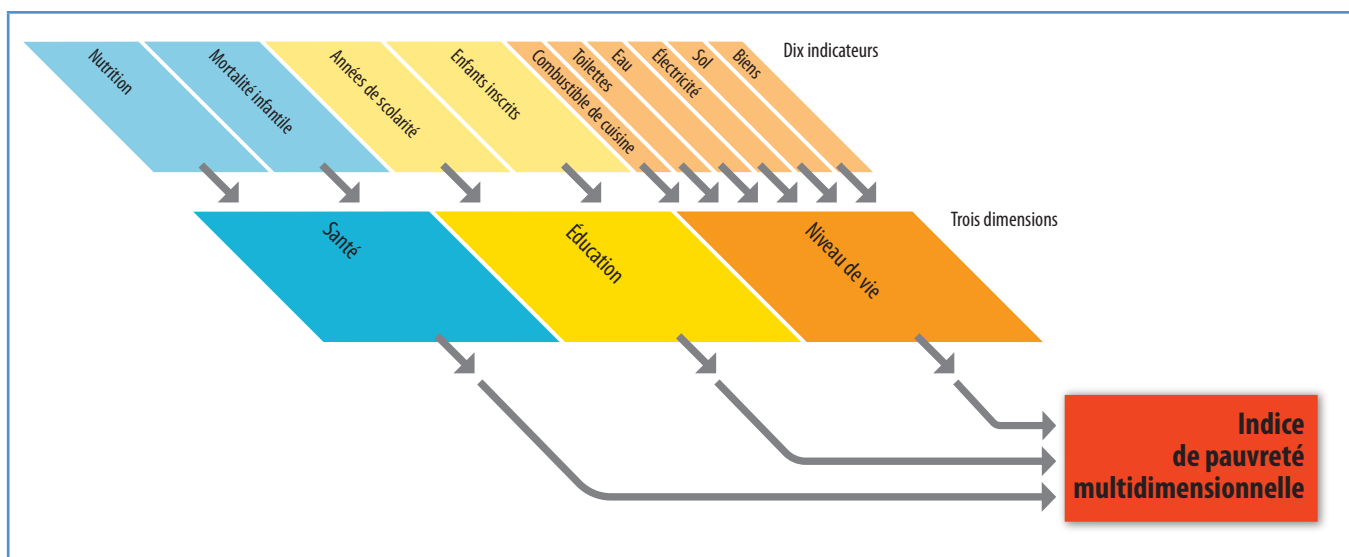
des déprivations concomitantes et le nombre moyen de déprivations subies. Cet indice peut être ventilé entre différentes dimensions pour montrer que la composition de la pauvreté multidimensionnelle change d'incidence et d'intensité en fonction des régions, des groupes ethniques et ainsi de suite, avec des implications utiles pour l'élaboration de politiques.

### Les tendances générales de la pauvreté multidimensionnelle

L'IPM est le produit du nombre de personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle (la part d'individus qui sont pauvres d'une manière multidimensionnelle) et du nombre moyen de déprivations subies par chaque ménage victime de pauvreté multidimensionnelle (l'intensité de leur pauvreté). Il comporte trois dimensions, comme l'IDH : santé, éducation et niveau de vie, qui sont exprimés par 10 indicateurs, ayant tous la même pondération dans leur dimension (Figure 5.7). Un ménage est considéré comme atteint de pauvreté multidimensionnelle lorsqu'il subit des déprivations dans deux à six

**FIGURE 5.7** Composantes de l'indice de pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : trois dimensions et 10 indicateurs



Note : La taille des parallélogrammes exprime la pondération relative des indicateurs.

Source : Alkire et Santos 2010.

indicateurs (la limite varie en fonction de la pondération de l'indicateur en question dans la mesure globale : voir *Note technique 4*). Les seuils sont très bas, exprimant des déprivations graves, et la plupart d'entre eux correspondent aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Il est évident que l'IPM est particulièrement adapté aux pays moins développés. Il exprime bien les déprivations généralisées en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne et dans les pays les plus pauvres d'Amérique latine. Il révèle l'ampleur de la pauvreté, au-delà des mesures monétaires, ce qui constitue un grand pas en avant. En bref, il contribue à saisir et à exprimer sans ambages les déprivations composites, dans la foulée du consensus international qui s'est constitué autour des différentes dimensions de désavantages graves et même inacceptables, consensus exprimé par les Objectifs du Millénaire pour le développement.

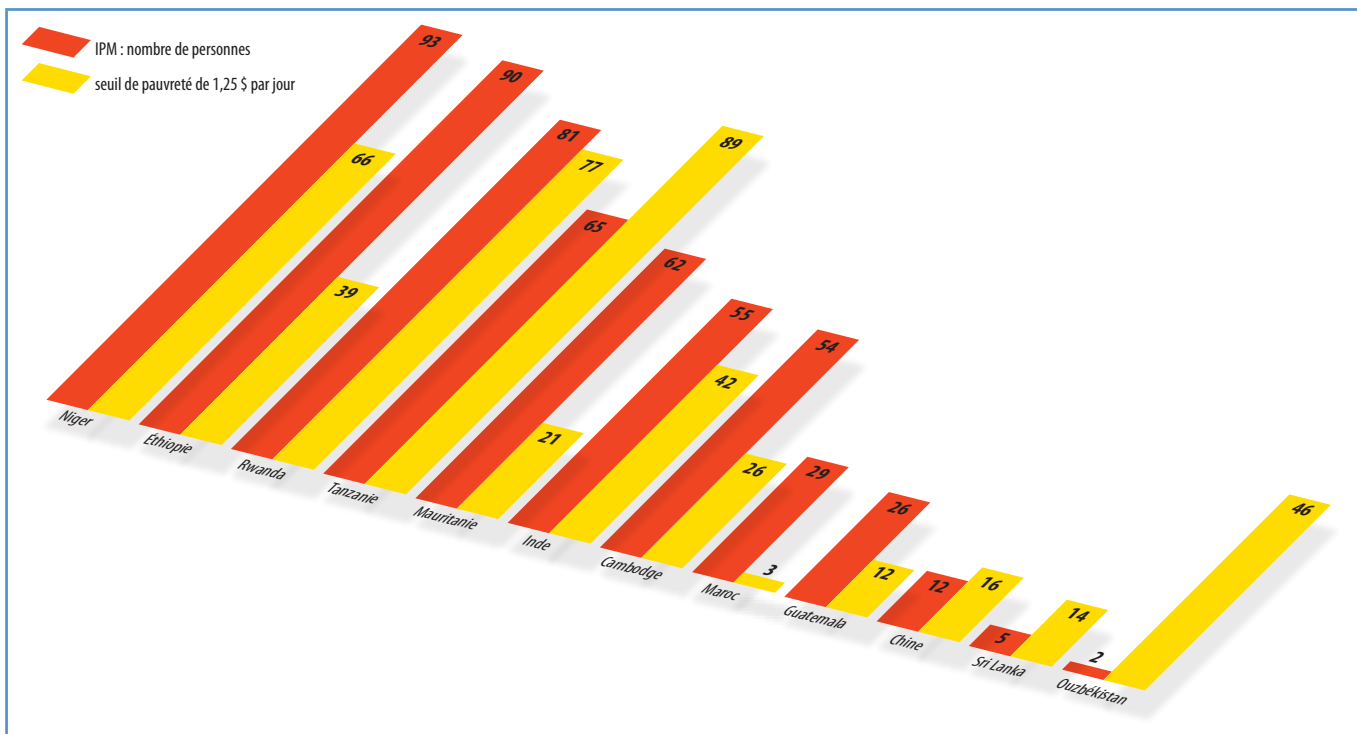
Au total, nous estimons qu'un tiers environ de la population de 104 pays, soit près de 1,75 milliard d'individus, souffre de pauvreté

multidimensionnelle.<sup>26</sup> Ces personnes vivent, par exemple, dans un ménage dont un membre est malnutri, qui a perdu un enfant, où personne n'a eu droit à cinq ans d'instruction, ou encore où aucun enfant d'âge scolaire n'est inscrit à l'école ; il se peut aussi que leur foyer ne dispose pas de combustible pour faire la cuisine, d'installations sanitaires, d'eau, d'électricité, d'un vrai sol ou de biens.

La mesure de la pauvreté actuellement la plus répandue est la pauvreté monétaire, définie selon un seuil national ou une norme internationale. Des analyses préliminaires suggèrent que l'IPM exprime des aspects concomitants, mais distincts, de la pauvreté. Si l'on compare le nombre de personnes qui, dans un pays donné, sont pauvres en termes de revenu (en appliquant le seuil de pauvreté de 1,25 \$ par jour) avec ceux qui souffrent de pauvreté multidimensionnelle, on voit que dans la plupart des pays, y compris en Éthiopie, au Guatemala et au Maroc, le nombre d'individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle est plus élevé. La Figure 5.8 montre la tendance

**FIGURE 5.8** Comparaison entre la pauvreté multidimensionnelle et celle de revenu

Proportion d'individus vivant dans la pauvreté : IPM et pauvreté monétaire, échantillon de pays



Source : Calculs du BRDH fondés sur Alkire et Santos (2010).

pour un échantillon de pays, et l'on trouvera dans le Tableau statistique 5 des résultats plus complets. Dans 19 des 72 pays de l'échantillon pour lesquels on dispose de l'IPM et de la mesure de la pauvreté monétaire – y compris la Chine, l'Ouzbékistan et la Tanzanie – le nombre d'habitants touchés par la pauvreté monétaire est supérieur à celui des individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle. En général, on constate cependant que plus l'IDH d'un pays est bas, plus il y a de chances que la pauvreté multidimensionnelle y soit plus forte que la pauvreté monétaire.<sup>27</sup>

Notre total estimé de 1,75 milliard d'individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle est supérieur au 1,44 milliard de personnes dont on estime qu'elles vivent avec moins de 1,25 \$ par jour dans les mêmes pays, mais inférieur aux 2,6 milliards d'individus dont on estime qu'ils vivent avec moins de 2 \$ par jour.<sup>28</sup> Pour la plupart des pays, les estimations ne correspondent pas, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, différentes mesures expriment différents concepts, ce qui fait qu'il serait surprenant qu'elles se recourent entièrement. Deuxièmement, dans beaucoup de pays en développement, il est difficile de mesurer le revenu et la consommation, en raison notamment de la taille du secteur informel et de la production domestique de biens de consommation. Troisièmement, les ressources que mesure l'IPM sont gratuites ou peu coûteuses dans certains pays ; dans d'autres, elles sont inabordables mêmes pour les personnes qui travaillent. Par conséquent des pays qui disposent d'un relativement bon accès aux services ont un IPM nettement inférieur aux estimations à base monétaire : c'est le cas, par exemple, de l'Ouzbékistan, du Sri Lanka et de la Tanzanie ; le contraire est vrai pour des pays comme l'Éthiopie et le Niger, où les déprivations qui vont au-delà de revenus insuffisants sont encore plus graves. En outre, au niveau individuel ou à l'échelle des ménages, l'aptitude des gens à convertir leur revenu en alimentation ou en une meilleure instruction varie, comme par exemple dans le cas des ménages comprenant des personnes handicapées ou à besoins éducatifs spéciaux.

L'IPM est donc conçu comme un complément aux mesures monétaires de la pauvreté, y compris les estimations fondées sur 1,25 \$ par jour. Le rapport entre ces mesures, ainsi que leurs implications au niveau des politiques et les améliorations méthodologiques requises, doivent constituer des priorités pour les recherches futures.

Quel est le rapport entre le nombre d'habitants souffrant de pauvreté multidimensionnelle et l'intensité de cette dernière ? Ce rapport est étonnamment constant : les pays où beaucoup d'individus souffrent de pauvreté multidimensionnelle présentent généralement plus de déprivations (Figure 5.9). On constate néanmoins d'intéressantes exceptions : des pays à faible taux de population pauvre, mais à forte intensité de pauvreté, comme le Myanmar, les Philippines et le Viet Nam, et des pays à fort taux de population pauvre, mais à faible intensité de pauvreté, comme le Bangladesh, le Cambodge et la République démocratique du Congo.

### La pauvreté multidimensionnelle par région et par pays

Les taux régionaux de pauvreté multidimensionnelle varient entre environ 3 pour cent en Europe et Asie centrale et un maximum de 65 pour cent en Afrique subsaharienne. C'est en Asie du Sud que l'on trouve le plus grand nombre d'individus qui souffrent de pauvreté multidimensionnelle ; l'Afrique subsaharienne vient juste après (Figure 5.10).

- L'Afrique subsaharienne a la plus forte incidence de pauvreté multidimensionnelle, avec des variations considérables entre les 37 pays africains de notre échantillon : un minimum de 3 pour cent en Afrique du Sud et un maximum, extrêmement élevé, de 93 pour cent au Niger ; quant à la part moyenne de déprivations, elle varie entre environ 45 pour cent au Gabon, au Lesotho et au Swaziland, et 69 pour cent au Niger. En Guinée, au Mali et au Niger, plus de la moitié de la population est pauvre et a perdu un enfant. Dans ces mêmes pays, ainsi qu'au Burkina Faso, au Burundi, en Éthiopie

---

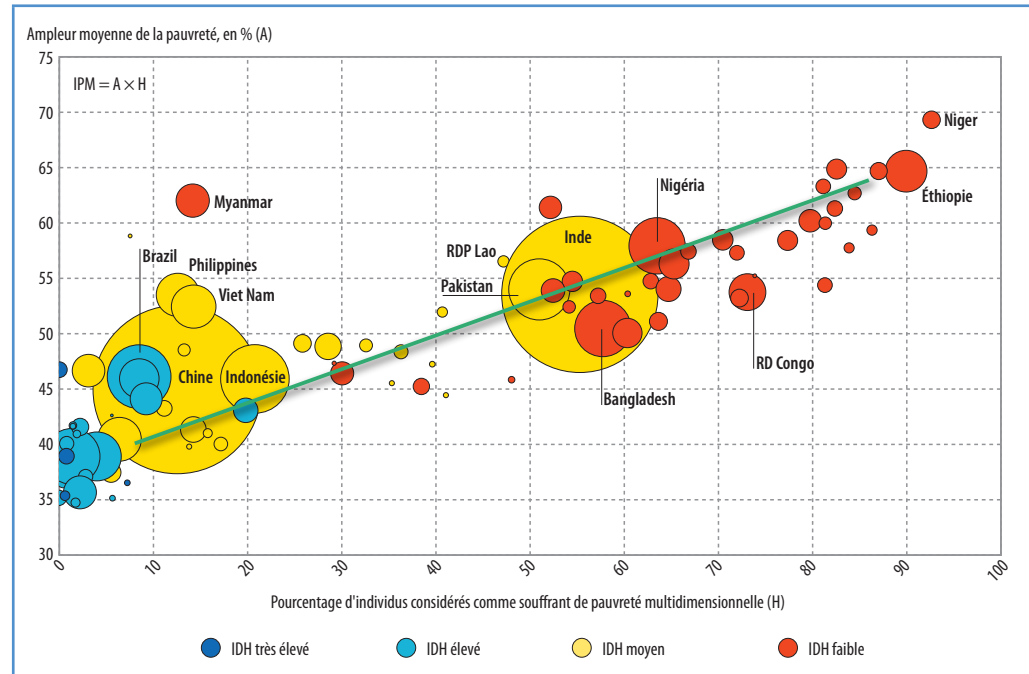
Nous estimons qu'un tiers environ de la population de 104 pays, soit près de 1,75 milliard d'individus, souffre de pauvreté multidimensionnelle

---

**FIGURE 5.9**

**Dans les pays où beaucoup d'individus souffrent de pauvreté multidimensionnelle, l'intensité de la déprivation est aussi plus forte**

Intensité moyenne de la pauvreté par rapport à la proportion de la population considérée comme pauvre



Note : La taille des cercles représente la population du pays correspondant.  
Source : Calculs du BRDH fondés sur Alkire et Santos (2010).

- et au Mozambique, plus de la moitié de la population est pauvre et vit dans un ménage où personne n'a terminé l'école primaire.
- Dans huit des États de l'Inde, où la pauvreté est aussi intense que dans les 26 pays les plus pauvres d'Afrique, on trouve 421 millions d'individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle, soit plus du total de 410 millions pour tous ces pays africains. L'IPM exprime donc sans ambages l'intensité et l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle en Asie du Sud, où elle est plus forte que dans toute autre région du monde.
- Dans presque toute la région Asie de l'Est et Pacifique, y compris en Chine et en Thaïlande, les taux de pauvreté multidimensionnelle sont relativement faibles. On estime pourtant que plus de la moitié de la population du Cambodge souffre de pauvreté multidimensionnelle, surtout à cause du manque d'électricité, d'installations sanitaires et de combustible pour faire la cuisine.
- En Amérique latine et Caraïbes, la pauvreté multidimensionnelle touche une proportion de la population qui va de 2 pour cent en Uruguay à 57 pour cent en Haïti (même avant le terrible tremblement de terre de 2010).
- Les États arabes constituent un groupe de pays extrêmement hétérogène. Le taux de pauvreté multidimensionnelle y est généralement de moins de 7 pour cent, par exemple aux Émirats arabes unis et en Tunisie, mais ce taux atteint 14 pour cent en Iraq, 28 pour cent au Maroc et 29 pour cent à Djibouti, et va jusqu'à 52 pour cent au Yémen et 81 pour cent en Somalie.
- En Europe et Asie centrale, les taux de pauvreté estimés à l'aide de l'IPM sont très faibles. Ils sont proches de zéro dans plusieurs pays, tandis que l'on trouve les taux les plus élevés, de 5 à 7 pour cent, en Azerbaïdjan, en Estonie, au Kirghizistan et en Turquie, et le taux maximum estimé, 17 pour cent, au Tadjikistan. Ces chiffres montrent qu'il y a des inconvénients à

appliquer des seuils très bas pour l'IPM aux pays où l'accès aux services de base est relativement bon ; il faut en effet se garder d'interpréter ces chiffres comme révélateurs d'une absence de difficultés matérielles en Europe et Asie centrale.

Les variations à l'intérieur d'un pays donné sont particulièrement intéressantes pour l'élaboration de politiques. En Inde, par exemple, le taux de pauvreté multidimensionnelle de Delhi est proche de celui de l'Iraq ou du Viet Nam (environ 14 pour cent), alors que celui de l'État du Bihar est semblable à celui de la Sierra Leone et de la Guinée (environ 81 pour cent). La Figure 5.11 montre une ventilation du Kenya en provinces, et, pour la province la plus pauvre et la Province centrale, une ventilation en zones rurales et urbaines, avec à titre comparatif, les pays correspondants en termes d'IPM. L'IPM de Nairobi est légèrement supérieur à celui du Brésil, alors que celui du nord-est rural du Kenya est pire que celui du Niger, le pays le plus pauvre de notre échantillon.

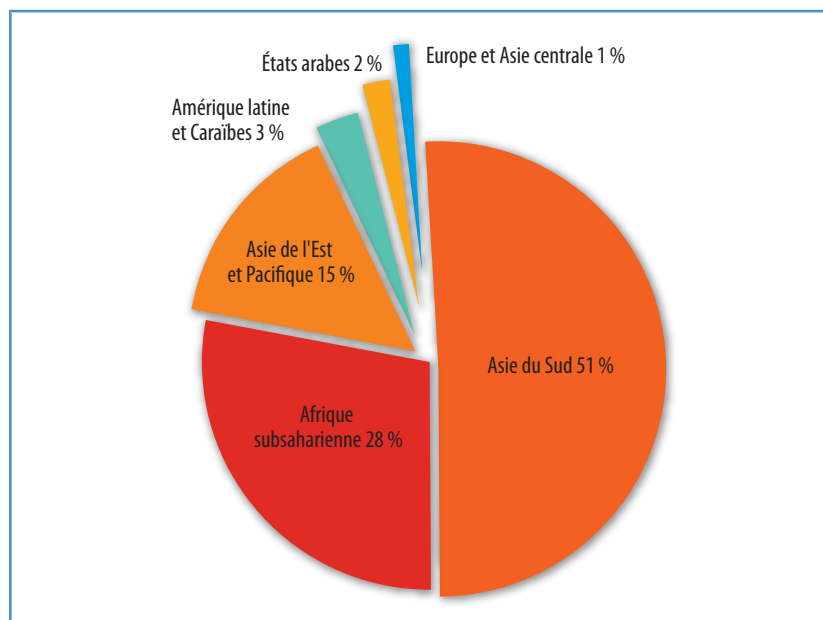
On peut analyser la pauvreté en fonction de l'ethnicité, de l'appartenance religieuse et de la caste. La mesure nationale mexicaine de la pauvreté multidimensionnelle, lancée en 2009, a mis l'accent sur la pauvreté chez les populations indigènes (voir Encadré 6.4 au Chapitre 6). En Bolivie, la pauvreté était de 27 pour cent chez les Mestizos, mais était 1,6 fois plus élevée chez les indigènes quechuas. En Inde, 81 pour cent des membres des dites « Scheduled Tribes » (tribus répertoriées ou tribus indigènes) souffrent de pauvreté multidimensionnelle, tout comme 66 pour cent des « Scheduled Castes » (castes répertoriées ou castes indigènes intouchables) et 58 pour cent de « Other Backward Castes » (autres castes indigènes défavorisées).<sup>29</sup> Environ un tiers des autres ménages indiens souffrent de pauvreté multidimensionnelle, avec un IPM juste en dessous de celui du Honduras.

### Les limitations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle

Comme l'IIG, l'IPM a des points faibles, principalement liés aux limites inhérentes

## FIGURE 5.10 La plupart des individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne

Répartition régionale des individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle dans les pays en développement

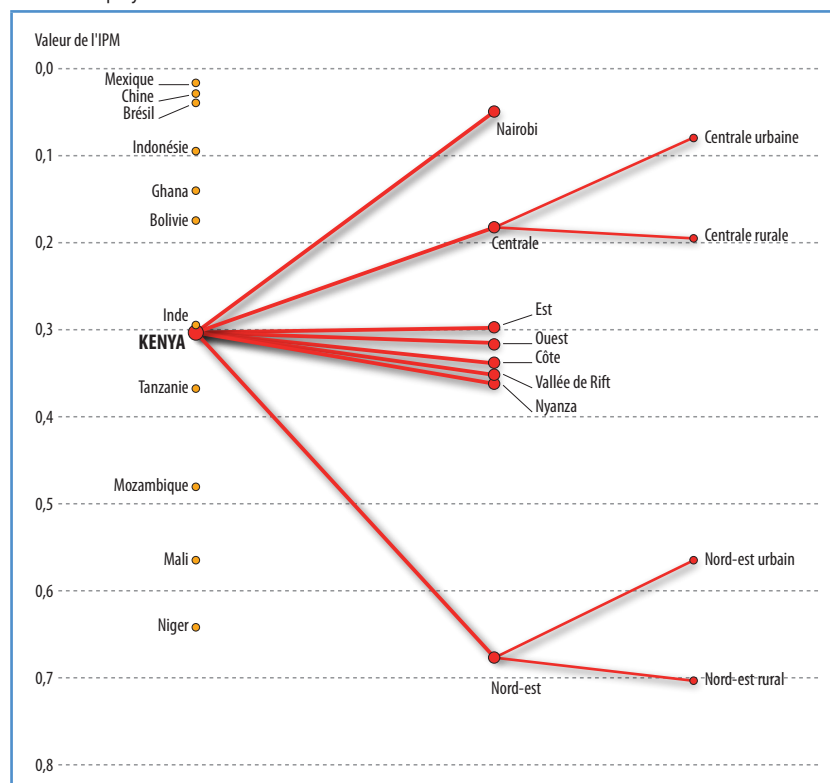


Note : Échantillon comprenant 98 pays en développement et correspondant à 92 pour cent de la population des pays en développement. Source : Calculs du BRDH fondés sur Alkire et Santos (2010).

aux données. En premier lieu, les indicateurs comprennent à la fois données de sortie (comme par exemple les années de scolarité) et données d'entrée (comme le combustible pour faire la cuisine), ainsi qu'un indicateur de stock (la mortalité infantile, qui peut signifier un décès récent ou plus ancien), des données de flux n'étant pas disponibles pour toutes les dimensions de l'indicateur. Deuxièmement, les données concernant la santé sont d'une qualité moyenne et très partielle, en particulier concernant l'alimentation, quoique les tendances qui s'en dégagent soient plausibles et familières. Troisièmement, il a fallu dans certains cas prendre des décisions délicates lorsque les données étaient lacunaires. Notons cependant que pour être considéré comme souffrant de pauvreté multidimensionnelle, un ménage doit subir des déprivations touchant au moins six indicateurs de niveau de vie ou trois indicateurs de niveau de vie et un indicateur de santé ou d'instruction. Cette condition rend l'IPM moins sensible aux imprécisions mineures. Quatrièmement, et c'est un point

## 5.11 D'énormes écarts de pauvreté multidimensionnelle dans un même pays, l'exemple du Kenya

Indice de pauvreté multidimensionnelle : les provinces du Kenya comparées à d'autres pays



Source : Alkire et Santos 2010.

bien connu, il n'est pas tenu compte des inégalités à l'intérieur d'un même ménage, même si elles sont marquées. Cinquièmement, quoique l'IPM ne soit pas qu'un nombre de personnes et exprime bien l'intensité de la pauvreté, il ne mesure cependant pas les inégalités entre différents pauvres.<sup>30</sup> Enfin les estimations que nous présentons ici se fondent sur des données largement disponibles et portent sur différentes années comprises entre 2000 et 2008, ce qui limite la comparabilité directe entre pays.

Parmi le groupe à IDH moyen (la Thaïlande, les économies en transition et certains pays relativement riches d'Amérique latine), les déprivations mesurées par l'IPM sont beaucoup moins prévalentes. Mais les faibles IPM enregistrés pour ces pays ne signifient pas qu'il n'y existe pas de réelle pauvreté. Bien que la souffrance des pauvres de ces pays ne soit pas bien exprimée par l'IPM, nous savons pour l'avoir vue sur le terrain et grâce à des sources complémentaires, y compris les estimations à base monétaire de la pauvreté, que cette souffrance est réelle et que l'inégalité multidimensionnelle y est souvent importante.

\* \* \*

Le Rapport de cette année constitue une avancée dans la mesure du développement humain. Fort de nombreuses années de recherche et de commentaires critiques, il propose de nouvelles manières de mesurer l'inégalité multidimensionnelle (globale et de genre) et la pauvreté. Il souligne la solidité fondamentale de l'IDH tout en y apportant des perfectionnements soigneusement conçus. À une époque où l'on explore de nouvelles manières de mesurer le bien-être, l'IDH joue un rôle encore plus important. Il restera une composante fondamentale du *RDH*. Malgré une amélioration de la disponibilité et de la qualité des données depuis 1990, des lacunes et des faiblesses importantes demeurent. Manquent toujours des méthodes simples et efficaces pour mesurer les aspects critiques du bien-être, en particulier l'autonomisation. Il faudra en outre plus de travaux, tant empiriques que théoriques, pour concilier les objectifs de la soutenabilité environnementale et de la mesure du développement humain. Nous reviendrons sur ces défis dans notre discussion des pistes pour l'avenir au Chapitre 6.

## La feuille de route au-delà de 2010

Ce Rapport débutait en réaffirmant que le développement humain était plus que jamais pertinent au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons réuni un ensemble de preuves et examiné l'état actuel de la réflexion afin d'éclairer et d'esquisser le chemin restant à parcourir. Les informations recueillies ont démontré que la vie des individus peut être améliorée par des moyens qui sont déjà à la disposition de la majorité des pays, bien qu'aucun progrès ne soit garanti. Les pistes de progression du développement humain sont diverses et propres aux conditions historiques, politiques et institutionnelles d'un pays donné.

Les tendances et constantes des dimensions mesurables clés du développement humain débouchent sur plusieurs constats, abordés dans ce Rapport :

- Dans la plupart des pays, mais pas tous, la santé et l'éducation ont connu une progression régulière sur le long terme au cours des récentes décennies.
- Malgré de fortes poussées de croissance dans la région Asie de l'Est et Pacifique et en Inde, on n'observe pas de convergence générale des revenus d'un pays à l'autre.
- La corrélation entre les *variations* du revenu et les *variations* en matière de santé et d'éducation au cours de 40 dernières années est ténue. L'explication la plus vraisemblable est que les pays en développement font aujourd'hui face à des opportunités et des processus différents de ceux qui prévalaient jadis.
- Cela ne signifie pas que la croissance n'a pas d'importance – la maîtrise des ressources demeure essentielle au développement des capacités. Cela signifie en revanche qu'une progression est possible en matière de santé et d'éducation alors même que la croissance ne se concrétise pas.
- Les connaissances et les technologies ouvrent dans le monde de nouvelles possibilités et de nouvelles voies et réduisent le coût des progrès élémentaires, rendant

particulièrement attractives les politiques qui savent tirer profit de ces opportunités.

- Les voies du succès sont diverses, et leurs résultats varient considérablement dans des pays dont les conditions initiales étaient pourtant similaires. De nombreux pays ont fini par prospérer en accordant une place privilégiée à la santé et à l'éducation ; d'autres ont tout misé sur la croissance économique, faisant payer le prix fort à leur environnement.
- Les politiques et les réformes compatibles avec le progrès varient grandement selon les dispositifs institutionnels et dépendent des contraintes structurelles et politiques. Les tentatives pour transplanter des solutions institutionnelles et des politiques entre des pays où les conditions diffèrent se soldent souvent par des échecs.

Nous avons également examiné les tendances qui se dessinent dans certaines dimensions du développement humain moins communément mesurées, mais tout aussi importantes que celles prises en compte dans l'indice de développement humain (IDH). Cet examen révèle que :

- Les processus formels de démocratie ont proliféré aux niveaux nationaux, si bien que la majorité des gens vivent aujourd'hui dans une société démocratique et ont la possibilité



**À lui seul, le changement climatique est sans doute le facteur qui bouleversera le plus profondément l'avenir, freinant la progression du développement humain telle que l'histoire nous la dessine**

de voter aussi aux élections locales – même si la démocratie n'est pas toujours gage de responsabilité et de redevabilité.

- Les inégalités internationales, intergroupes et interpersonnelles demeurent béantes dans toutes les dimensions du bien-être, et les disparités de revenu vont croissant.
- Il apparaît de plus en plus clairement au travers des données disponibles que les modes actuels de production et de consommation dans le monde ne sont pas soutenables pour l'environnement.

Le Rapport introduit également des innovations décisives dans le domaine de la mesure. L'IDH classique a été affiné et complété par de nouvelles mesures des inégalités dans l'IDH, des disparités entre les genres et de la pauvreté multidimensionnelle. Ces innovations se fondent sur des données nouvellement disponibles

et des avancées techniques, mais cette nouvelle série a été introduite à titre expérimental et sera réexaminée à la lumière des futures discussions, retours et améliorations des données.

Ces découvertes ont des répercussions sur le futur agenda du développement humain. S'il n'existe ni remède miracle ni baguette magique pour assurer le développement humain, trois messages se dégagent néanmoins à l'intention des politiques. D'abord, rien ne donne à penser que le développement futur reproduira les progrès du passé : à bien des égards, les opportunités sont plus grandes aujourd'hui et continueront de croître à l'avenir. Deuxièmement, la diversité des expériences et des contextes spécifiques exclut les prescriptions politiques globales au profit d'orientations générales. Troisièmement, de nouveaux grands défis doivent être relevés, à commencer par le changement climatique.

## Le progrès sous la menace du changement climatique

De même que le passé a été complexe et non linéaire, toute projection pour l'avenir est incertaine. Lors des recherches préparatoires en vue du présent Rapport, la trajectoire moyenne des pays pour l'avenir a été calquée sur la direction empruntée par les pays plus développés partis de niveaux initiaux d'IDH similaires.<sup>1</sup> Ces projections laissent penser qu'à des niveaux inférieurs de développement humain, un progrès substantiel peut être réalisé dans les décennies à venir. Au regard des progrès d'hier, un pays peut mettre environ 70 ans à passer de l'IDH des Philippines, par exemple, à celui de l'Espagne. Passer de l'IDH du Niger à celui du Madagascar, ou de celui du Cameroun à celui du Botswana prendrait 25 ans, soit environ une génération.<sup>2</sup> En règle générale, les scénarios alternatifs de revenu générés par les chercheurs dans le monde prévoient que les pays d'Asie, en particulier la Chine et l'Inde, continueront de converger avec les pays développés, tandis qu'un décalage demeurera avec l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Afrique subsaharienne.<sup>3</sup>

Les modèles sous-jacents ne prennent pas en compte les événements considérablement

plus dommageables, ou plus propices, que ceux survenus dans le passé. Les chocs négatifs non anticipés – les guerres, les épidémies et les catastrophes naturelles – compromettent le développement humain, tandis que les chocs positifs – les remèdes contre le paludisme et le VIH et la cessation des conflits – favorisent les percées.

Les prévisions placent la population mondiale à 9 milliards en 2050, la croissance étant concentrée dans les pays en développement. Sans migration, la population des pays développés culminera en 2020 avant de baisser quelque peu au cours des trois décennies suivantes. Ces changements démographiques, de même que la hausse des revenus, auront des répercussions sur les ressources naturelles et l'environnement. À lui seul, le changement climatique est sans doute le facteur qui bouleversera le plus profondément l'avenir, freinant la progression du développement humain telle que l'histoire nous la dessine. Si les accords internationaux ont été difficiles à obtenir, et les réactions politiques généralement lentes, le consensus général est clair : le changement climatique est en train de se produire, et il peut entraver le

développement humain. On s'attend à ce que le niveau des mers et les cycles météorologiques s'en trouvent profondément affectés, ainsi peut-être que la répartition des humains sur le globe et la productivité agricole.

Une estimation suggère que d'ici à la moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, les effets négatifs du changement climatique sur les rendements céréaliers tireront les prix vers le haut – le prix du blé sera multiplié par plus de deux – avec des répercussions considérables. D'ici à 2050, dans le pire des cas, la consommation de céréales par habitant chutera d'un cinquième, et 25 millions d'enfants supplémentaires souffriront de malnutrition, tout particulièrement en Asie du Sud.<sup>4</sup> Ses effets à long terme sur la productivité agricole varient d'une région à l'autre : généralement négatifs dans les régions arides et tropicales, tout particulièrement dans les pays en développement, et positifs pour certaines parties plus froides du globe, notamment le Canada et la Fédération de Russie.<sup>5</sup>

En prenant plus largement conscience des risques considérables (c'est parfois la survie de pays insulaires qui est en jeu), la réflexion autour du changement climatique a grandement évolué. Le changement climatique constitue un test majeur pour la communauté internationale – et les enjeux sont formidables. Phénomène mondial et essentiellement irréversible, le changement climatique soulève des questions de justice distributive transnationale et intergénérationnelle et touche des milliards de personnes qui traverseront le restant de ce siècle et le suivant.

La difficulté est d'envisager les politiques et les stratégies qui iraient dans le sens du développement humain dans le temps, afin que les progrès dépassent ceux réalisés dans le passé et permettent aux groupes autrefois défavorisés de bénéficier des futurs gains de liberté. Ces progrès doit reposer sur des méthodes capables de surmonter les limites d'une croissance fortement émettrice de carbone, afin que le développement humain soit véritablement soutenable.

---

**On s'attend à ce que le niveau des mers et les cycles météorologiques s'en trouvent profondément affectés, ainsi peut-être que la répartition des humains sur le globe et la productivité agricole**

---

## L'agenda des politiques publiques

---

Identifier les moteurs politiques du développement humain est difficile du fait de la complexité des questions, de la rareté de données et des méthodes limitées. Ces difficultés transparaissent dans les critiques qui pleuvent sur les comparaisons statistiques entre pays (dites régressions transversales), critiques si nombreuses que la controverse n'épargne pratiquement aucun résultat sur les relations entre politiques et croissance.<sup>6</sup>

Or, les autres méthodes ne sont pas dépourvues de faiblesses. Alors que de soigneuses évaluations peuvent fournir des réponses précises à des questions spécifiques, de nombreux résultats d'essais aléatoires d'interventions programmées ne sont plus valides hors du cadre expérimental.<sup>7</sup> De la même manière, des études de cas pays fouillées ne s'appliquent pas nécessairement d'un pays à l'autre, ou même d'une période à l'autre au sein d'un pays, même si elles peuvent fournir une analyse précieuse de la complexité et de la richesse du contexte local sur les plans politique, culturel et anthropologique.

Chaque jour dans le monde, des politiques sont conçues et mises en œuvre, et les conseils pratiques d'institutions de développement et chercheurs sont sollicités. La réflexion sur le développement est un espace disputé où les idées, interprétations et concepts alternatifs rivalisent pour se faire accepter. L'interprétation des tendances et des modèles que nous proposons est fondée sur une lecture attentive de l'histoire et des preuves empiriques, et inspirée par les idéaux normatifs sous-tendant l'approche du développement humain – c'est ainsi que nous avons pu esquisser une vision de la direction à prendre et un agenda pour le changement.

Parce qu'une croissance rapide, même soutenable, n'est pas toujours nécessairement allée de pair avec de solides avancées dans de larges aspects du développement humain, les politiques doivent tendre vers la croissance du revenu et d'autres objectifs de manière simultanée. Les décideurs politiques peuvent tenir compte de plusieurs variables. Si l'on ne saurait présupposer

---

**L'idée que des politiques identiques peuvent avoir des effets différents dans des contextes différents s'impose peu à peu. Ce qui fonctionne ici peut ne pas fonctionner ailleurs**

---

que la croissance économique garantit le développement humain et la réduction de la pauvreté, de nombreux pays ont néanmoins réalisé les deux. Les politiques favorisant la croissance économique et les aspects non monétaires du développement diffèrent mais se recoupent parfois. Nous devons être plus attentifs à ces recoupements et aux synergies potentielles.

Le Chapitre 3 explore une question clé : comment les marchés et les États signent-ils l'épanouissement ou l'échec du développement humain ? Ces forces sont bâties et modelées sur le contrat social, par les normes et les aspirations entourant les rôles et les responsabilités de l'État et les mécanismes de responsabilité et d'application des règles. Leur mise en application dépend des termes du contrat social qui lie les élites politiques et économiques et les différents groupes sociaux. De ces modalités contractuelles dépend la mise à disposition par l'État de politiques et de biens et services publics destinés à élargir les opportunités et les libertés pour tous. Tous ces facteurs mettent en évidence la nécessité d'apprécier le contexte dans les réflexions entourant les politiques et les programmes les plus susceptibles de promouvoir le développement humain – un argument particulièrement pertinent pour les donateurs et organisations qui souhaitent contribuer au développement.

Nous n'en concluons pas pour autant que toutes les institutions et toutes les politiques sont complètement endogènes et tributaires d'événements vieux de plusieurs siècles. Cela laisserait penser que les choix politiques sont entièrement prédéterminés et que les possibilités de changement – en particulier dans un sens progressif – sont intrinsèquement fortement limités. Heureusement, les faits n'invitent pas à un tel pessimisme. Les études de cas, les faits historiques, les données empiriques et expérimentales transnationales sont autant de pièces du puzzle, qui nous permettent parfois d'identifier des politiques censées promouvoir le développement humain, même à un niveau relativement élevé de généralité. Ces preuves doivent être examinées, valorisées et adaptées à l'échelon national et local.

Par exemple, les capacités des acteurs étatiques pèsent sur le champ des possibles

et peuvent être à l'origine d'un hiatus entre les objectifs affichés par les décideurs et les conséquences des politiques effectivement mises en œuvre, en particulier dans des pays ayant un faible développement humain. La capacité des individus et des groupes est largement conditionnée par la distribution du pouvoir au sein de la société et de ses institutions, souvent dominées par des inégalités persistantes reçues en héritage.

Ces considérations nous ramènent au constat récurrent qu'aucune stratégie unique ne fonctionne à tout coup. Le contexte revêt sans conteste une importance. L'idée que des politiques identiques peuvent avoir des effets différents dans des contextes différents s'impose peu à peu.<sup>8</sup> Ce qui fonctionne ici peut ne pas fonctionner ailleurs. Maurice et Haïti, par exemple, sont deux économies insulaires ayant créé des zones franches ; ces dernières ont été un succès incontestable à Maurice, mais un échec à Haïti.

Comme le démontre notre étude du développement humain au cours des 40 dernières années, il n'est pas opportun qu'un rapport mondial émette des recommandations. Il est plus utile qu'il oriente les politiques, les recherches envisagées et les discussions vers plusieurs domaines complémentaires. Quelles implications politiques plus directes émergent de cette approche ? Nous les avons présentées sous trois rubriques : principes clés, contexte et forces globales.

### **Principes généraux pouvant guider l'élaboration des politiques**

---

Les individus, les groupes et les dirigeants qui promeuvent le développement humain sont soumis à de fortes contraintes institutionnelles, structurelles et politiques qui ont des répercussions sur les options de politique publique. Mais l'expérience met en évidence des grands principes pouvant guider l'élaboration d'un agenda pertinent du développement humain.

Plusieurs décennies d'expérience en matière de développement humain ont débouché sur un constat majeur : tout miser sur la croissance

économique pose problème. Alors que l'on sait comment faire progresser la santé et l'éducation, les causes de la croissance sont beaucoup plus incertaines, et la croissance est souvent difficile à appréhender.<sup>9</sup> En outre, une priorité excessive accordée à la croissance est souvent facteur de conséquences environnementales négatives et d'effets nocifs en termes de distribution. L'expérience de la Chine, forte d'une croissance record, illustre ces préoccupations (Encadré 6.1) et souligne l'importance d'approches équilibrées

priviliégiant un investissement dans les aspects du développement humain non monétaires, pour des raisons instrumentales autant qu'intrinsèques.

Qui plus est, si l'on considère – comme c'est généralement le cas aujourd'hui – la croissance comme un moyen servant plusieurs fins, son « succès » doit être évalué à la lumière des objectifs de développement humain plus larges qu'elle sert. Toutes les variables pertinentes doivent être connues et prises en compte simultanément.

## ENCADRÉ 6.1

### Le développement comme liberté et l'évolution de la perspective chinoise sur le développement

En affirmant dans les années 1980 que « le développement représente la vérité ultime », Deng Xiaoping rompait avec l'idéologie de l'ère maoïste, lorsque l'égalitarisme était professé aux dépens de la croissance économique. La Chine était l'un des pays les plus pauvres du monde, et une croissance accélérée était considérée comme le moyen d'arracher le pays à la pauvreté et d'en consolider l'économie et le statut sur la scène politique mondiale. Trente ans plus tard, la Chine réalise ces ambitions. Mais elle supporte aussi des coûts dont elle commence à se préoccuper.

La Chine a amorcé ses réformes économiques à la fin des années 1970, adoptant une stratégie de développement qui pourrait être qualifiée de poursuite obstinée de la croissance économique. La machine gouvernementale a été mise au service de la croissance. La performance des différents niveaux de la hiérarchie gouvernementale et des responsables clés n'était jugée qu'à l'aune d'un seul critère : le taux de croissance économique de leur région.

Pour l'essentiel, la Chine ignore explicitement des règles communément admises gouvernant la gestion de la transition à une économie de marché. Elle privilégia les réformes économiques plutôt que politiques, celles-ci étant accomplies hors de toute libéralisation ou privatisation d'ensemble. Contrairement à une idée communément admise, la croissance de l'investissement direct à l'étranger et des exportations n'a pas été un moteur majeur. Ce sont au contraire les entreprises des communes et villages de Chine, détenues et dirigées par les gouvernements locaux, qui ont porté la croissance.

L'économie a progressé au rythme prodigieux de 8 pour cent par an, trois décennies durant, tandis que les chiffres de la pauvreté monétaire chutaient de plus de 80 pour cent entre 1981 et 2005. Néanmoins, ces bons résultats n'ont pas été reproduits dans d'autres aspects du développement humain. La Chine se classe au premier rang pour sa croissance économique depuis 1970, mais au 79<sup>e</sup> sur 135 pays pour les progrès dans l'éducation et la santé. Parmi 135 pays observés, la Chine se situe parmi les 10 seuls ayant un taux brut de scolarisation inférieur à celui des années 1970. La lenteur de la progression s'expliquait par la décentralisation du financement des services de base et sans soutien

national suffisant ou augmentation des frais perçus auprès des familles. Les services sociaux publics se sont détériorés, voire désintégrés dans certains endroits.

Le coût de cette poursuite obstinée de la croissance économique a également été mis en évidence dans d'autres domaines. La pollution écologique de plus en plus importante a mis en péril de nombreux systèmes terrestres, aquatiques et aériens dont la population tirait sa subsistance, parfois avec des implications mondiales. Les inégalités de revenu se sont creusées. En 2008, la consommation des ménages par personne dans la région littorale de Guangdong était plus de quatre fois supérieure à celle du Tibet.

C'est vers l'époque où la Chine adoptait cette poursuite de la croissance économique qu'Amartya Sen, puis le *Rapport sur le développement humain*, commencèrent à interroger ce mode de pensée. Examinés sous l'angle des capacités, les problèmes que connaissait la Chine remettaient en cause la signification et la validité mêmes d'un tel développement fondé sur le revenu.

En 2002, l'ouvrage de Sen, *Un nouveau modèle économique*, fut traduit en chinois et publié en Chine par la People's University Press ; il a fait l'objet de plusieurs réimpressions. Selon une anecdote, l'ouvrage aurait eu un écho important, du moins dans certains cercles. En 2005, alors que la réforme du système de santé battait son plein en Chine, le Ministère de la Santé convoqua une réunion d'un groupe d'experts et chaque membre reçut un exemplaire d'*Un nouveau modèle économique*.

L'atténuation des déséquilibres sociaux figure désormais parmi les priorités du plan quinquennal. La Chine a aussi lancé récemment de nouvelles initiatives politiques de grande ampleur dans le but de développer une économie à faible émission de carbone et de généraliser l'adoption de technologies respectueuses de l'environnement. En 2009, elle a approuvé une cible nationale en vue d'amener la part des sources renouvelables à 15 pour cent du bouquet énergétique, et s'est engagée à réduire d'ici 2020 les émissions de dioxyde de carbone de 40-45 pour cent par rapport aux niveaux de 2005. Le succès de telles réformes dans le pays le plus peuplé de la planète a d'immenses implications pour le développement humain dans le monde.

Source : PNUD Chine et China Institute for Reform and Development 2008 ; PNUD Chine et Renmin University of China 2010 ; Chen et Ravallion (2008) ; Liu 2010 ; Qian 2003 ; RDH Chine 2006.

Il importe de débattre des objectifs de développement et de les définir par un échange public d'idées dans des forums de délibération participatifs. En ce sens, les moyens et les fins se rejoignent. Comme l'ont souligné Elinor Ostrom et d'autres, les services de renforcement des capacités sont toujours cogénérés – les enfants ne « reçoivent » pas une éducation : ils utilisent l'infrastructure et les intrants fournis par l'État pour acquérir du savoir. De la même manière, les gens doivent produire collectivement leur propre santé.<sup>10</sup> C'est ce que font valoir Sen et d'autres lorsqu'ils préconisent que les individus participent activement au développement et mettent en œuvre les projets de développement, plutôt que d'être traités en bénéficiaires passifs.<sup>11</sup>

À la lumière de ces remarques, nous suggérons plusieurs considérations pour alimenter le débat public autour des priorités et options de politique :

- L'équité et la réduction de la pauvreté doivent figurer au premier plan de l'élaboration des politiques publiques, et non en marge. C'est ainsi que les responsables politiques doivent tenir compte des bénéficiaires probables des mesures promouvant l'emploi, la croissance et l'accès aux services publics. Exemple récent de politique de l'emploi en faveur des pauvres lancée en Inde, le « National Rural Employment Guarantee Act » garantit 100 jours d'emploi salarié par an à chaque adulte représentant un ménage rural (Encadré 6.2).
- Toute société a besoin d'institutions de gestion des conflits, de résolution des différends et de réduction des fractures ethniques, raciales et de classe. Il est impossible d'appuyer de telles institutions en l'absence d'un contrat social auquel souscrivent la majorité des groupes. Les politiques publiques peuvent concilier la redistribution des revenus, la lutte contre les sources de vulnérabilité pesant sur les travailleurs et leurs familles et la recherche d'un équilibre entre promotion de la concurrence et création d'opportunités de profit stimulant l'investissement. Certaines rentes sont nécessaires à l'investissement et à l'innovation, comme dans la protection des brevets, et le secteur privé peut être un

puissant allié dans le développement, comme nous l'avions vu dans le Chapitre 3.

- L'investissement intérieur, privé et public, est crucial. Les pays vont rarement très loin en ne vivant que de l'investissement étranger et de l'aide au développement. La mobilisation de l'investissement intérieur et de l'entrepreneuriat nécessite l'établissement d'un climat propice et de cadres de protection des droits de propriété. Néanmoins, les études de cas révèlent une fois encore diverses approches fructueuses. Certains pays se sont davantage appuyés sur des compromis stratégiques entre élite des affaires et gouvernements que sur des réformes institutionnelles ou juridiques. Le financement de l'investissement public intérieur nécessite des ressources suffisantes, prélevées d'une manière considérée comme juste et transparente.
- L'intégration au sein des marchés mondiaux, un levier de croissance significatif, offre des possibilités d'accroissement du revenu. Toutefois, les pays peuvent réussir leur intégration dans l'économie mondiale de bien des manières, qui ne nécessitent pas de libéralisation complète des échanges, et autorisent une certaine marge de politique publique structurelle.
- La recherche d'une solution aux risques environnementaux devrait être partie intégrante des choix gouvernant toute politique publique et toute conception réglementaire. Parmi les mesures d'adaptation au changement climatique privilégiant un développement à faible consommation de carbone, citons la promotion des variétés de cultures et de bétail résistants au climat et le financement d'initiatives en faveur du développement pauvre en carbone.<sup>12</sup>

Les stratégies peuvent produire de bons résultats dans certains contextes, mais pas dans d'autres, si bien que la souplesse est un aspect déterminant de la conception des politiques publiques et de l'architecture institutionnelle. Les gouvernements ayant insufflé des améliorations à court terme en matière de développement humain ne les ont pas toujours poursuivies sur la durée, en particulier lorsqu'ils ont

La loi indienne intitulée « National Rural Employment Guarantee Act » (NREGA) de 2005, le plus important programme de travaux publics de tous les temps, assure une sécurité sociale de base aux travailleurs ruraux : un droit universel et juridiquement opposable à 100 jours de travail au salaire minimum par foyer rural sur des chantiers publics. Les ouvriers qui ne reçoivent pas d'ouvrage dans les 15 jours à compter de leur demande peuvent prétendre à des prestations chômage.

La loi se distingue par d'autres caractéristiques :

*Encourager la participation des femmes.* Un tiers de l'emploi généré doit être réservé aux femmes et offert dans un rayon de 5 kilomètres de leur village ; une structure de garde d'enfants (si nécessaire) doit être offerte sur le chantier.

*Décentraliser la planification et la mise en œuvre.* La moitié au moins des fonds alloués doit être dépensée par les conseils locaux élus ; les assemblées de village sont responsables de sélectionner et fixer l'ordre de priorité des projets.

*Créer des actifs ruraux.* Les emplois doivent être destinés à créer des actifs publics (comme des routes et des barrages de correction) ainsi que des actifs sur des propriétés privées (assainissement, puits, etc.).

*Imposer des normes strictes de transparence et de redevabilité.* Tous les documents doivent être mis à la disposition du public, avec une divulgation proactive des documents essentiels (comme les fiches d'assiduité), et des audits périodiques réalisés par les représentants du village.

Au cours de l'année budgétaire 2009/2010, l'Inde a consacré près de 10 milliards de dollars (soit environ 1 pour cent de son PIB) au programme, et 53 millions de ménages y ont participé. En moyenne, chaque foyer participant a travaillé 54 jours. Les groupes défavorisés ont adhéré en grand nombre ; une majorité de travailleurs était membre des classes répertoriées ou des tribus répertoriées, et plus de la moitié était féminine.

Le versement des salaires minimums et l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers du NREGA ont poussé le marché privé de l'emploi à faire bénéficier d'améliorations similaires tous les travailleurs ruraux. La migration vers les zones urbaines causée par les situations de

détresse a ralenti. Et pour de nombreuses femmes rurales, les revenus du programme constituent une source importante d'indépendance économique. Comme le dit Haski, une femme tribale du Rajasthan, à qui l'on a demandé qui décidait de l'usage des salaires du NREGA : « *Main ghar ki mukhiya hoon* » (Je suis la chef de famille).

La mise en œuvre a été épineuse. La loi est plus connue que la plupart des autres mesures législatives. « NREGA » est un terme couramment utilisé dans les ménages, et même les écoliers savent répondre à des questions sur les droits des travailleurs. Mais comprendre la notion de « travail à la demande » comme droit opposable prend du temps ; cette prise de conscience est déterminante pour que le NREGA participe de l'avancée du droit au travail ou devienne pleinement une mesure de sécurité sociale.

La prévention de la corruption, la garantie des responsabilités et le renforcement de la participation populaire à la planification comptent parmi les autres obstacles – nombre d'entre lesquels reflètent les conflits qui surgissent lorsqu'une législation en faveur des pauvres est mise en œuvre par un appareil d'État inefficace et souvent hostile aux populations défavorisées. Lorsque les règles furent modifiées pour que les salaires du NREGA soient versés par les banques, et non par des fonctionnaires gouvernementaux ou des intermédiaires, afin de prévenir les détournements, de nombreux fonctionnaires qui avait précédemment bénéficié de fuites se sont désintéressés du programme. Cela a entraîné de longs retards dans le versement des salaires, et provoqué des situations fâcheuses.

La portée du NREGA pour les travailleurs ruraux transparait lorsque l'on discute avec les membres de tribus du district de Surguja. Certains ont investi leurs revenus du NREGA (un boeuf ou une bicyclette), d'autres ont remboursé leurs dettes, financé l'éducation de leur enfant ou satisfait à des obligations sociales (payer un mariage, par exemple). Les travaux de nivellement des champs entrepris dans le cadre du NREGA ont été également bien accueillis par les agriculteurs, qui pensent de ce fait pouvoir doubler leurs récoltes. Ce type de réaction n'est pas rare et renforce la lutte pour l'emploi garanti.

Source : Écrit par Jean Drèze et Reetika Khera s'appuyant sur Drèze et Khera (2010).

manqué de les concrétiser dans des systèmes politiques et de marché accessibles à tous, en s'attaquant aux questions plus profondes relatives au contrat social et aux conflits de distribution.

Il apparaît clairement que différents types de régime ont privilégié des stratégies effectives de développement humain. Dans de nombreux pays, des alliances conclues entre les intérêts d'affaires et politiques peuvent aller dans le sens de l'objectif du développement humain.<sup>13</sup> Avec le progrès technologique et celui de la connaissance dans le monde, de plus grandes opportunités se font jour, mais cela

signifie aussi que le rôle joué par l'État dans le développement humain sera encore plus délicat. La question des savoir quelles politiques et quelles approches sont les plus susceptibles de contribuer au développement humain (sans oublier les risques associés) est si incertaine que l'expérimentation et l'apprentissage par la pratique, accompagnés d'un suivi et d'un retour des informations systématiques, revêtent une grande importance.<sup>14</sup> Les capacités sont aussi cruciales à l'échelon local que central – il arrive que l'influence de l'élite administrative ne suffise pas à assurer l'accès aux services de première ligne.

---

**Il existe diverses manières de remplir des fonctions institutionnelles, et une intervention unique ne saurait avoir suffisamment de puissance et de traction pour renverser un système complexe**

---

Tandis que l'éventail des acteurs en présence continue de s'élargir, les informations rendant compte des préférences et des possibilités dans la mise en œuvre doivent être réunies auprès de groupes divers et moins organisés – au sein d'une large section transversale de la société civile.<sup>15</sup> Il faut que les institutions de démocratie délibérative, en expansion dans le monde, soient les principaux canaux où se joue l'engagement, même si de nombreux pays connaissent une défiance croissante à l'égard des institutions gouvernementales et une antipathie vis-à-vis de l'État.

### **Prendre le contexte au sérieux**

La réflexion sur le développement doit examiner de manière plus systématique l'implication des différences de contextes, et ce qui fait que certaines politiques sont viables dans un contexte et pas dans un autre. Prenons deux aspects du contexte, différents mais liés : la capacité de l'État et les opportunités et contraintes politiques.

#### ***Capacité et progrès***

Toutes les politiques, tous les programmes nécessitent une réelle capacité de l'État. Après avoir examiné l'état des connaissances relatives aux capacités, nous avons conclu que leurs déterminants et moteurs demeurent mal compris. De nombreux responsables sont quotidiennement confrontés à de délicats arbitrages, travaillant dans des conditions difficiles et incertaines, disposant de fonds insuffisants et portant la responsabilité de résultats controversés. Tout cela est vrai en première ligne – pour le personnel d'infirmier et les enseignants – ainsi qu'aux niveaux plus élevés des décideurs politiques.

Outre les compétences et l'infrastructure, la notion de capacité recouvre aussi des facteurs moins tangibles. Elle est façonnée par les niveaux et les types de puissance et de capacité organisationnelle des gens et des institutions. Elle reflète également l'acceptation ou le refus par la population du statu quo, et l'appui ou les réticences des institutions à l'égard d'un désir de changement, de la diffusion de l'information et d'un débat critique ouvert.

Cette prise de conscience nous amène à critiquer deux approches communes de la conception des politiques : la « rustine technocratique », qui suppose un État et un système réglementaire en bon état de fonctionnement, et la solution du transplant institutionnel, qui suppose que des institutions donnant de bons résultats peuvent être reproduites dans les pays en développement. Dans les deux cas, les institutions courent le risque d'être dénaturées par les forces sociales et politiques dominantes, signant ainsi leur échec.<sup>16</sup> L'histoire des projets de développement ayant emprunté ces pistes révèle une forte probabilité d'échec (Encadré 6.3).

Comme l'illustre l'exemple cité au Chapitre 3, il existe diverses manières de remplir des fonctions institutionnelles, et une intervention unique ne saurait avoir suffisamment de puissance et de traction pour renverser un système complexe. Il y a des limites à la vitesse avec laquelle les capacités peuvent être développées et renforcées, et tenter d'opérer des changements sans respecter le rythme du consensus peut susciter une résistance sociale et politique. Ce constat est particulièrement valable lorsque l'on souhaite corriger un déséquilibre des pouvoirs en faveur d'individus et de groupes marginalisés.

Les organisations et les institutions ont tendance à évoluer à des rythmes distincts, selon les phases et les modèles qui déterminent leurs capacités, ce qui peut créer des décalages avec le calendrier des donateurs et compromettre l'obtention de résultats. Des objectifs optimistes sont parfois fixés sans qu'il soit tenu compte des capacités de base (dont on suppose l'existence ou la création prochaine). Les pays assument parfois des tâches ambitieuses avant d'avoir la capacité de les exécuter, ce qui peut entraver l'extension des capacités.<sup>17</sup> Une meilleure compréhension des spécificités locales, des structures hiérarchiques locales et des conceptions et une chronologie appropriées peuvent contribuer à éviter ce type de bavure.

#### ***Concilier politique publique et économie politique***

Les sociétés peuvent connaître d'importantes transitions à la suite de chocs externes ou

sous l'effet cumulé de processus internes de changement social et politique. Le passage à la démocratie et la résolution de conflits sont des exemples de ce dernier cas de figure. Depuis le premier *Rapport sur le développement humain (RDH)*, des changements considérables de ce type ont eu lieu, notamment en Afrique du Sud avec la fin de l'apartheid ; en Indonésie et au Mexique, avec la transition démocratique ; au Népal, où l'accord avec les maoïstes a coïncidé avec la disparition de la monarchie ; et au Guatemala, après les accords de paix. Des revirements moins spectaculaires peuvent être induits par les urnes : l'élection en Bolivie d'Evo Morales sur une plateforme de promotion des droits et des intérêts des autochtones, et la victoire de la coalition formée par le parti du Congrès en Inde, favorable à l'extension du bénéfice des services sociaux.

Si les grands changements recèlent des opportunités, l'élaboration de politiques publiques pendant les périodes de transition peut s'avérer épineuse. Les intérêts particuliers peuvent se liquer, de nouveaux acteurs s'imposer à des postes influents et les réponses institutionnelles s'avérer imprévisibles. Ainsi, les réformes de type « big bang » dans l'ancien bloc soviétique après 1990 ont donné lieu à des résultats mitigés, qui illustrent le danger des changements radicaux de politique publique dans les institutions de transition.

Si ces phases charnières offrent parfois l'occasion de changer les termes du contrat social, les périodes les plus ordinaires suscitent aussi des perspectives de réforme politique qui influencent la dynamique du développement humain. Pour fonctionner, les propositions de politique publique doivent néanmoins être conformes aux capacités locales et au contrat social national. Les possibilités d'accomplir des changements progressifs peuvent induire des réformes majeures au fil du temps. Plusieurs exemples mettent en évidence la manière dont des changements déterminants peuvent infléchir la trajectoire du développement – ou la compromettre.

- *La déréglementation indienne depuis le début des années 1990.* L'Inde possède une longue tradition d'activité entrepreneuriale, avec des familles et réseaux d'affaires bien établis.

Des centaines, voire des milliers d'évaluations de projets illustrent les problèmes qui surviennent dans la mise en œuvre. La conception de ces projets répond parfois aux normes internationales les plus exigeantes – s'appuyant sur des approches qui ont fonctionné ailleurs – et impliquent d'importants investissements en termes de temps et d'argent. Or, leurs bénéfices ont été médiocres. Examinons deux exemples.

Le Mozambique, depuis qu'il est sorti d'une longue période de conflit il y a deux décennies, a réalisé des changements d'envergure dans ses systèmes de gouvernance. Ces progrès décisifs ont abouti à de nombreuses élections pacifiques et une augmentation de 54 pour cent de son indice de développement humain depuis 1990. Les réformes de gestion des finances publiques ont consolidé les processus budgétaires et les documents budgétaires, mais l'exécution budgétaire demeure pour l'essentiel une inconnue. Interrogés sur cette question, les responsables se sont plaints que les nouvelles lois et systèmes participent du problème. Aussi impressionnantes soient-elles, les bonnes pratiques transplantées ne satisfont pas nécessairement les besoins en termes de libertés individuelles, ne concordent pas avec les capacités de gestion ni ne reflètent les réalités politiques et organisationnelles. Les responsables ont relevé qu'ils n'étaient jamais interrogés sur le type de système dont ils avaient besoin.

Le Pérou au début des années 2000 a reçu le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement dans la réforme de son système judiciaire. L'initiative a créé de nouvelles institutions et renforcé les anciennes, mais la complexité de la réforme du système judiciaire dans son ensemble, conjuguée avec l'inertie structurelle et les résistances locales, ont étouffé toute possibilité de changement d'envergure.

De nombreux projets de développement – comme les deux précédemment cités – portent sur des fonctions généralement considérées comme des prérogatives régaliennes. La réalisation des objectifs n'exige pas seulement une « bonne politique publique » mais également une mise en œuvre de cette politique fondée sur de nombreuses transactions. Ce processus nécessite des approches auxiliaires qui satisfont les besoins locaux, impliquent les parties prenantes locales et prennent pleinement en compte les contraintes structurelles et les complexités locales.

Source : Andrews et al. 2010 ; Bureau d'évaluation du PNUD 2009.

De nombreuses familles d'affaires ont appuyé le mouvement pour l'indépendance et suivi la ligne politique des gouvernements au lendemain de l'indépendance. Les réglementations extensives pendant les deux premières décennies de l'indépendance ont limité l'activité des entreprises sans pour autant menacer les intérêts d'affaires nationaux. La libéralisation des années 1990 a levé les restrictions entourant l'activité des entreprises et résolument ouvert l'économie à la concurrence étrangère – allégeant de facto le fardeau réglementaire en contrepartie d'une meilleure efficacité. Le développement des affaires dans de nouveaux secteurs et l'émergence d'entrepreneurs dans divers groupes socioéconomiques expriment un nouveau



---

Les changements de politique, même lorsqu'ils n'accompagnent pas des transitions d'envergure, peuvent participer d'un processus qui modifie le contrat social

---

dynamisme.<sup>18</sup> Mais un débat animé pointe l'inégalité croissante, la nécessité d'actions sociales complémentaires, et les problèmes portant sur des aspects spécifiques de la gouvernance d'entreprise et les relations entre État et entreprises.

- *Succès de l'Éthiopie dans des aspects majeurs du développement humain.* Le taux de scolarisation à l'école primaire en Éthiopie est passé de 33 pour cent en 1991 à 95 pour cent en 2007, un progrès remarquable pour un pays dont le revenu par habitant n'atteint pas 1 000 \$. De fait, depuis 1990, l'Éthiopie s'est hissée en 14<sup>e</sup> position pour sa vitesse de progression dans l'amélioration de la santé et de l'éducation, et au 11<sup>e</sup> rang des pays ayant progressé le plus vite en termes d'IDH. Comment cela s'est-il produit ? En 1991, après le renversement de la dictature par le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien, mouvement marxiste et paysan, le nouveau gouvernement a privilégié le fédéralisme ethnique et le développement socioéconomique en vue de consolider sa base électorale.<sup>19</sup> L'éducation a été déclarée priorité nationale dans l'espoir de relever le taux d'inscription, qui stagnait, voire diminuait, depuis des décennies. Le gouvernement et les conseils régionaux et locaux ont conjointement endossé la responsabilité de la mise en œuvre des réformes, qui ont été accompagnées par des augmentations significatives du financement intérieur et des soutiens étrangers.<sup>20</sup> Une pression considérable s'est exercée sur le système éducatif, comme le prouvent les taux élevés d'abandon, les classes bondées et la hausse des effectifs par enseignant, mais le bilan général de l'offre de services de base n'en reste pas moins remarquable.
- *L'adoption par les États-Unis de la réforme du système de santé en 2010.* C'est à une courte majorité que le Congrès a adopté les réformes progressives du système de santé, principalement destinées à en rendre l'accès plus équitable, et ce malgré de profonds antagonismes et l'opposition unanime du parti Républicain conservateur. Les réformateurs souhaitaient ainsi endiguer l'explosion des coûts et la réduction

continue du taux de couverture au sein de la population, sur fond de climat politique délétère. Ils se sont heurtés à une farouche opposition de la part des intérêts particuliers – les assurances privées, les groupes antiavortement et une coalition représentant les intérêts médicaux ont compté parmi les plus virulents.<sup>21</sup> Bien que le président Barack Obama ait été élu sur une plateforme de changement, le désir de réforme s'est rapidement estompé. Les compromis stratégiques ont permis de mener le projet de loi à son terme.<sup>22</sup> Certains ont regretté que la loi ne prévoit pas un pilier public ou l'accès universel, et d'autres se sont inquiétés de son coût. Toutefois, la législation devrait étendre la couverture d'assurance-maladie à 32 millions de personnes supplémentaires.

- *La lutte de l'Argentine contre la corruption dans le secteur de la santé.* Les contraintes politiques peuvent saper les politiques publiques les plus efficaces. En 1997, le conseil municipal de la ville de Buenos Aires a exigé des responsables de 33 hôpitaux publics la communication des tarifs acquittés pour des résultats comparables. Le conseil municipal a analysé l'information et l'a renvoyée à chaque hôpital participant, pointant les responsables qui payaient le plus cher. À la suite de cette divulgation, les tarifs moyens baissèrent de 10 à 15 pour cent, mais la démarche fut bientôt abandonnée devant la résistance opiniâtre de groupes organisés, et sans contestation de la part des pauvres, usagers des services de santé publique – preuve probable de leur affaiblissement politique.<sup>23</sup>

En termes de mesures et de décisions politiques, la trame de ces histoires est trop dense et trop complexe pour qu'un résumé puisse en rendre compte. Dans chaque pays, des contre-exemples pourraient être cités de rejets ou d'adoption de réformes réformistes. Il n'en demeure pas moins que les changements de politique, même lorsqu'ils n'accompagnent pas des transitions d'envergure, peuvent participer d'un processus qui modifie le contrat social ainsi que le niveau et la distribution de la

création de richesse ainsi que les possibilités de développement humain. Les initiatives indiennes se situaient dans la droite ligne d'une réorientation à long terme vers un capitalisme plus ouvert et plus dynamique. Si les formes oligarchiques du capitalisme peuvent toujours compromettre la forme dynamique, les démarches politiques ont sans conteste modifié la relation entre l'État et le milieu des affaires.<sup>24</sup>

D'autres mesures renforçant la concurrence et la réglementation s'appliquent à modifier plus directement le fonctionnement des marchés et de l'État. Ces tentatives réglementaires peuvent être critiquées en ce qu'elles sont conçues par ceux-là mêmes qu'elles aspirent à contrôler ou à dépasser ; c'est le cas de la re-réglementation financière entreprise en Europe et aux États-Unis dans le sillage de la récente crise financière mondiale. Le succès ou l'échec de ces mesures dépendent vraisemblablement de l'équilibre sur l'échiquier politique et des politiques publiques elles-mêmes. De la même manière, les actions entreprises pour améliorer l'accès du public à l'information – incarnées par les lois sur le droit à l'information adoptées aux quatre coins du monde aussi bien dans les pays développés qu'en développement (dont l'Inde et le Mexique) – sont des exemples éloquentes de ce type d'ouverture.

Le mode de fonctionnement des deux principaux facteurs de changement – les marchés et l'État – doit être compris à la lumière du contrat social sous-jacent. Les contrats sociaux évoluent, en particulier sous la pression des groupes nationaux. En ignorant ces processus institutionnels, les concepteurs des politiques risquent de les vider de toute pertinence.

### **Modifier la politique à l'échelon mondial**

Les forces à l'œuvre dans le monde génèrent et limitent aussi les possibilités de développement humain. Nous évoquerons deux dimensions cruciales : la nécessité d'une gouvernance mondiale plus robuste et fondée sur des principes, et celle d'une assistance et de partenariats entre les pays concernés par les principes énoncés plus haut.

### **La gouvernance mondiale**

Certains problèmes dépassent les capacités des États individuels – citons les migrations internationales, les règles permettant d'instaurer des pratiques commerciales et d'investissement équitables, et les menaces internationales, en particulier le changement climatique. Ces phénomènes appellent un système de gouvernance mondiale.

On distingue deux éléments de gouvernance mondiale déterminants pour le développement humain : le contrôle démocratique et l'expérimentation institutionnelle.<sup>25</sup> Le contrôle démocratique exige que les institutions mondiales représentent convenablement les vues des peuples et des pays dans le monde et ne creusent pas les profondes inégalités existant dans la distribution de la puissance économique et politique. Il appelle une plus grande représentativité des pays en développement dans la gouvernance des institutions financières internationales, peut-être par le biais d'une double majorité (nécessitant l'aval d'une majorité de suffrages et de pays représentés).<sup>26</sup> L'expérimentation institutionnelle désigne l'ouverture des espaces politiques et institutionnels afin de permettre aux individus et aux sociétés d'ajuster, adapter et définir leurs propres stratégies de développement. Elle réclame que soient repensés les cadres de conditionnalité reposant sur des approches de formulation des règles uniformes et inopérantes.

Les solutions doivent bien entendu être adaptées aux institutions où les besoins de réforme sont les plus criants, et les problèmes doivent être traités. Les principes de base peuvent s'appliquer de manière générale : un système de gouvernance mondiale promouvant le contrôle démocratique, la transparence et l'intégration des pays les moins développés, un climat économique mondial stable et soutenable et la stabilité financière.

Nous illustrons ces principes pour le changement climatique, une question importante pour le débat mondial et la gouvernance, parce que les actions (et l'inaction) de tout pays a des implications au-delà de ses frontières. Pour assurer un développement humain soutenable, le

---

**Le mode de fonctionnement des deux principaux facteurs de changement – les marchés et l'État – doit être compris à la lumière du contrat social sous-jacent; autrement les concepteurs des politiques risquent de les vider de toute pertinence**

---

lien entre carburants fossiles et croissance économique doit être rompu, à commencer par les pays développés, responsables d'une part démesurée des émissions préjudiciables. Les stratégies de développement doivent être intégrées aux modèles d'activité économique à faible consommation de carbone et améliorer la résistance aux chocs liés au climat. Les initiatives individuelles seules ne peuvent freiner le changement climatique : pour empêcher les gaz à effet de serre d'atteindre des concentrations dangereuses, les gouvernements nationaux doivent modifier la matrice énergétique, et le coût environnemental des énergies fossiles doit être incorporé dans le prix de l'énergie. Le point de réaligement des prix ne doit pas seulement couvrir ces coûts mais également changer les comportements des consommateurs dès le moment où l'on commence à admettre que les pertes énergétiques (dues à des appareils inefficaces ou à des véhicules gros consommateurs de carburant) ont des répercussions fâcheuses sur les générations actuelles et futures.

Pour les pays en développement, de nouveaux financements substantiels en faveur de politiques environnementales doivent être débloqués par le biais des marchés de carbone émergents. La Banque mondiale a récemment estimé que les marchés du carbone mobilisaient 144 milliards de dollars en 2009 et que plus de 60 pays participaient désormais au Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto.<sup>27</sup> Un accroissement des recherches et du développement – et un mécanisme international pour le développement et le transfert conjoint de technologies propres d'un pays à l'autre – sont également nécessaires, de même que des pratiques agricoles efficaces anticipant une hausse attendue de la demande en céréales et en eau.

Les réponses actuelles au changement climatique reposent largement sur des efforts non coordonnés à l'échelon local, national, régional et international. Parmi les efforts consentis localement figurent les réglementations pour « écologiser » les villes et approvisionner les transports publics en carburants à faible émission de carbone (comme à New Delhi). À l'échelon national, ils prennent

la forme d'engagements volontaires pour réduire les émissions. Au niveau international, ils comprennent des financements limités pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme le Mécanisme de développement propre. De telles approches, limitées et non coordonnées, sont peu susceptibles de freiner, ou à plus forte raison d'inverser, le changement climatique.

Le système de gouvernance mondiale doit se porter au secours de la situation, mais les gouvernements nationaux se sont gardés d'ouvrir la voie à une telle démarche. La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2009 à Copenhague a abouti à très peu d'accords sur des points concrets et réalisables. Cet échec est en partie imputable à l'absence de contrôle démocratique et de délibération. Le déséquilibre de la représentativité au sein des forums mondiaux au profit des pays développés entrave la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre. Les pays en développement manquent également de capacité et de pouvoir de négociation, ce qui limite leur pleine participation aux délibérations. Les défis du changement climatique ne sauront être relevés sans le contrôle démocratique et l'expérimentation institutionnelle.

Faute de réformes et d'initiatives d'envergure, les perspectives invitent au pessimisme : les émissions de gaz à effet de serre mondiales sont en hausse, et 1,6 milliard de personnes n'a toujours pas accès à des services énergétiques modernes. Signe d'espoir, le programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement, lancé en 2008 pour aider ces derniers à préparer et mettre en œuvre les stratégies nationales de REDD+, se fonde sur le pouvoir fédérateur et l'expertise de plusieurs agences de l'ONU. À ce jour, 12 pays développés ont engagé 4 milliards de dollars pour « ralentir, interrompre puis inverser » le déboisement dans les pays en développement – un progrès décisif qui prend également en compte les besoins des populations dont la subsistance est tributaires des forêts.<sup>28</sup>

### *Aide au développement et partenariats*

La politique a donc une importance. Le contexte local et l'appropriation doivent être pris en compte. Et les bonnes pratiques uniformes ou uniques n'existent pas. Que cela signifie-t-il pour l'assistance et les partenariats ?

Un thème récurrent des *RDH* depuis 1990 est le besoin de ressources publiques, à la fois internes et internationales, pour appuyer le développement humain. C'est sous le même angle que nous avons analysé l'aide au développement, soulignant la nécessité de cibler le soutien à la santé, l'éducation et la croissance et l'importance de la transmission des idées.

Les pays à faible IDH ont reçu un niveau d'aide au développement représentant approximativement 15 pour cent de leur revenu national brut (RNB) en 2007. En Afrique subsaharienne, l'assistance avoisine 44 pour cent des budgets gouvernementaux. Elle atteint pas moins de 89 pour cent en RDP Lao et 81 pour cent en Éthiopie, qui figurent parmi les 11 pays dont l'IDH avance le plus rapidement.<sup>29</sup> L'aide peut également contribuer à éviter la détérioration du développement humain, comme l'effort massif consenti pour procurer un traitement antirétroviral aux personnes atteintes du VIH ou du SIDA, qui a étendu le taux de couverture médicale, passant de 300 000 personnes en 2002 à 3,7 millions en 2009, et grandement contribué à éviter une chute plus grave de l'espérance de vie (voir Chapitre 2).<sup>30</sup>

Des recherches récentes confirment l'effet positif significatif de l'aide ciblée sur la santé et l'éducation.<sup>31</sup> Le succès du Programme élargi de vaccination des Nations Unies et du Fonds renouvelable pour l'achat de vaccins de l'Organisation panaméricaine de la santé dans la promotion de programmes de vaccination de grande envergure sont évoqués dans le Chapitre 3. L'éradication de la polio en Amérique latine, l'endigement de l'épidémie de SIDA en Thaïlande, la marginalisation de la cécité des rivières en Afrique de l'Ouest et une plus grande capacité à prévenir la mortalité maternelle pendant l'accouchement au Sri Lanka comptent parmi les succès de l'assistance au développement.<sup>32</sup> Comme ces exemples l'illustrent, les ressources comptent, mais ce

qui compte avant tout, c'est la manière dont l'aide est ciblée et combinée avec l'assistance technique, et comment elle sert les priorités du développement humain.

Or, les ressources sont nécessaires – et limitées. Peu de progrès ont été accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement appelant une augmentation de l'assistance de l'ordre de 0,7 pour cent des RNB des bailleurs : l'aide officielle au développement se situe actuellement à 0,31 pour cent<sup>33</sup>, soit moins qu'en 1990 (0,34 pour cent).

Les débats qui ont lieu dans les cercles politiques et académiques sur l'efficacité de l'aide au développement se sont progressivement polarisés. Ses défenseurs affirment qu'une assistance internationale de grande ampleur est nécessaire pour sortir les pays des pièges de la pauvreté, et que l'assistance a un puissant effet positif sur la croissance à long terme – tout en reconnaissant que le type d'assistance est aussi important.<sup>34</sup> Ses détracteurs rétorquent que l'aide au développement est rarement dépensée de façon productive, que le progrès dépend des politiques et des institutions et non de l'aide étrangère, et que les résultats initiaux de l'aide s'estompent avec le temps. Ils dénoncent en outre les risques de néocolonialisme sous couvert d'aide bilatérale.<sup>35</sup> Ce débat a le mérite de souligner les faiblesses inhérentes d'approches traditionnelles ; il est cependant contreproductif dans la mesure où il fragilise et réduit les partenariats.

L'objectif inscrit dans la Déclaration de Paris, stipulant que la moitié au moins des projets d'assistance technique soient conformes aux programmes de pays, s'est concrétisé en 2008. La qualité des systèmes de gestion des fonds publics s'est améliorée dans de nombreux pays en développement.<sup>36</sup> Les décaissements d'APD (aide publique au développement) sont devenus plus prévisibles.<sup>37</sup> Et les initiatives appuyées par toute une gamme de gouvernements et de parties prenantes améliorent l'effectivité de l'assistance grâce à une meilleure transparence et une meilleure responsabilité mutuelle.<sup>38</sup> À l'avenir, la capacité de l'aide au développement à offrir davantage de liberté aux individus dépendra de l'établissement de partenariats et d'une flexibilité à long terme.

---

Des recherches récentes  
confirment l'effet positif  
significatif de l'aide  
ciblée sur la santé et  
l'éducation

---

## L'agenda de la recherche

Le RDH 1990 et les éditions suivantes ont suscité une abondante activité de recherche et d'analyse sur le développement humain. À l'échelon des pays, des RDH nationaux ont exploré une large gamme de sujets, de l'autonomisation et de la décentralisation au genre, au changement climatique et aux implications politiques. Les universités du monde entier dispensent des cours sur le développement humain. En outre, un corpus de recherche fertile et en plein développement a été mis à la disposition des décideurs et des militants aux quatre coins du monde.<sup>39</sup> Nous isolons ici trois priorités. Comment améliorer les données et l'analyse afin d'éclairer le débat ? Comment repenser les approches traditionnelles de l'étude du développement afin de garantir une vision centrée sur l'individu ? Et comment la vision du développement humain peut-elle aider à mieux comprendre les dimensions de l'autonomisation, de l'équité et de la soutenabilité, si cruciales à l'accroissement des libertés ?

### Améliorer les données et l'analyse pour éclairer les débats

Les données et les mesures ont des conséquences concrètes dans le monde réel. Prenons la pauvreté. On sait qu'elle est spécifique à chaque région, groupe, famille ou individu. Ainsi, au Mexique, la pauvreté dont souffre un jeune garçon à Juarez diffère de celle que subit un tisseur mixteca dans la Sierra Madre d'Oaxaca. Mais l'on ne peut saisir ces réalités sans les données et les mesures adéquates, ni sans engagement institutionnel et politique. En adoptant des mesures suffisamment flexibles et rigoureuses pour appréhender les multiples dimensions de la pauvreté, le gouvernement mexicain a sensibilisé les politiques à l'étendue et à la gravité des déprivations, et influencé les priorités politiques (Encadré 6.4).

L'élaboration des politiques publiques se fonde de manière croissante sur des données. Aujourd'hui, les données sont meilleures qu'en 1990, et la valeur de l'analyse des données, du suivi et de l'évaluation est de plus en plus reconnue. Des conventions internationales ont attesté de l'engagement de la plupart des gouvernements à observer l'état des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques – notamment ceux des femmes, des personnes handicapées, des peuples autochtones et des enfants – de manière à évaluer utilement le progrès équitable. Les agences et les initiatives internationales ont soutenu et aidé à fixer les normes régissant le recueil de données, en particulier la division statistique des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la Banque mondiale. Outre la collecte officielle des données, de nombreux organismes non gouvernementaux – universités, groupes de la société civile et entreprises commerciales – rassemblent des données qui contribuent à évaluer le développement humain.

Mais la qualité, l'à-propos, la pertinence et l'accessibilité des données constituent des défis

ENCADRE

6.4

### La nouvelle mesure mexicaine de la pauvreté multidimensionnelle

En 2009, le Mexique a été le premier pays à adopter une mesure de la pauvreté multidimensionnelle traduisant les multiples déprivations auxquelles sont confrontés les foyers. Le Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (CONEVAL) a eu recours à une mesure similaire à l'index de la pauvreté multidimensionnelle que nous avons appliqué à plus de 100 pays dans ce Rapport.

L'approche de CONEVAL renvoie aux mandats de la Constitution mexicaine et à la loi générale de 2004 pour le développement social. Un individu est considéré dans une situation de pauvreté multidimensionnelle lorsque son revenu est trop faible pour acheter les biens et services nécessaires et lorsqu'il est privé de l'une au moins des six dimensions suivantes : éducation, soins de santé, sécurité sociale, qualité de logement, équipement de base et accès à l'alimentation. Le CONEVAL mène une enquête bisannuelle lancée en 1984 pour suivre les tendances de la pauvreté multidimensionnelle et identifier le nombre de dimensions des déprivations des ménages et la contribution de chaque déprivation à la gravité de la pauvreté. Chargé de contrôler l'effectivité des programmes nationaux d'assistance sociale, le CONEVAL peut suivre le bien-être de la population en relation à diverses déprivations sociales.

Source : Alkire et Santos 2010.

constants pour l'élaboration des politiques, à la recherche et pour l'assistance internationale. Ces carences touchent non seulement les données administratives (scolarisation, causes de décès), mais aussi les informations issues d'enquêtes portant sur les individus, les ménages et les entreprises. On peut s'étonner qu'il n'existe toujours pas, en 2010, de données comparables rendant compte par pays de la mortalité maternelle dans le temps. Étendre le champ de la collecte de données et améliorer la qualité et la ponctualité des données existantes constituent deux impératifs. Autre problème à résoudre : élargir l'accès des données des recenseurs commerciaux.

Les données microéconomiques et celles extraites d'enquêtes auprès des ménages ont été grandement améliorées depuis 1990, et nous permettent ainsi d'appliquer nos nouvelles mesures d'estimation de l'inégalité et de la pauvreté multidimensionnelle.<sup>40</sup> Mais leur couverture géographique et leur fréquence demeurent insuffisantes. Les enquêtes complexes sur les ménages peuvent mettre en avant des connexions parmi les indicateurs, mais elles sont coûteuses et chronophages. Les enquêtes constituent aussi de précieuses contributions. De bonnes données internationales comparables font défaut dans des domaines cruciaux comme le travail informel, l'autonomisation, la protection contre la violence et les relations sociales et communautaires.<sup>41</sup> Un travail doit être entrepris sur l'intégration des mesures d'agrégats économiques comme le RNB et leur distribution – qui se fonde aujourd'hui sur différentes sources. Les données ventilées par genre sur l'utilisation du temps, la maîtrise des actifs économiques, la prise de décision et la violence sont rares, et le désintérêt pour le travail non rémunéré pose un grave problème (Encadré 6.5).

Les mesures émergentes du bien-être appellent des conventions fixant des indicateurs. Parmi les initiatives alimentant le débat autour de ces questions, mentionnons le projet mondial Mesurer et favoriser le progrès des sociétés de l'Organisation de coopération et de développement économique.<sup>42</sup>

## Vers une nouvelle approche économique du développement humain

---

La faiblesse du lien à long terme entre croissance du revenu et changements dans l'éducation et la santé est un résultat d'importance qui invite à une exploration minutieuse.<sup>43</sup> Les économistes et les chercheurs en sciences sociales doivent mieux comprendre les dynamiques et interconnexions. Des études de ce type viendraient compléter l'abondante littérature sur la croissance économique et susciter une meilleure prise en compte des facteurs de développement humain parallèlement à la croissance.

La dimension économique de la croissance et ses relations avec l'étude du développement invitent à revoir complètement notre mode de pensée. De la vaste littérature théorique et empirique, il ressort presque unanimement que la croissance économique équivaut au développement économique. Les modèles théoriques supposent généralement que la seule préoccupation des agents est leur consommation, et l'analyse des politiques optimales emprunte la même voie.<sup>44</sup> Ce parti pris s'étend à l'économétrie de la croissance, selon laquelle les estimations des effets des politiques sur la croissance sont le point de départ des recommandations sur lesquelles se fondent les politiques. Selon ce présupposé souvent explicite, le décideur politique doit avoir pour objectif une croissance aussi élevée que possible.

Le principe fondamental du développement humain, par contraste, est que le bien-être va bien au-delà d'une simple question d'argent. Nous sommes attachés à l'idée que les gens doivent choisir et poursuivre la vie qu'ils souhaitent – le revenu est crucial, mais d'autres facteurs ne le sont pas moins : l'accès à l'éducation et la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, d'influer sur les décisions de la société et de vivre dans une société qui respecte et accorde la même importance à chaque individu. Un large éventail de données

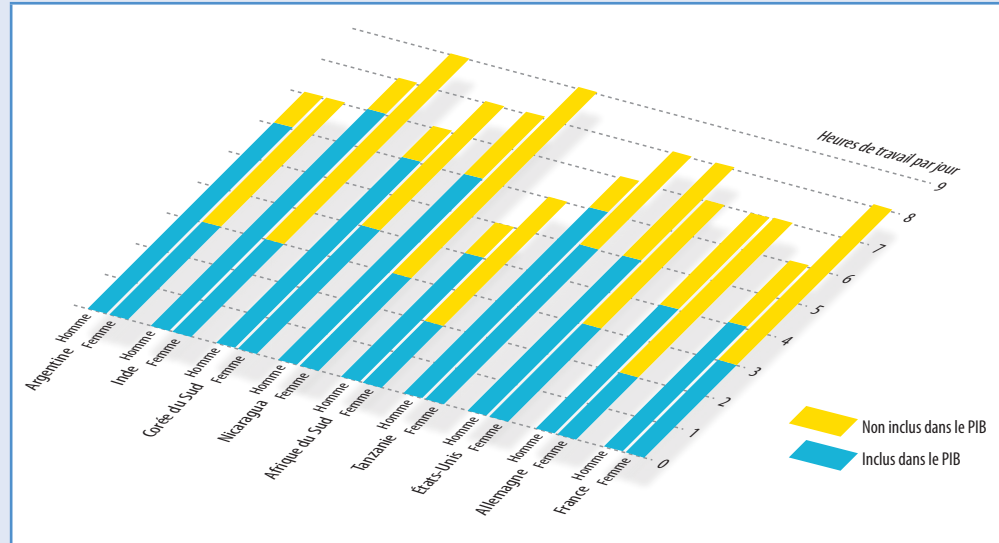
---

La dimension économique de la croissance et ses relations avec l'étude du développement invitent à revoir complètement notre mode de pensée

---

Le travail non rémunéré, notamment les activités domestiques, la garde des enfants et les soins apportés aux personnes âgées dans les ménages et les communautés, contribue au bien-être et à la croissance économique en suscitant une main d'œuvre en état de travailler, productive, instruite et créative. Or, les statistiques nationales, en particulier le produit intérieur brut (PIB) et le revenu national brut (RNB), négligent les activités de production domestiques poursuivies principalement par les femmes dans toutes les économies et toutes les cultures (voir ci-dessous). De la même manière, malgré l'importance du travail d'assistance non rémunéré dans la réalisation de nombreux Objectifs du Millénaire pour le développement, ces derniers n'en font pas mention.

Le PIB néglige une part disproportionnée du travail des femmes



Source : Budlender 2008 ; Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009.

Cette exclusion du travail d'assistance non rémunéré dans les comptes nationaux conduit à de graves sous-estimations dans tous les pays. Après avoir appliqué le taux de salaire d'un employé de maison au nombre d'heures consacrées aux travaux domestiques, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social estime que cette omission grève le PIB de 10 à 39 pour cent. En intégrant le travail non rémunéré, les comptes nationaux représenteraient mieux la réalité de l'utilisation du temps, notamment pour les femmes.

Source : Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009 ; UNRISD 2010.

et résultats indique que les préoccupations des individus ne se limitent pas au revenu ou à la consommation, loin de là.<sup>45</sup> Les modèles théoriques et empiriques fondés sur l'hypothèse que les individus cherchent uniquement à maximiser leur consommation sont sans conteste inadaptés à l'étude du développement humain. Ainsi, les indicateurs de soutenabilité évoqués dans le Chapitre 4 sont largement fondés sur des modèles dans lesquels les agents ne se préoccupent que de consommation dans l'immédiat et à l'avenir ; en introduisant des objectifs d'éducation et de santé, on entre dans un territoire encore inexploré.<sup>46</sup>

C'est justement parce que nous nous préoccupons de tant d'aspects différents de notre vie que nous avons besoin d'une approche économique du développement qui en reconnaisse explicitement la multidimensionnalité. Cet appel s'applique autant à l'évaluation normative des politiques qu'aux modèles utilisés pour analyser et comprendre le progrès du développement. Notre compréhension des liens complexes qui unissent la croissance et les dimensions du développement humain étrangères au revenu est rudimentaire. Les objectifs de développement humain doivent être intégrés de manière équitable aux cadres soutenant la

croissance et à des politiques sectorielles bien conçues. Nous devons renoncer à la sempiternelle dichotomie « pour » ou « contre » la croissance. L'élément central est l'extension des véritables libertés, qu'un meilleur contrôle des biens et services rendus disponibles par un revenu en hausse permet de faciliter. Mais des arbitrages peuvent se produire entre des objectifs multiples et doivent être soigneusement évalués, de même que des synergies positives doivent être identifiées et exploitées.

Le fait de placer la croissance au-dessus des autres dimensions du développement humain peut faire naître des distorsions, dont la meilleure illustration est peut-être la détérioration de l'environnement. Depuis 20 ans, depuis le premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, la place des ressources naturelles et de l'environnement dans le développement ne fait plus de doute. Nous sommes confrontés à des défis considérables liés aux réserves d'eau, à la dégradation des terres, au changement climatique et à la disparition généralisée de la diversité biologique et des services écologiques. Ces défis soulèvent de nouveaux obstacles à la promotion de la croissance et à la progression du développement humain. Il suffit d'une mauvaise gestion des ressources naturelles pour que l'environnement en fasse payer le prix fort aux pauvres, dont la subsistance en est souvent plus tributaire et qui ne disposent pas des moyens de s'adapter à ces changements ou d'assumer ce coût supplémentaire. En outre, la pauvreté et un faible développement humain peuvent causer la destruction de l'environnement – ainsi, l'absence de droits de propriété opposables est souvent à l'origine de la surexploitation et de la dégradation des terres.<sup>47</sup>

Les dommages environnementaux ne sont pas un exemple isolé. Dans les Chapitres 3 et 4, nous avons démontré qu'une forte croissance du PIB ne coïncide pas nécessairement avec une progression de la santé, de l'éducation ou d'autres dimensions du développement humain. De fait, les facteurs et les politiques qui promeuvent une forte croissance ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui favorisent le développement humain. L'analyse transversale inter-pays évoquée au Chapitre 3 a fait apparaître des effets différents de variables

comme l'urbanisation, le commerce, la démocratie et les institutions sur la croissance et l'IDH non monétaire. Notre discussion sur l'amélioration de la santé et de l'éducation a montré que la transmission internationale d'idées et de technologies était un facteur clé des progrès constatés dans ces dimensions – par opposition à la croissance du revenu, où les différences de productivité sont marquées et persistantes.<sup>48</sup> De la même manière, nos études de cas portant sur les pays ayant remporté le plus de succès en matière de développement humain révèlent souvent – contrairement à la littérature sur la croissance – d'ambitieuses initiatives publiques pour la santé et l'éducation.<sup>49</sup> L'implication de ces résultats n'est pas que la croissance et le développement humain ne peuvent aller de pair, mais qu'il serait gravement erroné de ne juger les politiques et les réformes institutionnelles qu'à l'aune de leur seul effet sur le revenu – contrairement aux préconisations de la littérature sur la croissance appliquée.

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une nouvelle science économique du développement humain. L'objectif de ce nouveau cadre de pensée serait de fixer des objectifs liés au bien-être. La croissance et les autres politiques seraient évaluées et défendues vigoureusement en ce qu'elles soutiennent le développement humain à court et à long terme. L'analyse serait pertinente pour les pays développés comme pour ceux en développement. La création d'un tel cadre exigerait un travail rigoureux et complexe, en particulier s'il se propose, comme cela devrait être le cas, de reconnaître la sensibilité du climat aux modèles d'activité humaine. Cet agenda pour la recherche serait bâti sur les travaux de groupes de recherche qui ont déjà précieusement contribué à ces domaines et sur la recherche recourant à une analyse interdisciplinaire quantitative et qualitative des relations entre la croissance et le développement humain.

### **Orientations pour la recherche**

De même que le développement humain va bien plus loin que le revenu, il ne saurait se réduire aux trois composantes comprises dans

---

**Nous devons renoncer à la sempiternelle dichotomie « pour » ou « contre » la croissance. L'élément central est l'extension des véritables libertés**

---



l'IDH – la santé, l'éducation et le revenu. En réitérant le concept de développement humain, nous avons souligné le besoin d'envisager le mode de distribution des opportunités, le pouvoir qu'ont les gens de façonner leur avenir et l'influence des choix présents sur l'avenir. Les *RDH* précédents ont fait amplement progresser notre compréhension de ces dimensions, comme la démocratie, les libertés culturelles et le changement climatique. Pourtant, il reste beaucoup à faire pour approfondir notre compréhension de la relation entre développement humain et ces dimensions plus larges, comme l'illustrent les lignes ci-dessous.

### *Autonomisation*

La capacité des individus et des groupes à soutenir, concevoir et utiliser les processus politiques et d'autres processus de développement au sein des ménages, des communautés et des divers pays, est une composante cruciale de la liberté des gens. Comme l'a montré le Chapitre 3, il existe des liens entre autonomisation d'une part, et résultats positifs en matière de santé, d'éducation et d'autres dimensions du

développement humain d'autre part. Les résultats obtenus par les individus et les groupes dépendent largement des relations de pouvoir existant dans la société, à la fois dans la sphère publique (institutions politiques et marché) que privée (relations de genre dans le foyer).<sup>50</sup>

L'autonomisation est étroitement associée à la participation : la possibilité pour chacun, y compris les personnes pauvres et marginalisées, de se faire entendre et de participer utilement aux débats qui les concernent. Cette notion possède une grande résonance, en particulier dans la société civile. D'après une enquête menée par des organisations de la société civile pour ce Rapport<sup>51</sup>, trois quarts des personnes interrogées confirmaient « au plus au point » que l'autonomisation était partie intégrante du développement humain (Encadré 6.6).

Malgré le tapage qu'avait suscité l'indice des libertés politiques du *RDH* de 1991 (qui fut ensuite supprimé), la question des libertés politiques resurgit régulièrement dans les *RDH* mondiaux et nationaux. Au cours des recherches du Rapport de cette année, il est pourtant apparu qu'il constituait toujours un terrain glissant. L'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme consacre le droit à « des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. » Or, en pratique, les institutions politiques de gouvernement sont très hétérogènes.

Le Chapitre 4 examine plusieurs mesures existantes d'autonomisation, soulignant le champ possible de recherche et de débat et les possibilités de se fonder sur des discussions nationales et locales, comme les récents *RDH* locaux. Les mesures utilisées étant si souvent contestées, nous explorons de nouveaux moyens de développer une mesure qui fasse ressortir les zones de consensus. Par exemple, la théorie des relations d'ordre partiel peut être appliquée pour établir des comparaisons entre des pays qui ne dépendent pas de la pondération des diverses composantes, et donc moins susceptibles d'être la cible de désaccords sur la pertinence relative de chacun d'entre eux.

La participation est essentielle à la définition des objectifs de développement et à

## ENCADRÉ 6.6 Points de vue de la société civile sur le développement humain et l'autonomisation

Dans le cadre de la préparation de ce Rapport, nous avons effectué une enquête sur Internet auprès des organisations de la société civile pour recueillir leurs points de vue. Les personnes interrogées représentaient des organismes rassemblant entre 1 000 et 12 000 personnes, employés et bénévoles, dans une grande variété de pays. Presque tous (94 pour cent) considéraient que la possibilité de participer aux décisions sociétales constituait un aspect crucial du développement, et 76 pour cent affirmaient que l'autonomisation faisait « au plus haut point » partie intégrante du développement humain. Les dimensions désignées comme les plus importantes de l'autonomisation étaient l'alphabétisation et l'éducation, le droit de vote et la liberté d'expression (voir tableau).

### Points de vue de la société civile sur les dimensions essentielles de l'autonomisation

| Dimension                    | Essentielle (en %) | Dimension                        | Essentielle (en %) |
|------------------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------|
| Alphabétisation et éducation | 66                 | Prise de décisions dans le foyer | 29                 |
| Droit de vote                | 54                 | Expression collective d'opinions | 27                 |
| Liberté d'expression         | 52                 | Protestation                     | 19                 |
| Choix de sa propre destinée  | 35                 | Candidature aux élections        | 18                 |
| Choix personnels             | 33                 | Identité collective              | 12                 |

Source : Enquête auprès d'organisations de la société civile menée par des employés du BRDH.

l'inflexion des décisions par l'implication et le dialogue. Cependant, les processus participatifs constructifs sont complexes. Il est largement admis que le dialogue national qui a alimenté le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Bolivie a fait peser la balance des pouvoirs en faveur des groupes défavorisés.<sup>52</sup> Toutefois, on a reproché aux autres mécanismes de participation, comme les consultations sous l'égide du gouvernement autour de l'arbitrage religieux au Canada et sur la laïcité en France, d'avoir limité la participation à des thèmes prédéfinis.<sup>53</sup> Parmi les domaines féconds de recherche, citons les effets des structures démocratiques nationales et locales sur les formules d'engagement, les politiques nationales et internationales de protection des libertés civiles et les initiatives communautaires pour assurer la surveillance et la responsabilité des gouvernements.

Pour dépasser la simple consultation formelle, les individus ont besoin des capacités, de l'information et des structures institutionnelles pour faire réellement valoir leurs revendications (voir Chapitre 4). Les structures démocratiques posent les conditions préalables du développement humain, mais les gouvernements doivent être tenus responsables devant le peuple de la promotion de l'expansion des libertés. Une approche du développement humain prend très au sérieux ces antécédents tout en examinant également une large gamme de structures et d'institutions sociétales plus (ou moins) propices à mettre en œuvre les libertés et les mécanismes qui servent l'autonomisation de l'individu et du groupe.

### ***Inégalité***

L'inégalité dans diverses dimensions et d'un groupe à l'autre – entre hommes et femmes et entre pauvres et personnes aisées – entrave de plus en plus la progression du développement humain. Ce Rapport réunit des preuves de ce que l'inégalité multidimensionnelle et de genre érode le développement humain. De nombreux *RDH* régionaux, nationaux et locaux ont d'ailleurs examiné l'inégalité de revenu et d'autres résultats liés au développement humain.<sup>54</sup> Les inégalités persistantes, souvent structurelles, privent les

personnes des opportunités qui s'offrent à elles. L'inégalité de genre, avec ses répercussions sur le développement humain, a fait l'objet d'une attention particulière.<sup>55</sup>

On connaît aujourd'hui les multiples dimensions que revêt l'inégalité, mais nous comprenons encore mal son évolution et ses principaux moteurs.<sup>56</sup> Nous devons en apprendre plus sur la manière dont l'inégalité interagit avec les forces structurelles, en particulier avec les facteurs d'économie politique et l'inégalité en termes d'autonomisation.<sup>57</sup> Diverses politiques sociales et économiques ont abordé les inégalités, tandis que d'autres, bien qu'elles n'aient pas visé spécifiquement les effets en termes d'équité, ont néanmoins amélioré l'équité. Il s'agit pour nous de mieux comprendre quand et comment les politiques induisant le progrès se sont déroulées en pratique.

La recherche entourant l'inégalité pourrait systématiquement observer les multiples manifestations de l'inégalité et ses moteurs sous-jacents. Le Chapitre 5 nous livre un aperçu de ces différences et nous offre une caractérisation plus complète des inégalités que ce qui était précédemment disponible. Parmi les priorités d'analyse figurent les inégalités se recoupant partiellement, auxquelles étaient confrontés les groupes spécifiques – y compris les femmes, les filles, certains groupes ethniques et groupes autochtones – et la manière dont les désavantages interagissent et se renforcent l'un l'autre. Les opportunités économiques, les garanties juridiques, la participation politique et les inégalités spatiales devraient être explorées conjointement. Grâce aux innovations en matière de cartographie, il pourrait être possible de représenter visuellement la distribution du développement humain à l'échelon national et régional. Les études de cas portant sur les initiatives qui ont su lutter contre les inégalités peuvent suggérer de possibles points d'entrée pour contribuer au changement.

Les politiques recommandées pour réduire l'inégalité se sont pour la plupart concentrées sur la redistribution des revenus, la promotion de l'accès aux services et, dans une moindre mesure, l'introduction d'une taxation progressive. L'agenda pour la recherche du

---

Parmi les priorités de recherche figurent les inégalités se recoupant partiellement, et la manière dont les désavantages interagissent et se renforcent l'un l'autre

---

Ce Rapport a mis en avant l'idée qu'il est difficile de progresser sur tous les fronts en même temps. Les avancées faites dans certains aspects du bien-être pourraient n'être possibles qu'au coût d'un risque individuel et collectif

*RDH* se fonde sur ces efforts pour explorer les réformes visant à combler les inégalités structurelles, qui pourraient à leur tour être liées à l'autonomisation politique des groupes défavorisés et aux changements institutionnels. Le rôle de l'État dans l'élimination des barrières à l'autonomisation et l'inclusion est un thème majeur.

### *Vulnérabilité et soutenabilité*

Le développement humain ne se réduit pas à la réalisation d'objectifs ; il faut aussi garantir les progrès engrangés contre les menaces présentes et futures. Les *RDH* précédents, notamment le *RDH* de 1994 sur la sécurité humaine et l'édition 2007/2008 sur le changement climatique, se sont penchés sur la vulnérabilité et la sécurité à de nombreux niveaux : individuel, national et mondial.

Les relations entre les progrès du développement humain et le risque invitent à une enquête en profondeur. Ce Rapport a mis en avant l'idée qu'il est difficile de progresser sur tous les fronts en même temps. Les avancées faites dans certains aspects du bien-être pourraient n'être possibles qu'au coût d'un risque individuel et collectif. Les anciens pays du bloc soviétique le montrent, dont les économies planifiées généraient des résultats stables pour de nombreux citoyens mais qui ne surent pas induire une progression économique solide et soutenable.<sup>58</sup> L'innovation et l'efficacité exigent un certain degré de concurrence, même si cette dernière peut aussi susciter incertitudes et risques.<sup>59</sup>

Comment l'approche du développement humain nous aide-t-elle à aborder les arbitrages entre risque et progrès ? De manière générale, la réponse s'impose : nous devrions rechercher des solutions qui atténuent le risque sans sacrifier les larges avancées dans le champ du bien-être. Toutefois, ce n'est pas toujours possible, auquel cas les sociétés sont dans l'obligation de faire des choix difficiles. La tendance qui prévaut semble malheureusement consister à ignorer l'insécurité et la vulnérabilité. C'est sans doute pourquoi, malgré les avancées attestées dans le Chapitre 2, les enquêtes d'opinion indiquent continuellement un mécontentement généralisé à l'égard des principaux aspects de

la vie, et en particulier ceux liés à la sécurité.<sup>60</sup> Une réévaluation s'impose.

Songez une nouvelle fois aux dangers d'un changement climatique catastrophique, à l'effet cumulé d'une attention portée exclusivement sur la croissance économique et du dédain pour les signes avant-coureurs des ravages qu'il ferait subir à la planète. Il existe toutefois quantité d'autres exemples : lorsque la libéralisation s'accompagne d'une hausse des revenus et d'une moindre stabilité de l'emploi, ou lorsque la déréglementation financière débouche sur une croissance forte mais aussi un risque accru de crise.<sup>61</sup>

Mesurer le risque et la vulnérabilité est chose difficile.<sup>62</sup> Les décideurs politiques disposent d'une gamme de données pour mesurer les agrégats (santé, éducation, revenu ou tout autre indicateur quantifiable du progrès) mais de renseignements insuffisants concernant, par exemple, le risque de perte d'emploi, de récession ou de catastrophe naturelle. Cela s'explique en partie par le fait que risque rime avec incertitude, mais aussi que nous manquons de mesures adéquates des risques rencontrés dans le passé.

La notion de risque soulève la question préoccupante de la soutenabilité. Puisque nous n'avons aucune certitude de ce que l'avenir nous réserve, toutes les planifications comportent un certain degré de risque et de vulnérabilité. Mais les arbitrages sont d'un autre ordre lorsque l'on établit des comparaisons entre générations et devons évaluer l'effet des décisions d'aujourd'hui sur ceux qui ne sont pas encore nés. Un économiste néoclassique définirait un taux d'actualisation pour mesurer le bien-être sur plusieurs générations. Mais assigner des importances relatives aux différentes générations soulève de graves dilemmes éthiques : minimiser l'importance du bien-être des générations futures pour la simple raison qu'elles ne sont pas encore nées paraît injustifié, mais le développement humain soutenable ne saurait être isolé des problèmes de pauvreté et d'inégalité dans la génération actuelle.<sup>63</sup> Il faut approfondir la réflexion conceptuelle afin de dégager des principes alternatifs.

La mesure de la soutenabilité exige aussi un travail supplémentaire considérable – par

leur base conceptuelle et leurs conclusions, de nombreuses mesures actuelles sont radicalement différentes. Ainsi, une juste mesure du développement humain devrait refléter la manière dont les sociétés utilisent les différentes ressources dans le temps et distinguer les ressources considérées comme des substituts ou des compléments. Une telle approche s'écarterait des mesures existantes en ce qu'elle ne prendrait pas seulement en compte la soutenabilité de la consommation et de la production, mais également celle du développement humain au sens plus large, y compris la santé, l'éducation, l'équité et l'autonomisation.

La question de la soutenabilité est source de tensions entre l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle, car toutes les politiques ne bénéficieront pas toujours autant aux pauvres d'aujourd'hui qu'aux générations futures. Les questions clés des politiques publiques portent sur la transition vers les énergies renouvelables, les liens de développement avec l'économie et la croissance vertes, et d'autres mécanismes de marché comme les taxes vertes, les programmes d'échanges de droits d'émission pour l'environnement et les cadres réglementaires pour prévenir l'utilisation non pérenne des ressources – sans omettre les droits de propriété et la surveillance financière.

Les risques inhérents au changement climatique réclament une action résolue. Pour en attester, le *RDH 2011* s'intéressera à la vulnérabilité et la soutenabilité. Un nouveau *RDH* mondial sur la soutenabilité peut contribuer à élargir le débat autour de la question de ce qui devrait être préservé et des mesures nécessaires pour protéger les plus vulnérables dans le monde. Publié avant le prochain Sommet de la Terre à Rio qui se tiendra à Janeiro en 2012, le *RDH* consacré à la soutenabilité peut influencer les débats comme le *RDH 1992* l'avait fait avant le premier Sommet de la Terre.<sup>64</sup> Une discussion franche et ouverte sur les liens, les antagonismes et les complémentarités contribuera aussi à éclaircir le concept de développement humain soutenable.

\* \* \*

Ce Rapport a souligné la valeur et la robustesse de l'approche du développement humain dans la réflexion et la recherche de solutions aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Cet examen approfondi des expériences a mis en évidence de nouveaux résultats qui méritent une attention plus poussée. Les peuples dans le monde ont connu dans certains aspects essentiels de leur vie des améliorations prodigieuses. En meilleure santé, plus éduqués et plus riches, ils sont plus à même de choisir leurs dirigeants qu'à n'importe quelle autre époque de l'histoire. En conséquence, ils jouissent de plus grandes capacités à mener une vie meilleure.

Mais nous avons également constaté que le rythme du progrès est très variable et que les populations de certains pays et régions ont connu des améliorations beaucoup plus lentes. De graves inégalités et vulnérabilités demeurent, voire se creusent, dans diverses régions, causes et reflets de profonds déséquilibres de pouvoir. Et de sérieux doutes se font jour concernant la soutenabilité des modèles actuels de production et de consommation.

Nous avons proposé un nouvel éclairage sur certains défis persistants, en particulier les nombreuses dimensions de la pauvreté et de l'inégalité. Dans une gamme de dimensions, au sein de divers groupes, nous avons identifié des inégalités qui perdurent – et parfois s'aggravent – et font obstacle à la progression du développement humain. L'observation des disparités de genre a révélé que certains pays ont obtenu de bons résultats dans des domaines importants mais que les fractures demeurent honteusement profondes. Une nouvelle mesure de la pauvreté multidimensionnelle signale l'intensité et la portée d'une grave déprivation dans plus de 100 pays.

Ce dernier chapitre propose un agenda pour l'expansion du développement humain. S'inspirant du fécond héritage de pensée dans cette tradition et d'autres qui lui sont apparentées, il porte sur les politiques et la recherche. Sur le front des politiques, nous avons identifié la nécessité d'une approche de l'orientation politique fondée sur les principes ; l'importance du contexte local, en particulier la capacité de l'État et le contrat social dans

---

**Il faut que le progrès soit équitable et bénéficie à tous, en transformant les individus en acteurs actifs du changement et en s'assurant que les succès du présent ne sont pas acquis au détriment des générations futures**

---

le pays : et l'importance des forces mondiales, notamment la gouvernance, l'assistance et les partenariats mondiaux. Sur le plan de la recherche, nous avons souligné la nécessité de recueillir de meilleures données sur les dimensions du développement humain, de repenser les fondements conceptuels de l'étude du développement et d'explorer la manière dont la vision du développement humain peut mieux inspirer notre compréhension d'autres dimensions plus larges, indispensables à notre compréhension du développement humain.

« Le progrès humain, » écrivait Martin Luther King, Jr., « Le progrès humain n'est jamais le fruit tardif de l'inévitabilité. [...] Il découle d'efforts inlassables et d'un travail persistant... [S]ans ce travail ardu, le temps

lui-même peut se faire allié des forces de stagnation. »<sup>65</sup> L'idée de développement humain exemplifie ces efforts consentis par un groupe engagé d'intellectuels et de praticiens désireux de changer la manière dont nous pensons le progrès des sociétés. Mais traduire dans les faits les objectifs du développement humain exige d'aller plus loin. Placer les individus au centre du développement est bien plus qu'un exercice intellectuel. Cela nécessite que le progrès soit équitable et bénéficie à tous, en transformant les individus en acteurs actifs du changement et en s'assurant que les succès du présent ne sont pas acquis au détriment des générations futures. Relever ces défis n'est pas seulement une possibilité – c'est une nécessité, dont l'urgence n'a jamais été aussi grande.

# Notes

## Chapitre 1

- 1 Parmi les efforts récemment entrepris pour améliorer la qualité des données, on peut ainsi citer : la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi ([www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)), le projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques concernant la mesure du bien-être ainsi que le cadre mis en place par l'Union européenne pour les indicateurs multidimensionnels ([www.ec.europa.eu/social](http://www.ec.europa.eu/social)).
- 2 PNUD-BRDH 1990-2009 ; voir la 3e de couverture pour une liste complète des rapports *RDH*, disponibles à [www.hdr.undp.org/fr/rapports/](http://www.hdr.undp.org/fr/rapports/).
- 3 Nous pouvons nous appuyer sur une documentation et une expérience importantes ; voir l'ouvrage d'Alkire (2010) qui en dresse un bilan.
- 4 Sen 2002 : 585.
- 5 Sen 2009a.
- 6 Crocker 2007 ; Narayan et Petesch 2007 ; Richardson 2006.
- 7 *The Economist* 1990.
- 8 *The Economist* 1991. La Banque mondiale abandonna le classement par revenu en 1998 et présente maintenant les pays par ordre alphabétique.
- 9 Anand et Sen 2000c.
- 10 Gertner 2010.
- 11 Kaletsky 1990.
- 12 Gittings 1990.
- 13 Seneviratne 1999.
- 14 Chahine 2005.
- 15 *The Straits Times* 1990.
- 16 John Williamson (1989) forgea le terme « Consensus de Washington » pour décrire les obligations préconisées en matière de politique par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le Département américain du trésor pour les pays en développement touchés par les crises économiques des années 1980. Parmi les obligations fondamentales, on peut citer : la réduction des dépenses du gouvernement, la réduction de l'inflation, la vente des entreprises publiques, l'ouverture au commerce et la libéralisation des taux de change et des taux d'intérêt.
- 17 Voir Nayyar (2008) pour une analyse de l'évolution de la réflexion concernant le développement. Pour le thème des besoins essentiels, voir Ghai *et al.* (1980).
- 18 Le *RDH* de 1990 (PNUD-BRDH 1990 : 67 ; voir la 3e de couverture pour une liste complète des rapports ou consulter le site [www.hdr.undp.org/fr/rapports/](http://www.hdr.undp.org/fr/rapports/)) comportait un chapitre sur les stratégies du développement qui plaidait en faveur d'objectifs « plus réalistes et plus opérationnels ». Le *RDH* de 1991 s'attachait à approfondir ces aspects, tout comme le *RDH* de 1994, qui entendait faire avancer ces notions concises à l'échelle mondiale. Au cours de cette période plusieurs conférences et réunions au sommet ont traité les thèmes suivants : l'éducation (Jomtien 1990), les enfants (New York 1990), l'environnement (Rio de Janeiro 1992), la population (Le Caire 1994), le développement social (Copenhague 1995) et les femmes (Beijing 1995).
- 19 ONU 2000.
- 20 Hulme et Fukuda-Parr 2009 : 4.
- 21 PNUD 2010.

- 22 Au fil des ans, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour tenir compte de certaines de ces dimensions, comme ce fut le cas en 2005 lorsqu'on a ajouté pour objectif l'accès à la santé reproductive.
- 23 Ceci est clairement indiqué dans un encadré rédigé par Sen (2003) en sa qualité de coprésident de la Commission sur la sécurité humaine. Voir également Alkire (2003), Gasper (2005), ul Haq (1995) et Tajbakhsh et Chenoy 2007.
- 24 *Journal of Human Development and Capabilities* 2003 ; Gasper 2005.
- 25 Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté, Commission de la sécurité humaine en 2003, Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement en 2004. Voir Jolly, Emmerij, et Weiss (2009).
- 26 Y compris le Canada, le Japon, la Norvège et la Suisse.
- 27 Union Africaine, Union européenne, Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, Organisation des États américains, Ligue des États arabes. Voir ONU (2010a).
- 28 ONU 2010a.
- 29 Anand et Sen 2000b ; Osmani 2005 ; Sen 2004, 2005.
- 30 Vizard 2006.
- 31 Edwards et Gaventa 2001 : 277.
- 32 Une enquête mondiale, réalisée par le Sondage mondial Gallup (Gallup World Poll) auprès des personnes qui avaient entendu parler du changement climatique leur posa la question de savoir si ce dérèglement climatique était perçu comme une menace sérieuse. En moyenne, plus de trois quarts des personnes interrogées dans 126 pays considèrent que cette menace était grave.
- 33 Neumayer 2010a.
- 34 Kant 1785 ; *RDH* 1994 (PNUD-BRDH 1994 : 13) ; voir la 3e de couverture pour une liste des rapports mondiaux ; Anand et Sen 2000a : 2030.
- 35 WCED 1987 : 43.
- 36 *RDH* 1994 (PNUD-BRDH 1994) ; voir la 3e de couverture pour une liste des rapports mondiaux ; Anand et Sen 2000a.
- 37 Jolly, Emmerij et Weiss 2009.
- 38 Fukuda-Parr 2007.
- 39 F. Stewart 2010.
- 40 Pour une analyse utile, voir Nayyar (2008).
- 41 Lindauer et Pritchett 2002.
- 42 Alkire 2007 ; OCDE 2008b.
- 43 Bourguignon 2004.
- 44 Stern 2006.
- 45 Rodrik 2006.
- 46 Narayan *et al.* 1999.
- 47 Acemoglu, Johnson et Robinson 2001 ; Bardhan 2006 ; Pritchett, Woolcock et Andrews 2010.
- 48 Polanyi 2002. Voir également Veblen (2007) et Myrdal (1957). Les discussions sur la gestion et le développement participatifs des ressources communes remontent également à plusieurs décennies : voir Argawal (2001) pour une analyse utile sur la participation, et Baland et Plateau (1996) sur les droits à la propriété.
- 49 Rodrik (2006) offre une étude excellente.

- 50 Commission sur la croissance et le développement 2008 : 2.
- 51 L'ensemble des indicateurs a progressivement été actualisé au fil des ans. La dernière mise à jour date de 2009, lorsque nous avons ajouté les déprivations matérielles et le logement ; voir [www.peer-review-social-inclusion.eu/](http://www.peer-review-social-inclusion.eu/).
- 52 Duflou, Hanna et Ryan 2009.
- 53 Mookherjee 2005 ; voir également Deaton 2009 et Cartwright 2009.
- 54 Ouvrage riche en idées novatrices associé à Kahneman, Diener et Schwarz (1999) et Kahneman et Krueger (2006).
- 55 Le paradoxe bien connu relevé par Easterlin (1995) fait le constat suivant : même si les individus plus aisés dans un pays se disent plus heureux que les individus pauvres, il n'y a pas de relation systémique entre le revenu et le bonheur au-dessus d'un certain seuil de revenu, que ce soit entre pays ou dans le temps (voir Graham 2010). Ce paradoxe a récemment été remis en question (voir Stevenson et Wolfers 2008 et Deaton 2008), sans toutefois être entièrement rejeté à ce jour (voir Krueger 2008).
- 56 Kahneman 1999. Voir aussi Diener *et al.* (2009).
- 57 Sen (1985b) procure une analyse approfondie de l'agencéité et de son importance.
- 58 Sen (1999 : 157) soutient que l'importance de la démocratie repose « sur trois vertus distinctes : (i) son importance intrinsèque, (ii) ses contributions actives et (iii) son rôle constructif dans la création de valeurs et de normes ».
- 59 Harding et Wantchekon 2010. Voir également Barbone *et al.* (2007).

## Chapitre 2

- 1 Gertner 2010.
- 2 Voir l'étude de Raworth et Stewart (2002) pour un résumé des diverses contributions.
- 3 Pour les valeurs nationales de l'IDH, et ses composantes, voir le Tableau statistique 1.
- 4 Les résultats n'affichent pas de différences majeures lorsqu'on utilise les nouveaux indicateurs de l'IDH ; voir Gidwitz *et al.* (2010).
- 5 Dans ce chapitre et le Chapitre 3, l'analyse couvre la période de 40 ans depuis 1970. Dans de nombreux cas, les comparaisons faites sur une période aussi longue doivent limiter l'échantillon à des pays pour lesquels des données sont disponibles. Pour cette raison, certaines valeurs globales présentées dans ces chapitres seront différentes de celles présentées dans les Tableaux statistiques.
- 6 Soixante pays sont omis de notre échantillon. En moyenne, il s'agit de pays qui sont quelque peu moins développés que les pays constituant notre échantillon : l'espérance de vie est inférieure de trois ans ; l'alphabétisation est similaire mais le taux brut de scolarisation est inférieur de 6 pour cent ; et le revenu par habitant est inférieur de 2 785 \$. Cela ne veut pas dire que les pays exclus de l'échantillon de l'IDH hybride sont des pays pauvres : huit d'entre eux (notamment l'Allemagne et Singapour) se classent aujourd'hui parmi les pays développés sur la base du nouvel indice IDH figurant au Tableau statistique 1. Leur croissance économique annuelle, ainsi que les

changements survenus dans le domaine de la santé, sont légèrement supérieurs aux autres pays de l'échantillon, alors que les changements du niveau brut de scolarisation et du taux d'alphabétisation sont similaires. Il est évident que ces données factuelles ne sont que partielles, en raison de leur caractère incomplet, mais elles suggèrent que l'omission de ces pays ne déforme pas systématiquement l'image des progrès que notre analyse a permis de dégager.

- 7 Nous commençons par 1970 car c'est la première année pour laquelle nous avons été en mesure de calculer l'IDH pour un nombre de pays suffisamment important.
- 8 Sauf indication contraire, tous les chiffres en dollars indiqués dans ce Rapport se rapportent à la valeur en dollars de 2008 à parité de pouvoir d'achat.
- 9 Puisque l'IDH concerne des individus, nous utilisons des moyennes pondérées par la part relative de la population – sauf indication contraire. La principale exception concerne les indicateurs liés aux politiques publiques, par exemple celles dont la discussion figure au Chapitre 3, cas dans lequel le pays concerné constitue l'unité à l'étude. Les moyennes non pondérées fournissent une meilleure idée de la performance moyenne des pays, et indiquent que l'IDH est passé de 0,53 en 1970 à 0,62 en 1990 puis à 0,69 en 2010.
- 10 De manière similaire, Easterly (2009) montre que les choix adoptés pour mesurer et établir les valeurs-cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement ont une incidence significative sur les pays et les régions qui progressent le plus, et qui échouent.
- 11 Pour être plus précis, la déviation de la ligne de régression représente le résidu d'une régression estimant les changements d'IDH en fonction de son niveau initial.
- 12 Les alternatives habituellement proposées pour le critère de la déviation de la ligne de régression sont : les changements en valeur absolue de l'IDH, le taux de croissance de l'IDH et la réduction en pourcentage du différentiel par rapport au niveau maximum. Après utilisation, les quatre méthodes coïncident dans leurs grandes lignes lorsqu'il s'agit d'identifier les pays les moins performants, cette liste comportant des pays comme la Moldova, la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe. En revanche, lorsqu'on utilise la méthode de la réduction du différentiel, on obtient une liste des pays les plus performants différente : sur les 10 premiers 9 sont des pays développés, contre 1 pays (tout au plus) dans les trois autres méthodes. Quelle que soit la méthode utilisée, l'Arabie saoudite, la Chine, le Népal, Oman, la RDP Lao et la Corée du Sud figurent régulièrement parmi les pays les plus performants. Pour une comparaison entre les méthodes alternatives, voir également Gray et Purser (2010) et Ranis et Stewart (2010).
- 13 La Commission Spence sur la croissance et le développement a examiné 13 succès dans des pays qui ont connu une croissance élevée pendant des périodes prolongées depuis 1950. Sur ce total, seuls quatre pays (la Chine, l'Indonésie, Oman et la Corée du Sud) coïncident avec notre groupe de pays les plus performants.
- 14 Pritchett 1997 ; UN : DESA (2006) ; Ocampo, Vos et Sundaram 2007.
- 15 Pritchett 1997.
- 16 La limite supérieure de l'IDH résulte d'une normalisation qui n'a aucun effet sur les taux de changement (voir la *Note technique 1*) ; de ce fait, il est généralement faux de penser que la forme fonctionnelle impose une contrainte sur l'évolution parmi les meilleurs. Prière de se reporter à la note de bas de page 18 pour la convergence causée par des limites supérieures naturelles.
- 17 À titre d'exemple, prenons le cas de l'espérance de vie. Même si l'on pourrait s'attendre à voir une limite supérieure, les chercheurs étudiant la longévité rejettent généralement cette

idée. Oeppen et Vaupel (2002) montrent que, dans le pays occupant la première place, l'espérance de vie des femmes a progressé à un rythme annuel régulier de trois mois par an au cours des 160 dernières années, alors que l'on n'a constaté aucune décélération dans le temps.

- 18 Pour nous permettre d'évaluer si ce phénomène génère la convergence, nous avons dégroupé les variables par le biais d'une transformation logit

$$lx = \ln\left(\frac{x}{x-y}\right),$$

où  $x$  représente la variable en question et constitue sa limite supérieure, ce qui nous a permis de confirmer l'effet de convergence. Les essais de bêta-convergence (voir Barro et Sala-i-Martin 2003) associés à la transformation logit pour le taux d'alphabétisation, le taux brut de scolarisation et la durée moyenne de scolarisation permettent de rejeter l'hypothèse de non-convergence en présence de  $p$ -valeurs inférieures à 1 pour cent pour toutes les trois variables. Nous avons identifié un déclin statistiquement significatif dans la corrélation entre les niveaux initiaux et les changements logarithmiques pour toutes les variables, à l'exception du revenu, tant dans les niveaux que dans la transformée logit. Les indicateurs alternatifs (au nombre desquels figurent l'enseignement supérieur et la malnutrition) permettent de corroborer la convergence – quoique pour des intervalles de temps plus courts et pour un moindre nombre de pays. Pour toutes les variables non monétaires, à l'exception de l'espérance de vie, l'effet de la bêta-convergence s'est atténué après 1990.

- 19 Des propositions ont été faites pour formuler un indice distinct pour les pays développés, afin de pouvoir faire une meilleure distinction entre eux ; voir Herrero, Martínez et Villar (2010).
- 20 En Chine, le taux brut de scolarisation a accusé une chute, passant de 69 pour cent en 1976 à 50 pour cent en 1990, mais ce taux est remonté à l'heure actuelle à 68 pour cent.
- 21 Nous avons créé un indicateur des années de scolarisation ajusté au degré de qualité afin de l'appliquer à 13 pays pour lesquels la dispersion a diminué entre 1995 et 2007. Vu la faible taille de l'échantillon, nous avons obtenu un résultat suggérant quelques pistes, sans que cela ait véritablement été concluant.
- 22 Notamment la Géorgie, le Kyrgyzstan, la Moldova, la République démocratique du Congo, le Swaziland, le Tadjikistan, l'Ukraine, la Zambie et le Zimbabwe.
- 23 Il faut toutefois noter que le regroupement ne se produit pas en haut de l'échelle, ni à la Figure 2.4 ni à la Figure 2.7, ce qui suggère que cet effet n'est pas dû au fait que les pays atteignent une limite supérieure.
- 24 OMS 2008 : 2.
- 25 Ce constat concorde avec une augmentation plus rapide de la longévité dans les pays en développement, du fait qu'une réduction plus forte, en termes absolus, de la mortalité infantile a un impact significatif sur l'espérance de vie. Il faut noter que ces valeurs diffèrent de celles présentées à la Figure 2.5, en ce sens que la Figure utilise les moyennes datant des années 70 et des années 2000.
- 26 Rajaratnam *et al.* 2010.
- 27 UNICEF 2008.
- 28 Hogan *et al.* 2010. Cependant, ces résultats ont déjà soulevé des controverses ; voir Graham, Braunholtz et Campbell 2010.
- 29 UNICEF 2008.
- 30 Pour cette comparaison, et pour plusieurs autres présentées plus loin, nous utilisons des moyennes décennale plutôt que des années spécifiques pour nous permettre d'élargir la taille de l'échantillon sur lequel on pourra effectuer la comparaison.
- 31 Les travaux de recherche d'ordre général réalisés en préparation à ce Rapport donnent à penser que ces phénomènes sont susceptibles d'avoir contribué à une double convergence, c'est-à-dire différents ensembles de pays en convergence vers

différents niveaux d'espérance de vie. C'est ainsi que les pays dont l'espérance de vie était supérieure à 55 ans en 1965 ont continué à converger vers un faible taux de mortalité. Toutefois quelques pays seulement, dont l'espérance de vie initiale se situait en dessous de 55 ans, sont parvenus à faire la transition. Voir Canning (2010).

- 32 ONUSIDA 2008 : 39.
- 33 Pour des points de vue alternatifs, voir Treisman (2010) ; Brainerd et Cutler (2005) et Banque mondiale (2010g).
- 34 Brainerd 2010.
- 35 Zaridze *et al.* 2009.
- 36 Watson 1995.
- 37 Yates 2006.
- 38 Ridde et Diarra 2009 ; Yates 2006.
- 39 Daponte et Garfield 2000.
- 40 Brown, Langer et Stewart 2008.
- 41 PNUD 2010.
- 42 Sen 1983.
- 43 Un thème de recherche potentiel intéressant, que l'on pourrait explorer dans les Rapports futurs, consisterait à savoir si la corrélation de la faim est plus grande dans le cas d'une pauvreté multidimensionnelle que dans le cas de la pauvreté de revenu.
- 44 Shiva Kumar 2007.
- 45 Kasirye 2010.
- 46 Barrett et Maxwell 2005.
- 47 Drèze et Sen 1989.
- 48 FAO 2010b. Les données relatives à la malnutrition et à la déprivation alimentaire figurent également au Tableau statistique 8.
- 49 Olshansky *et al.* 2005.
- 50 Strauss et Thomas 1998.
- 51 Nussbaum 2000.
- 52 L'éducation est habituellement corrélée à l'autonomisation : au Bangladesh, voir Kamal et Zunaïd (2006) ; en Éthiopie, Legovini (2006) ; en Inde, Gupta et Yesudian (2006) ; au Népal, Allendorf (2007) ; et dans la Fédération de Russie, Lokshin et Ravallion (2005).
- 53 L'éducation a un effet positif sur la longévité – cette constatation a été faite dans de nombreux pays, notamment au Bangladesh (voir Hurt, Ronsmans et Saha 2004), en Corée du Sud (voir Khang, Lynch et Kaplan 2004) et aux États-Unis (voir Cutler et Lleras-Muney 2006).
- 54 Le taux brut de scolarisation exprime la scolarisation nationale en tant que proportion de la tranche de population en âge scolaire. Un taux brut de scolarisation peut dépasser les 100 pour cent lorsque des étudiants qui ne sont pas en âge scolaire se sont inscrits – en raison d'un redoublement ou d'un accès tardif à l'école. Le taux net de scolarisation porte uniquement sur les enfants qui font partie du sous-groupe d'âge correspondant à un niveau d'enseignement spécifique – mais ces données sont plus limitées et laissent de côté les bénéficiaires que retirent, en termes d'éducation, les personnes se situant en dehors du groupe d'âge « approprié ».
- 55 Banque mondiale 2010g.
- 56 Nous estimons que le taux brut de scolarisation des femmes est proche du taux de scolarisation des hommes, ou le dépasse, lorsqu'il est supérieur à 98 pour cent ; voir ONU 2009.
- 57 UNESCO 2010, Tableaux 5 et 8.
- 58 Banque mondiale 2010g.
- 59 Voir Tanzi et Schuknecht (2000) l'ouvrage couvre un échantillon de pays qui sont maintenant développés. Nous ne disposons pas de données systématiques relatives aux dépenses consacrées à la scolarisation dans les pays en développement au début du 19e siècle, mais les informations factuelles existantes donnent à penser que le niveau des dépenses était probablement encore plus faible (Gargarella 2002).

- 60 Le ratio élèves-enseignant est descendu de son niveau de 37 en 1990 pour passer à 35 en 2007 (il était de 36 en 1970) dans toutes les régions à l'exception de l'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, les enseignants sont également mieux éduqués aujourd'hui qu'ils ne l'étaient par le passé – la part des enseignants ayant suivi une formation s'établit actuellement à 80 pour cent dans les pays en développement.
- 61 Représente la moyenne sur la période 2005-2009 pour les pays au sujet desquels des données étaient disponibles.
- 62 Nielson 2009.
- 63 Hanlon, Barrientos et Hulme 2010.
- 64 Hanushek 1995 ; Glewwe 1999.
- 65 Ce test est repris de l'étude TIMS (Trends in International Mathematics and Science) – voir Glewwe et Kremer (2006).
- 66 Cette comparaison est fondée sur la dernière année pour laquelle des données étaient disponibles dans l'étude TIMS (Trends in International Mathematics and Science) en ce qui concerne les scores à des tests, et sur les chiffres relatifs aux dépenses recueillis par la Banque mondiale (2010g). Bessel 2009a, b.
- 67 Greaney, Khandker et Alam 1999.
- 68 Banque mondiale 2009d.
- 69 Pritchett et Murgai 2007 ; Walton 2010.
- 70 Pritchett, Woolcock et Andrews 2010 ; De et Drèze 1999.
- 71 L'étude TIMS (Trends in International Mathematics and Science) la plus récente a révélé que des niveaux éducatifs plus élevés chez les parents (de même que les équipements et services à domicile, par exemple des ordinateurs et l'accès à Internet) étaient associés à de meilleurs résultats en mathématiques, en moyenne, dans la quasi-totalité des pays. Des modèles comparables existent dans les pays en développement (voir Ishida, Muller et Ridge 1995 ; Maundu 1988). On constate que cet écart important persiste fréquemment même si l'on a tenu compte de facteurs tels que le contexte propre à l'étudiant et à la famille, par exemple le genre, l'âge, le nombre de parents et de frères et sœurs (voir Ma 2001 ; Caldas 1993 ; Schultz 1993).
- 72 Les données des séries temporelles couvrant quatre pays en développement font ressortir un déclin de 9 pour cent pour les résultats à des tests entre 1995 et 2007, même si ces pays ont également connu un accroissement considérable de leur taux brut de scolarisation (de 14 pour cent en moyenne) pendant la même période. Voir également UNESCO (2004).
- 73 Cette évaluation est subordonnée à l'utilisation de données de revenu pondérées ou non pondérées (par la population). En fait, il s'agit de savoir si nous retenons pour critère le revenu d'un individu moyen, ou d'un pays moyen. En raison de la taille de la Chine, et de sa croissance fulgurante, le revenu d'un individu moyen en Asie de l'Est et Pacifique a bondi de 1000 pour cent depuis 1970 – par contre le revenu calculé par rapport à un pays moyen dans cette région a augmenté de 344 pour cent. De même, le revenu d'un individu moyen en Afrique subsaharienne n'a progressé que de 17 pour cent, mais le revenu d'un pays africain moyen a crû de 93 pour cent. Ces chiffres reflètent la faible croissance globale de pays comme l'Éthiopie, le Nigéria et la République démocratique du Congo où vivent 311 millions de personnes.
- 74 Cette comparaison se rapporte à des moyennes non pondérées qui sont habituellement utilisées pour évaluer la convergence sur l'ensemble des pays. Comme l'indique la Table 2.1, nous aboutissons à la conclusion inverse si nous utilisons les moyennes pondérées, en raison de l'influence que la Chine et l'Inde exercent sur les chiffres pondérés. Nous revenons sur cette question lors de la discussion relative aux inégalités dans le monde, au Chapitre 4.
- 75 En d'autres termes, plus que n'importe quel pays se classant dans le quart supérieur de la répartition des revenus dans le monde en 1970.
- 76 Alors qu'entre 1990 et 2010, on a observé une réduction des différences dans les taux de croissance du revenu par habitant – les pays développés ont enregistré une croissance annuelle de 1,9 pour cent en moyenne, par rapport à 1,8 pour cent dans les pays en développement – l'écart entre ces deux catégories a continué de se creuser, quoique à un rythme bien plus lent que dans les deux décennies précédentes. Au cours de la période 2005-2010, la croissance des pays en développement a été plus rapide que celle des pays développés (en moyenne de 3 pour cent par an, par opposition à 1,2 pour cent par an).
- 77 Cette comparaison exclut les pays producteurs de pétrole. En effet, dans le cas des pays qui sont mono-exportateurs et qui subissent les répercussions des grandes fluctuations de prix, le PIB par habitant à prix constants ne semble pas être le meilleur indicateur pour évaluer la performance à long terme ; voir la discussion dans Rodríguez (2006).
- 78 Notamment le Burundi, la Côte d'Ivoire, Djibouti, Haïti, le Libéria, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.
- 79 La croissance de la Guinée équatoriale est comparable à celle de la Chine en ce sens qu'elle a été stimulée par le pétrole. Toutefois, le fait d'utiliser des prix de base annuels pour estimer la croissance dans les économies riches en pétrole a tendance à fausser les résultats découlant des séries de PIB ajustées au PPP sur de longues périodes ; voir la note de bas de page 78.
- 80 Della Paolera et Taylor 2000

### Chapitre 3

- 1 Les améliorations de développement humain sont mesurées sur la base de la déviation par rapport à la ligne de régression selon le critère présenté au Chapitre 2.
- 2 L'IDH non monétaire englobe les indices de santé et d'éducation, à pondération égale. La corrélation entre les changements de l'IDH non monétaire et la croissance économique est négative (-0,30) et statistiquement significative à 1 pour cent. Mais une distorsion peut avoir été introduite par l'amélioration plus rapide de l'IDH dans les pays en développement. C'est pourquoi nous utilisons dans la Figure 3.1 la déviation par rapport à la ligne de régression, ce qui tient compte des différents IDH de départ (voir Encadré 2.1 du Chapitre 2). La corrélation correspondante de 0,13 n'est pas statistiquement significative. Ce résultat est solide, et ne dépend pas des indicateurs particuliers utilisés dans le calcul du développement humain hors revenus.
- 3 Preston (1975) a toutefois montré que l'analyse sélective des niveaux de revenus et d'espérance de vie fait ressortir un lien significatif, sur lequel nous reviendrons ultérieurement.
- 4 Easterly 1999. Voir également Cutler, Deaton et Lleras-Muney (2006) et Kenny (2009).
- 5 Bourguignon *et al.* 2008.
- 6 Kenny 2009.
- 7 L'espérance de vie s'est améliorée de 11 ans, le taux brut de scolarisation de 22 pour cent et l'alphabétisation de 40 pour cent en moyenne dans des pays ayant connu une croissance économique négative entre 1970 et 2010.
- 8 Voir, par exemple, la discussion chez Wooldridge (2002).
- 9 Easterly 1999.
- 10 Anand et Sen 2000c. Mais dans les économies à revenus élevés, les personnes n'affectent pas nécessairement une augmentation de leurs revenus à améliorer leurs activités, comme en témoignent par exemple les progrès de l'obésité et le déclin des loisirs aux États-Unis (cf. Schor (1992) ; Cook et Daponte (2008)) et plus récemment au Qatar, où l'obésité pourrait toucher 70 pour cent de la population dans les cinq ans (cf. OMS (2010)).
- 11 Srinivasan 1994 ; Wolfers 2009.

- 12 *RDH 1997 et RDH 2003* (BRDH du PNUD 1997, 2003 ; pour une liste des *RDH*, voir la 3e de couverture) ; Casabonne et Kenny 2009 ; Kenny 2008 ; Pritchett 2006 ; Glewwe et Kremer 2006 ; Strauss et Thomas 2008 ; Riley 2001 ; Benavot et Resnik 2006. Hobbes 1651.
- 13 Wrigley et Schofield 1989 : 230 ; Riley 2001 : 33.
- 14 Certains pays du nord-ouest de l'Europe ont accéléré leur transition sanitaire en réduisant les crises dues à des épidémies, à des guerres et des famines. Cf. Riley 2001 : 20.
- 15 Soares 2007 ; Cutler et Miller 2005 ; Fogel 2004 ; Cutler, Deaton et Lleras-Muney 2006.
- 16 L'espérance de vie était de 51 ans en Amérique latine et Caraïbes, et de 60 ans dans la région Europe et Asie centrale (qui exclut l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest) soit en dessous du niveau de 65 ans des pays développés.
- 17 Cutler, Deaton et Lleras-Muney 2006 ; Cutler et Miller 2005.
- 18 Kenny (*à paraître*) ; Cutler, Deaton et Lleras-Muney 2006 : 108.
- 19 De Quadros *et al.* 1998.
- 20 Soares 2007.
- 21 Jolly 2010.
- 22 Cf. Kenny (*à paraître*), Boone et Zhan 2006.
- 23 Bryce *et al.* 2003 ; Gauri 2002 ; Jones *et al.* 2003.
- 24 Drèze et Sen 1989 ; McGuire 2010.
- 25 Miguel et Kremer 2004.
- 26 Les études plurinationales fondées sur des chiffres globaux de dépenses (comme la part des dépenses de santé publique dans le PIB) ou d'intrants (nombre de lits d'hôpitaux ou d'infirmières par habitant) ont tendance à estomper les différences entre les programmes et les intrants de qualité et d'efficacité variables, et arrivent ainsi à des conclusions mitigées : cf. Filmer et Pritchett (1999) ; McGuire (2010) ; Gupta, Verhoeven et Tiongson (2003) ; Kruk *et al.* (2007) ; Gauri et Khaleghian (2002).
- 27 Pour un matériel statistique plus complet sur la santé, voir Tableau statistique 14.
- 28 Deaton 2002.
- 29 Kenny (*à paraître*) : Chapitres 6 et 7.
- 30 Lake et Baum 2001. Kudamatsu (2007), se fondant sur des données individuelles de 28 pays africains, a trouvé que les enfants ont plus de chances de survie après la démocratisation du pays. Cette analyse a porté sur des enfants nés de la même mère avant et après la démocratisation, de façon à éliminer les différences familiales.
- 31 Sur la mortalité et le risque de mort en couches, voir Przeworski (2004) ; sur l'espérance de vie, voir Lake et Baum (2001) ; Franco, Alvarez-Dardet, et Ruiz (2004) ; Vollmer et Ziegler (2009).
- 32 Harding et Wantchekon 2010.
- 33 Cette expansion accompagnait celle de l'offre publique d'éducation, souvent avec marginalisation concomitante de l'offre privée Unesco (2006). Cf. Pritchett (2002).
- 34 Tansel 2002 ; Edmonds 2005 ; Clemens 2004.
- 35 La progression a été de 22 pour cent et 23 pour cent entre 1970 et 2007, et la différence n'était pas statistiquement significative. Pour plus ample information sur le niveau et les tendances de la scolarisation, consulter le Tableau statistique 13.
- 36 Sur un échantillon de 48 pays, la corrélation entre la prime à la qualification et la progression de la scolarisation est de 0,14, statistiquement non significative, entre 1970 et 2010.
- 37 Pritchett 2002.
- 38 De nombreux gouvernements ont été soumis à d'intenses pressions internationales pour imposer l'enseignement primaire universel. L'Unesco a organisé des conférences régionales sur l'enseignement obligatoire et gratuit (Bombay 1952, Le Caire 1955, Lima 1956).
- 39 Elson (2001). Des études consacrées au programme ont révélé des effets significatifs sur la scolarisation, puis sur les salaires, par rapport aux personnes qui n'y avaient pas participé ; cf. Duflo (2001).



- 41 Sur le nombre d'années de formation, voir Tavares et Wacziarg (2001) ; sur la scolarisation et l'alphabétisation, voir Lake et Baum (2001) ; Tsai (2006) ; Vollmer et Ziegler (2009).
- 42 Accroître la scolarisation à des niveaux plus élevés exige d'atteindre certains seuils élémentaires d'efficacité et de qualité. La décentralisation locale de la gestion des écoles présente une corrélation positive et significative avec l'efficacité et la qualité de l'éducation. Cf. Gallego (2010) ; Fuchs et Woessmann (2007) ; Stasavage (2005) ; et Tsai (2006).
- 43 Walton 2010.
- 44 Drèze et Sen 1989. Sur les typologies du développement humain, voir Ranis et Stewart (2000, 2010).
- 45 Walton 2010.
- 46 Pineda et Rodríguez 2010.
- 47 Les données relatives aux conflits proviennent d'UCDP et PRIO (2009). Nous définissons comme conflits ceux où l'une de deux parties est le gouvernement d'un État et qui entraîne la mort dans des combats d'au moins 1000 personnes en une année, à l'exclusion des conflits armés entre deux ou plusieurs États, de sorte que notre « variable » ne porte que sur les conflits « civils ». Parmi les pays où il y a des conflits selon cette base de données, on compte l'Afghanistan (1990-2001, 2003-2008), l'Inde (1990-2006), le Rwanda (1990-1993, 1997-1998, 2001-2002) et la Turquie (1992-1998).
- 48 Le rapport de causalité entre aide internationale et développement a fait l'objet de recherches, notamment celles de Rajan et Subramanian (2008), et de Minoiu et Reddy (2007).
- 49 Ranis et Stewart 2010.
- 50 Olavarria-Gambi 2003.
- 51 Durlauf, Johnson et Temple 2005. Voir aussi Barro et Sala-i-Martin (2003) et Rodríguez (2007).
- 52 Rodrik 2007 ; Hausmann, Rodrik et Velasco 2008.
- 53 Rodrik 2007 ; Hausmann et Rodríguez (à paraître) ; Denison 1967 ; Bhagwati et Desai 1970 ; Little, Scitovsky et Scott 1970.
- 54 Binder et Georgiadis 2010 ; Gray et Purser 2010 ; Mayer-Foulkes 2010.
- 55 Mayer-Foulkes 2010.
- 56 McGuire 2010.
- 57 Klasen 2000.
- 58 Behrman *et al.* 2009.
- 59 Duflo 2003.
- 60 Chen et Li 2009.
- 61 Binder et Georgiadis 2010.
- 62 Mayer-Foulkes 2010.
- 63 Moreno-Lopez *et al.* 2009.
- 64 Brun, Chambas et Mourji 2009 ; Diaw, Guéroune et Jeanneney 2009.
- 65 Moreno et Rodríguez 2009.
- 66 OCDE 2008b.
- 67 Cubero and Hollar 2010.
- 68 Natrass et Seekings 2001.
- 69 OCDE 2008b.
- 70 Fiszbein *et al.* 2009.
- 71 Prasad 2008 ; RDH 1990 (BRDH du PNUD 1990 ; on trouvera en 3e de couverture une liste des RDH) ; OCDE 2008b ; Natrass et Seekings 2001 ; Johannes, Akwi et Anzah 2006 ; Cubero et Hollar 2010.
- 72 Banque mondiale 2005b.
- 73 Cette section s'inspire largement de Walton 2010.
- 74 La loi Glass-Steagall a été abrogée en 1999. Sur l'évolution comparative de la régulation des systèmes financiers au Japon et en Allemagne, voir Vitols (2003) et Bebenroth, Dietrich et Vollmer (2009).
- 75 Charumilind, Kali et Wiwattanakantang 2006.
- 76 Hulme et Moore 2008 ; Nath, Sylva et Grimes 1997 ; Bornstein 2005.

- 77 Marglin 2008.
- 78 ITOF 2010.
- 79 NOIA 2006 ; AEE 2008.
- 80 Amnesty International 2009a.
- 81 *The Economist* 2007 ; Davies *et al.* 2008.
- 82 La Chine a cependant, ces dernières années, érigé plus de barrières à l'entrée et à la compétition : voir Bradsher (2010).
- 83 Li et Meng 2005.
- 84 Di John 2009.
- 85 Pour la Corée du Sud et la province chinoise de Taïwan, Wade (1992 : 314) a noté qu'« alors que les gouvernements de la plupart des autres pays en développement savent que leur économie peut échouer sans que leur territoire risque d'être envahi, les gouvernements et les élites de ces pays savaient que sans une croissance économique rapide et sans stabilité sociale, une invasion risquait fort de se produire. Cela les a amenés à établir un lien étroit entre sécurité nationale et puissance économique. »
- 86 Walton 2010.
- 87 Friedman 2006.

## Chapitre 4

- 1 Fuentes-Nieva et Pereira 2010.
- 2 À la Figure 4.1, la mesure de la liberté politique que nous avons appliquée est celle de Polity IV parce que l'amplitude des variations y est plus grande et donc plus facile à représenter sur un graphique ; les résultats sont semblables lorsque l'on utilise la mesure de la démocratie décrite ci-dessous ; voir aussi *Tableau statistique 6*. Pour la mesure du déficit d'inégalité de l'IDH, voir Chapitre 5. La mesure de la soutenabilité correspond à l'épargne nette ajustée selon la Banque mondiale.
- 3 Harding et Wantchekon 2010 ; Banque mondiale 2006 ; Przeworski *et al.* 2000 ; Cornia et Court 2001 ; Eicher et Turnovsky 2003.
- 4 Kabeer 1999 : 447.
- 5 RMDH 1990 (PNUD-BRDH 1990 ; voir la liste complète des RDH en 3e de couverture).
- 6 RMDH 1993, 2000, 2002 et 2004 (PNUD-BRDH 1993, 2000, 2002 et 2004 ; voir la liste complète des RDH en 3e de couverture).
- 7 Gaye et Jha 2010.
- 8 Hamel 2010.
- 9 Voir la discussion dans Donner (2008).
- 10 AIE 2009.
- 11 UAI 2010.
- 12 Walton 2010 : 22.
- 13 La World Values Survey demande aux répondants quel degré de liberté ils exercent sur leur vie. Sur 87 pays, la moyenne est de 7 sur une échelle de 10 points, avec une plage de 5 à 8. Le Gallup World Poll (Sondage mondial Gallup) demande aux répondants s'ils sont satisfaits de leur liberté de choix. Cette liberté au niveau individuel ne semble pas être liée à la démocratie au niveau national.
- 14 Depuis 1990, le Koweït et le Samoa ont étendu le droit de vote aux femmes, et l'Afrique du Sud aux Noirs.
- 15 Nous présentons une mesure qui définit la démocratie sur une base minimaliste (voir Cheibub 2010, basée sur Alvarez *et al.* 1996). Les pays sont classés démocratiques si le chef du gouvernement et l'assemblée législative sont élus, si plus d'un parti politique se présente aux élections et si un parti transfère le pouvoir en cas d'échec aux élections. En dehors de ces critères, les pays sont classés dans la catégorie des dictatures. Les démocraties sans alternance de partis sont des pays qui remplissent officiellement les critères démocratiques mais où le parti au pouvoir n'a pas encore perdu d'élection et ainsi renoncé

- au pouvoir. Cette mesure simple est généralement avalisée dans les écrits politiques comparatifs (voir Munck et Verkuilen 2002).
- 16 Cette catégorie est constituée des pays qui n'ont pas rempli la condition d'alternance : voir la note précédente.
- 17 Des coups d'État se sont produits au Honduras (1972), au Chili et en Uruguay (1973), en Argentine (1976), en Bolivie (1980) et au Guatemala (1982).
- 18 Voir PNUD (2009 : 71), qui décrit les mouvements politiques utilisant cette tactique.
- 19 Le Mutahidda Majilis-e-Amal (Conseil uni pour l'action), une coalition de partis religieux, a remporté 19 pour cent des sièges à l'assemblée nationale et nettement progressé dans les provinces de Khyber Pakhtunkhwa et de Balouchistan
- 20 Whitehead 2002.
- 21 Calcul d'après la base de données sur les institutions politiques (mise à jour 2010) telle que décrite et Beck *et al.* (2001).
- 22 Bardhan et Mookherjee 2000 ; Abraham et Platteau 2004.
- 23 Voir, par exemple, Besley, Pande et Rao (2005) et Dasgupta et Beard (2007).
- 24 Mansuri et Rao (2010), qui synthétise les résultats de la recherche sur les fondements conceptuels et l'efficacité des initiatives d'encouragement de la participation des citoyens.
- 25 RMDH 2004 (PNUD-BRDH 2004 ; voir la liste complète des RDH en 3e de couverture).
- 26 Au sujet des limitations de la consultation et du problème du statut des réfugiés, voir Bassel (2010).
- 27 Voir Elson (2006) et O'Brien (2010). Par exemple, Elson (2006) cite les initiatives de budget de la parité en Australie, en France, au Mexique, en Afrique du Sud et en Ouganda.
- 28 CDEG du Conseil de l'Europe 2009 : 41, 43 ; CPALC 2010.
- 29 Chattopadhyay et Duflo 2004.
- 30 Gibney, Cornett et Wood 2010.
- 31 PNUD 2009 : 6.
- 32 ACHR 2008.
- 33 Les tendances sont évaluées au moyen d'une mesure annuelle (créée par Gibney, Cornett et Wood 2010) basée sur les violations des droits de l'Homme signalées par Amnesty International. Cette mesure utilise une notion générale de l'État, qui comprend des agents qui ne sont pas officiellement reconnus comme agents du gouvernement et des régions où des entités quasi-étatiques ou extra-étatiques agissent à la place d'un gouvernement central faible ou fragmenté. Les pays sont notés de 1 (l'État de droit règne et n'est pas menacé) à 5 (crainte politique généralisée) d'après une évaluation experte de l'étendue (type de violence), de l'intensité (fréquence) et de la plage (part de la population ciblée ou sélectivité) des violations. Pour 101 pays, le niveau médian d'abus se situait à 3.
- 34 Harding et Wantchekon 2010.
- 35 RDH 2000 consacré aux droits de l'Homme (PNUD-BRDH 2000 ; voir la liste complète des RDH en 3e de couverture).
- 36 Données d'Amnesty International (2009b).
- 37 Données d'un Gallup World Poll (Sondage mondial Gallup) (2010).
- 38 Ottoson 2009 : 5.
- 39 Amnesty International 2010.
- 40 RDH 1997, 1998 et 2005 (PNUD-BRDH 1997, 1998 et 2005 ; voir la liste complète des RDH en 3e de couverture).
- 41 Banque mondiale 2006.
- 42 Ce calcul utilise la perte résultant de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités présenté au Chapitre 5.
- 43 Paul Krugman a souvent fait référence à ce fait comme preuve de l'inégalité grandissante aux États-Unis (voir, par exemple, Krugman 2007) ; United States Census Bureau 2008.
- 44 Banque mondiale 2005b.
- 45 Résultats basés sur les données de la Banque mondiale (2010g) indiquant une tendance analogue avec un plus petit échantillon.

- 46 Milanovic 1998.
- 47 Atkinson et Micklewright 1992.
- 48 ADB 2007 ; Liu 2010 ; le tableau d'ensemble est en accord avec l'hypothèse de Kuznets (1955) voulant que l'inégalité augmente aux stades initiaux du développement économique et baisse par la suite, mais les preuves empiriques sont mixtes.
- 49 Pinkovskiy et Sala-i-Martin 2010.
- 50 López-Calva et Lustig 2010 ; Cornia 2010.
- 51 Jayadev et Rodríguez 2010. Ces résultats peuvent être ajustés pour tenir compte de la contribution de l'emploi indépendant au revenu du capital.
- 52 Commander 2010. Les pays scandinaves et la Belgique font exception.
- 53 Un débat intense se dégage des écrits sur l'éthique et la justice, sur la question de savoir si l'équité des arrangements distributifs devrait être évaluée au niveau mondial ou national. Si la justice des institutions doit être jugée au niveau auquel le contrat social est conceptualisé, le niveau national est approprié, tandis qu'une position cosmopolite suggérerait que le niveau mondial est le niveau pertinent pour l'évaluation. Risse (2009) traite de ces questions pour la migration internationale.
- 54 Pinkovskiy et Sala-i-Martin 2009 ; Milanovic 2009 ; Anand et Segal 2008. *RDH* 2009 (PNUD-BRDH 2009 ; voir la liste complète des *RDH* en 3e de couverture).
- 55 Pineda et Rodríguez 2006 ; Bénabou 2000 ; Alesina *et al.* 1996.
- 56 Deaton 2007 ; Sen, Iyer et Mukherjee 2009.
- 57 Narayan 2008 ; Minujina et Delamonica 2003 ; voir également Cornia, Rosignoli et Tiberti (2007).
- 58 K. Stewart 2010.
- 59 Joe, Mishra et Navaneetham 2009.
- 60 Gwatkin *et al.* 2007.
- 61 Houweling *et al.* 2007.
- 62 Measure DHS 2010.
- 63 Thomas, Wang et Fan (2001), et communication personnelle avec Robert Barro et Jong-Wha Lee.
- 64 Harttgen et Klasen 2010.
- 65 Par rapport au classement par IDH de 2003 présenté dans le *RDH* 2005 (PNUD-BRDH 2005 ; voir la liste complète des *RDH* en 3e de couverture) étant donné que l'Enquête Démographique et de Santé pour le Burkina Faso utilisée dans l'exemple est pour 2003.
- 66 Voir Stewardt, Brown et Mancini (2005), Roemer (1998) et Barros *et al.* 2008.
- 67 Stewart 2009.
- 68 PNUD 2003.
- 69 UNESCO 2009 : 64, 65.
- 70 *RDH* 2009 (PNUD-BRDH 2009 ; voir la liste complète des *RDH* en 3e de couverture).
- 71 K. Stewart 2010 ; Wood *et al.* 2009.
- 72 Burd-Sharps *et al.* 2010.
- 73 Sen 2003 ; *The Economist* 2010.
- 74 Nous suivons la pratique plus récente adoptée par ces estimations, consistant à traiter les avortements sexosélectifs comme des morts féminines. Cette dernière diffère de la pratique adoptée par les démographes qui distinguent les morts fœtales de la mortalité (par exemple, Shryock et Siegel 1980). Une démarche alternative se préoccuperait des ramifications de la discrimination de genre dans le contexte de la mortalité par genre et par tranches d'âges. A notre connaissance, les implications d'une telle démarche n'ont pas encore été établies. Voir également Coale (1991).
- 75 Ce calcul suppose que sans les avortements sexosélectifs, une femme aurait une probabilité égale de donner le jour à un enfant de sexe masculin ou féminin. Voir également Klasen et Wink (2009).
- 76 Nussbaum 2005.
- 77 OMS 2005.
- 78 Desai 2010.
- 79 Agarwal et Panda 2007.
- 80 UNIFEM 2010.
- 81 UNIFEM 2010.
- 82 ONU : DAES-DAW-CSW 2010.
- 83 Cuno et Desai 2009.
- 84 ONU 2009.
- 85 Banque mondiale 2010f.
- 86 LIS 2009.
- 87 OCDE 2009.
- 88 ONU 2009a.
- 89 Fuentes-Nieva et Seck 2010.
- 90 Skoufias 2003.
- 91 WCED 1987.
- 92 Les données sur les tendances mondiales de l'emploi sont peu fiables en dehors des pays développés, en raison des différences au niveau de la définition et des méthodes de collecte, ainsi qu'en raison des décalages. Les estimations officielles du chômage sont particulièrement problématiques dans les pays possédant d'importants secteurs informels sans filets de sécurité formels. Voir OIT (2009b).
- 93 Voir FMI (2009) pour une comparaison des crises.
- 94 Reinhart et Rogoff 2009.
- 95 OIT 2010b ; Banque mondiale 2010b.
- 96 Banque mondiale 2009c.
- 97 Un bon exemple de la manière dont l'intervention politique et de bonnes conditions initiales ont permis à certains pays de surmonter les impacts négatifs de la crise est celui de la Chine, dont la croissance est forte (8,7 pour cent pour 2009 et 10 pour cent prévus pour 2010), entraînée principalement par les prêts destinés aux infrastructures. Voir FMI (2010b).
- 98 Cette tendance était courante lors des crises passées : la Thaïlande a réduit ses dépenses de santé de 9 pour cent et ses dépenses en éducation de 6 pour cent en réponse à la crise est-asiatique de 1998 ; les dépenses de santé du Mexique ont chuté de 15 pour cent pendant la « crise de la tequila » (voir Calvo 2010).
- 99 OIT 2009b.
- 100 FMI 2009b ; Horvath, Ivanov et Peleah 2010.
- 101 Cord *et al.* 2009 ; Marone, Thelen et Gulasan 2009.
- 102 Rodrik 1998.
- 103 Commander 2010.
- 104 Commander 2010 ; Freeman 1998.
- 105 Voir [www.doingbusiness.org/](http://www.doingbusiness.org/).
- 106 Salehi-Isfahani 2010.
- 107 Blanchard 2008 ; Commander 2010.
- 108 Sirimanne 2009 : 4.
- 109 OIT 2009b.
- 110 Ablett et Slengeso 2000.
- 111 Walker *et al.* 2007.
- 112 Ferreira et Schady 2008 ; FAO 2010a.
- 113 Harper *et al.* 2009.
- 114 Heyzer et Khor 1999 ; Knowles, Pernia et Racelis 1999.
- 115 van der Hoeven 2010.
- 116 Baird, Friedman et Schady 2007 : 26.
- 117 Calvo 2010.
- 118 UNICEF 2010a.
- 119 UNICEF 2010b.
- 120 Walton 2010 ; Lustig 2000.
- 121 ONU 2010b.
- 122 Fuentes-Nieva et Pereira 2010.
- réussite correspondant peut être plus élevé que le déficit de développement humain exprimé par l'IHAI.
- 3 Foster, López-Calva et Szekely 2005. Voir aussi Alkire et Foster (2010).
- 4 Cette mesure est la moyenne générale des moyennes générales, une catégorie de mesures inspirée par les œuvres majeures d'Atkinson (1983) sur la manière de mesurer les inégalités. Les avantages fondamentaux de cette mesure sont l'indépendance du chemin (l'ordre d'agrégation à travers les populations et les dimensions peut être modifié sans incidence sur la valeur de l'IHAI) et la cohérence des sous-groupes. Voir *Note technique 2* pour plus de détails.
- 5 Pour calculer l'IHAI, il faut établir un paramètre qui exprime combien l'inégalité déplaît aux individus. Ce paramètre peut aller de 0 à l'infini ; nous utilisons la valeur 1. Cet ajustement relativement modeste pour l'inégalité pénalise moyennement l'inégalité par dimension : voir *Note technique 2* pour plus de détails. Le choix du paramètre implique un jugement normatif analogue à celui pour les autres normes applicables aux politiques publiques, par exemple lorsqu'il s'agit de déterminer un seuil pour la pauvreté relative et absolue. Ce choix exprime également un jugement sur l'importance de l'inégalité. La littérature scientifique traite à la fois de sujets théoriques et d'applications pratiques (voir Atkinson 1983, et Pirttilä et Uusitalo 2010). Une autre tendance de cette littérature est de tenter d'établir une distinction entre inégalité justifiée et non justifiée (voir Roemer 1998). Les préférences sociales pour la redistribution ont été examinées sur la base des systèmes fiscaux et de transfert en vigueur (voir Bourguignon et Spadaro 2005).
- 6 En raison de la forme multiplicative de l'IDH et de l'IHAI, le déficit d'IDH dû à l'inégalité (1-IHAI/IDH) se situe entre le déficit minimum et maximum pour les dimensions.
- 7 Narayana 2008.
- 8 Autrement dit, la fonction implicite de bien-être social peut être ventilée entre les différentes dimensions de l'IHAI (Atkinson et Bourguignon 2000).
- 9 Anand et Sen 1995.
- 10 Voir Charmes et Wieringa (2003), qui ont fait le point sur ISDH et IPF pour créer l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique pour la Commission économique pour l'Afrique, et Klasen (2006) sur ISDH et IPF.
- 11 Hawken et Munck (2009) ainsi que Klasen et Schüler (2010) établissent des bilans utiles.
- 12 Plusieurs autres indicateurs de genre ont adopté cette approche, y compris l'indice d'égalité de genre de Social Watch et l'indice mondial d'inégalité de genre du Forum économique mondial.
- 13 Voir *Note technique 3*. Le paramètre aversion pour l'inégalité de genre est fixé à 2 tandis que l'aversion pour des déprivations concomitantes est fixée à 1.
- 14 Seth 2009.
- 15 Alors que les indicateurs d'autres dimensions comparent hommes et femmes, les indicateurs de santé de la reproduction sont comparés à des seuils d'absence de mortalité maternelle et de grossesses chez les adolescentes.
- 16 Le risque de mortalité maternelle est cinq fois plus élevé pour les accouchements chez les adolescentes, notamment parce que le corps des jeunes filles n'est pas encore entièrement développé (voir Rowbottom 2007). Nous appliquons les taux de fécondité chez les adolescentes pour les jeunes filles de 15 à 19 ans. Utiliser la fécondité chez les jeunes filles de moins de 18 ans serait préférable, mais ces données ne sont pas disponibles.
- 17 OIT 2010c. Ce chiffre ne correspond pas au taux mondial d'activité des femmes de 56,8 pour cent présenté à la Table 4 parce que différentes systèmes ont servi à pondérer les taux d'activité des femmes des différents pays.
- 18 Desai 2010.

## Chapitre 5

- 1 Voir, par exemple, Narayan *et al.* (2000) et ONU : DAES (2009b).
- 2 Les aspects du bien-être et de l'inégalité que mesure l'IIG étant différents de ceux que mesure l'IHAI, le déficit de

- 19 L'ISDH était basé sur le ratio par genre des salaires non agricoles, mais dans beaucoup de pays en développement, le secteur non agricole formel est relativement peu important et les inégalités ne sont pas forcément représentatives de la situation générale.
- 20 Cela n'est pas dû uniquement au fait que les deux mesures de l'inégalité sont (négativement) corrélées avec l'IDH : la corrélation entre les résidus des deux mesures de l'inégalité et l'IDH est de 0,48, ce qui est significatif à 1 pour cent.
- 21 Par rapport au *RDH* 2009 (BRDH du PNUD 2009 ; on trouvera en 3e de couverture une liste complète des *RDH*), le nombre total de pays couverts est inférieur à celui de l'ISDH (155), mais nettement supérieur à celui de l'IPF (109). Comme on l'a vu plus haut, l'approche précédente se fondait largement sur des imputations, ce qui n'est pas le cas pour l'IG. Les pays pour lesquels on n'a pas de données pour ajuster l'IG ont des classements IDH allant de 6 (Lichtenstein) à 164 (Guinée-Bissau).
- 22 C'est ce qu'exprime Pogge (2009 : 21) : « Un indice du développement crédible doit pouvoir exprimer si ce sont les propriétaires terriens ou les gens qui n'ont pas de terres qui bénéficient d'une amélioration de l'alphabetisation, si ce sont les enfants ou les personnes âgées qui bénéficient d'une amélioration des soins médicaux, si c'est chez les étudiants privilégiés ou chez les enfants des bidonvilles que l'on constate une hausse des inscriptions, si c'est chez les élites ou chez les marginaux que l'on constate une augmentation de l'espérance de vie, si ce sont les hommes ou les femmes qui se sentent plus en sécurité qu'avant. »
- 23 Alkire et Foster 2009 ; Alkire et Santos 2010 ; Bourguignon et Chakravarty 2003 ; Brandolini et D'Alessio 2009.
- 24 Anand et Sen 1997.
- 25 Voir par exemple, Kanbur et Squire (2001) et Micklewright et Stewart (2001).
- 26 La population est celle de 2010. On doit supposer que les taux de pauvreté de l'année de la dernière enquête en date (qui remonte dans certains cas à 2000) expriment correctement la pauvreté actuelle. Comme aucune de ces enquêtes n'est postérieure à la récente crise, ils pourraient bien sous-estimer les taux actuels.
- 27 L'IDH moyen des pays, où la prévalence de la pauvreté multidimensionnelle au regard de l'IPM était supérieure au taux de pauvreté de 1,25 \$ par jour, était de 0,49 ; la moyenne pour les pays où le comptage de la pauvreté monétaire était supérieur à celui pour l'IPM était de 0,60.
- 28 Les estimations de pauvreté monétaire de moins 1,25 \$ par jour excluent les pays suivants à cause d'un manque de données : Belize, Émirats arabes unis, Guyana, Iraq, Maurice, Myanmar, République arabe syrienne, République tchèque, Somalie, Suriname, Territoires palestiniens occupés, Trinité-et-Tobago et Zimbabwe. Si l'on exclut donc ces pays, le nombre total d'individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle est de 1 719 millions, ce qui reste entre les deux estimations basées sur la pauvreté monétaire. Pour les estimations de pauvreté monétaire de moins de 2 \$ par jour, les pays exclus par manque de données sont les suivants : Émirats arabes unis, Guinée, Guyana, Haïti, Iraq, Mauritanie, Maurice, Myanmar, Namibie, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao (Laos), Somalie, Trinité-et-Tobago et Zimbabwe. Si l'on exclut ces pays, le nombre total d'individus souffrant de pauvreté multidimensionnelle est de 1 699,5 millions, ce qui se situe également entre les deux estimations basées sur la pauvreté monétaire.
- 29 Il s'agit là de la terminologie officielle du gouvernement pour la définition de catégories de population, qui varient selon les États.
- 30 Certains experts ont avancé que l'on devrait exprimer l'inégalité entre pauvres par une mesure de la pauvreté, mais il faudrait

pour cela utiliser des mesures cardinales, et l'IPM serait sensible à l'échelle utilisée pour définir ces mesures. Voir Alkire et Foster (2009) pour une discussion à ce sujet.

## Chapitre 6

- 1 Asher et Daponte 2010.
- 2 Une approche alternative fondée sur les projections de variables de composantes réalisées par les organisations internationales et les prévisionnistes indépendants ont corroboré ces projections ; voir Asher et Daponte (2010).
- 3 Maddison 2007.
- 4 Nelson *et al.* 2009.
- 5 Cline 2008.
- 6 Rodríguez 2007.
- 7 Deaton 2010 ; Ravallion 1996.
- 8 Rodrik et Hausmann 2003 ; Rodrik 2007. Voir aussi Encadré 3.1 dans le Chapitre 3.
- 9 Easterly 2002.
- 10 Ostrom 1996 ; Parks *et al.* 1999 ; Pestoff 2009.
- 11 Drèze et Sen 2002 ; Sen 1985b.
- 12 PNUD 2010.
- 13 Walton 2010.
- 14 Rodrik 2003.
- 15 Evans 2010.
- 16 Pritchett, Woolcock et Andrews 2010.
- 17 Pritchett, Woolcock et Andrews 2010.
- 18 Panagariya 2008 ; Damodaran 2008.
- 19 Vaughan 2003.
- 20 Watson et Johannes 2005.
- 21 Iglehart 2010.
- 22 Maison Blanche 2010.
- 23 Di Tella et Dubra 2009.
- 24 See Rajan et Zingales (2003) sur la menace du capitalisme oligarchique et Walton (2010) pour un aperçu.
- 25 Ces principes sont associés aux travaux de Sen (1999), Unger (1998) et Jayadev (2010).
- 26 Birdsall 2008.
- 27 Banque mondiale 2010e. La taille du marché du carbone (144 milliards de \$) dépasse le total de l'aide publique au développement pour 2009 (136 milliards de \$).
- 28 Voir [www.oslofc2010.no](http://www.oslofc2010.no).
- 29 Le chiffre de l'Éthiopie se rapporte à 2002, la dernière année disponible.
- 30 ONUSIDA 2008 ; The Global Fund 2009.
- 31 Wolf 2007 ; Asiedu et Nandwa 2007 ; d'Aiglepiere et Wagner 2010.
- 32 Levine 2004.
- 33 OCDE/CAD 2010b.
- 34 Sachs *et al.* 2004. En particulier, l'assistance fournie pour des motifs militaires et politiques ou toute autre raison liée à des motifs géopolitiques est généralement associée négativement à la croissance (Minoiu et Reddy 2010).
- 35 Easterly 2006 ; Moyo 2009.
- 36 Banque mondiale 2010d.
- 37 Voir OCDE (2008a), basé sur une enquête de 33 pays partenaires de l'OCDE.
- 38 Voir par exemple [www.aidtransparency.net](http://www.aidtransparency.net).
- 39 Ceci est mis en évidence par la documentation foisonnante dans ce domaine, publiée dans des revues de recherche telles que le *Journal of Human Development and Capabilities* ou présentée dans des réunions annuelles de la Human Development and Capabilities Association. Pour une anthologie réunissant quelques articles importants, voir Fukuda-Parr et Shiva Kumar (2003).
- 40 Les questionnaires d'étude sur la mesure des niveaux de vie existent dans 40 pays depuis 1980 ([www.surveynetwork.org](http://www.surveynetwork.org)), les enquêtes démographiques et de santé sont disponibles dans 82 pays ([www.measuredhs.com/countries](http://www.measuredhs.com/countries)) et les enquêtes à indicateurs multiples portent sur 70 pays ([www.childinfo.org/mics\\_available.html](http://www.childinfo.org/mics_available.html)).
- 41 Le programme des dimensions manquantes de l'association Oxford Poverty and Human Development Initiative s'emploie à combler cet écart dans divers domaines, dont l'autonomisation, la qualité de l'emploi, la sécurité physique et la dignité ([www.ophi.org](http://www.ophi.org)).
- 42 OCDE 2010.
- 43 Évidemment, il faudrait se fonder sur les textes existants (comme Ranis, Stewart et Ramirez 2000 ; Bourguignon *et al.* 2008 ; et Kenny 2008). Divers *RDH* mondiaux et nationaux décrivent les liens de causalité par lesquels la croissance économique résout des priorités vitales pour l'être humain – en créant des emplois pour les pauvres, en autonomisant les femmes au sein du foyer, et en alimentant l'investissement social, la protection sociale et la redistribution par des revenus, par exemple.
- 44 Pour des exposés sommaires, voir Jones (2002) et Barro et Sala-i-Martin (2003). L'essentiel de l'analyse théorique et empirique de la croissance se fonde sur des variantes du modèle de Ramsey-Cass-Koopmans, dans lequel un agent représentatif optimise une somme actualisée des utilités de consommation.
- 45 Voir, par exemple, Diener et Seligman (2004) et Gough et McGregor (2007).
- 46 Neumayer 2010b.
- 47 Southgate 1990 ; Mink 1993.
- 48 Comin, Hobbijn et Rovito 2008 ; Córdoba et Ripoll 2008 ; Duarte et Restuccia 2006.
- 49 Barro 1991 ; Barro et Lee 1994.
- 50 Ibrahim et Alkire 2007 ; Alsop et Heinsohn 2005 ; Narayan 2005.
- 51 L'échantillon a été recueilli auprès d'organisations de la société civile ayant statut consultatif auprès des Nations Unies. L'enquête, préparée dans trois langues, interrogeait 644 personnes et comptait un taux de réponse de 29 pour cent. La région la mieux représentée était l'Europe occidentale (30 pour cent des personnes interrogées), suivie de l'Amérique du Nord (26 pour cent) et l'Afrique (17 pour cent).
- 52 Eyben 2004
- 53 Bassel 2008a, 2008b.
- 54 Gaye et Jha 2010 ; PNUD Mexico 2003 ; PNUD Argentine 2002.
- 55 Nussbaum 2000 ; Osmani et Sen 2003 ; Klasen 2002 ; Robeyns 2003.
- 56 Stuckler, Basu, and McKee 2010 ; Mejia et St-Pierre 2008 ; Piketty 2000.
- 57 Bourguignon et Verdier 2000 ; Acemoglu et Robinson 2002.
- 58 Ivanov et Peleah 2010.
- 59 La relation entre concurrence et croissance est complexe et parfois non linéaire ; voir Aghion et Griffith (2005).
- 60 Selon les résultats du Gallup World Poll, moins de la moitié des individus dans le monde pensent que l'endroit où ils habitent devient plus vivable ; seules 4 personnes sur 10 pensent que les conditions économiques de leur pays s'améliorent, et la moitié seulement est satisfaite des efforts de préservation écologique.
- 61 Stiglitz et les membres de la commission des experts financiers des Nations Unies 2010.
- 62 Hoddinott et Quisumbing 2010.
- 63 Anand et Sen 2000a ; Sen 2009b.
- 64 Voir [www.earthsummit2012.org/](http://www.earthsummit2012.org/).
- 65 King 1964.

# Bibliographie

- Ablett, J., et I. Slengesol. 2000. *Education in Crisis: The Impact and Lessons of the East Asia Financial Shock 1997-1999*. Paris : UNESCO.
- Abraham, A., et J. P. Platteau. 2004. « Participatory Development: When Culture Creeps In. » In *Culture and Public Action*, éd. V. Rao et M. Walton. Stanford (CA), États-Unis : Stanford University Press.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J. Robinson. 2001. « The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation. » *American Economic Review* 91(5) : 1369-1401.
- . 2003. « An African Success Story: Botswana. » In *In Search of Prosperity: Analytical Narratives on Economic Growth*, éd. D. Rodrik. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- Acemoglu, D., et J. Robinson. 2002. « The Political Economy of the Kuznets Curve. » *Review of Development Economics* 6(2) : 183-203.
- ACHR (Asian Centre for Human Rights). 2008. *South Asia: Human Rights Index 2008*. New Delhi : Asian Centre for Human Rights.
- Adamolekun, L., G. Lusignan et A. Atomate (Éd.). 1997. *Civil Service Reform in Francophone Africa: Proceedings of a Workshop, Abidjan, January 23-26, 1996*. World Bank Technical Paper 357, Africa Region Series. Washington, DC : Banque mondiale.
- ADB (Asian Development Bank). 2007. *Key Indicators for Asia and the Pacific 2007: Inequality in Asia*. Manille.
- AEE (Agence européenne pour l'environnement). 2008. « EN15 Accidental Oil Spills from Marine Shipping. » Copenhague. <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/en15-accidental-oil-spills-from-1>. Consulté le 22 septembre 2010.
- Agarwal, B. 2001. « Participatory Exclusions, Community Forestry, and Gender: An Analysis for South Asia and a Conceptual Framework. » *World Development* 29(10) : 1623-48.
- . 2003. « Gender and Land Rights Revisited: Exploring New Prospects via the State, Family and Market. » In *Agrarian Change, Gender and Land Rights*, éd. S. Razavi. Oxford, Royaume-Uni : Blackwell Publishing Ltd.
- Agarwal, B., et P. Panda. 2007. « Toward Freedom from Domestic Violence: The Neglected Obvious. » *Journal of Human Development and Capabilities* 8(3) : 359-88.
- Aghion, P., et R. Griffith. 2005. *Competition and Growth: Reconciling Theory and Evidence*. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- Akram, T. 2004. « Ranking Countries and Other Essays. » Columbia University, New York.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2009. *World Energy Outlook 2009*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques et AIE.
- Alderman, H., P. F. Orazem et E. M. Paterno. 2001. « School Quality, School Cost, and the Public/Private School Choices of Low-Income Households in Pakistan. » *Journal of Human Resources* 36(2) : 304-26.
- Alesina, A., S. Özler, N. Roubini et P. Swagel. 1996. « Political Instability and Economic Growth. » *Journal of Economic Growth* 1(2) : 189-211.
- Alkire, S. 2003. « A Conceptual Framework for Human Security. » CRISE Working Paper 2. Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, Oxford, Royaume-Uni.
- . 2007. « The Missing Dimensions of Poverty Data: Introduction to the Special Issue. » *Oxford Development Studies* 35(4) : 347-59.
- . 2010. « Conceptual Overview of Human Development: Definitions, Critiques, and Related Concepts. » Human Development Research Paper 1. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Alkire, S., et J. Foster. 2009. « Counting and Multidimensional Poverty Measurement. » OPHI Working Paper 7. Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford, Royaume-Uni.
- . 2010. « Designing the Inequality-Adjusted Human Development Index (HDI). » Human Development Research Paper 28. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Alkire, S., et M. Santos. 2010. « Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries. » Human Development Research Paper 11. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Allendorf, K. 2007. « Do Women's Land Rights Promote Empowerment and Child Health in Nepal? » *World Development* 35(11) : 1975-88.
- Alsop, R., et N. Heinsohn. 2005. « Measuring Empowerment in Practice: Structuring Analysis and Framing Indicators. » Policy Research Working Paper 3510. Banque mondiale, Washington, DC.
- Alvarez, M., J. A. Cheibub, F. Limongi et A. Przeworski. 1996. « Classifying Political Regimes. » *Studies in Comparative International Development* 31(2) : 3-36.
- Amnesty International. 2009a. *Nigeria: Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta*. Londres.
- . 2009b. « The Death Penalty in 2009. » Londres. <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty/death-sentences-and-executions-in-2009>. Consulté le 22 septembre 2010.
- . 2010. *Uganda: Antihomosexuality Bill is Inherently Discriminatory and Threatens Broader Human Rights*. Londres.
- Anand, S., et P. Segal. 2008. « What Do We Know about Global Income Inequality? » *Journal of Economic Literature* 46(1) : 57-94.
- Anand, S., et A. Sen. 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement. » Human Development Report Office Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- . 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective. » Human Development Report 1997 Papers : Poverty and Human Development. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- . 2000a. « Human Development and Economic Sustainability. » *World Development* 28(12) : 2029-49.
- . 2000b. *Human Development and Human Rights*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- . 2000c. « The Income Component of the Human Development Index. » *Journal of Human Development and Capabilities* 1(1) : 83-106.
- Andrews, M. 2008. « The Good Governance Agenda: Beyond Indicators without Theory. » *Oxford Development Studies* 36(4) : 379-407.
- Andrews, M., A. Grinsted, A. Nucifora et R. Seligmann. 2010. « Public Institutional Reform in Mozambique: But with Limits. » Working Paper. Harvard Kennedy School of Government, Cambridge (MA), États-Unis, et Center for Global Development, Washington, DC.
- Asher, J., et B. Daponte. 2010. « A Hypothetical Cohort Model of Human Development. » Human Development Research Paper 40. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Asiedu, E., et B. Nandwa. 2007. « On the Impact of Foreign Aid in Education on Growth: How Relevant Is the Heterogeneity of Aid Flows and the Heterogeneity of Aid Recipients? » *Review of World Economics* 143(4) : 631-49.
- Aslund, A. 2001. « The Myth of Output Collapse after Communism. » Carnegie Endowment for International Peace, Washington, DC. <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=611>. Consulté le 25 juin 2010.
- Atkinson, A. 1970. « On the Measurement of Inequality. » *Journal of Economic Theory* 2(3) : 244-63.
- . 1983. *The Economics of Inequality*, 2e édition. Oxford, Royaume-Uni : Clarendon Press.
- Atkinson, A., et F. Bourguignon (Éd.). 2000. *Handbook of Income Distribution*, 1e édition. Amsterdam : Elsevier.
- Atkinson, A., et J. Micklewright. 1992. *Economic Transformation in Eastern Europe and the Distribution of Income*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Baird, S., J. Friedman et N. Schady. 2007. « Aggregate Income Shocks and Infant Mortality in the Developing World. » Policy Research Working Paper 4346. Banque mondiale, Washington, DC.
- Baland, J. M., et J. P. Platteau. 1996. *Halting Degradation of Natural Resources: Is There a Role for Rural Communities?* Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Banque mondiale. 2000. *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*. New York : Oxford University Press.
- . 2005a. *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*. Washington, DC.
- . 2005b. *World Development Report: Equity and Development*. Washington, DC.
- . 2009a. *Burkina Faso Population Growth, Competitiveness and Diversification: Country Economic Memorandum*. Washington, DC.
- . 2009b. « Financial Crisis Highlights Need for More Social Safety Nets, Including Conditional Cash Transfers. » Communiqué de presse, 10 février. Banque mondiale. Washington, DC.
- . 2009c. *Global Monitoring Report 2009: A Development Emergency*. Washington, DC.
- . 2009d. *Timor-Leste: An Analysis of Early Grade Reading Acquisition*. Timor-Leste.

- . 2010a. *Environmental Economics and Indicators: Green Accounting*. Washington, DC.
- . 2010b. « Global Economic Prospects – Summer 2010. » Washington, DC. [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org). Consulté le 15 juillet 2010.
- . 2010c. *International Income Distribution Database*. Washington, DC.
- . 2010d. « Poverty Reduction Supports Credits: An Evaluation of World Bank Support. » IEG Study Series. Washington, DC : Groupe indépendant d'évaluation.
- . 2010e. *State and Trends of the Carbon Market 2010*. Washington, DC.
- . 2010f. *Women, Business and the Law Report: Measuring Legal Gender Parity for Entrepreneurs and Workers in 128 Economies*. Washington, DC.
- . 2010g. *World Development Indicators 2010*. Washington, DC.
- Barbone, L., L. Cord, K. Hull et J. Sandefur.** 2007. « Democracy and Poverty Reduction: Explorations on the Sen Conjecture. » In *Political Institutions and Development: Failed Expectations and Renewed Hopes*, éd. N. Dinello et V. Popov. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar Publishing Ltd.
- Bardhan, P.** 2006. « Globalization and Rural Poverty. » *World Development* 34(8) : 1393-1404.
- Bardhan, P., et D. Mookherjee.** 2000. « Capture and Governance at Local and National Levels. » *American Economic Review* 90(2) : 135-39.
- Barrett, C. B., et D. G. Maxwell.** 2005. *Food Aid After Fifty Years : Recasting Its Role*. Londres : Routledge.
- Barro, R. J.** 1991. « Economic Growth in a Cross Section of Countries. » *Quarterly Journal of Economics* 106(2) : 407-43.
- Barro, R. J., et J. W. Lee.** 1994. « Sources of Economic Growth. » *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy* 40(1) : 1-46.
- . 2010. *A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010*. NBER Working Paper 15902. Cambridge (MA), États-Unis : National Bureau of Economic Research.
- Barro, R. J., et X. Sala-i-Martin.** 2003. *Economic Growth*, 2e édition. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- Barros, R. P., F. Ferreira, J. R. Molinas Vega et J. Saavedra Chanduvi.** 2008. *Measuring Inequality of Opportunities in Latin America and the Caribbean*. Basingstoke, Royaume-Uni, et Washington, DC : Palgrave MacMillan et Banque mondiale.
- Bassel, L.** 2008a. « Citizenship as Interpellation: Refugee Women and the State. » *Government and Opposition* 43(2) : 293-314.
- . 2008b. « Silencing to Protect: The Debate Over Women's Rights in France and Canada. » In *Silencing Human Rights: Critical Engagements with a Contested Project*, éd. G. K. Bhambra et R. Shilliam. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.
- . 2010. « Intersectional Politics at the Boundaries of the Nation State. » *Ethnicities* 10(2) : 155-80.
- Bebenroth, R., D. Dietrich et U. Vollmer.** 2009. « Bank Regulation and Supervision in Bank-Dominated Financial Systems: A Comparison Between Japan and Germany. » *European Journal of Law and Economics* 27(2) : 177-209.
- Beck, T., G. Clarke, A. Groff, P. Keefer et P. Walsh.** 2001. « New Tools in Comparative Political Economy: The Database of Political Institutions. » *World Bank Economic Review* 15(1) : 165-76.
- Behrman, J., A. Murphy, A. Quisumbing et K. Yount.** 2009. « Are Returns to Mothers' Human Capital Realized in the Next Generation? The Impact of Mothers' Intellectual Capital and Long-Run Nutritional Status on Children's Human Capital in Guatemala. » IFPRI Discussion Paper 850. International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Bénabou, R.** 2000. « Unequal Societies: Income Distribution and the Social Contract. » *The American Economic Review* 90(1) : 96-129.
- Benavot, A., et J. Resnik.** 2006. « Lessons from the Past: A Comparative Socio-Historical Analysis of Primary and Secondary Education. » In *Educating all Children: A Global Agenda*, éd. J. E. Cohen, D. E. Bloom et M. B. Malin. Cambridge (MA), États-Unis : American Academy of Arts and Sciences.
- Besley, T., R. Pande et V. Rao.** 2005. « Political Selection and the Quality of Government: Evidence from South India. » CEPR Discussion Paper 5201. Center for Economic and Policy Research, Washington, DC.
- Bessell, S.** 2009a. « Indonesian Children's Views and Experiences of Work and Poverty. » *Social Policy and Society* 8(4) : 527-40.
- . 2009b. « Strengthening Fiji's Education System: A View from Key Stakeholders. » *Pacific Economic Bulletin* 24(3) : 58-70.
- Bhagwati, J., et P. Desai.** 1970. *India: Planning for Industrialization*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Binder, M., et G. Georgiadis.** 2010. « Determinants of Human Development: Insights from State-Dependent Panel Models. » Human Development Research Paper 24. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Birdsall, N.** 2008. *Put Double Majority Voting Back on the Table at the IMF*. Washington, DC: Center for Global Development.
- Blanchard, O.** 2008. « Reforming Labor Market Institutions: Unemployment Insurance and Employment Protection. » In *Washington Consensus Reconsidered: Towards a New Global Governance*, éd. N. Serra et J. E. Stiglitz. New York : Oxford University Press.
- Boden, T. A., G. Marland et R. J. Andres.** 2009. « Global, Regional, and National Fossil-Fuel CO<sub>2</sub> Emissions. » Carbon Dioxide Information Analysis Center, Oak Ridge National Laboratory (TN), États-Unis. [http://cdiac.ornl.gov/trends/emis/tre\\_coun.html](http://cdiac.ornl.gov/trends/emis/tre_coun.html). Consulté le 15 mai 2010.
- Boone, P., et Z. Zhan.** 2006. « Lowering Child Mortality in Poor Countries: The Power of Knowledgeable Parents. » CEP Discussion Papers 751. Centre for Economic Performance, Londres.
- Bornstein, D.** 2005. *The Price of a Dream: The Story of the Grameen Bank*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Bourguignon, F.** 2004. *The Poverty-Growth-Inequality Triangle*. New Delhi : Indian Council for Research on International Economic Relations.
- Bourguignon, F., A. Bénassy-Quéré, S. Dercon, A. Estache, J. W. Gunning, R. Kanbur, S. Klasen, S. Maxwell, J. P. Platteau et A. Spadaro.** 2008. « Millennium Development Goals at Midpoint: Where Do We Stand and Where Do We Need to Go? » Background Paper for the 2009 European Report on Development. Commission européenne, Bruxelles.
- Bourguignon, F., et S. Chakravarty.** 2003. « The Measurement of Multidimensional Poverty. » *Journal of Economic Inequality* 1(1) : 25-49.
- Bourguignon, F., et A. Spadaro.** 2005. « Tax-Benefit Revealed Social Preferences: Are Tax Authorities Non-Pareitian? » Paris-Jourdan Sciences Économiques Working Paper 2005 - 22. Paris : Paris-Jourdan Sciences Économiques.
- Bourguignon, F., et T. Verdier.** 2000. « Oligarchy, Democracy, Inequality and Growth. » *Journal of Development Economics* 62(2) : 285-313.
- Bradsher, K.** 2010. « Foreign Companies Chafe at China's Restrictions. » *The New York Times*. 16 mai.
- Brainerd, E.** 2010. « Human Development in Eastern Europe and the CIS since 1990. » Human Development Research Paper 16. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Brainerd, E., et D. Cutler.** 2005. « Autopsy on an Empire: Understanding Mortality in Russia and the Former Soviet Union. » *Journal of Economic Perspectives* 19(1) : 107-30.
- Brandolini, A., et G. D'Alessio.** 2009. « Measuring Well-Being in the Functioning Space. » In *Debating Global Society: Reach and Limits of the Capability Approach*, éd. E. Chiappero-Martinetti. Milan, Italie : Feltrinelli Foundation.
- Brown, G., A. Langer et F. Stewart.** 2008. « A Typology of Post-Conflict Environments: An Overview. » CRISE Working Paper 53. Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, Oxford, Royaume-Uni.
- Brun, J. F., G. Chambas et F. Mourji.** 2009. « Guaranteeing Fiscal Space for Human Development in Morocco. » In *Fiscal Space: Policy Options for Financing Human Development*, éd. R. Roy et A. Heuty. Londres : Earthscan.
- Bryce, J., S. Arifeen, G. Pariyo, C. Lanata, D. Gwatkin et J. P. Habicht.** 2003. « Reducing Child Mortality: Can Public Health Deliver? » *The Lancet* 362 (9378) : 159-64.
- Budlender, D.** 2008. *The Statistical Evidence on Care and Non-Care Work across Six Countries*. Gender and Development Programme Paper 4. Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- Burd-Sharps, S., K. Lewis, P. Guyer et T. Lechterman.** 2010. « Twenty Years of Human Development in Six Affluent Countries: Australia, Canada, Japan, New Zealand, United Kingdom, and United States. » Human Development Research Paper 27. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Burd-Sharps, S., K. Lewis et E. B. Martins (Éd.).** 2008. *The Measure of America: American Human Development Report 2008-2009*. New York : Columbia University Press.
- Caldas, S. J.** 1993. « Reexamination of Input and Process Factor Effects on Public School Achievement. » *Journal of Educational Research* 86(4) : 206-14.
- Calvo, S. G.** 2010. « The Global Financial Crisis of 2008-10: A View from the Social Sectors. » Human Development Research Paper 18. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Canning, D.** 2010. « Progress in Health Around the World. » Human Development Research Paper 43. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Cartwright, N.** 2009. « What Are Randomised Controlled Trials Good For? » *Philosophical Studies* 147(1) : 59-70.
- Casabonne, U., et C. Kenny.** 2009. *The Best Things in Life are (Nearly) Free: Technology, Knowledge and Global Health*. Washington, DC : Banque mondiale.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes).** 2010. « Observatoire de l'égalité de genre de l'Amérique latine et des Caraïbes. » Santiago. <http://www.eclac.org/oig/default.asp?idioma=FR#>. Consulté le 22 septembre 2010.
- Chahine, J.** 2005. « Lebanon Slips in Human Development Index – UN Report Identifies Three Pillars of Cooperation in Urgent Need of Commitment. » *The Daily Star*. 9 septembre.
- Charmes, J., et S. Wieringa.** 2003. « Measuring Women's Empowerment: An Assessment of the Gender-Related Development Index and the Gender Empowerment Measure. » *Journal of Human Development and Capabilities* 4(3) : 419-35.

- Charumilind, C., R. Kali et Y. Wiwattanakantang. 2006. « Connected Lending: Thailand Before the Financial Crisis. » *Journal of Business* 79(1) : 181-218.
- Chattopadhyay, R., et E. Duflo. 2004. « Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India. » *Econometrica* 72(5) : 1409-43.
- Cheibub, J. A., J. Gandhi et J. R. Vreeland. 2009. « Democracy and Dictatorship Revisited Dataset. » University of Illinois at Urbana-Champaign. [https://netfiles.uiuc.edu/cheibub/www/DD\\_page.html](https://netfiles.uiuc.edu/cheibub/www/DD_page.html). Consulté le 15 avril 2010.
- Chen, Y., et H. Li. 2009. « Mother's Education and Child Health: Is There a Nurturing Effect. » *Journal of Health Economics* 28(2) : 413-26.
- Chen, S., et M. Ravallion. 2008. « The Developing World is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight Against Poverty. » Policy Research Working Paper 4703. Washington, DC : Development Research Group, Banque mondiale.
- China NDRC (National Development and Reform Commission). 2006. « The Outline of the 11th Five-year Plan for National Economic and Social Development of the People's Republic of China. » [http://en.ndrc.gov.cn/hot/t20060529\\_71334.htm](http://en.ndrc.gov.cn/hot/t20060529_71334.htm). Consulté le 22 septembre 2010.
- Clemens, M. A. 2004. « The Long Walk to School: International Education Goals in Historical Perspective. » Working Paper 37. Center for Global Development, Washington, DC.
- Cline, W. 2008. *Global Warming and Agriculture: Impact Estimates by Country*. Washington, DC : Center for Global Development et Peterson Institute for International Economics.
- Coale, A. 1991. « Excess Female Mortality and the Balance of the Sexes in the Population: An Estimate of 'Missing Females.' » *Population and Development Review* 17(3) : 517-23.
- Collier, P., et A. Hoeffler. 2007. « Civil War. » In *Handbook of Defense Economics: Defense in a Globalized World*, éd. T. Sandler et K. Hartley. Amsterdam : Elsevier.
- Comin, D., B. Hobijn et E. Rovito. 2008. « Technology Usage Lags. » *Journal of Economic Growth* 13(4) : 237-56.
- Commander, S. 2010. « Employment Risk and Policy. » Human Development Research Paper 30. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Commander, S. 2010. « Employment Risk and Policy. » Human Development Research Paper 30. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Commission sur la croissance et le développement. 2008. *Rapport sur la croissance : Stratégies à l'appui d'une croissance soutenable et d'un développement inclusif*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Commission sur la sécurité humaine. 2003. *La sécurité humaine maintenant : Rapport de la Commission sur la sécurité humaine*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Cook, A., et B. Daponte. 2008. « A Demographic Analysis of the Rise in the Prevalence of the US Population Overweight and/or Obese. » *Population Research and Policy Review* 27(4) : 403-26.
- Cooke, M., F. Mitrou, D. Lawrence, E. Guimond et D. Beavon. 2007. « Indigenous Well-Being in Four Countries: An Application of the UNDP's Human Development Index to Indigenous Peoples in Australia, Canada, New Zealand, and the United States. » *BioMed Central International Health and Human Rights* 7(9) : 1-11.
- Cord, L., M. Verhoeven, C. Blomquist et B. Rijkers. 2009. « The Global Economic Crisis: Assessing Vulnerability with a Poverty Lens. » Policy Note. Banque mondiale, Washington, DC.
- Córdoba, J., et M. Ripoll. 2008. « Endogenous TFP and Crosscountry Income Differences. » *Journal of Monetary Economics* 55(6) : 1158-70.
- Cornia, G. 2010. « Income Distribution under Latin America's New Left Regimes. » *Journal of Human Development and Capabilities* 11(1) : 85-114.
- Cornia, G., et J. Court. 2001. *Inequality, Growth, and Poverty in an Era of Liberalization and Globalization*. Helsinki : United Nations University, World Institute for Development Economics Research.
- Cornia, G. A., S. Rosignoli et L. Tiberti. 2007. *Globalisation and Health: Impact Pathways and Recent Evidence*. Santa Cruz (CA), États-Unis : University of California Santa Cruz, Center for Global, International and Regional Studies.
- Conseil de l'Europe, CDEG (Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes). 2009. « Sex-Disaggregated Statistics on the Participation of Women and Men in Political and Public Decision-Making in Council of Europe Member States: Situation as at 1 September 2008. » Conseil de l'Europe, Strasbourg, France.
- CPJ (Committee to Protect Journalists). 2009. « Attacks on the Press Report 2009. » New York. <http://www.cpj.org/attacks/>. Consulté le 15 mai 2010.
- CRED (Centre for Research on the Epidemiology of Disasters). 2010. « EM-DAT: The International Disaster Database. » Université catholique de Louvain, Belgique. <http://www.emdat.be/>. Consulté le 22 septembre 2010.
- Crocker, D. A. 2007. « Deliberative Participation in Local Development. » *Journal of Human Development and Capabilities* 8(3) : 431-55.
- Cubero, R., et I. V. Hollar. 2010. « Equity and Fiscal Policy: The Income Distribution Effects of Taxation and Social Spending in Central America. » IMF Working Paper 112. Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Cuno, K., et M. Desai. 2009. *Family, Gender, and Law in a Globalizing Middle East and South Asia*. Syracuse (NY), États-Unis : Syracuse University Press.
- Cutler, D., A. Deaton et A. Lleras-Muney. 2006. « The Determinants of Mortality. » *Journal of Economic Perspectives* 20(3) : 97-120.
- Cutler, D., et A. Lleras-Muney. 2006. « Education and Health: Evaluating Theories and Evidence. » In *Making Americans Healthier: Social and Economic Policy as Health Policy*, éd. R. F. Schoeni, J. S. House, G. A. Kaplan et H. Pollack. New York : Russell Sage Foundation.
- Cutler, D., et G. Miller. 2005. « The Role of Public Health Improvements in Health Advances: The Twentieth-Century United States. » *Demography* 42(1) : 1-22.
- d'Aiglepierre, R., et L. Wagner. 2010. « Aid and Universal Primary Education. » Working Paper 201022. CNRS, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, France.
- Damodaran, H. 2008. *India's New Capitalists: Caste, Business, and Industry in a Modern Nation*. New York : Palgrave Macmillan.
- Daponte, B., et R. Garfield. 2000. « The Effect of Economic Sanctions on the Mortality of Iraqi Children Prior to the 1991 Persian Gulf War. » *American Journal of Public Health* 90(4) : 546-52.
- Dasgupta, A., et V. A. Beard. 2007. « Community Driven Development, Collective Action and Elite Capture in Indonesia. » *Development and Change* 38(2) : 229-49.
- Davies, V. 2007. « Capital Flight and War. » Post-Conflict Transitions Working Paper 13. Centre for the Study of African Economies et Department of Economics, Université d'Oxford, Oxford, Royaume-Uni.
- Davies, R., M. Brumm, M. Manga, R. Rubiandini, R. Swarbrick et M. Tingay. 2008. « The East Java Mud Volcano (2006 to Present): An Earthquake or Drilling Trigger? » *Earth and Planetary Science Letters* 272(3-4) : 627-38.
- de Quadros, C. A., J. M. Olivé, C. Nogueira, P. Carrasco et C. Silveira. 1998. « Expanded Program on Immunization. » In *Maternal Health and Child Health Activities at the Local Level: Toward the Goals of the World Summit for Children*, éd. Y. Benguigui, S. Land, J. M. Paganini et J. Yunes. Washington, DC : Pan American Health Organization.
- De, A., et J. Drèze. 1999. *Public Report on Basic Education in India*. New Delhi : Oxford University Press.
- Deaton, A. 2002. « Policy Implications of the Gradient of Health and Wealth. » *Health Affairs* 21(2) : 13-30.
- . 2007. « Global Patterns of Income and Health: Facts, Interpretations, and Policies. » WIDER Annual Lecture 10., Helsinki : United Nations University, World Institute for Development Economics Research.
- . 2008. « Income, Health, and Well-Being Around the World: Evidence from the Gallup World Poll. » *Journal of Economic Perspectives* 22(2) : 53-72.
- . 2009. *Instruments of Development: Randomization in the Tropics, and the Search for the Elusive Keys to Economic Development*. NBER Working Paper 14690. Cambridge (MA), États-Unis : National Bureau of Economic Research.
- . 2010. « Instruments, Randomization, and Learning about Development. » *Journal of Economic Literature* 48(2) : 424-55.
- della Paolera, G., et A. M. Taylor (Éd.). 2003. *A New Economic History of Argentina*. New York : Cambridge University Press.
- Denison, E. 1967. *Why Growth Rates Differ: Postwar Experience in Nine Western Countries*. Washington, DC : The Brookings Institution Press.
- Desai, M. 2010. « Hope in Hard Times: Women's Empowerment and Human Development. » Human Development Research Paper 14. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Di John, J. 2009. *From Windfall to Curse? Oil and Industrialization in Venezuela, 1920 to the Present*. University Park (PA), États-Unis : Penn State University Press.
- Di Tella, R., et J. Dubra. 2009. *The Interruption of a Policy for Less Corruption in the Health Sector, and Better Health Care in Argentina*. Cambridge (MA), États-Unis : Harvard Business School.
- Diaw, A., S. Guérouneau et S. G. Jeanneney. 2009. « Securing Fiscal Space for the Millennium Development Goals in Senegal. » In *Fiscal Space: Policy Options for Financing Human Development*, éd. R. Roy et A. Heuty. Londres : Earthscan.
- Diener, E., et R. Biswas-Diener. 2000. « New Directions in Subjective Well-Being Research: The Cutting Edge. » *Indian Journal of Clinical Psychology* 27 : 21-33.
- Diener, E., R. Lucas, U. Schimmack et J. Helliwell. 2009. *Well-Being for Public Policy*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Diener, E., et M. Seligman. 2004. « Beyond Money: Toward an Economy of Well-Being. » *Psychological Science in the Public Interest* 5(1) : 1-31.
- Donner, J. 2008. « Research Approaches to Mobile Use in the Developing World: A Review of the Literature. » *The Information Society* 24(3) : 140-59.
- Drèze, J., et R. Khera. 2010. « India's National Rural Employment Guarantee Act. » UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.

- Drèze, J., et A. Sen. 1989. *Hunger and Public Action*. Oxford, Royaume-Uni : Clarendon Press.
- . 2002. *India: Development and Participation*. New Delhi : Oxford University Press.
- Duarte, M., et D. Restuccia. 2006. « The Productivity of Nations. » *Federal Reserve Bank of Richmond Economic Quarterly* 92(3) : 195-223.
- Duflo, E. 2001. « Schooling and Labor Market Consequences of School Construction in Indonesia: Evidence from an Unusual Policy Experiment. » *American Economic Review* 91(4) : 795-813.
- . 2003. « Grandmothers and Granddaughters: Old-Age Pensions and Intrahousehold Allocation in South Africa. » *World Bank Economic Review* 17(1) : 1-25.
- Duflo, E., R. Hanna et S. Ryan. 2009. « Incentives Work: Getting Teachers to Come to School. » Applied Economics Workshop. University of Chicago Booth School of Business, Chicago (IL), États-Unis.
- Durlauf, S., P. A. Johnson et J. Temple. 2005. « Growth Econometrics. » In *Handbook of Economic Growth*, éd. P. Aghion et S. Durlauf. Amsterdam : Elsevier.
- Easterlin, R. A. 1995. « Will Raising the Incomes of All Increase the Happiness of All? » *Journal of Economic Behavior and Organization* 27(1) : 35-47.
- Easterly, W. 1999. « Life During Growth. » *Journal of Economic Growth* 4(3) : 239-76.
- . 2002. *The Elusive Quest for Growth: Economists' Adventures and Misadventures in the Tropics*. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- . 2006. *White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done so Much Ill and So Little Good*. New York : The Penguin Press.
- . 2009. « How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa. » *World Development* 37(1) : 26-35.
- The Economist*. 1990. « United Nations Development Programme Includes Human Development Index in 1990 Report. » *The Economist*. 26 mai.
- . 1991. « Measuring Human Development. » *The Economist*. 25 mai.
- . 2007. « Slimy Business: The Mud Does Not Stick. » *The Economist*. 29 novembre.
- . 2010. « The Worldwide War on Baby Girls. » *The Economist*. 4 mars.
- Edmonds, E. 2005. « Does Child Labor Decline with Improving Economic Status? » *Journal of Human Resources* 40(1) : 77-99.
- Edwards, M., et J. Gaventa. 2001. *Global Citizen Action*. Boulder (CO), États-Unis : Lynne Rienner Publishers.
- Eicher, T., et S. Turnovsky (Éd.). 2003. *Inequality and Growth: Theory and Policy Implications*. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- Elson, D. 2006. « The Changing Economic and Political Participation of Women: Hybridization, Reversals and Contradictions in the Context of Globalization. » GEM-IWG Working Paper 8. Salt Lake City (UT), États-Unis : International Working Group on Gender, Macroeconomics, and International Economics.
- Elson, R. E. 2001. *Suharto: A Political Biography*. Cambridge (MA), États-Unis : Cambridge University Press.
- Eurostat. 2010. « Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). » Commission européenne, Bruxelles. [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu\\_silc](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc). Consulté le 22 septembre 2010.
- Evans, P. 2010. « The Challenge of 21st Century Development: Building Capability-Enhancing States. » Global Event Working Paper. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Eyben, R. 2004. « Who Owns a Poverty Reduction Strategy? A Case Study of Power, Instruments and Relationships in Bolivia. » In *Inclusive Aid: Changing Power and Relationships in International Development*, éd. L. Groves et R. Hinton. Londres : Earthscan.
- Faguet, J. P. 2002. « Does Decentralization Increase Government Responsiveness to Local Needs? Evidence from Bolivia. » Policy Research Working Paper 2516. Banque mondiale, Washington, DC.
- Fallon, P., S. Aiyar, L. Cui, M. Hussain, L. Redifer, N. Staines et R. Stern. 2004. « Review of Recent IMF Experience in Post-Conflict Economies. » Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2010a. « FAOSTAT. » Rome. <http://faostat.fao.org/default.aspx?lang=fr>. Consulté le 22 septembre 2010.
- . 2010b. « Statistiques de sécurité alimentaire. » Rome. <http://www.fao.org/economic/ess/statistiques-de-securite-alimentaire/fr/>. Consulté le 22 septembre 2010.
- Ferreira, F., et N. Schady. 2008. « Aggregate Economic Shocks, Child Schooling and Child Health. » Policy Research Working Paper 4701. Banque mondiale, Washington, DC.
- Filmer, D., et L. Pritchett. 1999. « The Impact of Public Spending on Health: Does Money Matter? » *Social Science and Medicine* 49(10) : 1309-23.
- Fiszbein, A., N. Schady, F. Ferreira, M. Grosh, N. Keleher, P. Olinto et E. Skoufias. 2009. *Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty*. Washington, DC : Banque mondiale.
- FMI (Fonds monétaire international). 2009. *World Economic Outlook: Sustaining the Recovery*. Washington, DC.
- . 2010a. *Government Finance Statistics*. Washington, DC.
- . 2010b. *World Economic Outlook Update: An Update of the Key WEO Projections*. Washington, DC.
- Fogel, R. W. 2004. *The Escape from Hunger and Premature Death, 1700-2100: Europe, America, and the Third World*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Foster, J., L. López-Calva et M. Szekely. 2005. « Measuring the Distribution of Human Development: Methodology and an Application to Mexico. » *Journal of Human Development* 6(1) : 5-25.
- Franco, A., C. Alvarez-Dardet et M. Ruiz. 2004. « Effect of Democracy on Health: Ecological Study. » *British Medical Journal* 329(7480) : 1421-23.
- Frankel, J. 2010. « Mauritius: A Success Story. » Presentation at Harvard Kennedy School MPA/ID 10th Anniversary. 15 mai, Cambridge (MA), États-Unis.
- Freeman, R. 1998. « War of the Models: Which Labour Market Institutions for the 21st Century? » *Labour Economics* 5(1) : 1-24.
- Friedman, S. 2006. « Participatory Governance and Citizen Action in Post-Apartheid South Africa. » International Institute for Labour Studies Discussion Paper 164. Organisation internationale du travail, Genève.
- Fuchs, T., et L. Woessmann. 2007. « What Accounts for International Differences in Student Performance: A Re-Examination Using PISA Data. » *Empirical Economics* 32(2-3) : 433-64.
- Fuentes-Nieva, R., et I. Pereira. 2010. « The Disconnect Between Indicators of Sustainability and Human Development. » Human Development Research Paper 34. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Fuentes-Nieva, R., et P. Seck (Éd.). 2010. *Risk, Shocks and Human Development: On the Brink*. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.
- Fukuda-Parr, S. 2003. « The Human Development Paradigm: Operationalizing Sen's Ideas on Capabilities. » *Feminist Economics* 9(2-3) : 301-17.
- . 2007. « Has the Human Development Approach Influenced Policy? The Case of World Bank Flagship Reports. » *Indian Journal of Human Development* 1(1) : 153-60.
- Fukuda-Parr, S., et A. K. Shiva Kumar. 2003. *Readings in Human Development*. New York : Oxford University Press.
- Gallego, F. 2010. « Historical Origins of Schooling: The Role of Democracy and Political Decentralization. » *Review of Economics and Statistics* 92(2) : 228-43.
- Gallup World Poll. 2010. « Gallup. » Washington, DC. <http://www.gallup.com/home.aspx>. Consulté le 7 juin 2010.
- Ganatra, B. 2008. « Maintaining Access to Safe Abortion and Reducing Sex Ratio Imbalances in Asia. » *Reproductive Health Matters* 16(31) : 90-98.
- Gargarella, R. 2002. « 'Too Far Removed from the People': Access to Justice for the Poor: The Case of Latin America. » Universidad Torcuato Di Tella, Buenos Aires.
- Gasper, D. 2005. « Securing Humanity: Situating 'Human Security' as Concept and Discourse. » *Journal of Human Development and Capabilities* 6(2) : 221-45.
- Gauri, V. 2002. « Brazil: Maternal and Child Health. » Report 23811. Banque mondiale, Washington, DC.
- Gauri, V., et P. Khaleghian. 2002. « Immunization in Developing Countries: Its Organizational and Political Determinants. » *World Development* 30(12) : 2109-32.
- Gaye, A., et S. Jha. 2010. « A Review of Conceptual and Measurement Innovations in National and Regional Human Development Reports, 1998-2009. » Human Development Research Paper 21. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Georgiadis, G., J. Pineda et F. Rodríguez. 2010. « Has the Preston Curve Broken Down? » Human Development Research Paper 32. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Gertner, J. 2010. « The Rise and Fall of the G.D.P. » *The New York Times*. 16 mai.
- GFN (Global Footprint Network). 2009. « The Ecological Footprint Atlas. » Oakland (CA), États-Unis. [http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/ecological\\_footprint\\_atlas\\_2008](http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/ecological_footprint_atlas_2008). Consulté le 24 septembre 2010.
- Ghai, D. P., A. R. Khan, E. L. H. Lee et T. Alifthan. 1980. *The Basic-Needs Approach to Development: Some Issues Regarding Concepts and Methodology*. Genève : Bureau international du travail.
- Gibney, M., L. Cornett et R. Wood. 2010. « Political Terror Scale 1976-2008. » Political Terror Scale. <http://www.politicalterror.org/>. Consulté le 7 juin 2010.
- Gidwitz, Z., M. Heger, J. Pineda et F. Rodríguez. 2010. « Understanding Performance in Human Development: A Cross-National Study. » Human Development Research Paper 42. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Gittings, J. 1990. « New Economic Indicator Puts Rich Countries under Microscope. » *The Guardian*. 25 mai.
- Glewwe, P. 1999. *The Economics of School Quality Investments in Developing Countries*. New York : Palgrave Macmillan.

- Glewwe, P., et M. Kremer. 2006. « Schools, Teachers, and Education Outcomes in Developing Countries. » In *Handbook of the Economics of Education*, éd. E. A. Hanushek et F. Welch. Amsterdam : Elsevier.
- Gough, I., et J. A. McGregor (Éd.). 2007. *Wellbeing in Developing Countries: New Approaches and Research Strategies*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Graham, C. 2010. « The Challenges of Incorporating Empowerment into the HDI: Some Lessons from Happiness Economics and Quality of Life Research. » Human Development Research Paper 13. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Graham, W., D. Braunholtz et O. Campbell. 2010. « New Modelled Estimates of Maternal Mortality. » *The Lancet* 375(9730) : 1963.
- Gray, G., et M. Purser. 2010. « Human Development Trends since 1970: A Social Convergence Story. » Human Development Research Paper 2. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Greaney, V., S. R. Khandker et M. Alam. 1999. *Bangladesh: Assessing Basic Learning Skills*. Dhaka : University Press.
- Grimm, M., et I. Günther. 2004. *How to Achieve Pro-Poor Growth in a Poor Economy: The Case of Burkina Faso*. Göttingen, Allemagne : University of Göttingen.
- Gupta, K., et P. P. Yesudian. 2006. « Evidence of Women's Empowerment in India: A Study of Socio-Spatial Disparities. » *GeoJournal* 65(4) : 365-80.
- Gupta, S., M. Verhoeven et E. Tiangson. 2003. « Public Spending on Health Care and the Poor. » *Health Economics* 12(8) : 685-96.
- Gwatkin, D., S. Rutstein, K. Johnson, E. Suliman, A. Wagstaff et A. Amouzou. 2007. « Socio-Economic Differences in Health, Nutrition, and Population within Developing Countries: An Overview. » Country Reports on HNP (Health, Nutrition and Population) and Poverty. Banque mondiale, Washington, DC.
- Hall, G., et H. A. Patrinos (Éd.). 2010. *Indigenous Peoples, Poverty and Development*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Hamel, J. Y. 2010. « ICT4D and the Human Development and Capability Approach. » Human Development Research Paper 37. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Hanlon, J., A. Barrientos et D. Hulme. 2010. *Just Give Money to the Poor: The Development Revolution from the Global South*. Sterling (VA), États-Unis : Kumarian Press.
- Hanushek, E. A. 1995. « Interpreting Recent Research on Schooling in Developing Countries. » *World Bank Research Observer* 10(2) : 227-46.
- Haq, K., et R. Ponzio (Éd.). 2008. *Pioneering the Human Development Revolution: An Intellectual Biography of Mahbub ul Haq*. New York : Oxford University Press.
- Harding, R., et L. Wantchekon. 2010. « The Political Economy of Human Development. » Human Development Research Paper 29. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Harper, C., N. Jones, A. McKay et J. Espey. 2009. « Children in Times of Economic Crisis: Past Lessons, Future Policies. » ODI Background Note. Overseas Development Institute, Londres.
- Harttgen, K., et S. Klasen. 2010. « A Household-Based Human Development Index. » Human Development Research Paper 22. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Hausmann, R., et F. Rodríguez. À paraître. *Venezuela: Anatomy of a Collapse*. Cambridge (MA), États-Unis : Harvard Kennedy School of Government.
- Hausmann, R., F. Rodríguez et R. Wagner. 2008. « Growth Collapses. » In *Money, Crises and Transition: Essays in Honor of Guillermo A. Calvo*, éd. C. M. Reinhart, C. Végh et A. Velasco. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- Hausmann, R., D. Rodrik et A. Velasco. 2008. « Growth Diagnostics. » In *The Washington Consensus Reconsidered: Towards a New Global Governance*, éd. N. Serra et J. E. Stiglitz. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Hawken, A., et G. Munck. 2009. « Cross-National Indices with Gender-Differentiated Data: What Do They Measure? How Valid Are They? » Technical Background Paper for the forthcoming UNDP Asia Pacific Human Development Report on Gender. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Helpman, E. 1998. *General Purpose Technologies and Economic Growth*. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- Herrero, C., R. Martínez et A. Villar. 2010. « Improving the Measurement of Human Development. » Human Development Research Paper 12. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Heston, A., R. Summers et B. Aten. 2009. « Penn World Table Version 6.3. » University of Pennsylvania, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices, Philadelphie (PA), États-Unis. [http://pwt.econ.upenn.edu/php\\_site/pwt\\_index.php](http://pwt.econ.upenn.edu/php_site/pwt_index.php). Consulté le 15 juillet 2010.
- Heyzer, N., et M. Khor. 1999. « Globalization and the Way Forward. » *Development Outreach*, Summer 1999. <http://www.devoutreach.com/summer99/GlobalizationandtheWayForward/tabid/819/Default.aspx>. Consulté le 22 septembre 2009.
- Hidalgo, C. 2010. « Graphical Statistical Methods for the Representation of the Human Development Index and its Components. » Human Development Research Paper 39. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Hobbes, T. 1651. *Leviathan, or, the Matter, Forme, and Power of a Commonwealth Ecclesiastical and Civil*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press (imprimé en 1996).
- Hoddinott, J., et A. Qisuumbing. 2010. « Methods for Microeconomic Risk and Vulnerability Assessment. » In *Risk, Shocks and Human Development: On the Brink*, éd. R. Fuentes-Nieva et P. Seck. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.
- Hogan, M., K. Foreman, M. Naghavi, S. Ahn, M. Wang, S. Makela, A. Lopez, R. Lozano et C. Murray. 2010. « Maternal Mortality for 181 Countries, 1980-2008: A Systematic Analysis of Progress Towards Millennium Development Goal 5. » *The Lancet* 375(9726) : 1609-23.
- Horváth, B., A. Ivanov et M. Peleah. 2010. « The Human Development Impact of the Global Crisis in Central, Eastern and Southern Europe and the CIS. » Working Paper. United Nations Development Programme Bratislava Regional Center, Bratislava.
- Houweling, T., C. Ronsmans, O. Campbell et A. Kunst. 2007. « Huge Poor-Rich Inequalities in Maternity Care: An International Comparative Study of Maternity and Child Care in Developing Countries. » *Bulletin of the World Health Organization* 85(10) : 733-820.
- Hulme, D., et S. Fukuda-Parr. 2009. « International Norm Dynamics and 'the End of Poverty': Understanding the Millennium Development Goals (MDGs). » Brooks World Poverty Institute Working Paper 96. University of Manchester, Royaume-Uni.
- Hulme, D., et K. Moore. 2008. « Assisting the Poorest in Bangladesh: Learning from BRAC's 'Targeting the Ultra Poor' Programme. » In *Social Protection for the Poor and Poorest: Concepts, Policies and Politics*, éd. A. Barrientos et D. Hulme. New York : Palgrave Macmillan.
- Huntington, S. 1991. *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*. Norman (OK), États-Unis : University of Oklahoma Press.
- Hurt, L. S., C. Ronsmans et S. Saha. 2004. « Effects of Education and Other Socioeconomic Factors in Middle Age Mortality in Rural Bangladesh. » *Journal of Epidemiology and Community Health* 58(4) : 315-20.
- Ibrahim, S., et S. Alkire. 2007. « Agency and Empowerment: A Proposal for Internationally Comparable Indicators. » *Oxford Development Studies* 35(4) : 379-403.
- IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre). 2010. « Internal Displacement Monitoring Centre. » Genève. <http://www.internal-displacement.org/>. Consulté le 15 avril 2010.
- Iglehart, J. 2010. « Historic Passage — Reform at Last. » *The New England Journal of Medicine* 362(14) : 48.
- Imai, K., et J. Weinstein. 2000. « Measuring the Economic Impact of Civil War. » CID Working Paper 51. Harvard University, Center for International Development, Cambridge (MA), États-Unis.
- IPU (Union interparlementaire). 2010. « Les femmes dans les parlements nationaux. » Genève. <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>. Consulté le 22 septembre 2010.
- Ishida, H., W. Muller et J. M. Ridge. 1995. « Class Origin, Class Destination, and Education: A Cross-National Study of Ten Industrial Nations. » *American Journal of Sociology* 101(1) : 145-93.
- ITOPF (International Tank Owners Pollution Federation Limited). 2010. « ITOPF-Data and Statistics. » Londres. <http://www.itopf.com/information-services/data-and-statistics/index.html>. Consulté le 17 juin 2010.
- Ivanov, A., et M. Peleah. 2010. « From Centrally Planned to Human Development. » Human Development Research Paper 38. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Jayadev, A. 2010. « Global Governance and Human Development: Promoting Democratic Accountability and Institutional Experimentation. » Human Development Research Paper 6. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Jayadev, A., et F. Rodríguez. 2010. « The Declining Labor Share of Income. » Human Development Research Paper 36. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Joe, W., U. S. Mishra et K. Navaneetham. 2009. « Inequalities in Childhood Malnutrition in India: Some Evidence on Group Disparities. » *Journal of Human Development and Capabilities* 10(3) : 417-39.
- Johannes, T. A., T. Akwi et P. E. Anzah. 2006. « The Distributive Impact of Fiscal Policy in Cameroon: tax and Benefit Incidence. » PMMA Working Paper 16. Ottawa : International Research Centre.
- Jolly, R. 2010. « The UN and Development Policies. » UN Intellectual History Project Briefing Note 7. Nations Unies, New York.
- Jolly, R., L. Emmerij et T. G. Weiss. 2009. *UN Ideas That Changed the World*. Bloomington (IN), États-Unis : Indiana University Press.
- Jones, C. 2002. *Introduction to Economic Growth*. New York : W. W. Norton.
- Jones, G., R. Steketee, R. Black, Z. Bhutta et S. Morris. 2003. « How Many Child Deaths Can We Prevent This Year? » *The Lancet* 362(9377) : 65-71.
- Journal of Human Development and Capabilities. 2003. « Special Issue on New Insecurities. » *Journal of Human Development and Capabilities* 4(2).
- Kabeer, N. 1999. « Resources, Agency, Achievement: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. » *Development as Change* 30(3) : 435-64.
- Kahneman, D. 1999. « Objective Happiness. » In *Well-Being: The Foundations of Hedonic Psychology*, éd. D. Kahneman, E. Diener et N. Schwarz. New York : Russell Sage Foundation.



- Kahneman, D., E. Diener et N. Schwarz (Éd.). 1999. *Well-Being: The Foundations of Hedonic Psychology*. New York : Russell Sage Foundation.
- Kahneman, D., et A. B. Krueger. 2006. « Developments in the Measurement of Subjective Well-Being. » *Journal of Economic Perspectives* 20(1) : 3-24.
- Kaletsy, A. 1990. « UN Adds a Human Element to Economics: Controversial New Way to Measure Development. » *The Financial Times*. 25 mai.
- Kamal, N., et K. M. Zunaïd. 2006. « Education and Women's Empowerment in Bangladesh. » Working Paper 11. Centre for Health, Population and Development at Independent University Bangladesh, Dhaka.
- Kanbur, R., et L. Squire. 2001. « The Evolution of Thinking about Poverty: Exploring the Interactions. » In *Frontiers of Development Economics: The Future in Perspective*, éd. G. Meier et J. E. Stiglitz. New York : Oxford University Press.
- Kant, I. 1785. *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*. Hambourg, Allemagne : Felix Meiner Verlag (imprimé en 1952).
- Kasirye, I. 2010. « What Are the Successful Strategies for Reducing Malnutrition among Young Children in East Africa? » Human Development Research Paper 15. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Kenny, C. 2008. « The Global Expansion of Primary Education. » [http://charleskenny.blogs.com/weblog/files/the\\_global\\_expansion.pdf](http://charleskenny.blogs.com/weblog/files/the_global_expansion.pdf). Consulté le 7 juin 2010.
- . 2009. « There's More to Life than Money: Exploring the Levels/Growth Paradox in Health and Education. » *Journal of International Development* 21(1) : 24-41.
- . À paraître. *Getting Better: Why Global Development is Succeeding – And How We Can Improve the World Even More*. New York : Basic Books.
- Khang, Y., J. W. Lynch et G. A. Kaplan. 2004. « Health Inequalities in Korea: Age- and Sex-Specific Educational Differences in the 10 Leading Causes of Death. » *International Journal of Epidemiology* 33(2) : 299-308.
- King Jr., M. L. 1964. *Why Can't We Wait*. New York: Signet Classics.
- Klasen, S. 2000. « Does Gender Inequality Reduce Growth and Development? Evidence from Cross-Country Regressions. » Collaborative Research Center 386, Discussion Paper 212. Institute for Statistics, Munich, Allemagne.
- . 2002. « Low Schooling for Girls, Slower Growth for All? Cross-Country Evidence on the Effect of Gender Inequality in Education on Economic Development. » *World Bank Economic Review* 16(3) : 345-73.
- . 2006. « Special Issue: Revisiting the Gender-Related Development Index and Gender Empowerment Measure. » *Journal of Human Development and Capabilities* 7(2).
- Klasen, S., et D. Schüler. 2010. « Reforming the Gender-Related Development Index (GDI) and the Gender Empowerment Measure (GEM): Implementing Some Specific Proposals. » IAI Discussion Paper 186. Ibero-America Institute for Economic Research, Göttingen, Allemagne.
- Klasen, S., et C. Wink. 2009. « A Turning-Point in Gender Bias in Mortality? An Update on the Number of Missing Women. » In *Gender and Discrimination: Health, Nutritional Status and the Role of Women in India*, éd. M. Pal, P. Bharati, B. Ghosh et T. S. Vasulu. New Delhi : Oxford University Press.
- Knowles, C., E. Pernia et M. Racelis. 1999. « Social Consequences of the Financial Crisis in Asia: The Deeper Crisis. » Economic and Development Resource Center Briefing Note 16. Asian Development Bank, Manille.
- Kovacevic, M. 2010a. « Measurement of Inequality in Human Development—A Review. » Human Development Research Paper 35. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- . 2010b. « Review of Critiques to HDI and Potential Improvements. » Human Development Research Paper 33. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Krueger, A. 2008. « Comments on Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox. » *Brookings Papers on Economic Activity* 1 : 95-100.
- Krugman, P. 2007. *The Conscience of a Liberal*. New York : W. W. Norton.
- Kruk, M., S. Galea, M. Prescott et L. Freedman. 2007. « Health Care Financing and Utilization of Maternal Health Services in Developing Countries. » *Health Policy and Planning* 22(5) : 303-10.
- Kudamatsu, M. 2007. « Has Democratization Reduced Infant Mortality in Sub-Saharan Africa? Evidence from Micro Data. » Discussion Paper 685. Institute of Social and Economic Research, Université d'Osaka, Japon.
- Kumar, A. 2010. « A Review of Human Development Trends in South Asia 1990-2009. » Human Development Research Paper 44. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Kuznets, S. 1955. « Economic Growth and Income Inequality. » *American Economic Review* 45(1) : 1-28.
- Lacina, B., et N. P. Gleditsch. 2005. « Monitoring Trends in Global Combat: A New Dataset of Battle Deaths. » *European Journal of Population* 21(2-3) : 145-66.
- Lake, D. A., et M. Baum. 2001. « The Invisible Hand of Democracy: Political Control and the Provision of Public Services. » *Comparative Political Studies* 34(6) : 587-621.
- Legovini, A. 2006. « Measuring Women's Empowerment in Ethiopia: The Women's Development Initiatives Project. » In *Empowerment in Practice: From Analysis to Implementation*, éd. R. Alsop, M. Bertelsen et J. Holland. Washington, DC : Banque mondiale.
- Leith, J. C. 2005. *Why Botswana Prospered*. Québec, Canada : McGill's-Queen's University Press.
- Levine, R. 2004. *Millions Saved: Proven Successes in Global Health*. Washington, DC : Center for Global Development.
- Li, H., et L. Meng. 2005. *The Human Cost of China's Industrial Growth*. College Park (MD), États-Unis : University of Maryland, Department of Economics.
- Lindauer, D., et L. Pritchett. 2002. « What's the Big Idea? The Third Generation of Policies for Economic Growth. » *Economica* 3(1) : 1-39.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2009. « Luxembourg Income Study Project. » <http://www.lisproject.org/techdoc.htm>. Consulté le 7 juin 2010.
- Little, I., T. Scitovsky et M. Scott. 1970. *Industry and Trade in Some Developing Countries*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Liu, M. 2010. « Human Development in East and Southeast Asian Economies: (1990-2010). » Human Development Research Paper 17. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Lokshin, M., et M. Ravallion. 2005. « Self-Rated Power and Welfare in Russia. » In *Empowerment: Cross-Disciplinary Perspectives Measuring*, éd. D. Narayan. Washington, DC : Banque mondiale.
- López-Calva, L., et N. Lustig (Éd.). 2010. *Declining Inequality in Latin America: A Decade of Progress?* New York : Programme des Nations Unies pour le développement.
- Lustig, N. 2000. « Crises and the Poor: Socially Responsible Macroeconomics. » *Economia* 1(1) : 1-19.
- Ma, X. 2001. « Stability of Socio-Economic Gaps in Mathematics and Science Achievement among Canadian Schools. » *Canadian Journal of Education* 26(1) : 97-118.
- Maddison, A. 2007. *Contours of the World Economy, 1-2030 AD*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.
- . 2010. *Historical Statistics of the World Economy: 1-2008 AD*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.
- Mansuri, G., et V. Rao. 2010. *Localizing Development: Has the Participatory Approach Worked?* Washington, DC : Banque mondiale.
- Marglin, S. 2008. *The Dismal Science: How Thinking Like an Economist Undermines Community*. New York : Faber and Faber Ltd.
- Marone, H., N. Thelen et N. Gulasan. 2009. « The Economic Crisis: Assessing Vulnerability in Human Development. » UNDP/ODS Working Paper. Programme des Nations Unies pour le développement, Office of Development Studies, New York.
- Marshall, M., et K. Jagers. 2010. « Polity IV Project, Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2008. » Integrated Network for Societal Conflict Research Program. University of Maryland, Center for International Development and Conflict Management, College Park (MD), États-Unis.
- Maundu, J. 1988. « Family Background and Student Achievement. » *Kenyan Journal of Education* 4(1) : 53-87.
- Mayer-Foulkes, D. 2010. « Divergences and Convergences in Human Development. » Human Development Research Paper 20. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- McGuire, J. 2010. « Political Factors and Health Outcomes: Insights from Argentina's Provinces. » Human Development Research Paper 25. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- McLeod, D., et M. Dávalos. 2008. « Sustainable Post-Conflict Employment Creation: From Stabilization to Poverty Reduction. » UNDP Poverty Group Paper. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Measure DHS. 2010. « Demographic and Health Surveys. » <http://www.measuredhs.com/>. Consulté le 10 mai 2010.
- Mejia, D., et M. St-Pierre. 2008. « Unequal Opportunities and Human Capital Formation. » *Journal of Development Economics* 86(2) : 395-413.
- Micklewright, J., et K. Stewart. 2001. « Poverty and Social Exclusion in Europe: European Comparisons and Impact of Enlargement. » *New Economy* 8(2) : 104-09.
- Miguel, E., et M. Kremer. 2004. « Worms: Identifying Impacts on Education and Health in the Presence of Treatment Externalities. » *Econometrica* 72(1) : 159-217.
- Milanovic, B. 1998. *Income, Inequality, and Poverty During the Transition from Planned to Market Economy*. Washington, DC : Banque mondiale.
- . 2009. « Global Inequality Recalculated: The Effect of New 2005 PPP Estimates on Global Inequality. » Policy Research Working Paper 5061. Banque mondiale, Washington, DC.
- Miller, C. 2008. « Evaluation of Mchinji Cash Transfer. » Research and Policy to Promote Child and Health Development. <http://childresearchpolicy.org/mchinjicashtransfer.html>. Consulté le 18 mai 2010.
- Mink, S. D. 1993. « Poverty, Population and the Environment. » Discussion Paper 189. Banque mondiale, Washington, DC.

- Minoiu, C., et S. Reddy. 2007. « Aid Does Matter, After All: Revisiting the Relationship Between Aid and Growth. » *Challenge* 50(2) : 39-58.
- . 2010. « Development Aid and Economic Growth: A Positive Long-Run Relation. » *Quarterly Review of Economics and Finance* 50(1) : 27-39.
- Minujina, A., et E. Delamonica. 2003. « Mind the Gap! Widening Child Mortality Disparities. » *Journal of Human Development and Capabilities* 4(3) : 397-418.
- Mody, A. 2010. « Who Fell in 2009: Those with Current Account Deficits or with Extra Froth? » Vox, Londres. <http://voxeu.org/index.php?q=node/4507>. Consulté le 7 juin 2010.
- Mookherjee, D. 2005. « Is There Too Little Theory in Development Economics Today? » *Economic and Political Weekly* 40(40) : 4328-33.
- Moreno, M., et F. Rodríguez. 2009. « Plenty of Room? Fiscal Space in a Resource-Abundant Economy: The Case of Venezuela. » In *Fiscal Space: Policy Options for Financing Human Development*, éd. R. Roy et A. Heuty. Londres : Earthscan.
- Moreno-Lopez, P., L. Bandiera, M. Prasad, S. Zeikate, B. Mukhopadhyay, K. Kalonji, F. Painchaud, A. Unigovskaya, J. De et S. Mockler. 2009. *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) – Status of Implementation*. Washington, DC : Association internationale de développement et Fonds monétaire international.
- Moyo, D. 2009. *Dead Aid: Why Aid is Not Working and How There is a Better Way for Africa*. New York : Farrar, Straus et Giroux.
- Munck, G., et J. Verkuilen. 2002. « Conceptualizing and Measuring Democracy. » *Comparative Political Studies* 35(1) : 5-34.
- Mwabu, G., et A. Fosu. 2010. « Human Development in Africa. » Human Development Research Paper 8. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Myrdal, G. 1957. *Economic Theory and Underdeveloped Regions*. Londres : Duckworth.
- Narayan, D. 2005. *Measuring Empowerment: Cross-Disciplinary Perspectives*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Narayan, D., R. Chambers, M. Kaul Shah et P. Patesch. 1999. *Voices of the Poor: Global Synthesis*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Narayan, D., R. Patel, K. Schafft, A. Rademacher et S. Koch-Schulte. 2000. *Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us?* Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Narayan, D., et P. Patesch. 2007. *Moving Out of Poverty: Cross-Disciplinary Perspectives on Mobility*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Narayana, D. 2008. « Intensifying Infant Mortality Inequality in India and a Reversal by Policy Intervention. » *Journal of Human Development and Capabilities* 9(2) : 265-81.
- Nath, S., K. Sylva et J. Grimes. 1997. « Raising Basic Education Levels for the Children of Rural Bangladesh: The Impact of a Non-Formal Education Programme. » *International Review of Education* 45(1) : 5-26.
- Natras, N., et J. Seekings. 2001. « Democracy and Distribution in Highly Unequal Economies: The Case of South Africa. » *Journal of Modern African Studies* 39(3) : 471-98.
- Nayyar, D. 2008. « Learning to Unlearn from Development. » *Oxford Development Studies* 36(3) : 259-80.
- Nelson, G., M. Rosegrant, J. Koo, R. Robertson, T. Sulser, T. Zhu, C. Ringler, S. Msangi, A. Palazzo, M. Batka, M. Magalhaes, R. Valmonte-Santos, M. Ewing et D. Lee. 2009. *Climate Change: Impact on Agriculture and Costs of Adaptation*. Washington, DC : International Food Policy Research Institute (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires).
- Nelson, J., et D. Prescott. 2008. *Business and the Millennium Development Goals: A Framework for Action*, 2e édition. New York : Programme des Nations Unies pour le développement et International Business Leaders Forum.
- Neumayer, E. 2010a. « Human Development and Sustainability. » Human Development Research Paper 5. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- . 2010b. *Weak Versus Strong Sustainability. Exploring the Limits of Two Opposing Paradigms*, 3e édition. Northampton, Royaume-Uni : Edward Elgar Publishing Ltd.
- Nielson, H. D. 2009. *Moving Towards Free Primary Education: Policy Issues and Implementation Challenges*. New York : UNICEF et Banque mondiale.
- NOIA (National Ocean Industries Association). 2006. « Oil in the Sea III: Inputs, Fates and Effects. » Washington, DC. <http://www.noia.org/website/article.asp?id=129>. Consulté le 18 juin 2010.
- Nussbaum, M. 2000. *Women and Human Development: The Capabilities Approach*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- . 2005. « Women's Bodies: Violence, Security, Capabilities. » *Journal of Human Development and Capabilities* 6(2) : 167-83.
- O'Brien, D. 2010. *When Women Matter: Linking Women's Descriptive and Substantive Representation*. St. Louis (MO), États-Unis : Center for New Institutional Social Sciences.
- Ocampo, J. A., R. Vos et J. K. Sundaram. 2007. *Growth Divergences: Explaining Differences in Economic Performance*. New York : Zed Books pour les Nations Unies.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2008a. *2008 Survey on Monitoring the Paris Declaration: Making Aid More Effective by 2010*. Paris.
- . 2008b. *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*. Paris.
- . 2009. « LMF5: Gender Pay Gaps for Full-Time Workers and Earnings Differentials by Educational Attainment. » Paris. <http://www.oecd.org/dataoecd/29/63/38752746.pdf>. Consulté le 25 avril 2010.
- . 2010. « Measuring the Progress of Societies. » Paris. [http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr\\_40033426\\_40033828\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,1,00.html](http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr_40033426_40033828_1_1_1_1_1,1,00.html). Consulté le 22 septembre 2010.
- OCDE/CAD (Comité d'aide au développement). 2010a. « Système de Notification des Pays Créanciers. » <http://www.oecd.org/dataoecd/15/19/16811124.htm>. Consulté le 22 septembre 2010.
- . 2010b. « Development Aid Rose in 2009 and Most Donors Will Meet 2010 Aid Targets. » *Newsroom*. 14 avril. [http://www.oecd.org/document/0,3343,fr\\_2649\\_34447\\_44995507\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/0,3343,fr_2649_34447_44995507_1_1_1_1,00.html). Consulté le 22 septembre 2010.
- Oeppen, J., et J. W. Vaupel. 2002. « Broken Limits to Life Expectancy. » *Science* 296(5570) : 1029-32.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2009. *World of Work Report: The Global Jobs Crisis and Beyond*. Genève : Bureau international du travail.
- . 2010a. « Accelerating a Job-Rich Recovery in G20 Countries: Building on Experience. » Report to G20 Labour and Employment Ministers. Genève : Bureau international du travail.
- . 2010b. *Global Employment Trends*. Genève : Bureau international du travail.
- . 2010c. *Key Indicators on the Labour Market*, 6e édition. Genève : Bureau international du travail.
- . 2010d. « LABORSTA Database. » Employment by Occupation Data. Genève : Bureau international du travail. [http://laborsta.ilo.org/default\\_F.html](http://laborsta.ilo.org/default_F.html). Consulté le 22 septembre 2010.
- Olavarria-Gambi, M. 2003. « Poverty Reduction in Chile: Has Economic Growth Been Enough? » *Journal of Human Development and Capabilities* 4(1) : 103-23.
- Olshansky, S., D. Passaro, R. Hershow, J. Layden, B. Carnes, J. Brody, L. Hayfick, R. Butler, D. Allison et D. Ludwig. 2005. « A Potential Decline in Life Expectancy in the United States in the 21st Century. » *New England Journal of Medicine* 352(11) : 1138-45.
- Oman Ministry of National Economy. 2003. *Oman Human Development Report 2003*. Mascate, Oman.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2000-2008. *World Health Surveys*. Genève.
- . 2005. *WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence Against Women: Summary Report of Initial Results on Prevalence, Health Outcomes and Women's Responses*. Genève.
- . 2008. « Global Burden of Disease Series : 2004 Update. » Genève. [www.who.int/healthinfo/global\\_burden\\_disease](http://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease). Consulté le 15 juillet 2010.
- . 2010. « Statistiques sanitaires mondiales 2010. » *Système d'information statistique de l'OMS*. Genève. <http://www.who.int/whosis/whostat/2010/fr/index.html>. Consulté le 24 septembre 2010.
- OMS et UNICEF (Organisation mondiale de la santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2010. « Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation. » Genève. <http://www.wssinfo.org/>. Consulté le 15 juillet 2010.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2000. « We Can End Poverty 2015: Millennium Development Goals. » New York. <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>. Consulté le 23 septembre 2010.
- . 2009. *Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2009*. New York : Nations Unies.
- . 2010a. « Human Security Report of the Secretary-General. » 64e session, points 48 et 114, A/64/701. Assemblée générale des Nations Unies, New York.
- . 2010b. « Progress to Date and Remaining Gaps in the Implementation of the Outcomes of the Major Summits in the Area of Sustainable Development and Analysis of the Themes for the Conference. » Ordre du jour provisoire, A/CONF.216/PC/2. Assemblée générale des Nations Unies, New York.
- ONU : DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2004. *World Youth Report 2003: The Global Situation of Young People*. New York.
- . 2006. *World Economic and Social Survey 2006: Diverging Growth and Development*. New York.
- . 2009a. « Population Ageing and Development 2009. » New York. <http://www.un.org/esa/population/publications/ageing/ageing2009.htm>. Consulté le 19 mai 2010.
- . 2009b. « Rethinking Poverty. » *Report on the World Social Situation*. New York.
- . 2009c. « World Fertility Patterns 2009. » New York. <http://www.un.org/esa/population/publications/worldfertility2009/worldfertility2009.htm>. Consulté le 7 juin 2010.
- . 2009d. *World Population Prospects: The 2008 Revision*. New York.
- . 2010. « World Urbanization Prospects: The 2009 Revision Population Database. » New York. <http://esa.un.org/wup2009/unup/>. Consulté le 25 juin 2010.

- ONU : DAES-DAW-CSW (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2010. « Review of the Implementation of the Beijing Declaration and Plan for Action. », Division de la promotion de la femme, Commission de la condition de la femme New York. <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing15/>. Consulté le 7 juin 2010.
- ONU : UNSD (Division de statistique des Nations Unies). 2010. United Nations Commodity Trade Statistics Database-UN Comtrade. New York. <http://comtrade.un.org/db/dqBasicQuery.aspx>. Consulté le 3 août 2010.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA). 2008. *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2008*. Genève.
- Osmani, S. R. 2005. « Poverty and Human Rights: Building on the Capability Approach. » *Journal of Human Development and Capabilities* 6(2) : 205-19.
- Osmani, S. R., et A. Sen. 2003. « The Hidden Penalties of Gender Inequality: Fetal Origins of Ill-Health. » *Economics and Human Biology* 1(1) : 105-21.
- Ostrom, E. 1996. « Crossing the Great Divide: Coproduction, Synergy, and Development. » *World Development* 24(6) : 1073-87.
- Ottosen, D. 2009. *State-Sponsored Homophobia: A World Survey of Laws Prohibiting Same Sex Activity Between Consenting Adults*. Bruxelles : International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association.
- Oxfam International. 2007. « Africa's Missing Billions: International Arms Flows and the Cost of Conflict. » Briefing Paper 107. Oxford, Royaume-Uni.
- Pagliani, P. 2010. « Influence of Regional, National, and Sub-national HDRs. » Human Development Research Paper 19. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Panagariya, A. 2008. *India: the Emerging Giant*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Parks, R., P. Baker, L. Kiser, R. Oakerson, E. Ostrom, V. Ostrom, S. Percy, M. Vandivort, G. Whitaker et R. Wilson. 1999. « Consumers as Coproducers of Public Services: Some Economic and Institutional Considerations. » In *Polycentricity and Local Public Economies: Readings from the Workshop in Political Theory and Policy Analysis*, éd. M. D. McGinnis. Ann Arbor (MI), États-Unis : University of Michigan Press.
- Pestoff, V. 2009. « Towards a Paradigm of Democratic Participation: Citizen Participation and Co-Production of Personal Social Services in Sweden. » *Annals of Public and Cooperative Economics* 80(2) : 197-224.
- Piketty, T. 2000. « Theories of Persistent Inequality and Intergenerational Mobility. » In *Handbook of Income Distribution*, 1e édition, éd. A. Atkinson et F. Bourguignon. Amsterdam : Elsevier.
- Pineda, J., et F. Rodríguez. 2006. « The Political Economy of Investment in Human Capital. » *Economics of Governance* 7(2) : 167-93.
- . 2010. « Curse or Blessing? Natural Resources and Human Development. » Human Development Research Paper 4. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Pinkovskiy, M., et X. Sala-i-Martin. 2009. *Parametric Estimations of the World Distribution of Income*. NBER Working Paper 15433. Cambridge (MA), États-Unis : National Bureau of Economic Research.
- . 2010. *African Poverty is Falling... Much Faster Than You Think!* NBER Working Paper 15775. Cambridge (MA), États-Unis : National Bureau of Economic Research.
- Pirttilä, J., et R. Uusitalo. 2010. « A 'Leaky Bucket' in the Real World: Estimating Inequality Aversion Using Survey Data. » *Economica* 77(305) : 60-76.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1998. *Human Development Report Zimbabwe*. New York.
- . 2003. *Avoiding the Dependency Trap*. New York.
- . 2008. « Post-Conflict Economic Recovery: Enabling Local Ingenuity. » *Crisis Prevention and Recovery Report 2008*. New York : Bureau of Crisis Prevention and Recovery (Bureau de la prévention des crises et du relèvement).
- . 2009. *Arab Human Development Report 2009: Challenges to Human Security in Arab Countries*. New York : Regional Bureau for Arab States (Bureau régional pour les États arabes).
- . 2010. *What Will It Take to Achieve the Millennium Development Goals? – An International Assessment*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) : BRDH (Bureau du Rapport sur le développement humain). 1990-2009. *Human Development Reports 1990-2009*. New York : Oxford University Press jusqu'en 2005 ; Palgrave Macmillan depuis 2006.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) : Bureau de l'évaluation (Evaluation Office). 2009. *Assessment of Development Results: Evaluation of UNDP Contribution : Peru*. New York.
- PNUD Argentine (Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo, Argentina). 2002. *Aportes para el Desarrollo Humano de la Argentina 2002: Un Enfoque Integral*. Buenos Aires.
- PNUD Arménie (Programme des Nations Unies pour le développement, Arménie). 2007. *National Human Development Report 2006: Educational Transformations in Armenia*. Erevan.
- PNUD Chine (Programme des Nations Unies pour le développement, Chine) et China Institute for Reform and Development. 2008. *Human Development Report China 2007/08: Access for All: Basic Public Services for 1.3 Billion People*. Beijing : China Translation and Publishing Corporation.
- PNUD Chine (Programme des Nations Unies pour le développement, Chine) et Renmin University of China. 2010. *China Human Development Report 2009/10: China and a Sustainable Future: Towards a Low Carbon Economy and Society*. Beijing : China Translation & Publishing Corporation.
- PNUD Mexique (Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo, México). 2003. *Informe sobre Desarrollo Humano México 2002*. Mexico City : Mundi-Prensa México.
- PNUD Népal (Programme des Nations Unies pour le développement, Népal). 2002. *Nepal Human Development Report 2001: Poverty Reduction and Governance*. Katmandou.
- . 2004. *Nepal Human Development Report 2004: Empowerment and Poverty Reduction*. Katmandou.
- . 2009. *Nepal Human Development Report 2009: State Transformation and Human Development*. Katmandou.
- PNUD Tunisie (Programme des Nations Unies pour le développement, Tunisie). 2001. *Rapport sur le développement humain en Tunisie*. Tunis.
- PNUD Zambie (Programme des Nations Unies pour le développement, Zambie). 1997. *Zambia Human Development Report 1997: Poverty*. Lusaka.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2006. *World Database on Protected Areas*. Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature. Cambridge, Royaume-Uni : United Nations Environmental Programme.
- Pogge, T. 2009. *Developing Morally Plausible Indices of Poverty and Gender Equity: A Research Program*. New York : New York University Institute for Public Knowledge.
- Polanyi, K. 2002. « The Great Transformation. » In *Readings in Economic Sociology*, éd. N. W. Biggart. Oxford, Royaume-Uni : Blackwell Publishers Ltd.
- Prahalad, C. K. 2004. *The Fortune at the Bottom of the Pyramid*. Upper Saddle River (NJ), États-Unis : Wharton School Publishing.
- Prasad, N. 2008. « Policies for Redistribution: The Use of Taxes and Social Transfers. » ILO Discussion Paper DP/194/2008. Genève : Bureau international du travail.
- Preston, S. H. 1975. « The Changing Relation Between Mortality and Level of Economic Development. » *Population Studies* 29(2) : 231-48.
- Pritchett, L. 1997. « Divergence, Big Time. » *The Journal of Economic Perspectives* 11(3) : 3-17.
- . 2002. *When Will They Ever Learn? Why All Governments Produce Schooling*. Cambridge (MA), États-Unis : Harvard Kennedy School of Government et Center for Global Development.
- . 2006. « Does Learning to Add up Add up? The Returns to Schooling in Aggregate Data. » In *Handbook of the Economics of Education*, éd. E. A. Hanushek et F. Welch. Amsterdam : Elsevier.
- . 2010. « Birth Satisfaction Units (BSU): Measuring Cross-National Differences in Human Well-Being. » Human Development Research Paper 3. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Pritchett, L., et R. Murgai. 2007. « Teacher Compensation: Can Decentralization to Local Bodies Take India from Perfect Storm Through Troubled Waters to Clear Sailing? » In *India Policy Forum 2006-07*, éd. S. Bery, B. P. Bosworth et A. Panagariya. New Delhi et Washington, DC : National Council of Applied Economic Research et Brookings Institution.
- Pritchett, L., et L. Summers. 1996. « Wealthier is Healthier. » *Journal of Human Resources* 31(4) : 841-68.
- Pritchett, L., et M. Viarengo. 2010. « Explaining the Cross-National and Time Series Variation in Life Expectancy: Income, Women's Education, Shifts, and What Else? » Human Development Research Paper 31. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Pritchett, L., M. Woolcock et M. Andrews. 2010. « Capability Traps? The Mechanisms of Persistent Implementation Failure. » World Development Report Working Paper 11. Banque mondiale, Washington, DC.
- Przeworski, A. 2004. « Democracy and Economic Development. » In *The Evolution of Political Knowledge*, éd. E. Mansfield et R. Sisson. Columbus (OH), États-Unis : Ohio State University Press.
- Przeworski, A., M. Alvarez, J. A. Cheibub et F. Limongi. 2000. *Democracy and Development: Political Institutions and Well-Being in the World, 1950-1990*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Qian, Y. 2003. « How Reform Worked in China. » In *In Search of Prosperity*, éd. D. Rodrik. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- Rajan, R., et A. Subramanian. 2008. « Aid and Growth: What Does the Cross-Country Evidence Really Show? » *The Review of Economics and Statistics* 90(4) : 643-65.
- Rajan, R., et L. Zingales. 2003. *Saving Capitalism from the Capitalists: Unleashing the Power of Financial Markets to Create Wealth and Spread Opportunity*. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- Rajaratnam, J., J. Marcus, A. Fraxman, H. Wang, A. Levin-Rector, L. Dwyer, M. Costa, A. Lopez et C. Murray. 2010. « Neonatal, Postneonatal, Childhood, and Under-5 Mortality for 187 Countries,

- 1970-2010: A Systematic Analysis of Progress Towards Millennium Development Goal 4. » *The Lancet* 375(9730) : 1988-2008.
- Ranis, G., et F. Stewart. 2000.** « Strategies for Success in Human Development. » *Journal of Human Development* 1(1) : 49-70.
- . 2010. « Success and Failure in Human Development, 1970-2007. » Human Development Research Paper 10. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Ranis, G., F. Stewart et A. Ramirez. 2000.** « Economic Growth and Human Development. » *World Development* 28(2) : 197-220.
- Ranis, G., F. Stewart et E. Samman. 2006.** « Human Development: Beyond the Human Development Index. » *Journal of Human Development* 7(3) : 323-58.
- Ravallion, M. 1996.** « How Well Can Method Substitute for Data? Five Experiments in Poverty Analysis. » *The World Bank Research Observer* 11(2) : 199-221.
- Rawls, J. 1971.** *A Theory of Justice*. Cambridge (MA), États-Unis : Harvard University Press.
- Raworth, K., et D. Stewart. 2002.** « Critiques of the Human Development Index: A Review. » In *Readings in Human Development, Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, éd. S. Fukuda-Parr et A. K. Shiva Kumar. New York : Oxford University Press.
- Reinhart, C. M., et K. Rogoff. 2009.** *This Time is Different. Eight Hundred Years of Financial Folly*. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- Reporters Sans Frontières. 2009.** « Classement mondial. » <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2009,1001.html>. Consulté le 22 septembre 2010.
- Richardson, H. S. 2006.** *Democratic Autonomy: Public Reasoning about the Ends of Policy*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Ridde, V., et A. Diarra. 2009.** « A Process Evaluation of User Fees Abolition for Pregnant Women and Children under Five in Two Districts in Niger (West Africa). » *BioMed Central Health Services Research* 9(89).
- Riley, J. C. 2001.** *Rising Life Expectancy: A Global History*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- . 2005. *Poverty and Life Expectancy*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Risse, M. 2009.** « Immigration, Ethics and the Capabilities Approach. » Human Development Research Paper 2009/34. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Robalino, D., M. Vodopivec et A. Bodor. 2009.** « Savings for Unemployment in Good and Bad Times: Options for Developing Countries. » IZA Discussion Paper 4516. Banque mondiale et Institute for the Study of Law, Washington, DC.
- Robeyns, I. 2003.** « Sen's Capability Approach and Gender Inequality: Selecting Relevant Capabilities. » *Feminist Economics* 9(2-3) : 61-92.
- Rodriguez, F. 2006.** « The Anarchy of Numbers: Understanding the Evidence on Venezuelan Economic Growth. » *Canadian Journal of Development Studies* 27(4) : 503-29.
- . 2007. « Cleaning Up the Kitchen Sink: Growth Empirics When the World is Not Simple. » Working Paper. Wesleyan University, Middletown (CT), États-Unis.
- Rodrik, D. 1998.** « Why Do More Open Economies have Bigger Governments? » *Journal of Political Economy* 106(5) : 997-1032.
- . (Éd.) 2003. *In Search of Prosperity: Analytic Narratives on Economic Growth*. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- . 2006. « Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A Review of the World Bank's Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform. » *Journal of Economic Literature* 44(4) : 973-87.
- . 2007. *One Economics, Many Recipes: Globalizations, Institutions, and Economic Growth*. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- Rodrik, D., et R. Hausmann. 2003.** « Economic Development as Self-Discovery. » *Journal of Development Economics* 72(2) : 603-33.
- Roemer, J. E. 1998.** *Equality of Opportunity*. Cambridge (MA), États-Unis : Harvard University Press.
- Rowbottom, S. 2007.** *Giving Girls Today and Tomorrow: Breaking the Cycle of Adolescent Pregnancy*. New York : Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).
- Royston, P., et D. G. Altman. 1994.** « Regression Using Fractional Polynomials of Continuous Covariates: Parsimonious Parametric Modelling. » *Applied Statistics* 43(3) : 429-67.
- Sachs, J. D., J. W. McArthur, G. Schmidt-Traub, M. Kruk, C. Bahadur, M. Faye et G. McCord. 2004.** « Ending Africa's Poverty Trap. » *Brookings Papers on Economic Activity* 35(1) : 217-30.
- Salehi-Isfahani, D. 2010.** « Human Development in the Middle East and North Africa. » Human Development Research Paper 26. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Schor, J. B. 1992.** *The Overworked American: The Unexpected Decline of Leisure*. New York : Basic Books.
- Schultz, G. F. 1993.** « Socioeconomic Advantage and Achievement Motivation: Important Mediators of Academic Performance in Minority Children in Urban Schools. » *The Urban Review* 25(3) : 221-32.
- Sen, A. 1983.** *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*. New York : Oxford University Press.
- . 1985a. *Commodities and Capabilities*. Amsterdam : Elsevier.
- . 1985b. « Well-Being, Agency and Freedom: The Dewey Lectures 1984. » *The Journal of Philosophy* 82(4) : 169-221.
- . 1999. *Development as Freedom*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- . 2002. *Rationality and Freedom*. Cambridge (MA), États-Unis : Harvard University Press.
- . 2003. « Missing Women Revisited. » *British Medical Journal* 327(7427) : 1297-98.
- . 2004. « Elements of a Theory of Human Rights. » *Philosophy and Public Affairs* 32(4) : 315-56.
- . 2005. « Human Rights and Capabilities. » *Journal of Human Development and Capabilities* 6(2) : 151-166.
- . 2009a. « Foreword. » In *Handbook of Human Development*, éd. S. Fukuda-Parr et A. K. Shiva Kumar. New Delhi : Oxford University Press.
- . 2009b. *The Idea of Justice*. Londres : Penguin.
- Sen, G., A. Iyer et C. Mukherjee. 2009.** « A Methodology to Analyse the Intersections of Social Inequalities in Health. » *Journal of Human Development and Capabilities* 10(3) : 397-415.
- Seneviratne, K. 1999.** « Has Asia Succumbed to Western Agenda? » *The Straits Times*. 26 octobre.
- Seth, S. 2009.** « Inequality, Interactions, and Human Development. » *Journal of Human Development and Capabilities* 10(3) : 375-96.
- Shiva Kumar, A. K. 2007.** « Why Are Levels of Child Malnutrition High? » *The Hindu*. 22 juin.
- Shryock, H., et J. Siegel. 1980.** *The Methods and Materials of Demography*. Washington, DC : U.S. Government Printing Office.
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2010a.** *Correspondence on Arms Transfers*. Stockholm.
- . 2010b. *Correspondence on Military Expenditure*. Stockholm.
- Sirimanne, S. 2009.** *Emerging Issue: The Gender Perspectives of the Financial Crisis*. New York : Commission on the Status of Women.
- Skoufias, E. 2003.** « Economic Crisis and Natural Disasters: Coping Strategies and Policy Implications. » *World Development* 31(7) : 1087-1102.
- Soares, R. R. 2007.** « On the Determinants of Mortality Reductions in the Developing World. » *Population and Development Review* 33(2) : 247-87.
- Southgate, D. 1990.** « The Causes of Land Degradation along Spontaneously Expanding Agricultural Frontiers in the Third World. » *Land Economics* 66(1) : 93-101.
- Srinivasan, T. N. 1994.** « Human Development: A New Paradigm or Reinvention of the Wheel? » *The American Economic Review* 84(2) : 238-43.
- Staines, N. 2004.** « Economic Performance Over the Conflict Cycle. » IMF Working Paper 95. Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Stasavage, D. 2005.** « Democracy and Education Spending in Africa. » *American Journal of Political Science* 49(2) : 343-58.
- Stern, N. 2006.** *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cambridge (MA), États-Unis : Cambridge University Press.
- Stevenson, B., et J. Wolfers. 2008.** « Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox. » *Brookings Papers on Economic Activity* 1 : 1-87.
- Stewart, F. 2009.** « Horizontal Inequality: Two Types of Trap. » *Journal of Human Development and Capabilities* 10(3) : 315-40.
- . 2010. « Power and Progress: The Swing of the Pendulum. » *Journal of Human Development and Capabilities* 11(3) : 371-95.
- Stewart, F., G. Brown et L. Mancini. 2005.** « Why Horizontal Inequalities Matter: Some Implications for Measurement. » CRISE Working Paper 19. Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, Oxford, Royaume-Uni.
- Stewart, K. 2010.** « Human Development in Europe. » Human Development Research Paper 7. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Stiglitz, J. E., et membres de la Commission d'experts financiers de l'ONU. 2010.** *The Stiglitz Report: Reforming the International Monetary and Financial Systems in the Wake of the Global Crisis*. New York : The New Press.
- Stiglitz, J. E., A. Sen et J. Fitoussi. 2009.** « Rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social. » Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, Paris.
- The Straits Times. 1990.** « S'pore trails Hong Kong and Seoul in Human Resources Development. » *The Straits Times*. 29 mai.
- Strauss, J., et D. Thomas. 1998.** « Health, Nutrition, and Economic Development. » *Journal of Economic Literature* 36(2) : 766-817.
- . 2008. « Health Over the Life Course. » In *Handbook of Development Economics*, 4e édition, éd. T. Schultz et J. Strauss. Amsterdam : Elsevier.
- Stuckler, D., S. Basu et M. McKee. 2010.** « Drivers of Inequality in Millennium Development Goal Progress: A Statistical Analysis. » *PLoS Medicine* 7(3).

- Subramanian, A., et R. Devesh. 2003. « Who Can Explain the Mauritian Miracle: Meade, Romer, Sachs, or Rodrik? » In *In Search of Prosperity: Analytic Narratives on Economic Growth*, éd. D. Rodrik. Princeton (NJ), États-Unis : Princeton University Press.
- Tajbakhsh, S., et A. M. Chenoy. 2007. *Human Security: Concepts and Implications*. New York : Routledge.
- Tansel, A. 2002. « Determinants of School Attainment of Boys and Girls in Turkey: Individual, Household and Community Factors. » *Economics of Education Review* 21(5) : 455-70.
- Tanzi, V., et L. Schuknecht. 2000. *Public Spending in the 20th Century: A Global Perspective*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Tavares, J., et R. Wacziarg. 2001. « How Democracy Affects Growth. » *European Economic Review* 45(8) : 1341-78.
- The Global Fund (The Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria). 2009. « Global Fund ARV Fact Sheet. » Genève.
- Thede, N. 2009. « Decentralization, Democracy and Human Rights: A Human Rights-Based Analysis of the Impact of Local Democratic Reforms on Development. » *Journal of Human Development and Capabilities* 10(1) : 103-23.
- Thomas, V., Y. Wang et X. Fan. 2001. « Measuring Education Inequality: Gini Coefficients of Education. » Policy Research Working Paper 2525. Banque mondiale, Washington, DC.
- Treisman, D. 2010. « Death and Prices: The Political Economy of Russia's Alcohol Crisis. » *Economics of Transition* 18(2) : 281-331.
- Tsai, M. 2006. « Does Political Democracy Enhance Human Development in Developing Countries? A Cross-National Analysis. » *American Journal of Economics and Sociology* 65(2) : 233-68.
- Twaweza. 2010. « Twaweza: Ni Sisi [We Can Make It Happen: It's Us]. » Dar es-Salaam. <http://twaweza.org/>. Consulté le 7 juin 2010.
- UCDP et PRIO (Uppsala Conflict Data Program et International Peace Research Institute). 2009. « UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset. » Centre for the Study of Civil War, Oslo. <http://www.prio.no/CSCW/Datasets/Armed-Conflict/UCDP-PRIO/>. Consulté le 23 septembre 2010.
- UIA (Union des associations internationales). 2010. « UIA Databases. » <http://www.uia.be/>. Consulté le 7 juin 2010.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2009. « ICT Indicators Database 2009. » *International Telecommunication Union*. <http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/world/world.html>. Consulté le 20 juillet 2010.
- ul Haq, M. 1973. « System is to Blame for the 22 Wealthy Families. » *The London Times*. 22 mars.
- . 1995. *Reflections on Human Development*. New York : Oxford University Press.
- UNESCO Institut de statistique (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : Institut de statistique). 2004. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005 : Éducation pour tous : L'exigence de qualité*. Paris.
- . 2006. *Les enseignants et la qualité de l'Éducation : Suivi des besoins mondiaux 2015*. Institut de statistique de l'UNESCO. Montréal, Canada.
- . 2009. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009 : Vaincre l'inégalité : L'importance de la gouvernance*. Paris.
- . 2010. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 : Atteindre les marginalisés*. Paris.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2009. « Recueil de données mondiales sur l'éducation 2008. » Institut de statistique de l'UNESCO. New York. [http://www.uis.unesco.org/ev\\_fr.php?ID=7660\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=7660_201&ID2=DO_TOPIC). Consulté le 7 juin 2010.
- . 2010a. *Correspondence on Education Indicators*. Montréal, Canada.
- . 2010b. « Institut de statistique de l'UNESCO : Centre de données. » New York. [http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportID=143&IF\\_Language=fr](http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportID=143&IF_Language=fr). Consulté le 24 septembre 2010.
- Unger, R. M. 1998. *Democracy Realized: The Progressive Alternative*. Londres : Verso.
- UNHCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 1997. *The State of the World's Refugees 1997: A Humanitarian Agenda*. Genève.
- . 2010. *Correspondence on Refugees*. Genève.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2000-2008. *Multiple Indicators Cluster Surveys*. New York.
- . 2008. *Progress for Children: A Report Card on Maternal Mortality*. New York.
- . 2010a. « Protecting Salaries of Frontline Teachers and Health Workers. » Social and Economic Policy Working Briefs. New York.
- . 2010b. *Recovery with a Human Face: A Coordinated Strategy of Policy Advocacy and Partnerships for Children in Response to the Global Financial Crisis and Economic Slowdown*. New York.
- . 2010c. *La situation des enfants dans le monde*. New York.
- UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme). 2010. « Who Answers to Women? Gender and Accountability. » *Progress of the World's Women 2008/2009*. New York.
- United States Census Bureau. 2008. « U.S. Income Statistics. » <http://www.census.gov/hhes/www/income/data/statistics/index.html>. Consulté le 27 juillet 2010.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime). 2010. « UNODC Homicide Statistics. » Vienna. <http://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/homicide.html>. Consulté le 15 mai 2010.
- UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social). 2010. « Why Care Matters for Social Development. » Research and Policy Brief 9. Genève.
- UNU-WIDER (United Nations University, World Institute for Development Economics Research). 2008. World Income Inequality Database, Version 2.0c, mai 2008. Helsinki. <http://www.wider.unu.edu/research/Database/>. Consulté le 24 septembre 2010.
- van der Hoeven, R. 2010. « Employment, Inequality and Globalization: A Continuous Concern. » *Journal of Human Development and Capabilities* 11(1) : 1-9.
- Vaughan, S. 2003. *Ethnicity and Power in Ethiopia*. Édimbourg, Royaume-Uni : University of Edinburgh.
- Veblen, T. 2007. *Theory of the Leisure Class*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Vitols, S. 2003. « From Banks to Markets: The Political Economy of Liberalization of the German and Japanese Financial Systems. » In *The End of Diversity? Prospects for German and Japanese Capitalism*, éd. K. Yamamura et W. Streeck. Ithaca (NY), États-Unis : Cornell University Press.
- Vizard, P. 2006. *Poverty and Human Rights: Sen's 'Capability Perspective' Explored*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Vollmer, S., et M. Ziegler. 2009. « Political Institutions and Human Development: Does Democracy Fulfill its 'Constructive' and 'Instrumental' Role? » Policy Research Working Paper 4818. Banque mondiale, Washington, DC.
- von Braun, J., et U. Grote. 2000. « Does Decentralization Serve the Poor? » International Monetary Fund Conference on Fiscal Decentralization, Washington, DC.
- Vroman, W., et V. Brsumentsev. 2009. « Unemployment Compensation in a Worldwide Recession. » Urban Institute et University of Delaware, Washington, DC, et Dover (DE), États-Unis.
- Wade, R. 1992. « East Asia's Economic Success: Conflicting Perspectives, Partial Insights, Shaky Evidence. » *World Politics* 44(2) : 270-320.
- Walker, S., S. Chang, C. Powell, E. Simonoff et S. Grantham-McGregor. 2007. « Early Childhood Stunting is Associated with Poor Psychological Functioning in Late Adolescence and Effects are Reduced by Psychosocial Stimulation. » *Journal of Nutrition* 137(2) : 2464-69.
- Walton, M. 2010. « Capitalism, the State, and the Underlying Drivers of Human Development. » Human Development Research Paper 9. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York.
- Watson, D., et L. Yohannes. 2005. « Capacity Building for Decentralised Education Service Delivery in Ethiopia: A Case Study Prepared for the Project 'Capacity, Change and Performance.' » Discussion Paper 57H. Centre européen de gestion des politiques de développement, Maastricht, Pays-Bas.
- Watson, P. 1995. « Explaining Rising Mortality Among Men in Eastern Europe. » *Social Science and Medicine* 41(7) : 923-34.
- WCED (World Commission on Environment and Development). 1987. *Our Common Future*. WCED Report. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Whitehead, L. 2002. *Democratization: Theory and Experience*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- The White House. 2010. « Health Care. » Washington, DC. <http://www.whitehouse.gov/issues/health-care>. Consulté le 12 mai 2010.
- Williamson, J. 1989. « What Washington Means by Policy Reform. » In *Latin American Adjustment: How Much has Happened*, éd. J. Williamson. Washington, DC : Peterson Institute for International Economics.
- Wolf, S. 2007. « Does Aid Improve Public Service Delivery? » *Review of World Economics* 143(4) : 650-72.
- Wolfers, J. 2009. « What Does the Human Development Index Measure? » *The New York Times*. 22 mai.
- Wood, M., J. Hales, S. Purdon, T. Sejersen et O. Hayllar. 2009. « A Test for Racial Discrimination in Recruitment Practices in British Cities. » DWP Research Report 607. UK Department of Work and Pensions, Londres.
- Wooldridge, J. 2002. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Cambridge (MA), États-Unis : MIT Press.
- Wrigley, E. et R. Schofield. 1989. *The Population History of England, 1541-1871: A Reconstruction*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Yates, R. 2006. *International Experiences in Removing User Fees for Health Services – Implications for Mozambique*. Londres : UK Department for International Development, Health Resource Centre.
- Zaridze, D., D. Maximovitch, A. Lazarev, V. Igitov, A. Boroda, J. Boreham, P. Boyle, R. Peto et P. Boffetta. 2009. « Alcohol Poisoning is a Main Determinant of Recent Mortality Trends in Russia: Evidence from a Detailed Analysis of Mortality Statistics and Autopsies. » *International Journal of Epidemiology* 38(1) : 143-53.

## Guide du lecteur

Les 17 Tableaux statistiques offrent un panorama de l'état d'avancement des pays au regard d'aspects fondamentaux du développement humain, jugés à l'aune d'indices composites calculés par le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) et d'une série de nouveaux indicateurs portant sur la durabilité et l'autonomisation (*empowerment*). Le calcul des indices composites repose sur des méthodes dont le détail figure dans les *Notes techniques I-4*, alors que les aspects clés des autres indicateurs sont présentés ci-après.

Les tableaux comprennent des données relatives à autant des 192 États membres des Nations Unies que possible, ainsi qu'à la Région administrative spéciale de Chine, Hong Kong, et aux Territoires palestiniens occupés. Les pays et les territoires sont classés en fonction de la valeur de leur indice de développement humain (IDH) pour l'année 2010. La *Légende des pays*, en troisième de couverture du présent Rapport, dresse la liste alphabétique des pays selon leur classement IDH. Les données figurant dans les tableaux sont celles dont disposait le Bureau du Rapport sur le développement humain au 15 mai 2010, sauf indication contraire.

Six nouveaux Tableaux statistiques sont consacrés à des thèmes de portée générale, à savoir l'autonomisation, la durabilité et la vulnérabilité, la sécurité humaine, les perceptions du bien-être individuel, les mesures du bien-être civique et communautaire, et les conditions de travail décentes. Deux tableaux reflètent l'environnement favorable à une amélioration du bien-être humain en termes de flux financiers et en termes d'économie et d'infrastructure.

Tous les indices sont disponibles en ligne sous différents formats : séparément dans des tableaux prédéfinis et via un outil de requête qui permet aux utilisateurs de construire leurs propres tableaux. Des supports interactifs sont disponibles, notamment des cartes de tous les

indices du développement humain et quelques animations. Des documents plus descriptifs sont également proposés, tels que des fiches d'informations sur les pays ou de plus amples détails techniques sur la méthode de calcul des indices. Ces documents sont disponibles en anglais (<http://hdr.undp.org/en/statistics>), en français (<http://hdr.undp.org/fr/statistiques>) et en espagnol (<http://hdr.undp.org/es/estadisticas>).

### Sources et définitions

Le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) est principalement un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur des agences internationales disposant du mandat, des ressources et de l'expertise pour collecter et compiler des données internationales relatives à des indicateurs spécifiques. Des données provenant d'autres sources fiables ont été utilisées dès lors que certaines données spécifiques n'étaient pas disponibles auprès de nos fournisseurs traditionnels.

La source de toutes les données utilisées pour l'élaboration des Tableaux statistiques est indiquée en bas de chaque tableau, alors que les références complètes sont rassemblées dans la partie *Bibliographie*. Les notes relatives aux sources indiquent les composantes originales des données utilisées dans le cadre de tous les calculs du BRDH. La partie *Définitions des termes statistiques* contient les définitions des indicateurs clés. Les autres informations pertinentes sont mentionnées dans les notes figurant en bas de chaque tableau. Pour de plus amples informations techniques sur les indicateurs, reportez-vous aux sites Web appropriés des organismes statistiques, dont les liens figurent sur le site <http://hdr.undp.org/fr/statistiques>.

## Couverture de l'indice de développement humain (IDH)

La couverture d'un pays, en termes de son IDH, dépend de la disponibilité des données. Pour permettre de faire des comparaisons entre les pays, le calcul de l'IDH a été réalisé, dans la mesure du possible, à partir de données fournies par de grands organismes internationaux et par d'autres sources de données fiables disponibles au moment de la rédaction du présent Rapport. Il faut toutefois signaler que, dans le cas d'un certain nombre de pays, ces organismes ne leur ont pas fourni les données correspondant à un ou plusieurs des quatre indices entrant dans la composition de l'IDH. Nous avons exclu les pays pour lesquels nous ne disposions pas de données fiables et lorsqu'il existait un degré d'incertitude

élevé au sujet de la validité des estimations concernant les données, ceci en vue de maintenir la crédibilité du *Rapport sur le développement humain (RDH)* et de la famille des indices utilisés dans le *RDH* (voir Encadré 1).

Compte tenu de ces éléments, l'IDH pour l'année 2010 peut être calculé pour 169 pays (soit 168 États membres des Nations Unies, ainsi que la Région administrative spéciale de Chine, Hong Kong). La Micronésie fait son entrée dans le tableau de l'IDH pour la première fois cette année, alors que le Zimbabwe refait son apparition. En revanche, d'autres pays en sortent cette année, à savoir Antigua-et-Barbuda, le Bhoutan, Cuba, la Dominique, l'Érythrée, la Grenade, le Liban, Oman, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Samoa, les Seychelles et le Vanuatu.

ENCADRÉ

1

### Conversions de parité de pouvoir d'achat et IDH : l'exemple de Cuba

Pour le revenu national brut (RNB) par habitant, l'IDH se base sur des données comparables à l'échelle internationale, émanant de la Banque mondiale (2010g). Ces données sont exprimées à l'aide d'un facteur de conversion qui permet de comparer entre eux les prix de différents pays. Cette conversion, ou parité de pouvoir d'achat (PPA), est nécessaire pour pouvoir prendre en compte les différences de valeur du dollar entre pays.

Pour les quatre pays suivants, on dispose de toutes les données qui constituent l'IDH, sauf le RNB : Cuba, les Îles Marshall, l'Iraq et les Palaos. Pour trois de ces pays (Cuba, les Îles Marshall et les Palaos), cela est dû au fait qu'ils ne participent pas au Programme de comparaison international. Quant à l'Iraq, on ne dispose pas d'informations sur son RNB pour ces 10 dernières années.

Afin d'illustrer notre propos, nous examinons les options et les problèmes qui se présentent lorsque l'on tente une estimation fiable du RNB par habitant en termes de PPA, en nous penchant sur le cas particulier de Cuba. L'une des approches courantes pour estimer le RNB, adoptée par le « Center for International Comparisons of Production, Income and Prices » de l'Université de Pennsylvanie (voir Heston, Summers et Aten 2009), consiste à appliquer une régression qui repose sur des données dérivées des salaires des fonctionnaires internationaux, convertis à l'aide du taux de change officiel. Ces données ne constituent toutefois qu'une indication très approximative des prix que les populations paient dans la pratique car les marchés où les ressortissants étrangers achètent biens et services tendent à être séparés du reste de l'économie. Le « Center for

International Comparisons of Production, Income and Prices » est bien forcé d'admettre ce problème et, de ce fait, il a adjugé un « D » au PIB qu'il a attribué à Cuba, correspondant à l'estimation la plus imprécise. Au nombre des procédures d'estimation substitutives, nous citerons l'utilisation du taux de change en vigueur à Cuba, en conjonction avec la conversion du PPA d'une économie ayant des attributs similaires ; mais cette méthode va à l'encontre du principe selon lequel il convient d'utiliser le taux de change et les prix officiellement reconnus d'un pays pour convertir ses agrégats nationaux en une devise internationale. Une autre solution consiste à ne pas appliquer de facteur de correction du PPA au taux de change officiel du peso convertible. Ces options donnent toutes deux des estimations de revenu qui sont inférieures, et de loin, à celles que l'on obtient en appliquant la correction du PPA. Force est de conclure, en constatant les écarts considérables entre revenus obtenus en appliquant ces différentes techniques, qu'il n'existe aucune méthode suffisamment crédible sur laquelle compter en l'absence de données fiables.

Avec le soutien des Nations Unies, Cuba est en train de réviser et de mettre à jour ses statistiques internationales afin de pouvoir disposer de données comparatives internationalement valables. Nous sommes donc certains qu'en temps voulu, des données comparables seront disponibles pour le RNB de Cuba, qui permettront de calculer l'IDH de ce pays. Nous avons du reste abondamment parlé dans ce Rapport des succès remportés par Cuba dans les autres dimensions de l'IDH (soit l'éducation et la santé).

Source : Heston, Summers et Aten 2009.

## Comparaisons intertemporelles et entre les éditions du Rapport

L'IDH est un outil important pour suivre les tendances de long terme du développement humain. Pour faciliter l'analyse des tendances selon les pays, l'IDH est calculé à des intervalles de cinq ans entre 1980 et 2010. Ces estimations, présentées dans le Tableau 2, se fondent sur une méthodologie cohérente (décrite à la *Note technique 1*) qui utilise les données disponibles au moment de la rédaction du Rapport. Il faut préciser que les valeurs et les classements de l'IDH, cités dans le présent Rapport, ne sont pas comparables à ceux qui ont été publiés dans les éditions antérieures. Pour analyser les tendances sur le long terme, les chapitres 2 et 3 utilisent une mesure alternative de l'IDH, désignée par l'expression IDH hybride, qui est fondée sur des indicateurs s'étendant sur un intervalle de temps plus long.

Les organismes statistiques internationaux améliorent en permanence leurs séries de données, notamment par la mise à jour régulière de leurs données historiques. Les changements de valeur et de classement de l'IDH, constatés d'une année sur l'autre dans les diverses éditions du Rapport, sont souvent la conséquence de ces révisions de données plus que le signe d'une véritable évolution au niveau national. Par ailleurs, les modifications ponctuelles de la couverture nationale peuvent influencer le classement de l'IDH d'un pays. C'est ainsi, par exemple, que le classement IDH d'un pays peut chuter considérablement entre deux rapports consécutifs ; cependant, l'utilisation de données révisées comparables pour reconstituer l'IDH peut, au contraire, révéler une amélioration de son classement et de sa valeur. Pour cette raison, le lecteur est prié de se reporter au Tableau 2, qui illustre les tendances.

Les valeurs IDH et les classements présentés dans ce Rapport ne peuvent pas être comparés aux estimations publiées dans les éditions antérieures du Rapport. Pour consulter les tendances établies au fil du temps, le lecteur est prié de se reporter au Tableau 2.

## Incohérences entre les estimations nationales et internationales

Lorsqu'ils compilent des séries de données, les organismes internationaux appliquent des procédures d'harmonisation et des normes internationales permettant la comparaison de données nationales entre les différents pays. En l'absence de chiffres relatifs à un pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation s'il dispose d'autres informations pertinentes. Dans certains cas, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas toujours intégrés en temps voulu aux séries de données internationales. La combinaison de ces facteurs peut donner lieu à des différences importantes entre des estimations nationales et internationales.

En cas d'incohérences entre les données, le BRDH s'est efforcé de réunir les instances nationales et internationales chargées de recueillir les données pour tenter de remédier à ces problèmes. Dans de nombreux cas, ces démarches ont abouti à une amélioration des statistiques présentées. Le BRDH milite pour l'amélioration de la qualité des données internationales et prend une part active dans les efforts entrepris à cette fin. De plus, le BRDH travaille avec les structures nationales et les organismes internationaux pour renforcer la cohérence des données par un effort plus systématique de présentation de Rapports et de suivi de la qualité des données.

## Groupes de pays et agrégats

Outre les statistiques établies au niveau national, plusieurs agrégats sont présentés dans les tableaux. Il s'agit habituellement de moyennes pondérées calculées pour des groupes de pays selon une méthodologie décrite plus loin. En règle générale, les agrégats ne sont fournis pour un groupe de pays que lorsque des données sont disponibles pour plus de la moitié des pays et qu'elles représentent au moins les deux tiers de la pondération considérée dans cette rubrique. Le BRDH ne complète pas les données manquantes pour le calcul de l'agrégat. En d'autres termes, sauf indication contraire, les agrégats indiqués pour chaque catégorie ne représentent que les pays pour lesquels des données sont disponibles. En quelques occasions, les agrégats



ne sont pas des moyennes pondérées mais sont les chiffres fournis par la source initiale ; ces valeurs sont alors indiquées par «T» en exposant.

### Classement en fonction du niveau de développement humain

Par le passé, le classement de l'IDH reposait sur des seuils de démarcation prédéfinis au regard des valeurs de l'IDH. Cette année en revanche, les classements sont fondés sur les quartiles et introduisent les mentions «très élevé», «élevé», «moyen» et «faible» pour l'IDH. En raison de l'inclusion de 169 pays, l'un des groupes devra contenir un pays de plus que les autres groupes ; le pays supplémentaire a été affecté au groupe dont l'IDH porte la notation «élevé».

### Groupements régionaux

Dans cette édition, nous avons réparti les pays en deux groupes principaux, à savoir les pays développés et les pays en développement, en fonction de leur classement en termes de l'IDH. Ce Rapport indique également d'autres groupements fondamentaux, tels que les pays les moins développés, sur la base de la définition adoptée par les Nations Unies. Les pays se situant dans le quartile supérieur de cette distribution, c'est-à-dire ceux dont l'IDH est très élevé, sont considérés comme des pays développés, alors que le reste sont des pays en développement. Dans le groupe des pays développés, nous avons opéré une autre distinction : les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les pays non membres (qui englobent Monaco et Saint-Marin, même si une valeur n'est pas indiquée pour l'IDH). De plus, le groupe des pays en développement est divisé comme suit : États arabes, Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, Asie du Sud et Afrique subsaharienne, et suit ainsi les classifications des bureaux régionaux du PNUD (voir la composition des groupements pertinents à la page 253).

### Remarques sur les pays

Sauf indication contraire, les données relatives à la Chine ne tiennent pas compte des Régions administratives spéciales de Chine, Hong Kong

et Macao, et de la province de Chine, Taiwan. Les données concernant le Soudan sont souvent fondées sur des informations recueillies uniquement dans le nord du pays.

### Symboles

Un tiret entre deux dates, comme dans 2005-2010, signifie que les données présentées concernent l'année la plus récente pour laquelle des chiffres sont disponibles au cours de la période en question, sauf indication contraire. Les taux de croissance correspondent habituellement aux taux de croissance annuels moyens entre la première et la dernière année de la période concernée.

Un trait oblique entre des dates, comme dans 2005/2010, représente la valeur moyenne pour les années en question, sauf indication contraire.

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux :

|          |                         |
|----------|-------------------------|
| ..       | données non disponibles |
| 0 ou 0,0 | nul ou négligeable      |
| —        | non pertinent           |
| <        | inférieur à             |

### Principales sources de données pour l'indice de développement humain

#### Espérance de vie à la naissance

Les estimations de l'espérance de vie à la naissance sont tirées des *Perspectives démographiques mondiales 1950-2050 : la révision de 2008* (DAES 2009D), qui sont la source officielle des estimations et des projections démographiques de l'Organisation des Nations Unies. Préparé tous les deux ans par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, ce rapport intègre les données des registres d'état civil, des recensements de la population et des études démographiques au niveau national.

Le DAES (2009d) désigne comme pays touché par l'épidémie du VIH tout pays où la prévalence du VIH dans la tranche d'âge des 15-49 ans était égale ou supérieure à 1 % entre 1980 et 2007, et les projections de leur taux de mortalité sont obtenues en modélisant l'évolution de l'épidémie

et en projetant l'incidence annuelle de l'infection par le virus. Sont également classés parmi les pays touchés ceux dont la prévalence du VIH a toujours été inférieure à 1 %, et dans lesquels le nombre de personnes séropositives dépassait 500 000 en 2007 (le Brésil, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et les États-Unis). Le nombre de pays considérés touchés par le VIH passe donc à 58.

### **Durée attendue de scolarisation**

Le Rapport utilise les données sur la durée attendue de scolarisation, fournies par l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les estimations reposent sur la scolarisation en fonction de l'âge à tous les niveaux d'enseignement et de population en âge officiel de scolarisation, pour tous les niveaux d'éducation par tranches d'âge.

Les comparaisons entre pays en matière de durée attendue de scolarisation doivent être faites avec prudence, en raison de différences de durée de l'année scolaire et de qualité de l'enseignement entre les pays, et compte tenu du fait que l'indice ne tient pas directement compte des effets du redoublement (certains pays pratiquent un processus de passage automatique à la classe supérieure, à l'inverse d'autres). La couverture en termes de formation et d'éducation permanente de différents types présente des variations selon les pays. Il convient donc, lorsque possible, d'interpréter l'indice dans le contexte d'indicateurs complémentaires tels que les taux de redoublement, ainsi que les indicateurs liés à la qualité.

### **Durée moyenne de scolarisation**

En raison de l'absence de données relatives à la durée moyenne de scolarisation de la part de l'Institut de statistique de l'UNESCO, le Rapport utilise les estimations fournies par Barro et Lee (2010), qui s'appuient sur les recensements démographiques et les enquêtes réalisées auprès des ménages, dont la compilation est assurée par l'UNESCO, Eurostat et d'autres sources, afin de procurer des données de référence pour les niveaux d'éducation en fonction du sexe et de la tranche d'âge. Ces informations sont réparties en six catégories, à savoir : aucune éducation formelle, niveau primaire incomplet, niveau primaire complet, premier cycle du niveau secondaire, second cycle du niveau secondaire,

et enseignement supérieur. Pour calculer les estimations, Barro et Lee utilisent des informations propres à chaque pays au sujet de la durée de la scolarisation à chaque niveau.

### **Revenu national brut par habitant**

Les données concernant le revenu national brut (RNB) par habitant sont issues de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (2010g). Pour pouvoir mieux comparer les niveaux de vie entre les divers pays, ces données doivent être converties en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) afin d'éliminer les différences existant dans les niveaux de prix pratiqués au plan national. Les estimations du RNB s'appuient sur les données relatives aux prix du dernier exercice du Programme de comparaison international (PCI), mené en 2005, qui couvrait 146 pays et territoires en développement. Pour plus de 20 pays non compris dans les enquêtes du PCI, la Banque mondiale tire ses estimations de régressions économétriques, que nous utilisons dans le présent Rapport dans les cas où elles étaient disponibles.

### **Données sous-jacentes utilisées pour mesurer l'inégalité**

Nous avons évalué l'inégalité, observée dans les répartitions sous-jacentes de la durée moyenne de la scolarisation et des revenus, à partir des enquêtes nationales les plus récentes qui ont été réalisées auprès des ménages et qui sont issues des bases de données internationales suivantes, notamment : le projet ILS (Luxembourg Income Study) ; les statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie ; les enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; les enquêtes démographiques et sanitaires menées par l'agence des États-Unis pour le développement international ; la base des données relative aux inégalités de revenu dans le monde de l'Université des Nations Unies ; et la base de données sur la répartition des revenus au plan international de la Banque mondiale. Quant à l'inégalité dans la répartition de l'espérance de vie, elle a été estimée à partir des tables de mortalité produites par la Division de la population des Nations Unies.

# Tableaux statistiques du développement humain

## Mesures composites

---

- 1 L'indice de développement humain et ses composants
- 2 Tendances de l'indice de développement humain, 1980-2010
- 3 Indice de développement humain ajusté aux inégalités
- 4 Indice d'inégalité de genre
- 5 Indice de pauvreté multidimensionnelle

## Dimensions du développement humain

---

- 6 Autonomisation
- 7 Soutenabilité et vulnérabilité
- 8 Sécurité humaine
- 9 Perceptions du bien-être et du bonheur des individus
- 10 Bien-être civique et communautaire
- 11 Tendances démographiques
- 12 Travail décent
- 13 Éducation
- 14 Santé

## Thèmes pluridisciplinaires

---

- 15 Environnement porteur : flux financiers et engagements
- 16 Environnement porteur : économie et infrastructure
- 17 Accès à la technologie de l'information et des communications

## Légende des pays et des classements IDH, 2010

|                                       |     |                                |     |  |     |
|---------------------------------------|-----|--------------------------------|-----|--|-----|
| Afghanistan                           | 155 | Finlande                       | 16  | Niger                                  | 167 |
| Afrique du Sud                        | 110 | France                         | 14  | Nigéria                                | 142 |
| Albanie                               | 64  | Gabon                          | 93  | Norvège                                | 1   |
| Algérie                               | 84  | Gambie                         | 151 | Nouvelle-Zélande                       | 3   |
| Allemagne                             | 10  | Géorgie                        | 74  | Ouganda                                | 143 |
| Andorre                               | 30  | Ghana                          | 130 | Ouzbékistan                            | 102 |
| Angola                                | 146 | Grèce                          | 22  | Pakistan                               | 125 |
| Arabie saoudite                       | 55  | Guatemala                      | 116 | Panama                                 | 54  |
| Argentine                             | 46  | Guinée                         | 156 | Papouasie-Nouvelle-Guinée              | 137 |
| Arménie                               | 76  | Guinée équatoriale             | 117 | Paraguay                               | 96  |
| Australie                             | 2   | Guinée-Bissau                  | 164 | Pays-Bas                               | 7   |
| Autriche                              | 25  | Guyana                         | 104 | Pérou                                  | 63  |
| Azerbaïdjan                           | 67  | Haïti                          | 145 | Philippines                            | 97  |
| Bahamas                               | 43  | Honduras                       | 106 | Pologne                                | 41  |
| Bahreïn                               | 39  | Hong Kong, Chine (RAS)         | 21  | Portugal                               | 40  |
| Bangladesh                            | 129 | Hongrie                        | 36  | Qatar                                  | 38  |
| Barbade                               | 42  | Îles Salomon                   | 123 | République arabe syrienne              | 111 |
| Bélarus                               | 61  | Inde                           | 119 | République Centrafricaine              | 159 |
| Belgique                              | 18  | Indonésie                      | 108 | République démocratique populaire lao  | 122 |
| Belize                                | 78  | Iran (République islamique d') | 70  | République dominicaine                 | 88  |
| Bénin                                 | 134 | Irlande                        | 5   | République tchèque                     | 28  |
| Bolivie (État plurinational de)       | 95  | Islande                        | 17  | Roumanie                               | 50  |
| Bosnie-Herzégovine                    | 68  | Israël                         | 15  | Royaume-Uni                            | 26  |
| Botswana                              | 98  | Italie                         | 23  | Rwanda                                 | 152 |
| Brésil                                | 73  | Jamahiriya arabe libyenne      | 53  | Sao Tomé-et-Principe                   | 127 |
| Brunei Darussalam (le)                | 37  | Jamaïque                       | 80  | Sénégal                                | 144 |
| Bulgarie                              | 58  | Japon                          | 11  | Serbie                                 | 60  |
| Burkina Faso                          | 161 | Jordanie                       | 82  | Sierra Leone                           | 158 |
| Burundi                               | 166 | Kazakhstan                     | 66  | Singapour                              | 27  |
| Cambodge                              | 124 | Kenya                          | 128 | Slovaquie                              | 31  |
| Cameroun                              | 131 | Kirghizistan                   | 109 | Slovénie                               | 29  |
| Canada                                | 8   | Koweït                         | 47  | Soudan                                 | 154 |
| Cap-Vert                              | 118 | Lesotho                        | 141 | Sri Lanka                              | 91  |
| Chili                                 | 45  | Lettonie                       | 48  | Suède                                  | 9   |
| Chine                                 | 89  | Libéria                        | 162 | Suisse                                 | 13  |
| Chypre                                | 35  | Liechtenstein                  | 6   | Suriname                               | 94  |
| Colombie                              | 79  | Lituanie                       | 44  | Swaziland                              | 121 |
| Comores                               | 140 | Luxembourg                     | 24  | Tadjikistan                            | 112 |
| Congo                                 | 126 | Madagascar                     | 135 | Tanzanie (République-Unie de)          | 148 |
| Congo (République démocratique du)    | 168 | Malaisie                       | 57  | Tchad                                  | 163 |
| Corée du Sud                          | 12  | Malawi                         | 153 | Thaïlande                              | 92  |
| Costa Rica                            | 62  | Maldives                       | 107 | Timor-Leste                            | 120 |
| Côte d'Ivoire                         | 149 | Mali                           | 160 | Togo                                   | 139 |
| Croatie                               | 51  | Malte                          | 33  | Tonga                                  | 85  |
| Danemark                              | 19  | Maroc                          | 114 | Trinité-et-Tobago                      | 59  |
| Djibouti                              | 147 | Maurice                        | 72  | Tunisie                                | 81  |
| Égypte                                | 101 | Mauritanie                     | 136 | Turkménistan                           | 87  |
| El Salvador                           | 90  | Mexique                        | 56  | Turquie                                | 83  |
| Émirats arabes unis                   | 32  | Micronésie (États fédérés de)  | 103 | Ukraine                                | 69  |
| Équateur                              | 77  | Moldova (République de)        | 99  | Uruguay                                | 52  |
| Espagne                               | 20  | Mongolie                       | 100 | Venezuela (République bolivarienne du) | 75  |
| Estonie                               | 34  | Monténégro                     | 49  | Viet Nam                               | 113 |
| États-Unis d'Amérique                 | 4   | Mozambique                     | 165 | Yémen                                  | 133 |
| Éthiopie                              | 157 | Myanmar                        | 132 | Zambie                                 | 150 |
| ex-République yougoslave de Macédoine | 71  | Namibie                        | 105 | Zimbabwe                               | 169 |
| Fédération de Russie                  | 65  | Népal                          | 138 |  |     |
| Fidji                                 | 86  | Nicaragua                      | 115 |  |     |

# L'indice de développement humain et ses composants

| Classement selon l'IDH | Valeur de l'indice de développement humain (IDH) <sup>a</sup> | Espérance de vie à la naissance | Durée moyenne de scolarisation | Durée attendue de scolarisation | RNB (Revenu national brut) par habitant en 2008 | Classement selon le RNB par habitant moins classement selon l'IDH | Valeur de l'IDH non monétaire |
|------------------------|---|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|---|-------------------------------|
|                        | 2010  | (en années)                     | (en années)                    | (en années)                     | (en PPA en \$)                                  | 2010  | 2010                          |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |              |                   |                   |                   |                       |     |       |
|----|------------------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|-----|-------|
| 1  | Norvège                | <b>0,938</b> | 81,0              | 12,6              | 17,3              | 58 810                | 2   | 0,954 |
| 2  | Australie              | <b>0,937</b> | 81,9              | 12,0              | 20,5              | 38 692                | 11  | 0,989 |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | <b>0,907</b> | 80,6              | 12,5              | 19,7              | 25 438                | 30  | 0,979 |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | <b>0,902</b> | 79,6              | 12,4              | 15,7              | 47 094                | 5   | 0,917 |
| 5  | Irlande                | <b>0,895</b> | 80,3              | 11,6              | 17,9              | 33 078                | 20  | 0,936 |
| 6  | Liechtenstein          | <b>0,891</b> | 79,6 <sup>c</sup> | 10,3 <sup>d</sup> | 14,8              | 81 011 <sup>e,f</sup> | -5  | 0,861 |
| 7  | Pays-Bas               | <b>0,890</b> | 80,3              | 11,2              | 16,7              | 40 658                | 4   | 0,911 |
| 8  | Canada                 | <b>0,888</b> | 81,0              | 11,5              | 16,0              | 38 668                | 6   | 0,913 |
| 9  | Suède                  | <b>0,885</b> | 81,3              | 11,6              | 15,6              | 36 936                | 8   | 0,911 |
| 10 | Allemagne              | <b>0,885</b> | 80,2              | 12,2              | 15,6              | 35 308                | 9   | 0,915 |
| 11 | Japon                  | <b>0,884</b> | 83,2              | 11,5              | 15,1              | 34 692                | 11  | 0,915 |
| 12 | Corée du Sud           | <b>0,877</b> | 79,8              | 11,6              | 16,8              | 29 518                | 16  | 0,918 |
| 13 | Suisse                 | <b>0,874</b> | 82,2              | 10,3              | 15,5              | 39 849                | -1  | 0,889 |
| 14 | France                 | <b>0,872</b> | 81,6              | 10,4              | 16,1              | 34 341                | 9   | 0,898 |
| 15 | Israël                 | <b>0,872</b> | 81,2              | 11,9              | 15,6              | 27 831                | 14  | 0,916 |
| 16 | Finlande               | <b>0,871</b> | 80,1              | 10,3              | 17,1              | 33 872                | 8   | 0,897 |
| 17 | Islande                | <b>0,869</b> | 82,1              | 10,4              | 18,2              | 22 917                | 20  | 0,928 |
| 18 | Belgique               | <b>0,867</b> | 80,3              | 10,6              | 15,9              | 34 873                | 3   | 0,888 |
| 19 | Danemark               | <b>0,866</b> | 78,7              | 10,3              | 16,9              | 36 404                | -1  | 0,883 |
| 20 | Espagne                | <b>0,863</b> | 81,3              | 10,4              | 16,4              | 29 661                | 6   | 0,897 |
| 21 | Hong Kong, Chine (RAS) | <b>0,862</b> | 82,5              | 10,0              | 13,8              | 45 090                | -11 | 0,860 |
| 22 | Grèce                  | <b>0,855</b> | 79,7              | 10,5              | 16,5              | 27 580                | 8   | 0,890 |
| 23 | Italie                 | <b>0,854</b> | 81,4              | 9,7               | 16,3              | 29 619                | 4   | 0,882 |
| 24 | Luxembourg             | <b>0,852</b> | 79,9              | 10,1              | 13,3              | 51 109                | -18 | 0,836 |
| 25 | Autriche               | <b>0,851</b> | 80,4              | 9,8               | 15,0              | 37 056                | -9  | 0,859 |
| 26 | Royaume-Uni            | <b>0,849</b> | 79,8              | 9,5               | 15,9              | 35 087                | -6  | 0,860 |
| 27 | Singapour              | <b>0,846</b> | 80,7              | 8,8               | 14,4 <sup>h</sup> | 48 893                | -19 | 0,831 |
| 28 | République tchèque     | <b>0,841</b> | 76,9              | 12,3              | 15,2              | 22 678                | 10  | 0,886 |
| 29 | Slovénie               | <b>0,828</b> | 78,8              | 9,0               | 16,7              | 25 857                | 3   | 0,853 |
| 30 | Andorre                | <b>0,824</b> | 80,8 <sup>c</sup> | 10,4 <sup>i</sup> | 11,5              | 38 056 <sup>j,k</sup> | -15 | 0,817 |
| 31 | Slovaquie              | <b>0,818</b> | 75,1              | 11,6              | 14,9              | 21 658                | 12  | 0,854 |
| 32 | Émirats arabes unis    | <b>0,815</b> | 77,7              | 9,2               | 11,5              | 58 006                | -28 | 0,774 |
| 33 | Malte                  | <b>0,815</b> | 80,0              | 9,9               | 14,4              | 21 004 <sup>l</sup>   | 11  | 0,850 |
| 34 | Estonie                | <b>0,812</b> | 73,7              | 12,0              | 15,8              | 17 168                | 13  | 0,864 |
| 35 | Chypre                 | <b>0,810</b> | 80,0              | 9,9               | 13,8              | 21 962                | 6   | 0,840 |
| 36 | Hongrie                | <b>0,805</b> | 73,9              | 11,7              | 15,3              | 17 472                | 10  | 0,851 |
| 37 | Brunéi Darussalam      | <b>0,805</b> | 77,4              | 7,5               | 14,0              | 49 915                | -30 | 0,769 |
| 38 | Qatar                  | <b>0,803</b> | 76,0              | 7,3               | 12,7              | 79 426 <sup>m</sup>   | -36 | 0,737 |
| 39 | Bahreïn                | <b>0,801</b> | 76,0              | 9,4               | 14,3              | 26 664                | -8  | 0,809 |
| 40 | Portugal               | <b>0,795</b> | 79,1              | 8,0               | 15,5              | 22 105                | 0   | 0,815 |
| 41 | Pologne                | <b>0,795</b> | 76,0              | 10,0              | 15,2              | 17 803                | 4   | 0,834 |
| 42 | Barbade                | <b>0,788</b> | 77,7              | 9,3               | 13,4 <sup>n</sup> | 21 673                | 0   | 0,806 |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|    |           |              |      |                     |      |                     |    |       |
|----|-----------|--------------|------|---------------------|------|---------------------|----|-------|
| 43 | Bahamas   | <b>0,784</b> | 74,4 | 11,1 <sup>b,o</sup> | 11,6 | 25 201 <sup>p</sup> | -9 | 0,788 |
| 44 | Lituanie  | <b>0,783</b> | 72,1 | 10,9                | 16,0 | 14 824              | 7  | 0,832 |
| 45 | Chili     | <b>0,783</b> | 78,8 | 9,7                 | 14,5 | 13 561              | 11 | 0,840 |
| 46 | Argentine | <b>0,775</b> | 75,7 | 9,3                 | 15,5 | 14 603              | 6  | 0,821 |

# L'indice de développement humain et ses composants

TABLEAU

1

| Classement selon l'IDH | Valeur de l'indice de développement humain (IDH) <sup>a</sup> | Espérance de vie à la naissance | Durée moyenne de scolarisation | Durée attendue de scolarisation | RNB (Revenu national brut) par habitant en 2008 | Classement selon le RNB par habitant moins classement selon l'IDH | Valeur de l'IDH non monétaire |
|------------------------|---|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|---|-------------------------------|
|                        | 2010  | (en années)                     | (en années)                    | (en années)                     | (en PPA en \$)                                  | 2010  | 2010                          |
| 47                     | <b>0,771</b>  | 77,9                            | 6,1                            | 12,5                            | 55 719  | -42   | 0,714                         |
| 48                     | <b>0,769</b>  | 73,0                            | 10,4                           | 15,4                            | 12 944  | 13  | 0,822                         |
| 49                     | <b>0,769</b>  | 74,6                            | 10,6 <sup>b,a</sup>            | 14,4 <sup>h</sup>               | 12 491  | 16  | 0,825                         |
| 50                     | <b>0,767</b>  | 73,2                            | 10,6                           | 14,8                            | 12 844  | 13  | 0,820                         |
| 51                     | <b>0,767</b>  | 76,7                            | 9,0                            | 13,8                            | 16 389  | -2  | 0,798                         |
| 52                     | <b>0,765</b>  | 76,7                            | 8,4                            | 15,7                            | 13 808  | 3   | 0,810                         |
| 53                     | <b>0,755</b>  | 74,5                            | 7,3                            | 16,5                            | 17 068  | -5  | 0,775                         |
| 54                     | <b>0,755</b>  | 76,0                            | 9,4                            | 13,5                            | 13 347  | 4   | 0,796                         |
| 55                     | <b>0,752</b>  | 73,3                            | 7,8                            | 13,5                            | 24 726  | -20   | 0,742                         |
| 56                     | <b>0,750</b>  | 76,7                            | 8,7                            | 13,4                            | 13 971  | -3  | 0,785                         |
| 57                     | <b>0,744</b>  | 74,7                            | 9,5                            | 12,5                            | 13 927  | -3  | 0,775                         |
| 58                     | <b>0,743</b>  | 73,7                            | 9,9                            | 13,7                            | 11 139  | 10  | 0,795                         |
| 59                     | <b>0,736</b>  | 69,9                            | 9,2                            | 11,4                            | 24 233  | -23   | 0,719                         |
| 60                     | <b>0,735</b>  | 74,4                            | 9,5                            | 13,5                            | 10 449  | 11  | 0,788                         |
| 61                     | <b>0,732</b>  | 69,6                            | 9,3 <sup>b,a</sup>             | 14,6                            | 12 926  | 1   | 0,763                         |
| 62                     | <b>0,725</b>  | 79,1                            | 8,3                            | 11,7                            | 10 870  | 7   | 0,768                         |
| 63                     | <b>0,723</b>  | 73,7                            | 9,6                            | 13,8                            | 8 424   | 14  | 0,788                         |
| 64                     | <b>0,719</b>  | 76,9                            | 10,4                           | 11,3                            | 7 976   | 19  | 0,787                         |
| 65                     | <b>0,719</b>  | 67,2                            | 8,8                            | 14,1                            | 15 258  | -15   | 0,729                         |
| 66                     | <b>0,714</b>  | 65,4                            | 10,3                           | 15,1                            | 10 234  | 6   | 0,756                         |
| 67                     | <b>0,713</b>  | 70,8                            | 10,2 <sup>b,o</sup>            | 13,0                            | 8 747   | 8   | 0,769                         |
| 68                     | <b>0,710</b>  | 75,5                            | 8,7 <sup>b,a</sup>             | 13,0                            | 8 222   | 12  | 0,771                         |
| 69                     | <b>0,710</b>  | 68,6                            | 11,3                           | 14,6                            | 6 535   | 20  | 0,794                         |
| 70                     | <b>0,702</b>  | 71,9                            | 7,2                            | 14,0                            | 11 764  | -3  | 0,725                         |
| 71                     | <b>0,701</b>  | 74,5                            | 8,2                            | 12,3                            | 9 487   | 3   | 0,742                         |
| 72                     | <b>0,701</b>  | 72,1                            | 7,2                            | 13,0                            | 13 344  | -13   | 0,712                         |
| 73                     | <b>0,699</b>  | 72,9                            | 7,2                            | 13,8                            | 10 607  | -3  | 0,728                         |
| 74                     | <b>0,698</b>  | 72,0                            | 12,1 <sup>b,a</sup>            | 12,6                            | 4 902   | 26  | 0,805                         |
| 75                     | <b>0,696</b>  | 74,2                            | 6,2                            | 14,2                            | 11 846  | -9  | 0,716                         |
| 76                     | <b>0,695</b>  | 74,2                            | 10,8                           | 11,9                            | 5 495   | 19  | 0,787                         |
| 77                     | <b>0,695</b>  | 75,4                            | 7,6                            | 13,3                            | 7 931   | 7   | 0,749                         |
| 78                     | <b>0,694</b>  | 76,9                            | 9,2                            | 12,4                            | 5 693   | 16  | 0,782                         |
| 79                     | <b>0,689</b>  | 73,4                            | 7,4                            | 13,3                            | 8 589   | -3  | 0,732                         |
| 80                     | <b>0,688</b>  | 72,3                            | 9,6                            | 11,7                            | 7 207   | 6   | 0,748                         |
| 81                     | <b>0,683</b>  | 74,3                            | 6,5                            | 14,5                            | 7 979   | 1   | 0,729                         |
| 82                     | <b>0,681</b>  | 73,1                            | 8,6                            | 13,1                            | 5 956   | 10  | 0,755                         |
| 83                     | <b>0,679</b>  | 72,2                            | 6,5                            | 11,8                            | 13 359  | -26   | 0,679                         |
| 84                     | <b>0,677</b>  | 72,9                            | 7,2                            | 12,8                            | 8 320   | -6  | 0,716                         |
| 85                     | <b>0,677</b>  | 72,1                            | 10,4                           | 13,7                            | 4 038   | 23  | 0,792                         |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|     |              |      |                     |                   |                    |     |       |
|-----|--------------|------|---------------------|-------------------|--------------------|-----|-------|
| 86  | <b>0,669</b> | 69,2 | 11,0                | 13,0              | 4 315              | 21  | 0,771 |
| 87  | <b>0,669</b> | 65,3 | 9,9 <sup>b,o</sup>  | 13,0 <sup>h</sup> | 7 052              | 1   | 0,719 |
| 88  | <b>0,663</b> | 72,8 | 6,9                 | 11,9              | 8 273              | -9  | 0,695 |
| 89  | <b>0,663</b> | 73,5 | 7,5                 | 11,4              | 7 258              | -4  | 0,707 |
| 90  | <b>0,659</b> | 72,0 | 7,7                 | 12,1              | 6 498              | 0   | 0,711 |
| 91  | <b>0,658</b> | 74,4 | 8,2                 | 12,0              | 4 886              | 10  | 0,738 |
| 92  | <b>0,654</b> | 69,3 | 6,6                 | 13,5 <sup>n</sup> | 8 001              | -11 | 0,683 |
| 93  | <b>0,648</b> | 61,3 | 7,5                 | 12,7              | 12 747             | -29 | 0,637 |
| 94  | <b>0,646</b> | 69,4 | 7,2 <sup>b,a</sup>  | 12,0              | 7 093              | -7  | 0,681 |
| 95  | <b>0,643</b> | 66,3 | 9,2                 | 13,7              | 4 357              | 11  | 0,724 |
| 96  | <b>0,640</b> | 72,3 | 7,8                 | 12,0              | 4 585              | 9   | 0,714 |
| 97  | <b>0,638</b> | 72,3 | 8,7                 | 11,5              | 4 002              | 12  | 0,726 |
| 98  | <b>0,633</b> | 55,5 | 8,9                 | 12,4              | 13 204             | -38 | 0,613 |
| 99  | <b>0,623</b> | 68,9 | 9,7                 | 12,0              | 3 149              | 19  | 0,729 |
| 100 | <b>0,622</b> | 67,3 | 8,3                 | 13,5              | 3 619              | 12  | 0,710 |
| 101 | <b>0,620</b> | 70,5 | 6,5                 | 11,0              | 5 889              | -8  | 0,657 |
| 102 | <b>0,617</b> | 68,2 | 10,0 <sup>b,a</sup> | 11,5              | 3 085              | 17  | 0,721 |
| 103 | <b>0,614</b> | 69,0 | 8,6 <sup>b,o</sup>  | 11,7 <sup>r</sup> | 3 266 <sup>s</sup> | 13  | 0,709 |
| 104 | <b>0,611</b> | 67,9 | 8,5                 | 12,2              | 3 302              | 11  | 0,702 |

| Classement selon l'IDH                    | Valeur de l'indice de développement humain (IDH) <sup>a</sup> | Espérance de vie à la naissance | Durée moyenne de scolarisation | Durée attendue de scolarisation | RNB (Revenu national brut) par habitant en 2008 | Classement selon le RNB par habitant moins classement selon l'IDH | Valeur de l'IDH non monétaire |
|---|---|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|---|-------------------------------|
|   | 2010  | (en années)                     | (en années)                    | (en années)                     | (en PPA en \$)                                  | 2010  | 2010                          |
| 105 Namibie                               | <b>0,606</b>  | 62,1                            | 7,4                            | 11,8                            | 6 323   | -14   | 0,629                         |
| 106 Honduras                              | <b>0,604</b>  | 72,6                            | 6,5                            | 11,4                            | 3 750   | 5   | 0,676                         |
| 107 Maldives                              | <b>0,602</b>  | 72,3                            | 4,7                            | 12,4                            | 5 408   | -11   | 0,636                         |
| 108 Indonésie                             | <b>0,600</b>  | 71,5                            | 5,7                            | 12,7                            | 3 957   | 2   | 0,663                         |
| 109 Kirghizistan                          | <b>0,598</b>  | 68,4                            | 9,3                            | 12,6                            | 2 291   | 17  | 0,726                         |
| 110 Afrique du Sud                        | <b>0,597</b>  | 52,0                            | 8,2                            | 13,4                            | 9 812   | -37   | 0,581                         |
| 111 République arabe syrienne             | <b>0,589</b>  | 74,6                            | 4,9                            | 10,5 <sup>r</sup>               | 4 760   | -9  | 0,627                         |
| 112 Tadjikistan                           | <b>0,580</b>  | 67,3                            | 9,8                            | 11,4                            | 2 020   | 22  | 0,709                         |
| 113 Viet Nam                              | <b>0,572</b>  | 74,9                            | 5,5                            | 10,4                            | 2 995   | 7   | 0,646                         |
| 114 Maroc                                 | <b>0,567</b>  | 71,8                            | 4,4                            | 10,5                            | 4 628   | -10   | 0,594                         |
| 115 Nicaragua                             | <b>0,565</b>  | 73,8                            | 5,7                            | 10,8                            | 2 567   | 7   | 0,652                         |
| 116 Guatemala                             | <b>0,560</b>  | 70,8                            | 4,1                            | 10,6                            | 4 694   | -13   | 0,583                         |
| 117 Guinée équatoriale                    | <b>0,538</b>  | 51,0                            | 5,4 <sup>b,q</sup>             | 8,1                             | 22 218  | -78   | 0,454                         |
| 118 Cap-Vert                              | <b>0,534</b>  | 71,9                            | 3,5 <sup>b,o</sup>             | 11,2                            | 3 306   | -4  | 0,573                         |
| 119 Inde                                  | <b>0,519</b>  | 64,4                            | 4,4                            | 10,3                            | 3 337   | -6  | 0,549                         |
| 120 Timor-Leste                           | <b>0,502</b>  | 62,1                            | 2,8 <sup>b,o</sup>             | 11,2                            | 5 303   | -23   | 0,485                         |
| 121 Swaziland                             | <b>0,498</b>  | 47,0                            | 7,1                            | 10,3                            | 5 132   | -23   | 0,482                         |
| 122 République démocratique populaire lao | <b>0,497</b>  | 65,9                            | 4,6                            | 9,2                             | 2 321   | 3   | 0,548                         |
| 123 Îles Salomon                          | <b>0,494</b>  | 67,0                            | 4,5 <sup>b,o</sup>             | 9,1                             | 2 172   | 6   | 0,550                         |
| 124 Cambodge                              | <b>0,494</b>  | 62,2                            | 5,8                            | 9,8                             | 1 868   | 12  | 0,566                         |
| 125 Pakistan                              | <b>0,490</b>  | 67,2                            | 4,9                            | 6,8                             | 2 678   | -4  | 0,523                         |
| 126 Congo                                 | <b>0,489</b>  | 53,9                            | 5,9                            | 9,3                             | 3 258   | -9  | 0,503                         |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | <b>0,488</b>  | 66,1                            | 4,2 <sup>b,o</sup>             | 10,2                            | 1 918   | 8   | 0,553                         |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                                   |              |      |                    |                  |       |     |       |
|-----------------------------------|--------------|------|--------------------|------------------|-------|-----|-------|
| 128 Kenya                         | <b>0,470</b> | 55,6 | 7,0                | 9,6              | 1 628 | 10  | 0,541 |
| 129 Bangladesh                    | <b>0,469</b> | 66,9 | 4,8                | 8,1              | 1 587 | 12  | 0,543 |
| 130 Ghana                         | <b>0,467</b> | 57,1 | 7,1                | 9,7              | 1 385 | 14  | 0,556 |
| 131 Cameroun                      | <b>0,460</b> | 51,7 | 5,9                | 9,8              | 2 197 | -3  | 0,493 |
| 132 Myanmar                       | <b>0,451</b> | 62,7 | 4,0                | 9,2              | 1 596 | 8   | 0,511 |
| 133 Yémen                         | <b>0,439</b> | 63,9 | 2,5                | 8,6              | 2 387 | -9  | 0,453 |
| 134 Bénin                         | <b>0,435</b> | 62,3 | 3,5                | 9,2              | 1 499 | 8   | 0,491 |
| 135 Madagascar                    | <b>0,435</b> | 61,2 | 5,2 <sup>b,o</sup> | 10,2             | 953   | 22  | 0,550 |
| 136 Mauritanie                    | <b>0,433</b> | 57,3 | 3,7                | 8,1              | 2 118 | -5  | 0,454 |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée     | <b>0,431</b> | 61,6 | 4,3                | 5,2              | 2 227 | -10 | 0,447 |
| 138 Népal                         | <b>0,428</b> | 67,5 | 3,2                | 8,8              | 1 201 | 12  | 0,506 |
| 139 Togo                          | <b>0,428</b> | 63,3 | 5,3                | 9,6              | 844   | 22  | 0,557 |
| 140 Comores                       | <b>0,428</b> | 66,2 | 2,8 <sup>b,o</sup> | 10,7             | 1 176 | 12  | 0,507 |
| 141 Lesotho                       | <b>0,427</b> | 45,9 | 5,8                | 10,3             | 2 021 | -8  | 0,448 |
| 142 Nigéria                       | <b>0,423</b> | 48,4 | 5,0 <sup>b,q</sup> | 8,9              | 2 156 | -12 | 0,436 |
| 143 Ouganda                       | <b>0,422</b> | 54,1 | 4,7                | 10,4             | 1 224 | 5   | 0,491 |
| 144 Sénégal                       | <b>0,411</b> | 56,2 | 3,5                | 7,5              | 1 816 | -7  | 0,433 |
| 145 Haïti                         | <b>0,404</b> | 61,7 | 4,9                | 6,8 <sup>n</sup> | 949   | 13  | 0,493 |
| 146 Angola                        | <b>0,403</b> | 48,1 | 4,4 <sup>b,o</sup> | 4,4              | 4 941 | -47 | 0,353 |
| 147 Djibouti                      | <b>0,402</b> | 56,1 | 3,8 <sup>b,q</sup> | 4,7              | 2 471 | -24 | 0,394 |
| 148 Tanzanie (République-Unie de) | <b>0,398</b> | 56,9 | 5,1                | 5,3              | 1 344 | -1  | 0,441 |
| 149 Côte d'Ivoire                 | <b>0,397</b> | 58,4 | 3,3                | 6,3              | 1 625 | -10 | 0,420 |
| 150 Zambie                        | <b>0,395</b> | 47,3 | 6,5                | 7,2              | 1 359 | -5  | 0,434 |
| 151 Gambie                        | <b>0,390</b> | 56,6 | 2,8                | 8,6              | 1 358 | -5  | 0,426 |
| 152 Rwanda                        | <b>0,385</b> | 51,1 | 3,3                | 10,6             | 1 190 | -1  | 0,432 |
| 153 Malawi                        | <b>0,385</b> | 54,6 | 4,3                | 8,9              | 911   | 6   | 0,463 |
| 154 Soudan                        | <b>0,379</b> | 58,9 | 2,9                | 4,4              | 2 051 | -22 | 0,373 |
| 155 Afghanistan                   | <b>0,349</b> | 44,6 | 3,3                | 8,0              | 1 419 | -12 | 0,358 |
| 156 Guinée                        | <b>0,340</b> | 58,9 | 1,6 <sup>b,t</sup> | 8,6              | 953   | 0   | 0,380 |
| 157 Éthiopie                      | <b>0,328</b> | 56,1 | 1,5 <sup>b,o</sup> | 8,3              | 992   | -2  | 0,357 |
| 158 Sierra Leone                  | <b>0,317</b> | 48,2 | 2,9                | 7,2              | 809   | 4   | 0,360 |
| 159 République centrafricaine     | <b>0,315</b> | 47,7 | 3,5                | 6,3              | 758   | 4   | 0,363 |
| 160 Mali                          | <b>0,309</b> | 49,2 | 1,4                | 8,0              | 1 171 | -7  | 0,312 |
| 161 Burkina Faso                  | <b>0,305</b> | 53,7 | 1,3 <sup>b,q</sup> | 5,8              | 1 215 | -12 | 0,303 |
| 162 Libéria                       | <b>0,300</b> | 59,1 | 3,9                | 11,0             | 320   | 5   | 0,509 |

# L'indice de développement humain et ses composants

TABLEAU

1

| Classement selon l'IDH               | Valeur de l'indice de développement humain (IDH) <sup>a</sup> | Espérance de vie à la naissance | Durée moyenne de scolarisation | Durée attendue de scolarisation | RNB (Revenu national brut) par habitant en 2008 | Classement selon le RNB par habitant moins classement selon l'IDH | Valeur de l'IDH non monétaire |
|--------------------------------------|---|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|---|-------------------------------|
|                                      | 2010  | (en années)                     | (en années)                    | (en années)                     | (en PPA en \$)                                  | 2010  | 2010                          |
| 163 Tchad                            | <b>0,295</b>  | 49,2                            | 1,5 <sup>b,o</sup>             | 6,0                             | 1 067   | -9  | 0,298                         |
| 164 Guinée-Bissau                    | <b>0,289</b>  | 48,6                            | 2,3 <sup>b,q</sup>             | 9,1                             | 538   | 1   | 0,362                         |
| 165 Mozambique                       | <b>0,284</b>  | 48,4                            | 1,2                            | 8,2                             | 854   | -5  | 0,300                         |
| 166 Burundi                          | <b>0,282</b>  | 51,4                            | 2,7                            | 9,6                             | 402   | 0   | 0,400                         |
| 167 Niger                            | <b>0,261</b>  | 52,5                            | 1,4                            | 4,3                             | 675   | -3  | 0,285                         |
| 168 République démocratique du Congo | <b>0,239</b>  | 48,0                            | 3,8                            | 7,8                             | 291   | 0   | 0,390                         |
| 169 Zimbabwe                         | <b>0,140</b>  | 47,0                            | 7,2                            | 9,2                             | 176   | 0   | 0,472                         |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |    |      |                     |                  |        |    |       |
|--|----|------|---------------------|------------------|--------|----|-------|
| Antigua-et-Barbuda                         | .. | ..   | ..                  | ..               | 17 924 | .. | ..    |
| Bhoutan                                    | .. | 66,8 | ..                  | 11,3             | 5 607  | .. | ..    |
| Cuba                                       | .. | 79,0 | 10,2                | 17,7             | ..     | .. | 0,892 |
| Dominique                                  | .. | ..   | ..                  | 12,5             | 8 549  | .. | ..    |
| Erythrée                                   | .. | 60,4 | ..                  | 5,5              | 643    | .. | ..    |
| Grenade                                    | .. | 75,8 | ..                  | 13,4             | 7 998  | .. | ..    |
| Iraq                                       | .. | 68,5 | 5,6                 | 9,7              | ..     | .. | 0,600 |
| Kiribati                                   | .. | ..   | ..                  | 12,3             | 3 715  | .. | ..    |
| République populaire démocratique de Corée | .. | 67,7 | ..                  | ..               | ..     | .. | ..    |
| Liban                                      | .. | 72,4 | ..                  | 13,5             | 13 475 | .. | ..    |
| Îles Marshall                              | .. | ..   | 9,8 <sup>b,o</sup>  | 13,0             | ..     | .. | 0,766 |
| Monaco                                     | .. | ..   | ..                  | ..               | ..     | .. | ..    |
| Nauru                                      | .. | ..   | ..                  | 8,5              | ..     | .. | ..    |
| Territoires palestiniens occupés           | .. | 73,9 | ..                  | 13,1             | ..     | .. | ..    |
| Oman                                       | .. | 76,1 | ..                  | 11,1             | 25 653 | .. | ..    |
| Palaos                                     | .. | ..   | 12,1 <sup>b,o</sup> | 14,9             | ..     | .. | 0,836 |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | .. | ..   | ..                  | 12,3             | 14 196 | .. | ..    |
| Sainte-Lucie                               | .. | 74,2 | ..                  | 13,0             | 8 652  | .. | ..    |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | .. | 72,0 | ..                  | 13,5             | 8 535  | .. | ..    |
| Samoa                                      | .. | 72,2 | ..                  | 12,2             | 4 126  | .. | ..    |
| Saint-Marin                                | .. | ..   | ..                  | ..               | ..     | .. | ..    |
| Seychelles                                 | .. | ..   | ..                  | 14,7             | 19 128 | .. | ..    |
| Somalie                                    | .. | 50,4 | ..                  | 1,8 <sup>r</sup> | ..     | .. | ..    |
| Tuvalu                                     | .. | ..   | ..                  | 11,2             | ..     | .. | ..    |
| Vanuatu                                    | .. | 70,8 | ..                  | 10,4             | 3 908  | .. | ..    |

## Développé

|           |              |      |      |      |        |   |       |
|-----------|--------------|------|------|------|--------|---|-------|
| OCDE      | <b>0,879</b> | 80,3 | 11,4 | 15,9 | 37 077 | — | 0,904 |
| Hors OCDE | <b>0,844</b> | 80,0 | 10,0 | 13,9 | 42 370 | — | 0,845 |

## En développement

|                             |              |      |     |      |        |   |       |
|-----------------------------|--------------|------|-----|------|--------|---|-------|
| États arabes                | <b>0,588</b> | 69,1 | 5,7 | 10,8 | 7 861  | — | 0,610 |
| Asie de l'Est et Pacifique  | <b>0,643</b> | 72,6 | 7,2 | 11,5 | 6 403  | — | 0,692 |
| Europe et Asie centrale     | <b>0,702</b> | 69,5 | 9,2 | 13,6 | 11 462 | — | 0,740 |
| Amérique latine et Caraïbes | <b>0,704</b> | 74,0 | 7,9 | 13,7 | 10 642 | — | 0,746 |
| Asie du Sud                 | <b>0,516</b> | 65,1 | 4,6 | 10,0 | 3 417  | — | 0,551 |
| Afrique subsaharienne       | <b>0,389</b> | 52,7 | 4,5 | 9,0  | 2 050  | — | 0,436 |

|                                 |              |      |      |      |        |   |       |
|---------------------------------|--------------|------|------|------|--------|---|-------|
| Développement humain très élevé | <b>0,878</b> | 80,3 | 11,3 | 15,9 | 37 225 | — | 0,902 |
| Développement humain élevé      | <b>0,717</b> | 72,6 | 8,3  | 13,8 | 12 286 | — | 0,749 |
| Développement humain moyen      | <b>0,592</b> | 69,3 | 6,3  | 11,0 | 5 134  | — | 0,634 |
| Développement humain faible     | <b>0,393</b> | 56,0 | 4,1  | 8,2  | 1 490  | — | 0,445 |

|                       |              |      |     |     |       |   |       |
|-----------------------|--------------|------|-----|-----|-------|---|-------|
| Pays moins développés | <b>0,386</b> | 57,7 | 3,7 | 8,0 | 1 393 | — | 0,441 |
|-----------------------|--------------|------|-----|-----|-------|---|-------|

|       |              |      |     |      |        |   |       |
|-------|--------------|------|-----|------|--------|---|-------|
| Monde | <b>0,624</b> | 69,3 | 7,4 | 12,3 | 10 631 | — | 0,663 |
|-------|--------------|------|-----|------|--------|---|-------|



**NOTES**

- a** Voir la *Note technique 1* pour de plus amples informations sur le mode de calcul de l'IDH.
- b** Se rapporte à une année antérieure à celle indiquée.
- c** Des estimations non publiées ont été utilisées pour le calcul de l'IDH, DAES (2009d). Les données ne sont pas publiées car la population est inférieure à 100 000 personnes.
- d** Suppose une durée moyenne de scolarisation des adultes analogue à celle de la Suisse.
- e** Calculs effectués sur la base du taux de croissance du PIB en PPA en USD pour la Suisse, FMI (2010a).
- f** Calculs effectués sur la base des données relatives au PIB, à partir des données fournies par la Division de statistique des Nations Unies [Comptes nationaux : Base de données des principaux agrégats] sur la population recensée par le DAES (2009d) et le taux de change en PPA de la Suisse, Banque mondiale (2010g).
- g** Pour respecter le terme communément utilisé, la République de Corée sera désignée Corée du Sud dans l'ensemble du présent Rapport.
- h** Calculs effectués en se basant sur la régression entre les pays.

**SOURCES**

**Colonne 1 :** Calculés sur la base de données fournies par le DAES (2009d), Barro et Lee (2010), l'Institut de statistique de l'UNESCO (2010a), la Banque mondiale (2010g) et le FMI (2010a).

**Colonne 2 :** DAES (2009d).

**Colonne 3 :** Barro et Lee (2010).

**Colonne 4 :** Institut de statistique de l'UNESCO (2010a).

**Colonne 5 :** Calculés sur la base de données relatives au RNB par habitant et au PIB par habitant en PPA en USD (prix courants et prix constants) fournies par la Banque mondiale (2010g), et des taux de croissance du PIB par habitant induits par les données du FMI (2010a).

**Colonne 6 :** Calculés sur la base du RNB selon un classement par habitant et selon l'IDH.

**Colonne 7 :** Calculés sur la base des données mentionnées dans les Colonnes 2-4.

- i** Suppose une durée moyenne de scolarisation des adultes analogue à celle de l'Espagne.
- j** Calculs effectués sur la base du taux de croissance du PIB par habitant en PPA en USD pour l'Espagne, IMF (2010a).
- k** Calculs effectués sur la base des données relatives au PIB, à partir des données de la Division de statistique des Nations Unies [Comptes nationaux : Base de données des principaux agrégats] sur la population du DAES (2009d) et le taux de change du PPA de l'Espagne, Banque mondiale (2010g).
- l** Prix 2007.
- m** Calculs effectués sur la base du ratio du RNB en USD, Banque mondiale (2010g).
- n** Institut de statistique de l'UNESCO (2009).
- o** Calculs effectués sur la base de données relative à la durée moyenne de scolarisation des adultes, issues d'une enquête auprès des ménages, Banque de données internationale sur la répartition des revenus de la Banque mondiale.

- p** Calculs déterminés sur la base de facteurs de conversion suggérée du PPA fournis par le FMI (2010a), de données concernant le PIB par habitant en unité monétaire locale et sur le ratio entre le RNB et le PIB en USD de la banque mondiale (2010g).
- q** Calculés sur la base de données issues d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds pour les enfants des Nations Unies
- r** Correspond uniquement aux niveaux d'instruction primaire et secondaire, Institut de statistique de l'UNESCO (2010a).
- s** Calculs effectués sur la base du taux de croissance du PIB par habitant en PPA en USD pour Fidji, FMI (2010a).
- t** Calculs effectués sur la base de données issues d'enquêtes démographiques et sanitaires de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

# Tendances de l'indice de développement humain, 1980-2010

| Classement selon l'IDH                 | Indice de développement humain (IDH) |       |       |       |       |       | Classement selon l'IDH |           | Taux de croissance annuel moyen de l'IDH |           |           | Classement selon l'amélioration de l'IDH <sup>a</sup> |           |
|--|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------|-----------|--|-----------|-----------|---|-----------|
|  | Valeur                               |       |       |       |       |       | Variation              |           | (%)                                      |           |           | 1980-2010   |           |
|  | 1980                                 | 1990  | 1995  | 2000  | 2005  | 2009  | 2010                   | 2005-2010 | 2009-2010                                | 1980-2010 | 1990-2010 | 2000-2010   | 1980-2010 |
| <b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b> |                                      |       |       |       |       |       |                        |           |  |           |           |   |           |
| 1 Norvège                              | 0,788                                | 0,838 | 0,869 | 0,906 | 0,932 | 0,937 | 0,938                  | 0         | 0  | 0,58      | 0,56      | 0,34  | 34        |
| 2 Australie                            | 0,791                                | 0,819 | 0,887 | 0,914 | 0,925 | 0,935 | 0,937                  | 0         | 0  | 0,57      | 0,67      | 0,25  | 35        |
| 3 Nouvelle-Zélande                     | 0,786                                | 0,813 | 0,846 | 0,865 | 0,896 | 0,904 | 0,907                  | 0         | 0  | 0,48      | 0,55      | 0,47  | 47        |
| 4 États-Unis d'Amérique                | 0,810                                | 0,857 | 0,873 | 0,893 | 0,895 | 0,899 | 0,902                  | 0         | 0  | 0,36      | 0,25      | 0,10  | 65        |
| 5 Irlande                              | 0,720                                | 0,768 | 0,799 | 0,855 | 0,886 | 0,894 | 0,895                  | 0         | 0  | 0,72      | 0,76      | 0,45  | 26        |
| 6 Liechtenstein                        | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,875 | 0,889 | 0,891                  | 5         | 0  | ..        | ..        | ..  | ..        |
| 7 Pays-Bas                             | 0,779                                | 0,822 | 0,853 | 0,868 | 0,877 | 0,888 | 0,890                  | 3         | 0  | 0,44      | 0,40      | 0,25  | 59        |
| 8 Canada                               | 0,789                                | 0,845 | 0,857 | 0,867 | 0,880 | 0,886 | 0,888                  | 0         | 0  | 0,39      | 0,25      | 0,24  | 64        |
| 9 Suède                                | 0,773                                | 0,804 | 0,843 | 0,889 | 0,883 | 0,884 | 0,885                  | -3        | 0  | 0,45      | 0,48      | -0,04   | 61        |
| 10 Allemagne                           | ..                                   | 0,782 | 0,820 | ..    | 0,878 | 0,883 | 0,885                  | -1        | 0  | ..        | 0,62      | ..  | ..        |
| 11 Japon                               | 0,768                                | 0,814 | 0,837 | 0,855 | 0,873 | 0,881 | 0,884                  | 1         | 0  | 0,47      | 0,41      | 0,33  | 56        |
| 12 Corée du Sud                        | 0,616                                | 0,725 | 0,776 | 0,815 | 0,851 | 0,872 | 0,877                  | 8         | 0  | 1,18      | 0,95      | 0,74  | 11        |
| 13 Suisse                              | 0,800                                | 0,824 | 0,836 | 0,859 | 0,870 | 0,872 | 0,874                  | 0         | 0  | 0,30      | 0,30      | 0,18  | 76        |
| 14 France                              | 0,711                                | 0,766 | 0,807 | 0,834 | 0,856 | 0,869 | 0,872                  | 5         | 2  | 0,68      | 0,65      | 0,45  | 37        |
| 15 Israël                              | 0,748                                | 0,788 | 0,809 | 0,842 | 0,861 | 0,871 | 0,872                  | 0         | -1                                       | 0,51      | 0,51      | 0,35  | 50        |
| 16 Finlande                            | 0,745                                | 0,782 | 0,810 | 0,825 | 0,863 | 0,869 | 0,871                  | -2        | -1                                       | 0,52      | 0,54      | 0,54  | 49        |
| 17 Islande                             | 0,747                                | 0,792 | 0,815 | 0,849 | 0,881 | 0,869 | 0,869                  | -10       | 0  | 0,50      | 0,46      | 0,23  | 55        |
| 18 Belgique                            | 0,743                                | 0,797 | 0,840 | 0,863 | 0,858 | 0,865 | 0,867                  | -1        | 0  | 0,51      | 0,42      | 0,05  | 52        |
| 19 Danemark                            | 0,770                                | 0,797 | 0,821 | 0,842 | 0,860 | 0,864 | 0,866                  | -3        | 0  | 0,39      | 0,41      | 0,27  | 69        |
| 20 Espagne                             | 0,680                                | 0,729 | 0,789 | 0,828 | 0,848 | 0,861 | 0,863                  | 1         | 0  | 0,79      | 0,84      | 0,42  | 24        |
| 21 Hong Kong, Chine (SAR)              | 0,693                                | 0,774 | 0,797 | 0,800 | 0,842 | 0,857 | 0,862                  | 2         | 0  | 0,73      | 0,53      | 0,75  | 31        |
| 22 Grèce                               | 0,707                                | 0,753 | 0,761 | 0,784 | 0,839 | 0,853 | 0,855                  | 3         | 0  | 0,63      | 0,64      | 0,86  | 43        |
| 23 Italie                              | 0,703                                | 0,764 | 0,795 | 0,825 | 0,838 | 0,851 | 0,854                  | 4         | 0  | 0,65      | 0,56      | 0,35  | 42        |
| 24 Luxembourg                          | 0,719                                | 0,784 | 0,812 | 0,845 | 0,856 | 0,850 | 0,852                  | -6        | 0  | 0,57      | 0,42      | 0,08  | 48        |
| 25 Autriche                            | 0,727                                | 0,777 | 0,801 | 0,826 | 0,841 | 0,849 | 0,851                  | -1        | 0  | 0,52      | 0,45      | 0,30  | 58        |
| 26 Royaume-Uni                         | 0,737                                | 0,770 | 0,824 | 0,823 | 0,845 | 0,847 | 0,849                  | -4        | 0  | 0,47      | 0,49      | 0,31  | 63        |
| 27 Singapour                           | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,826 | 0,841 | 0,846                  | 1         | 0  | ..        | ..        | ..  | ..        |
| 28 République tchèque                  | ..                                   | ..    | 0,774 | 0,801 | 0,838 | 0,841 | 0,841                  | -2        | 0  | ..        | ..        | 0,50  | ..        |
| 29 Slovaquie                           | ..                                   | ..    | 0,743 | 0,780 | 0,813 | 0,826 | 0,828                  | 0         | 0  | ..        | ..        | 0,59  | ..        |
| 30 Andorre                             | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,803 | 0,822 | 0,824                  | 2         | 0  | ..        | ..        | ..  | ..        |
| 31 Slovaquie                           | ..                                   | ..    | 0,738 | 0,764 | 0,796 | 0,815 | 0,818                  | 5         | 0  | ..        | ..        | 0,69  | ..        |
| 32 Émirats arabes unis                 | 0,627                                | 0,693 | 0,732 | 0,756 | 0,794 | 0,812 | 0,815                  | 5         | 1  | 0,87      | 0,81      | 0,76  | 23        |
| 33 Malte                               | 0,683                                | 0,735 | 0,754 | 0,783 | 0,806 | 0,813 | 0,815                  | -3        | -1                                       | 0,59      | 0,51      | 0,39  | 57        |
| 34 Estonie                             | ..                                   | ..    | 0,700 | 0,762 | 0,805 | 0,809 | 0,812                  | -3        | 0  | ..        | ..        | 0,63  | ..        |
| 35 Chypre                              | 0,662                                | 0,723 | 0,766 | 0,768 | 0,793 | 0,809 | 0,810                  | 4         | 0  | 0,67      | 0,57      | 0,54  | 44        |
| 36 Hongrie                             | 0,689                                | 0,692 | 0,723 | 0,767 | 0,798 | 0,803 | 0,805                  | -1        | 1  | 0,52      | 0,76      | 0,48  | 66        |
| 37 Brunéi Darussalam                   | ..                                   | 0,773 | 0,787 | 0,792 | 0,801 | 0,804 | 0,805                  | -5        | -1                                       | ..        | 0,20      | 0,16  | ..        |
| 38 Qatar                               | ..                                   | ..    | ..    | 0,764 | 0,799 | 0,798 | 0,803                  | -5        | 0  | ..        | ..        | 0,49  | ..        |
| 39 Bahreïn                             | 0,615                                | 0,694 | 0,738 | 0,765 | 0,793 | 0,798 | 0,801                  | -1        | 0  | 0,88      | 0,72      | 0,46  | 25        |
| 40 Portugal                            | 0,625                                | 0,694 | 0,745 | 0,774 | 0,775 | 0,791 | 0,795                  | 3         | 1  | 0,80      | 0,68      | 0,27  | 36        |
| 41 Pologne                             | ..                                   | 0,683 | 0,710 | 0,753 | 0,775 | 0,791 | 0,795                  | 3         | -1                                       | ..        | 0,76      | 0,54  | ..        |
| 42 Barbade                             | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,775 | 0,787 | 0,788                  | -1        | 0  | ..        | ..        | ..  | ..        |
| <b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>      |                                      |       |       |       |       |       |                        |           |  |           |           |   |           |
| 43 Bahamas                             | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,776 | 0,783 | 0,784                  | -3        | 0  | ..        | ..        | ..  | ..        |
| 44 Lituanie                            | ..                                   | 0,709 | 0,677 | 0,730 | 0,775 | 0,782 | 0,783                  | -2        | 0  | ..        | 0,50      | 0,71  | ..        |
| 45 Chili                               | 0,607                                | 0,675 | 0,707 | 0,734 | 0,762 | 0,779 | 0,783                  | 2         | 0  | 0,85      | 0,74      | 0,65  | 30        |
| 46 Argentine                           | 0,656                                | 0,682 | 0,709 | 0,734 | 0,749 | 0,772 | 0,775                  | 4         | 0  | 0,56      | 0,64      | 0,55  | 70        |
| 47 Koweït                              | 0,675                                | ..    | 0,760 | 0,763 | 0,764 | 0,769 | 0,771                  | -2        | 0  | 0,44      | ..        | 0,10  | 80        |

# Tendances de l'indice de développement humain, 1980-2010

| Classement selon l'IDH                    | Indice de développement humain (IDH) |       |       |       |       |       |       | Classement selon l'IDH |           | Taux de croissance annuel moyen de l'IDH |           |           | Classement selon l'amélioration de l'IDH <sup>a</sup> |
|---|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------|-----------|--|-----------|-----------|---|
|   | Valeur                               |       |       |       |       |       |       | Variation              |           | de l'IDH (%)                             |           |           |   |
|   | 1980                                 | 1990  | 1995  | 2000  | 2005  | 2009  | 2010  | 2005-2010              | 2009-2010 | 1980-2010                                | 1990-2010 | 2000-2010 |   |
| 48 Lettonie                               | 0,651                                | 0,679 | 0,652 | 0,709 | 0,763 | 0,769 | 0,769 | -2                     | 0         | 0,55                                     | 0,63      | 0,81      | 71  |
| 49 Monténégro                             | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,755 | 0,768 | 0,769 | -1                     | 0         | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 50 Roumanie                               | ..                                   | 0,688 | 0,674 | 0,690 | 0,733 | 0,764 | 0,767 | 1                      | 1         | ..                                       | 0,54      | 1,06      | ..  |
| 51 Croatie                                | ..                                   | ..    | 0,690 | 0,720 | 0,752 | 0,765 | 0,767 | -2                     | -1        | ..                                       | ..        | 0,63      | ..  |
| 52 Uruguay                                | ..                                   | 0,670 | 0,691 | 0,716 | 0,733 | 0,760 | 0,765 | 0                      | 0         | ..                                       | 0,67      | 0,67      | ..  |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,726 | 0,749 | 0,755 | 3                      | 1         | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 54 Panama                                 | 0,613                                | 0,644 | 0,672 | 0,703 | 0,724 | 0,751 | 0,755 | 4                      | -1        | 0,69                                     | 0,79      | 0,70      | 54  |
| 55 Arabie saoudite                        | 0,556                                | 0,620 | 0,649 | 0,690 | 0,732 | 0,748 | 0,752 | -2                     | 0         | 1,01                                     | 0,96      | 0,85      | 21  |
| 56 Mexique                                | 0,581                                | 0,635 | 0,660 | 0,698 | 0,727 | 0,745 | 0,750 | -2                     | 0         | 0,85                                     | 0,83      | 0,73      | 38  |
| 57 Malaisie                               | 0,541                                | 0,616 | 0,659 | 0,691 | 0,726 | 0,739 | 0,744 | -2                     | 1         | 1,06                                     | 0,94      | 0,73      | 19  |
| 58 Bulgarie                               | 0,649                                | 0,678 | 0,678 | 0,693 | 0,724 | 0,741 | 0,743 | -1                     | -1        | 0,45                                     | 0,46      | 0,69      | 82  |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 0,656                                | 0,660 | 0,662 | 0,685 | 0,713 | 0,732 | 0,736 | 1                      | 1         | 0,38                                     | 0,54      | 0,71      | 84  |
| 60 Serbie                                 | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,719 | 0,733 | 0,735 | -1                     | -1        | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 61 Bélarus                                | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,706 | 0,729 | 0,732 | 1                      | 0         | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 62 Costa Rica                             | 0,599                                | 0,639 | 0,668 | 0,684 | 0,708 | 0,723 | 0,725 | -1                     | 0         | 0,63                                     | 0,63      | 0,59      | 68  |
| 63 Pérou                                  | 0,560                                | 0,608 | 0,644 | 0,675 | 0,695 | 0,718 | 0,723 | 4                      | 0         | 0,85                                     | 0,87      | 0,69      | 41  |
| 64 Albanie                                | ..                                   | 0,647 | 0,633 | 0,670 | 0,700 | 0,716 | 0,719 | -1                     | 0         | ..                                       | 0,52      | 0,70      | ..  |
| 65 Fédération de Russie                   | ..                                   | 0,692 | 0,644 | 0,662 | 0,693 | 0,714 | 0,719 | 3                      | 0         | ..                                       | 0,19      | 0,82      | ..  |
| 66 Kazakhstan                             | ..                                   | 0,650 | 0,620 | 0,614 | 0,696 | 0,711 | 0,714 | -1                     | 0         | ..                                       | 0,47      | 1,51      | ..  |
| 67 Azerbaïdjan                            | ..                                   | ..    | 0,563 | 0,597 | 0,655 | 0,710 | 0,713 | 16                     | 0         | ..                                       | ..        | 1,77      | ..  |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,698 | 0,709 | 0,710 | -4                     | 0         | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 69 Ukraine                                | ..                                   | 0,690 | 0,644 | 0,649 | 0,696 | 0,706 | 0,710 | -3                     | 0         | ..                                       | 0,14      | 0,89      | ..  |
| 70 Iran (République islamique d')         | ..                                   | 0,536 | 0,576 | 0,619 | 0,660 | 0,697 | 0,702 | 10                     | 2         | ..                                       | 1,35      | 1,27      | ..  |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | ..                                   | ..    | 0,634 | 0,660 | 0,678 | 0,697 | 0,701 | 1                      | -1        | ..                                       | ..        | 0,61      | ..  |
| 72 Maurice                                | 0,525                                | 0,602 | 0,631 | 0,657 | 0,685 | 0,697 | 0,701 | -2                     | -1        | 0,96                                     | 0,76      | 0,64      | 28  |
| 73 Brésil                                 | ..                                   | ..    | ..    | 0,649 | 0,678 | 0,693 | 0,699 | 0                      | 4         | ..                                       | ..        | 0,73      | ..  |
| 74 Géorgie                                | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,679 | 0,695 | 0,698 | -3                     | 0         | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 0,611                                | 0,620 | 0,633 | 0,637 | 0,666 | 0,696 | 0,696 | 3                      | -2        | 0,44                                     | 0,58      | 0,90      | 85  |
| 76 Arménie                                | ..                                   | ..    | 0,571 | 0,620 | 0,669 | 0,693 | 0,695 | 0                      | 0         | ..                                       | ..        | 1,15      | ..  |
| 77 Équateur                               | 0,576                                | 0,612 | 0,630 | 0,642 | 0,676 | 0,692 | 0,695 | -2                     | 1         | 0,62                                     | 0,64      | 0,79      | 72  |
| 78 Belize                                 | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,690 | 0,694 | 0,694 | -9                     | -3        | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 79 Colombie                               | 0,537                                | 0,579 | 0,612 | 0,637 | 0,658 | 0,685 | 0,689 | 2                      | 1         | 0,83                                     | 0,87      | 0,79      | 46  |
| 80 Jamaïque                               | 0,589                                | 0,620 | 0,648 | 0,665 | 0,676 | 0,686 | 0,688 | -6                     | -1        | 0,52                                     | 0,52      | 0,35      | 83  |
| 81 Tunisie                                | 0,436                                | 0,526 | 0,568 | 0,613 | 0,650 | 0,677 | 0,683 | 5                      | 0         | 1,49                                     | 1,30      | 1,07      | 7   |
| 82 Jordanie                               | 0,509                                | 0,564 | 0,595 | 0,621 | 0,652 | 0,677 | 0,681 | 2                      | 0         | 0,97                                     | 0,94      | 0,92      | 32  |
| 83 Turquie                                | 0,467                                | 0,552 | 0,583 | 0,629 | 0,656 | 0,674 | 0,679 | -1                     | 1         | 1,24                                     | 1,03      | 0,76      | 14  |
| 84 Algérie                                | 0,443                                | 0,537 | 0,564 | 0,602 | 0,651 | 0,671 | 0,677 | 1                      | 1         | 1,42                                     | 1,16      | 1,18      | 9   |
| 85 Tonga                                  | ..                                   | 0,619 | 0,641 | 0,651 | 0,663 | 0,675 | 0,677 | -6                     | -2        | ..                                       | 0,45      | 0,39      | ..  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |       |       |       |       |       |       |       |    |    |      |      |      |    |
|------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|----|----|------|------|------|----|
| 86 Fidji                           | 0,551 | 0,612 | 0,636 | 0,651 | 0,667 | 0,667 | 0,669 | -9 | 0  | 0,65 | 0,45 | 0,28 | 75 |
| 87 Turkménistan                    | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,642 | 0,662 | 0,669 | 0  | 0  | ..   | ..   | ..   | .. |
| 88 République dominicaine          | ..    | 0,560 | 0,591 | 0,624 | 0,638 | 0,660 | 0,663 | 0  | 0  | ..   | 0,85 | 0,61 | .. |
| 89 Chine                           | 0,368 | 0,460 | 0,518 | 0,567 | 0,616 | 0,655 | 0,663 | 8  | 0  | 1,96 | 1,83 | 1,57 | 2  |
| 90 El Salvador                     | 0,456 | 0,511 | 0,562 | 0,606 | 0,635 | 0,655 | 0,659 | 0  | 0  | 1,23 | 1,27 | 0,85 | 16 |
| 91 Sri Lanka                       | 0,513 | 0,558 | 0,584 | ..    | 0,635 | 0,653 | 0,658 | 0  | 0  | 0,83 | 0,82 | ..   | 51 |
| 92 Thaïlande                       | 0,483 | 0,546 | 0,581 | 0,600 | 0,631 | 0,648 | 0,654 | 1  | 0  | 1,01 | 0,90 | 0,86 | 29 |
| 93 Gabon                           | 0,510 | 0,593 | 0,610 | 0,616 | 0,628 | 0,642 | 0,648 | 1  | 1  | 0,80 | 0,45 | 0,50 | 62 |
| 94 Suriname                        | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,636 | 0,643 | 0,646 | -5 | -1 | ..   | ..   | ..   | .. |
| 95 Bolivie (État plurinational de) | ..    | ..    | ..    | 0,593 | 0,631 | 0,637 | 0,643 | -3 | 0  | ..   | ..   | 0,80 | .. |
| 96 Paraguay                        | 0,528 | 0,557 | 0,580 | 0,593 | 0,619 | 0,634 | 0,640 | 0  | 1  | 0,64 | 0,69 | 0,75 | 79 |
| 97 Philippines                     | 0,523 | 0,552 | 0,569 | 0,597 | 0,619 | 0,635 | 0,638 | -2 | -1 | 0,66 | 0,72 | 0,67 | 78 |
| 98 Botswana                        | 0,431 | 0,576 | 0,589 | 0,572 | 0,593 | 0,627 | 0,633 | 2  | 0  | 1,28 | 0,47 | 1,01 | 15 |
| 99 République de Moldova           | ..    | 0,616 | 0,547 | 0,552 | 0,606 | 0,620 | 0,623 | 0  | 0  | ..   | 0,06 | 1,21 | .. |
| 100 Mongolie                       | ..    | 0,520 | 0,502 | 0,539 | 0,588 | 0,616 | 0,622 | 2  | 0  | ..   | 0,90 | 1,43 | .. |
| 101 Égypte                         | 0,393 | 0,484 | 0,523 | 0,566 | 0,587 | 0,614 | 0,620 | 2  | 0  | 1,52 | 1,23 | 0,90 | 8  |
| 102 Ouzbékistan                    | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,588 | 0,612 | 0,617 | -1 | 1  | ..   | ..   | ..   | .. |
| 103 Micronésie (États fédérés de)  | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,614 | 0,612 | 0,614 | -5 | -1 | ..   | ..   | ..   | .. |
| 104 Guyana                         | 0,500 | 0,472 | 0,522 | 0,552 | 0,585 | 0,605 | 0,611 | 1  | 0  | 0,67 | 1,29 | 1,02 | 81 |
| 105 Namibie                        | ..    | 0,553 | 0,582 | 0,568 | 0,577 | 0,603 | 0,606 | 2  | 0  | ..   | 0,46 | 0,64 | .. |
| 106 Honduras                       | 0,436 | 0,495 | 0,523 | 0,552 | 0,579 | 0,601 | 0,604 | 0  | 0  | 1,09 | 0,99 | 0,91 | 27 |

TABLEAU  
2

## Tendances de l'indice de développement humain, 1980-2010

| Classement selon l'IDH                    | Indice de développement humain (IDH) |       |       |       |       |       |       | Classement selon l'IDH |           | Taux de croissance annuel moyen de l'IDH |           |           | Classement selon l'amélioration de l'IDH <sup>a</sup> |
|---|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------|-----------|--|-----------|-----------|---|
|   | Valeur                               |       |       |       |       |       |       | Variation              |           | (%)                                      |           |           | 1980-2010   |
|   | 1980                                 | 1990  | 1995  | 2000  | 2005  | 2009  | 2010  | 2005-2010              | 2009-2010 | 1980-2010                                | 1990-2010 | 2000-2010 |   |
| 107 Maldives                              | ..                                   | ..    | ..    | 0,513 | 0,560 | 0,595 | 0,602 | 4                      | 0         | ..                                       | ..        | 1,60      | ..  |
| 108 Indonésie                             | 0,390                                | 0,458 | 0,508 | 0,500 | 0,561 | 0,593 | 0,600 | 2                      | 2         | 1,43                                     | 1,35      | 1,82      | 12  |
| 109 Kirghizistan                          | ..                                   | 0,577 | 0,515 | 0,550 | 0,572 | 0,594 | 0,598 | 0                      | -1        | ..                                       | 0,18      | 0,84      | ..  |
| 110 Afrique du Sud                        | ..                                   | 0,601 | 0,634 | ..    | 0,587 | 0,594 | 0,597 | -6                     | -1        | ..                                       | -0,03     | ..        | ..  |
| 111 République arabe syrienne             | 0,470                                | 0,519 | 0,546 | ..    | 0,576 | 0,586 | 0,589 | -3                     | 0         | 0,75                                     | 0,63      | ..        | 74  |
| 112 Tadjikistan                           | ..                                   | 0,592 | 0,501 | 0,493 | 0,550 | 0,576 | 0,580 | 0                      | 0         | ..                                       | -0,10     | 1,61      | ..  |
| 113 Viet Nam                              | ..                                   | 0,407 | 0,457 | 0,505 | 0,540 | 0,566 | 0,572 | 1                      | 0         | ..                                       | 1,70      | 1,24      | ..  |
| 114 Maroc                                 | 0,351                                | 0,421 | 0,450 | 0,491 | 0,536 | 0,562 | 0,567 | 1                      | 0         | 1,59                                     | 1,49      | 1,44      | 5   |
| 115 Nicaragua                             | 0,440                                | 0,454 | 0,473 | 0,512 | 0,545 | 0,562 | 0,565 | -2                     | 0         | 0,84                                     | 1,10      | 1,00      | 67  |
| 116 Guatemala                             | 0,408                                | 0,451 | 0,479 | 0,514 | 0,533 | 0,556 | 0,560 | 0                      | 0         | 1,05                                     | 1,08      | 0,85      | 39  |
| 117 Guinée équatoriale                    | ..                                   | ..    | ..    | 0,477 | 0,510 | 0,536 | 0,538 | 1                      | 0         | ..                                       | ..        | 1,21      | ..  |
| 118 Cap-Vert                              | ..                                   | ..    | ..    | 0,500 | 0,519 | 0,531 | 0,534 | -1                     | 0         | ..                                       | ..        | 0,64      | ..  |
| 119 Inde                                  | 0,320                                | 0,389 | 0,415 | 0,440 | 0,482 | 0,512 | 0,519 | 1                      | 0         | 1,61                                     | 1,44      | 1,66      | 6   |
| 120 Timor-Leste                           | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,428 | 0,497 | 0,502 | 11                     | 0         | ..                                       | ..        | ..        | ..  |
| 121 Swaziland                             | ..                                   | 0,511 | 0,523 | 0,490 | 0,474 | 0,492 | 0,498 | 0                      | 0         | ..                                       | -0,13     | 0,17      | ..  |
| 122 République démocratique populaire lao | ..                                   | 0,354 | 0,388 | 0,425 | 0,460 | 0,490 | 0,497 | 4                      | 1         | ..                                       | 1,69      | 1,56      | ..  |
| 123 Îles Salomon                          | ..                                   | ..    | ..    | 0,459 | 0,483 | 0,492 | 0,494 | -4                     | -1        | ..                                       | ..        | 0,73      | ..  |
| 124 Cambodge                              | ..                                   | ..    | 0,385 | 0,412 | 0,466 | 0,489 | 0,494 | 1                      | 0         | ..                                       | ..        | 1,81      | ..  |
| 125 Pakistan                              | 0,311                                | 0,359 | 0,389 | 0,416 | 0,468 | 0,487 | 0,490 | -2                     | 0         | 1,52                                     | 1,55      | 1,64      | 10  |
| 126 Congo                                 | 0,462                                | 0,499 | 0,469 | 0,458 | 0,470 | 0,483 | 0,489 | -4                     | 1         | 0,19                                     | -0,10     | 0,65      | 90  |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | ..                                   | ..    | ..    | ..    | 0,466 | 0,485 | 0,488 | -3                     | -1        | ..                                       | ..        | ..        | ..  |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                                 |       |       |       |       |       |       |       |    |    |      |       |      |    |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|----|----|------|-------|------|----|
| 128 Kenya                       | 0,404 | 0,437 | 0,435 | 0,424 | 0,443 | 0,464 | 0,470 | -1 | 0  | 0,50 | 0,37  | 1,03 | 87 |
| 129 Bangladesh                  | 0,259 | 0,313 | 0,350 | 0,390 | 0,432 | 0,463 | 0,469 | 1  | 0  | 1,99 | 2,03  | 1,86 | 3  |
| 130 Ghana                       | 0,363 | 0,399 | 0,421 | 0,431 | 0,443 | 0,463 | 0,467 | -2 | 0  | 0,84 | 0,79  | 0,82 | 77 |
| 131 Cameroun                    | 0,354 | 0,418 | 0,408 | 0,415 | 0,437 | 0,456 | 0,460 | -2 | 0  | 0,87 | 0,48  | 1,02 | 73 |
| 132 Myanmar                     | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,406 | 0,444 | 0,451 | 6  | 0  | ..   | ..    | ..   | .. |
| 133 Yémen                       | ..    | ..    | ..    | 0,358 | 0,403 | 0,431 | 0,439 | 8  | 2  | ..   | ..    | 2,04 | .. |
| 134 Bénin                       | 0,264 | 0,305 | 0,347 | 0,386 | 0,418 | 0,432 | 0,435 | 0  | 0  | 1,67 | 1,78  | 1,19 | 4  |
| 135 Madagascar                  | ..    | ..    | ..    | 0,399 | 0,420 | 0,436 | 0,435 | -2 | -2 | ..   | ..    | 0,86 | .. |
| 136 Mauritanie                  | ..    | 0,337 | 0,368 | 0,390 | 0,411 | 0,429 | 0,433 | 0  | 0  | ..   | 1,25  | 1,05 | .. |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 0,295 | 0,349 | 0,386 | ..    | 0,408 | 0,426 | 0,431 | 0  | 1  | 1,27 | 1,07  | ..   | 22 |
| 138 Népal                       | 0,210 | 0,316 | 0,344 | 0,375 | 0,400 | 0,423 | 0,428 | 5  | 2  | 2,37 | 1,52  | 1,34 | 1  |
| 139 Togo                        | 0,347 | 0,361 | 0,374 | 0,399 | 0,414 | 0,425 | 0,428 | -4 | 0  | 0,70 | 0,85  | 0,72 | 86 |
| 140 Comores                     | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,423 | 0,426 | 0,428 | -8 | -3 | ..   | ..    | ..   | .. |
| 141 Lesotho                     | 0,397 | 0,451 | 0,452 | 0,423 | 0,404 | 0,423 | 0,427 | -1 | 0  | 0,24 | -0,27 | 0,10 | 91 |
| 142 Nigéria                     | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,402 | 0,419 | 0,423 | 0  | 0  | ..   | ..    | ..   | .. |
| 143 Ouganda                     | ..    | 0,281 | 0,312 | 0,350 | 0,380 | 0,416 | 0,422 | 4  | 0  | ..   | 2,03  | 1,87 | .. |
| 144 Sénégal                     | 0,291 | 0,331 | 0,338 | 0,360 | 0,388 | 0,408 | 0,411 | 0  | 1  | 1,15 | 1,08  | 1,34 | 40 |
| 145 Haïti                       | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,406 | 0,410 | 0,404 | -6 | -1 | ..   | ..    | ..   | .. |
| 146 Angola                      | ..    | ..    | ..    | 0,349 | 0,376 | 0,399 | 0,403 | 2  | 1  | ..   | ..    | 1,45 | .. |
| 147 Djibouti                    | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,382 | 0,399 | 0,402 | -1 | -1 | ..   | ..    | ..   | .. |
| 148 République-Unie de Tanzanie | ..    | 0,329 | 0,330 | 0,332 | 0,370 | 0,392 | 0,398 | 1  | 1  | ..   | 0,95  | 1,81 | .. |
| 149 Côte d'Ivoire               | 0,350 | 0,360 | 0,369 | 0,379 | 0,383 | 0,394 | 0,397 | -4 | -1 | 0,42 | 0,48  | 0,47 | 89 |
| 150 Zambie                      | 0,382 | 0,423 | 0,371 | 0,345 | 0,360 | 0,387 | 0,395 | 1  | 0  | 0,11 | -0,34 | 1,35 | 92 |
| 151 Gambie                      | ..    | ..    | 0,312 | 0,343 | 0,362 | 0,385 | 0,390 | -1 | 0  | ..   | ..    | 1,29 | .. |
| 152 Rwanda                      | 0,249 | 0,215 | 0,192 | 0,277 | 0,334 | 0,379 | 0,385 | 2  | 0  | 1,45 | 2,92  | 3,31 | 13 |
| 153 Malawi                      | 0,258 | 0,289 | 0,344 | 0,344 | 0,336 | 0,376 | 0,385 | 0  | 0  | 1,33 | 1,44  | 1,13 | 20 |
| 154 Soudan                      | 0,250 | 0,282 | 0,310 | 0,336 | 0,360 | 0,375 | 0,379 | -2 | 0  | 1,39 | 1,47  | 1,19 | 18 |
| 155 Afghanistan                 | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,307 | 0,342 | 0,349 | 1  | 0  | ..   | ..    | ..   | .. |
| 156 Guinée                      | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,323 | 0,338 | 0,340 | -1 | 0  | ..   | ..    | ..   | .. |
| 157 Éthiopie                    | ..    | ..    | ..    | 0,250 | 0,287 | 0,324 | 0,328 | 3  | 0  | ..   | ..    | 2,73 | .. |
| 158 Sierra Leone                | 0,229 | 0,230 | 0,226 | 0,236 | 0,292 | 0,313 | 0,317 | 1  | 0  | 1,09 | 1,62  | 2,95 | 53 |
| 159 République centrafricaine   | 0,265 | 0,293 | 0,294 | 0,299 | 0,299 | 0,311 | 0,315 | -1 | 0  | 0,58 | 0,37  | 0,52 | 88 |
| 160 Mali                        | 0,165 | 0,187 | 0,212 | 0,245 | 0,279 | 0,305 | 0,309 | 2  | 0  | 2,10 | 2,53  | 2,34 | 60 |
| 161 Burkina Faso                | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,285 | 0,303 | 0,305 | 0  | 0  | ..   | ..    | ..   | .. |
| 162 Libéria                     | 0,295 | ..    | ..    | 0,294 | 0,264 | 0,294 | 0,300 | 2  | 0  | 0,05 | ..    | 0,20 | 93 |
| 163 Tchad                       | ..    | ..    | ..    | 0,269 | 0,299 | 0,293 | 0,295 | -6 | 0  | ..   | ..    | 0,90 | .. |
| 164 Guinée-Bissau               | ..    | ..    | ..    | ..    | 0,278 | 0,286 | 0,289 | -1 | 0  | ..   | ..    | ..   | .. |
| 165 Mozambique                  | 0,195 | 0,178 | 0,186 | 0,224 | 0,263 | 0,280 | 0,284 | 0  | 0  | 1,25 | 2,34  | 2,37 | 33 |

# Tendances de l'indice de développement humain, 1980-2010

| Classement selon l'IDH               | Indice de développement humain (IDH) |       |       |       |       |       |       | Classement selon l'IDH |           | Taux de croissance annuel moyen de l'IDH |           |           | Classement selon l'amélioration de l'IDH <sup>a</sup> |
|--------------------------------------|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------|-----------|--|-----------|-----------|---|
|                                      | Valeur                               |       |       |       |       |       |       | Variation              |           | (%)                                      |           |           |   |
|                                      | 1980                                 | 1990  | 1995  | 2000  | 2005  | 2009  | 2010  | 2005-2010              | 2009-2010 | 1980-2010                                | 1990-2010 | 2000-2010 |   |
| 166 Burundi                          | 0,181                                | 0,236 | 0,216 | 0,223 | 0,239 | 0,276 | 0,282 | 1                      | 0         | 1,47                                     | 0,87      | 2,33      | 17  |
| 167 Niger                            | 0,166                                | 0,180 | 0,192 | 0,212 | 0,241 | 0,258 | 0,261 | -1                     | 0         | 1,51                                     | 1,87      | 2,09      | 45  |
| 168 République démocratique du Congo | 0,267                                | 0,261 | 0,226 | 0,201 | 0,223 | 0,233 | 0,239 | 0                      | 0         | -0,37                                    | -0,44     | 1,75      | 94  |
| 169 Zimbabwe                         | 0,241                                | 0,284 | 0,262 | 0,232 | 0,159 | 0,118 | 0,140 | 0                      | 0         | -1,81                                    | -3,53     | -5,05     | 95  |

TABLEAU  
2

## Développé

|           |       |       |       |       |       |       |       |   |   |      |      |      |   |
|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|------|------|------|---|
| OCDE      | 0,754 | 0,798 | 0,827 | 0,852 | 0,868 | 0,876 | 0,879 | — | — | 0,51 | 0,48 | 0,31 | — |
| Hors OCDE | 0,701 | 0,761 | 0,779 | 0,799 | 0,829 | 0,840 | 0,844 | — | — | 0,62 | 0,51 | 0,54 | — |

## En développement

|                                 |       |       |       |       |       |       |       |   |   |      |      |      |   |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|------|------|------|---|
| États arabes                    | 0,396 | 0,470 | 0,505 | 0,525 | 0,562 | 0,583 | 0,588 | — | — | 1,32 | 1,12 | 1,14 | — |
| Asie de l'Est et Pacifique      | 0,383 | 0,466 | 0,519 | 0,559 | 0,600 | 0,636 | 0,643 | — | — | 1,73 | 1,61 | 1,40 | — |
| Europe et Asie centrale         | 0,503 | 0,660 | 0,628 | 0,648 | 0,679 | 0,698 | 0,702 | — | — | 1,11 | 0,31 | 0,80 | — |
| Amérique latine et Caraïbes     | 0,573 | 0,614 | 0,640 | 0,660 | 0,681 | 0,699 | 0,704 | — | — | 0,68 | 0,68 | 0,64 | — |
| Asie du Sud                     | 0,315 | 0,387 | 0,415 | 0,440 | 0,481 | 0,510 | 0,516 | — | — | 1,65 | 1,44 | 1,61 | — |
| Afrique subsaharienne           | 0,293 | 0,354 | 0,358 | 0,315 | 0,366 | 0,384 | 0,389 | — | — | 0,94 | 0,46 | 2,10 | — |
| Développement humain très élevé | 0,753 | 0,797 | 0,827 | 0,851 | 0,867 | 0,875 | 0,878 | — | — | 0,51 | 0,48 | 0,31 | — |
| Développement humain élevé      | 0,556 | 0,633 | 0,634 | 0,659 | 0,692 | 0,712 | 0,717 | — | — | 0,85 | 0,62 | 0,84 | — |
| Développement humain moyen      | 0,361 | 0,440 | 0,480 | 0,510 | 0,555 | 0,586 | 0,592 | — | — | 1,65 | 1,49 | 1,49 | — |
| Développement humain faible     | 0,271 | 0,310 | 0,324 | 0,332 | 0,366 | 0,388 | 0,393 | — | — | 1,24 | 1,19 | 1,68 | — |
| Pays moins développés           | 0,251 | 0,292 | 0,311 | 0,325 | 0,357 | 0,382 | 0,386 | — | — | 1,44 | 1,40 | 1,72 | — |
| Monde                           | 0,455 | 0,526 | 0,554 | 0,570 | 0,598 | 0,619 | 0,624 | — | — | 1,05 | 0,85 | 0,89 | — |

## NOTE

a Mesurés en se basant sur la déviation de la ligne de régression (voir le Chapitre 2). Les chiffres inférieurs indiquent des progrès plus rapides.

## SOURCES

Colonnes 1-7 : Calculs effectués sur la base des données fournies par le DAES (2009d), Barro et Lee (2010), l'Institut de statistique de l'UNESCO (2010a), la Banque mondiale (2010g) et le FMI (2010a).

Colonnes 8-13 : Calculs effectués sur la base des valeurs de l'indice de développement humain au cours de l'année considérée.

# Indice de développement humain ajusté aux inégalités

| Classement selon l'IDH | Indice de développement humain IDH <sup>a</sup> |        | IDH ajusté aux inégalités |  | Indice d'espérance de vie à la naissance ajusté aux inégalités <sup>c</sup> |           | Indice d'éducation ajusté aux inégalités <sup>d</sup> |           | Indice de revenu ajusté aux inégalités <sup>e</sup> |           | Indice de Gini, revenu |
|------------------------|---|--------|---------------------------|--|---|-----------|---|-----------|---|-----------|------------------------|
|                        | Valeur  | Valeur | Perte globale (%)         | Changement dans le classement <sup>b</sup> | Valeur  | Perte (%) | Valeur  | Perte (%) | Valeur  | Perte (%) |                        |
|                        |   |        |                           |  |   |           |   |           |   |           |                        |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |       |              |             |     |       |     |       |      |       |                   |      |
|----|------------------------|-------|--------------|-------------|-----|-------|-----|-------|------|-------|-------------------|------|
| 1  | Norvège                | 0,938 | <b>0,876</b> | <b>6,6</b>  | 0   | 0,927 | 4,0 | 0,919 | 2,4  | 0,788 | 13,1 <sup>f</sup> | 25,8 |
| 2  | Australie              | 0,937 | <b>0,864</b> | <b>7,9</b>  | 0   | 0,934 | 4,7 | 0,982 | 1,7  | 0,702 | 16,6 <sup>f</sup> | 35,2 |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | 0,907 | ..           | ..          | ..  | 0,912 | 5,0 | ..    | ..   | ..    | ..                | 36,2 |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | 0,902 | <b>0,799</b> | <b>11,4</b> | -9  | 0,886 | 6,0 | 0,863 | 3,2  | 0,667 | 23,5 <sup>f</sup> | 40,8 |
| 5  | Irlande                | 0,895 | <b>0,813</b> | <b>9,2</b>  | -3  | 0,911 | 4,6 | 0,888 | 3,2  | 0,664 | 18,8 <sup>f</sup> | 34,3 |
| 6  | Liechtenstein          | 0,891 | ..           | ..          | ..  | ..    | ..  | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 7  | Pays-Bas               | 0,890 | <b>0,818</b> | <b>8,1</b>  | 1   | 0,911 | 4,6 | 0,834 | 4,0  | 0,720 | 15,3 <sup>f</sup> | 30,9 |
| 8  | Canada                 | 0,888 | <b>0,812</b> | <b>8,6</b>  | -2  | 0,918 | 5,0 | 0,834 | 3,2  | 0,698 | 17,1 <sup>f</sup> | 32,6 |
| 9  | Suède                  | 0,885 | <b>0,824</b> | <b>6,9</b>  | 4   | 0,934 | 3,7 | 0,825 | 3,6  | 0,726 | 13,0 <sup>f</sup> | 25,0 |
| 10 | Allemagne              | 0,885 | <b>0,814</b> | <b>8,0</b>  | 3   | 0,911 | 4,4 | 0,858 | 2,3  | 0,689 | 16,7 <sup>f</sup> | 28,3 |
| 11 | Japon                  | 0,884 | ..           | ..          | ..  | 0,961 | 3,9 | ..    | ..   | ..    | ..                | 24,9 |
| 12 | Corée du Sud           | 0,877 | <b>0,731</b> | <b>16,7</b> | -18 | 0,902 | 4,8 | 0,663 | 25,5 | 0,653 | 18,4 <sup>f</sup> | 31,6 |
| 13 | Suisse                 | 0,874 | <b>0,813</b> | <b>7,1</b>  | 4   | 0,941 | 4,4 | 0,786 | 2,0  | 0,725 | 14,3 <sup>f</sup> | 33,7 |
| 14 | France                 | 0,872 | <b>0,792</b> | <b>9,2</b>  | -3  | 0,932 | 4,5 | 0,751 | 9,1  | 0,709 | 13,9 <sup>f</sup> | 32,7 |
| 15 | Israël                 | 0,872 | <b>0,763</b> | <b>12,5</b> | -11 | 0,922 | 4,8 | 0,799 | 7,9  | 0,603 | 23,7 <sup>f</sup> | 39,2 |
| 16 | Finlande               | 0,871 | <b>0,806</b> | <b>7,5</b>  | 2   | 0,913 | 4,0 | 0,805 | 4,7  | 0,711 | 13,4 <sup>f</sup> | 26,9 |
| 17 | Islande                | 0,869 | <b>0,811</b> | <b>6,6</b>  | 5   | 0,948 | 3,5 | 0,854 | 2,6  | 0,659 | 13,4 <sup>f</sup> | ..   |
| 18 | Belgique               | 0,867 | <b>0,794</b> | <b>8,4</b>  | 2   | 0,911 | 4,6 | 0,784 | 5,2  | 0,701 | 15,1 <sup>f</sup> | 33,0 |
| 19 | Danemark               | 0,866 | <b>0,810</b> | <b>6,5</b>  | 6   | 0,884 | 4,8 | 0,813 | 3,0  | 0,738 | 11,3 <sup>f</sup> | 24,7 |
| 20 | Espagne                | 0,863 | <b>0,779</b> | <b>9,7</b>  | 0   | 0,928 | 4,4 | 0,781 | 5,7  | 0,653 | 18,5 <sup>f</sup> | 34,7 |
| 21 | Hong Kong, Chine (SAR) | 0,862 | ..           | ..          | ..  | 0,950 | 4,1 | ..    | ..   | ..    | ..                | 43,4 |
| 22 | Grèce                  | 0,855 | <b>0,768</b> | <b>10,2</b> | -2  | 0,907 | 4,0 | 0,788 | 5,8  | 0,633 | 19,9 <sup>f</sup> | 34,3 |
| 23 | Italie                 | 0,854 | <b>0,752</b> | <b>12,0</b> | -5  | 0,931 | 4,3 | 0,706 | 11,8 | 0,645 | 19,4 <sup>f</sup> | 36,0 |
| 24 | Luxembourg             | 0,852 | <b>0,775</b> | <b>9,0</b>  | 2   | 0,903 | 4,8 | 0,692 | 6,2  | 0,746 | 15,7 <sup>f</sup> | ..   |
| 25 | Autriche               | 0,851 | <b>0,787</b> | <b>7,5</b>  | 5   | 0,913 | 4,5 | 0,753 | 2,4  | 0,709 | 15,1 <sup>f</sup> | 29,1 |
| 26 | Royaume-Uni            | 0,849 | <b>0,766</b> | <b>9,7</b>  | 1   | 0,900 | 4,9 | 0,766 | 2,1  | 0,653 | 21,0 <sup>f</sup> | 36,0 |
| 27 | Singapour              | 0,846 | ..           | ..          | ..  | 0,925 | 3,8 | ..    | ..   | ..    | ..                | 42,5 |
| 28 | République tchèque     | 0,841 | <b>0,790</b> | <b>6,1</b>  | 8   | 0,862 | 4,3 | 0,859 | 1,3  | 0,667 | 12,2 <sup>f</sup> | 25,8 |
| 29 | Slovénie               | 0,828 | <b>0,771</b> | <b>6,9</b>  | 5   | 0,891 | 4,3 | 0,750 | 4,0  | 0,685 | 12,2 <sup>f</sup> | 31,2 |
| 30 | Andorre                | 0,824 | ..           | ..          | ..  | ..    | ..  | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 31 | Slovaquie              | 0,818 | <b>0,764</b> | <b>6,7</b>  | 3   | 0,816 | 6,5 | 0,821 | 1,7  | 0,664 | 11,7 <sup>f</sup> | 25,8 |
| 32 | Émirats arabes unis    | 0,815 | ..           | ..          | ..  | 0,846 | 7,4 | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 33 | Malte                  | 0,815 | ..           | ..          | ..  | 0,897 | 5,6 | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 34 | Estonie                | 0,812 | <b>0,733</b> | <b>9,8</b>  | 0   | 0,784 | 7,9 | 0,851 | 3,1  | 0,590 | 17,7 <sup>f</sup> | 36,0 |
| 35 | Chypre                 | 0,810 | <b>0,716</b> | <b>11,7</b> | -1  | 0,901 | 5,1 | 0,626 | 15,7 | 0,650 | 13,8 <sup>f</sup> | ..   |
| 36 | Hongrie                | 0,805 | <b>0,736</b> | <b>8,6</b>  | 3   | 0,796 | 6,6 | 0,815 | 4,1  | 0,614 | 14,7 <sup>g</sup> | 30,0 |
| 37 | Brunéi Darussalam      | 0,805 | ..           | ..          | ..  | 0,860 | 5,4 | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 38 | Qatar                  | 0,803 | ..           | ..          | ..  | 0,820 | 7,4 | ..    | ..   | ..    | ..                | 41,1 |
| 39 | Bahreïn                | 0,801 | ..           | ..          | ..  | 0,816 | 8,1 | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 40 | Portugal               | 0,795 | <b>0,700</b> | <b>11,9</b> | -1  | 0,891 | 4,8 | 0,670 | 5,7  | 0,575 | 23,9 <sup>f</sup> | 38,5 |
| 41 | Pologne                | 0,795 | <b>0,709</b> | <b>10,8</b> | 1   | 0,829 | 6,4 | 0,728 | 7,1  | 0,590 | 18,4 <sup>f</sup> | 34,9 |
| 42 | Barbade                | 0,788 | ..           | ..          | ..  | 0,841 | 7,9 | ..    | ..   | 0,631 | 16,1 <sup>g</sup> | ..   |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|    |           |       |              |             |     |       |      |       |      |       |                   |      |
|----|-----------|-------|--------------|-------------|-----|-------|------|-------|------|-------|-------------------|------|
| 43 | Bahamas   | 0,784 | <b>0,671</b> | <b>14,4</b> | -4  | 0,777 | 9,7  | 0,665 | 7,9  | 0,586 | 24,5 <sup>g</sup> | ..   |
| 44 | Lituanie  | 0,783 | <b>0,693</b> | <b>11,5</b> | 1   | 0,752 | 8,8  | 0,804 | 4,3  | 0,551 | 20,6 <sup>f</sup> | 35,8 |
| 45 | Chili     | 0,783 | <b>0,634</b> | <b>19,0</b> | -10 | 0,867 | 6,9  | 0,656 | 13,3 | 0,448 | 34,1 <sup>f</sup> | 52,0 |
| 46 | Argentine | 0,775 | <b>0,622</b> | <b>19,7</b> | -11 | 0,790 | 10,4 | 0,672 | 12,1 | 0,460 | 34,4 <sup>f</sup> | 48,8 |

# Indice de développement humain ajusté aux inégalités

| Classement selon l'IDH                    | Indice de développement humain IDH <sup>a</sup> | IDH ajusté aux inégalités |                   |  | Indice d'espérance de vie à la naissance ajusté aux inégalités <sup>c</sup> |        | Indice d'éducation ajusté aux inégalités <sup>d</sup> |        | Indice de revenu ajusté aux inégalités <sup>e</sup> |                   | Indice de Gini, revenu |           |
|---|---|---------------------------|-------------------|--|---|--------|---|--------|---|-------------------|------------------------|-----------|
|   | Valeur  | Valeur                    | Perte globale (%) | Changement dans le classement <sup>b</sup> |   | Valeur | Perte (%)   | Valeur | Perte (%)   | Valeur            | Perte (%)              | 2000-2010 |
|   |   |                           |                   | 2010                                       | 2010  |        |   |        |   |                   |                        |           |
| 47 Koweït                                 | 0,771   | ..                        | ..                | ..   | 0,850   | 7,3    | ..  | ..     | ..  | ..                | ..                     |           |
| 48 Lettonie                               | 0,769   | <b>0,684</b>              | <b>11,0</b>       | 2  | 0,768   | 8,5    | 0,778   | 3,3    | 0,536   | 20,5 <sup>f</sup> | 36,3                   |           |
| 49 Monténégro                             | 0,769   | <b>0,693</b>              | <b>9,9</b>        | 4  | 0,801   | 7,3    | 0,711   | 9,6    | 0,584   | 12,6 <sup>h</sup> | 36,9                   |           |
| 50 Roumanie                               | 0,767   | <b>0,675</b>              | <b>12,1</b>       | 3  | 0,751   | 10,9   | 0,693   | 13,1   | 0,590   | 12,2 <sup>g</sup> | 32,1                   |           |
| 51 Croatie                                | 0,767   | <b>0,650</b>              | <b>15,3</b>       | -2   | 0,844   | 6,0    | 0,636   | 10,4   | 0,512   | 27,8 <sup>g</sup> | 29,0                   |           |
| 52 Uruguay                                | 0,765   | <b>0,642</b>              | <b>16,1</b>       | -2   | 0,806   | 10,1   | 0,653   | 10,8   | 0,504   | 26,3 <sup>f</sup> | 47,1                   |           |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 0,755   | ..                        | ..                | ..   | 0,759   | 12,1   | ..  | ..     | ..  | ..                | ..                     |           |
| 54 Panama                                 | 0,755   | <b>0,541</b>              | <b>28,3</b>       | -20  | 0,766   | 13,6   | 0,644   | 9,9    | 0,321   | 52,6 <sup>f</sup> | 54,9                   |           |
| 55 Arabie saoudite                        | 0,752   | ..                        | ..                | ..   | 0,737   | 12,7   | ..  | ..     | ..  | ..                | ..                     |           |
| 56 Mexique                                | 0,750   | <b>0,593</b>              | <b>21,0</b>       | -9   | 0,787   | 12,3   | 0,564   | 17,9   | 0,469   | 31,6 <sup>f</sup> | 51,6                   |           |
| 57 Malaisie                               | 0,744   | ..                        | ..                | ..   | 0,797   | 8,0    | ..  | ..     | 0,488   | 28,7 <sup>f</sup> | 37,9                   |           |
| 58 Bulgarie                               | 0,743   | <b>0,659</b>              | <b>11,3</b>       | 5  | 0,771   | 9,4    | 0,682   | 8,1    | 0,545   | 16,1 <sup>g</sup> | 29,2                   |           |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 0,736   | <b>0,621</b>              | <b>15,5</b>       | -3   | 0,653   | 17,4   | 0,611   | 6,6    | 0,601   | 21,9 <sup>h</sup> | 40,3                   |           |
| 60 Serbie                                 | 0,735   | <b>0,656</b>              | <b>10,8</b>       | 6  | 0,783   | 9,0    | 0,640   | 11,1   | 0,562   | 12,2 <sup>h</sup> | 28,2                   |           |
| 61 Bélarus                                | 0,732   | <b>0,664</b>              | <b>9,3</b>        | 9  | 0,716   | 8,8    | 0,683   | 8,0    | 0,599   | 11,1 <sup>g</sup> | 28,8                   |           |
| 62 Costa Rica                             | 0,725   | <b>0,576</b>              | <b>20,6</b>       | -7   | 0,858   | 8,3    | 0,519   | 17,7   | 0,428   | 33,7 <sup>f</sup> | 48,9                   |           |
| 63 Pérou                                  | 0,723   | <b>0,501</b>              | <b>30,7</b>       | -26  | 0,709   | 16,5   | 0,510   | 30,2   | 0,348   | 42,7 <sup>g</sup> | 50,5                   |           |
| 64 Albanie                                | 0,719   | <b>0,627</b>              | <b>12,7</b>       | 4  | 0,802   | 10,9   | 0,601   | 12,7   | 0,512   | 14,4 <sup>g</sup> | 33,0                   |           |
| 65 Fédération de Russie                   | 0,719   | <b>0,636</b>              | <b>11,5</b>       | 7  | 0,661   | 11,5   | 0,631   | 11,2   | 0,616   | 11,9 <sup>g</sup> | 43,7                   |           |
| 66 Kazakhstan                             | 0,714   | <b>0,617</b>              | <b>13,6</b>       | 2  | 0,595   | 17,2   | 0,753   | 5,3    | 0,525   | 17,6 <sup>h</sup> | 30,9                   |           |
| 67 Azerbaïdjan                            | 0,713   | <b>0,614</b>              | <b>13,8</b>       | 2  | 0,613   | 23,8   | 0,646   | 12,0   | 0,586   | 4,4 <sup>g</sup>  | 16,8                   |           |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | 0,710   | <b>0,565</b>              | <b>20,4</b>       | -3   | 0,798   | 9,2    | 0,545   | 19,4   | 0,416   | 31,1 <sup>g</sup> | 36,3                   |           |
| 69 Ukraine                                | 0,710   | <b>0,652</b>              | <b>8,1</b>        | 14   | 0,685   | 11,0   | 0,795   | 2,8    | 0,509   | 10,4 <sup>f</sup> | 27,6                   |           |
| 70 Iran (République islamique d')         | 0,702   | ..                        | ..                | ..   | 0,680   | 17,3   | ..  | ..     | ..  | ..                | 38,3                   |           |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 0,701   | <b>0,584</b>              | <b>16,7</b>       | 3  | 0,773   | 10,4   | 0,527   | 17,5   | 0,489   | 21,8 <sup>h</sup> | 42,8                   |           |
| 72 Maurice                                | 0,701   | ..                        | ..                | ..   | 0,731   | 11,4   | ..  | ..     | ..  | ..                | ..                     |           |
| 73 Brésil                                 | 0,699   | <b>0,509</b>              | <b>27,2</b>       | -15  | 0,698   | 16,6   | 0,470   | 25,7   | 0,401   | 37,6 <sup>f</sup> | 55,0                   |           |
| 74 Géorgie                                | 0,698   | <b>0,579</b>              | <b>17,0</b>       | 4  | 0,667   | 19,0   | 0,749   | 4,9    | 0,388   | 25,9 <sup>h</sup> | 40,8                   |           |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 0,696   | <b>0,549</b>              | <b>21,2</b>       | -1   | 0,745   | 13,3   | 0,495   | 17,0   | 0,449   | 32,0 <sup>f</sup> | 43,4                   |           |
| 76 Arménie                                | 0,695   | <b>0,619</b>              | <b>11,0</b>       | 11   | 0,727   | 15,3   | 0,675   | 6,5    | 0,483   | 10,8 <sup>g</sup> | 30,2                   |           |
| 77 Équateur                               | 0,695   | <b>0,554</b>              | <b>20,2</b>       | 3  | 0,745   | 15,2   | 0,501   | 21,8   | 0,458   | 23,4 <sup>f</sup> | 54,4                   |           |
| 78 Belize                                 | 0,694   | <b>0,495</b>              | <b>28,7</b>       | -16  | 0,788   | 12,4   | 0,545   | 19,8   | 0,282   | 48,5 <sup>g</sup> | 59,6                   |           |
| 79 Colombie                               | 0,689   | <b>0,492</b>              | <b>28,6</b>       | -18  | 0,718   | 15,1   | 0,482   | 23,9   | 0,344   | 43,6 <sup>f</sup> | 58,5                   |           |
| 80 Jamaïque                               | 0,688   | <b>0,574</b>              | <b>16,6</b>       | 8  | 0,690   | 16,7   | 0,619   | 8,3    | 0,442   | 24,1 <sup>g</sup> | 45,5                   |           |
| 81 Tunisie                                | 0,683   | <b>0,511</b>              | <b>25,2</b>       | -6   | 0,751   | 12,7   | 0,378   | 38,7   | 0,469   | 21,8 <sup>f</sup> | 40,8                   |           |
| 82 Jordanie                               | 0,681   | <b>0,550</b>              | <b>19,2</b>       | 7  | 0,729   | 13,3   | 0,508   | 25,1   | 0,450   | 18,7 <sup>g</sup> | 37,7                   |           |
| 83 Turquie                                | 0,679   | <b>0,518</b>              | <b>23,6</b>       | 1  | 0,690   | 16,5   | 0,405   | 27,4   | 0,498   | 26,5 <sup>h</sup> | 41,2                   |           |
| 84 Algérie                                | 0,677   | ..                        | ..                | ..   | 0,688   | 17,9   | ..  | ..     | ..  | ..                | 35,3                   |           |
| 85 Tonga                                  | 0,677   | ..                        | ..                | ..   | 0,705   | 14,5   | 0,721   | 5,1    | ..  | ..                | ..                     |           |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |       |              |             |     |       |      |       |      |       |                   |      |
|------------------------------------|-------|--------------|-------------|-----|-------|------|-------|------|-------|-------------------|------|
| 86 Fidji                           | 0,669 | ..           | ..          | ..  | 0,671 | 13,9 | 0,679 | 11,0 | ..    | ..                | ..   |
| 87 Turkménistan                    | 0,669 | <b>0,493</b> | <b>26,4</b> | -12 | 0,520 | 27,5 | 0,647 | 10,2 | 0,355 | 38,7 <sup>g</sup> | 40,8 |
| 88 République dominicaine          | 0,663 | <b>0,499</b> | <b>24,8</b> | -7  | 0,678 | 18,9 | 0,450 | 22,2 | 0,407 | 32,6 <sup>f</sup> | 48,4 |
| 89 Chine                           | 0,663 | <b>0,511</b> | <b>23,0</b> | 0   | 0,714 | 15,6 | 0,453 | 23,2 | 0,412 | 29,5 <sup>f</sup> | 41,5 |
| 90 El Salvador                     | 0,659 | <b>0,477</b> | <b>27,6</b> | -14 | 0,687 | 16,5 | 0,415 | 32,5 | 0,382 | 32,7 <sup>f</sup> | 46,9 |
| 91 Sri Lanka                       | 0,658 | <b>0,546</b> | <b>17,1</b> | 11  | 0,756 | 12,3 | 0,519 | 17,9 | 0,414 | 20,8 <sup>g</sup> | 41,1 |
| 92 Thaïlande                       | 0,654 | <b>0,516</b> | <b>21,2</b> | 5   | 0,706 | 9,5  | 0,491 | 18,0 | 0,396 | 34,0 <sup>g</sup> | 42,5 |
| 93 Gabon                           | 0,648 | <b>0,512</b> | <b>21,0</b> | 5   | 0,446 | 31,9 | 0,575 | 7,3  | 0,523 | 22,1 <sup>g</sup> | 41,5 |
| 94 Suriname                        | 0,646 | <b>0,489</b> | <b>24,3</b> | -7  | 0,651 | 16,7 | 0,475 | 20,1 | 0,378 | 34,9 <sup>g</sup> | 52,8 |
| 95 Bolivie (État plurinational de) | 0,643 | <b>0,398</b> | <b>38,0</b> | -17 | 0,534 | 27,2 | 0,510 | 28,7 | 0,232 | 54,2 <sup>f</sup> | 57,2 |
| 96 Paraguay                        | 0,640 | <b>0,482</b> | <b>24,7</b> | -6  | 0,663 | 19,9 | 0,494 | 19,8 | 0,342 | 33,4 <sup>f</sup> | 53,2 |
| 97 Philippines                     | 0,638 | <b>0,518</b> | <b>18,9</b> | 11  | 0,705 | 15,0 | 0,554 | 12,9 | 0,355 | 28,0 <sup>g</sup> | 44,0 |
| 98 Botswana                        | 0,633 | ..           | ..          | ..  | 0,417 | 25,9 | ..    | ..   | ..    | ..                | 61,0 |
| 99 République de Moldova           | 0,623 | <b>0,539</b> | <b>13,5</b> | 16  | 0,673 | 13,1 | 0,635 | 7,5  | 0,367 | 19,4 <sup>g</sup> | 37,4 |
| 100 Mongolie                       | 0,622 | <b>0,527</b> | <b>15,2</b> | 16  | 0,579 | 22,6 | 0,635 | 5,8  | 0,399 | 16,4 <sup>g</sup> | 36,6 |
| 101 Égypte                         | 0,620 | <b>0,449</b> | <b>27,5</b> | -7  | 0,641 | 19,8 | 0,304 | 43,6 | 0,465 | 15,9 <sup>g</sup> | 32,1 |
| 102 Ouzbékistan                    | 0,617 | <b>0,521</b> | <b>15,7</b> | 17  | 0,565 | 25,9 | 0,672 | 1,4  | 0,372 | 17,9 <sup>h</sup> | 36,7 |
| 103 Micronésie (États fédérés de)  | 0,614 | <b>0,375</b> | <b>39,0</b> | -11 | 0,616 | 20,5 | 0,503 | 22,4 | 0,170 | 63,1 <sup>f</sup> | ..   |
| 104 Guyana                         | 0,611 | <b>0,497</b> | <b>18,6</b> | 7   | 0,567 | 25,2 | 0,588 | 9,6  | 0,369 | 20,3 <sup>f</sup> | 43,2 |

TABLEAU  
3

# Indice de développement humain ajusté aux inégalités

TABLEAU  
3

| Classement selon l'IDH                    | Indice de développement humain IDH <sup>a</sup> |                           |                   |  | Indice d'espérance de vie à la naissance ajusté aux inégalités <sup>c</sup> |           | Indice d'éducation ajusté aux inégalités <sup>d</sup> |           | Indice de revenu ajusté aux inégalités <sup>e</sup> |                   | Indice de Gini, revenu |
|---|---|---------------------------|-------------------|--|---|-----------|---|-----------|---|-------------------|------------------------|
|   | Valeur  | IDH ajusté aux inégalités |                   |  | Valeur  | Perte (%) | Valeur  | Perte (%) | Valeur  | Perte (%)         |                        |
|   |   | Valeur                    | Perte globale (%) | Changement dans le classement <sup>b</sup> |   |           |   |           |   |                   |                        |
|   | 2010  | 2010                      | 2010              | 2010                                       | 2010  | 2010      | 2010  | 2010      | 2010  | 2010              | 2000-2010              |
| 105 Namibie                               | 0,606   | <b>0,338</b>              | <b>44,3</b>       | -15  | 0,503   | 24,5      | 0,429   | 27,8      | 0,178   | 68,3 <sup>h</sup> | 74,3                   |
| 106 Honduras                              | 0,604   | <b>0,419</b>              | <b>30,6</b>       | -4   | 0,669   | 19,7      | 0,379   | 31,0      | 0,291   | 39,7 <sup>f</sup> | 55,3                   |
| 107 Maldives                              | 0,602   | <b>0,508</b>              | <b>15,6</b>       | 14   | 0,700   | 15,5      | 0,433   | 11,5      | 0,434   | 19,5 <sup>g</sup> | 37,4                   |
| 108 Indonésie                             | 0,600   | <b>0,494</b>              | <b>17,7</b>       | 9  | 0,678   | 16,8      | 0,424   | 21,4      | 0,418   | 14,8 <sup>g</sup> | 37,6                   |
| 109 Kirghizistan                          | 0,598   | <b>0,508</b>              | <b>15,1</b>       | 15   | 0,601   | 21,6      | 0,611   | 11,1      | 0,357   | 12,2 <sup>g</sup> | 33,5                   |
| 110 Afrique du Sud                        | 0,597   | <b>0,411</b>              | <b>31,2</b>       | -1   | 0,353   | 30,2      | 0,529   | 20,8      | 0,373   | 40,9 <sup>h</sup> | 57,8                   |
| 111 République arabe syrienne             | 0,589   | <b>0,467</b>              | <b>20,8</b>       | 4  | 0,769   | 11,1      | 0,312   | 31,5      | 0,424   | 18,3 <sup>g</sup> | ..                     |
| 112 Tadjikistan                           | 0,580   | <b>0,469</b>              | <b>19,1</b>       | 6  | 0,517   | 31,0      | 0,608   | 9,4       | 0,328   | 15,3 <sup>g</sup> | 33,6                   |
| 113 Viet Nam                              | 0,572   | <b>0,478</b>              | <b>16,4</b>       | 9  | 0,750   | 13,8      | 0,398   | 17,1      | 0,367   | 18,2 <sup>g</sup> | 37,8                   |
| 114 Maroc                                 | 0,567   | <b>0,407</b>              | <b>28,1</b>       | 2  | 0,671   | 18,3      | 0,246   | 42,7      | 0,409   | 20,7 <sup>g</sup> | 40,9                   |
| 115 Nicaragua                             | 0,565   | <b>0,426</b>              | <b>24,6</b>       | 6  | 0,718   | 15,6      | 0,333   | 33,3      | 0,324   | 23,8 <sup>g</sup> | 52,3                   |
| 116 Guatemala                             | 0,560   | <b>0,372</b>              | <b>33,6</b>       | 0  | 0,640   | 20,4      | 0,270   | 36,1      | 0,297   | 42,5 <sup>f</sup> | 53,7                   |
| 117 Guinée équatoriale                    | 0,538   | ..                        | ..                | ..   | 0,255   | 48,2      | 0,297   | 29,2      | ..  | ..                | ..                     |
| 118 Cap-Vert                              | 0,534   | ..                        | ..                | ..   | 0,688   | 16,4      | 0,277   | 30,7      | ..  | ..                | 50,4                   |
| 119 Inde                                  | 0,519   | <b>0,365</b>              | <b>29,6</b>       | 0  | 0,483   | 31,3      | 0,255   | 40,6      | 0,397   | 14,7 <sup>g</sup> | 36,8                   |
| 120 Timor-Leste                           | 0,502   | <b>0,334</b>              | <b>33,3</b>       | -4   | 0,438   | 34,3      | 0,197   | 44,3      | 0,433   | 19,2 <sup>g</sup> | 31,9                   |
| 121 Swaziland                             | 0,498   | <b>0,320</b>              | <b>35,7</b>       | -7   | 0,272   | 36,4      | 0,336   | 38,3      | 0,359   | 32,3 <sup>g</sup> | 50,7                   |
| 122 République démocratique populaire lao | 0,497   | <b>0,374</b>              | <b>24,8</b>       | 5  | 0,526   | 27,6      | 0,287   | 30,5      | 0,345   | 15,5 <sup>g</sup> | 32,6                   |
| 123 Îles Salomon                          | 0,494   | ..                        | ..                | ..   | 0,557   | 25,2      | 0,284   | 30,2      | ..  | ..                | ..                     |
| 124 Cambodge                              | 0,494   | <b>0,351</b>              | <b>28,8</b>       | 3  | 0,445   | 33,4      | 0,331   | 31,1      | 0,295   | 21,4 <sup>g</sup> | 44,2                   |
| 125 Pakistan                              | 0,490   | <b>0,336</b>              | <b>31,5</b>       | 1  | 0,501   | 32,9      | 0,196   | 46,4      | 0,385   | 10,6 <sup>g</sup> | 31,2                   |
| 126 Congo                                 | 0,489   | <b>0,334</b>              | <b>31,8</b>       | 0  | 0,312   | 41,9      | 0,330   | 30,0      | 0,360   | 22,0 <sup>g</sup> | 47,3                   |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | 0,488   | ..                        | ..                | ..   | 0,479   | 34,4      | 0,324   | 22,7      | ..  | ..                | 50,6                   |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                                 |       |              |             |     |       |      |       |      |       |                   |      |
|---------------------------------|-------|--------------|-------------|-----|-------|------|-------|------|-------|-------------------|------|
| 128 Kenya                       | 0,470 | <b>0,320</b> | <b>31,9</b> | -1  | 0,354 | 37,2 | 0,369 | 29,2 | 0,252 | 28,8 <sup>g</sup> | 47,7 |
| 129 Bangladesh                  | 0,469 | <b>0,331</b> | <b>29,4</b> | 1   | 0,555 | 25,3 | 0,219 | 44,8 | 0,299 | 14,8 <sup>g</sup> | 31,0 |
| 130 Ghana                       | 0,467 | <b>0,349</b> | <b>25,4</b> | 7   | 0,354 | 39,7 | 0,487 | 7,5  | 0,246 | 25,4 <sup>g</sup> | 42,8 |
| 131 Cameroun                    | 0,460 | <b>0,304</b> | <b>33,9</b> | -1  | 0,279 | 44,4 | 0,312 | 35,3 | 0,321 | 19,9 <sup>g</sup> | 44,6 |
| 132 Myanmar                     | 0,451 | ..           | ..          | ..  | 0,418 | 38,2 | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 133 Yémen                       | 0,439 | <b>0,289</b> | <b>34,2</b> | -2  | 0,477 | 31,2 | 0,149 | 49,8 | 0,341 | 17,6 <sup>g</sup> | 37,7 |
| 134 Bénin                       | 0,435 | <b>0,282</b> | <b>35,2</b> | -5  | 0,404 | 39,7 | 0,202 | 44,1 | 0,276 | 19,2 <sup>g</sup> | 38,6 |
| 135 Madagascar                  | 0,435 | <b>0,308</b> | <b>29,2</b> | 3   | 0,415 | 36,4 | 0,320 | 30,8 | 0,220 | 19,3 <sup>g</sup> | 47,2 |
| 136 Mauritanie                  | 0,433 | <b>0,281</b> | <b>35,1</b> | -5  | 0,361 | 38,9 | 0,199 | 43,2 | 0,310 | 21,5 <sup>g</sup> | 39,0 |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 0,431 | ..           | ..          | ..  | 0,470 | 28,5 | ..    | ..   | ..    | ..                | 50,9 |
| 138 Népal                       | 0,428 | <b>0,292</b> | <b>31,9</b> | 3   | 0,569 | 24,3 | 0,193 | 43,3 | 0,226 | 26,4 <sup>g</sup> | 47,3 |
| 139 Togo                        | 0,428 | <b>0,287</b> | <b>32,9</b> | 2   | 0,443 | 35,4 | 0,264 | 41,5 | 0,203 | 20,0 <sup>g</sup> | 34,4 |
| 140 Comores                     | 0,428 | <b>0,240</b> | <b>43,9</b> | -11 | 0,534 | 27,0 | 0,185 | 47,4 | 0,140 | 54,0 <sup>h</sup> | 64,3 |
| 141 Lesotho                     | 0,427 | <b>0,282</b> | <b>34,0</b> | 0   | 0,260 | 36,6 | 0,368 | 24,9 | 0,234 | 39,5 <sup>h</sup> | 52,5 |
| 142 Nigéria                     | 0,423 | <b>0,246</b> | <b>41,7</b> | -6  | 0,220 | 51,1 | 0,228 | 46,0 | 0,298 | 25,1 <sup>g</sup> | 42,9 |
| 143 Ouganda                     | 0,422 | <b>0,286</b> | <b>32,1</b> | 5   | 0,321 | 40,7 | 0,321 | 28,2 | 0,229 | 26,4 <sup>g</sup> | 42,6 |
| 144 Sénégal                     | 0,411 | <b>0,262</b> | <b>36,2</b> | 0   | 0,359 | 37,4 | 0,172 | 47,3 | 0,293 | 21,1 <sup>g</sup> | 39,2 |
| 145 Haïti                       | 0,404 | <b>0,239</b> | <b>40,8</b> | -7  | 0,443 | 32,9 | 0,219 | 40,7 | 0,141 | 47,9 <sup>h</sup> | 59,5 |
| 146 Angola                      | 0,403 | <b>0,242</b> | <b>39,9</b> | -4  | 0,206 | 53,7 | 0,207 | 26,2 | 0,334 | 36,4 <sup>g</sup> | 58,6 |
| 147 Djibouti                    | 0,402 | <b>0,252</b> | <b>37,3</b> | 0   | 0,338 | 41,0 | 0,144 | 47,0 | 0,329 | 21,3 <sup>g</sup> | 39,9 |
| 148 République-Unie de Tanzanie | 0,398 | <b>0,285</b> | <b>28,4</b> | 9   | 0,365 | 37,5 | 0,237 | 28,7 | 0,268 | 17,6 <sup>g</sup> | 34,6 |
| 149 Côte d'Ivoire               | 0,397 | <b>0,254</b> | <b>36,1</b> | 3   | 0,361 | 40,5 | 0,160 | 44,8 | 0,281 | 20,5 <sup>g</sup> | 48,4 |
| 150 Zambie                      | 0,395 | <b>0,270</b> | <b>31,5</b> | 7   | 0,231 | 46,5 | 0,330 | 24,2 | 0,259 | 20,8 <sup>g</sup> | 50,7 |
| 151 Gambie                      | 0,390 | <b>0,238</b> | <b>39,0</b> | -2  | 0,356 | 38,5 | 0,174 | 44,7 | 0,218 | 33,3 <sup>g</sup> | 47,3 |
| 152 Rwanda                      | 0,385 | <b>0,243</b> | <b>37,0</b> | 3   | 0,259 | 47,4 | 0,263 | 30,7 | 0,210 | 31,5 <sup>g</sup> | 46,7 |
| 153 Malawi                      | 0,385 | <b>0,261</b> | <b>32,1</b> | 8   | 0,327 | 40,3 | 0,256 | 34,7 | 0,213 | 19,7 <sup>g</sup> | 39,0 |
| 154 Soudan                      | 0,379 | ..           | ..          | ..  | 0,379 | 38,5 | ..    | ..   | ..    | ..                | ..   |
| 155 Afghanistan                 | 0,349 | ..           | ..          | ..  | 0,161 | 58,8 | 0,199 | 39,3 | ..    | ..                | ..   |
| 156 Guinée                      | 0,340 | <b>0,209</b> | <b>38,4</b> | -1  | 0,341 | 44,5 | 0,135 | 42,6 | 0,199 | 26,8 <sup>g</sup> | 43,3 |
| 157 Éthiopie                    | 0,328 | <b>0,216</b> | <b>34,3</b> | 1   | 0,331 | 42,1 | 0,137 | 38,2 | 0,220 | 20,8 <sup>g</sup> | 29,8 |
| 158 Sierra Leone                | 0,317 | <b>0,193</b> | <b>39,3</b> | -1  | 0,248 | 44,5 | 0,150 | 48,2 | 0,192 | 22,2 <sup>g</sup> | 42,5 |
| 159 République centrafricaine   | 0,315 | <b>0,183</b> | <b>42,0</b> | -3  | 0,220 | 49,8 | 0,163 | 45,9 | 0,170 | 28,1 <sup>g</sup> | 43,6 |
| 160 Mali                        | 0,309 | <b>0,191</b> | <b>38,3</b> | 0   | 0,231 | 50,1 | 0,133 | 36,9 | 0,227 | 25,4 <sup>g</sup> | 39,0 |
| 161 Burkina Faso                | 0,305 | <b>0,195</b> | <b>36,2</b> | 3   | 0,296 | 44,5 | 0,108 | 37,3 | 0,231 | 25,3 <sup>g</sup> | 39,6 |
| 162 Libéria                     | 0,300 | <b>0,188</b> | <b>37,3</b> | 1   | 0,351 | 43,3 | 0,225 | 46,4 | 0,084 | 19,0 <sup>g</sup> | 52,6 |



# Indice de développement humain ajusté aux inégalités

| Classement selon l'IDH               | Indice de développement humain IDH <sup>a</sup> | IDH ajusté aux inégalités |                   |  | Indice d'espérance de vie à la naissance ajusté aux inégalités <sup>c</sup> |        | Indice d'éducation ajusté aux inégalités <sup>d</sup> |        | Indice de revenu ajusté aux inégalités <sup>e</sup> |                   | Indice de Gini, revenu |           |
|--------------------------------------|---|---------------------------|-------------------|--|---|--------|---|--------|---|-------------------|------------------------|-----------|
|                                      | Valeur  | Valeur                    | Perte globale (%) | Changement dans le classement <sup>b</sup> |   | Valeur | Perte (%)   | Valeur | Perte (%)   | Valeur            | Perte (%)              | 2000-2010 |
|                                      |   |                           |                   | 2010                                       | 2010  |        |   |        |   |                   |                        |           |
| 163 Tchad                            | 0,295   | <b>0,179</b>              | <b>39,3</b>       | 0  | 0,210   | 54,5   | 0,119   | 37,8   | 0,229   | 20,8 <sup>g</sup> | 39,8                   |           |
| 164 Guinée-Bissau                    | 0,289   | <b>0,166</b>              | <b>42,4</b>       | -2   | 0,215   | 52,5   | 0,172   | 40,3   | 0,124   | 32,5 <sup>h</sup> | 35,5                   |           |
| 165 Mozambique                       | 0,284   | <b>0,155</b>              | <b>45,3</b>       | -2   | 0,244   | 45,7   | 0,144   | 28,2   | 0,107   | 58,1 <sup>g</sup> | 47,1                   |           |
| 166 Burundi                          | 0,282   | <b>0,177</b>              | <b>37,0</b>       | 2  | 0,259   | 47,8   | 0,206   | 36,3   | 0,104   | 24,9 <sup>g</sup> | 33,3                   |           |
| 167 Niger                            | 0,261   | <b>0,173</b>              | <b>33,9</b>       | 2  | 0,274   | 46,8   | 0,109   | 31,3   | 0,173   | 21,1 <sup>h</sup> | 43,9                   |           |
| 168 République démocratique du Congo | 0,239   | <b>0,153</b>              | <b>36,2</b>       | 0  | 0,209   | 52,9   | 0,244   | 29,1   | 0,070   | 22,1 <sup>g</sup> | 44,4                   |           |
| 169 Zimbabwe                         | 0,140   | <b>0,098</b>              | <b>29,9</b>       | 0  | 0,281   | 34,2   | 0,416   | 20,1   | 0,008   | 34,5 <sup>h</sup> | 50,1                   |           |

## Développé

|           |       |                          |             |    |                    |     |                    |     |                    |      |    |
|-----------|-------|--------------------------|-------------|----|--------------------|-----|--------------------|-----|--------------------|------|----|
| OCDE      | 0,879 | <b>0,789</b>             | <b>10,2</b> | .. | 0,907              | 5,0 | 0,810              | 5,6 | 0,669              | 19,5 | .. |
| Hors OCDE | 0,844 | <b>0,756<sup>j</sup></b> | <b>10,5</b> | .. | 0,900 <sup>j</sup> | 5,3 | 0,790 <sup>j</sup> | 4,3 | 0,607 <sup>j</sup> | 21,8 | .. |

## En développement

|                             |       |                          |             |    |                    |      |                    |      |                    |      |    |
|-----------------------------|-------|--------------------------|-------------|----|--------------------|------|--------------------|------|--------------------|------|----|
| États arabes                | 0,588 | <b>0,426<sup>j</sup></b> | <b>27,6</b> | .. | 0,619 <sup>j</sup> | 21,6 | 0,289 <sup>j</sup> | 43,4 | 0,432 <sup>j</sup> | 17,7 | .. |
| Asie de l'Est et Pacifique  | 0,643 | <b>0,505<sup>j</sup></b> | <b>21,5</b> | .. | 0,699 <sup>j</sup> | 16,3 | 0,452 <sup>j</sup> | 21,2 | 0,407 <sup>j</sup> | 27,1 | .. |
| Europe et Asie centrale     | 0,702 | <b>0,607</b>             | <b>13,6</b> | .. | 0,672              | 14,3 | 0,623              | 11,9 | 0,535              | 16,1 | .. |
| Amérique latine et Caraïbes | 0,704 | <b>0,534</b>             | <b>24,2</b> | .. | 0,728              | 15,1 | 0,510              | 22,1 | 0,409              | 36,4 | .. |
| Asie du Sud                 | 0,516 | <b>0,361</b>             | <b>30,2</b> | .. | 0,499              | 30,4 | 0,246              | 41,3 | 0,383              | 18,2 | .. |
| Afrique subsaharienne       | 0,389 | <b>0,261</b>             | <b>32,8</b> | .. | 0,294              | 43,8 | 0,254              | 34,1 | 0,238              | 26,0 | .. |

|                                 |       |              |             |    |       |      |       |      |       |      |    |
|---------------------------------|-------|--------------|-------------|----|-------|------|-------|------|-------|------|----|
| Développement humain très élevé | 0,878 | <b>0,789</b> | <b>10,2</b> | .. | 0,907 | 5,0  | 0,810 | 5,7  | 0,668 | 19,5 | .. |
| Développement humain élevé      | 0,717 | <b>0,580</b> | <b>19,1</b> | .. | 0,718 | 13,8 | 0,561 | 17,6 | 0,483 | 27,3 | .. |
| Développement humain moyen      | 0,592 | <b>0,449</b> | <b>24,3</b> | .. | 0,611 | 22,4 | 0,369 | 29,3 | 0,401 | 21,9 | .. |
| Développement humain faible     | 0,393 | <b>0,267</b> | <b>32,0</b> | .. | 0,348 | 40,8 | 0,227 | 38,2 | 0,242 | 23,2 | .. |

|                       |       |              |             |    |       |      |       |      |       |      |    |
|-----------------------|-------|--------------|-------------|----|-------|------|-------|------|-------|------|----|
| Pays moins développés | 0,386 | <b>0,263</b> | <b>31,9</b> | .. | 0,375 | 39,0 | 0,209 | 38,0 | 0,232 | 22,3 | .. |
|-----------------------|-------|--------------|-------------|----|-------|------|-------|------|-------|------|----|

|       |       |              |             |    |       |      |       |      |       |      |    |
|-------|-------|--------------|-------------|----|-------|------|-------|------|-------|------|----|
| Monde | 0,624 | <b>0,490</b> | <b>21,4</b> | .. | 0,630 | 21,3 | 0,436 | 28,2 | 0,429 | 22,6 | .. |
|-------|-------|--------------|-------------|----|-------|------|-------|------|-------|------|----|

## NOTES

- a** Voir la *Note technique 2* pour de plus amples informations sur le mode de calcul de l'IDH ajusté aux inégalités.
- b** Toute variation de classement est basée sur les pays dont l'IDH ajusté aux inégalités a été calculé.
- c** L'ajustement aux inégalités est calculé sur la base des tables de mortalité produites par le Département des affaires sociales et économiques des Nations Unies.
- d** L'ajustement aux inégalités est calculé sur la base des données émanant d'enquêtes auprès des ménages, notamment des données issues de l'Étude sur les revenus du Luxembourg, de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie menée par Eurostat de la Commission européenne, de la Base de données sur la répartition internationale des revenus de la Banque mondiale, de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Enquête démographique et sanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de l'Étude sur la santé dans le monde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

- e** L'ajustement aux inégalités est calculé sur la base des données émanant d'enquêtes réalisées auprès des ménages, notamment des données issues de l'Étude sur les revenus du Luxembourg, de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie menée par Eurostat de la Commission européenne, de la Base de données sur la répartition internationale des revenus de la Banque mondiale, de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Enquête démographique et sanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de la Base de données mondiale sur les inégalités en matière de revenus de l'Institut mondial pour la recherche du développement économique de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER).
- f** Estimation de l'inégalité en fonction du revenu disponible par habitant au sein des ménages.
- g** Estimation de l'inégalité en fonction du revenu fictif à partir de la méthodologie de concordance des indices de biens (Harttgen et Klasen, 2010).

- h** Estimation de l'inégalité en fonction des déciles de revenu disponibles auprès de l'UNU-WIDER.
- i** Estimation de l'inégalité en fonction de la consommation des ménages par habitant
- j** Calculs effectués en se basant sur moins de la moitié des pays.

## SOURCES

- Colonne 1 :** Calculs effectués sur la base des données fournies par le DAES (2009d), Barro et Lee (2010), l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2010a), la Banque mondiale (2010g) et le FMI (2010a).
- Colonne 2 :** Calculs effectués sur la base de la moyenne géométrique des valeurs figurant dans les Colonnes 5, 7 et 9 à partir de la méthodologie explicitée dans la *Note technique 2*.
- Colonnes 3, 6, 8 et 10 :** Calculs effectués sur la base de données issues des tables de mortalité de l'ONU, de l'Étude sur les revenus du Luxembourg, de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie menée par Eurostat de la Commission européenne, de la Base de données sur la répartition internationale des revenus de la Banque mondiale, de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Enquête démographique et sanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'Étude sur la santé dans le monde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Base de données mondiale sur les inégalités en matière de revenus de l'Institut mondial pour la recherche du développement économique de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER) à partir de la méthodologie explicitée dans la *Note technique 2*.
- Colonne 4 :** Calculs effectués sur la base des données figurant dans les Colonnes 1 et 2.

- Colonne 5 :** Calculs effectués sur la base de données figurant dans la Colonne 6 et sur l'indice d'espérance de vie non ajustée.
- Colonne 7 :** Calculs effectués sur la base de données figurant dans la Colonne 10 et sur l'indice d'éducation non ajustée.
- Colonne 9 :** Calculs effectués sur la base de données figurant dans la Colonne 9 et sur l'indice de revenu non ajusté.
- Colonne 11 :** Banque mondiale (2010c).

## Indice d'inégalité de genre

| Classement selon l'IDH    | Indice d'inégalité de genre <sup>a</sup> |        | Taux de mortalité maternelle <sup>b</sup> | Taux de fécondité chez les adolescentes <sup>c</sup> | Nombre de sièges au Parlement (%) | Population ayant au moins atteint le secondaire (en % d'âge de 25 et plus) |                   | Taux d'activité de la population active (%) |       | Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive | Couverture prénatale, une visite au moins pendant la grossesse | Naissances assistées par un personnel de santé qualifié |
|---------------------------|--|--------|---|--|-----------------------------------|--|-------------------|---|-------|--|--|---|
|                           | Classement                               | Valeur | 2003-2008 <sup>d</sup>                    | 1990-2008 <sup>d</sup>                               | Femme                             | Femme  | Homme             | Femme                                       | Homme | (% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans)     | (%)  | (%)   |
|                           | 2008                                     | 2008   |   |  | 2008                              | 2010   | 2010              | 2008  | 2008  | 1990-2008 <sup>d</sup>                         | 1990-2008 <sup>d</sup>   | 2000-2008 <sup>d</sup>                                  |
| 1 Norvège                 | 5  | 0,234  | 7   | 8,6  | 36,1                              | 99,3   | 99,1              | 77,3  | 82,6  | 88,4   | ..   | ..  |
| 2 Australie               | 18                                       | 0,296  | 4   | 14,9   | 29,7                              | 95,1   | 97,2              | 69,9  | 83,0  | 70,8   | ..   | 99 <sup>e</sup>   |
| 3 Nouvelle-Zélande        | 25                                       | 0,320  | 9   | 22,6   | 33,6                              | 71,6   | 73,5              | 72,1  | 84,5  | ..   | ..   | 94 <sup>e</sup>   |
| 4 États-Unis d'Amérique   | 37                                       | 0,400  | 11  | 35,9   | 17,0 <sup>f</sup>                 | 95,3   | 94,5              | 68,7  | 80,6  | 72,8   | ..   | 99  |
| 5 Irlande                 | 29                                       | 0,344  | 1   | 15,9   | 15,5                              | 82,3   | 81,5              | 62,8  | 80,7  | 89,0   | ..   | 100   |
| 6 Liechtenstein           | ..                                       | ..     | ..  | ..   | 24,0                              | ..   | ..                | ..  | ..    | ..   | ..   | ..  |
| 7 Pays-Bas                | 1  | 0,174  | 6   | 3,8  | 39,1                              | 86,3   | 89,2              | 73,4  | 85,4  | 67,0   | ..   | 100   |
| 8 Canada                  | 16                                       | 0,289  | 7   | 12,8   | 24,9                              | 92,3   | 92,7              | 74,3  | 82,7  | 74,0   | ..   | 100   |
| 9 Suède                   | 3  | 0,212  | 3   | 7,7  | 47,0                              | 87,9   | 87,1              | 77,1  | 81,8  | ..   | ..   | ..  |
| 10 Allemagne              | 7  | 0,240  | 4   | 7,7  | 31,1                              | 91,3   | 92,8              | 70,8  | 82,3  | ..   | ..   | 100 <sup>g</sup>  |
| 11 Japon                  | 12                                       | 0,273  | 6   | 4,7  | 12,3                              | 80,0   | 82,3              | 62,1  | 85,2  | 54,3   | ..   | 100   |
| 12 Corée du Sud           | 20                                       | 0,310  | 14  | 5,5  | 13,7                              | 79,4   | 91,7              | 54,5  | 75,6  | 80,2   | ..   | 100   |
| 13 Suisse                 | 4  | 0,228  | 5   | 5,5  | 27,2                              | 62,9   | 74,5              | 76,6  | 87,8  | ..   | ..   | 100 <sup>g</sup>  |
| 14 France                 | 11                                       | 0,260  | 8   | 6,9  | 19,6                              | 79,6   | 84,6              | 65,8  | 74,9  | 71,0   | ..   | ..  |
| 15 Israël                 | 28                                       | 0,332  | 4   | 14,3   | 14,2                              | 78,9   | 77,2              | 61,1  | 70,1  | ..   | ..   | ..  |
| 16 Finlande               | 8  | 0,248  | 7   | 11,4   | 41,5                              | 70,1   | 70,1              | 73,9  | 77,7  | ..   | ..   | 100   |
| 17 Islande                | 13                                       | 0,279  | 4   | 15,1   | 33,3                              | 66,3   | 57,7              | 81,7  | 89,9  | ..   | ..   | ..  |
| 18 Belgique               | 6  | 0,236  | 8   | 7,7  | 36,2                              | 75,7   | 79,8              | 60,9  | 73,5  | 74,6   | ..   | ..  |
| 19 Danemark               | 2  | 0,209  | 3   | 6,0  | 38,0                              | 59,0   | 65,6              | 77,2  | 84,3  | ..   | ..   | ..  |
| 20 Espagne                | 14                                       | 0,280  | 4   | 12,1   | 33,6                              | 70,9   | 75,7              | 63,2  | 81,7  | 65,7   | ..   | ..  |
| 21 Hong Kong, Chine (SAR) | ..                                       | ..     | ..  | 5,7  | ..                                | 67,3   | 71,0              | 60,5  | 79,2  | 84,0   | ..   | ..  |
| 22 Grèce                  | 23                                       | 0,317  | 3   | 8,9  | 14,7                              | 64,4   | 72,0              | 55,4  | 79,0  | 76,2   | ..   | ..  |
| 23 Italie                 | 9  | 0,251  | 3   | 4,9  | 20,2                              | 76,5   | 84,1              | 51,6  | 74,5  | ..   | ..   | 99 <sup>e</sup>   |
| 24 Luxembourg             | 24                                       | 0,318  | 12  | 12,3   | 23,3                              | 66,4   | 73,9              | 58,1  | 73,9  | ..   | ..   | 100   |
| 25 Autriche               | 19                                       | 0,300  | 4   | 12,8   | 26,6                              | 67,3   | 85,9              | 68,3  | 81,0  | ..   | ..   | ..  |
| 26 Royaume-Uni            | 32                                       | 0,355  | 8   | 24,1   | 19,6                              | 68,8   | 67,8              | 69,2  | 82,2  | 82,0   | ..   | ..  |
| 27 Singapour              | 10                                       | 0,255  | 14  | 4,5  | 24,5                              | 57,3   | 64,8              | 60,6  | 81,8  | ..   | ..   | 100 <sup>e</sup>  |
| 28 République tchèque     | 27                                       | 0,330  | 4   | 10,6   | 16,0                              | 85,5   | 87,6              | 61,1  | 78,1  | ..   | ..   | 100   |
| 29 Slovaquie              | 17                                       | 0,293  | 6   | 4,9  | 10,0                              | 45,9   | 63,7              | 67,5  | 75,4  | ..   | ..   | 100   |
| 30 Andorre                | ..                                       | ..     | ..  | ..   | 25,0                              | 50,8   | 50,9 <sup>h</sup> | ..  | ..    | ..   | ..   | ..  |
| 31 Slovaquie              | 31                                       | 0,352  | 6   | 20,7   | 19,3                              | 80,8   | 87,1              | 61,3  | 76,5  | ..   | ..   | 100   |
| 32 Émirats arabes unis    | 45                                       | 0,464  | 37  | 16,0   | 22,5                              | 76,9   | 77,3              | 42,5  | 92,6  | ..   | ..   | 100   |
| 33 Malte                  | 35                                       | 0,395  | 8   | 11,5   | 8,7                               | 64,4   | 73,5              | 41,3  | 77,7  | ..   | ..   | 100 <sup>g</sup>  |
| 34 Estonie                | 39                                       | 0,409  | 25  | 21,4   | 20,8                              | 94,4   | 94,6              | 70,2  | 78,6  | ..   | ..   | 100   |
| 35 Chypre                 | 15                                       | 0,284  | 10  | 6,1  | 14,3                              | 64,0   | 75,2              | 64,5  | 78,5  | ..   | ..   | 100   |
| 36 Hongrie                | 34                                       | 0,382  | 6   | 20,2   | 11,1                              | 93,2   | 96,7              | 54,8  | 68,0  | ..   | ..   | 100   |
| 37 Brunéi Darussalam      | ..                                       | ..     | 13  | 25,0   | ..                                | 66,6   | 23,5              | 62,6  | 77,8  | ..   | ..   | 100   |
| 38 Qatar                  | 94                                       | 0,671  | 12  | 15,9   | 0,0                               | 62,1   | 54,7              | 49,3  | 93,1  | ..   | ..   | 100   |
| 39 Bahreïn                | 55                                       | 0,512  | 32  | 16,7   | 13,8                              | 57,0 <sup>h</sup>  | 74,7 <sup>h</sup> | 33,5  | 86,5  | ..   | ..   | 99  |
| 40 Portugal               | 21                                       | 0,310  | 11  | 16,5   | 28,3                              | 44,6   | 43,8              | 69,0  | 79,6  | 67,1   | ..   | 100   |
| 41 Pologne                | 26                                       | 0,325  | 8   | 13,9   | 18,0                              | 79,7   | 83,9              | 56,9  | 71,0  | ..   | ..   | 100   |
| 42 Barbade                | 42                                       | 0,448  | 16  | 42,7   | 13,7                              | 89,5   | 87,6              | 76,5  | 84,9  | ..   | 100  | 100   |

| Classement selon l'IDH | Indice d'inégalité de genre <sup>a</sup> |        | Taux de mortalité maternelle <sup>b</sup> | Taux de fécondité chez les adolescentes <sup>c</sup> | Nombre de sièges au Parlement (%) | Population ayant au moins atteint le secondaire (en % d'âge de 25 et plus) |       | Taux d'activité de la population active (%) |       | Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive | Couverture prénatale, une visite au moins pendant la grossesse | Naissances assistées par un personnel de santé qualifié |
|------------------------|--|--------|---|--|-----------------------------------|--|-------|---|-------|--|--|---|
|                        | Classement                               | Valeur | 2003-2008 <sup>d</sup>                    | 1990-2008 <sup>d</sup>                               | Femme                             | Femme  | Homme | Femme                                       | Homme | (% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans)     | (%)  | (%)   |
|                        | 2008                                     | 2008   |   |  | 2008                              | 2010   | 2010  | 2008  | 2008  | 1990-2008 <sup>d</sup>                         | 1990-2008 <sup>d</sup>   | 2000-2008 <sup>d</sup>                                  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|   |     |       |     |      |                  |                   |                   |      |      |      |     |                  |
|---|-----|-------|-----|------|------------------|-------------------|-------------------|------|------|------|-----|------------------|
| 43 Bahamas                                | ..  | ..    | 16  | 53,0 | 25,0             | ..                | ..                | 74,3 | 82,8 | ..   | 98  | 99               |
| 44 Lituanie                               | 33  | 0,359 | 11  | 21,9 | 17,7             | 91,9              | 95,7              | 65,5 | 71,6 | ..   | ..  | 100              |
| 45 Chili                                  | 53  | 0,505 | 16  | 59,6 | 12,7             | 67,3              | 69,8              | 48,1 | 78,9 | 64,2 | ..  | 100              |
| 46 Argentine                              | 60  | 0,534 | 77  | 56,9 | 39,8             | 57,0              | 54,9              | 57,0 | 81,6 | 65,3 | 99  | 99               |
| 47 Koweït                                 | 43  | 0,451 | 4   | 13,2 | 3,1 <sup>i</sup> | 52,2              | 43,9              | 45,6 | 84,5 | ..   | ..  | 100              |
| 48 Lettonie                               | 22  | 0,316 | 10  | 15,2 | 20,0             | 94,8              | 96,2              | 70,6 | 78,8 | ..   | ..  | 100              |
| 49 Monténégro                             | ..  | ..    | 14  | 14,7 | 11,1             | 97,5 <sup>h</sup> | 98,8 <sup>h</sup> | ..   | ..   | 39,4 | 97  | 99 <sup>j</sup>  |
| 50 Roumanie                               | 49  | 0,478 | 24  | 31,2 | 9,8              | 83,8              | 90,5              | 55,3 | 70,7 | 70,0 | 94  | 99               |
| 51 Croatie                                | 30  | 0,345 | 7   | 14,1 | 20,9             | 57,4              | 72,3              | 58,9 | 71,7 | ..   | ..  | 100              |
| 52 Uruguay                                | 54  | 0,508 | 20  | 61,1 | 12,3             | 56,6              | 51,7              | 64,4 | 84,6 | 77,0 | 97  | 99               |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 52  | 0,504 | 97  | 3,2  | 7,7              | 55,6              | 44,0              | 25,1 | 81,1 | ..   | ..  | 100 <sup>j</sup> |
| 54 Panama                                 | 81  | 0,634 | 130 | 82,6 | 16,7             | 63,5              | 60,7              | 52,6 | 87,0 | ..   | ..  | 91               |
| 55 Arabie saoudite                        | 128 | 0,760 | 18  | 26,1 | 0,0              | 50,3              | 57,9              | 21,8 | 81,8 | 23,8 | ..  | 96               |
| 56 Mexique                                | 68  | 0,576 | 60  | 64,8 | 22,1             | 57,7              | 63,6              | 46,3 | 84,6 | 70,9 | 94  | 94               |
| 57 Malaisie                               | 50  | 0,493 | 62  | 12,8 | 14,6             | 66,0              | 72,8              | 46,7 | 82,1 | ..   | 79  | 100              |
| 58 Bulgarie                               | 36  | 0,399 | 11  | 42,2 | 21,7             | 69,1              | 70,6              | 63,4 | 73,8 | ..   | ..  | 99               |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 48  | 0,473 | 45  | 34,6 | 33,3             | 67,6              | 66,6              | 59,4 | 81,9 | 42,5 | 96  | 98               |
| 60 Serbie                                 | ..  | ..    | 14  | 22,1 | 21,6             | 61,7              | 70,7              | ..   | ..   | 41,2 | 98  | 99 <sup>j</sup>  |
| 61 Bélarus                                | ..  | ..    | 18  | 21,3 | 32,5             | ..                | ..                | 68,1 | 74,1 | 72,6 | 99  | 100 <sup>j</sup> |
| 62 Costa Rica                             | 51  | 0,501 | 30  | 67,0 | 36,8             | 54,4              | 52,8              | 48,8 | 84,2 | ..   | 90  | 94               |
| 63 Pérou                                  | 74  | 0,614 | 240 | 54,7 | 29,2             | 64,1              | 78,6              | 61,3 | 77,6 | 71,3 | 91  | 73 <sup>j</sup>  |
| 64 Albanie                                | 61  | 0,545 | 92  | 14,2 | 7,1              | 83,2              | 89,2              | 55,5 | 76,4 | 60,1 | 97  | 100              |
| 65 Fédération de Russie                   | 41  | 0,442 | 28  | 25,1 | 11,5             | 90,6              | 71,3              | 68,7 | 76,3 | ..   | ..  | 100              |
| 66 Kazakhstan                             | 67  | 0,575 | 140 | 30,7 | 12,3             | 92,2              | 95,1              | 73,9 | 80,4 | 50,7 | 100 | 100 <sup>j</sup> |
| 67 Azerbaïdjan                            | 62  | 0,553 | 82  | 33,8 | 11,4             | 90,0 <sup>h</sup> | 96,0 <sup>h</sup> | 66,3 | 71,1 | 51,1 | 77  | 89 <sup>j</sup>  |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | ..  | ..    | 3   | 15,9 | 12,3             | ..                | ..                | 65,4 | 78,1 | 35,7 | 99  | 100 <sup>j</sup> |
| 69 Ukraine                                | 44  | 0,463 | 18  | 28,3 | 8,2              | 91,5              | 96,1              | 62,3 | 72,6 | 66,7 | 99  | 99               |
| 70 Iran (République islamique d')         | 98  | 0,674 | 140 | 18,3 | 2,8              | 39,0              | 57,2              | 32,5 | 73,1 | 73,3 | 98  | 97               |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | ..  | ..    | 10  | 21,7 | 31,7             | ..                | ..                | 50,4 | 74,8 | 13,5 | 94  | 98 <sup>j</sup>  |
| 72 Maurice                                | 46  | 0,466 | 15  | 39,3 | 17,1             | 45,2              | 52,9              | 46,3 | 80,3 | 75,8 | ..  | 99 <sup>e</sup>  |
| 73 Brésil                                 | 80  | 0,631 | 110 | 75,6 | 9,4              | 48,8              | 46,3              | 64,0 | 85,2 | ..   | 98  | 97               |
| 74 Géorgie                                | 71  | 0,597 | 66  | 44,7 | 6,0              | 89,7 <sup>h</sup> | 92,7 <sup>h</sup> | 59,8 | 77,4 | 47,3 | 94  | 98               |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 64  | 0,561 | 57  | 89,9 | 18,6             | 33,4              | 29,6              | 54,0 | 82,7 | ..   | 94  | 95               |
| 76 Arménie                                | 66  | 0,570 | 76  | 35,7 | 8,4              | 94,1              | 94,8              | 68,6 | 81,8 | 53,1 | 93  | 98               |
| 77 Équateur                               | 86  | 0,645 | 210 | 82,8 | 25,0             | 44,2              | 45,8              | 48,1 | 79,2 | 72,7 | 84  | 99 <sup>j</sup>  |
| 78 Belize                                 | 73  | 0,600 | 52  | 78,7 | 11,1             | 35,2              | 32,8              | 49,0 | 83,7 | 34,3 | 94  | 96 <sup>j</sup>  |
| 79 Colombie                               | 90  | 0,658 | 130 | 74,3 | 9,7              | 49,5              | 48,5              | 43,3 | 79,8 | 78,2 | 94  | 96 <sup>j</sup>  |
| 80 Jamaïque                               | 84  | 0,638 | 170 | 77,3 | 13,6             | 74,0              | 71,1              | 62,2 | 78,4 | 69,0 | 91  | 97 <sup>j</sup>  |
| 81 Tunisie                                | 56  | 0,515 | 100 | 6,9  | 19,9             | 33,5              | 48,0              | 27,7 | 74,2 | 60,2 | 96  | 90               |
| 82 Jordanie                               | 76  | 0,616 | 62  | 24,5 | 8,5              | 57,6              | 73,8              | 24,7 | 78,3 | 57,1 | 99  | 99               |
| 83 Turquie                                | 77  | 0,621 | 44  | 38,8 | 9,1              | 27,1              | 46,8              | 26,9 | 74,6 | 71,0 | 92  | 83               |
| 84 Algérie                                | 70  | 0,594 | 180 | 7,3  | 6,5              | 36,3              | 49,3              | 38,2 | 83,1 | 61,4 | 89  | 95               |
| 85 Tonga                                  | ..  | ..    | ..  | 22,8 | 3,1 <sup>k</sup> | 84,0              | 87,9              | 56,0 | 76,7 | ..   | ..  | 99               |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |    |       |     |       |      |      |      |      |      |      |    |                 |
|------------------------------------|----|-------|-----|-------|------|------|------|------|------|------|----|-----------------|
| 86 Fidji                           | .. | ..    | 210 | 31,5  | ..   | 86,6 | 88,6 | 40,2 | 80,4 | ..   | .. | 99              |
| 87 Turkménistan                    | .. | ..    | 130 | 19,5  | ..   | ..   | ..   | 65,3 | 76,6 | 61,8 | 99 | 100             |
| 88 République dominicaine          | 87 | 0,646 | 150 | 108,7 | 17,1 | 49,7 | 41,8 | 54,6 | 83,6 | 72,9 | 99 | 98              |
| 89 Chine                           | 38 | 0,405 | 45  | 9,7   | 21,3 | 54,8 | 70,4 | 74,5 | 84,8 | 86,9 | 91 | 98              |
| 90 El Salvador                     | 89 | 0,653 | 170 | 82,7  | 16,7 | 41,9 | 48,2 | 50,5 | 81,2 | 72,5 | 94 | 84 <sup>e</sup> |
| 91 Sri Lanka                       | 72 | 0,599 | 58  | 29,8  | 5,8  | 56,0 | 57,6 | 38,5 | 80,3 | 68,0 | 99 | 99              |
| 92 Thaïlande                       | 69 | 0,586 | 110 | 37,3  | 12,7 | 25,6 | 33,7 | 70,7 | 85,0 | 81,1 | 98 | 99              |
| 93 Gabon                           | 99 | 0,678 | 520 | 89,9  | 16,1 | 53,8 | 34,7 | 71,1 | 82,9 | 32,7 | 94 | 86              |
| 94 Suriname                        | .. | ..    | 72  | 39,5  | 25,5 | ..   | ..   | 41,8 | 71,3 | 42,1 | 90 | 90 <sup>j</sup> |
| 95 Bolivie (État plurinational de) | 96 | 0,672 | 290 | 78,2  | 14,7 | 55,1 | 67,9 | 64,1 | 82,9 | 60,6 | 77 | 66              |

## Indice d'inégalité de genre

| Classement selon l'IDH                    | Indice d'inégalité de genre <sup>a</sup> |        | Taux de mortalité maternelle <sup>b</sup> | Taux de fécondité chez les adolescentes <sup>c</sup> | Nombre de sièges au Parlement (%) | Population ayant au moins atteint le secondaire (en % d'âge de 25 et plus) |       | Taux d'activité de la population active (%) |       | Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive | Couverture prénatale, une visite au moins pendant la grossesse | Naissances assistées par un personnel de santé qualifié |
|---|--|--------|---|--|-----------------------------------|--|-------|---|-------|--|--|---|
|   | Classement                               | Valeur | 2003-2008 <sup>d</sup>                    | 1990-2008 <sup>d</sup>                               | Femme                             | Femme  | Homme | Femme                                       | Homme | (% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans)     | (%)  | (%)   |
|   | 2008                                     | 2008   |   |  | 2008                              | 2010   | 2010  | 2008  | 2008  | 1990-2008 <sup>d</sup>                         | 1990-2008 <sup>d</sup>   | 2000-2008 <sup>d</sup>                                  |
| 96 Paraguay                               | 85                                       | 0,643  | 150                                       | 72,3   | 13,6                              | 46,7   | 51,3  | 58,0  | 88,3  | 79,4   | 96   | 77  |
| 97 Philippines                            | 78                                       | 0,623  | 230                                       | 45,0   | 20,2                              | 65,9   | 63,7  | 50,2  | 80,6  | 50,6   | 91   | 62  |
| 98 Botswana                               | 91                                       | 0,663  | 380                                       | 52,1   | 11,1                              | 73,6   | 77,5  | 75,1  | 81,8  | 44,4   | 97   | 94 <sup>j</sup>   |
| 99 République de Moldova                  | 40                                       | 0,429  | 22  | 33,8   | 21,8                              | 85,8   | 92,3  | 53,4  | 55,6  | 67,8   | 98   | 100 <sup>j</sup>  |
| 100 Mongolie                              | 57                                       | 0,523  | 46  | 16,6   | 4,2                               | 83,0   | 81,8  | 70,0  | 79,5  | 66,0   | 99   | 99  |
| 101 Égypte                                | 108                                      | 0,714  | 130                                       | 39,0   | 3,7                               | 43,4   | 61,1  | 24,4  | 76,4  | 60,3   | 74   | 79  |
| 102 Ouzbékistan                           | ..                                       | ..     | 24  | 12,9   | 16,4                              | ..   | ..    | 61,7  | 73,7  | 64,9   | 99   | 100 <sup>j</sup>  |
| 103 Micronésie (États fédérés de)         | ..                                       | ..     | ..  | 25,4   | 0,0                               | ..   | ..    | ..  | ..    | ..   | ..   | 88  |
| 104 Guyana                                | 92                                       | 0,667  | 470                                       | 62,7   | 30,0                              | 42,6   | 43,7  | 49,2  | 85,4  | 34,2   | 81   | 83 <sup>j</sup>   |
| 105 Namibie                               | 75                                       | 0,615  | 210                                       | 74,4   | 26,9                              | 49,6   | 46,1  | 53,5  | 63,6  | 55,1   | 95   | 81  |
| 106 Honduras                              | 101                                      | 0,680  | 280                                       | 93,1   | 23,4                              | 31,9   | 36,3  | 43,4  | 84,6  | 65,2   | 92   | 67 <sup>j</sup>   |
| 107 Maldives                              | 59                                       | 0,533  | 120                                       | 13,4   | 12,0                              | 31,3   | 37,3  | 58,3  | 76,5  | 39,0   | 81   | 84  |
| 108 Indonésie                             | 100                                      | 0,680  | 420                                       | 39,8   | 11,6                              | 24,2   | 31,1  | 53,3  | 86,2  | 61,4   | 93   | 73 <sup>j</sup>   |
| 109 Kirghizistan                          | 63                                       | 0,560  | 150                                       | 32,3   | 25,6                              | 81,0   | 81,2  | 60,9  | 83,8  | 47,8   | 97   | 98 <sup>j</sup>   |
| 110 Afrique du Sud                        | 82                                       | 0,635  | 400                                       | 59,2   | 33,9 <sup>l</sup>                 | 66,3   | 68,0  | 51,0  | 67,0  | 60,3   | 92   | 91  |
| 111 République arabe syrienne             | 103                                      | 0,687  | 130                                       | 61,1   | 12,4                              | 24,7   | 24,1  | 22,0  | 82,1  | 58,3   | 84   | 93 <sup>j</sup>   |
| 112 Tadjikistan                           | 65                                       | 0,568  | 170                                       | 28,4   | 19,6                              | 93,2   | 85,8  | 59,1  | 79,8  | 37,9   | 89   | 83 <sup>j</sup>   |
| 113 Viet Nam                              | 58                                       | 0,530  | 150                                       | 16,6   | 25,8                              | 24,7   | 28,0  | 74,2  | 80,6  | 79,0   | 91   | 88 <sup>j</sup>   |
| 114 Maroc                                 | 104                                      | 0,693  | 240                                       | 18,9   | 6,2                               | 20,1   | 36,4  | 28,7  | 83,6  | 63,0   | 68   | 63  |
| 115 Nicaragua                             | 97                                       | 0,674  | 170                                       | 112,7  | 18,5                              | 30,8   | 44,7  | 48,6  | 81,9  | 72,4   | 90   | 74  |
| 116 Guatemala                             | 107                                      | 0,713  | 290                                       | 107,2  | 12,0                              | 16,0   | 21,2  | 50,0  | 89,9  | 43,3   | 84   | 41  |
| 117 Guinée équatoriale                    | ..                                       | ..     | 680                                       | 122,8  | 6,0                               | ..   | ..    | 39,4  | 94,0  | 10,1   | 86   | 63 <sup>j</sup>   |
| 118 Cap-Vert                              | ..                                       | ..     | 210                                       | 94,9   | 18,1                              | ..   | ..    | 56,2  | 82,7  | 61,3   | 98   | 78 <sup>j</sup>   |
| 119 Inde                                  | 122                                      | 0,748  | 450                                       | 68,1   | 9,2                               | 26,6   | 50,4  | 35,7  | 84,5  | 56,3   | 74   | 47 <sup>j</sup>   |
| 120 Timor-Leste                           | ..                                       | ..     | 380                                       | 53,8   | 29,2                              | ..   | ..    | 61,6  | 84,8  | 10,0   | 61   | 19  |
| 121 Swaziland                             | 93                                       | 0,668  | 390                                       | 83,9   | 22,1                              | 49,9   | 46,1  | 55,2  | 75,8  | 50,6   | 85   | 74 <sup>j</sup>   |
| 122 République démocratique populaire lao | 88                                       | 0,650  | 660                                       | 37,4   | 25,2                              | 22,9   | 36,8  | 81,4  | 80,6  | 32,2   | 35   | 20 <sup>j</sup>   |
| 123 Îles Salomon                          | ..                                       | ..     | 220                                       | 41,8   | 0,0                               | ..   | ..    | 24,6  | 50,4  | ..   | 74   | 43 <sup>e</sup>   |
| 124 Cambodge                              | 95                                       | 0,672  | 540                                       | 39,2   | 15,8                              | 11,6   | 20,6  | 75,6  | 85,5  | 40,0   | 69   | 44  |
| 125 Pakistan                              | 112                                      | 0,721  | 320                                       | 45,7   | 21,2                              | 23,5   | 46,8  | 21,8  | 86,7  | 29,6   | 61   | 39  |
| 126 Congo                                 | 121                                      | 0,744  | 740                                       | 112,8  | 9,2                               | 43,8   | 48,7  | 62,4  | 83,6  | 44,3   | 86   | 86 <sup>j</sup>   |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | ..                                       | ..     | ..  | 66,1   | 7,3                               | ..   | ..    | 46,9  | 78,5  | 29,3   | 98   | 81  |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                                 |     |       |       |       |      |      |      |      |      |      |    |                 |
|---------------------------------|-----|-------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|----|-----------------|
| 128 Kenya                       | 117 | 0,738 | 560   | 103,5 | 9,8  | 20,1 | 38,6 | 77,6 | 88,9 | 39,3 | 92 | 42              |
| 129 Bangladesh                  | 116 | 0,734 | 570   | 71,6  | 6,3  | 30,8 | 39,3 | 61,4 | 85,5 | 55,8 | 51 | 18 <sup>j</sup> |
| 130 Ghana                       | 114 | 0,729 | 560   | 64,0  | 7,9  | 33,9 | 83,1 | 75,2 | 75,6 | 23,5 | 90 | 57              |
| 131 Cameroun                    | 129 | 0,763 | 1 000 | 127,5 | 13,9 | 21,1 | 34,9 | 54,0 | 82,2 | 29,2 | 82 | 63              |
| 132 Myanmar                     | ..  | ..    | 380   | 18,4  | ..   | 18,0 | 17,6 | 64,2 | 86,7 | 37,0 | 76 | 57              |
| 133 Yémen                       | 138 | 0,853 | 430   | 68,1  | 0,7  | 7,6  | 24,4 | 20,1 | 74,3 | 27,7 | 47 | 36              |
| 134 Bénin                       | 127 | 0,759 | 840   | 111,8 | 10,8 | 11,3 | 25,9 | 68,1 | 79,0 | 17,0 | 84 | 78 <sup>j</sup> |
| 135 Madagascar                  | ..  | ..    | 510   | 132,8 | 9,4  | ..   | ..   | 86,0 | 89,3 | 27,1 | 80 | 51 <sup>j</sup> |
| 136 Mauritanie                  | 118 | 0,738 | 820   | 90,0  | 19,9 | 8,0  | 20,8 | 60,4 | 82,2 | 9,3  | 75 | 61 <sup>j</sup> |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 133 | 0,784 | 470   | 55,0  | 0,9  | 12,4 | 24,4 | 72,1 | 74,2 | ..   | 79 | 39 <sup>e</sup> |
| 138 Népal                       | 110 | 0,716 | 830   | 101,4 | 33,2 | 17,9 | 39,9 | 65,9 | 81,9 | 48,0 | 44 | 19              |
| 139 Togo                        | 115 | 0,731 | 510   | 64,8  | 11,1 | 15,3 | 45,1 | 64,6 | 86,4 | 16,8 | 84 | 62 <sup>j</sup> |
| 140 Comores                     | ..  | ..    | 400   | 45,7  | 3,0  | ..   | ..   | 74,6 | 85,9 | 25,7 | 75 | 62 <sup>j</sup> |
| 141 Lesotho                     | 102 | 0,685 | 960   | 73,5  | 25,8 | 24,3 | 20,3 | 71,9 | 78,7 | 37,3 | 90 | 55 <sup>j</sup> |
| 142 Nigéria                     | ..  | ..    | 1 100 | 126,6 | 7,3  | ..   | ..   | 39,5 | 74,8 | 14,7 | 58 | 39 <sup>j</sup> |
| 143 Ouganda                     | 109 | 0,715 | 550   | 150,0 | 30,7 | 9,1  | 20,8 | 80,5 | 91,2 | 23,7 | 94 | 42              |
| 144 Sénégal                     | 113 | 0,727 | 980   | 104,4 | 29,2 | 10,9 | 19,4 | 65,3 | 89,9 | 11,8 | 87 | 52 <sup>j</sup> |
| 145 Haïti                       | 119 | 0,739 | 670   | 46,4  | 5,2  | 22,5 | 36,3 | 58,4 | 83,0 | 32,0 | 85 | 26 <sup>j</sup> |
| 146 Angola                      | ..  | ..    | 1 400 | 123,7 | 37,3 | ..   | ..   | 76,3 | 89,2 | 6,2  | 80 | 47 <sup>j</sup> |
| 147 Djibouti                    | ..  | ..    | 650   | 23,0  | 13,9 | ..   | ..   | 63,2 | 80,3 | 17,8 | 92 | 93 <sup>j</sup> |
| 148 République-Unie de Tanzanie | ..  | ..    | 950   | 130,4 | 30,4 | ..   | ..   | 88,8 | 91,1 | 26,4 | 76 | 46 <sup>j</sup> |
| 149 Côte d'Ivoire               | 130 | 0,765 | 810   | 129,9 | 8,9  | 13,6 | 25,2 | 51,3 | 82,4 | 12,9 | 85 | 57              |
| 150 Zambie                      | 124 | 0,752 | 830   | 141,8 | 15,2 | 25,7 | 44,2 | 60,4 | 78,7 | 40,8 | 94 | 47 <sup>j</sup> |

| Classement selon l'IDH               | Indice d'inégalité de genre <sup>a</sup> |        | Taux de mortalité maternelle <sup>b</sup> | Taux de fécondité chez les adolescentes <sup>c</sup> | Nombre de sièges au Parlement (%) | Population ayant au moins atteint le secondaire (en % d'âge de 25 et plus) |       | Taux d'activité de la population active (%) |       | Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive | Couverture prénatale, une visite au moins pendant la grossesse | Naissances assistées par un personnel de santé qualifié |
|--------------------------------------|--|--------|---|--|-----------------------------------|--|-------|---|-------|--|--|---|
|                                      | Classement                               | Valeur | 2003-2008 <sup>d</sup>                    | 1990-2008 <sup>d</sup>                               | Femme                             | Femme  | Homme | Femme                                       | Homme | (% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans)     | (%)  | (%)   |
|                                      | 2008                                     | 2008   |   |  | 2008                              | 2010   | 2010  | 2008  | 2008  | 1990-2008 <sup>d</sup>                         | 1990-2008 <sup>d</sup>   | 2000-2008 <sup>d</sup>                                  |
| 151 Gambie                           | 120                                      | 0,742  | 690                                       | 88,1   | 9,4                               | 16,5   | 31,6  | 71,2  | 85,1  | 17,5   | 98   | 57 <sup>j</sup>   |
| 152 Rwanda                           | 83                                       | 0,638  | 1 300                                     | 36,7   | 50,9                              | 7,4  | 8,0   | 87,9  | 85,9  | 36,4   | 96   | 52 <sup>j</sup>   |
| 153 Malawi                           | 126                                      | 0,758  | 1 100                                     | 135,2  | 13,0                              | 10,4   | 20,4  | 74,6  | 77,7  | 41,0   | 92   | 54  |
| 154 Soudan                           | 106                                      | 0,708  | 450                                       | 56,8   | 16,8                              | 12,8   | 18,2  | 32,3  | 74,0  | 7,6  | 64   | 49 <sup>j</sup>   |
| 155 Afghanistan                      | 134                                      | 0,797  | 1 800                                     | 121,3  | 25,9                              | 5,8  | 34,0  | 33,3  | 85,5  | 18,6   | 16   | 14  |
| 156 Guinée                           | ..                                       | ..     | 910                                       | 152,3  | .. <sup>m</sup>                   | ..   | ..    | 82,3  | 90,0  | 9,1  | 88   | 38 <sup>j</sup>   |
| 157 Éthiopie                         | ..                                       | ..     | 720                                       | 104,4  | 21,4                              | ..   | ..    | 80,8  | 91,1  | 14,7   | 28   | 6   |
| 158 Sierra Leone                     | 125                                      | 0,756  | 2 100                                     | 126,0  | 13,2                              | 9,5  | 20,4  | 67,1  | 68,1  | 8,2  | 87   | 42 <sup>j</sup>   |
| 159 République centrafricaine        | 132                                      | 0,768  | 980                                       | 106,6  | 10,5                              | 10,3   | 26,2  | 71,6  | 86,9  | 19,0   | 69   | 54 <sup>j</sup>   |
| 160 Mali                             | 135                                      | 0,799  | 970                                       | 162,9  | 10,2                              | 3,2  | 8,4   | 38,1  | 68,9  | 8,2  | 70   | 49 <sup>j</sup>   |
| 161 Burkina Faso                     | ..                                       | ..     | 700                                       | 130,9  | 15,3                              | ..   | ..    | 79,7  | 91,5  | 17,4   | 85   | 54  |
| 162 Libéria                          | 131                                      | 0,766  | 1 200                                     | 141,6  | 13,8                              | 15,7   | 39,2  | 69,1  | 76,8  | 11,4   | 79   | 46  |
| 163 Tchad                            | ..                                       | ..     | 1 500                                     | 164,4  | 5,2                               | ..   | ..    | 64,0  | 78,3  | 2,8  | 39   | 14  |
| 164 Guinée-Bissau                    | ..                                       | ..     | 1 100                                     | 129,2  | 10,0                              | ..   | ..    | 61,2  | 85,4  | 10,3   | 78   | 39 <sup>j</sup>   |
| 165 Mozambique                       | 111                                      | 0,718  | 520                                       | 149,2  | 34,8                              | 1,5  | 6,0   | 85,7  | 86,6  | 16,5   | 89   | 48 <sup>j</sup>   |
| 166 Burundi                          | 79                                       | 0,627  | 1 100                                     | 18,6   | 31,7                              | 5,2  | 9,2   | 91,5  | 88,3  | 19,7   | 92   | 34  |
| 167 Niger                            | 136                                      | 0,807  | 1 800                                     | 157,4  | 12,4                              | 2,5  | 7,6   | 37,9  | 88,1  | 11,2   | 46   | 18  |
| 168 République démocratique du Congo | 137                                      | 0,814  | 1 100                                     | 201,4  | 7,7                               | 10,7   | 36,2  | 57,4  | 86,8  | 20,6   | 85   | 74 <sup>j</sup>   |
| 169 Zimbabwe                         | 105                                      | 0,705  | 880                                       | 64,6   | 18,2                              | 48,8   | 62,0  | 60,8  | 74,5  | 60,2   | 94   | 69  |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |     |       |       |      |      |                   |                   |      |      |      |     |                 |
|--|-----|-------|-------|------|------|-------------------|-------------------|------|------|------|-----|-----------------|
| Antigua-et-Barbuda                         | ..  | ..    | ..    | ..   | 16,7 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | 100 | 100             |
| Bhoutan                                    | ..  | ..    | 440   | 38,3 | 13,9 | ..                | ..                | 54,1 | 71,9 | 30,7 | 88  | 51              |
| Cuba                                       | 47  | 0,473 | 45    | 45,2 | 43,2 | 73,9              | 80,4              | 48,6 | 77,0 | 72,6 | 100 | 100             |
| Dominique                                  | ..  | ..    | ..    | ..   | 18,8 | 29,7 <sup>h</sup> | 23,2 <sup>h</sup> | ..   | ..   | ..   | 100 | 94              |
| Érythrée                                   | ..  | ..    | 450   | 66,9 | 22,0 | ..                | ..                | 61,6 | 84,4 | 8,0  | 70  | 28 <sup>j</sup> |
| Grenade                                    | ..  | ..    | ..    | 42,4 | 21,4 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | 100 | 99              |
| Iraq                                       | 123 | 0,751 | 300   | 85,5 | 25,5 | 22,0              | 42,7              | 14,2 | 71,5 | 49,8 | 84  | 89              |
| Kiribati                                   | ..  | ..    | ..    | ..   | 4,4  | ..                | ..                | ..   | ..   | 36,1 | ..  | 90              |
| République populaire démocratique de Corée | ..  | ..    | 370   | 0,0  | 20,1 | ..                | ..                | 60,7 | 80,7 | 68,6 | ..  | 97              |
| Liban                                      | ..  | ..    | 150   | 16,2 | 4,7  | ..                | ..                | 24,1 | 74,8 | 58,0 | 96  | 98              |
| Îles Marshall                              | ..  | ..    | ..    | ..   | 3,0  | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | 81  | 95              |
| Monaco                                     | ..  | ..    | ..    | ..   | 25,0 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..  | ..              |
| Nauru                                      | ..  | ..    | ..    | ..   | 0,0  | ..                | ..                | ..   | ..   | 35,6 | 95  | 97              |
| Territoires palestiniens occupés           | ..  | ..    | ..    | 78,7 | ..   | ..                | ..                | 16,7 | 72,4 | 50,2 | ..  | ..              |
| Oman                                       | ..  | ..    | 64    | 10,4 | 9,1  | ..                | ..                | 26,1 | 79,1 | ..   | 100 | 98              |
| Palaos                                     | ..  | ..    | ..    | ..   | 6,9  | ..                | ..                | ..   | ..   | 32,8 | ..  | 100             |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | ..  | ..    | ..    | ..   | 6,7  | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | 100 | 100             |
| Sainte-Lucie                               | ..  | ..    | ..    | 61,6 | 17,2 | ..                | ..                | 55,3 | 80,4 | ..   | 99  | 98              |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | ..  | ..    | ..    | 58,9 | 18,2 | ..                | ..                | 61,4 | 84,1 | ..   | 95  | 100             |
| Samoa                                      | ..  | ..    | ..    | 27,6 | 8,2  | ..                | ..                | 41,8 | 79,5 | ..   | ..  | 100             |
| Saint-Marin                                | ..  | ..    | ..    | ..   | 15,0 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..  | ..              |
| Seychelles                                 | ..  | ..    | ..    | ..   | 23,5 | 66,9 <sup>h</sup> | 66,6 <sup>h</sup> | ..   | ..   | ..   | ..  | ..              |
| Somalie                                    | ..  | ..    | 1 400 | 70,1 | 8,2  | ..                | ..                | 58,0 | 86,0 | 14,6 | 26  | 33 <sup>j</sup> |
| Tuvalu                                     | ..  | ..    | ..    | ..   | 0,0  | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | 97  | 100             |
| Vanuatu                                    | ..  | ..    | ..    | 47,0 | 3,9  | ..                | ..                | 79,7 | 88,6 | ..   | 84  | 93              |

## Développé

|           |   |       |    |      |      |      |      |      |      |    |     |     |
|-----------|---|-------|----|------|------|------|------|------|------|----|-----|-----|
| OCDE      | — | 0,317 | 8  | 19,4 | 20,6 | 84,0 | 86,6 | 65,5 | 80,1 | .. | ..  | 99  |
| Hors OCDE | — | 0,376 | 16 | 11,2 | 18,1 | 70,4 | 72,1 | 58,2 | 82,3 | .. | 100 | 100 |

TABLEAU

4

## Indice d'inégalité de genre

| Classement selon l'IDH | Indice d'inégalité de genre <sup>a</sup> |        | Taux de mortalité maternelle <sup>b</sup> | Taux de fécondité chez les adolescentes <sup>c</sup> | Nombre de sièges au Parlement (%) | Population ayant au moins atteint le secondaire (en % d'âge de 25 et plus) |       | Taux d'activité de la population active (%) |       | Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive | Couverture prénatale, une visite au moins pendant la grossesse | Naissances assistées par un personnel de santé qualifié |
|------------------------|--|--------|---|--|-----------------------------------|--|-------|---|-------|--|--|---|
|                        | Classement                               | Valeur | 2003-2008 <sup>d</sup>                    | 1990-2008 <sup>d</sup>                               | Femme                             | Femme  | Homme | Femme                                       | Homme | (% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans)     | (%)  | (%)   |

### En développement

|                                 |   |              |     |       |      |      |      |      |      |      |     |    |
|---------------------------------|---|--------------|-----|-------|------|------|------|------|------|------|-----|----|
| États arabes                    | — | <b>0,699</b> | 238 | 42,6  | 8,7  | 31,8 | 45,0 | 27,0 | 78,2 | 46,9 | 74  | 77 |
| Asie de l'Est et Pacifique      | — | <b>0,467</b> | 126 | 18,1  | 19,8 | 48,2 | 61,4 | 70,1 | 84,5 | ..   | 91  | 91 |
| Europe et Asie centrale         | — | <b>0,498</b> | 41  | 28,2  | 12,5 | 78,0 | 74,0 | 58,6 | 75,0 | 63,0 | 95  | 96 |
| Amérique latine et Caraïbes     | — | <b>0,609</b> | 122 | 72,6  | 17,5 | 51,3 | 52,7 | 55,3 | 83,3 | ..   | 95  | 91 |
| Asie du Sud                     | — | <b>0,739</b> | 454 | 65,0  | 10,4 | 27,4 | 49,1 | 37,2 | 84,2 | 53,8 | 70  | 45 |
| Afrique subsaharienne           | — | <b>0,735</b> | 881 | 122,3 | 17,3 | 23,9 | 38,1 | 63,8 | 82,3 | 23,6 | 73  | 48 |
| Développement humain très élevé | — | <b>0,319</b> | 8   | 19,1  | 20,5 | 83,7 | 86,1 | 65,3 | 80,2 | ..   | 100 | 99 |
| Développement humain élevé      | — | <b>0,571</b> | 82  | 47,7  | 13,3 | 61,2 | 61,3 | 52,7 | 79,5 | 66,3 | 95  | 96 |
| Développement humain moyen      | — | <b>0,591</b> | 242 | 41,8  | 16,0 | 40,9 | 57,4 | 54,7 | 84,1 | 68,4 | 84  | 74 |
| Développement humain faible     | — | <b>0,748</b> | 822 | 108,9 | 14,4 | 19,0 | 32,0 | 61,3 | 83,4 | 27,8 | 66  | 39 |
| Pays moins développés           | — | <b>0,746</b> | 786 | 104,5 | 16,6 | 17,8 | 29,1 | 64,7 | 85,2 | 29,5 | 63  | 36 |
| Monde                           | — | <b>0,560</b> | 273 | 53,7  | 16,2 | 51,6 | 61,7 | 56,8 | 82,6 | ..   | 82  | 75 |

### NOTES

- a** Voir la Note technique 3 pour de plus amples informations sur le mode de calcul de l'indice des inégalités de genre.
- b** Le taux de mortalité maternelle représente le nombre de décès chez les mères pour 100 000 naissances vivantes.
- c** Le taux de fécondité chez les adolescentes représente le nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
- d** Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.
- e** Naissances institutionnelles.
- f** Le dénominateur du calcul a uniquement trait aux membres votants de la Chambre des Représentants.

- g** Estimation de l'Organisation mondiale de la santé.
- h** Estimation de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
- i** Aucune femme n'a été élue lors des élections de 2008, mais deux femmes ont été nommées au gouvernement qui a pris ses fonctions en 2008 ; les ministres siègent également au Parlement.
- j** Y compris naissances assistées par un personnel de santé autre que médecins, infirmiers/infirmières et sages-femmes.
- k** Aucune femme n'a été élue lors des élections de 2008, mais une femme a été nommée au gouvernement qui a pris ses fonctions en 2008 ; les ministres siègent également au Parlement.

- l** N'inclut pas les 36 délégués spéciaux tournants, nommés sur une base discrétionnaire. Tous les pourcentages sont calculés sur la base des 54 sièges permanents.
- m** Le Parlement a été dissous à la suite du coup d'État de décembre 2008.

### SOURCES

**Colonnes 1 et 2 :** Calculs effectués sur la base de données fournies par l'UNICEF (2010c), par le DAES (2009d), par l'IPU (2010), par Barro et Lee (2010) et l'OIT (2010d).

**Colonnes 3 et 12 :** UNICEF (2010c).

**Colonne 4 :** DAES (2009d).

**Colonne 5 :** IPU (2010).

**Colonnes 6 et 7 :** Barro et Lee (2010).

**Colonnes 8 et 9 :** OIT (2010d).

**Colonne 10 :** ONU (2009).

**Colonne 12 :** OMS (2010).

# Indice de pauvreté multidimensionnelle

| Classement selon l'IDH | Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a,b</sup> | POPULATION EN TERMES DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE |  |  | POPULATION SOUFFRANT AU MOINS D'UNE DÉPRIVATION SÉVÈRE EN |                    |                             | POPULATION VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ |                            |
|------------------------|---|--|--|--|---|--------------------|-----------------------------|---|----------------------------|
|                        |   | Dénombrement <sup>b</sup>                            | Intensité de la déprivation <sup>b</sup> | Population à risque de pauvreté multidimensionnelle <sup>b,c</sup> | Éducation <sup>d</sup>                                    | Santé <sup>d</sup> | Niveaux de vie <sup>d</sup> | en PPA de 1,25 \$ par jour                  | Seuil de pauvreté national |
|                        |   |  |  |  |   |                    |                             |   |                            |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                     |              |     |      |     |     |     |     |    |      |
|----|---------------------|--------------|-----|------|-----|-----|-----|-----|----|------|
| 28 | République tchèque  | <b>0,000</b> | 0,0 | 46,7 | 3,1 | 0,0 | 3,1 | 0,0 | .. | ..   |
| 29 | Slovénie            | ..           | 0,0 | 0,0  | 0,4 | 0,0 | 3,1 | 0,0 | <2 | ..   |
| 31 | Slovaquie           | <b>0,000</b> | 0,0 | 0,0  | 0,0 | 0,0 | 3,8 | 0,0 | .. | 16,8 |
| 32 | Émirats arabes unis | <b>0,002</b> | 0,6 | 35,3 | 2,0 | 0,6 | 5,4 | 0,0 | .. | ..   |
| 34 | Estonie             | <b>0,026</b> | 7,2 | 36,5 | 1,3 | 7,3 | 5,1 | 0,1 | <2 | ..   |
| 36 | Hongrie             | <b>0,003</b> | 0,8 | 38,9 | 3,8 | 0,1 | 4,5 | 0,0 | <2 | ..   |
| 41 | Pologne             | ..           | ..  | ..   | ..  | ..  | ..  | ..  | <2 | 14,8 |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|    |  |                          |                  |                   |                  |                   |                  |                  |      |      |
|----|--|--------------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|------------------|------|------|
| 44 | Lituanie                               | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | ..   |
| 45 | Chili                                  | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | ..   |
| 46 | Argentine                              | <b>0,011<sup>f</sup></b> | 3,0 <sup>f</sup> | 37,7 <sup>f</sup> | 5,7 <sup>f</sup> | 15,4 <sup>f</sup> | 3,8 <sup>f</sup> | 4,7 <sup>f</sup> | 3,4  | ..   |
| 48 | Lettonie                               | <b>0,001</b>             | 0,3              | 46,7              | 1,3              | 0,1               | 1,6              | 1,1              | <2   | 5,9  |
| 49 | Monténégro                             | <b>0,006</b>             | 1,5              | 41,6              | 1,9              | 4,2               | 0,8              | 0,7              | <2   | ..   |
| 50 | Roumanie                               | ..                       | ..               | ..                | 2,8              | ..                | ..               | ..               | <2   | 28,9 |
| 51 | Croatie                                | <b>0,007</b>             | 1,6              | 41,6              | ..               | 2,3               | 2,4              | 0,4              | <2   | 11,1 |
| 52 | Uruguay                                | <b>0,006</b>             | 1,7              | 34,7              | 0,1              | 1,7               | 5,1              | 0,0              | <2   | ..   |
| 54 | Panama                                 | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | 9,5  | 36,8 |
| 56 | Mexique                                | <b>0,015</b>             | 4,0              | 38,9              | 5,8              | 10,1              | 9,2              | 6,7              | 4,0  | 47,0 |
| 57 | Malaisie                               | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | ..   |
| 58 | Bulgarie                               | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | 12,8 |
| 59 | Trinité-et-Tobago                      | <b>0,020</b>             | 5,6              | 35,1              | 0,4              | 1,5               | 5,6              | 0,8              | ..   | ..   |
| 60 | Serbie                                 | <b>0,003</b>             | 0,8              | 40,0              | 3,6              | 5,2               | 0,4              | 0,8              | <2   | ..   |
| 61 | Bélarus                                | <b>0,000</b>             | 0,0              | 35,1              | 0,8              | 2,0               | 3,1              | 0,1              | <2   | 17,4 |
| 62 | Costa Rica                             | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | 23,9 |
| 63 | Pérou                                  | <b>0,085</b>             | 19,8             | 43,1              | 17,1             | 8,5               | 14,6             | 38,2             | 7,7  | 51,6 |
| 64 | Albanie                                | <b>0,004</b>             | 1,0              | 38,1              | 9,4              | 6,6               | 7,2              | 0,9              | <2   | 18,5 |
| 65 | Fédération de Russie                   | <b>0,005</b>             | 1,3              | 38,9              | 0,8              | 1,6               | 3,5              | 0,4              | <2   | 19,6 |
| 66 | Kazakhstan                             | <b>0,002</b>             | 0,6              | 36,9              | 5,0              | 1,3               | 9,8              | 1,1              | <2   | 15,4 |
| 67 | Azerbaïdjan                            | <b>0,021</b>             | 5,4              | 38,6              | 12,4             | 10,2              | 20,3             | 4,2              | <2   | 49,6 |
| 68 | Bosnie-Herzégovine                     | <b>0,003</b>             | 0,8              | 37,2              | 7,0              | 11,1              | 0,4              | 0,8              | <2   | 19,5 |
| 69 | Ukraine                                | <b>0,008</b>             | 2,2              | 35,7              | 1,2              | 6,2               | 2,1              | 0,2              | <2   | 19,5 |
| 70 | Iran (République islamique d')         | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | ..   |
| 71 | ex-République yougoslave de Macédoine  | <b>0,008</b>             | 1,9              | 40,9              | 6,7              | 5,9               | 7,2              | 0,9              | <2   | 21,7 |
| 73 | Brésil                                 | <b>0,039</b>             | 8,5              | 46,0              | 13,1             | 20,2              | 5,2              | 2,8              | 5,2  | 21,5 |
| 74 | Géorgie                                | <b>0,003</b>             | 0,8              | 35,2              | 5,3              | 2,4               | 5,9              | 4,6              | 13,4 | 54,5 |
| 75 | Venezuela (République bolivarienne du) | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | 3,5  | ..   |
| 76 | Arménie                                | <b>0,008</b>             | 2,3              | 36,5              | 5,5              | 9,5               | 14,6             | 0,8              | 3,7  | 50,9 |
| 77 | Équateur                               | <b>0,009</b>             | 2,2              | 41,6              | 2,1              | 2,3               | 4,6              | 3,9              | 4,7  | 38,3 |
| 78 | Belize                                 | <b>0,024</b>             | 5,6              | 42,6              | 7,6              | 8,5               | 13,3             | 7,0              | ..   | ..   |
| 79 | Colombie                               | <b>0,041</b>             | 9,2              | 44,1              | 8,3              | 13,2              | 17,5             | 9,7              | 16,0 | 45,1 |
| 80 | Jamaïque                               | ..                       | ..               | ..                | ..               | ..                | ..               | ..               | <2   | 18,7 |
| 81 | Tunisie                                | <b>0,010</b>             | 2,8              | 37,1              | 4,9              | 1,1               | 13,1             | 6,9              | 2,6  | ..   |
| 82 | Jordanie                               | <b>0,010</b>             | 2,7              | 35,5              | 1,6              | 10,6              | 11,9             | 0,2              | <2   | 14,2 |
| 83 | Turquie                                | <b>0,039</b>             | 8,5              | 45,9              | 19,0             | 15,4              | 16,0             | 7,3              | 2,6  | 27,0 |

# Indice de pauvreté multidimensionnelle

| Classement selon l'IDH | Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a,b</sup> | POPULATION EN TERMES DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE |  |  | POPULATION SOUFFRANT AU MOINS D'UNE DÉPRIVATION SÉVÈRE EN |                    |                             | POPULATION VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ |                            |
|------------------------|---|--|--|--|---|--------------------|-----------------------------|---|----------------------------|
|                        |   | Dénombrement <sup>b</sup>                            | Intensité de la déprivation <sup>b</sup> | Population à risque de pauvreté multidimensionnelle <sup>b,c</sup> | Éducation <sup>d</sup>                                    | Santé <sup>d</sup> | Niveaux de vie <sup>d</sup> | en PPA de 1,25 \$ par jour                  | Seuil de pauvreté national |
|                        |   | (%)  | (%)                                      | (%)  | (%)   | (%)                | (%)                         | (%)   | (%)                        |

2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\* 2000-2008\*

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|     |                                       |                          |                   |                   |                   |      |                   |      |      |      |
|-----|---------------------------------------|--------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------|-------------------|------|------|------|
| 88  | République dominicaine                | <b>0,048</b>             | 11,1              | 43,3              | 13,2              | 17,5 | 13,1              | 13,2 | 4,4  | 48,5 |
| 89  | Chine                                 | <b>0,056</b>             | 12,5              | 44,9              | 6,3               | 10,9 | 11,3              | 12,4 | 15,9 | 2,8  |
| 90  | El Salvador                           | ..                       | ..                | ..                | ..                | ..   | ..                | ..   | 6,4  | 30,7 |
| 91  | Sri Lanka                             | <b>0,021</b>             | 5,3               | 38,7              | 14,4              | 0,5  | 9,8               | 26,4 | 14   | 22,7 |
| 92  | Thaïlande                             | <b>0,006</b>             | 1,7               | 38,5              | 9,9               | 12,6 | 5,6               | 1,5  | <2   | ..   |
| 93  | Gabon                                 | <b>0,161</b>             | 35,4              | 45,5              | 22,4              | 19,2 | 35,4              | 34,8 | 4,8  | ..   |
| 94  | Suriname                              | <b>0,044</b>             | 7,5               | 58,8              | 5,2               | 18,8 | 15,9              | 2,3  | ..   | ..   |
| 95  | Bolivie (État plurinational de)       | <b>0,175</b>             | 36,3              | 48,3              | 21,6              | 37,8 | 31,4              | 38,0 | 11,7 | 37,7 |
| 96  | Paraguay                              | <b>0,064</b>             | 13,3              | 48,5              | 15,0              | 7,5  | 13,1              | 32,4 | 6,5  | ..   |
| 97  | Philippines                           | <b>0,067</b>             | 12,6              | 53,5              | 11,1              | 13,6 | 14,2              | 18,2 | 22,6 | ..   |
| 99  | République de Moldova                 | <b>0,008</b>             | 2,2               | 37,6              | 7,2               | 5,1  | 10,1              | 5,3  | 2,4  | 48,5 |
| 100 | Mongolie                              | <b>0,065</b>             | 15,8              | 41,0              | 20,7              | 6,8  | 19,0              | 39,6 | 2,2  | 36,1 |
| 101 | Égypte                                | <b>0,026</b>             | 6,4               | 40,4              | 6,9               | 18,0 | 16,9              | 0,9  | <2   | 16,7 |
| 102 | Ouzbékistan                           | <b>0,008</b>             | 2,3               | 36,2              | 8,1               | 4,4  | 17,4              | 2,3  | 46,3 | 27,2 |
| 104 | Guyana                                | <b>0,055</b>             | 13,8              | 39,7              | 6,5               | 4,7  | 12,4              | 10,8 | ..   | ..   |
| 105 | Namibie                               | <b>0,187</b>             | 39,6              | 47,2              | 23,5              | 16,0 | 37,2              | 60,8 | ..   | ..   |
| 106 | Honduras                              | <b>0,160</b>             | 32,6              | 48,9              | 17,8              | 46,6 | 21,1              | 30,8 | 18,2 | 50,7 |
| 108 | Indonésie                             | <b>0,095</b>             | 20,8              | 45,9              | 12,2              | 12,6 | 14,4              | 31,2 | 29,4 | 16,7 |
| 109 | Kirghizistan                          | <b>0,019</b>             | 4,9               | 38,8              | 9,2               | 18,7 | 2,1               | 8,3  | 3,4  | 43,1 |
| 110 | Afrique du Sud                        | <b>0,014</b>             | 3,1               | 46,7              | 3,9               | 3,2  | 8,1               | 10,8 | 26,2 | 22,0 |
| 111 | République arabe syrienne             | <b>0,021</b>             | 5,5               | 37,5              | 7,1               | 20,4 | 13,6              | 1,3  | ..   | ..   |
| 112 | Tadjikistan                           | <b>0,068</b>             | 17,1              | 40,0              | 23,1              | 14,3 | 35,6              | 21,9 | 21,5 | 53,5 |
| 113 | Viet Nam                              | <b>0,075</b>             | 14,3              | 52,5              | 12,0              | 12,3 | 10,8              | 30,1 | 21,5 | 28,9 |
| 114 | Maroc                                 | <b>0,139</b>             | 28,5              | 48,8              | 11,4              | 36,3 | 31,5              | 21,4 | 2,5  | ..   |
| 115 | Nicaragua                             | <b>0,211</b>             | 40,7              | 51,9              | 15,7              | 36,4 | 25,9              | 54,1 | 15,8 | 45,8 |
| 116 | Guatemala                             | <b>0,127</b>             | 25,9              | 49,1              | 9,8               | 26,8 | 15,0              | 40,5 | 11,7 | 51,0 |
| 118 | Cap-Vert                              | ..                       | ..                | ..                | ..                | ..   | ..                | ..   | 20,6 | ..   |
| 119 | Inde                                  | <b>0,296</b>             | 55,4              | 53,5              | 16,1              | 37,5 | 56,5              | 58,5 | 41,6 | 28,6 |
| 120 | Timor-Leste                           | ..                       | ..                | ..                | ..                | ..   | ..                | ..   | 37,2 | 39,7 |
| 121 | Swaziland                             | <b>0,183</b>             | 41,1              | 44,4              | 24,5              | 25,9 | 33,5              | 66,3 | 62,9 | 69,2 |
| 122 | République démocratique populaire lao | <b>0,267</b>             | 47,3              | 56,5              | 14,1              | 43,9 | 22,3              | 59,7 | 44,0 | 33,5 |
| 124 | Cambodge                              | <b>0,263</b>             | 53,9              | 48,9              | 20,2              | 40,9 | 36,0              | 78,4 | 25,8 | 30,1 |
| 125 | Pakistan                              | <b>0,275<sup>g</sup></b> | 51,0 <sup>g</sup> | 54,0 <sup>g</sup> | 11,8 <sup>g</sup> | 51,2 | 29,2 <sup>g</sup> | 42,9 | 22,6 | ..   |
| 126 | Congo                                 | <b>0,270</b>             | 55,9              | 48,4              | 22,5              | 21,7 | 47,6              | 73,8 | 54,1 | 42,3 |
| 127 | Sao Tomé-et-Principe                  | <b>0,236</b>             | 51,6              | 45,8              | 23,9              | 36,7 | 26,6              | 74,3 | 28,4 | ..   |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|     |            |              |      |      |      |      |      |      |      |      |
|-----|------------|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 128 | Kenya      | <b>0,302</b> | 60,4 | 50,0 | 23,2 | 21,9 | 41,4 | 86,2 | 19,7 | 46,6 |
| 129 | Bangladesh | <b>0,291</b> | 57,8 | 50,4 | 21,2 | 31,4 | 53,1 | 76,3 | 49,6 | 40,0 |
| 130 | Ghana      | <b>0,140</b> | 30,1 | 46,4 | 21,4 | 24,1 | 17,9 | 57,5 | 30   | 28,5 |
| 131 | Cameroun   | <b>0,299</b> | 54,6 | 54,7 | 18,3 | 37,4 | 42,6 | 67,9 | 32,8 | 39,9 |
| 132 | Myanmar    | <b>0,088</b> | 14,2 | 62,0 | 17,6 | 32,7 | 11,7 | 22,8 | ..   | 32,0 |
| 133 | Yémen      | <b>0,283</b> | 52,5 | 53,9 | 13,0 | 54,5 | 34,4 | 38,2 | 17,5 | ..   |
| 134 | Bénin      | <b>0,412</b> | 72,0 | 57,3 | 13,2 | 62,8 | 51,7 | 79,1 | 47,3 | 39,0 |
| 135 | Madagascar | <b>0,413</b> | 70,5 | 58,5 | 14,8 | 55,4 | 49,6 | 83,7 | 67,8 | 68,7 |
| 136 | Mauritanie | <b>0,352</b> | 61,7 | 57,1 | 15,1 | 55,3 | 44,1 | 66,8 | 21,2 | 46,3 |
| 138 | Népal      | <b>0,350</b> | 64,7 | 54,1 | 15,6 | 38,0 | 58,3 | 77,2 | 55,1 | 30,9 |
| 139 | Togo       | <b>0,284</b> | 54,3 | 52,4 | 21,6 | 39,9 | 38,0 | 75,5 | 38,7 | ..   |
| 140 | Comores    | <b>0,408</b> | 73,9 | 55,3 | 16,0 | 60,1 | 45,7 | 90,3 | 46,1 | ..   |
| 141 | Lesotho    | <b>0,220</b> | 48,1 | 45,8 | 27,5 | 29,7 | 22,1 | 82,4 | 43,4 | 56,3 |
| 142 | Nigéria    | <b>0,368</b> | 63,5 | 57,9 | 15,7 | 42,4 | 59,5 | 72,1 | 64,4 | ..   |
| 143 | Ouganda    | ..           | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 51,5 | 31,1 |
| 144 | Sénégal    | <b>0,384</b> | 66,9 | 57,4 | 11,6 | 66,9 | 54,3 | 54,9 | 33,5 | ..   |
| 145 | Haiti      | <b>0,306</b> | 57,3 | 53,3 | 18,4 | 41,0 | 37,3 | 76,0 | 54,9 | ..   |
| 146 | Angola     | <b>0,452</b> | 77,4 | 58,4 | 10,7 | 56,9 | 60,8 | 82,0 | 54,3 | ..   |
| 147 | Djibouti   | <b>0,139</b> | 29,3 | 47,3 | 16,1 | 39,3 | 25,6 | 28,1 | 18,4 | ..   |



| Classement selon l'IDH | Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a,b</sup> | POPULATION EN TERMES DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE |  |  | POPULATION SOUFFRANT AU MOINS D'UNE DÉPRIVATION SÉVÈRE EN |                        |                             | POPULATION VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ |                            |      |
|------------------------|---|--|--|--|---|------------------------|-----------------------------|---|----------------------------|------|
|                        |   | Dénombrement <sup>b</sup>                            | Intensité de la déprivation <sup>b</sup> | Population à risque de pauvreté multidimensionnelle <sup>b,c</sup> | Éducation <sup>d</sup>                                    | Santé <sup>d</sup>     | Niveaux de vie <sup>d</sup> | en PPA de 1,25 \$ par jour                  | Seuil de pauvreté national |      |
|                        |   | (%)  | (%)                                      | (%)  | (%)   | (%)                    | (%)                         | (%)   | (%)                        |      |
|                        | 2000-2008 <sup>e</sup>                                | 2000-2008 <sup>e</sup>                               | 2000-2008 <sup>e</sup>                   | 2000-2008 <sup>e</sup>   | 2000-2008 <sup>e</sup>                                    | 2000-2008 <sup>e</sup> | 2000-2008 <sup>e</sup>      | 2000-2008 <sup>e</sup>                      | 2000-2008 <sup>e</sup>     |      |
| 148                    | République-Unie de Tanzanie                           | <b>0,367</b>   | 65,3                                     | 56,3   | 23,0  | 34,0                   | 35,5                        | 90,6  | 88,5                       | 35,7 |
| 149                    | Côte d'Ivoire   | <b>0,320</b>   | 52,2                                     | 61,4   | 16,4  | 62,7                   | 40,6                        | 37,7  | 23,3                       | ..   |
| 150                    | Zambie  | <b>0,325</b>   | 63,7                                     | 51,1   | 17,8  | 30,1                   | 51,3                        | 78,3  | 64,3                       | 68,0 |
| 151                    | Gambie  | <b>0,324</b>   | 60,4                                     | 53,6   | 17,6  | 53,4                   | 52,1                        | 60,1  | 34,3                       | 61,3 |
| 152                    | Rwanda  | <b>0,443</b>   | 81,4                                     | 54,4   | 14,0  | 53,6                   | 46,1                        | 95,3  | 76,6                       | 56,9 |
| 153                    | Malawi  | <b>0,384</b>   | 72,3                                     | 53,2   | 19,8  | 43,6                   | 45,2                        | 93,9  | 73,9                       | 52,4 |
| 155                    | Afghanistan   | ..   | ..                                       | ..   | ..  | ..                     | ..                          | ..  | ..                         | 42,0 |
| 156                    | Guinée  | <b>0,505</b>   | 82,4                                     | 61,3   | 9,4   | 74,8                   | 60,8                        | 84,4  | 70,1                       | ..   |
| 157                    | Éthiopie  | <b>0,582</b>   | 90,0                                     | 64,7   | 5,2   | 83,9                   | 48,2                        | 94,2  | 39                         | 44,2 |
| 158                    | Sierra Leone  | <b>0,489</b>   | 81,5                                     | 60,0   | 11,1  | 60,6                   | 58,2                        | 92,4  | 53,4                       | 70,2 |
| 159                    | République centrafricaine                             | <b>0,512</b>   | 86,4                                     | 59,3   | 7,6   | 72,7                   | 56,2                        | 92,3  | 62,4                       | ..   |
| 160                    | Mali  | <b>0,564</b>   | 87,1                                     | 64,7   | 7,3   | 81,1                   | 65,8                        | 86,8  | 51,4                       | ..   |
| 161                    | Burkina Faso  | <b>0,536</b>   | 82,6                                     | 64,9   | 8,6   | 80,4                   | 62,9                        | 81,6  | 56,5                       | 46,4 |
| 162                    | Libéria   | <b>0,484</b>   | 83,9                                     | 57,7   | 9,5   | 68,9                   | 59,6                        | 91,6  | 83,7                       | ..   |
| 163                    | Tchad   | <b>0,344</b>   | 62,9                                     | 54,7   | 28,2  | 39,4                   | 8,2                         | 95,2  | 61,9                       | ..   |
| 164                    | Guinée-Bissau   | ..   | ..                                       | ..   | ..  | ..                     | ..                          | ..  | 48,8                       | 65,7 |
| 165                    | Mozambique  | <b>0,481</b>   | 79,8                                     | 60,3   | 9,8   | 69,1                   | 52,7                        | 86,4  | 74,7                       | 55,2 |
| 166                    | Burundi   | <b>0,530</b>   | 84,5                                     | 62,7   | 12,2  | 71,6                   | 35,5                        | 97,3  | 81,3                       | ..   |
| 167                    | Niger   | <b>0,642</b>   | 92,7                                     | 69,3   | 4,0   | 87,1                   | 64,9                        | 93,0  | 65,9                       | ..   |
| 168                    | République démocratique du Congo                      | <b>0,393</b>   | 73,2                                     | 53,7   | 16,1  | 48,4                   | 48,2                        | 85,5  | 59,2                       | 71,3 |
| 169                    | Zimbabwe  | <b>0,174</b>   | 38,5                                     | 45,2   | 24,6  | 15,1                   | 29,6                        | 64,5  | ..                         | ..   |

**AUTRES PAYS OU TERRITOIRES**

|                                  |              |      |      |      |      |      |      |      |    |
|----------------------------------|--------------|------|------|------|------|------|------|------|----|
| Bhoutan                          | ..           | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 26,3 | .. |
| Iraq                             | <b>0,059</b> | 14,3 | 41,3 | 14,3 | 32,0 | 20,0 | 5,2  | ..   | .. |
| Territoires palestiniens occupés | <b>0,003</b> | 0,7  | 38,2 | 12,7 | 14,6 | 2,8  | 0,8  | ..   | .. |
| Seychelles                       | ..           | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | <2   | .. |
| Somalie                          | <b>0,514</b> | 81,2 | 63,3 | 9,5  | 74,5 | 47,6 | 86,7 | ..   | .. |

**NOTES**

- a** Voir la *Note technique 4* pour de plus amples informations sur le mode de calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle.
- b** Nous ne disposons pas des indicateurs de tous les pays. La prudence est donc de rigueur au moment d'établir des comparaisons entre les pays. Dans le cas d'absence de données, on ajuste la pondération des indicateurs pour obtenir un total de 100 %. Voir Alkire et Santos (2010) pour plus d'informations sur les données non disponibles dans le cas de certains pays.
- c** Nombre supplémentaire de personnes souffrant de déprivations multiples lorsque la valeur-seuil est fixée à deux des indicateurs pondérés ( $K=2$ ), exprimé en pourcentage de la population.
- d** Pourcentage de la population qui souffre d'une déprivation dans au moins 1,5 des indicateurs pondérés en termes de santé, d'éducation ou de niveaux de vie. Pour plus amples informations, voir Alkire et Santos (2010).

- e** Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.
- f** Les estimations ne concernent que certaines parties du pays.
- g** Les estimations doivent être interprétées comme des limites inférieures puisque la base de données utilisée ne contient aucune donnée sur la question de la nutrition.

**SOURCES**

**Colonnes 1, 2 et 4-7 :** Calculs effectués sur la base de données concernant la déprivation des ménages en matière d'éducation, de santé et de niveaux de vie, issues d'enquêtes réalisées auprès de ménages divers.

**Colonne 3 :** Calculs effectués à partir de diverses enquêtes réalisées auprès de ménages (Enquêtes démographiques et sanitaires de l'Agence des États-Unis pour le développement international, Enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF, et Études sur la santé dans le monde de l'Organisation mondiale de la santé) entre 2000 et 2008.

**Colonnes 8 et 9 :** Banque mondiale (2010c).

## Autonomisation

| Classement selon l'IDH | AGENCÉITÉ   |       | LIBERTÉ POLITIQUE |                                  | LIBERTÉS CIVILES     |                            |                        | RESPONSABILISATION            |                      |
|------------------------|---|-------|-------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|
|                        | Satisfaction au regard de la liberté de choix (% satisfait) |       | Démocratie        | Violations des droits de l'Homme | Liberté de la presse | Journalistes incarcéré(e)s | Victimes de corruption | Décentralisation démocratique | Engagement politique |
|                        | Total   | Femme |                   |                                  |                      |                            |                        |                               |                      |
|                        | 2009  | 2009  | 2008              | 2008                             | 2009                 | 2009                       | 2008                   | 2008                          | 2008                 |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |    |    |    |                |      |   |    |    |    |
|----|------------------------|----|----|----|----------------|------|---|----|----|----|
| 1  | Norvège                | 93 | 93 | 2  | ..             | 0,0  | 0 | 5  | 2  | 31 |
| 2  | Australie              | 91 | 90 | 2  | 1              | 3,1  | 0 | 8  | 1  | 23 |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | 89 | 90 | 2  | 1              | 3,0  | 0 | 9  | 2  | 23 |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | 83 | 85 | 2  | 3              | 4,0  | 0 | 9  | 2  | 32 |
| 5  | Irlande                | 82 | 83 | 2  | 1              | 0,0  | 0 | 7  | 2  | 26 |
| 6  | Liechtenstein          | .. | .. | 2  | ..             | ..   | 0 | .. | .. | .. |
| 7  | Pays-Bas               | 87 | 88 | 2  | 1              | 1,0  | 0 | 4  | 1  | 30 |
| 8  | Canada                 | 91 | 92 | 2  | 2              | 3,7  | 0 | 8  | 2  | 20 |
| 9  | Suède                  | 90 | 81 | 2  | 1              | 0,0  | 0 | 6  | 2  | 29 |
| 10 | Allemagne              | 85 | 86 | 2  | 1              | 3,5  | 0 | 4  | 2  | 35 |
| 11 | Japon                  | 70 | 75 | 2  | 1              | 3,3  | 0 | 3  | 2  | 22 |
| 12 | Corée du Sud           | 55 | 56 | 2  | 2              | 15,7 | 0 | 10 | 1  | 22 |
| 13 | Suisse                 | 90 | 87 | 2  | 2              | 1,0  | 0 | .. | 2  | 36 |
| 14 | France                 | 79 | 78 | 2  | 2              | 10,7 | 0 | 6  | 2  | 23 |
| 15 | Israël                 | 64 | 58 | 2  | 3 <sup>f</sup> | 23,8 | 0 | 11 | .. | 18 |
| 16 | Finlande               | 92 | 93 | 2  | 1              | 0,0  | 0 | 9  | 1  | 19 |
| 17 | Islande                | 86 | 87 | 2  | ..             | 2,0  | 0 | 5  | 2  | 25 |
| 18 | Belgique               | 86 | 85 | 2  | 2              | 2,5  | 0 | 6  | .. | 23 |
| 19 | Danemark               | 96 | 93 | 2  | 2              | 0,0  | 0 | 5  | 2  | 37 |
| 20 | Espagne                | 70 | 70 | 2  | 3              | 11,0 | 0 | 6  | 2  | 17 |
| 21 | Hong Kong, Chine (RAS) | 90 | 90 | .. | ..             | 11,8 | 0 | 3  | .. | 5  |
| 22 | Grèce                  | 43 | 39 | 2  | 3              | 9,0  | 0 | 15 | 2  | 16 |
| 23 | Italie                 | 63 | 60 | 2  | 2              | 12,1 | 0 | 6  | 2  | 14 |
| 24 | Luxembourg             | 93 | 90 | 2  | ..             | 4,0  | 0 | 4  | .. | 36 |
| 25 | Autriche               | 85 | 86 | 2  | 1              | 3,0  | 0 | 5  | .. | 36 |
| 26 | Royaume-Uni            | 81 | 82 | 2  | 2              | 4,0  | 0 | 4  | 2  | 24 |
| 27 | Singapour              | 73 | 73 | 1  | 1              | 45,0 | 0 | 1  | 0  | 12 |
| 28 | République tchèque     | 73 | 71 | 2  | 1              | 5,0  | 0 | .. | .. | 27 |
| 29 | Slovénie               | 89 | 88 | 2  | 1              | 9,5  | 0 | 9  | .. | 36 |
| 30 | Andorre                | .. | .. | 2  | ..             | ..   | 0 | .. | .. | .. |
| 31 | Slovaquie              | 49 | 51 | 2  | 1              | 11,0 | 0 | .. | 2  | 14 |
| 32 | Émirats arabes unis    | 83 | 85 | 0  | 2              | 21,5 | 0 | 20 | 0  | 16 |
| 33 | Malte                  | 76 | 73 | 2  | 2              | 2,5  | 0 | 5  | 1  | 21 |
| 34 | Estonie                | 53 | 53 | 2  | 2              | 0,5  | 0 | 9  | .. | 16 |
| 35 | Chypre                 | 74 | 73 | 2  | 1              | 5,5  | 0 | 18 | 2  | 16 |
| 36 | Hongrie                | 43 | 44 | 2  | 1              | 5,5  | 0 | 34 | 2  | 15 |
| 37 | Brunéi Darussalam      | .. | .. | .. | ..             | ..   | 0 | .. | .. | .. |
| 38 | Qatar                  | 77 | 72 | 0  | 2              | 24,0 | 0 | 8  | 1  | 24 |
| 39 | Bahreïn                | .. | 89 | 0  | 2              | 36,5 | 0 | 20 | 1  | .. |
| 40 | Portugal               | 60 | 67 | 2  | 2              | 8,0  | 0 | 6  | 2  | 23 |
| 41 | Pologne                | 74 | 68 | 2  | 1              | 9,5  | 0 | 8  | 2  | 5  |
| 42 | Barbade                | .. | .. | 2  | ..             | ..   | 0 | .. | .. | .. |

| Classement selon l'IDH | AGENCÉITÉ   |       | LIBERTÉ POLITIQUE |                                  | LIBERTÉS CIVILES     |                            |  | RESPONSABILISATION            |   |
|------------------------|---|-------|-------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------------|--|-------------------------------|---|
|                        | Satisfaction au regard de la liberté de choix (% satisfait) |       | Démocratie        | Violations des droits de l'Homme | Liberté de la presse | Journalistes incarcéré(e)s | Victimes de corruption<br>(% de personnes à qui ont été offerts des pots-de-vin au cours de la dernière année) | Décentralisation démocratique | Engagement politique<br>(Nombre de personnes ayant exposé leurs points de vue à des agents publics) |
|                        | Total   | Femme |                   |                                  |                      |                            |  |                               |   |
|                        | 2009  | 2009  | 2008              | 2008                             | 2009                 | 2009                       | 2008   | 2008                          | 2008  |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|   |    |    |   |    |       |    |    |    |    |
|---|----|----|---|----|-------|----|----|----|----|
| 43 Bahamas                                | .. | .. | 2 | 2  | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| 44 Lituanie                               | 45 | 47 | 2 | 1  | 2,3   | 0  | 21 | 2  | 11 |
| 45 Chili                                  | 72 | 74 | 2 | 2  | 10,5  | 0  | 8  | 1  | 26 |
| 46 Argentine                              | 62 | 59 | 2 | 2  | 11,3  | 0  | 8  | .. | 11 |
| 47 Koweït                                 | 80 | 78 | 0 | 1  | 15,3  | 0  | 19 | 1  | 24 |
| 48 Lettonie                               | 39 | 41 | 2 | 2  | 3,0   | 0  | 22 | .. | 17 |
| 49 Monténégro                             | 47 | 50 | 1 | 2  | 17,0  | 0  | .. | .. | 13 |
| 50 Roumanie                               | 54 | 52 | 2 | 3  | 12,5  | 0  | 36 | 2  | 9  |
| 51 Croatie                                | 62 | 48 | 2 | 1  | 17,2  | 0  | .. | .. | 19 |
| 52 Uruguay                                | 80 | 80 | 2 | 1  | 7,6   | 0  | 5  | .. | 19 |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | .. | .. | 0 | 3  | 64,5  | 0  | .. | 2  | .. |
| 54 Panama                                 | 68 | 64 | 2 | .. | 14,5  | 0  | 6  | 1  | 30 |
| 55 Arabie saoudite                        | 60 | 52 | 0 | 4  | 76,5  | 1  | 29 | 0  | 22 |
| 56 Mexique                                | 66 | 66 | 2 | 4  | 48,3  | 0  | 11 | 2  | 22 |
| 57 Malaisie                               | 83 | 83 | 1 | 2  | 44,3  | 0  | 4  | .. | 11 |
| 58 Bulgarie                               | 48 | 45 | 2 | 2  | 15,6  | 0  | .. | 2  | 14 |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 81 | 83 | 2 | 3  | 7,0   | 0  | 4  | .. | 12 |
| 60 Serbie                                 | 42 | 37 | 2 | .. | 15,5  | 0  | .. | .. | 12 |
| 61 Bélarus                                | 56 | 57 | 0 | 3  | 59,5  | 0  | 22 | 0  | 11 |
| 62 Costa Rica                             | 87 | 87 | 2 | .. | 8,0   | 0  | 9  | 2  | 31 |
| 63 Pérou                                  | 59 | 57 | 2 | 2  | 20,9  | 0  | 12 | 1  | 18 |
| 64 Albanie                                | 47 | 43 | 2 | 2  | 21,8  | 0  | .. | 2  | 14 |
| 65 Fédération de Russie                   | 50 | 51 | 1 | 4  | 60,9  | 1  | 21 | .. | 13 |
| 66 Kazakhstan                             | 71 | 69 | 1 | 3  | 49,7  | 1  | 23 | .. | 11 |
| 67 Azerbaïdjan                            | 45 | 45 | 1 | 2  | 53,5  | 6  | 36 | 1  | 25 |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | 32 | 25 | 0 | 2  | 10,5  | 0  | .. | 2  | 8  |
| 69 Ukraine                                | 38 | 38 | 2 | 3  | 22,0  | 0  | 23 | .. | 13 |
| 70 Iran (République islamique d')         | 57 | 59 | 0 | 4  | 104,1 | 23 | 19 | 1  | 19 |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 42 | 51 | 2 | 2  | 8,8   | 0  | .. | 2  | 12 |
| 72 Maurice                                | .. | .. | 2 | .. | 14,0  | 0  | .. | 2  | .. |
| 73 Brésil                                 | 76 | 73 | 2 | 4  | 15,9  | 0  | 5  | 2  | 19 |
| 74 Géorgie                                | 43 | 40 | 2 | 3  | 18,8  | 0  | 2  | .. | 23 |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 65 | 61 | 2 | 3  | 39,5  | 1  | 7  | 2  | 20 |
| 76 Arménie                                | 39 | 39 | 2 | 3  | 31,1  | 0  | 17 | 2  | 12 |
| 77 Équateur                               | 73 | 71 | 2 | 2  | 20,0  | 0  | 7  | 2  | 15 |
| 78 Belize                                 | 62 | 62 | 2 | .. | ..    | 0  | .. | 0  | 22 |
| 79 Colombie                               | 75 | 75 | 2 | 5  | 40,1  | 0  | 11 | 2  | 29 |
| 80 Jamaïque                               | 73 | 74 | 2 | 4  | 4,8   | 0  | .. | .. | 15 |
| 81 Tunisie                                | 70 | 76 | 1 | 3  | 61,5  | 2  | 14 | 2  | 16 |
| 82 Jordanie                               | 75 | 76 | 0 | 4  | 31,9  | 0  | 5  | 1  | 14 |
| 83 Turquie                                | 38 | 46 | 2 | 3  | 38,3  | 1  | 13 | 2  | 12 |
| 84 Algérie                                | 50 | 58 | 1 | 3  | 49,6  | 0  | 28 | 1  | 16 |
| 85 Tonga                                  | .. | .. | 1 | .. | ..    | 0  | .. | .. | .. |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |    |    |   |    |       |    |    |    |    |
|------------------------------------|----|----|---|----|-------|----|----|----|----|
| 86 Fidji                           | .. | .. | 0 | 1  | 60,0  | 0  | .. | .. | .. |
| 87 Turkménistan                    | .. | .. | 0 | 2  | 107,0 | 0  | .. | 0  | .. |
| 88 République dominicaine          | 83 | 83 | 2 | 4  | 26,8  | 0  | 12 | 2  | 16 |
| 89 Chine                           | 70 | 68 | 0 | 4  | 84,5  | 24 | .. | 2  | .. |
| 90 El Salvador                     | 64 | 63 | 2 | 2  | 17,3  | 0  | 6  | 2  | 14 |
| 91 Sri Lanka                       | 74 | 74 | 2 | 4  | 75,0  | 1  | 5  | 2  | 12 |
| 92 Thaïlande                       | 84 | 86 | 2 | 3  | 44,0  | 0  | 13 | 2  | 29 |
| 93 Gabon                           | .. | .. | 1 | .. | 43,5  | 0  | .. | 2  | .. |
| 94 Suriname                        | .. | .. | 2 | 1  | 10,6  | 0  | .. | .. | .. |
| 95 Bolivie (Etat plurinational de) | 74 | 69 | 2 | 3  | 24,2  | 0  | 18 | 2  | 27 |

TABLEAU  
6

| Classement selon l'IDH | AGENCÉITÉ   |       | LIBERTÉ POLITIQUE |                                  | LIBERTÉS CIVILES     |                            |  | RESPONSABILISATION            |   |                          |
|------------------------|---|-------|-------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------------|--|-------------------------------|---|--------------------------|
|                        | Satisfaction au regard de la liberté de choix (% satisfait) |       | Démocratie        | Violations des droits de l'Homme | Liberté de la presse | Journalistes incarcéré(e)s | Victimes de corruption<br>(% de personnes à qui ont été offerts des pots-de-vin au cours de la dernière année) | Décentralisation démocratique | Engagement politique<br>(Nombre de personnes ayant exposé leurs points de vue à des agents publics) |                          |
|                        | Total   | Femme |                   |                                  |                      |                            |  |                               |   | Score (0-2) <sup>a</sup> |
|                        | 2009  | 2009  | 2008              | 2008                             | 2009                 | 2009                       | 2008   | 2008                          | 2008  |                          |
| 96                     | Paraguay  | 69    | 67                | 2                                | 3                    | 14,3                       | 0  | 10                            | ..  | 10                       |
| 97                     | Philippines   | 87    | 87                | 2                                | 4                    | 38,3                       | 0  | 13                            | 2   | 24                       |
| 98                     | Botswana  | 84    | 84                | 1                                | ..                   | 15,5                       | 0  | 10                            | 1   | 18                       |
| 99                     | République de Moldova                                       | 48    | 46                | 2                                | 3                    | 33,8                       | 0  | 34                            | ..  | 20                       |
| 100                    | Mongolie  | 42    | 40                | 2                                | 3                    | 23,3                       | 0  | 20                            | 1   | 25                       |
| 101                    | Égypte  | 60    | 55                | 1                                | 4                    | 51,4                       | 3  | 24                            | 0   | 12                       |
| 102                    | Ouzbékistan   | 76    | 71                | 1                                | 3                    | 67,7                       | 7  | 12                            | 1   | 23                       |
| 103                    | Micronésie (États fédérés de)                               | ..    | ..                | 2                                | ..                   | ..                         | 0  | ..                            | ..  | ..                       |
| 104                    | Guyana  | 66    | 65                | 1                                | ..                   | 10,5                       | 0  | ..                            | 2   | 19                       |
| 105                    | Namibie   | 76    | 75                | 1                                | 1                    | 9,0                        | 0  | ..                            | ..  | 23                       |
| 106                    | Honduras  | 64    | 64                | 2                                | 2                    | 42,0                       | 0  | 9                             | 2   | 13                       |
| 107                    | Maldives  | ..    | ..                | 2                                | 1                    | 14,0                       | 0  | ..                            | ..  | ..                       |
| 108                    | Indonésie   | 75    | 75                | 2                                | 3                    | 28,5                       | 0  | 4                             | 2   | 11                       |
| 109                    | Kirghizistan  | 63    | 64                | 2                                | 1                    | 40,0                       | 0  | 24                            | 1   | 12                       |
| 110                    | Afrique du Sud  | 73    | 70                | 1                                | 3                    | 8,5                        | 0  | 13                            | 2   | 24                       |
| 111                    | République arabe syrienne                                   | 72    | 66                | 0                                | 4                    | 78,0                       | 1  | 24                            | ..  | 10                       |
| 112                    | Tadjikistan   | 59    | 65                | 1                                | 2                    | 32,0                       | 0  | 17                            | 1   | 19                       |
| 113                    | Viet Nam  | 73    | 74                | 0                                | 3                    | 81,7                       | 1  | 9                             | 2   | 16                       |
| 114                    | Maroc   | 71    | 81                | 0                                | 3                    | 41,0                       | 1  | 24                            | 0   | 6                        |
| 115                    | Nicaragua   | 74    | 76                | 2                                | 2                    | 16,8                       | 0  | 13                            | 2   | 14                       |
| 116                    | Guatemala   | 63    | 63                | 2                                | 2                    | 29,5                       | 0  | 12                            | 0   | 23                       |
| 117                    | Guinée équatoriale  | ..    | ..                | 1                                | 3                    | 65,5                       | 0  | ..                            | 0   | ..                       |
| 118                    | Cap-Vert  | ..    | ..                | 2                                | ..                   | 11,0                       | 0  | ..                            | ..  | ..                       |
| 119                    | Inde  | 66    | 60                | 2                                | 4                    | 29,3                       | 1  | 15                            | 1   | 12                       |
| 120                    | Timor-Leste   | ..    | ..                | 2                                | 2                    | 16,0                       | 0  | ..                            | 0   | ..                       |
| 121                    | Swaziland   | ..    | ..                | 0                                | 3                    | 52,5                       | 0  | ..                            | ..  | ..                       |
| 122                    | République démocratique populaire lao                       | 84    | 84                | 0                                | 1                    | 92,0                       | 0  | 15                            | 1   | 42                       |
| 123                    | Îles Salomon  | ..    | ..                | 2                                | 1                    | ..                         | 0  | ..                            | ..  | ..                       |
| 124                    | Cambodge  | 93    | 91                | 1                                | 2                    | 35,2                       | 1  | 11                            | ..  | 14                       |
| 125                    | Pakistan  | 31    | 40                | 2                                | 4                    | 65,7                       | 0  | 9                             | 1   | 15                       |
| 126                    | Congo   | 52    | 55                | 1                                | 3                    | 34,3                       | 0  | 43                            | ..  | 25                       |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe  | ..    | ..                | 2                                | ..                   | ..                         | 0  | ..                            | ..  | ..                       |

TABLEAU  
6

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|     |                             |    |    |   |    |       |   |    |    |    |
|-----|-----------------------------|----|----|---|----|-------|---|----|----|----|
| 128 | Kenya                       | 58 | 61 | 2 | 4  | 25,0  | 0 | 32 | .. | 23 |
| 129 | Bangladesh                  | 62 | 62 | 0 | 4  | 37,3  | 0 | 9  | 0  | 7  |
| 130 | Ghana                       | 74 | 72 | 2 | 2  | 6,0   | 0 | 14 | .. | 19 |
| 131 | Cameroun                    | 69 | 70 | 1 | 4  | 30,5  | 1 | 26 | .. | 20 |
| 132 | Myanmar                     | .. | .. | 0 | 5  | 102,7 | 9 | .. | .. | 6  |
| 133 | Yémen                       | 62 | 54 | 1 | 4  | 83,4  | 2 | 41 | 1  | 9  |
| 134 | Bénin                       | 67 | 66 | 2 | 2  | 16,0  | 0 | 20 | 2  | 21 |
| 135 | Madagascar                  | 33 | 29 | 2 | .. | 45,8  | 0 | 12 | 2  | 10 |
| 136 | Mauritanie                  | 69 | 76 | 0 | 3  | 28,5  | 1 | 18 | .. | 28 |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée   | .. | .. | 2 | 2  | 14,7  | 0 | .. | 2  | .. |
| 138 | Népal                       | 58 | 57 | 2 | 4  | 35,6  | 0 | 8  | 2  | 11 |
| 139 | Togo                        | 24 | 23 | 1 | 2  | 15,5  | 0 | 22 | 2  | 19 |
| 140 | Comores                     | 50 | 40 | 2 | .. | 19,0  | 0 | 11 | .. | .. |
| 141 | Lesotho                     | .. | .. | 1 | .. | 27,5  | 0 | .. | .. | .. |
| 142 | Nigéria                     | 51 | 47 | 2 | 4  | 46,0  | 0 | 27 | 0  | 30 |
| 143 | Ouganda                     | 76 | 78 | 1 | 3  | 21,5  | 0 | 23 | .. | 21 |
| 144 | Sénégal                     | 54 | 57 | 2 | 3  | 22,0  | 0 | 20 | 0  | 26 |
| 145 | Haïti                       | 42 | 40 | 1 | 2  | 15,0  | 0 | 20 | .. | 26 |
| 146 | Angola                      | 69 | 70 | 0 | 3  | 36,5  | 0 | 33 | 0  | 39 |
| 147 | Djibouti                    | 65 | 65 | 0 | .. | 31,0  | 0 | 13 | .. | 29 |
| 148 | République-Unie de Tanzanie | 54 | 58 | 1 | 2  | 15,5  | 0 | 27 | .. | 32 |
| 149 | Côte d'Ivoire               | 76 | 75 | 0 | 3  | 29,0  | 0 | 22 | .. | .. |
| 150 | Zambie                      | 71 | 68 | 1 | .. | 26,8  | 0 | 17 | 1  | 16 |

| Classement selon l'IDH | AGENCÉITÉ   |       | LIBERTÉ POLITIQUE |                                  | LIBERTÉS CIVILES     |                            |  | RESPONSABILISATION            |   |                          |
|------------------------|---|-------|-------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------------|--|-------------------------------|---|--------------------------|
|                        | Satisfaction au regard de la liberté de choix (% satisfait) |       | Démocratie        | Violations des droits de l'Homme | Liberté de la presse | Journalistes incarcéré(e)s | Victimes de corruption<br>(% de personnes à qui ont été offerts des pots-de-vin au cours de la dernière année) | Décentralisation démocratique | Engagement politique<br>(Nombre de personnes ayant exposé leurs points de vue à des agents publics) |                          |
|                        | Total   | Femme |                   |                                  |                      |                            |  |                               |   | Score (0-2) <sup>a</sup> |
|                        | 2009  | 2009  | 2008              | 2008                             | 2009                 | 2009                       | 2008   | 2008                          | 2008  |                          |
| 151                    | Gambie  | ..    | ..                | 1                                | 2                    | 48,3                       | 1  | ..                            | 0   | ..                       |
| 152                    | Rwanda  | 77    | 74                | 1                                | 2                    | 64,7                       | 0  | 10                            | 1   | 26                       |
| 153                    | Malawi  | 88    | 88                | 2                                | 2                    | 15,5                       | 0  | 10                            | 0   | 26                       |
| 154                    | Soudan  | 69    | 69                | 0                                | 5                    | 54,0                       | 0  | ..                            | ..  | 38                       |
| 155                    | Afghanistan   | 63    | 56                | 1                                | 5                    | 54,3                       | 0  | 31                            | 0   | 22                       |
| 156                    | Guinée  | 67    | 63                | 0                                | 4                    | 28,5                       | 0  | ..                            | ..  | 30                       |
| 157                    | Éthiopie  | 35    | 37                | 1                                | 3                    | 49,0                       | 4  | 14                            | 1   | 17                       |
| 158                    | Sierra Leone  | 72    | 73                | 2                                | 3                    | 34,0                       | 0  | 15                            | 0   | 41                       |
| 159                    | République centrafricaine                                   | 66    | 67                | 1                                | 4                    | 17,8                       | 0  | ..                            | 0   | 38                       |
| 160                    | Mali  | 49    | 63                | 2                                | 2                    | 8,0                        | 0  | 23                            | 2   | 16                       |
| 161                    | Burkina Faso  | 57    | 56                | 1                                | 3                    | 15,0                       | 0  | 14                            | 1   | 12                       |
| 162                    | Libéria   | 72    | 71                | 2                                | 2                    | 15,5                       | 0  | 29                            | ..  | 28                       |
| 163                    | Tchad   | 52    | 41                | 1                                | 5                    | 44,5                       | 0  | 16                            | 0   | 22                       |
| 164                    | Guinée-Bissau   | ..    | ..                | 2                                | 1                    | 23,5                       | 0  | ..                            | ..  | ..                       |
| 165                    | Mozambique  | 51    | 49                | 1                                | 3                    | 19,0                       | 0  | 20                            | 1   | 15                       |
| 166                    | Burundi   | 43    | 44                | 2                                | 4                    | 29,0                       | 0  | 14                            | 2   | 13                       |
| 167                    | Niger   | 88    | 87                | 2                                | 3                    | 48,5                       | 0  | 17                            | ..  | 19                       |
| 168                    | République démocratique du Congo                            | 54    | 55                | 1                                | 5                    | 53,5                       | 0  | ..                            | 0   | 19                       |
| 169                    | Zimbabwe  | 41    | 43                | 1                                | 4                    | 46,5                       | 0  | 33                            | ..  | 10                       |

 TABLEAU  
6

**AUTRES PAYS OU TERRITOIRES**

|  |    |    |    |                |       |    |    |    |    |
|--|----|----|----|----------------|-------|----|----|----|----|
| Antigua-et-Barbuda                         | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Bhoutan                                    | .. | .. | 2  | ..             | 15,8  | 0  | .. | .. | .. |
| Cuba                                       | 26 | 28 | 0  | 3              | 94,0  | 22 | .. | 1  | 40 |
| Dominique                                  | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Érythrée                                   | .. | .. | 1  | 3              | 115,5 | 19 | .. | 0  | .. |
| Grenade                                    | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Iraq                                       | 37 | 39 | 0  | 5              | 53,3  | 1  | 36 | .. | 21 |
| Kiribati                                   | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| République populaire démocratique de Corée | .. | .. | 0  | ..             | 112,5 | 0  | .. | 2  | .. |
| Liban                                      | 66 | 64 | 0  | 3              | 15,4  | 0  | 30 | 1  | 12 |
| Îles Marshall                              | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Monaco                                     | .. | .. | .. | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Nauru                                      | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Territoires palestiniens occupés           | 46 | 47 | .. | 5 <sup>g</sup> | 69,8  | 0  | 15 | .. | 20 |
| Oman                                       | .. | .. | 0  | 1              | 29,5  | 0  | .. | 0  | .. |
| Palaos                                     | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Sainte-Lucie                               | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | 2  | .. |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Samoa                                      | .. | .. | 1  | ..             | ..    | 0  | .. | 0  | .. |
| Saint-Marin                                | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Seychelles                                 | .. | .. | 1  | ..             | 16,0  | 0  | .. | .. | .. |
| Somalie                                    | .. | .. | 0  | 5              | 77,5  | 0  | .. | .. | .. |
| Tuvalu                                     | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | .. | .. |
| Vanuatu                                    | .. | .. | 2  | ..             | ..    | 0  | .. | 2  | .. |

**NOTES**

a 0 = non démocratique, 1 = démocratique sans alternance, 2 = démocratique.

b 1 = violations des droits de l'Homme très faibles, 5 = violations des droits de l'Homme les plus fortes.

c Un score inférieur correspond à une liberté plus large de la presse.

d Les données font référence à des cas confirmés de journalistes qui ont été incarcérés depuis le 1er décembre 2009. Aucun cas n'a été confirmé à partir de cette date dans les pays porteurs d'une valeur 0.

e 0 = aucune élection locale, 1 = législature élue mais exécutif désigné, 2 = législature et exécutif localement élus.

f Désigne les frontières israéliennes d'avant 1967 et ne couvre pas les Territoires occupés (Gaza et Cisjordanie).

g A trait aux violences commises par les forces armées israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés. Le score de 4 a été attribué aux violences commises en Cisjordanie par des acteurs travaillant avec ou pour le compte de l'Autorité nationale palestinienne.

**SOURCES**

Colonnes 1, 2, 7 et 9 : Base de données du Gallup World Poll (2010).

Colonne 3 : Cheibub, Gandhi et Vreeland (2009).

Colonne 4 : Gibney, Cornett et Woods (2010).

Colonne 5 : Reporters sans frontières (2009).

Colonne 6 : Comité pour la protection des journalistes (2009).

Colonne 8 : Beck et al. (2001).

# Soutenabilité et vulnérabilité

| Classement selon l'IDH    | Taux d'épargne net ajusté <sup>a</sup> | Empreinte écologique de consommation | POURCENTAGE DE L'APPORT ÉNERGÉTIQUE PRIMAIRE TOTAL |                                    | Émissions de dioxyde de carbone par habitant |      | Zone protégée (en % d'espace terrestre) | Population vivant sur des terres dégradées (%) | POPULATION SANS ACCÈS À DES SERVICES AMÉLIORÉS |                | Décès dus à une pollution intérieure et extérieure de l'air et de l'eau <sup>d</sup> (par million de personnes) | Population victime de catastrophes naturelles <sup>e</sup> (moyenne annuelle, par million de personnes) |
|---------------------------|--|--------------------------------------|--|------------------------------------|--|------|---|--|--|----------------|---|---|
|                           | (en % de RNB)                          | (hectares par habitant)              | Combustibles fossiles <sup>b</sup>                 | Sources renouvelables <sup>c</sup> | 1990   | 2006 |   |  | Eau  | Assainissement |   |   |
|                           | 2008                                   | 2006                                 | 2007   | 2007                               | 2009   | 2010 | 2008                                    | 2008   | 2004   | 2000-2009      |   |   |
| 1 Norvège                 | 16,2                                   | 4,2                                  | 69   | 31                                 | 7,4  | 8,6  | 14,4                                    | 0  | 0  | 0              | 65  | 49  |
| 2 Australie               | 15,0                                   | ..                                   | 94   | 6                                  | 17,4   | 18,1 | 10,5                                    | 9  | 0  | 0              | 35  | 458   |
| 3 Nouvelle-Zélande        | ..                                     | 7,6                                  | 67   | 33                                 | 6,7  | 7,4  | 25,9                                    | 5  | 0  | ..             | 0   | 189   |
| 4 États-Unis d'Amérique   | 0,9                                    | 9,0                                  | 86   | 5                                  | 19,0   | 19,0 | 14,8                                    | 1  | 1  | 0              | 135   | 7 322   |
| 5 Irlande                 | 7,5                                    | 8,2                                  | 91   | 3                                  | 8,8  | 10,4 | 1,0                                     | 0  | 0  | 1              | 0   | 46  |
| 6 Liechtenstein           | ..                                     | ..                                   | ..   | ..                                 | ..   | ..   | 42,4                                    | ..   | ..   | ..             | 0   | ..  |
| 7 Pays-Bas                | -1,2                                   | 4,6                                  | 93   | 4                                  | 11,2   | 10,3 | 12,4                                    | 5  | 0  | 0              | 203   | 0   |
| 8 Canada                  | 7,6                                    | 5,8                                  | 76   | 16                                 | 16,2   | 16,7 | 8,0                                     | 3  | 0  | 0              | 84  | 63  |
| 9 Suède                   | 20,5                                   | ..                                   | 33   | 31                                 | 6,0  | 5,6  | 11,3                                    | 0  | 0  | 0              | 55  | 4   |
| 10 Allemagne              | ..                                     | 4,0                                  | 81   | 9                                  | 12,1 <sup>f</sup>                            | 9,7  | 40,5                                    | 8  | 0  | 0              | 124   | 449   |
| 11 Japon                  | 15,3                                   | 4,1                                  | 83   | 3                                  | 9,5  | 10,1 | 16,3                                    | 0  | 0  | 0              | 194   | 1 378   |
| 12 Corée du Sud           | 21,1                                   | 3,7                                  | 82   | 1                                  | 5,6  | 9,9  | 2,4                                     | 3  | 2  | 0              | 150   | 1 232   |
| 13 Suisse                 | ..                                     | 5,6                                  | 52   | 21                                 | 6,3  | 5,6  | 22,8                                    | 0  | 0  | 0              | 108   | 108   |
| 14 France                 | 9,8                                    | 4,6                                  | 51   | 7                                  | 7,0  | 6,2  | 15,1                                    | 4  | 0  | 0              | 81  | 108   |
| 15 Israël                 | 11,3                                   | 5,4                                  | 96   | 4                                  | 7,4  | 10,3 | 18,7                                    | 13   | 0  | 0              | 213   | 9   |
| 16 Finlande               | 16,0                                   | 5,5                                  | 50   | 24                                 | 10,2   | 12,7 | 9,1                                     | 0  | 0  | 0              | 19  | 8   |
| 17 Islande                | ..                                     | ..                                   | 19   | 81                                 | 8,1  | 7,4  | 9,7                                     | 0  | 0  | 0              | 0   | 44  |
| 18 Belgique               | ..                                     | 5,7                                  | 73   | 4                                  | 10,8   | 10,3 | 0,9                                     | 10   | 0  | 0              | 203   | 27  |
| 19 Danemark               | 13,8                                   | 7,2                                  | 82   | 18                                 | 9,8  | 9,9  | 5,0                                     | 9  | 0  | 0              | 111   | 0   |
| 20 Espagne                | 10,1                                   | 5,6                                  | 83   | 7                                  | 5,9  | 8,0  | 8,6                                     | 1  | 0  | 0              | 137   | 20  |
| 21 Hong Kong, Chine (RAS) | ..                                     | ..                                   | 95   | 0                                  | 4,8  | 5,5  | 41,8                                    | ..   | ..   | ..             | 0   | 83  |
| 22 Grèce                  | -4,8                                   | 5,8                                  | 94   | 5                                  | 7,2  | 8,7  | 13,8                                    | 1  | 0  | 2              | 226   | 195   |
| 23 Italie                 | 8,6                                    | 4,9                                  | 91   | 7                                  | 7,5  | 8,1  | 9,9                                     | 2  | 0  | ..             | 137   | 127   |
| 24 Luxembourg             | ..                                     | ..                                   | 89   | 3                                  | 26,0   | 24,5 | 19,8                                    | ..   | 0  | 0              | 0   | 0   |
| 25 Autriche               | 17,6                                   | 4,9                                  | 73   | 26                                 | 7,9  | 8,6  | 22,9                                    | 3  | 0  | 0              | 147   | 820   |
| 26 Royaume-Uni            | 3,9                                    | 6,1                                  | 90   | ..                                 | 10,0   | 9,4  | 24,4                                    | 3  | 0  | 0              | 189   | 683   |
| 27 Singapour              | 34,7                                   | 4,5                                  | 100  | 0                                  | 15,6   | 12,8 | 5,4                                     | ..   | 0  | 0              | 262   | 52  |
| 28 République tchèque     | 13,4                                   | 5,3                                  | 83   | 5                                  | 12,7   | 11,3 | 15,1                                    | 4  | 0  | 2              | 167   | 2 344   |
| 29 Slovaquie              | 18,1                                   | 3,9                                  | 69   | 10                                 | 6,4 <sup>f</sup>                             | 7,6  | 12,1                                    | 8  | 1  | 0              | 150   | 33  |
| 30 Andorre                | ..                                     | ..                                   | ..   | ..                                 | ..   | ..   | 6,0                                     | ..   | 0  | 0              | 0   | ..  |
| 31 Slovaquie              | -81,1                                  | 4,9                                  | 71   | 6                                  | 8,4 <sup>f</sup>                             | 7,0  | 23,5                                    | 9  | 0  | 0              | 74  | 219   |
| 32 Émirats arabes unis    | ..                                     | 10,3                                 | 100  | 0                                  | 29,4   | 32,8 | 5,6                                     | 2  | 0  | 3              | 51  | ..  |
| 33 Malte                  | ..                                     | ..                                   | 100  | 0                                  | 6,3  | 6,3  | 17,3                                    | ..   | 0  | 0              | 0   | ..  |
| 34 Estonie                | 9,0                                    | 6,4                                  | 90   | 10                                 | 16,4 <sup>f</sup>                            | 13,1 | 20,0                                    | 5  | 2  | 5              | 74  | 8   |
| 35 Chypre                 | -2,8                                   | ..                                   | 97   | 3                                  | 6,8  | 9,2  | 11,0                                    | 11   | 0  | 0              | 242   | 0   |
| 36 Hongrie                | 5,0                                    | 3,2                                  | 79   | 5                                  | 6,0  | 5,7  | 5,1                                     | 17   | 0  | 0              | 208   | 509   |
| 37 Brunéi Darussalam      | ..                                     | ..                                   | 100  | 0                                  | 25,0   | 15,5 | 42,9                                    | 0  | ..   | ..             | 0   | ..  |
| 38 Qatar                  | ..                                     | 9,7                                  | 100  | 0                                  | 25,2   | 56,2 | 0,7                                     | 0  | 0  | 0              | 0   | ..  |
| 39 Bahreïn                | 15,6                                   | ..                                   | 100  | 0                                  | 24,1   | 28,8 | 1,4                                     | 0  | ..   | ..             | 0   | ..  |
| 40 Portugal               | 4,1                                    | 4,4                                  | 79   | 18                                 | 4,4  | 5,7  | 5,9                                     | 2  | 1  | 0              | 191   | 1 560   |
| 41 Pologne                | 9,2                                    | 3,9                                  | 94   | 6                                  | 9,1  | 8,3  | 21,8                                    | 13   | 0  | 10             | 162   | 61  |
| 42 Barbade                | ..                                     | ..                                   | ..   | ..                                 | 4,0  | 4,6  | 0,1                                     | ..   | 0  | 0              | 0   | 0   |

| Classement selon l'IDH | Taux d'épargne net ajusté <sup>a</sup><br>(en % de RNB) | Empreinte écologique de consommation<br>(hectares par habitant) | POURCENTAGE DE L'APPORT ÉNERGÉTIQUE PRIMAIRE TOTAL |   | Émissions de dioxyde de carbone par habitant |      | Zone protégée<br>(en % d'espace terrestre) | Population vivant sur des terres dégradées<br>(%) | POPULATION SANS ACCÈS À DES SERVICES AMÉLIORÉS |                       | Décès dus à une pollution intérieure et extérieure de l'air et de l'eau <sup>d</sup><br>(par million de personnes) | Population victime de catastrophes naturelles <sup>e</sup><br>(moyenne annuelle, par million de personnes) |
|------------------------|---|---|--|---|--|------|--|---|--|-----------------------|--|--|
|                        |   |   | Combustibles fossiles <sup>b</sup><br>(%)          | Sources renouvelables <sup>c</sup><br>(%) | 1990   | 2006 |  |   | Eau<br>(%)                                     | Assainissement<br>(%) |  |  |
|                        |   |   |  |   |  |      |  |   |  |                       |  |  |
|                        | 2008  | 2006  | 2007   | 2007                                      | 1990   | 2006 | 2009                                       | 2010  | 2008   | 2008                  | 2004   | 2000-2009  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|    |  |       |     |     |    |                   |      |      |    |    |    |       |        |
|----|--|-------|-----|-----|----|-------------------|------|------|----|----|----|-------|--------|
| 43 | Bahamas                                | ..    | ..  | ..  | .. | 7,6               | 6,5  | 13,7 | .. | .. | 0  | 0     | 6 666  |
| 44 | Lituanie                               | 6,6   | 3,3 | 62  | 9  | 6,0               | 4,2  | 4,5  | 5  | .. | .. | 204   | 0      |
| 45 | Chili                                  | -0,4  | 3,1 | 78  | 22 | 2,7               | 3,7  | 16,5 | 1  | 4  | 4  | 161   | 4 774  |
| 46 | Argentine                              | 7,7   | 3,0 | 90  | 7  | 3,5               | 4,4  | 5,4  | 2  | 3  | 10 | 349   | 1 963  |
| 47 | Koweït                                 | 9,7   | 7,9 | 100 | 0  | 19,0              | 31,2 | 1,6  | 1  | 1  | 0  | 115   | 0      |
| 48 | Lettonie                               | 14,8  | 4,6 | 64  | 30 | 5,1 <sup>f</sup>  | 3,3  | 17,8 | 2  | 1  | 22 | 0     | 5      |
| 49 | Monténégro                             | ..    | ..  | ..  | .. | ..                | ..   | 13,3 | 8  | 2  | 8  | 0     | 273    |
| 50 | Roumanie                               | 13,7  | 2,7 | 83  | 13 | 6,8               | 4,6  | 7,1  | 13 | .. | 28 | 460   | 1 072  |
| 51 | Croatie                                | 11,3  | 3,3 | 87  | 7  | 3,7 <sup>f</sup>  | 5,2  | 7,3  | 18 | 1  | 1  | 225   | 52     |
| 52 | Uruguay                                | 7,2   | ..  | 62  | 38 | 1,3               | 2,1  | 0,3  | 6  | 0  | 0  | 421   | 4 824  |
| 53 | Jamahiriya arabe libyenne              | ..    | 3,2 | 99  | 1  | 9,2               | 9,2  | 0,1  | 8  | .. | 3  | 310   | ..     |
| 54 | Panama                                 | 18,9  | 3,2 | 75  | 25 | 1,3               | 2,0  | 18,7 | 4  | 7  | 31 | 189   | 2 950  |
| 55 | Arabie saoudite                        | -1,8  | 3,5 | 100 | 0  | 13,2              | 15,8 | 31,3 | 4  | .. | .. | 108   | 61     |
| 56 | Mexique                                | 9,0   | 3,2 | 89  | 9  | 4,6               | 4,1  | 11,1 | 4  | 6  | 15 | 174   | 6 587  |
| 57 | Malaisie                               | ..    | ..  | 95  | 5  | 3,1               | 7,2  | 17,9 | 1  | 0  | 4  | 60    | 1 667  |
| 58 | Bulgarie                               | 2,9   | 3,3 | 78  | 5  | 8,7               | 6,3  | 9,1  | 8  | 0  | 0  | 437   | 203    |
| 59 | Trinité-et-Tobago                      | -19,2 | ..  | 100 | 0  | 13,9              | 25,3 | 31,2 | .. | 6  | 8  | 0     | 146    |
| 60 | Serbie                                 | ..    | ..  | 89  | 11 | ..                | ..   | 6,0  | 19 | 1  | 8  | 0     | 176    |
| 61 | Bélarus                                | 19,8  | 4,2 | 92  | 5  | 9,6               | 7,1  | 7,3  | 5  | 0  | 7  | 10    | 0      |
| 62 | Costa Rica                             | 9,1   | 2,7 | 47  | 53 | 1,0               | 1,8  | 20,9 | 1  | 3  | 5  | 118   | 11 383 |
| 63 | Pérou                                  | 7,0   | 1,8 | 70  | 30 | 1,0               | 1,4  | 13,6 | 1  | 18 | 32 | 244   | 18 032 |
| 64 | Albanie                                | 8,5   | 2,6 | 68  | 21 | 2,3               | 1,4  | 9,8  | 6  | 3  | 2  | 97    | 21 349 |
| 65 | Fédération de Russie                   | 1,6   | 4,4 | 89  | 3  | 13,9 <sup>f</sup> | 10,9 | 9,0  | 3  | 4  | 13 | 241   | 1 531  |
| 66 | Kazakhstan                             | 2,5   | 4,4 | 99  | 1  | 15,9 <sup>f</sup> | 12,6 | 2,5  | 24 | 5  | 3  | 358   | 571    |
| 67 | Azerbaïdjan                            | -0,1  | 2,3 | 98  | 2  | 5,9 <sup>f</sup>  | 4,2  | 7,2  | 4  | 20 | 55 | 525   | 474    |
| 68 | Bosnie-Herzégovine                     | ..    | 3,4 | 91  | 9  | 1,2 <sup>f</sup>  | 7,0  | 0,6  | 6  | 1  | 5  | 79    | 10 832 |
| 69 | Ukraine                                | 8,5   | 2,7 | 82  | 1  | 11,9              | 6,9  | 3,5  | 6  | 2  | 5  | 313   | 1 561  |
| 70 | Iran (République islamique d')         | ..    | 2,7 | 99  | 1  | 4,0               | 6,6  | 7,1  | 25 | .. | .. | 134   | 58 770 |
| 71 | ex-République yougoslave de Macédoine  | 9,0   | ..  | 85  | 8  | 5,6 <sup>f</sup>  | 5,3  | 4,9  | 7  | 0  | 11 | 148   | 60 392 |
| 72 | Maurice                                | 8,5   | ..  | ..  | .. | 1,4               | 3,1  | 4,5  | .. | 1  | 9  | 81    | 220    |
| 73 | Brésil                                 | 5,2   | ..  | 53  | 44 | 1,4               | 1,9  | 28,0 | 8  | 3  | 20 | 269   | 3 908  |
| 74 | Géorgie                                | -0,3  | ..  | 70  | 30 | 2,9 <sup>f</sup>  | 1,2  | 3,7  | 2  | 2  | 5  | 421   | 18 916 |
| 75 | Venezuela (République bolivarienne du) | 6,5   | 2,3 | 88  | 12 | 6,2               | 6,3  | 53,8 | 2  | .. | .. | 69    | 506    |
| 76 | Arménie                                | 18,1  | 1,6 | 71  | 6  | 1,1 <sup>f</sup>  | 1,5  | 8,0  | 10 | 4  | 10 | 1 045 | 10 704 |
| 77 | Équateur                               | 0,4   | 1,9 | 87  | 13 | 1,6               | 2,4  | 25,1 | 2  | 6  | 8  | 124   | 9 126  |
| 78 | Belize                                 | 8,8   | ..  | ..  | .. | 1,7               | 2,9  | 28,0 | 1  | 1  | 10 | 0     | 54 328 |
| 79 | Colombie                               | 1,5   | 1,9 | 71  | 29 | 1,6               | 1,4  | 20,4 | 2  | 8  | 26 | 168   | 11 288 |
| 80 | Jamaïque                               | ..    | ..  | 90  | 10 | 3,4               | 4,5  | 18,9 | 3  | 6  | 17 | 340   | 17 504 |
| 81 | Tunisie                                | 7,0   | 1,9 | 86  | 14 | 1,6               | 2,3  | 1,3  | 37 | 6  | 15 | 174   | 362    |
| 82 | Jordanie                               | 3,6   | 2,0 | 98  | 2  | 3,2               | 3,6  | 9,4  | 22 | 4  | 2  | 204   | 2 639  |
| 83 | Turquie                                | 8,3   | 2,8 | 90  | 10 | 2,6               | 3,6  | 1,9  | 5  | 1  | 10 | 427   | 957    |
| 84 | Algérie                                | 21,4  | 1,9 | 100 | 0  | 3,1               | 4,0  | 6,3  | 29 | 17 | 5  | 324   | 622    |
| 85 | Tonga                                  | ..    | ..  | ..  | .. | 0,8               | 1,3  | 14,5 | .. | 0  | 4  | 0     | 18 168 |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|    |                                 |      |     |     |    |                  |     |      |    |    |    |     |        |
|----|---------------------------------|------|-----|-----|----|------------------|-----|------|----|----|----|-----|--------|
| 86 | Fidji                           | -7,1 | 3,7 | ..  | .. | 1,1              | 1,9 | 1,3  | .. | .. | .. | 0   | 6 720  |
| 87 | Turkménistan                    | ..   | 3,8 | 100 | 0  | 7,2 <sup>f</sup> | 9,0 | 3,0  | 11 | .. | 2  | 691 | 0      |
| 88 | République dominicaine          | -0,3 | 1,4 | 81  | 20 | 1,3              | 2,1 | 22,1 | 7  | 14 | 17 | 256 | 3 319  |
| 89 | Chine                           | 35,1 | 1,8 | 87  | 12 | 2,1              | 4,6 | 16,6 | 9  | 11 | 45 | 693 | 96 359 |
| 90 | El Salvador                     | -0,1 | ..  | 42  | 58 | 0,5              | 1,0 | 0,8  | 6  | 13 | 13 | 215 | 39 965 |
| 91 | Sri Lanka                       | 10,4 | 0,9 | 46  | 55 | 0,2              | 0,6 | 20,8 | 21 | 10 | 9  | 315 | 31 444 |
| 92 | Thaïlande                       | 18,0 | 1,7 | 81  | 19 | 1,8              | 4,3 | 19,6 | 17 | 2  | 4  | 345 | 46 173 |
| 93 | Gabon                           | 3,6  | ..  | 40  | 60 | 6,6              | 1,6 | 14,9 | 0  | 13 | 67 | 372 | 1 357  |
| 94 | Suriname                        | ..   | ..  | ..  | .. | 4,5              | 5,4 | 11,4 | 0  | 7  | 16 | 0   | 6 744  |
| 95 | Bolivie (État plurinational de) | -4,7 | 2,4 | 82  | 18 | 0,8              | 1,2 | 18,2 | 2  | 14 | 75 | 633 | 17 895 |

TABLEAU  
7

| Classement selon l'IDH                    | Taux d'épargne net ajusté <sup>a</sup><br>(en % de RNB) | Empreinte écologique de consommation<br>(hectares par habitant) | POURCENTAGE DE L'APPORT ÉNERGÉTIQUE PRIMAIRE TOTAL |   | Émissions de dioxyde de carbone par habitant |      | Zone protégée<br>(en % d'espace terrestre) | Population vivant sur des terres dégradées<br>(%) | POPULATION SANS ACCÈS À DES SERVICES AMÉLIORÉS |                       | Décès dus à une pollution intérieure et extérieure de l'air et de l'eau <sup>d</sup><br>(par million de personnes) | Population victime de catastrophes naturelles <sup>e</sup><br>(moyenne annuelle, par million de personnes) |
|---|---|---|--|---|--|------|--|---|--|-----------------------|--|--|
|   |   |   | Combustibles fossiles <sup>b</sup><br>(%)          | Sources renouvelables <sup>c</sup><br>(%) | 1990   | 2006 |  |   | Eau<br>(%)                                     | Assainissement<br>(%) |  |  |
|   |   |   |  |   |  |      |  |   |  |                       |  |  |
| 96 Paraguay                               | 9,0   | 3,4   | 15   | 85  | 0,5  | 0,7  | 5,5  | 1   | 14   | 30                    | 224  | 10 590   |
| 97 Philippines                            | 22,3  | ..  | 57   | 43  | 0,7  | 0,8  | 10,9                                       | 2   | 9  | 24                    | 322  | 60 119   |
| 98 Botswana                               | 37,2  | 3,9   | 69   | 23  | 1,6  | 2,6  | 30,9                                       | 22  | 5  | 40                    | 771  | 7 925  |
| 99 République de Moldova                  | 17,3  | 1,7   | 90   | 2   | 4,8 <sup>f</sup>                             | 2,0  | 1,4  | 22  | 10   | 21                    | 340  | 86 995   |
| 100 Mongolie                              | 3,0   | ..  | 96   | 3   | 4,5  | 3,6  | 13,4                                       | 31  | 24   | 50                    | 318  | 120 113  |
| 101 Égypte                                | 2,1   | 1,4   | 96   | 4   | 1,4  | 2,2  | 5,9  | 25  | 1  | 6                     | 345  | 2  |
| 102 Ouzbékistan                           | -14,1   | 1,7   | 99   | 1   | 5,3 <sup>f</sup>                             | 4,3  | 2,3  | 27  | 13   | 0                     | 715  | 2 431  |
| 103 Micronésie (États fédérés de)         | ..  | ..  | ..   | ..  | ..   | ..   | 4,0  | ..  | ..   | ..                    | 0  | 10 768   |
| 104 Guyana                                | 14,4  | ..  | ..   | ..  | 1,6  | 2,0  | 4,9  | 0   | 6  | 19                    | 262  | 59 712   |
| 105 Namibie                               | 9,9   | 3,0   | 68   | 21  | 0,0  | 1,4  | 14,5                                       | 28  | 8  | 67                    | 152  | 42 577   |
| 106 Honduras                              | 13,1  | 2,2   | 55   | 45  | 0,5  | 1,0  | 18,2                                       | 15  | 14   | 29                    | 385  | 18 638   |
| 107 Maldives                              | ..  | ..  | ..   | ..  | 0,7  | 2,9  | ..   | ..  | 9  | 2                     | 0  | 4 901  |
| 108 Indonésie                             | -2,4  | ..  | 69   | 31  | 0,8  | 1,5  | 14,1                                       | 3   | 20   | 48                    | 505  | 4 935  |
| 109 Kirghizistan                          | 10,4  | 1,3   | 61   | 39  | 2,5  | 1,1  | 6,9  | 10  | 10   | 7                     | 736  | 518  |
| 110 Afrique du Sud                        | -3,5  | 2,7   | 88   | 10  | 9,1  | 8,6  | 6,9  | 17  | 9  | 23                    | 350  | 33 998   |
| 111 République arabe syrienne             | -15,2   | 1,6   | 98   | 2   | 2,9  | 3,5  | 0,6  | 33  | 11   | 4                     | 222  | 8 263  |
| 112 Tadjikistan                           | 18,8  | 0,9   | 62   | 38  | 3,9 <sup>f</sup>                             | 1,0  | 4,1  | 10  | 30   | 6                     | 1 302  | 100 709  |
| 113 Viet Nam                              | 9,7   | 1,0   | 51   | 49  | 0,3  | 1,2  | 6,2  | 8   | 6  | 25                    | 438  | 25 632   |
| 114 Maroc                                 | 19,8  | 1,3   | 94   | 4   | 0,9  | 1,5  | 1,6  | 39  | 19   | 31                    | 186  | 1 156  |
| 115 Nicaragua                             | ..  | 2,3   | 41   | 59  | 0,6  | 0,8  | 36,7                                       | 14  | 15   | 48                    | 316  | 10 527   |
| 116 Guatemala                             | 5,3   | 1,7   | 46   | 54  | 0,6  | 0,9  | 30,6                                       | 9   | 6  | 19                    | 468  | 27 087   |
| 117 Guinée équatoriale                    | -38,5   | ..  | ..   | ..  | 0,4  | 8,8  | 19,2                                       | 0   | ..   | ..                    | 1 182  | 155  |
| 118 Cap-Vert                              | ..  | ..  | ..   | ..  | 0,2  | 0,6  | 2,5  | ..  | 16   | 46                    | 213  | 11 020   |
| 119 Inde                                  | 24,2  | 0,8   | 70   | 29  | 0,8  | 1,3  | 5,3  | 10  | 12   | 69                    | 954  | 55 557   |
| 120 Timor-Leste                           | ..  | ..  | ..   | ..  | ..   | 0,2  | 6,1  | ..  | 31   | 50                    | 316  | 93   |
| 121 Swaziland                             | 7,1   | ..  | ..   | ..  | 0,5  | 0,9  | 3,0  | 0   | 31   | 45                    | 718  | 156 115  |
| 122 République démocratique populaire lao | 17,1  | 1,0   | ..   | ..  | 0,1  | 0,2  | 16,3                                       | 4   | 43   | 47                    | 847  | 24 535   |
| 123 Îles Salomon                          | 54,7  | 1,7   | ..   | ..  | 0,5  | 0,4  | 0,1  | ..  | ..   | ..                    | 433  | 2 050  |
| 124 Cambodge                              | ..  | 0,9   | 29   | 71  | 0,0  | 0,3  | 24,0                                       | 39  | 39   | 71                    | 1 304  | 62 992   |
| 125 Pakistan                              | 6,1   | 0,7   | 62   | 37  | 0,6  | 0,9  | 10,3                                       | 4   | 10   | 55                    | 896  | 8 953  |
| 126 Congo                                 | -57,1   | 1,0   | 39   | 58  | 0,5  | 0,4  | 9,5  | 0   | 29   | 70                    | 898  | 862  |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | ..  | ..  | ..   | ..  | 0,6  | 0,7  | ..   | ..  | 11   | 74                    | 666  | ..   |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE**

|                                 |       |     |    |    |                  |     |      |    |    |    |       |        |
|---------------------------------|-------|-----|----|----|------------------|-----|------|----|----|----|-------|--------|
| 128 Kenya                       | 10,2  | ..  | 20 | 80 | 0,2              | 0,3 | 11,6 | 31 | 41 | 69 | 1 106 | 94 526 |
| 129 Bangladesh                  | 23,7  | ..  | 66 | 34 | 0,1              | 0,3 | 1,6  | 11 | 20 | 47 | 821   | 49 538 |
| 130 Ghana                       | -6,6  | 1,6 | 32 | 68 | 0,3              | 0,4 | 14,0 | 1  | 18 | 87 | 1 283 | 3 238  |
| 131 Cameroun                    | ..    | 1,1 | 27 | 73 | 0,1              | 0,2 | 9,2  | 15 | 26 | 53 | 1 832 | 168    |
| 132 Myanmar                     | ..    | 1,0 | 31 | 68 | 0,1              | 0,2 | 6,3  | 19 | 29 | 19 | 883   | 5 989  |
| 133 Yémen                       | ..    | 1,0 | 99 | 1  | 0,8 <sup>f</sup> | 1,0 | 0,5  | 32 | 38 | 48 | 1 102 | 135    |
| 134 Bénin                       | ..    | 1,0 | 37 | 62 | 0,1              | 0,4 | 23,8 | 2  | 25 | 88 | 2 037 | 3 832  |
| 135 Madagascar                  | 7,0   | 1,2 | .. | .. | 0,1              | 0,1 | 2,9  | 0  | 59 | 89 | 1 967 | 23 628 |
| 136 Mauritanie                  | ..    | 3,1 | .. | .. | 1,4              | 0,5 | 0,5  | 24 | 51 | 74 | 1 273 | 37 166 |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 3,1   | 1,7 | .. | .. | 0,5              | 0,7 | 3,1  | 0  | 60 | 55 | 737   | 5 078  |
| 138 Népal                       | 30,5  | ..  | 11 | 89 | 0,0              | 0,1 | 17,0 | 2  | 12 | 69 | 877   | 9 611  |
| 139 Togo                        | ..    | ..  | 13 | 85 | 0,2              | 0,2 | 11,3 | 5  | 40 | 88 | 1 403 | 2 991  |
| 140 Comores                     | 7,0   | ..  | .. | .. | 0,1              | 0,1 | 0,0  | .. | 5  | 64 | 664   | 47 708 |
| 141 Lesotho                     | 19,4  | ..  | .. | .. | ..               | ..  | 0,5  | 64 | 15 | 71 | 304   | 52 807 |
| 142 Nigéria                     | ..    | 1,6 | 19 | 81 | 0,5              | 0,7 | 12,8 | 12 | 42 | 68 | 2 120 | 432    |
| 143 Ouganda                     | 3,3   | ..  | .. | .. | 0,0              | 0,1 | 9,7  | 23 | 33 | 52 | 1 692 | 10 899 |
| 144 Sénégal                     | 12,2  | 1,2 | 53 | 47 | 0,4              | 0,4 | 24,1 | 16 | 31 | 49 | 1 911 | 7 394  |
| 145 Haïti                       | ..    | 0,5 | 28 | 72 | 0,1              | 0,2 | 0,3  | 15 | 37 | 83 | 1 080 | 12 150 |
| 146 Angola                      | -42,6 | 0,9 | 34 | 66 | 0,4              | 0,6 | 12,4 | 3  | 50 | 43 | 5 225 | 5 421  |
| 147 Djibouti                    | ..    | 0,9 | .. | .. | 0,7              | 0,6 | 0,0  | 8  | 8  | 44 | 885   | 94 144 |
| 148 République-Unie de Tanzanie | ..    | 1,0 | 10 | 90 | 0,1              | 0,1 | 27,7 | 25 | 46 | 76 | 1 392 | 13 303 |
| 149 Côte d'Ivoire               | 1,7   | 0,9 | 23 | 77 | 0,5              | 0,4 | 22,6 | 1  | 20 | 77 | 1 884 | 39     |
| 150 Zambie                      | -0,7  | 1,2 | 11 | 89 | 0,3              | 0,2 | 36,0 | 5  | 40 | 51 | 1 961 | 36 424 |
| 151 Gambie                      | 3,9   | 1,1 | .. | .. | 0,2              | 0,2 | 1,5  | 18 | 8  | 33 | 1 283 | 2 059  |



| Classement selon l'IDH               | Taux d'épargne net ajusté <sup>a</sup><br>(en % de RNB) | Empreinte écologique de consommation<br>(hectares par habitant) | POURCENTAGE DE L'APPORT ÉNERGÉTIQUE PRIMAIRE TOTAL |                                    | Émissions de dioxyde de carbone par habitant |      | Zone protégée<br>(en % d'espace terrestre) | Population vivant sur des terres dégradées<br>(%) | POPULATION SANS ACCÈS À DES SERVICES AMÉLIORÉS |                | Décès dus à une pollution intérieure et extérieure de l'air et de l'eau <sup>d</sup><br>(par million de personnes) | Population victime de catastrophes naturelles <sup>e</sup><br>(moyenne annuelle, par million de personnes) |
|--------------------------------------|---|---|--|------------------------------------|--|------|--|---|--|----------------|--|--|
|                                      |   |   | Combustibles fossiles <sup>b</sup>                 | Sources renouvelables <sup>c</sup> | 1990   | 2006 |  |   | Eau  | Assainissement |  |  |
|                                      |   |   | (%)  | (%)                                | 2007   | 2007 |  |   | (%)  | (%)            |  |  |
| 152 Rwanda                           | 20,1  | ..  | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,1  | 10,0                                       | 10  | 35   | 46             | 3 345  | 21 544   |
| 153 Malawi                           | 25,1  | ..  | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,1  | 15,0                                       | 19  | 20   | 44             | 2 395  | 70 315   |
| 154 Soudan                           | -13,1   | 2,2   | 26   | 74                                 | 0,2  | 0,3  | 4,9  | 40  | 43   | 66             | 979  | 20 408   |
| 155 Afghanistan                      | ..  | ..  | ..   | ..                                 | 0,2  | 0,0  | 0,4  | 11  | 52   | 63             | 5 125  | 23 278   |
| 156 Guinée                           | -11,3   | 1,5   | ..   | ..                                 | 0,2  | 0,1  | 6,8  | 1   | 29   | 81             | 1 759  | 3 227  |
| 157 Éthiopie                         | 8,9   | ..  | 9  | 92                                 | 0,1  | 0,1  | 18,4                                       | 72  | 62   | 88             | 2 571  | 37 289   |
| 158 Sierra Leone                     | -1,0  | 0,8   | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,2  | 5,0  | 0   | 51   | 87             | 5 623  | 457  |
| 159 République centrafricaine        | -4,6  | 1,4   | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,1  | 14,7                                       | 0   | 33   | 66             | 1 812  | 510  |
| 160 Mali                             | ..  | 1,9   | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,0  | 2,4  | 60  | 44   | 64             | 3 367  | 9 531  |
| 161 Burkina Faso                     | ..  | 1,4   | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,1  | 13,9                                       | 73  | 24   | 89             | 3 130  | 2 504  |
| 162 Libéria                          | ..  | 1,2   | ..   | ..                                 | 0,2  | 0,2  | 18,1                                       | 0   | 32   | 83             | 3 287  | 1 080  |
| 163 Tchad                            | -49,9   | 1,8   | ..   | ..                                 | 0,0  | 0,0  | 9,4  | 45  | 50   | 91             | 2 547  | 31 625   |
| 164 Guinée-Bissau                    | 16,6  | 1,0   | ..   | ..                                 | 0,2  | 0,2  | 16,1                                       | 1   | 39   | 79             | 3 269  | 11 817   |
| 165 Mozambique                       | -4,6  | ..  | 5  | 95                                 | 0,1  | 0,1  | 15,8                                       | 2   | 53   | 83             | 1 428  | 47 950   |
| 166 Burundi                          | ..  | ..  | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,0  | 4,9  | 19  | 28   | 54             | 3 519  | 51 177   |
| 167 Niger                            | ..  | 1,7   | ..   | ..                                 | 0,1  | 0,1  | 6,8  | 25  | 52   | 91             | 5 445  | 50 079   |
| 168 République démocratique du Congo | -2,5  | 0,7   | 4  | 96                                 | 0,1  | 0,0  | 10,0                                       | 0   | 54   | 77             | 3 260  | 1 288  |
| 169 Zimbabwe                         | ..  | 1,0   | 28   | 70                                 | 1,6  | 0,8  | 28,0                                       | 29  | 18   | 56             | 889  | 75 240   |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |      |     |     |    |      |      |      |    |    |    |       |        |
|--|------|-----|-----|----|------|------|------|----|----|----|-------|--------|
| Antigua-et-Barbuda                         | ..   | ..  | ..  | .. | 4,9  | 5,1  | 7,0  | .. | .. | .. | 0     | 32 725 |
| Bhoutan                                    | 50,4 | ..  | ..  | .. | 0,2  | 0,6  | 28,4 | 0  | 8  | 35 | 789   | 0      |
| Cuba                                       | ..   | 2,3 | 87  | 13 | 3,1  | 2,6  | 6,3  | 17 | 6  | 9  | 233   | 97 163 |
| Dominique                                  | ..   | ..  | ..  | .. | 0,9  | 1,7  | 21,7 | .. | .. | .. | 0     | 12 965 |
| Érythrée                                   | ..   | 0,8 | 27  | 74 | ..   | 0,1  | 5,0  | 59 | 39 | 86 | 1 231 | 87 758 |
| Grenade                                    | ..   | ..  | ..  | .. | 1,3  | 2,3  | 1,7  | .. | .. | 3  | 0     | 65 910 |
| Iraq                                       | ..   | 1,3 | 99  | 0  | 2,8  | 3,2  | 0,1  | 5  | 21 | 27 | 1 244 | 276    |
| Kiribati                                   | ..   | ..  | ..  | .. | 0,3  | 0,3  | 22,0 | .. | .. | .. | 0     | 0      |
| République populaire démocratique de Corée | ..   | 1,4 | 88  | 12 | 12,2 | 3,6  | 4,0  | 3  | 0  | .. | 436   | 7 874  |
| Liban                                      | 0,1  | 2,1 | 93  | 5  | 3,1  | 3,8  | 0,5  | 1  | 0  | .. | 149   | 460    |
| Îles Marshall                              | ..   | ..  | ..  | .. | 1,0  | 1,6  | 3,1  | .. | 6  | 27 | 0     | 1 465  |
| Monaco                                     | ..   | ..  | ..  | .. | ..   | ..   | 23,7 | .. | 0  | 0  | 0     | ..     |
| Nauru                                      | ..   | ..  | ..  | .. | 14,4 | 14,1 | ..   | .. | .. | .. | 0     | ..     |
| Territoires palestiniens occupés           | ..   | ..  | ..  | .. | ..   | 0,8  | ..   | .. | 9  | 11 | 0     | 0      |
| Oman                                       | ..   | 3,5 | 100 | 0  | 5,6  | 16,3 | 10,7 | 6  | 12 | .. | 117   | 783    |
| Palaos                                     | ..   | ..  | ..  | .. | 15,7 | 5,8  | 2,0  | .. | .. | .. | 0     | ..     |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | ..   | ..  | ..  | .. | 1,6  | 2,7  | 3,6  | .. | 1  | 4  | 0     | ..     |
| Sainte-Lucie                               | ..   | ..  | ..  | .. | 1,2  | 2,3  | 14,3 | .. | 2  | .. | 0     | 0      |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | 7,6  | ..  | ..  | .. | 0,7  | 1,7  | 10,9 | .. | .. | .. | 0     | 1 557  |
| Samoa                                      | ..   | ..  | ..  | .. | 0,8  | 0,9  | 3,4  | .. | .. | 0  | 0     | 3 277  |
| Saint-Marin                                | ..   | ..  | ..  | .. | ..   | ..   | ..   | .. | .. | .. | 0     | ..     |
| Seychelles                                 | ..   | ..  | ..  | .. | 1,6  | 8,6  | 42,0 | .. | .. | .. | 0     | 22 448 |
| Somalie                                    | ..   | 1,5 | ..  | .. | 0,0  | 0,0  | 0,6  | 26 | 70 | 77 | 3 490 | 67 697 |
| Tuvalu                                     | ..   | ..  | ..  | .. | ..   | ..   | 0,4  | .. | 3  | 16 | 0     | ..     |
| Vanuatu                                    | ..   | ..  | ..  | .. | 0,5  | 0,4  | 4,3  | .. | 17 | 48 | 0     | 36 308 |

## NOTES

a Comprend les dégâts dus à des émissions particulières.

b Les fossiles combustibles comprennent le charbon, les produits à base de charbon, le pétrole brut, les LGN (liquides de gaz naturel), les charges d'alimentation, les produits pétroliers et le gaz naturel.

c Les sources d'énergie renouvelables comprennent l'énergie hydroélectrique, l'énergie géothermique, les sources d'énergie renouvelables utilisant les combustibles, les déchets, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, mais excluent l'énergie nucléaire.

d Comprend les décès dus aux diarrhées attribuables à des facteurs tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; les décès dus à des infections aiguës des voies respiratoires (notamment chez les enfants de moins de 5 ans), à des maladies respiratoires obstructives chroniques (notamment chez les adultes de plus de 30 ans) et aux cancers des poumons (notamment chez les adultes de plus de 30 ans) attribuables aux émissions de fumées intérieures et les décès dus aux infections et maladies respiratoires, aux cancers des poumons et aux affections cardiovasculaires attribuables à la pollution de l'air extérieur.

e Les catastrophes naturelles comprennent les périodes de sécheresse, les séismes, les épidémies, les températures extrêmes, les inondations, les infestations par les insectes, les tempêtes, le réveil des volcans et les feux sauvages.

f Données concernant une année autre que celle indiquée.

## SOURCES

Colonne 1 : Banque mondiale (2010a).

Colonne 2 : GFN (Global Footprint Network - Réseau mondial empreinte écologique) (2009).

Colonnes 3 et 4 : Calculs effectués sur la base de données concernant la source d'apport énergétique primaire totale de l'AIE (2009).

Colonnes 5 et 6 : Boden, Marland et Andres (2009).

Colonne 7 : UNEP-WCMC (2006).

Colonne 8 : FAO (2010a).

Colonnes 9 et 10 : OMS et UNICEF (2010).

Colonne 11 : Calculs effectués sur la base de données fournies par l'OMS (2008) et le DAES (2009d).

Colonne 12 : Calculs effectués sur la base de données fournies par le CRED-EMDAT (2010) et le DAES (2009d).

TABLEAU  
7

## Sécurité humaine

| Classement selon l'IDH                 | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DE LA PEUR                                     |         |  |   |   |                                       | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DU BESOIN                              |                        |  |           |    |
|--|--|---------|--|---|---|---------------------------------------|--|------------------------|--|-----------|----|
|  | Transferts d'armes conventionnelles <sup>a</sup><br>(1990 en millions de \$) |         | Réfugiés par pays d'origine<br>(en milliers) | Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays <sup>b</sup><br>(en milliers) | Guerre civile   |                                       | Prévalence de la sous-alimentation<br>(en % de la population totale) |                        | Intensité de la déprivation alimentaire<br>(% de déficience moyenne des besoins minimums d'apport d'énergie alimentaire) |           |    |
|  | Exports  | Imports |  |   | Pertes humaines<br>(moyenne par année de conflit par million d'habitants) | Intensité<br>Score (0-2) <sup>c</sup> | 1990-1992 <sup>d</sup>   | 2004-2006 <sup>d</sup> | 1990/1992  | 2004/2006 |    |
|  | 2008   | 2008    | 2008   | 2008  | 1990/2008   | 2008                                  | 1990-1992 <sup>d</sup>   | 2004-2006 <sup>d</sup> | 1990/1992  | 2004/2006 |    |
| <b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b> |  |         |  |   |   |                                       |  |                        |  |           |    |
| 1                                      | Norvège  | 2       | 536  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 2                                      | Australie  | 6       | 380  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 3                                      | Nouvelle-Zélande   | ..      | 2  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 4                                      | États-Unis d'Amérique  | 6 093   | 808  | 2,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 5                                      | Irlande  | 1       | 21   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 6                                      | Liechtenstein  | ..      | ..   | ..  | ..  | ..                                    | 0  | ..                     | ..   | ..        | .. |
| 7                                      | Pays-Bas   | 554     | 132  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 8                                      | Canada   | 236     | 427  | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 9                                      | Suède  | 457     | 64   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 10                                     | Allemagne  | ..      | ..   | 0,2   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 11                                     | Japon  | ..      | 584  | 0,2   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 12                                     | Corée du Sud   | 80      | 1 821  | 1,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 7         | 7  |
| 13                                     | Suisse   | 467     | 14   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 14                                     | France   | 1 831   | 7  | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 15                                     | Israël   | 271     | 665  | 1,5   | ..  | 78,5                                  | 1  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 16                                     | Finlande   | 67      | 152  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 17                                     | Islande  | ..      | ..   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 18                                     | Belgique   | 228     | 177  | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 19                                     | Danemark   | 15      | 90   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 20                                     | Espagne  | 603     | 361  | 0,0   | ..  | 0,9                                   | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 21                                     | Hong Kong, Chine (RAS)   | ..      | ..   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | ..                     | ..   | ..        | .. |
| 22                                     | Grèce  | ..      | 563  | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 23                                     | Italie   | 424     | 189  | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 24                                     | Luxembourg   | ..      | ..   | ..  | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 25                                     | Autriche   | 16      | 220  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 26                                     | Royaume-Uni  | 1 027   | 506  | 0,2   | ..  | 1,3                                   | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 27                                     | Singapour  | 1       | 1 123  | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | ..                     | ..   | ..        | .. |
| 28                                     | République tchèque   | 33      | 20   | 1,4   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 7         | 10 |
| 29                                     | Slovénie   | ..      | ..   | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 7         | 10 |
| 30                                     | Andorre  | ..      | ..   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | ..                     | ..   | ..        | .. |
| 31                                     | Slovaquie  | 8       | ..   | 0,3   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 7         | 5  |
| 32                                     | Émirats arabes unis  | ..      | 748  | 0,3   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 6         | 20 |
| 33                                     | Malte  | ..      | ..   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 34                                     | Estonie  | ..      | 50   | 0,2   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 10        | 9  |
| 35                                     | Chypre   | ..      | ..   | 0,0   | 200,5 <sup>e</sup>  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 6         | 10 |
| 36                                     | Hongrie  | ..      | 5  | 1,6   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 6         | .. |
| 37                                     | Brunéi Darussalam  | ..      | ..   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 8         | .. |
| 38                                     | Qatar  | ..      | ..   | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | ..                     | ..   | ..        | .. |
| 39                                     | Bahreïn  | ..      | 19   | 0,1   | ..  | ..                                    | 0  | ..                     | ..   | ..        | .. |
| 40                                     | Portugal   | 87      | 159  | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | ..        | .. |
| 41                                     | Pologne  | 76      | 623  | 2,4   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 6         | 10 |
| 42                                     | Barbade  | ..      | 13   | 0,0   | ..  | ..                                    | 0  | <5                     | <5   | 7         | 8  |

| Classement selon l'IDH | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DE LA PEUR                                     |         |  |   |   |                                       | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DU BESOIN |                        |   |           |
|------------------------|--|---------|--|---|---|---------------------------------------|---|------------------------|---|-----------|
|                        | Transferts d'armes conventionnelles <sup>a</sup><br>(1990 en millions de \$) |         | Réfugiés par pays d'origine<br>(en milliers) | Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays <sup>b</sup><br>(en milliers) | Guerre civile   |                                       | Prévalence de la sous-alimentation      |                        | Intensité de la déprivation alimentaire                                       |           |
|                        | Exports  | Imports |  |   | Pertes humaines<br>(moyenne par année de conflit par million d'habitants) | Intensité<br>Score (0-2) <sup>c</sup> | (en % de la population totale)          |                        | (% de déficience moyenne des besoins minimums d'apport d'énergie alimentaire) |           |
|                        | 2008   | 2008    | 2008   | 2008  | 1990/2008   | 2008                                  | 1990-1992 <sup>d</sup>                  | 2004-2006 <sup>d</sup> | 1990/1992   | 2004/2006 |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|   |       |       |       |                          |         |   |    |    |    |    |
|---|-------|-------|-------|--------------------------|---------|---|----|----|----|----|
| 43 Bahamas                                | ..    | ..    | 0,0   | ..                       | ..      | 0 | 7  | 6  | 9  | 12 |
| 44 Lituanie                               | ..    | 26    | 0,5   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 8  | 10 |
| 45 Chili                                  | 133   | 577   | 1,0   | ..                       | ..      | 0 | 7  | <5 | 9  | 11 |
| 46 Argentine                              | ..    | 21    | 1,0   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 11 |
| 47 Koweït                                 | ..    | 5     | 0,9   | ..                       | ..      | 0 | 20 | <5 | 12 | 7  |
| 48 Lettonie                               | ..    | 44    | 0,8   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 0  |
| 49 Monténégro                             | ..    | ..    | 1,3   | ..                       | ..      | 0 | .. | .. | .. | .. |
| 50 Roumanie                               | ..    | 70    | 4,8   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 13 |
| 51 Croatie                                | ..    | 99    | 97,0  | 2,4                      | 269,4   | 0 | .. | <5 | 10 | 4  |
| 52 Uruguay                                | ..    | 65    | 0,2   | ..                       | ..      | 0 | 5  | <5 | 8  | 0  |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 9     | ..    | 2,1   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 4  |
| 54 Panama                                 | ..    | ..    | 0,1   | ..                       | ..      | 0 | 18 | 17 | 13 | 11 |
| 55 Arabie saoudite                        | ..    | 115   | 0,7   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 8  | 7  |
| 56 Mexique                                | ..    | ..    | 6,2   | 5,5                      | 0,7     | 0 | <5 | <5 | 10 | 12 |
| 57 Malaisie                               | ..    | 541   | 0,6   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 7  |
| 58 Bulgarie                               | 8     | 123   | 3,0   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 9  | 10 |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | ..    | ..    | 0,2   | ..                       | 23,2    | 0 | 11 | 10 | 11 | 15 |
| 60 Serbie                                 | ..    | ..    | 185,9 | 250 <sup>f</sup>         | ..      | 0 | .. | .. | .. | .. |
| 61 Bélarus                                | 292   | ..    | 5,4   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 6  | 18 |
| 62 Costa Rica                             | ..    | ..    | 0,4   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 8  | 8  |
| 63 Pérou                                  | ..    | 2     | 7,3   | 150                      | 21,9    | 1 | 28 | 13 | 14 | 14 |
| 64 Albanie                                | ..    | 13    | 15,0  | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 10 | 8  |
| 65 Fédération de Russie                   | 6 026 | ..    | 103,1 | 18-82 <sup>g</sup>       | 40,2    | 1 | <5 | <5 | 8  | 11 |
| 66 Kazakhstan                             | ..    | 25    | 4,8   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 6  | 10 |
| 67 Azerbaïdjan                            | ..    | 21    | 16,3  | 573-603 <sup>h</sup>     | 236,6   | 0 | 27 | 11 | 12 | 7  |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | ..    | ..    | 74,4  | 125                      | 3 458,2 | 0 | <5 | <5 | 9  | 7  |
| 69 Ukraine                                | 269   | ..    | 28,4  | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 7  |
| 70 Iran (République islamique d')         | 2     | 91    | 69,1  | ..                       | 1,1     | 1 | <5 | <5 | 9  | 12 |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | ..    | ..    | 7,5   | <1                       | 60,6    | 0 | <5 | <5 | 10 | 8  |
| 72 Maurice                                | ..    | ..    | 0,0   | ..                       | ..      | 0 | 7  | 6  | 10 | 12 |
| 73 Brésil                                 | 72    | 212   | 1,4   | ..                       | ..      | 0 | 10 | 6  | 13 | 12 |
| 74 Géorgie                                | ..    | 77    | 12,6  | 247-249 <sup>i</sup>     | 289,0   | 1 | 47 | 12 | 14 | 9  |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 3     | 764   | 5,8   | ..                       | 5,3     | 0 | 10 | 12 | 10 | 10 |
| 76 Arménie                                | ..    | ..    | 16,3  | 8,4                      | ..      | 0 | 46 | 23 | 14 | 13 |
| 77 Équateur                               | ..    | 140   | 1,1   | ..                       | ..      | 0 | 24 | 13 | 12 | 5  |
| 78 Belize                                 | ..    | ..    | 0,0   | ..                       | ..      | 0 | 5  | <5 | 9  | 25 |
| 79 Colombie                               | ..    | 92    | 373,5 | 3 304-4 916 <sup>j</sup> | 44,7    | 2 | 15 | 10 | 13 | 9  |
| 80 Jamaïque                               | ..    | 2     | 0,8   | ..                       | ..      | 0 | 11 | 5  | 10 | 9  |
| 81 Tunisie                                | ..    | 7     | 2,3   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 7  | 10 |
| 82 Jordanie                               | 28    | 136   | 1,9   | ..                       | ..      | 0 | <5 | <5 | 9  | 6  |
| 83 Turquie                                | 43    | 578   | 214,4 | 954-1 200 <sup>k</sup>   | 28,2    | 1 | <5 | <5 | 8  | 9  |
| 84 Algérie                                | ..    | 1 518 | 9,1   | ..                       | 134,8   | 1 | <5 | .. | 10 | 10 |
| 85 Tonga                                  | ..    | ..    | 0,0   | ..                       | ..      | 0 | .. | .. | .. | .. |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                           |     |       |       |                 |       |   |    |    |    |    |
|---------------------------|-----|-------|-------|-----------------|-------|---|----|----|----|----|
| 86 Fidji                  | ..  | ..    | 1,9   | ..              | ..    | 0 | 8  | <5 | 10 | 2  |
| 87 Turkménistan           | ..  | ..    | 0,7   | .. <sup>l</sup> | ..    | 0 | 9  | 6  | 10 | 9  |
| 88 République dominicaine | ..  | ..    | 0,3   | ..              | ..    | 0 | 27 | 21 | 13 | 12 |
| 89 Chine                  | 544 | 1 481 | 175,2 | ..              | ..    | 0 | 15 | 10 | 14 | 13 |
| 90 El Salvador            | ..  | ..    | 5,2   | ..              | 210,2 | 0 | 9  | 10 | 11 | 11 |
| 91 Sri Lanka              | ..  | ..    | 137,8 | 380             | 193,8 | 2 | 27 | 21 | 15 | 14 |
| 92 Thaïlande              | ..  | 12    | 1,8   | ..              | 5,5   | 1 | 29 | 17 | 15 | 11 |
| 93 Gabon                  | ..  | 21    | 0,1   | ..              | ..    | 0 | 5  | <5 | 8  | 8  |

| Classement selon l'IDH | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DE LA PEUR                                     |         |                             |  |   |                                       | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DU BESOIN |                        |   |           |    |
|------------------------|--|---------|-----------------------------|--|---|---------------------------------------|---|------------------------|---|-----------|----|
|                        | Transferts d'armes conventionnelles <sup>a</sup><br>(1990 en millions de \$) |         | Réfugiés par pays d'origine | Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays <sup>b</sup> | Guerre civile   |                                       | Prévalence de la sous-alimentation      |                        | Intensité de la déprivation alimentaire                                       |           |    |
|                        | Exports  | Imports |                             |  | Pertes humaines<br>(moyenne par année de conflit par million d'habitants) | Intensité<br>Score (0-2) <sup>c</sup> | (en % de la population totale)          |                        | (% de déficience moyenne des besoins minimums d'apport d'énergie alimentaire) |           |    |
|                        | 2008   | 2008    | (en milliers)               | (en milliers)  | 1990/2008   | 2008                                  | 1990-1992 <sup>d</sup>                  | 2004-2006 <sup>d</sup> | 1990/1992   | 2004/2006 |    |
| 94                     | Suriname   | ..      | ..                          | 0,1  | ..  | ..                                    | 0                                       | 11                     | 7   | 10        | 10 |
| 95                     | Bolivie (État plurinational de)  | ..      | 3                           | 0,5  | ..  | ..                                    | 0                                       | 24                     | 23  | 13        | 15 |
| 96                     | Paraguay   | ..      | ..                          | 0,1  | ..  | ..                                    | 0                                       | 16                     | 12  | 12        | 12 |
| 97                     | Philippines  | ..      | 10                          | 1,4  | 125-188   | 8,0                                   | 1                                       | 21                     | 15  | 15        | 14 |
| 98                     | Botswana   | ..      | ..                          | 0,0  | ..  | ..                                    | 0                                       | 20                     | 26  | 13        | 13 |
| 99                     | République de Moldova  | 20      | ..                          | 5,6  | ..  | 170,7                                 | 0                                       | <5                     | <5  | 9         | 9  |
| 100                    | Mongolie   | ..      | 14                          | 1,3  | ..  | ..                                    | 0                                       | 30                     | 29  | 14        | 14 |
| 101                    | Égypte   | ..      | 214                         | 6,8  | ..  | 2,2                                   | 0                                       | <5                     | <5  | 10        | 13 |
| 102                    | Ouzbékistan  | ..      | ..                          | 6,3  | 3   | 6,1                                   | 0                                       | 5                      | 13  | 8         | 13 |
| 103                    | Micronésie (États fédérés de)  | ..      | ..                          | ..   | ..  | ..                                    | 0                                       | ..                     | ..  | ..        | .. |
| 104                    | Guyana   | ..      | ..                          | 0,7  | ..  | ..                                    | 0                                       | 18                     | 6   | 12        | 13 |
| 105                    | Namibie  | ..      | 66                          | 1,0  | ..  | ..                                    | 0                                       | 29                     | 19  | 14        | 8  |
| 106                    | Honduras   | ..      | ..                          | 1,1  | ..  | ..                                    | 0                                       | 19                     | 12  | 15        | 13 |
| 107                    | Maldives   | ..      | ..                          | 0,0  | ..  | ..                                    | 0                                       | 9                      | 7   | 10        | 5  |
| 108                    | Indonésie  | ..      | 241                         | 19,3   | 70-120  | 2,2                                   | 0                                       | 19                     | 16  | 13        | 13 |
| 109                    | Kirghizistan   | 16      | ..                          | 2,5  | ..  | ..                                    | 0                                       | 17                     | <5  | 12        | 4  |
| 110                    | Afrique du Sud   | 161     | 387                         | 0,5  | ..  | ..                                    | 0                                       | <5                     | <5  | ..        | .. |
| 111                    | République arabe syrienne  | ..      | 292                         | 15,2   | 433 <sup>m</sup>  | ..                                    | 0                                       | <5                     | <5  | 9         | 7  |
| 112                    | Tadjikistan  | ..      | ..                          | 0,5  | ..  | 815,4                                 | 0                                       | 34                     | 26  | 13        | 10 |
| 113                    | Viet Nam   | ..      | 250                         | 328,2  | ..  | ..                                    | 0                                       | 28                     | 13  | 16        | 16 |
| 114                    | Maroc  | ..      | 49                          | 3,5  | ..  | ..                                    | 0                                       | 5                      | <5  | 11        | 13 |
| 115                    | Nicaragua  | ..      | ..                          | 1,5  | ..  | ..                                    | 0                                       | 52                     | 21  | 21        | 18 |
| 116                    | Guatemala  | ..      | ..                          | 5,9  | .. <sup>n</sup>   | 44,5                                  | 0                                       | 14                     | 16  | 12        | 12 |
| 117                    | Guinée équatoriale   | ..      | 41                          | 0,4  | ..  | ..                                    | 0                                       | ..                     | ..  | ..        | .. |
| 118                    | Cap-Vert   | ..      | ..                          | 0,0  | ..  | ..                                    | 0                                       | 12                     | 14  | 11        | 9  |
| 119                    | Inde   | 11      | 1810                        | 19,6   | 500   | 4,1                                   | 1                                       | 24                     | 22  | 17        | 15 |
| 120                    | Timor-Leste  | ..      | ..                          | 0,0  | <1  | ..                                    | 0                                       | 18                     | 23  | ..        | .. |
| 121                    | Swaziland  | ..      | ..                          | 0,0  | ..  | ..                                    | 0                                       | 12                     | 18  | 11        | 12 |
| 122                    | République démocratique populaire lao  | ..      | 7                           | 8,6  | ..  | 4,6                                   | 0                                       | 27                     | 19  | 16        | 15 |
| 123                    | Iles Salomon   | ..      | ..                          | 0,1  | ..  | ..                                    | 0                                       | 25                     | 9   | 13        | 8  |
| 124                    | Cambodge   | ..      | ..                          | 17,3   | ..  | 13,6                                  | 0                                       | 38                     | 25  | 16        | 14 |
| 125                    | Pakistan   | ..      | 939                         | 32,4   | 1 250 <sup>o</sup>  | 11,4                                  | 2                                       | 22                     | 23  | 16        | 16 |
| 126                    | Congo  | ..      | ..                          | 19,9   | 7,8   | 582,3                                 | 0                                       | 40                     | 21  | 17        | 14 |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe   | ..      | ..                          | 0,0  | ..  | ..                                    | 0                                       | 15                     | 5   | 11        | 7  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|     |                           |    |    |       |                  |       |   |    |    |    |    |
|-----|---------------------------|----|----|-------|------------------|-------|---|----|----|----|----|
| 128 | Kenya                     | .. | .. | 9,7   | 400 <sup>P</sup> | ..    | 0 | 33 | 30 | 15 | 13 |
| 129 | Bangladesh                | .. | 12 | 10,1  | 60-500           | 0,2   | 0 | 36 | 26 | 18 | 17 |
| 130 | Ghana                     | .. | .. | 13,2  | ..               | ..    | 0 | 34 | 8  | 15 | 9  |
| 131 | Cameroun                  | .. | 1  | 13,9  | ..               | ..    | 0 | 34 | 23 | 15 | 9  |
| 132 | Myanmar                   | .. | .. | 184,4 | 470 <sup>q</sup> | 42,1  | 1 | 44 | 17 | 17 | 17 |
| 133 | Yémen                     | .. | 45 | 1,8   | 250              | 257,3 | 0 | 30 | 32 | 15 | 16 |
| 134 | Bénin                     | .. | .. | 0,3   | ..               | ..    | 0 | 28 | 19 | 15 | 12 |
| 135 | Madagascar                | .. | .. | 0,3   | ..               | ..    | 0 | 32 | 35 | 16 | 15 |
| 136 | Mauritanie                | .. | .. | 45,6  | ..               | ..    | 0 | 10 | 8  | 12 | 7  |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée | .. | .. | 0,0   | ..               | 10,7  | 0 | .. | .. | .. | .. |
| 138 | Népal                     | .. | .. | 4,2   | 50-70            | 45,1  | 0 | 21 | 16 | 14 | 11 |
| 139 | Togo                      | .. | .. | 16,8  | <2               | 44,1  | 0 | 45 | 37 | 18 | 16 |
| 140 | Comores                   | .. | 5  | 0,4   | ..               | 101,4 | 0 | 40 | 51 | 16 | 19 |
| 141 | Lesotho                   | .. | .. | 0,0   | ..               | 60,4  | 0 | 15 | 15 | 13 | 6  |
| 142 | Nigéria                   | .. | 17 | 14,2  | .. <sup>r</sup>  | 1,0   | 0 | 15 | 8  | 13 | 11 |
| 143 | Ouganda                   | .. | 3  | 7,5   | 437 <sup>s</sup> | 25,1  | 0 | 19 | 15 | 14 | 11 |
| 144 | Sénégal                   | .. | 1  | 16,0  | 24-40            | 14,3  | 0 | 28 | 25 | 14 | 10 |
| 145 | Haiti                     | .. | .. | 23,1  | ..               | 52,9  | 0 | 63 | 58 | 24 | 23 |
| 146 | Angola                    | .. | 20 | 171,4 | 20               | 313,7 | 0 | 66 | 44 | 24 | 17 |
| 147 | Djibouti                  | .. | .. | 0,7   | ..               | 209,7 | 0 | 60 | 31 | 22 | 12 |

| Classement selon l'IDH | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DE LA PEUR                                     |         |  |   |   |                                       | LIMITES DE L'AFFRANCHISSEMENT DU BESOIN |                        |   |           |    |
|------------------------|--|---------|--|---|---|---------------------------------------|---|------------------------|---|-----------|----|
|                        | Transferts d'armes conventionnelles <sup>a</sup><br>(1990 en millions de \$) |         | Réfugiés par pays d'origine<br>(en milliers) | Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays <sup>b</sup><br>(en milliers) | Guerre civile   |                                       | Prévalence de la sous-alimentation      |                        | Intensité de la déprivation alimentaire                                       |           |    |
|                        | Exports  | Imports |  |   | Pertes humaines<br>(moyenne par année de conflit par million d'habitants) | Intensité<br>Score (0-2) <sup>c</sup> | (en % de la population totale)          |                        | (% de déficience moyenne des besoins minimums d'apport d'énergie alimentaire) |           |    |
|                        | 2008   | 2008    | 2008   | 2008  | 1990/2008   | 2008                                  | 1990-1992 <sup>d</sup>                  | 2004-2006 <sup>d</sup> | 1990/1992   | 2004/2006 |    |
| 148                    | République-Unie de Tanzanie  | ..      | ..   | 1,3   | ..  | ..                                    | 0                                       | 28                     | 35  | 15        | 16 |
| 149                    | Côte d'Ivoire  | ..      | ..   | 22,2  | .. <sup>1</sup>   | 24,4                                  | 0                                       | 15                     | 14  | 13        | 11 |
| 150                    | Zambie   | ..      | ..   | 0,2   | ..  | ..                                    | 0                                       | 40                     | 45  | 18        | 19 |
| 151                    | Gambie   | ..      | ..   | 1,4   | ..  | ..                                    | 0                                       | 20                     | 29  | 14        | 14 |
| 152                    | Rwanda   | ..      | 6  | 72,5  | ..  | 279,4                                 | 0                                       | 45                     | 40  | 20        | 19 |
| 153                    | Malawi   | ..      | ..   | 0,1   | ..  | ..                                    | 0                                       | 45                     | 29  | 20        | 17 |
| 154                    | Soudan   | ..      | 128  | 419,2   | 4 900 <sup>t</sup>  | 47,9                                  | 1                                       | 31                     | 20  | 15        | 14 |
| 155                    | Afghanistan  | ..      | ..   | 2 833,1   | 240   | 299,1                                 | 2                                       | ..                     | ..  | ..        | .. |
| 156                    | Guinée   | ..      | ..   | 9,5   | ..  | 70,0                                  | 0                                       | 19                     | 16  | 15        | 7  |
| 157                    | Éthiopie   | ..      | ..   | 63,9  | 200-400   | 38,6                                  | 2                                       | 71                     | 44  | 25        | 18 |
| 158                    | Sierra Leone   | ..      | ..   | 32,5  | ..  | 336,1                                 | 0                                       | 45                     | 46  | 22        | 22 |
| 159                    | République centrafricaine  | ..      | ..   | 125,1   | 162   | 29,2                                  | 0                                       | 47                     | 41  | 19        | 16 |
| 160                    | Mali   | ..      | 2  | 1,8   | ..  | 9,4                                   | 1                                       | 14                     | 10  | 13        | 12 |
| 161                    | Burkina Faso   | ..      | ..   | 0,7   | ..  | ..                                    | 0                                       | 14                     | 9   | 13        | 10 |
| 162                    | Libéria  | ..      | ..   | 75,2  | .. <sup>u</sup>   | 660,9                                 | 0                                       | 30                     | 38  | 18        | 18 |
| 163                    | Tchad  | ..      | 89   | 55,1  | 168   | 97,8                                  | 1                                       | 59                     | 38  | 22        | 17 |
| 164                    | Guinée-Bissau  | ..      | ..   | 1,1   | ..  | 798,8                                 | 0                                       | 20                     | 31  | 14        | 14 |
| 165                    | Mozambique   | ..      | ..   | 0,2   | ..  | 260,3                                 | 0                                       | 59                     | 37  | 22        | 16 |
| 166                    | Burundi  | ..      | ..   | 281,6   | 100   | 111,5                                 | 1                                       | 44                     | 63  | 18        | 21 |
| 167                    | Niger  | ..      | 7  | 0,8   | 6,5 <sup>v</sup>  | 18,9                                  | 1                                       | 38                     | 28  | 18        | 15 |
| 168                    | République démocratique du Congo   | ..      | ..   | 368,0   | 19 000 <sup>w</sup>   | 331,4                                 | 1                                       | 29                     | 75  | 15        | 25 |
| 169                    | Zimbabwe   | ..      | ..   | 16,8  | 570-1 000   | ..                                    | 0                                       | 40                     | 39  | 19        | 17 |

## NOTES

- a** Indique la valeur monétaire des transferts effectués sur une base volontaire par un fournisseur d'armes, dans un but militaire, au profit des forces armées, des forces paramilitaires ou de services de renseignements d'un autre pays. Les données fournies ne font état que du volume des transferts d'armes internationaux, et non pas de leur valeur financière réelle ; elles peuvent sous-estimer les transferts réels d'armes conventionnelles.
- b** Les estimations, issues du Centre de contrôle des déplacements internes, sont calculées à partir de sources diverses. Elles comportent un degré élevé d'incertitude.
- c** Un score de 0 indique l'absence de guerre civile ; 1 signale une guerre civile « mineure » où le nombre de morts est inférieur à 1 000 personnes ; 2 indique une guerre civile « majeure » où le nombre de décès est d'au moins 1 000 personnes.
- d** Les données se rapportent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.
- e** Comprend plus de 200 000 Grecs et Turcs-Chypriotes déplacés en 1974.
- f** Comprend 207 000 personnes recensées comme ayant été déplacées en Serbie à l'intérieur de leur pays, 20 000 Roms non recensés et 20 000 personnes déplacées au Kosovo.
- g** Comprend des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en provenance de la Tchétchénie et de l'Ossétie du Nord, qui sont assujetties au statut forcé de migrants à l'intérieur et à l'extérieur du Nord-Caucase, ainsi que les PDI recensées par le gouvernement.
- h** Comprend uniquement des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en provenance de Nagorno Karabakh et des sept territoires occupés.

- i** Comprend des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en 2008, mais qui n'ont pas encore été recensées. Conformément à la loi en vigueur sur le plan national, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, renvoyées et réinstallées conservent leur statut.
- j** Depuis 1985, la valeur la plus élevée est cumulative.
- k** Calculs effectués sur la base de l'enquête menée par l'Université de Hacettepe à la demande du gouvernement.
- l** Non encore déterminés par manque de statistiques sur les retours.
- m** Comprend 433 000 personnes déplacées du Golan Heights en 1967.
- n** Au terme de 2007 le gouvernement ne s'était pas encore décidé sur les critères à adopter pour intégrer les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à un programme de réparation national. Le nombre de personnes que l'on considère appartenir encore à la catégorie de personnes déplacées est encore incertain.
- o** Un déplacement induit par les conflits a eu lieu dans la province de la Frontière du Nord-Ouest, Balochistan et Waziristan, mais aucune estimation n'est disponible faute d'accès.
- p** Prend en considération le programme de retour du gouvernement kényan, selon lequel quelque 172 000 personnes qui auraient été déplacées lors des violences commises pendant la période de post-élection en décembre 2007 seraient revenues depuis mai 2008.
- q** Zones rurales du Myanmar oriental uniquement.

- r** Aucune estimation fiable n'est disponible sur les personnes déplacées dans leur pays au Nigéria et aucun consensus n'a été atteint quant à leur nombre.
- s** Les chiffres ne comprennent pas les personnes déplacées dans leur pays, dans des zones urbaines, ou dans la région de Karamoja. Par contre, y figurent les personnes qui sont revenues et qui bénéficient d'une aide et d'une protection permanentes.
- t** Les chiffres comprennent 2,7 millions de personnes déplacées dans leur pays au Darfour, 1,7 million dans la zone du Grand Khartoum, 390 000 au Sud Soudan et 60 000 au Sud Kordofan.
- u** Selon le gouvernement, toutes les personnes déplacées dans leur pays sont parvenues à bénéficier de solutions durables (en s'intégrant dans leur nouveau lieu d'habitation). On estime que 23 000 personnes environ se trouveraient toujours dans d'anciens campements de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.
- v** Les chiffres ne comprennent pas les 4 500 personnes estimées avoir été déplacées dans leur pays et être revenues dans la ville de Iforouane.
- w** Les chiffres comprennent un certain nombre de personnes ayant été déplacées dans la partie orientale du pays, au moment des affrontements de 2009 entre la milice et les forces armées congolaises soutenues par les Nations Unies.

## SOURCES

Colonnes 1 et 2 : SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm) (2010a).

Colonne 3 : UNHCR (2010).

Colonne 4 : IDMC (2010).

Colonne 5 : Calculs effectués sur la base des données issues de Lacina et Gleditsch (2005) et du DAES (2009d).

Colonne 6 : UCDP-PRIO (2009).

Colonnes 7-10 : FAO (2010a).

# Perceptions du bien-être et du bonheur des individus

| Classement selon l'IDH | SATISFACTION AU REGARD DU NIVEAU PERSONNEL DE BIEN-ÊTRE   |                        |   |   |   | ÉLÉMENTS DU BONHEUR (% de réponses positives) |                        |                        |                        |                          |                        |   |
|------------------------|---|------------------------|---|---|---|---|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|---|
|                        | Satisfaction de vivre, dans l'ensemble <sup>a</sup><br>(0, moins satisfaits, 10, plus satisfaits) |                        | Travail <sup>b</sup><br>(en % de répondants employés qui sont satisfaits) | Santé personnelle <sup>c</sup><br>(en % de tous les répondants qui sont satisfaits) | Niveau de vie <sup>a</sup><br>(en % de tous les répondants qui sont satisfaits) | Une vie ayant un sens                         |                        | Traité(e) avec respect |                        | Réseau de soutien social |                        | Indice d'expériences négatives<br>(0, plus négatives, 100, moins négatives) |
|                        | Total   | Femme                  |   |   |   | Total   | Femme                  | Total                  | Femme                  | Total                    | Femme                  |   |
|                        | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup>                        | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>   | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |     |     |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|------------------------|-----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | Norvège                | 8,1 | 8,2 | .. | 82 | 91 | 85 | 90 | 90 | 90 | 93 | 92 | 16 |
| 2  | Australie              | 7,9 | 8,0 | 91 | 82 | 85 | 87 | 89 | 89 | 88 | 94 | 95 | 22 |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | 7,8 | 8,0 | 90 | 85 | 79 | 87 | 90 | 90 | 88 | 94 | 95 | 24 |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | 7,9 | 7,9 | 86 | 83 | 75 | 94 | 95 | 89 | 88 | 91 | 90 | 28 |
| 5  | Irlande                | 8,1 | 8,1 | 95 | 90 | 79 | 87 | 91 | 93 | 93 | 96 | 97 | 23 |
| 6  | Liechtenstein          | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 7  | Pays-Bas               | 7,8 | 7,8 | 92 | 85 | 91 | 70 | 79 | 93 | 92 | 94 | 93 | 16 |
| 8  | Canada                 | 8,0 | 8,2 | 90 | 85 | 87 | 91 | 92 | 93 | 94 | 94 | 93 | 25 |
| 9  | Suède                  | 7,9 | 7,9 | 93 | 80 | 89 | 85 | 91 | 93 | 92 | 91 | 89 | 16 |
| 10 | Allemagne              | 7,2 | 7,4 | 88 | 82 | 88 | 85 | 87 | 90 | 88 | 91 | 91 | 22 |
| 11 | Japon                  | 6,8 | 7,0 | 73 | 68 | 64 | 76 | 77 | 60 | 65 | 89 | 92 | 21 |
| 12 | Corée du Sud           | 6,3 | 6,5 | 68 | 71 | 71 | 80 | 81 | 63 | 67 | 79 | 82 | 23 |
| 13 | Suisse                 | 8,0 | 8,0 | 93 | 89 | 89 | 82 | 84 | 94 | 91 | 94 | 94 | 21 |
| 14 | France                 | 7,1 | 7,1 | 87 | 84 | 72 | 84 | 85 | 93 | 93 | 91 | 91 | 29 |
| 15 | Israël                 | 7,1 | 7,1 | 80 | 80 | 71 | 88 | 88 | 81 | 77 | 85 | 95 | 33 |
| 16 | Finlande               | 8,0 | 8,2 | 90 | 84 | 84 | 81 | 86 | 91 | 92 | 94 | 95 | 15 |
| 17 | Islande                | 7,8 | 7,9 | .. | 84 | 82 | .. | .. | 97 | 95 | 98 | 98 | 17 |
| 18 | Belgique               | 7,3 | 7,3 | 89 | 88 | 84 | 73 | 78 | 92 | 90 | 92 | 92 | 24 |
| 19 | Danemark               | 8,2 | 8,3 | 94 | 84 | 93 | 89 | 91 | 94 | 93 | 95 | 93 | 15 |
| 20 | Espagne                | 7,6 | 7,6 | 86 | 84 | 78 | 86 | 88 | 97 | 96 | 92 | 91 | 29 |
| 21 | Hong Kong, Chine (SAR) | 6,0 | ..  | 81 | 80 | 78 | 60 | 64 | 83 | 86 | 82 | 82 | 26 |
| 22 | Grèce                  | 6,8 | 6,8 | 80 | 82 | 57 | 90 | 91 | 92 | 91 | 79 | 76 | 23 |
| 23 | Italie                 | 6,7 | 6,7 | 82 | 85 | 77 | 91 | 91 | 93 | 93 | 87 | 87 | 27 |
| 24 | Luxembourg             | 7,7 | 7,8 | .. | 87 | 92 | .. | .. | 94 | 93 | 94 | 95 | 24 |
| 25 | Autriche               | 7,8 | 7,8 | 91 | 85 | 86 | 72 | 73 | 92 | 89 | 93 | 85 | 18 |
| 26 | Royaume-Uni            | 7,4 | 7,5 | 87 | 85 | 88 | 79 | 84 | 90 | 90 | 96 | 97 | 24 |
| 27 | Singapour              | 6,7 | 6,7 | 88 | 95 | 79 | 90 | 89 | 81 | 83 | 84 | 83 | 19 |
| 28 | République tchèque     | 6,9 | 6,8 | 80 | 77 | 65 | 68 | 72 | 64 | 77 | 86 | 92 | 23 |
| 29 | Slovénie               | 7,1 | 7,0 | 88 | 78 | 70 | 63 | 65 | 91 | 86 | 91 | 89 | 26 |
| 30 | Andorre                | 6,8 | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 31 | Slovaquie              | 5,8 | ..  | 76 | 72 | 47 | 85 | 87 | 78 | 79 | 93 | 94 | 27 |
| 32 | Émirats arabes unis    | 7,3 | ..  | 84 | 93 | 78 | 95 | 94 | 94 | 95 | 86 | 84 | 28 |
| 33 | Malte                  | 7,1 | 7,1 | .. | 83 | 65 | .. | .. | 93 | 92 | 90 | 92 | 31 |
| 34 | Estonie                | 5,6 | 5,6 | 79 | 64 | 46 | 72 | 73 | 79 | 80 | 85 | 85 | 20 |
| 35 | Chypre                 | 7,1 | 7,1 | 89 | 89 | 84 | 95 | 94 | 88 | 89 | 81 | 80 | 33 |
| 36 | Hongrie                | 5,7 | 5,6 | 83 | 69 | 43 | 88 | 86 | 88 | 87 | 90 | 92 | 26 |
| 37 | Brunéi Darussalam      | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 38 | Qatar                  | 6,7 | 7,0 | 89 | 93 | 86 | .. | .. | 93 | 89 | 91 | 87 | 26 |
| 39 | Bahreïn                | ..  | ..  | .. | 86 | 66 | .. | .. | 90 | 92 | 90 | 91 | 37 |
| 40 | Portugal               | 5,9 | 5,7 | 90 | 80 | 47 | 92 | 90 | 93 | 95 | 87 | 83 | 28 |
| 41 | Pologne                | 6,5 | 6,6 | 82 | 72 | 67 | 87 | 91 | 91 | 91 | 89 | 94 | 20 |
| 42 | Barbade                | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |

# Perceptions du bien-être et du bonheur des individus

| Classement selon l'IDH | SATISFACTION AU REGARD DU NIVEAU<br>PERSONNEL DE BIEN-ÊTRE  |                        |  |  |  | ÉLÉMENTS DU BONHEUR<br>(% de réponses positives) |                        |                        |                        |                          | Indice d'expériences<br>négatives<br><br>(0, plus négatives,<br>100, moins négatives) |                        |
|------------------------|---|------------------------|--|--|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|---|------------------------|
|                        | Satisfaction de vivre, dans<br>l'ensemble <sup>a</sup><br>(0, moins satisfaits,<br>10, plus satisfaits) |                        | Travail <sup>b</sup>                                       | Santé<br>personnelle <sup>c</sup>                          | Niveau de<br>vie <sup>a</sup>                              | Une vie ayant un sens                            |                        | Traité(e) avec respect |                        | Réseau de soutien social |   |                        |
|                        | Total   | Femme                  | (en % de<br>répondants<br>employés qui<br>sont satisfaits) | (en % de tous<br>les répondants<br>qui sont<br>satisfaits) | (en % de tous<br>les répondants<br>qui sont<br>satisfaits) | Total  | Femme                  | Total                  | Femme                  | Total                    |   | Femme                  |
|                        | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>                                     | 2006-2009 <sup>b</sup>                                     | 2006-2009 <sup>b</sup>                                     | 2006-2009 <sup>b</sup>                           | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>   |   | 2006-2009 <sup>b</sup> |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|    |  |     |     |    |    |    |     |     |    |    |    |    |    |
|----|--|-----|-----|----|----|----|-----|-----|----|----|----|----|----|
| 43 | Bahamas                                | ..  | ..  | .. | .. | .. | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. |    |
| 44 | Lituanie                               | 5,8 | 5,8 | 78 | 64 | 33 | 78  | 77  | 54 | 52 | 83 | 85 | 22 |
| 45 | Chili                                  | 6,3 | 6,2 | 81 | 73 | 68 | 90  | 88  | 93 | 91 | 83 | 83 | 27 |
| 46 | Argentine                              | 7,1 | 7,1 | 83 | 87 | 70 | 93  | 95  | 96 | 95 | 91 | 91 | 21 |
| 47 | Koweït                                 | 6,6 | ..  | 89 | 89 | 77 | 97  | 98  | 91 | 93 | 86 | 83 | 24 |
| 48 | Lettonie                               | 5,4 | 5,4 | 79 | 63 | 33 | 79  | 81  | 80 | 81 | 78 | 78 | 24 |
| 49 | Monténégro                             | 5,2 | ..  | 63 | 72 | 45 | 84  | 93  | 76 | 81 | 81 | 81 | 27 |
| 50 | Roumanie                               | 5,9 | 6,0 | 74 | 65 | 42 | 74  | 73  | 89 | 87 | 79 | 82 | 25 |
| 51 | Croatie                                | 6,0 | ..  | 78 | 77 | 48 | 83  | 83  | 74 | 76 | 90 | 83 | 28 |
| 52 | Uruguay                                | 6,8 | 6,7 | 79 | 84 | 67 | 87  | 89  | 94 | 94 | 91 | 93 | 23 |
| 53 | Jamahiriyā arabe libyenne              | ..  | ..  | .. | 78 | 64 | ..  | ..  | 64 | 55 | .. | .. | .. |
| 54 | Panama                                 | 7,8 | 7,8 | 91 | 85 | 73 | 98  | 98  | 93 | 93 | 90 | 90 | 15 |
| 55 | Arabie saoudite                        | 7,7 | 7,6 | 92 | 84 | 77 | 95  | 93  | 77 | 69 | 91 | 86 | 19 |
| 56 | Mexique                                | 7,7 | 7,9 | 88 | 82 | 69 | 93  | 93  | 91 | 91 | 86 | 84 | 20 |
| 57 | Malaisie                               | 6,6 | 6,6 | 86 | 87 | 68 | 95  | 94  | 88 | 86 | 79 | 79 | 15 |
| 58 | Bulgarie                               | 4,4 | ..  | 73 | 67 | 29 | 77  | 75  | 77 | 78 | 81 | 78 | 20 |
| 59 | Trinité-et-Tobago                      | 7,0 | ..  | 76 | 82 | 40 | 97  | 97  | 93 | 94 | 85 | 87 | 19 |
| 60 | Serbie                                 | 5,6 | ..  | 73 | 73 | 35 | 84  | 82  | 77 | 76 | 82 | 76 | 28 |
| 61 | Bélarus                                | 5,5 | 5,5 | 66 | 55 | 34 | 70  | 73  | 71 | 71 | 88 | 87 | 20 |
| 62 | Costa Rica                             | 8,5 | 8,5 | 88 | 90 | 83 | 97  | 97  | 94 | 94 | 90 | 89 | 21 |
| 63 | Pérou                                  | 5,9 | 5,8 | 74 | 72 | 54 | 96  | 95  | 89 | 88 | 79 | 78 | 28 |
| 64 | Albanie                                | 4,6 | ..  | 72 | 75 | 43 | 78  | 91  | 68 | 80 | 79 | 77 | 20 |
| 65 | Fédération de Russie                   | 5,9 | 5,9 | 74 | 56 | 36 | 79  | 78  | 83 | 83 | 88 | 90 | 16 |
| 66 | Kazakhstan                             | 6,1 | 6,1 | 82 | 68 | 51 | 88  | 85  | 81 | 81 | 88 | 86 | 13 |
| 67 | Azerbaïdjan                            | 5,3 | 5,2 | 73 | 68 | 42 | 87  | 86  | 79 | 81 | 72 | 67 | 21 |
| 68 | Bosnie-Herzégovine                     | 5,8 | ..  | 76 | 75 | 39 | 80  | 85  | 67 | 72 | 74 | 72 | 25 |
| 69 | Ukraine                                | 5,3 | 5,2 | 71 | 55 | 23 | 74  | 73  | 78 | 77 | 81 | 81 | 17 |
| 70 | Iran (République islamique d')         | 5,6 | 5,8 | 71 | 82 | 55 | 87  | 87  | 81 | 81 | 62 | 65 | 32 |
| 71 | ex-République yougoslave de Macédoine  | 4,7 | ..  | 71 | 82 | 34 | 93  | 92  | 81 | 82 | 78 | 72 | 22 |
| 72 | Maurice                                | ..  | ..  | .. | .. | .. | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. |
| 73 | Bésil                                  | 7,6 | 7,6 | 86 | 82 | 74 | 96  | 97  | 94 | 95 | 91 | 91 | 24 |
| 74 | Géorgie                                | 4,3 | 4,3 | 63 | 50 | 22 | 86  | 85  | 83 | 83 | 54 | 56 | 22 |
| 75 | Venezuela (République bolivarienne du) | 7,8 | 7,7 | 86 | 90 | 80 | 100 | 100 | 92 | 92 | 94 | 94 | 19 |
| 76 | Arménie                                | 5,0 | 5,1 | 61 | 53 | 31 | 93  | 94  | 89 | 88 | 67 | 68 | 31 |
| 77 | Équateur                               | 6,4 | 6,3 | 80 | 76 | 57 | 98  | 97  | 93 | 92 | 78 | 74 | 27 |
| 78 | Belize                                 | 6,6 | 6,6 | 79 | 83 | 69 | 90  | 91  | 75 | 77 | 83 | 86 | 24 |
| 79 | Colombie                               | 7,3 | 7,3 | 82 | 84 | 69 | 98  | 98  | 96 | 96 | 88 | 87 | 25 |
| 80 | Jamaïque                               | 6,7 | ..  | 82 | 88 | 50 | 98  | 98  | 80 | 81 | 91 | 92 | 18 |
| 81 | Tunisie                                | 5,9 | 5,9 | 73 | 85 | 72 | ..  | ..  | 91 | 89 | 86 | 90 | 30 |
| 82 | Jordanie                               | 5,7 | 5,8 | 80 | 89 | 72 | 90  | 90  | 89 | 90 | 90 | 88 | 28 |
| 83 | Turquie                                | 5,5 | 5,5 | 71 | 76 | 44 | 85  | 85  | 68 | 75 | 64 | 73 | 28 |
| 84 | Algérie                                | 5,6 | 5,9 | 66 | 87 | 61 | ..  | ..  | 84 | 86 | 87 | 90 | 33 |
| 85 | Tonga                                  | ..  | ..  | .. | .. | .. | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|    |                        |     |     |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|------------------------|-----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 86 | Fidji                  | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 87 | Turkménistan           | 7,2 | 7,3 | .. | 85 | 78 | 96 | 96 | 84 | 83 | 92 | 94 | 15 |
| 88 | République dominicaine | 7,6 | 7,4 | 69 | 80 | 57 | 96 | 94 | 92 | 95 | 84 | 87 | 32 |
| 89 | Chine                  | 6,4 | ..  | 78 | 80 | 60 | .. | .. | 87 | 86 | 79 | 78 | 17 |
| 90 | El Salvador            | 6,7 | 6,7 | 82 | 80 | 60 | 97 | 97 | 89 | 90 | 72 | 72 | 25 |
| 91 | Sri Lanka              | 4,7 | 4,8 | 86 | 77 | 58 | 91 | 91 | 76 | 75 | 82 | 84 | 24 |
| 92 | Thaïlande              | 6,3 | 6,3 | 91 | 79 | 63 | 95 | 94 | 75 | 80 | 82 | 87 | 16 |
| 93 | Gabon                  | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |

TABLEAU

9

# Perceptions du bien-être et du bonheur des individus

| Classement selon l'IDH | SATISFACTION AU REGARD DU NIVEAU PERSONNEL DE BIEN-ÊTRE  |                        |  |  |  |                        | ÉLÉMENTS DU BONHEUR (% de réponses positives) |                        |                        |                          | Indice d'expériences négatives (0, plus négatives, 100, moins négatives) |                        |    |
|------------------------|--|------------------------|--|--|--|------------------------|---|------------------------|------------------------|--------------------------|--|------------------------|----|
|                        | Satisfaction de vivre, dans l'ensemble <sup>a</sup> (0, moins satisfaits, 10, plus satisfaits) |                        | Travail <sup>b</sup> (en % de répondants employés qui sont satisfaits) | Santé personnelle <sup>c</sup> (en % de tous les répondants qui sont satisfaits) | Niveau de vie <sup>d</sup> (en % de tous les répondants qui sont satisfaits) | Une vie ayant un sens  |   | Traité(e) avec respect |                        | Réseau de soutien social |  |                        |    |
|                        | Total  | Femme                  |  |  |  | Total                  | Femme   | Total                  | Femme                  | Total                    |  | Femme                  |    |
|                        | 2006-2009 <sup>b</sup>   | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>   | 2006-2009 <sup>b</sup>   | 2006-2009 <sup>b</sup>   | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>                        | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>   |  | 2006-2009 <sup>b</sup> |    |
| 94                     | Suriname   | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     |    |
| 95                     | Bolivie (État plurinational de)  | 6,5                    | 6,4  | 83   | 79   | 67                     | 94  | 93                     | 90                     | 91                       | 82   | 81                     | 32 |
| 96                     | Paraguay   | 6,9                    | 6,9  | 85   | 84   | 63                     | 93  | 93                     | 96                     | 96                       | 89   | 90                     | 16 |
| 97                     | Philippines  | 5,5                    | 5,5  | 83   | 77   | 68                     | 96  | 96                     | 94                     | 95                       | 77   | 76                     | 34 |
| 98                     | Botswana   | 4,7                    | 4,4  | 58   | 67   | 41                     | 92  | 91                     | 83                     | 85                       | 83   | 81                     | 23 |
| 99                     | République de Moldova  | 5,7                    | 5,6  | 68   | 60   | 39                     | 79  | 77                     | 73                     | 73                       | 83   | 84                     | 27 |
| 100                    | Mongolie   | 5,7                    | 5,6  | 78   | 69   | 50                     | 96  | 96                     | 66                     | 70                       | 91   | 92                     | 15 |
| 101                    | Égypte   | 5,8                    | 6,2  | 84   | 86   | 82                     | 86  | 87                     | 90                     | 84                       | 74   | 75                     | 33 |
| 102                    | Ouzbékistan  | 6,0                    | 6,0  | 86   | 79   | 69                     | 97  | 97                     | 92                     | 91                       | 90   | 89                     | 14 |
| 103                    | Micronésie (États fédérés de)  | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 104                    | Guyana   | 6,5                    | 6,6  | 84   | 87   | 64                     | 95  | 98                     | 77                     | 79                       | 84   | 85                     | 28 |
| 105                    | Namibie  | 5,2                    | ..   | 84   | 87   | 61                     | 98  | 98                     | 86                     | 88                       | 83   | 86                     | 16 |
| 106                    | Honduras   | 7,0                    | 7,0  | 84   | 83   | 65                     | 95  | 94                     | 91                     | 92                       | 81   | 83                     | 24 |
| 107                    | Maldives   | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 108                    | Indonésie  | 5,7                    | 5,6  | 63   | 83   | 62                     | 95  | 95                     | 92                     | 94                       | 78   | 78                     | 13 |
| 109                    | Kirghizistan   | 5,0                    | 4,9  | 78   | 74   | 48                     | 91  | 92                     | 86                     | 85                       | 85   | 85                     | 16 |
| 110                    | Afrique du Sud   | 5,0                    | 4,7  | 66   | 79   | 42                     | 97  | 96                     | 83                     | 83                       | 88   | 89                     | 24 |
| 111                    | République arabe syrienne  | 5,9                    | 6,1  | ..   | 89   | 67                     | ..  | ..                     | 91                     | 92                       | 84   | 85                     | 31 |
| 112                    | Tadjikistan  | 5,1                    | 4,9  | 78   | 75   | 69                     | 91  | 90                     | 76                     | 77                       | 65   | 67                     | 21 |
| 113                    | Viet Nam   | 5,4                    | 5,4  | 72   | 79   | 59                     | 98  | 98                     | 92                     | 90                       | 79   | 77                     | 17 |
| 114                    | Maroc  | 5,8                    | 6,0  | 69   | 88   | 71                     | 90  | 91                     | 89                     | 87                       | 85   | 87                     | 19 |
| 115                    | Nicaragua  | 7,1                    | 7,1  | 80   | 80   | 62                     | 98  | 97                     | 91                     | 93                       | 83   | 83                     | 28 |
| 116                    | Guatemala  | 7,2                    | ..   | 92   | 88   | 76                     | 97  | 96                     | 91                     | 91                       | 83   | 81                     | 23 |
| 117                    | Guinée équatoriale   | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 118                    | Cap-Vert   | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 119                    | Inde   | 5,5                    | 5,4  | 74   | 85   | 61                     | 91  | 90                     | 72                     | 79                       | 66   | 65                     | 26 |
| 120                    | Timor-Leste  | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 121                    | Swaziland  | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 122                    | République démocratique populaire lao  | 6,2                    | 6,3  | 91   | 89   | 80                     | 98  | 98                     | 43                     | 42                       | 81   | 83                     | .. |
| 123                    | Îles Salomon   | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |
| 124                    | Cambodge   | 4,9                    | 4,9  | 80   | 69   | 51                     | 81  | 79                     | 87                     | 85                       | 82   | 79                     | 19 |
| 125                    | Pakistan   | 5,4                    | 5,5  | 77   | 75   | 53                     | 72  | 73                     | 89                     | 81                       | 44   | 50                     | 32 |
| 126                    | Congo  | 3,6                    | ..   | 67   | 62   | 32                     | ..  | ..                     | 80                     | 82                       | 55   | 57                     | 25 |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe   | ..                     | ..   | ..   | ..   | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..   | ..                     | .. |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|     |                           |     |     |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|-----|---------------------------|-----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 128 | Kenya                     | 3,7 | 3,6 | 57 | 70 | 25 | 98 | 98 | 78 | 81 | 79 | 80 | 19 |
| 129 | Bangladesh                | 5,3 | 5,4 | 76 | 73 | 63 | 94 | 92 | 87 | 86 | 53 | 51 | 22 |
| 130 | Ghana                     | 4,7 | 4,7 | 54 | 66 | 34 | 98 | 97 | 88 | 85 | 63 | 61 | 22 |
| 131 | Cameroun                  | 3,9 | 4,0 | 63 | 69 | 40 | 93 | 91 | 85 | 87 | 73 | 74 | 23 |
| 132 | Myanmar                   | ..  | ..  | 68 | 75 | 59 | 90 | 89 | 53 | 55 | 89 | 86 | .. |
| 133 | Yémen                     | 4,8 | ..  | 74 | 80 | 53 | 88 | 87 | 84 | 90 | 75 | 73 | 35 |
| 134 | Bénin                     | 3,0 | 2,9 | 53 | 63 | 23 | 96 | 95 | 79 | 80 | 38 | 34 | 24 |
| 135 | Madagascar                | 3,7 | 3,7 | 46 | 76 | 24 | 96 | 95 | 77 | 75 | 77 | 74 | 19 |
| 136 | Mauritanie                | 5,0 | 5,0 | 57 | 79 | 47 | 93 | 93 | 85 | 85 | 81 | 80 | 19 |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 138 | Népal                     | 5,3 | 5,5 | 80 | 84 | 51 | 93 | 93 | 48 | 44 | 80 | 80 | 21 |
| 139 | Togo                      | 2,6 | 2,7 | 31 | 40 | 11 | 99 | 99 | 54 | 55 | 28 | 24 | 30 |
| 140 | Comores                   | ..  | ..  | .. | 67 | 23 | .. | .. | 87 | 89 | 62 | 62 | 16 |
| 141 | Lesotho                   | ..  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 142 | Nigéria                   | 3,8 | 4,9 | 65 | 80 | 40 | 92 | 90 | 81 | 80 | 72 | 69 | 23 |
| 143 | Ouganda                   | 4,5 | 4,7 | 53 | 64 | 35 | 96 | 96 | 79 | 83 | 85 | 85 | 31 |
| 144 | Sénégal                   | 4,5 | 4,6 | 39 | 68 | 27 | 89 | 88 | 85 | 80 | 81 | 80 | 22 |
| 145 | Haïti                     | 3,9 | ..  | 51 | 51 | 35 | 81 | 81 | 66 | 64 | 64 | 65 | 27 |



# Perceptions du bien-être et du bonheur des individus

| Classement selon l'IDH | SATISFACTION AU REGARD DU NIVEAU PERSONNEL DE BIEN-ÊTRE   |                        |   |   |   |                        | ÉLÉMENTS DU BONHEUR (% de réponses positives) |                        |                        |                          |                        |                        | Indice d'expériences négatives<br>(0, plus négatives, 100, moins négatives) |
|------------------------|---|------------------------|---|---|---|------------------------|---|------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|---|
|                        | Satisfaction de vivre, dans l'ensemble <sup>a</sup><br>(0, moins satisfaits, 10, plus satisfaits) |                        | Travail <sup>a</sup><br>(en % de répondants employés qui sont satisfaits) | Santé personnelle <sup>a</sup><br>(en % de tous les répondants qui sont satisfaits) | Niveau de vie <sup>a</sup><br>(en % de tous les répondants qui sont satisfaits) | Une vie ayant un sens  |   | Traité(e) avec respect |                        | Réseau de soutien social |                        |                        |   |
|                        | Total   | Femme                  |   |   |   | Total                  | Femme   | Total                  | Femme                  | Total                    | Femme                  |                        |   |
|                        | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup>  | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>                        | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup>   | 2006-2009 <sup>b</sup> | 2006-2009 <sup>b</sup> |   |
| 146                    | Angola  | 4,3                    | 4,2   | 72  | 67  | 54                     | 90  | 89                     | 83                     | 83                       | 58                     | 59                     | 27  |
| 147                    | Djibouti  | 5,7                    | 5,7   | 89  | 86  | 77                     | ..  | ..                     | 84                     | 84                       | 90                     | 90                     | 12  |
| 148                    | République-Unie de Tanzanie   | 2,4                    | 2,4   | 45  | 67  | 21                     | 95  | 88                     | 74                     | 77                       | 76                     | 87                     | 22  |
| 149                    | Côte d'Ivoire   | 4,5                    | 4,5   | ..  | 68  | 17                     | 98  | 99                     | 89                     | 89                       | 67                     | 67                     | 16  |
| 150                    | Zambie  | 4,3                    | 4,2   | 48  | 78  | 34                     | 93  | 94                     | 83                     | 83                       | 62                     | 76                     | 18  |
| 151                    | Gambie  | ..                     | ..  | ..  | ..  | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..                     | ..                     | ..  |
| 152                    | Rwanda  | 4,2                    | 4,1   | 41  | 64  | 37                     | 88  | 95                     | 77                     | 75                       | 56                     | 56                     | 13  |
| 153                    | Malawi  | 6,2                    | 5,9   | 62  | 77  | 64                     | 99  | 99                     | 88                     | 90                       | 72                     | 70                     | 14  |
| 154                    | Soudan  | 5,0                    | ..  | 65  | 77  | 64                     | 97  | 97                     | 89                     | 90                       | 89                     | 90                     | 28  |
| 155                    | Afghanistan   | 4,1                    | 4,1   | 71  | 79  | 53                     | 83  | 83                     | 64                     | 59                       | 54                     | 51                     | 24  |
| 156                    | Guinée  | 4,5                    | ..  | 68  | 75  | 27                     | 96  | 96                     | 86                     | 87                       | 58                     | 59                     | 26  |
| 157                    | Éthiopie  | 4,2                    | ..  | 50  | 79  | 33                     | 89  | 87                     | 74                     | 47                       | 76                     | 77                     | 21  |
| 158                    | Sierra Leone  | 3,6                    | 3,7   | 49  | 47  | 19                     | 98  | 98                     | 81                     | 80                       | 59                     | 59                     | 37  |
| 159                    | République centrafricaine   | 4,6                    | ..  | 78  | 81  | 31                     | 96  | 96                     | 74                     | 74                       | 56                     | 60                     | 28  |
| 160                    | Mali  | 3,8                    | 3,9   | 30  | 71  | 30                     | 99  | 98                     | 86                     | 91                       | 75                     | 74                     | 13  |
| 161                    | Burkina Faso  | 3,6                    | 3,7   | 46  | 70  | 27                     | 94  | 91                     | 83                     | 81                       | 73                     | 74                     | 24  |
| 162                    | Libéria   | 3,4                    | 3,4   | 47  | 70  | 46                     | 100   | 99                     | 82                     | 80                       | 58                     | 58                     | 27  |
| 163                    | Tchad   | 5,4                    | 5,0   | 78  | 69  | 52                     | 93  | 83                     | 79                     | 74                       | 57                     | 67                     | 20  |
| 164                    | Guinée-Bissau   | ..                     | ..  | ..  | ..  | ..                     | ..  | ..                     | ..                     | ..                       | ..                     | ..                     | ..  |
| 165                    | Mozambique  | 3,8                    | 3,9   | 74  | 82  | 46                     | 93  | 92                     | 89                     | 90                       | 75                     | 77                     | 22  |
| 166                    | Burundi   | 2,9                    | 2,8   | 43  | 55  | 24                     | ..  | ..                     | 81                     | 83                       | 32                     | 30                     | 16  |
| 167                    | Niger   | 3,8                    | 3,7   | 54  | 82  | 52                     | 99  | 99                     | 93                     | 94                       | 77                     | 79                     | 14  |
| 168                    | République démocratique du Congo  | 4,4                    | 3,6   | 60  | 74  | 40                     | 98  | ..                     | 79                     | 69                       | 67                     | 71                     | 23  |
| 169                    | Zimbabwe  | 2,8                    | 2,8   | 49  | 72  | 27                     | 91  | 92                     | 81                     | 84                       | 81                     | 81                     | 22  |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|                                  |     |     |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----------------------------------|-----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Cuba                             | ..  | ..  | 68 | 76 | .. | 96 | 96 | 88 | 88 | 93 | 93 | 28 |
| Iraq                             | 5,5 | 5,3 | 64 | 66 | 41 | .. | .. | 84 | 82 | 84 | 84 | 36 |
| Liban                            | 4,7 | 4,9 | 69 | 80 | 58 | 86 | 86 | 90 | 92 | 73 | 74 | 39 |
| Territoires palestiniens occupés | 5,0 | 5,0 | .. | 78 | 43 | 77 | 80 | 89 | 88 | 74 | 71 | 45 |
| Somalie                          | ..  | ..  | .. | 87 | 73 | .. | .. | 74 | 74 | 88 | 89 | 9  |

## NOTES

- a** Pour de plus amples informations sur les questions concernant les degrés de satisfaction, se reporter au Gallup World Poll ([www.gallup.com](http://www.gallup.com)).
- b** Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

## SOURCES

Colonnes 1-12 : Base de données du Gallup World Poll (2010).

## Bien-être civique et communautaire

| Classement selon l'IDH | CRIME ET SÉCURITÉ           |                             |   |                        | SATISFACTION AU REGARD DES MESURES DU BIEN-ÊTRE<br>(% de satisfaction) |                                    |  |  |                               |                                  |
|------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---|------------------------|--|------------------------------------|--|--|-------------------------------|----------------------------------|
|                        | Taux d'homicide             | Taux de vols                | Victimes d'agression  | Perception de la       | Communauté <sup>b</sup>  | Logement<br>abordable <sup>b</sup> | Qualité des soins<br>de santé <sup>b</sup> | Système éducatif<br>et écoles <sup>b</sup> | Qualité de l'air <sup>b</sup> | Qualité de<br>l'eau <sup>b</sup> |
|                        | (pour 100 000<br>personnes) | (pour 100 000<br>personnes) | (en % de personnes<br>officiellement recensées<br>comme ayant été<br>agressées) | sécurité <sup>a</sup>  |  |                                    |  |  |                               |                                  |
|                        |                             |                             |   | (%)                    |  |                                    |  |  |                               |                                  |
| 2003-2008 <sup>a</sup> | 2003-2008 <sup>a</sup>      | 2006-2009 <sup>c</sup>      | 2006-2009 <sup>c</sup>  | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup>   | 2006-2009 <sup>c</sup>             | 2006-2009 <sup>c</sup>                     | 2006-2009 <sup>c</sup>                     | 2006-2009 <sup>c</sup>        |                                  |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |     |       |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|------------------------|-----|-------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | Norvège                | 0,6 | 34    | 3  | 81 | .. | 42 | 80 | 75 | 89 | 95 |
| 2  | Australie              | 1,2 | 78    | 4  | 63 | .. | 42 | 79 | 68 | 89 | 88 |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | 1,3 | 53    | 1  | 57 | .. | 55 | 80 | 73 | 91 | 85 |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | 5,2 | 142   | 2  | 75 | 75 | 70 | 76 | 70 | 85 | 87 |
| 5  | Irlande                | 2,0 | 56    | 3  | 62 | 73 | 56 | 68 | 75 | 94 | 86 |
| 6  | Liechtenstein          | 2,8 | 3     | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 7  | Pays-Bas               | 1,0 | 84    | 3  | 74 | .. | 51 | 89 | 70 | 76 | 93 |
| 8  | Canada                 | 1,7 | 97    | 3  | 76 | 73 | 62 | 70 | 71 | 83 | 89 |
| 9  | Suède                  | 0,9 | 97    | 4  | 69 | .. | 51 | 77 | 67 | 84 | 95 |
| 10 | Allemagne              | 0,8 | 61    | 3  | 72 | 78 | 70 | 86 | 59 | 87 | 95 |
| 11 | Japon                  | 0,5 | 3     | 1  | 73 | 70 | 71 | 67 | 53 | 79 | 81 |
| 12 | Corée du Sud           | 2,3 | 10    | 3  | 60 | 68 | 60 | 64 | 51 | 78 | 83 |
| 13 | Suisse                 | 0,7 | 56    | 3  | 76 | .. | 54 | 92 | 75 | 82 | 96 |
| 14 | France                 | 1,4 | 172   | 5  | 59 | 76 | 57 | 83 | 70 | 78 | 86 |
| 15 | Israël                 | 2,4 | 40    | 4  | 70 | .. | 45 | 71 | 57 | 57 | 53 |
| 16 | Finlande               | 2,5 | 32    | 3  | 75 | .. | 63 | 66 | 64 | 81 | 91 |
| 17 | Islande                | 0,0 | 14    | 3  | 77 | .. | 65 | 88 | 87 | 85 | 97 |
| 18 | Belgique               | 1,8 | 1 837 | 6  | 64 | .. | 52 | 91 | 77 | 69 | 85 |
| 19 | Danemark               | 1,4 | 62    | 1  | 83 | .. | 71 | 86 | 74 | 93 | 96 |
| 20 | Espagne                | 0,9 | 1 067 | 6  | 58 | 69 | 26 | 77 | 58 | 76 | 80 |
| 21 | Hong Kong, Chine (RAS) | 0,6 | ..    | 1  | 85 | .. | 68 | 65 | 52 | .. | 71 |
| 22 | Grèce                  | 1,1 | 26    | 3  | 60 | 63 | 63 | 51 | 50 | 74 | 69 |
| 23 | Italie                 | 1,2 | 122   | 4  | 61 | 64 | 42 | 64 | 61 | 71 | 83 |
| 24 | Luxembourg             | 1,5 | 68    | 3  | 76 | .. | 52 | 90 | 73 | 78 | 89 |
| 25 | Autriche               | 0,5 | 62    | 4  | 75 | .. | 57 | 93 | 73 | 80 | 94 |
| 26 | Royaume-Uni            | 4,8 | 282   | 2  | 64 | 77 | 59 | 88 | 70 | 87 | 93 |
| 27 | Singapour              | 0,4 | 22    | 0  | 98 | 89 | 54 | 89 | 94 | 97 | 99 |
| 28 | République tchèque     | 2,0 | 45    | 6  | 60 | .. | 42 | 68 | 71 | 66 | 80 |
| 29 | Slovénie               | 0,5 | 19    | 3  | 79 | 69 | 26 | 79 | 75 | 76 | 85 |
| 30 | Andorre                | 1,3 | ..    | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 31 | Slovaquie              | 1,7 | 25    | 2  | 47 | .. | 38 | 58 | 53 | 62 | 78 |
| 32 | Émirats arabes unis    | 0,9 | 13    | 2  | 91 | 71 | 53 | 82 | 83 | 72 | 73 |
| 33 | Malte                  | 1,0 | 36    | 4  | 66 | .. | 41 | 69 | 63 | 41 | 65 |
| 34 | Estonie                | 6,3 | 68    | 5  | 60 | 60 | 44 | 45 | 59 | 75 | 67 |
| 35 | Chypre                 | 1,0 | 8     | 4  | 65 | 60 | 42 | 67 | 62 | 67 | 67 |
| 36 | Hongrie                | 1,5 | 31    | 5  | 61 | .. | 47 | 66 | 60 | 75 | 78 |
| 37 | Brunéi Darussalam      | 0,5 | 1     | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 38 | Qatar                  | 1,0 | ..    | 4  | 87 | 70 | 49 | 85 | 77 | 81 | 80 |
| 39 | Bahreïn                | 0,8 | 39    | 5  | 79 | 71 | 61 | 84 | 88 | 72 | 62 |
| 40 | Portugal               | 1,2 | 195   | 7  | 62 | .. | 35 | 64 | 69 | 88 | 88 |
| 41 | Pologne                | 1,2 | 55    | 1  | 61 | .. | 0  | 49 | 66 | 77 | 75 |
| 42 | Barbade                | 8,7 | ..    | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |

| Classement selon l'IDH | CRIME ET SÉCURITÉ        |                          |  |                        | SATISFACTION AU REGARD DES MESURES DU BIEN-ÊTRE<br>(% de satisfaction) |                        |                        |                        |                               |                        |
|------------------------|--------------------------|--------------------------|--|------------------------|--|------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------------|------------------------|
|                        | Taux d'homicide          | Taux de vols             | Victimes d'agression   | Perception de la       | Communauté <sup>b</sup>  | Logement               | Qualité des soins      | Système éducatif       | Qualité de l'air <sup>b</sup> | Qualité de             |
|                        | (pour 100 000 personnes) | (pour 100 000 personnes) | (en % de personnes officiellement recensées comme ayant été agressées) | sécurité <sup>a</sup>  |  | abordable <sup>b</sup> | de santé <sup>b</sup>  | et écoles <sup>b</sup> |                               | l'eau <sup>b</sup>     |
|                        | 2003-2008 <sup>c</sup>   | 2003-2008 <sup>c</sup>   | 2006-2009 <sup>c</sup>   | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup>   | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup>        | 2006-2009 <sup>c</sup> |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ**

|   |      |     |    |    |    |    |    |    |    |    |
|---|------|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 43 Bahamas                                | 13,7 | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 44 Lituanie                               | 8,6  | 104 | 4  | 29 | 51 | 20 | 37 | 40 | 66 | 71 |
| 45 Chili                                  | 8,1  | 180 | 13 | 42 | 65 | 46 | 47 | 61 | 60 | 85 |
| 46 Argentine                              | 5,2  | 859 | 16 | 39 | 58 | 29 | 58 | 51 | 72 | 74 |
| 47 Koweït                                 | 1,1  | ..  | 5  | 86 | 62 | 61 | 72 | 62 | 37 | 52 |
| 48 Lettonie                               | 4,4  | 64  | 8  | 44 | 56 | 43 | 32 | 42 | 75 | 65 |
| 49 Monténégro                             | 3,7  | 13  | 5  | 70 | .. | 38 | 66 | 72 | 70 | 69 |
| 50 Roumanie                               | 2,2  | 12  | 4  | 51 | 57 | 23 | 49 | 58 | 70 | 67 |
| 51 Croatie                                | 1,6  | 28  | 9  | 73 | .. | 39 | 66 | 67 | 83 | 81 |
| 52 Uruguay                                | 5,8  | 277 | 11 | 46 | 74 | 41 | 77 | 76 | 87 | 94 |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 2,2  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 54 Panama                                 | 13,3 | 38  | 11 | 47 | 67 | 54 | 64 | 70 | 82 | 74 |
| 55 Arabie saoudite                        | 0,9  | ..  | 6  | 77 | 63 | 58 | 65 | 67 | 55 | 52 |
| 56 Mexico                                 | 11,6 | 505 | 12 | 44 | 64 | 41 | 58 | 72 | 73 | 66 |
| 57 Malaisie                               | 2,3  | 82  | 6  | 49 | 83 | 70 | 89 | 93 | 83 | 86 |
| 58 Bulgarie                               | 2,3  | 38  | 4  | 56 | .. | 59 | 33 | 45 | 60 | 57 |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 39,7 | ..  | 7  | 42 | .. | 45 | 57 | 70 | 76 | 74 |
| 60 Serbie                                 | 3,4  | 37  | 12 | 70 | .. | 30 | 51 | 64 | 63 | 58 |
| 61 Bélarus                                | 5,6  | 69  | 2  | 48 | 57 | 30 | 32 | 57 | 66 | 64 |
| 62 Costa Rica                             | 8,3  | 527 | 16 | 44 | 73 | 57 | 72 | 84 | 84 | 87 |
| 63 Pérou                                  | 3,2  | 156 | 15 | 43 | 52 | 39 | 46 | 51 | 61 | 62 |
| 64 Albanie                                | 3,3  | 5   | 1  | 54 | .. | 57 | 38 | 49 | 58 | 53 |
| 65 Fédération de Russie                   | 14,2 | 173 | 3  | 31 | 45 | 24 | 29 | 42 | 54 | 42 |
| 66 Kazakhstan                             | 10,6 | 72  | 4  | 52 | 53 | 35 | 39 | 54 | 61 | 60 |
| 67 Azerbaïdjan                            | 2,0  | 7   | 2  | 71 | 56 | 57 | 41 | 59 | 65 | 55 |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | 1,8  | 20  | 6  | 69 | .. | 43 | 53 | 59 | 76 | 77 |
| 69 Ukraine                                | 6,3  | 59  | 4  | 31 | 45 | 29 | 17 | 38 | 53 | 44 |
| 70 Iran (République islamique d')         | 2,9  | ..  | 7  | 55 | .. | 0  | 60 | 51 | 67 | 58 |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 2,0  | 25  | 6  | 60 | .. | 40 | 53 | 63 | 66 | 60 |
| 72 Maurice                                | 3,8  | 98  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 73 Brésil                                 | 22,0 | ..  | 10 | 40 | 57 | 45 | 39 | 53 | 70 | 78 |
| 74 Géorgie                                | 7,6  | 62  | 1  | 79 | 64 | 51 | 47 | 60 | 68 | 66 |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 52,0 | ..  | 11 | 23 | 61 | 35 | 67 | 78 | 70 | 60 |
| 76 Arménie                                | 2,5  | 11  | 2  | 75 | 54 | 33 | 44 | 55 | 63 | 65 |
| 77 Équateur                               | 18,1 | 399 | 20 | 38 | 60 | 40 | 50 | 71 | 63 | 64 |
| 78 Belize                                 | 34,3 | 182 | 14 | 43 | .. | 40 | 43 | 58 | 71 | 63 |
| 79 Colombie                               | 38,8 | ..  | 13 | 45 | 66 | 46 | 64 | 73 | 69 | 73 |
| 80 Jamaïque                               | 59,5 | ..  | 4  | 46 | .. | 50 | 71 | 69 | 86 | 89 |
| 81 Tunisie                                | 1,5  | ..  | 5  | 81 | 69 | 74 | 71 | 72 | 65 | 59 |
| 82 Jordanie                               | 1,7  | 14  | 3  | 84 | 65 | 53 | 73 | 67 | 58 | 45 |
| 83 Turquie                                | 2,9  | 10  | 8  | 42 | .. | 63 | 59 | 50 | 63 | 53 |
| 84 Algérie                                | 0,6  | 72  | 15 | 39 | 55 | 37 | 50 | 61 | 57 | 61 |
| 85 Tonga                                  | ..   | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN**

|                           |      |     |    |    |    |    |    |    |    |    |
|---------------------------|------|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 86 Fidji                  | 2,8  | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 87 Turkménistan           | 2,9  | 3   | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 81 | 71 |
| 88 République dominicaine | 21,5 | 556 | 7  | 38 | .. | 42 | 52 | 74 | 72 | 65 |
| 89 Chine                  | 1,2  | ..  | 3  | 74 | 67 | 67 | 57 | 61 | 73 | 74 |
| 90 El Salvador            | 51,8 | 92  | 13 | 43 | 69 | 57 | 64 | 78 | 80 | 68 |
| 91 Sri Lanka              | 7,4  | ..  | 4  | 72 | 77 | 36 | 75 | 83 | 89 | 86 |
| 92 Thaïlande              | 5,9  | 107 | 3  | 65 | .. | 87 | 87 | 88 | 82 | 84 |
| 93 Gabon                  | ..   | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 94 Suriname               | 13,7 | ..  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |

| Classement selon l'IDH | CRIME ET SÉCURITÉ                     |                             |   |                        | SATISFACTION AU REGARD DES MESURES DU BIEN-ÊTRE<br>(% de satisfaction) |                                    |  |  |                               |                                  |     |
|------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|---|------------------------|--|------------------------------------|--|--|-------------------------------|----------------------------------|-----|
|                        | Taux d'homicide                       | Taux de vols                | Victimes d'agression  | Perception de la       | Communauté <sup>b</sup>  | Logement<br>abordable <sup>b</sup> | Qualité des soins<br>de santé <sup>b</sup> | Système éducatif<br>et écoles <sup>b</sup> | Qualité de l'air <sup>b</sup> | Qualité de<br>l'eau <sup>b</sup> |     |
|                        | (pour 100 000<br>personnes)           | (pour 100 000<br>personnes) | (en % de personnes<br>officiellement recensées<br>comme ayant été<br>agressées) | sécurité <sup>a</sup>  |  |                                    |  |  |                               |                                  | (%) |
|                        | 2003-2008 <sup>c</sup>                | 2003-2008 <sup>c</sup>      | 2006-2009 <sup>c</sup>  | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup>   | 2006-2009 <sup>c</sup>             | 2006-2009 <sup>c</sup>                     | 2006-2009 <sup>c</sup>                     | 2006-2009 <sup>c</sup>        | 2006-2009 <sup>c</sup>           |     |
| 95                     | Bolivie (État plurinational de)       | 10,6                        | ..  | 20                     | 37   | 64                                 | 43   | 52   | 77                            | 75                               | 80  |
| 96                     | Paraguay                              | 12,2                        | 31  | 12                     | 40   | 65                                 | 54   | 55   | 75                            | 88                               | 83  |
| 97                     | Philippines                           | 6,4                         | 10  | 5                      | 66   | 76                                 | 52   | 80   | 82                            | 87                               | 84  |
| 98                     | Botswana                              | 11,9                        | ..  | 13                     | 39   | ..                                 | 65   | 64   | 68                            | 84                               | 69  |
| 99                     | République de Moldova                 | 5,1                         | 25  | 6                      | 37   | 49                                 | 26   | 41   | 58                            | 59                               | 56  |
| 100                    | Mongolie                              | 7,9                         | 31  | 6                      | 40   | ..                                 | 21   | 45   | 60                            | 51                               | 63  |
| 101                    | Egypte                                | 0,8                         | 1   | 4                      | 73   | 63                                 | 39   | 61   | 61                            | 76                               | 74  |
| 102                    | Ouzbékistan                           | 3,2                         | ..  | 1                      | 66   | 79                                 | 70   | 75   | 81                            | 87                               | 81  |
| 103                    | Micronésie (États fédérés de)         | ..                          | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 104                    | Guyana                                | 20,7                        | ..  | 10                     | 47   | ..                                 | 42   | 63   | 61                            | 79                               | 54  |
| 105                    | Namibie                               | 17,9                        | ..  | 14                     | 33   | ..                                 | 52   | 57   | 75                            | 76                               | 82  |
| 106                    | Honduras                              | 60,9                        | ..  | 14                     | 48   | 67                                 | 50   | 59   | 73                            | 82                               | 75  |
| 107                    | Maldives                              | 2,6                         | 196   | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 108                    | Indonésie                             | 0,7                         | ..  | 3                      | 83   | 67                                 | 40   | 74   | 78                            | 76                               | 82  |
| 109                    | Kirghizistan                          | 7,8                         | 43  | 3                      | 52   | 64                                 | 57   | 55   | 68                            | 86                               | 70  |
| 110                    | Afrique du Sud                        | 36,5                        | ..  | 15                     | 20   | 60                                 | 39   | 50   | 66                            | 74                               | 70  |
| 111                    | République arabe syrienne             | 3,0                         | 4   | 5                      | 84   | 62                                 | 59   | 67   | 67                            | 64                               | 59  |
| 112                    | Tadjikistan                           | 2,3                         | 3   | 2                      | 73   | 63                                 | 52   | 50   | 68                            | 83                               | 47  |
| 113                    | Viet Nam                              | 1,9                         | ..  | 2                      | 80   | 71                                 | 59   | 68   | 83                            | 73                               | 79  |
| 114                    | Maroc                                 | 0,4                         | 74  | 5                      | 75   | 51                                 | 46   | 34   | 44                            | 67                               | 65  |
| 115                    | Nicaragua                             | 13,0                        | 441   | 13                     | 49   | 64                                 | 40   | 60   | 71                            | 82                               | 65  |
| 116                    | Guatemala                             | 45,2                        | ..  | 15                     | 41   | 69                                 | 50   | 65   | 80                            | 78                               | 64  |
| 117                    | Guinée équatoriale                    | ..                          | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 118                    | Cap-Vert                              | 11,4                        | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 119                    | Inde                                  | 2,8                         | 2   | 3                      | 74   | ..                                 | 62   | 59   | 72                            | 86                               | 67  |
| 120                    | Timor-Leste                           | ..                          | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 121                    | Swaziland                             | 12,6                        | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 122                    | République démocratique populaire lao | ..                          | ..  | 3                      | 79   | ..                                 | 44   | 72   | 83                            | 89                               | 83  |
| 123                    | Îles Salomon                          | ..                          | 10  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |
| 124                    | Cambodge                              | 3,2                         | ..  | 1                      | 60   | 82                                 | 41   | 86   | 98                            | 96                               | 88  |
| 125                    | Pakistan                              | 6,8                         | ..  | 5                      | 44   | 53                                 | 47   | 36   | 54                            | 80                               | 63  |
| 126                    | Congo                                 | ..                          | ..  | 11                     | 41   | ..                                 | 28   | 24   | 41                            | 65                               | 33  |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe                  | ..                          | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               | ..  |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE**

|     |                             |      |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|-----|-----------------------------|------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 128 | Kenya                       | 3,6  | 9  | 14 | 35 | 51 | 54 | 44 | 64 | 79 | 45 |
| 129 | Bangladesh                  | 2,6  | .. | 3  | 82 | 72 | 68 | 54 | 79 | 92 | 80 |
| 130 | Ghana                       | 1,7  | .. | 10 | 69 | 53 | 50 | 44 | 53 | 79 | 62 |
| 131 | Cameroun                    | 2,3  | .. | 8  | 47 | 55 | 53 | 50 | 70 | 77 | 51 |
| 132 | Myanmar                     | ..   | .. | 1  | 81 | .. | 54 | .. | .. | 88 | 91 |
| 133 | Yémen                       | 4,0  | .. | 10 | 65 | 49 | .. | 28 | 45 | 73 | 47 |
| 134 | Bénin                       | ..   | .. | 8  | 63 | .. | 48 | 40 | 46 | 78 | 56 |
| 135 | Madagascar                  | ..   | .. | 2  | 57 | .. | 75 | 44 | 64 | 81 | 53 |
| 136 | Mauritanie                  | ..   | .. | 10 | 65 | 44 | 40 | 24 | 42 | 64 | 57 |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée   | ..   | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 138 | Népal                       | 2,2  | 1  | 5  | 43 | 64 | 62 | 57 | 77 | 81 | 71 |
| 139 | Togo                        | ..   | .. | 10 | 42 | .. | 27 | 20 | 30 | 52 | 34 |
| 140 | Comores                     | ..   | .. | 9  | 78 | 44 | 21 | 13 | 39 | 77 | 66 |
| 141 | Lesotho                     | 36,7 | 53 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| 142 | Nigéria                     | 1,3  | .. | 17 | 51 | 35 | 31 | 24 | 0  | 68 | 36 |
| 143 | Ouganda                     | 8,7  | 13 | 24 | 51 | 49 | 37 | 38 | 49 | 83 | 53 |
| 144 | Sénégal                     | 1,1  | .. | 10 | 63 | 41 | 55 | 16 | 30 | 69 | 44 |
| 145 | Haiti                       | ..   | .. | 33 | 44 | .. | 18 | 22 | 35 | 43 | 37 |
| 146 | Angola                      | 5,0  | .. | 38 | 53 | .. | 38 | 49 | 62 | 60 | 47 |
| 147 | Djibouti                    | ..   | .. | 11 | 84 | 56 | 43 | 41 | 72 | 69 | 63 |
| 148 | République-Unie de Tanzanie | 7,7  | .. | 21 | 46 | .. | 28 | 26 | 55 | 62 | 34 |

| Classement selon l'IDH               | CRIME ET SÉCURITÉ           |                             |   |                        | SATISFACTION AU REGARD DES MESURES DU BIEN-ÊTRE<br>(% de satisfaction) |                                    |  |  |                               |                                  |
|--------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---|------------------------|--|------------------------------------|--|--|-------------------------------|----------------------------------|
|                                      | Taux d'homicide             | Taux de vols                | Victimes d'agression  | Perception de la       | Communauté <sup>b</sup>  | Logement<br>abordable <sup>b</sup> | Qualité des soins<br>de santé <sup>b</sup> | Système éducatif<br>et écoles <sup>b</sup> | Qualité de l'air <sup>b</sup> | Qualité de<br>l'eau <sup>b</sup> |
|                                      | (pour 100 000<br>personnes) | (pour 100 000<br>personnes) | (en % de personnes<br>officiellement recensées<br>comme ayant été<br>agressées) | sécurité <sup>a</sup>  |  |                                    |  |  |                               |                                  |
|                                      | 2003-2008 <sup>c</sup>      | 2003-2008 <sup>c</sup>      | 2006-2009 <sup>c</sup>  | 2006-2009 <sup>c</sup> | 2006-2009 <sup>c</sup>   | 2006-2009 <sup>c</sup>             | 2006-2009 <sup>c</sup>                     | 2006-2009 <sup>c</sup>                     | 2006-2009 <sup>c</sup>        | 2006-2009 <sup>c</sup>           |
| 149 Côte d'Ivoire                    | 0,4                         | 3                           | 6   | 47                     | 41   | 54                                 | 21   | 26   | 75                            | 52                               |
| 150 Zambie                           | ..                          | ..                          | 11  | 49                     | ..   | 45                                 | 44   | 55   | 79                            | 54                               |
| 151 Gambie                           | 0,4                         | ..                          | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               |
| 152 Rwanda                           | 4,2                         | ..                          | 6   | 80                     | 60   | 42                                 | 68   | 75   | 78                            | 55                               |
| 153 Malawi                           | ..                          | ..                          | 14  | 55                     | 65   | 57                                 | 62   | 67   | 91                            | 62                               |
| 154 Soudan                           | ..                          | 7                           | 12  | 79                     | 59   | 54                                 | 50   | 58   | 73                            | 57                               |
| 155 Afghanistan                      | ..                          | ..                          | 16  | 37                     | 48   | 35                                 | 32   | 58   | 69                            | 61                               |
| 156 Guinée                           | 0,4                         | 2                           | 12  | 48                     | ..   | 36                                 | 27   | 55   | 55                            | 38                               |
| 157 Éthiopie                         | 6,4                         | ..                          | 16  | 49                     | ..   | 25                                 | 17   | 43   | 77                            | 29                               |
| 158 Sierra Leone                     | 2,6                         | 3                           | 26  | 53                     | ..   | 21                                 | 19   | 34   | 64                            | 28                               |
| 159 République centrafricaine        | ..                          | ..                          | 10  | 69                     | ..   | 34                                 | 34   | 35   | 77                            | 40                               |
| 160 Mali                             | ..                          | ..                          | 5   | 77                     | ..   | 55                                 | 27   | 30   | 67                            | 36                               |
| 161 Burkina Faso                     | 0,5                         | ..                          | 7   | 60                     | ..   | 44                                 | 32   | 48   | 68                            | 38                               |
| 162 Libéria                          | ..                          | ..                          | 24  | 34                     | ..   | 21                                 | 20   | 32   | 69                            | 39                               |
| 163 Tchad                            | ..                          | ..                          | 19  | 28                     | ..   | 23                                 | 34   | 48   | 45                            | 31                               |
| 164 Guinée-Bissau                    | ..                          | ..                          | ..  | ..                     | ..   | ..                                 | ..   | ..   | ..                            | ..                               |
| 165 Mozambique                       | 5,1                         | ..                          | 24  | 52                     | ..   | 60                                 | 66   | 76   | 79                            | 71                               |
| 166 Burundi                          | ..                          | ..                          | 11  | 63                     | 54   | 32                                 | 43   | 79   | 85                            | 52                               |
| 167 Niger                            | ..                          | ..                          | 5   | 73                     | 56   | 65                                 | 34   | 55   | 94                            | 60                               |
| 168 République démocratique du Congo | ..                          | ..                          | 13  | 47                     | ..   | 25                                 | 29   | 28   | 54                            | 42                               |
| 169 Zimbabwe                         | 8,7                         | 71                          | 12  | 41                     | 51   | 59                                 | 32   | 31   | 80                            | 62                               |

**AUTRES PAYS OU TERRITOIRES**

|                                  |      |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----------------------------------|------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Bhoutan                          | 1,4  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Cuba                             | ..   | .. | 6  | 51 | .. | 14 | 60 | 78 | 53 | 59 |
| Iraq                             | ..   | .. | 10 | 34 | 44 | 31 | 35 | 55 | 45 | 26 |
| Liban                            | 0,6  | 4  | 4  | 56 | 55 | 69 | 67 | 70 | 41 | 37 |
| Monaco                           | 0,0  | 12 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Territoires palestiniens occupés | 3,9  | .. | 6  | 47 | 54 | 54 | 57 | 59 | 52 | 49 |
| Oman                             | 0,9  | 9  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Saint-Kitts-et-Nevis             | 35,2 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Sainte-Lucie                     | 16,0 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Seychelles                       | 8,4  | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Somalie                          | ..   | .. | 13 | 74 | 51 | 49 | 31 | 56 | 90 | 65 |

**NOTES**

- a** Fait référence aux personnes qui répondent « Oui » à la question : « Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul(e) la nuit ? ».
- b** Pour de plus amples informations sur les questions concernant les degrés de satisfaction, se reporter au Gallup World Poll ([www.gallup.com](http://www.gallup.com)).
- c** Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

**SOURCES**

Colonnes 1 et 2 : UNODC (2010).

Colonnes 3–10 : Base de données du Gallup World Poll (2010).

## Tendances démographiques

| Classement selon l'IDH                 | POPULATION             |       |                                |           |                              |      |             |       |  |      |                                     |           |           | Rapport de masculinité<br>des naissances<br>(nombre de naissances<br>de garçons pour 100<br>naissances de filles) <sup>b</sup> |       |       |
|--|------------------------|-------|--------------------------------|-----------|------------------------------|------|-------------|-------|--|------|-------------------------------------|-----------|-----------|--|-------|-------|
|  | Total                  |       | Croissance annuelle<br>moyenne |           | Urbaine                      |      | Âge médian  |       | Ratio de dépendance                          |      | Taux global de fécondité            |           |           |  |       |       |
|  | (millions)             |       | (%)                            |           | (en % du total) <sup>a</sup> |      | (en années) |       | (pour 100 personnes<br>âgées de 15 à 64 ans) |      | (nombre de naissances<br>par femme) |           |           |  |       |       |
|  | 1990                   | 2010  | 2030                           | 1990-1995 | 2010-2015                    | 1990 | 2010        | 1990  | 2010   | 1990 | 2010                                | 1990-1995 | 2010-2015 | 1990   | 2010  |       |
| <b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b> |                        |       |                                |           |                              |      |             |       |  |      |                                     |           |           |  |       |       |
| 1                                      | Norvège                | 4,2   | 4,9                            | 5,5       | 0,5                          | 0,7  | 72,0        | 79,4  | 35,4   | 38,9 | 54,4                                | 51,0      | 1,9       | 1,9  | 105,2 | 105,4 |
| 2                                      | Australie              | 17,1  | 21,5                           | 25,7      | 1,2                          | 1,0  | 85,4        | 89,1  | 32,2   | 37,8 | 49,8                                | 48,8      | 1,9       | 1,9  | 105,2 | 105,3 |
| 3                                      | Nouvelle-Zélande       | 3,4   | 4,3                            | 5,0       | 1,7                          | 0,9  | 84,7        | 86,2  | 31,0   | 36,6 | 51,9                                | 49,7      | 2,1       | 2,0  | 105,1 | 105,8 |
| 4                                      | États-Unis d'Amérique  | 254,9 | 317,6                          | 370,0     | 1,2                          | 0,9  | 75,3        | 82,3  | 32,8   | 36,6 | 51,7                                | 49,6      | 2,0       | 2,0  | 104,9 | 105,1 |
| 5                                      | Irlande                | 3,5   | 4,6                            | 5,6       | 0,5                          | 1,3  | 56,9        | 61,9  | 29,1   | 34,6 | 63,1                                | 47,3      | 2,0       | 1,9  | 105,7 | 106,4 |
| 6                                      | Liechtenstein          | 0,0   | 0,0                            | 0,0       | 1,3                          | 0,8  | 16,9        | 14,3  | ..   | ..   | ..                                  | ..        | ..        | ..   | ..    | ..    |
| 7                                      | Pays-Bas               | 15,0  | 16,7                           | 17,5      | 0,7                          | 0,3  | 68,7        | 82,9  | 34,5   | 40,8 | 45,1                                | 49,2      | 1,6       | 1,8  | 104,7 | 105,2 |
| 8                                      | Canada                 | 27,7  | 33,9                           | 40,1      | 1,1                          | 0,9  | 76,6        | 80,6  | 32,9   | 39,9 | 47,0                                | 43,8      | 1,7       | 1,6  | 104,9 | 105,1 |
| 9                                      | Suède                  | 8,6   | 9,3                            | 10,1      | 0,6                          | 0,4  | 83,1        | 84,7  | 38,3   | 40,9 | 55,6                                | 53,4      | 2,0       | 1,9  | 105,4 | 105,7 |
| 10                                     | Allemagne              | 79,4  | 82,1                           | 77,9      | 0,5                          | -0,2 | 73,1        | 73,9  | 37,7   | 44,3 | 45,0                                | 51,1      | 1,3       | 1,3  | 105,5 | 105,4 |
| 11                                     | Japon                  | 123,2 | 127,0                          | 117,4     | 0,4                          | -0,2 | 63,1        | 66,8  | 37,4   | 44,7 | 43,5                                | 55,7      | 1,5       | 1,3  | 105,0 | 105,5 |
| 12                                     | Corée du Sud           | 43,0  | 48,5                           | 49,1      | 0,8                          | 0,3  | 73,8        | 83,0  | 27,0   | 37,9 | 44,1                                | 37,4      | 1,7       | 1,3  | 112,6 | 110,0 |
| 13                                     | Suisse                 | 6,7   | 7,6                            | 8,1       | 0,9                          | 0,4  | 73,2        | 73,6  | 36,9   | 41,9 | 46,2                                | 48,0      | 1,5       | 1,5  | 104,4 | 105,1 |
| 14                                     | France                 | 56,8  | 62,6                           | 66,5      | 0,4                          | 0,4  | 74,1        | 85,3  | 34,9   | 40,1 | 52,1                                | 54,7      | 1,7       | 1,9  | 104,9 | 104,3 |
| 15                                     | Israël                 | 4,5   | 7,3                            | 9,2       | 3,5                          | 1,4  | 90,4        | 91,9  | 25,8   | 29,7 | 67,7                                | 60,8      | 2,9       | 2,6  | 104,9 | 105,9 |
| 16                                     | Finlande               | 5,0   | 5,3                            | 5,5       | 0,5                          | 0,3  | 79,4        | 85,1  | 36,4   | 42,0 | 48,6                                | 50,9      | 1,8       | 1,9  | 104,5 | 104,6 |
| 17                                     | Islande                | 0,3   | 0,3                            | 0,4       | 1,0                          | 1,4  | 90,8        | 93,4  | 30,0   | 35,1 | 55,3                                | 47,2      | 2,2       | 2,1  | 104,8 | 106,0 |
| 18                                     | Belgique               | 9,9   | 10,7                           | 11,3      | 0,3                          | 0,3  | 96,4        | 97,4  | 36,3   | 41,3 | 49,3                                | 51,9      | 1,6       | 1,8  | 105,5 | 104,8 |
| 19                                     | Danemark               | 5,1   | 5,5                            | 5,6       | 0,3                          | 0,2  | 84,8        | 86,9  | 37,1   | 40,8 | 48,4                                | 53,2      | 1,8       | 1,9  | 105,5 | 105,8 |
| 20                                     | Espagne                | 38,8  | 45,3                           | 49,8      | 0,3                          | 0,8  | 75,4        | 77,4  | 33,7   | 40,2 | 50,2                                | 47,3      | 1,3       | 1,6  | 105,8 | 106,4 |
| 21                                     | Hong Kong, Chine (RAS) | 5,7   | 7,1                            | 8,2       | 1,7                          | 0,9  | 99,5        | 100,0 | 31,0   | 41,9 | 42,8                                | 32,3      | 1,3       | 1,0  | 107,8 | 108,1 |
| 22                                     | Grèce                  | 10,2  | 11,2                           | 11,2      | 1,0                          | 0,1  | 58,8        | 61,4  | 36,1   | 41,6 | 49,1                                | 48,2      | 1,4       | 1,4  | 105,6 | 106,6 |
| 23                                     | Italie                 | 57,0  | 60,1                           | 59,5      | 0,1                          | 0,2  | 66,7        | 68,4  | 37,1   | 43,3 | 46,2                                | 52,9      | 1,3       | 1,4  | 105,9 | 105,5 |
| 24                                     | Luxembourg             | 0,4   | 0,5                            | 0,6       | 1,4                          | 1,1  | 81,0        | 85,2  | 36,4   | 39,3 | 44,5                                | 46,3      | 1,7       | 1,7  | 104,4 | 106,5 |
| 25                                     | Autriche               | 7,7   | 8,4                            | 8,6       | 0,7                          | 0,2  | 65,8        | 67,6  | 35,7   | 41,8 | 48,0                                | 47,7      | 1,5       | 1,4  | 105,3 | 105,4 |
| 26                                     | Royaume-Uni            | 57,2  | 61,9                           | 68,0      | 0,3                          | 0,5  | 78,1        | 79,6  | 35,8   | 39,9 | 53,2                                | 51,4      | 1,8       | 1,9  | 104,6 | 105,0 |
| 27                                     | Singapour              | 3,0   | 4,8                            | 5,5       | 2,9                          | 0,9  | 100,0       | 100,0 | 29,3   | 40,6 | 37,1                                | 34,7      | 1,8       | 1,3  | 107,4 | 107,3 |
| 28                                     | République tchèque     | 10,3  | 10,4                           | 10,5      | 0,0                          | 0,2  | 75,2        | 73,5  | 35,2   | 39,6 | 51,5                                | 41,5      | 1,7       | 1,5  | 104,9 | 105,7 |
| 29                                     | Slovénie               | 1,9   | 2,0                            | 2,0       | 0,4                          | 0,2  | 50,4        | 49,5  | 34,1   | 41,7 | 47,1                                | 43,3      | 1,4       | 1,5  | 105,1 | 105,3 |
| 30                                     | Andorre                | 0,1   | 0,1                            | 0,1       | 4,1                          | 1,5  | 94,7        | 88,0  | ..   | ..   | ..                                  | ..        | ..        | ..   | ..    | ..    |
| 31                                     | Slovaquie              | 5,3   | 5,4                            | 5,3       | 0,4                          | 0,1  | 56,5        | 55,0  | 31,3   | 37,2 | 55,2                                | 37,8      | 1,9       | 1,4  | 104,3 | 105,5 |
| 32                                     | Émirats arabes unis    | 1,9   | 4,7                            | 6,6       | 5,3                          | 2,0  | 79,1        | 84,1  | 27,4   | 31,7 | 45,2                                | 25,2      | 3,9       | 1,9  | 104,1 | 105,3 |
| 33                                     | Malte                  | 0,4   | 0,4                            | 0,4       | 1,0                          | 0,3  | 90,4        | 94,7  | 33,0   | 39,0 | 51,3                                | 42,9      | 2,0       | 1,3  | 105,7 | 106,0 |
| 34                                     | Estonie                | 1,6   | 1,3                            | 1,3       | -1,7                         | 0,0  | 71,1        | 69,5  | 34,4   | 39,6 | 51,0                                | 48,0      | 1,6       | 1,8  | 105,0 | 105,6 |
| 35                                     | Chypre                 | 0,7   | 0,9                            | 1,1       | 1,4                          | 1,0  | 66,8        | 70,3  | 30,9   | 36,5 | 58,1                                | 44,2      | 2,4       | 1,6  | 107,1 | 106,8 |
| 36                                     | Hongrie                | 10,4  | 10,0                           | 9,5       | -0,1                         | -0,2 | 65,8        | 68,1  | 36,4   | 39,8 | 50,6                                | 45,2      | 1,7       | 1,4  | 104,7 | 105,9 |
| 37                                     | Brunéi Darussalam      | 0,3   | 0,4                            | 0,5       | 2,8                          | 1,7  | 65,8        | 75,7  | 23,4   | 27,8 | 59,2                                | 42,4      | 3,1       | 2,0  | 108,4 | 106,7 |
| 38                                     | Qatar                  | 0,5   | 1,5                            | 2,0       | 2,4                          | 1,6  | 92,2        | 95,8  | 29,6   | 30,1 | 40,5                                | 20,5      | 4,1       | 2,3  | 103,8 | 105,4 |
| 39                                     | Bahrein                | 0,5   | 0,8                            | 1,1       | 3,2                          | 1,8  | 88,1        | 88,6  | 25,9   | 28,1 | 50,8                                | 39,3      | 3,4       | 2,1  | 107,5 | 105,2 |
| 40                                     | Portugal               | 10,0  | 10,7                           | 10,6      | 0,1                          | 0,1  | 47,9        | 60,7  | 34,2   | 41,0 | 51,0                                | 49,3      | 1,5       | 1,4  | 105,2 | 106,0 |
| 41                                     | Pologne                | 38,1  | 38,0                           | 36,2      | 0,3                          | -0,1 | 61,3        | 61,0  | 32,3   | 38,2 | 54,3                                | 39,4      | 1,9       | 1,3  | 105,0 | 105,7 |
| 42                                     | Barbade                | 0,3   | 0,3                            | 0,3       | -0,1                         | 0,2  | 32,7        | 44,5  | 28,4   | 37,8 | 51,5                                | 37,9      | 1,6       | 1,6  | 102,8 | 103,4 |
| <b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>      |                        |       |                                |           |                              |      |             |       |  |      |                                     |           |           |  |       |       |
| 43                                     | Bahamas                | 0,3   | 0,3                            | 0,4       | 1,9                          | 1,1  | 79,8        | 84,1  | 23,1   | 29,7 | 59,0                                | 47,1      | 2,6       | 2,0  | 103,8 | 104,3 |
| 44                                     | Lituanie               | 3,7   | 3,3                            | 2,9       | -0,4                         | -0,7 | 67,6        | 67,0  | 32,7   | 39,8 | 50,3                                | 44,9      | 1,8       | 1,4  | 104,3 | 105,3 |
| 45                                     | Chili                  | 13,2  | 17,1                           | 19,8      | 1,8                          | 0,9  | 83,3        | 89,0  | 25,7   | 32,1 | 56,4                                | 46,0      | 2,6       | 1,9  | 103,6 | 103,8 |
| 46                                     | Argentine              | 32,5  | 40,7                           | 47,3      | 1,4                          | 0,9  | 87,0        | 92,4  | 27,6   | 30,4 | 65,4                                | 55,2      | 2,9       | 2,2  | 103,4 | 103,6 |

| Classement selon l'IDH                    | POPULATION |       |                             |           |           |      |                              |      |             |       |   |           |                                  |       |  |  |
|---|------------|-------|-----------------------------|-----------|-----------|------|------------------------------|------|-------------|-------|---|-----------|----------------------------------|-------|--|--|
|   | Total      |       | Croissance annuelle moyenne |           |           |      | Urbaine                      |      | Âge médian  |       | Ratio de dépendance                       |           | Taux global de fécondité         |       | Rapport de masculinité des naissances  |  |
|   | (millions) |       | 1990-1995                   |           | 2010-2015 |      | (en % du total) <sup>a</sup> |      | (en années) |       | (pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans) |           | (nombre de naissances par femme) |       | (nombre de naissances de garçons pour 100 naissances de filles) <sup>b</sup> |  |
|   | 1990       | 2010  | 2030                        | 1990-1995 | 2010-2015 | 1990 | 2010                         | 1990 | 2010        | 1990  | 2010                                      | 1990-1995 | 2010-2015                        | 1990  | 2010   |  |
| 47 Koweït                                 | 2,1        | 3,1   | 4,3                         | -4,3      | 2,0       | 98,0 | 98,4                         | 22,8 | 30,6        | 60,9  | 34,5                                      | 3,2       | 2,1                              | 103,3 | 102,7  |  |
| 48 Lettonie                               | 2,7        | 2,2   | 2,0                         | -1,3      | -0,4      | 69,3 | 67,7                         | 34,6 | 40,0        | 49,9  | 45,5                                      | 1,6       | 1,5                              | 104,3 | 105,5  |  |
| 49 Monténégro                             | 0,6        | 0,6   | 0,6                         | 1,2       | 0,0       | 48,0 | 61,5                         | 30,0 | 35,9        | 53,0  | 47,1                                      | 1,8       | 1,7                              | 106,4 | 107,9  |  |
| 50 Roumanie                               | 23,2       | 21,2  | 19,5                        | -0,5      | -0,4      | 53,2 | 57,5                         | 32,6 | 38,5        | 51,4  | 43,0                                      | 1,5       | 1,4                              | 104,2 | 105,9  |  |
| 51 Croatie                                | 4,5        | 4,4   | 4,2                         | 0,7       | -0,2      | 54,0 | 57,7                         | 35,8 | 41,6        | 46,7  | 47,7                                      | 1,5       | 1,5                              | 104,9 | 105,8  |  |
| 52 Uruguay                                | 3,1        | 3,4   | 3,6                         | 0,7       | 0,3       | 89,0 | 92,5                         | 30,7 | 33,7        | 60,4  | 57,2                                      | 2,5       | 2,0                              | 104,4 | 104,7  |  |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 4,4        | 6,5   | 8,5                         | 2,0       | 1,8       | 75,7 | 77,9                         | 17,9 | 26,2        | 84,4  | 52,5                                      | 4,1       | 2,5                              | 104,4 | 104,9  |  |
| 54 Panama                                 | 2,4        | 3,5   | 4,5                         | 2,0       | 1,5       | 53,9 | 74,8                         | 21,9 | 27,3        | 67,1  | 55,4                                      | 2,9       | 2,4                              | 104,0 | 104,5  |  |
| 55 Arabie saoudite                        | 16,3       | 26,2  | 36,5                        | 2,3       | 1,9       | 76,6 | 82,1                         | 19,4 | 24,6        | 79,2  | 53,6                                      | 5,5       | 2,8                              | 102,2 | 102,1  |  |
| 56 Mexique                                | 83,4       | 110,6 | 126,5                       | 1,9       | 0,9       | 71,4 | 77,8                         | 19,8 | 27,6        | 75,0  | 52,7                                      | 3,2       | 2,0                              | 104,0 | 104,3  |  |
| 57 Malaisie                               | 18,1       | 27,9  | 35,3                        | 2,6       | 1,5       | 49,8 | 72,2                         | 21,5 | 26,3        | 69,7  | 51,3                                      | 3,5       | 2,4                              | 106,4 | 105,8  |  |
| 58 Bulgarie                               | 8,8        | 7,5   | 6,5                         | -1,1      | -0,6      | 66,4 | 71,5                         | 36,6 | 41,7        | 50,3  | 45,1                                      | 1,5       | 1,5                              | 104,9 | 105,7  |  |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 1,2        | 1,3   | 1,4                         | 0,7       | 0,4       | 8,5  | 13,9                         | 23,5 | 30,8        | 65,9  | 37,9                                      | 2,1       | 1,7                              | 103,0 | 103,1  |  |
| 60 Serbie                                 | 9,6        | 9,9   | 9,6                         | 1,3       | -0,1      | 50,4 | 56,1                         | 33,6 | 37,6        | 48,9  | 46,9                                      | 2,0       | 1,6                              | 107,6 | 107,8  |  |
| 61 Bélarus                                | 10,3       | 9,6   | 8,6                         | 0,0       | -0,5      | 66,0 | 74,7                         | 33,0 | 38,2        | 50,9  | 39,0                                      | 1,7       | 1,3                              | 105,1 | 106,1  |  |
| 62 Costa Rica                             | 3,1        | 4,6   | 5,8                         | 2,4       | 1,3       | 50,7 | 64,4                         | 22,5 | 28,2        | 69,0  | 46,6                                      | 3,0       | 1,9                              | 105,1 | 104,8  |  |
| 63 Pérou                                  | 21,8       | 29,5  | 36,0                        | 1,9       | 1,1       | 68,9 | 76,9                         | 20,5 | 25,6        | 73,2  | 56,0                                      | 3,6       | 2,4                              | 103,4 | 104,2  |  |
| 64 Albanie                                | 3,3        | 3,2   | 3,4                         | -1,0      | 0,5       | 36,4 | 51,9                         | 23,8 | 30,0        | 61,6  | 48,5                                      | 2,8       | 1,9                              | 108,2 | 107,0  |  |
| 65 Fédération de Russie                   | 148,1      | 140,4 | 128,9                       | 0,1       | -0,3      | 73,4 | 73,2                         | 33,3 | 38,1        | 49,4  | 38,7                                      | 1,6       | 1,5                              | 104,4 | 105,5  |  |
| 66 Kazakhstan                             | 16,5       | 15,8  | 17,2                        | -0,7      | 0,7       | 56,3 | 58,5                         | 26,0 | 29,4        | 59,5  | 44,5                                      | 2,6       | 2,2                              | 103,6 | 105,2  |  |
| 67 Azerbaïdjan                            | 7,2        | 8,9   | 10,3                        | 1,5       | 1,1       | 53,8 | 51,9                         | 23,2 | 28,4        | 62,6  | 43,9                                      | 2,9       | 2,1                              | 106,5 | 115,6  |  |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | 4,3        | 3,8   | 3,5                         | -5,1      | -0,2      | 39,3 | 48,6                         | 29,7 | 39,3        | 43,5  | 41,0                                      | 1,5       | 1,2                              | 103,3 | 106,7  |  |
| 69 Ukraine                                | 51,6       | 45,4  | 40,2                        | -0,2      | -0,6      | 66,8 | 68,8                         | 35,1 | 39,5        | 50,6  | 41,8                                      | 1,6       | 1,5                              | 105,1 | 105,5  |  |
| 70 Iran (République islamique d')         | 56,7       | 75,1  | 89,9                        | 1,8       | 1,1       | 56,3 | 70,8                         | 17,4 | 26,8        | 92,9  | 40,2                                      | 4,0       | 1,7                              | 104,7 | 105,2  |  |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 1,9        | 2,0   | 2,0                         | 0,6       | 0,0       | 57,8 | 59,3                         | 29,5 | 36,0        | 50,6  | 41,9                                      | 2,1       | 1,5                              | 106,0 | 107,9  |  |
| 72 Maurice                                | 1,1        | 1,3   | 1,4                         | 1,3       | 0,6       | 43,9 | 41,8                         | 24,9 | 32,6        | 50,9  | 42,2                                      | 2,3       | 1,9                              | 102,7 | 103,7  |  |
| 73 Brésil                                 | 149,6      | 195,4 | 217,1                       | 1,6       | 0,7       | 73,9 | 86,5                         | 22,5 | 29,0        | 65,9  | 47,9                                      | 2,6       | 1,7                              | 103,5 | 104,2  |  |
| 74 Géorgie                                | 5,5        | 4,2   | 3,8                         | -1,5      | -0,7      | 55,0 | 52,8                         | 31,2 | 37,6        | 51,4  | 44,9                                      | 2,1       | 1,6                              | 105,5 | 110,7  |  |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 19,7       | 29,0  | 37,1                        | 2,3       | 1,5       | 84,3 | 93,4                         | 21,0 | 26,1        | 71,7  | 54,1                                      | 3,3       | 2,4                              | 104,2 | 104,5  |  |
| 76 Arménie                                | 3,5        | 3,1   | 3,2                         | -1,9      | 0,3       | 67,4 | 64,2                         | 27,0 | 32,0        | 56,2  | 45,5                                      | 2,4       | 1,8                              | 103,2 | 116,5  |  |
| 77 Équateur                               | 10,3       | 13,8  | 16,7                        | 2,1       | 1,2       | 55,1 | 67,0                         | 20,1 | 25,4        | 75,9  | 59,5                                      | 3,4       | 2,4                              | 103,6 | 104,4  |  |
| 78 Belize                                 | 0,2        | 0,3   | 0,4                         | 3,0       | 1,9       | 47,5 | 52,3                         | 17,9 | 22,3        | 90,0  | 62,9                                      | 4,4       | 2,7                              | 103,1 | 102,6  |  |
| 79 Colombie                               | 33,2       | 46,3  | 57,3                        | 1,9       | 1,3       | 68,3 | 75,1                         | 21,5 | 26,8        | 69,1  | 52,4                                      | 3,0       | 2,3                              | 104,1 | 104,3  |  |
| 80 Jamaïque                               | 2,4        | 2,7   | 2,9                         | 0,8       | 0,4       | 49,4 | 52,0                         | 21,9 | 26,3        | 73,7  | 57,9                                      | 2,8       | 2,3                              | 103,5 | 105,1  |  |
| 81 Tunisie                                | 8,2        | 10,4  | 12,1                        | 1,7       | 1,0       | 58,0 | 67,3                         | 20,7 | 29,1        | 74,5  | 42,0                                      | 3,1       | 1,8                              | 106,2 | 106,7  |  |
| 82 Jordanie                               | 3,3        | 6,5   | 8,6                         | 5,6       | 1,4       | 72,2 | 78,5                         | 16,3 | 22,8        | 100,0 | 60,4                                      | 5,1       | 2,8                              | 106,7 | 104,4  |  |
| 83 Turquie                                | 56,1       | 75,7  | 90,4                        | 1,7       | 1,1       | 59,2 | 69,7                         | 21,5 | 28,3        | 67,3  | 47,8                                      | 2,9       | 2,1                              | 103,5 | 104,1  |  |
| 84 Algérie                                | 25,3       | 35,4  | 44,7                        | 2,2       | 1,5       | 52,1 | 66,5                         | 18,2 | 26,2        | 87,4  | 46,3                                      | 4,1       | 2,3                              | 104,6 | 104,6  |  |
| 85 Tonga                                  | 0,1        | 0,1   | 0,1                         | 0,6       | 0,1       | 22,7 | 23,4                         | 19,7 | 21,3        | 78,1  | 76,3                                      | 4,5       | 3,6                              | 107,0 | 106,5  |  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |           |           |           |      |      |      |      |      |      |      |      |     |     |       |       |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|-----|-----|-------|-------|
| 86 Fidji                           | 0,7       | 0,9       | 0,9       | 1,2  | 0,5  | 41,6 | 51,9 | 21,3 | 25,0 | 69,4 | 55,9 | 3,4 | 2,6 | 106,3 | 106,3 |
| 87 Turkménistan                    | 3,7       | 5,2       | 6,3       | 2,6  | 1,2  | 45,1 | 49,5 | 19,7 | 24,7 | 79,4 | 49,6 | 4,0 | 2,3 | 103,2 | 103,2 |
| 88 République dominicaine          | 7,4       | 10,2      | 12,4      | 1,9  | 1,2  | 55,2 | 69,2 | 20,3 | 25,0 | 73,2 | 59,3 | 3,3 | 2,5 | 103,7 | 104,1 |
| 89 Chine                           | 1 142,1 € | 1 354,1 € | 1 462,5 € | 1,2  | 0,6  | 26,4 | 47,0 | 25,0 | 34,2 | 51,2 | 39,1 | 2,0 | 1,8 | 110,4 | 121,2 |
| 90 El Salvador                     | 5,3       | 6,2       | 7,2       | 1,4  | 0,6  | 49,2 | 64,3 | 19,2 | 23,9 | 83,6 | 63,5 | 3,7 | 2,2 | 103,5 | 104,5 |
| 91 Sri Lanka                       | 17,3      | 20,4      | 22,2      | 1,1  | 0,7  | 18,6 | 14,3 | 24,3 | 30,6 | 59,9 | 47,1 | 2,5 | 2,2 | 103,5 | 103,7 |
| 92 Thaïlande                       | 56,7      | 68,1      | 73,5      | 1,2  | 0,5  | 29,4 | 34,0 | 24,6 | 33,2 | 53,0 | 41,2 | 2,1 | 1,9 | 104,5 | 104,6 |
| 93 Gabon                           | 0,9       | 1,5       | 2,0       | 3,2  | 1,8  | 69,1 | 86,0 | 19,6 | 21,6 | 88,5 | 66,4 | 5,1 | 3,0 | 101,9 | 102,1 |
| 94 Suriname                        | 0,4       | 0,5       | 0,6       | 1,4  | 0,8  | 60,0 | 69,4 | 23,0 | 27,6 | 61,2 | 53,9 | 2,6 | 2,3 | 106,4 | 107,2 |
| 95 Bolivie (État plurinational de) | 6,7       | 10,0      | 13,0      | 2,3  | 1,6  | 55,6 | 66,6 | 19,2 | 21,9 | 80,8 | 68,2 | 4,8 | 3,1 | 103,6 | 104,1 |
| 96 Paraguay                        | 4,2       | 6,5       | 8,5       | 2,4  | 1,6  | 48,7 | 61,5 | 19,3 | 23,1 | 83,3 | 63,2 | 4,3 | 2,8 | 103,5 | 103,9 |
| 97 Philippines                     | 62,4      | 93,6      | 124,4     | 2,3  | 1,7  | 48,6 | 48,9 | 19,3 | 23,2 | 78,3 | 60,7 | 4,1 | 2,9 | 104,5 | 105,0 |
| 98 Botswana                        | 1,4       | 2,0       | 2,4       | 2,7  | 1,3  | 41,9 | 61,1 | 17,3 | 22,8 | 90,9 | 58,2 | 4,3 | 2,7 | 101,5 | 101,8 |
| 99 République de Moldova           | 4,4       | 3,6       | 3,2       | -0,1 | -0,6 | 46,8 | 47,0 | 29,9 | 35,2 | 56,8 | 38,4 | 2,1 | 1,5 | 104,3 | 105,8 |
| 100 Mongolie                       | 2,2       | 2,7       | 3,2       | 0,5  | 1,1  | 57,0 | 62,0 | 18,8 | 26,3 | 84,2 | 42,1 | 3,5 | 1,9 | 102,3 | 104,1 |
| 101 Égypte                         | 57,8      | 84,5      | 110,9     | 2,0  | 1,7  | 43,5 | 43,4 | 18,9 | 23,9 | 85,2 | 58,1 | 3,9 | 2,7 | 104,4 | 104,7 |
| 102 Ouzbékistan                    | 20,5      | 27,8      | 33,9      | 2,2  | 1,2  | 40,2 | 36,3 | 19,4 | 24,5 | 81,5 | 49,3 | 3,9 | 2,2 | 103,5 | 103,9 |
| 103 Micronésie (États fédérés de)  | 0,1       | 0,1       | 0,1       | 2,1  | 0,5  | 25,8 | 22,7 | 17,6 | 20,8 | 91,2 | 67,3 | 4,8 | 3,2 | 108,0 | 107,2 |
| 104 Guyana                         | 0,7       | 0,8       | 0,7       | 0,3  | -0,2 | 29,6 | 28,6 | 20,8 | 27,4 | 69,9 | 54,5 | 2,6 | 2,2 | 102,8 | 103,4 |
| 105 Namibie                        | 1,4       | 2,2       | 3,0       | 2,7  | 1,7  | 27,7 | 38,0 | 17,8 | 21,1 | 88,9 | 66,8 | 4,9 | 3,1 | 100,8 | 101,3 |

TABLEAU  
11

## Tendances démographiques

| Classement selon l'IDH | POPULATION                            |            |                             |           |                              |      |             |      |   |      |                                  |           |                          | Rapport de masculinité des naissances<br>(nombre de naissances de garçons pour 100 naissances de filles) <sup>b</sup> |       |       |
|------------------------|---------------------------------------|------------|-----------------------------|-----------|------------------------------|------|-------------|------|---|------|----------------------------------|-----------|--------------------------|---|-------|-------|
|                        | Total                                 |            | Croissance annuelle moyenne |           |                              |      | Urbaine     |      | Âge médian                                |      | Ratio de dépendance              |           | Taux global de fécondité |   |       |       |
|                        | (millions)                            | (millions) | 1990-2015                   |           | (en % du total) <sup>a</sup> |      | (en années) |      | (pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans) |      | (nombre de naissances par femme) |           |                          |   |       |       |
|                        | 1990                                  | 2010       | 2030                        | 1990-1995 | 2010-2015                    | 1990 | 2010        | 1990 | 2010                                      | 1990 | 2010                             | 1990-1995 | 2010-2015                | 1990  | 2010  |       |
| 106                    | Honduras                              | 4,9        | 7,6                         | 10,5      | 2,6                          | 1,9  | 40,5        | 51,6 | 17,1                                      | 20,9 | 95,4                             | 69,8      | 4,9                      | 3,0   | 103,6 | 104,2 |
| 107                    | Maldives                              | 0,2        | 0,3                         | 0,4       | 2,8                          | 1,5  | 25,8        | 40,1 | 16,3                                      | 24,4 | 99,3                             | 46,0      | 5,3                      | 1,9   | 104,0 | 103,0 |
| 108                    | Indonésie                             | 177,4      | 232,5                       | 271,5     | 1,5                          | 1,0  | 30,6        | 44,3 | 21,7                                      | 28,2 | 65,6                             | 48,7      | 2,9                      | 2,0   | 103,5 | 104,1 |
| 109                    | Kirghizistan                          | 4,4        | 5,6                         | 6,5       | 0,9                          | 1,1  | 37,8        | 34,6 | 21,6                                      | 25,1 | 74,1                             | 51,7      | 3,6                      | 2,4   | 102,9 | 104,8 |
| 110                    | Afrique du Sud                        | 36,7       | 50,5                        | 54,7      | 2,4                          | 0,5  | 52,0        | 61,7 | 20,1                                      | 24,9 | 72,7                             | 53,6      | 3,3                      | 2,4   | 101,5 | 101,6 |
| 111                    | République arabe syrienne             | 12,7       | 22,5                        | 30,6      | 2,8                          | 1,7  | 48,9        | 55,7 | 15,7                                      | 22,5 | 104,3                            | 61,2      | 4,9                      | 2,9   | 104,1 | 104,5 |
| 112                    | Tadjikistan                           | 5,3        | 7,1                         | 9,6       | 1,7                          | 1,9  | 31,7        | 26,3 | 18,3                                      | 20,7 | 88,6                             | 66,5      | 4,9                      | 3,1   | 102,9 | 104,2 |
| 113                    | Viet Nam                              | 66,2       | 89,0                        | 105,4     | 1,9                          | 1,0  | 20,3        | 30,4 | 20,0                                      | 28,5 | 78,9                             | 45,8      | 3,3                      | 2,0   | 104,0 | 105,9 |
| 114                    | Maroc                                 | 24,8       | 32,4                        | 39,3      | 1,7                          | 1,2  | 48,4        | 58,2 | 19,7                                      | 26,2 | 77,3                             | 50,2      | 3,7                      | 2,3   | 103,7 | 103,7 |
| 115                    | Nicaragua                             | 4,1        | 5,8                         | 7,4       | 2,4                          | 1,5  | 52,3        | 57,3 | 16,8                                      | 22,0 | 96,6                             | 64,2      | 4,5                      | 2,6   | 103,4 | 104,3 |
| 116                    | Guatemala                             | 8,9        | 14,4                        | 21,7      | 2,3                          | 2,4  | 41,1        | 49,5 | 17,1                                      | 18,8 | 95,1                             | 85,0      | 5,5                      | 3,7   | 104,1 | 103,8 |
| 117                    | Guinée équatoriale                    | 0,4        | 0,7                         | 1,1       | 3,5                          | 2,4  | 34,8        | 39,7 | 21,2                                      | 19,3 | 76,1                             | 77,3      | 5,9                      | 5,1   | 100,5 | 101,3 |
| 118                    | Cap-Vert                              | 0,4        | 0,5                         | 0,6       | 2,3                          | 1,3  | 44,1        | 61,1 | 16,3                                      | 21,3 | 106,9                            | 65,5      | 4,9                      | 2,5   | 101,2 | 101,6 |
| 119                    | Inde                                  | 862,2      | 1 214,5                     | 1 484,6   | 2,0                          | 1,3  | 25,6        | 30,0 | 21,1                                      | 25,0 | 71,5                             | 55,6      | 3,9                      | 2,5   | 107,7 | 108,5 |
| 120                    | Timor-Leste                           | 0,7        | 1,2                         | 2,1       | 2,7                          | 3,4  | 20,8        | 28,1 | 19,4                                      | 17,4 | 72,1                             | 91,2      | 5,7                      | 6,0   | 106,2 | 104,7 |
| 121                    | Swaziland                             | 0,9        | 1,2                         | 1,5       | 2,3                          | 1,4  | 22,9        | 21,4 | 15,9                                      | 19,3 | 103,2                            | 73,0      | 5,3                      | 3,2   | 101,1 | 101,2 |
| 122                    | République démocratique populaire lao | 4,2        | 6,4                         | 8,9       | 2,7                          | 1,8  | 15,4        | 33,2 | 17,9                                      | 20,6 | 89,4                             | 68,1      | 5,8                      | 3,2   | 103,5 | 104,3 |
| 123                    | Îles Salomon                          | 0,3        | 0,5                         | 0,8       | 2,9                          | 2,2  | 13,7        | 18,6 | 17,0                                      | 20,3 | 93,4                             | 71,8      | 5,5                      | 3,5   | 109,0 | 108,9 |
| 124                    | Cambodge                              | 9,7        | 15,1                        | 20,1      | 3,2                          | 1,7  | 12,6        | 20,1 | 17,9                                      | 22,3 | 90,0                             | 56,6      | 5,6                      | 2,7   | 102,9 | 104,1 |
| 125                    | Pakistan                              | 115,8      | 184,8                       | 265,7     | 2,4                          | 2,1  | 30,6        | 35,9 | 18,2                                      | 21,3 | 89,2                             | 68,6      | 5,7                      | 3,6   | 105,9 | 105,8 |
| 126                    | Congo                                 | 2,4        | 3,8                         | 5,5       | 2,6                          | 2,3  | 54,3        | 62,1 | 17,8                                      | 19,5 | 91,4                             | 78,6      | 5,2                      | 3,9   | 101,8 | 101,7 |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe                  | 0,1        | 0,2                         | 0,2       | 1,9                          | 1,7  | 43,7        | 62,2 | 16,7                                      | 19,3 | 104,1                            | 79,2      | 5,2                      | 3,4   | 102,4 | 102,1 |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|     |                             |       |       |       |      |     |      |      |      |      |       |       |     |     |       |       |
|-----|-----------------------------|-------|-------|-------|------|-----|------|------|------|------|-------|-------|-----|-----|-------|-------|
| 128 | Kenya                       | 23,4  | 40,9  | 63,2  | 3,2  | 2,6 | 18,2 | 22,2 | 15,5 | 18,4 | 106,8 | 83,3  | 5,6 | 4,5 | 101,5 | 101,5 |
| 129 | Bangladesh                  | 115,6 | 164,4 | 203,2 | 2,0  | 1,3 | 19,8 | 28,1 | 18,1 | 24,5 | 85,4  | 53,4  | 4,0 | 2,2 | 103,2 | 103,6 |
| 130 | Ghana                       | 15,0  | 24,3  | 34,9  | 2,8  | 2,0 | 36,4 | 51,5 | 17,7 | 20,6 | 89,1  | 71,8  | 5,3 | 4,0 | 104,2 | 104,5 |
| 131 | Cameroun                    | 12,2  | 20,0  | 28,6  | 2,8  | 2,1 | 40,7 | 58,4 | 17,3 | 19,2 | 95,7  | 79,6  | 5,7 | 4,2 | 101,6 | 101,6 |
| 132 | Myanmar                     | 40,8  | 50,5  | 59,4  | 1,4  | 1,0 | 24,7 | 33,7 | 21,3 | 27,9 | 71,0  | 47,2  | 3,1 | 2,2 | 101,1 | 101,2 |
| 133 | Yémen                       | 12,3  | 24,3  | 39,4  | 4,6  | 2,7 | 20,9 | 31,8 | 14,3 | 17,8 | 116,0 | 84,2  | 7,7 | 4,7 | 104,6 | 103,9 |
| 134 | Bénin                       | 4,8   | 9,2   | 15,4  | 3,5  | 2,9 | 34,5 | 42,0 | 17,2 | 18,4 | 96,5  | 85,8  | 6,6 | 5,1 | 103,1 | 103,8 |
| 135 | Madagascar                  | 11,3  | 20,1  | 31,5  | 3,0  | 2,5 | 23,6 | 30,2 | 17,4 | 18,4 | 91,8  | 83,6  | 6,1 | 4,3 | 100,3 | 101,4 |
| 136 | Mauritanie                  | 2,0   | 3,4   | 4,8   | 2,7  | 2,1 | 39,7 | 41,4 | 17,5 | 20,1 | 89,7  | 72,1  | 5,7 | 4,1 | 106,6 | 106,3 |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 4,1   | 6,9   | 10,1  | 2,6  | 2,2 | 15,0 | 12,5 | 18,6 | 20,0 | 78,2  | 72,3  | 4,7 | 3,8 | 106,3 | 107,8 |
| 138 | Népal                       | 19,1  | 29,9  | 40,6  | 2,5  | 1,7 | 8,9  | 18,6 | 18,6 | 21,6 | 84,0  | 66,6  | 4,9 | 2,7 | 106,0 | 105,2 |
| 139 | Togo                        | 3,9   | 6,8   | 10,1  | 2,4  | 2,3 | 30,1 | 43,4 | 16,9 | 19,8 | 96,4  | 75,8  | 6,0 | 3,9 | 100,2 | 100,6 |
| 140 | Comores                     | 0,4   | 0,7   | 1,0   | 2,4  | 2,1 | 27,9 | 28,2 | 16,8 | 21,1 | 97,0  | 69,9  | 5,1 | 3,6 | 102,7 | 103,4 |
| 141 | Lesotho                     | 1,6   | 2,1   | 2,4   | 1,5  | 0,8 | 14,0 | 26,9 | 17,2 | 19,8 | 97,1  | 76,2  | 4,7 | 3,1 | 101,3 | 101,4 |
| 142 | Nigéria                     | 97,3  | 158,3 | 226,7 | 2,5  | 2,1 | 35,3 | 49,8 | 17,1 | 18,6 | 95,0  | 83,5  | 6,4 | 4,8 | 101,6 | 102,6 |
| 143 | Ouganda                     | 17,7  | 33,8  | 60,8  | 3,3  | 3,2 | 11,1 | 13,3 | 15,9 | 15,6 | 103,1 | 105,1 | 7,1 | 5,9 | 101,4 | 101,7 |
| 144 | Sénégal                     | 7,5   | 12,9  | 19,5  | 2,8  | 2,4 | 38,9 | 42,4 | 16,5 | 18,0 | 97,2  | 84,2  | 6,5 | 4,5 | 102,0 | 102,3 |
| 145 | Haiti                       | 7,1   | 10,2  | 13,2  | 2,0  | 1,5 | 28,5 | 52,1 | 18,5 | 21,6 | 88,5  | 67,5  | 5,2 | 3,2 | 103,6 | 104,1 |
| 146 | Angola                      | 10,7  | 19,0  | 30,4  | 3,2  | 2,7 | 37,1 | 58,5 | 16,2 | 17,4 | 100,5 | 89,2  | 7,1 | 5,3 | 99,7  | 99,9  |
| 147 | Djibouti                    | 0,6   | 0,9   | 1,2   | 2,1  | 1,6 | 75,7 | 76,2 | 17,8 | 21,5 | 86,5  | 63,6  | 5,9 | 3,5 | 101,7 | 102,2 |
| 148 | République-Unie de Tanzanie | 25,5  | 45,0  | 75,5  | 3,3  | 2,9 | 18,9 | 26,4 | 16,9 | 17,5 | 94,7  | 91,8  | 6,1 | 5,3 | 101,2 | 101,9 |
| 149 | Côte d'Ivoire               | 12,6  | 21,6  | 32,6  | 3,4  | 2,3 | 39,7 | 50,6 | 17,7 | 19,5 | 90,3  | 79,6  | 5,9 | 4,2 | 100,7 | 101,0 |
| 150 | Zambie                      | 7,9   | 13,3  | 20,9  | 2,8  | 2,4 | 39,4 | 35,7 | 17,0 | 16,8 | 94,0  | 97,0  | 6,3 | 5,3 | 101,3 | 101,4 |
| 151 | Gambie                      | 0,9   | 1,8   | 2,7   | 3,8  | 2,5 | 38,3 | 58,2 | 18,7 | 18,8 | 84,0  | 81,6  | 6,0 | 4,6 | 101,1 | 101,8 |
| 152 | Rwanda                      | 7,2   | 10,3  | 16,1  | -5,5 | 2,7 | 5,4  | 18,9 | 15,4 | 18,7 | 107,5 | 81,2  | 6,2 | 5,1 | 98,9  | 98,9  |
| 153 | Malawi                      | 9,5   | 15,7  | 25,9  | 1,4  | 2,7 | 11,6 | 19,8 | 16,7 | 16,8 | 97,7  | 96,2  | 6,8 | 5,1 | 101,5 | 102,2 |
| 154 | Soudan                      | 27,1  | 43,2  | 61,0  | 2,6  | 2,0 | 26,6 | 40,1 | 17,8 | 20,3 | 88,8  | 73,4  | 5,8 | 3,7 | 103,8 | 104,1 |
| 155 | Afghanistan                 | 12,6  | 29,1  | 50,6  | 7,3  | 3,2 | 18,1 | 22,6 | 16,8 | 16,9 | 94,0  | 92,8  | 8,0 | 6,3 | 106,1 | 106,0 |
| 156 | Guinée                      | 6,1   | 10,3  | 16,9  | 3,9  | 2,7 | 28,0 | 35,4 | 17,7 | 18,5 | 91,6  | 84,9  | 6,6 | 5,0 | 104,3 | 104,4 |
| 157 | Éthiopie                    | 48,3  | 85,0  | 131,6 | 3,3  | 2,5 | 12,6 | 16,7 | 17,4 | 18,0 | 92,0  | 86,5  | 7,0 | 4,8 | 100,8 | 101,6 |
| 158 | Sierra Leone                | 4,1   | 5,8   | 8,9   | -0,5 | 2,3 | 32,9 | 38,4 | 18,7 | 18,2 | 82,4  | 82,9  | 5,5 | 5,0 | 98,1  | 100,7 |
| 159 | République centrafricaine   | 2,9   | 4,5   | 6,1   | 2,6  | 1,8 | 36,8 | 38,9 | 18,4 | 19,5 | 88,9  | 79,3  | 5,7 | 4,3 | 99,9  | 100,0 |
| 160 | Mali                        | 8,7   | 13,3  | 20,5  | 2,0  | 2,4 | 23,3 | 35,9 | 17,3 | 17,6 | 91,6  | 86,5  | 6,3 | 5,2 | 101,7 | 102,2 |
| 161 | Burkina Faso                | 8,8   | 16,3  | 27,9  | 2,8  | 3,1 | 13,8 | 25,7 | 16,2 | 16,7 | 99,7  | 93,9  | 6,7 | 5,6 | 103,5 | 103,8 |
| 162 | Libéria                     | 2,2   | 4,1   | 6,5   | -2,2 | 2,6 | 40,9 | 47,8 | 17,5 | 18,5 | 92,7  | 83,9  | 6,4 | 4,7 | 100,2 | 102,1 |
| 163 | Tchad                       | 6,1   | 11,5  | 19,0  | 3,1  | 2,6 | 20,8 | 27,6 | 17,0 | 17,1 | 97,5  | 93,9  | 6,7 | 5,8 | 100,9 | 101,0 |



| Classement selon l'IDH               | POPULATION |      |                             |           |                              |      |             |      |   |       |                                  |  |                                       |       |       |
|--------------------------------------|------------|------|-----------------------------|-----------|------------------------------|------|-------------|------|---|-------|----------------------------------|--|---------------------------------------|-------|-------|
|                                      | Total      |      | Croissance annuelle moyenne |           | Urbaine                      |      | Âge médian  |      | Ratio de dépendance                       |       | Taux global de fécondité         |  | Rapport de masculinité des naissances |       |       |
|                                      | (millions) |      | (%)                         |           | (en % du total) <sup>a</sup> |      | (en années) |      | (pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans) |       | (nombre de naissances par femme) | (nombre de naissances de garçons pour 100 naissances de filles) <sup>b</sup> |                                       |       |       |
|                                      | 1990       | 2010 | 2030                        | 1990-1995 | 2010-2015                    | 1990 | 2010        | 1990 | 2010                                      | 1990  | 2010                             | 1990-1995  | 2010-2015                             | 1990  | 2010  |
| 164 Guinée-Bissau                    | 1,0        | 1,6  | 2,5                         | 2,6       | 2,3                          | 28,1 | 30,0        | 18,6 | 18,7                                      | 81,3  | 85,4                             | 5,9  | 5,4                                   | 100,5 | 100,8 |
| 165 Mozambique                       | 13,5       | 23,4 | 33,9                        | 3,3       | 2,1                          | 21,1 | 38,4        | 16,5 | 17,9                                      | 99,2  | 89,3                             | 6,1  | 4,6                                   | 100,3 | 101,3 |
| 166 Burundi                          | 5,7        | 8,5  | 11,9                        | 1,6       | 2,0                          | 6,3  | 11,0        | 17,4 | 20,3                                      | 93,9  | 68,7                             | 6,5  | 4,0                                   | 100,6 | 100,9 |
| 167 Niger                            | 7,9        | 15,9 | 32,6                        | 3,3       | 3,7                          | 15,4 | 17,1        | 15,4 | 15,0                                      | 104,8 | 108,8                            | 7,8  | 6,9                                   | 104,0 | 104,3 |
| 168 République démocratique du Congo | 37,0       | 67,8 | 108,6                       | 3,9       | 2,6                          | 27,8 | 35,2        | 16,4 | 16,6                                      | 99,6  | 96,2                             | 7,1  | 5,5                                   | 100,8 | 100,7 |
| 169 Zimbabwe                         | 10,5       | 12,6 | 17,9                        | 2,3       | 2,1                          | 29,0 | 38,3        | 16,8 | 19,0                                      | 96,1  | 77,3                             | 4,8  | 3,1                                   | 100,8 | 101,0 |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |      |      |      |      |     |       |       |      |      |       |      |     |     |       |       |
|--|------|------|------|------|-----|-------|-------|------|------|-------|------|-----|-----|-------|-------|
| Antigua-et-Barbuda                         | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 1,9  | 1,0 | 35,4  | 30,3  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Bhoutan                                    | 0,5  | 0,7  | 0,9  | -1,5 | 1,7 | 16,4  | 34,7  | 18,7 | 24,2 | 85,2  | 53,2 | 5,4 | 2,4 | 102,3 | 103,0 |
| Cuba                                       | 10,6 | 11,2 | 11,0 | 0,6  | 0,0 | 73,4  | 75,2  | 28,2 | 38,3 | 45,5  | 42,1 | 1,7 | 1,5 | 106,4 | 106,8 |
| Dominique                                  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,0  | 0,1 | 67,7  | 67,2  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Érythrée                                   | 3,2  | 5,2  | 8,1  | 0,3  | 2,8 | 15,8  | 21,6  | 16,5 | 19,1 | 95,8  | 78,6 | 6,1 | 4,2 | 100,6 | 102,4 |
| Grenade                                    | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,8  | 0,4 | 33,4  | 39,3  | 20,4 | 25,0 | 88,0  | 52,4 | 3,5 | 2,2 | 104,2 | 104,9 |
| Iraq                                       | 18,1 | 31,5 | 48,9 | 3,0  | 2,6 | 69,7  | 66,2  | 17,0 | 19,3 | 95,6  | 78,3 | 5,8 | 3,7 | 105,8 | 106,0 |
| Kiribati                                   | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 1,5  | 1,5 | 35,0  | 43,9  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| République populaire démocratique de Corée | 20,1 | 24,0 | 25,3 | 1,5  | 0,3 | 58,4  | 60,2  | 26,2 | 34,0 | 44,6  | 44,9 | 2,4 | 1,9 | 104,7 | 105,4 |
| Liban                                      | 3,0  | 4,3  | 4,9  | 3,2  | 0,8 | 83,1  | 87,2  | 21,9 | 29,2 | 69,3  | 47,2 | 3,0 | 1,9 | 103,3 | 104,0 |
| Îles Marshall                              | 0,0  | 0,1  | 0,1  | 1,5  | 1,9 | 65,1  | 71,8  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Monaco                                     | 0,0  | 0,0  | 0,0  | 0,9  | 0,3 | 100,0 | 100,0 | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Nauru                                      | 0,0  | 0,0  | 0,0  | 1,7  | 0,6 | 100,0 | 100,0 | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Territoires palestiniens occupés           | 2,2  | 4,4  | 7,3  | 3,9  | 2,9 | 67,9  | 74,1  | 16,4 | 17,6 | 100,4 | 90,1 | 6,5 | 4,5 | 103,2 | 104,5 |
| Oman                                       | 1,8  | 2,9  | 4,0  | 3,3  | 1,9 | 66,1  | 73,0  | 18,3 | 24,3 | 85,4  | 51,5 | 6,3 | 2,8 | 104,4 | 104,9 |
| Palaos                                     | 0,0  | 0,0  | 0,0  | 2,7  | 0,5 | 69,6  | 83,4  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | 0,0  | 0,1  | 0,1  | 1,1  | 1,2 | 34,6  | 32,4  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Sainte-Lucie                               | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 1,2  | 0,9 | 29,4  | 28,0  | 21,4 | 27,5 | 78,8  | 48,4 | 3,2 | 1,9 | 97,9  | 102,7 |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,0 | 41,4  | 49,3  | 20,4 | 27,8 | 78,9  | 49,8 | 2,9 | 2,1 | 101,3 | 102,0 |
| Samoa                                      | 0,2  | 0,2  | 0,2  | 0,8  | 0,2 | 21,2  | 20,2  | 18,5 | 19,6 | 81,1  | 77,2 | 4,7 | 3,6 | 108,7 | 108,0 |
| Saint-Marin                                | 0,0  | 0,0  | 0,0  | 1,2  | 0,6 | 90,4  | 94,1  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Seychelles                                 | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 1,0  | 0,3 | 49,3  | 55,3  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Somalie                                    | 6,6  | 9,4  | 15,7 | -0,2 | 2,7 | 29,7  | 37,5  | 17,6 | 17,6 | 90,0  | 90,8 | 6,5 | 6,2 | 100,6 | 101,2 |
| Tuvalu                                     | 0,0  | 0,0  | 0,0  | 0,7  | 0,4 | 40,7  | 50,4  | ..   | ..   | ..    | ..   | ..  | ..  | ..    | ..    |
| Vanuatu                                    | 0,1  | 0,2  | 0,4  | 2,8  | 2,4 | 18,7  | 25,6  | 18,1 | 20,5 | 90,5  | 71,2 | 4,8 | 3,6 | 108,5 | 106,1 |

## Développé

|           |       |         |         |     |     |      |      |      |      |      |      |     |     |       |       |
|-----------|-------|---------|---------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|-----|-----|-------|-------|
| OCDE      | 911,0 | 1 026,3 | 1 093,3 | 0,7 | 0,4 | 72,0 | 77,1 | 34,5 | 39,9 | 49,1 | 49,7 | 1,7 | 1,6 | 105,4 | 105,5 |
| Hors OCDE | 19,3  | 29,7    | 36,3    | 2,5 | 1,2 | 89,9 | 91,7 | 29,2 | 35,5 | 49,9 | 39,6 | 2,2 | 1,9 | 106,2 | 106,5 |

## En développement

|                                 |                      |                      |                      |     |     |      |      |      |      |      |      |     |     |       |       |
|---------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|-----|-----|-------|-------|
| États arabes                    | 226,4                | 348,2                | 477,9                | 2,4 | 1,9 | 49,2 | 55,3 | 18,2 | 23,1 | 87,8 | 61,9 | 4,7 | 2,6 | 104,2 | 104,3 |
| Asie de l'Est et Pacifique      | 1 606,6              | 1 974,3              | 2 204,3              | 1,3 | 0,8 | 28,1 | 45,3 | 24,0 | 32,2 | 56,2 | 42,5 | 2,3 | 2,8 | 108,5 | 116,0 |
| Europe et Asie centrale         | 399,6                | 410,3                | 416,4                | 0,3 | 0,2 | 62,8 | 64,4 | 30,0 | 34,3 | 55,8 | 43,5 | 2,1 | 1,6 | 104,4 | 105,6 |
| Amérique latine et Caraïbes     | 437,2                | 582,7                | 683,6                | 1,7 | 1,0 | 70,3 | 79,5 | 21,9 | 27,7 | 70,3 | 53,2 | 3,0 | 2,2 | 103,8 | 104,2 |
| Asie du Sud                     | 1 200,0              | 1 719,1              | 2 158,2              | 2,1 | 1,4 | 26,5 | 31,7 | 20,3 | 24,5 | 75,8 | 56,8 | 4,1 | 2,5 | 106,8 | 107,5 |
| Afrique subsaharienne           | 483,1                | 808,8                | 1 228,6              | 2,8 | 2,4 | 28,3 | 37,0 | 17,2 | 18,5 | 94,2 | 84,8 | 6,1 | 3,6 | 101,3 | 101,9 |
| Développement humain très élevé | 930,3                | 1 056,0              | 1 129,5              | 0,7 | 0,5 | 72,3 | 77,5 | 34,4 | 39,8 | 49,1 | 49,4 | 1,7 | 1,8 | 105,5 | 105,6 |
| Développement humain élevé      | 873,1                | 1 052,4              | 1 175,1              | 1,2 | 0,7 | 67,8 | 75,8 | 25,3 | 30,4 | 65,0 | 47,2 | 2,7 | 1,8 | 104,2 | 104,8 |
| Développement humain moyen      | 2 739,1              | 3 597,3              | 4 239,7              | 1,6 | 1,1 | 28,5 | 39,9 | 22,5 | 28,6 | 64,3 | 49,5 | 3,0 | 2,7 | 107,8 | 112,2 |
| Développement humain faible     | 673,6                | 1 099,0              | 1 626,5              | 2,7 | 2,2 | 24,2 | 33,4 | 17,4 | 19,6 | 92,3 | 79,0 | 5,7 | 4,1 | 102,1 | 102,5 |
| Pays moins développés           | 524,8 <sup>T</sup>   | 854,7 <sup>T</sup>   | 1 271,6 <sup>T</sup> | 2,7 | 2,2 | 21,0 | 29,1 | 17,6 | 19,9 | 91,1 | 77,9 | 5,6 | 4,1 | 102,2 | 102,5 |
| Monde                           | 5 290,4 <sup>T</sup> | 6 908,7 <sup>T</sup> | 8 308,9 <sup>T</sup> | 1,6 | 1,1 | 42,6 | 50,5 | 24,4 | 29,1 | 65,4 | 54,0 | 3,1 | 2,3 | 106,0 | 108,4 |

## NOTES

a Les données étant fondées sur des définitions nationales de ce qui constitue une ville ou une zone métropolitaine, la prudence est donc de rigueur au moment d'établir des comparaisons entre les pays.

b L'hypothèse communément retenue – et empiriquement confirmée – est que le rapport de masculinité naturel des naissances est de 105 garçons pour 100 filles.

c Inclut la Province de Chine Taïwan.

T Les données sont des agrégats issus de la source de données originale.

## SOURCES

Colonnes 1-5 et 8-15 : DAES (2009d).

Colonnes 6 et 7 : DAES (2010).

TABLEAU

11

## Travail décent

| Classement selon l'IDH                 | Taux d'emploi de la population active       |      | Emploi dans le secteur formel   |                        | Emploi vulnérable <sup>a</sup>  |                        | Personne employée subsistant avec moins de 1,25 \$ par jour | Taux de chômage par niveau d'éducation                           |                        | Travail des enfants    | Congé de maternité payé obligatoire <sup>b</sup> |                                     |
|--|---|------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|---|--|------------------------|------------------------|--|-------------------------------------|
|  | (en % de la population âgée de 15 à 64 ans) |      | (en % du nombre total d'actifs) | Ratio femmes/hommes    | (en % du nombre total d'actifs) | Ratio femmes/hommes    |   | (en % de la population active ayant un niveau d'éducation donné) |                        |                        |  | (en % d'enfants âgés de 5 à 14 ans) |
|  | 1991  | 2008 | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup> | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup> | 2000-2008 <sup>c</sup>                                      | 2000-2008 <sup>c</sup>   | 2000-2008 <sup>c</sup> | 1999-2007 <sup>c</sup> | 2007-2009 <sup>c</sup>                           |                                     |
| <b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b> |   |      |                                 |                        |                                 |                        |   |  |                        |                        |  |                                     |
| 1                                      | Norvège                                     | 57,7 | 62,3                            | 94,3                   | 1,05                            | 5,7                    | 0,42  | ..   | 6,0                    | 3,8                    | ..   | 126                                 |
| 2                                      | Australie                                   | 55,6 | 59,4                            | 90,7                   | 1,05                            | 9,3                    | 0,61  | ..   | 7,4                    | 6,2                    | ..   | 0                                   |
| 3                                      | Nouvelle-Zélande                            | 55,4 | 62,7                            | 87,9                   | 1,05                            | 11,9                   | 0,68  | ..   | 6,1                    | 6,0                    | ..   | 98                                  |
| 4                                      | États-Unis d'Amérique                       | 59,4 | 59,2                            | 92,8 <sup>d</sup>      | 1,03 <sup>d</sup>               | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | 0                                   |
| 5                                      | Irlande                                     | 43,5 | 57,8                            | 88,3                   | 1,14                            | 11,7                   | 0,31  | ..   | 7,6                    | 7,0                    | ..   | 182                                 |
| 6                                      | Liechtenstein                               | ..   | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                                  |
| 7                                      | Pays-Bas                                    | 51,4 | 59,3                            | 90,5                   | 1,02                            | 9,4                    | 0,80  | ..   | 8,0                    | 7,8                    | ..   | 112                                 |
| 8                                      | Canada                                      | 57,8 | 61,2                            | 89,6                   | 1,04                            | 10,4                   | 0,71  | ..   | 12,1                   | 10,2                   | ..   | 119                                 |
| 9                                      | Suède                                       | 62,0 | 57,6                            | 93,4                   | 1,05                            | 6,6                    | 0,51  | ..   | 12,7                   | 8,8                    | ..   | 98                                  |
| 10                                     | Allemagne                                   | 53,8 | 51,7                            | 93,1                   | 1,01                            | 6,8                    | 0,85  | ..   | 16,8                   | 12,1                   | ..   | 98                                  |
| 11                                     | Japon                                       | 61,3 | 54,2                            | 88,7                   | 0,98                            | 10,8                   | 1,20  | ..   | 4,4                    | ..                     | ..   | 98                                  |
| 12                                     | Corée du Sud                                | 58,6 | 58,1                            | 74,9                   | 0,94                            | 25,2                   | 1,18  | ..   | 2,1                    | 7,1                    | ..   | 60 <sup>e</sup>                     |
| 13                                     | Suisse                                      | 65,0 | 61,2                            | 89,8                   | 0,99                            | 10,1                   | 1,09  | ..   | 6,8                    | 5,7                    | ..   | 112 <sup>f</sup>                    |
| 14                                     | France                                      | 47,2 | 47,9                            | 94,1                   | 1,02                            | 5,9                    | 0,69  | ..   | 12,3                   | 12,5                   | ..   | 112                                 |
| 15                                     | Israël                                      | 45,2 | 50,4                            | 91,5                   | 1,04                            | 7,4                    | 0,59  | ..   | 14,0                   | 19,1                   | ..   | 84                                  |
| 16                                     | Finlande                                    | 57,2 | 54,7                            | 91,0                   | 1,05                            | 9,0                    | 0,59  | ..   | 12,3                   | 10,5                   | ..   | 263                                 |
| 17                                     | Islande                                     | 70,9 | 71,2                            | 90,9                   | 1,08                            | 8,7                    | 0,39  | ..   | 5,1                    | 4,1                    | ..   | 180                                 |
| 18                                     | Belgique                                    | 43,8 | 46,5                            | 90,0                   | 1,03                            | 10,0                   | 0,78  | ..   | 11,0                   | 10,0                   | ..   | 105                                 |
| 19                                     | Danemark                                    | 59,4 | 60,3                            | 95,0                   | 1,03                            | 5,0                    | 0,52  | ..   | 7,2                    | 7,8                    | ..   | 126                                 |
| 20                                     | Espagne                                     | 41,2 | 48,6                            | 88,1                   | 1,04                            | 11,8                   | 0,73  | ..   | 10,5                   | 13,4                   | ..   | 112                                 |
| 21                                     | Hong Kong, Chine (RAS)                      | 61,8 | 56,6                            | 92,8                   | 1,06                            | 7,1                    | 0,45  | ..   | 5,6                    | 6,3                    | ..   | 70 <sup>f</sup>                     |
| 22                                     | Grèce                                       | 44,3 | 48,4                            | 73,1                   | 1,01                            | 27,0                   | 0,99  | ..   | 7,5                    | 16,1                   | ..   | 119 <sup>e</sup>                    |
| 23                                     | Italie                                      | 42,6 | 43,6                            | 81,4                   | 1,07                            | 18,6                   | 0,75  | ..   | 7,3                    | 10,0                   | ..   | 150                                 |
| 24                                     | Luxembourg                                  | 49,3 | 51,2                            | 95,9                   | 0,98                            | 5,2                    | 1,06  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                                  |
| 25                                     | Autriche                                    | 51,8 | 54,5                            | 91,1                   | 1,01                            | 9,0                    | 0,95  | ..   | 8,8                    | 6,1                    | ..   | 112                                 |
| 26                                     | Royaume-Uni                                 | 55,6 | 56,3                            | 89,2                   | 1,08                            | 10,5                   | 0,50  | ..   | 9,4                    | 8,0                    | ..   | 365 <sup>e</sup>                    |
| 27                                     | Singapour                                   | 63,7 | 61,6                            | 89,8                   | 1,06                            | 10,2                   | 0,59  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | 84 <sup>e</sup>                     |
| 28                                     | République tchèque                          | 58,2 | 54,3                            | 87,5                   | 1,08                            | 12,5                   | 0,56  | ..   | 20,2                   | 6,3                    | ..   | 196                                 |
| 29                                     | Slovénie                                    | 54,5 | 54,1                            | 89,1                   | 1,03                            | 11,0                   | 0,79  | ..   | 7,9                    | 9,5                    | ..   | 365                                 |
| 30                                     | Andorre                                     | ..   | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                                  |
| 31                                     | Slovaquie                                   | 54,5 | 52,6                            | 89,3                   | 1,09                            | 10,6                   | 0,44  | ..   | 46,6                   | 13,0                   | ..   | 196                                 |
| 32                                     | Émirats arabes unis                         | 71,3 | 75,9                            | 98,4                   | 1,01                            | 1,6                    | 0,29  | ..   | 2,4                    | 7,9                    | ..   | 45 <sup>f</sup>                     |
| 33                                     | Malte                                       | 42,5 | 45,2                            | 91,0                   | 1,07                            | 9,2                    | 0,50  | ..   | 8,5                    | 2,7                    | ..   | ..                                  |
| 34                                     | Estonie                                     | 61,2 | 54,5                            | 95,5                   | 1,02                            | 5,8                    | 0,48  | ..   | 10,3                   | 7,1                    | ..   | 140                                 |
| 35                                     | Chypre                                      | 59,9 | 57,5                            | 85,5                   | 1,06                            | 14,4                   | 0,69  | ..   | 4,4                    | 7,5                    | ..   | ..                                  |
| 36                                     | Hongrie                                     | 47,5 | 44,8                            | 92,9                   | 1,03                            | 7,1                    | 0,67  | ..   | 17,3                   | 9,5                    | ..   | 168                                 |
| 37                                     | Brunéi Darussalam                           | 62,2 | 63,3                            | ..                     | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                                  |
| 38                                     | Qatar                                       | 73,0 | 76,9                            | 99,5                   | 1,01                            | 0,4                    | 0,00  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                                  |
| 39                                     | Bahreïn                                     | 61,0 | 61,0                            | ..                     | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | 5  | ..                                  |
| 40                                     | Portugal                                    | 57,6 | 55,7                            | 81,5                   | 0,99                            | 18,5                   | 1,06  | ..   | 8,0                    | 15,6                   | 3  | 120                                 |
| 41                                     | Pologne                                     | 53,0 | 48,2                            | 81,2                   | 1,03                            | 18,9                   | 0,89  | ..   | 15,5                   | 14,9                   | ..   | 112 <sup>e</sup>                    |
| 42                                     | Barbade                                     | 54,8 | 64,4                            | 85,6                   | 1,11                            | 14,0                   | 0,55  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                                  |

| Classement selon l'IDH | Taux d'emploi de la population active       |                                 | Emploi dans le secteur formel |                                 | Emploi vulnérable <sup>a</sup> |                                 | Personne employée subsistant avec moins de 1,25 \$ par jour | Taux de chômage par niveau d'éducation |                         | Travail des enfants    | Congé de maternité payé obligatoire <sup>b</sup> |
|------------------------|---|---------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|--|-------------------------|------------------------|--|
|                        | (en % de la population âgée de 15 à 64 ans) | (en % du nombre total d'actifs) | Ratio femmes/hommes           | (en % du nombre total d'actifs) | Ratio femmes/hommes            | (en % du nombre total d'actifs) |   | Primaire ou inférieur                  | Secondaire ou supérieur |                        |  |
|                        | 1991  | 2008                            | 2000-2008 <sup>c</sup>        | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup>         | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup>                                      | 2000-2008 <sup>c</sup>                 | 2000-2008 <sup>c</sup>  | 1999-2007 <sup>c</sup> | 2007-2009 <sup>c</sup>                           |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|   |      |      |                   |                   |      |      |      |      |      |    |                  |
|---|------|------|-------------------|-------------------|------|------|------|------|------|----|------------------|
| 43 Bahamas                                | 62,6 | 65,4 | 84,4 <sup>d</sup> | 1,07 <sup>d</sup> | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..               |
| 44 Lituanie                               | 53,7 | 50,2 | 90,7              | 1,04              | 9,4  | 0,72 | ..   | 7,3  | 7,2  | .. | 126              |
| 45 Chili                                  | 50,6 | 49,6 | 75,2              | 1,02              | 24,8 | 0,94 | ..   | 4,9  | 15,6 | 3  | 126              |
| 46 Argentine                              | 53,0 | 56,5 | 79,9              | 1,06              | 20,1 | 0,78 | 3,5  | 9,9  | 18,1 | 7  | 90               |
| 47 Koweït                                 | 61,9 | 65,3 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | 70 <sup>f</sup>  |
| 48 Lettonie                               | 57,6 | 55,0 | 93,2              | 1,03              | 6,8  | 0,70 | ..   | 10,3 | 9,6  | .. | 112              |
| 49 Monténégro                             | ..   | ..   | 80,5 <sup>d</sup> | 1,11 <sup>d</sup> | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 4  | 365 <sup>e</sup> |
| 50 Roumanie                               | 55,6 | 48,1 | 68,7              | 0,99              | 31,2 | 1,03 | ..   | 7,1  | 9,8  | 1  | 126              |
| 51 Croatie                                | 49,9 | 45,9 | 83,8              | 0,98              | 16,2 | 1,12 | 1,3  | 10,7 | 16,5 | .. | 365              |
| 52 Uruguay                                | 52,7 | 56,4 | 74,7              | 1,02              | 25,1 | 0,92 | ..   | 10,0 | 15,9 | 8  | 84               |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 45,3 | 48,6 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..               |
| 54 Panama                                 | 49,5 | 58,7 | 72,3              | 1,09              | 27,7 | 0,78 | 11,8 | 5,4  | 15,7 | 3  | 98 <sup>e</sup>  |
| 55 Arabie saoudite                        | 50,4 | 50,9 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | 70 <sup>f</sup>  |
| 56 Mexique                                | 56,5 | 57,1 | 70,5              | 0,94              | 29,5 | 1,16 | 0,8  | 2,9  | 8,7  | 16 | 84               |
| 57 Malaisie                               | 59,7 | 60,5 | 77,6              | 1,02              | 22,3 | 0,93 | 0,6  | ..   | ..   | .. | 60 <sup>f</sup>  |
| 58 Bulgarie                               | 45,2 | 46,3 | 91,3              | 1,03              | 8,7  | 0,77 | ..   | 17,5 | 8,2  | .. | 135              |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 44,5 | 60,7 | 83,4              | 1,05              | 15,6 | 0,76 | ..   | ..   | ..   | 1  | ..               |
| 60 Serbie                                 | ..   | ..   | 77,3              | 1,06              | 22,7 | 0,83 | ..   | ..   | ..   | 10 | 365              |
| 61 Bélarus                                | 57,5 | 52,3 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 5  | 126              |
| 62 Costa Rica                             | 56,3 | 57,2 | 80,2              | 1,00              | 19,7 | 1,02 | 2,9  | 5,2  | 7,0  | 5  | 120 <sup>e</sup> |
| 63 Pérou                                  | 53,4 | 68,8 | 60,1              | 0,79              | 39,6 | 1,41 | 9,0  | ..   | ..   | 19 | 90               |
| 64 Albanie                                | 48,9 | 46,2 | ..                | ..                | ..   | ..   | 1,3  | 15,8 | 29,0 | 12 | ..               |
| 65 Fédération de Russie                   | 56,8 | 56,7 | 94,1              | 1,01              | 5,8  | 0,90 | ..   | 13,2 | 11,8 | .. | 140              |
| 66 Kazakhstan                             | 62,7 | 63,5 | 63,3              | 0,93              | 35,8 | 1,16 | 3,8  | 10,3 | 16,8 | 2  | 126 <sup>f</sup> |
| 67 Azerbaïdjan                            | 56,5 | 60,0 | 46,8              | 0,57              | 53,2 | 1,63 | ..   | 11,3 | 11,3 | 7  | 126 <sup>e</sup> |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | 42,3 | 41,5 | 72,9 <sup>d</sup> | 1,01 <sup>d</sup> | ..   | ..   | ..   | 31,2 | ..   | 5  | 365              |
| 69 Ukraine                                | 56,9 | 53,5 | 80,7 <sup>d</sup> | 0,97 <sup>d</sup> | ..   | ..   | ..   | 6,7  | 14,6 | 7  | 126              |
| 70 Iran (République islamique d')         | 45,9 | 48,9 | 56,8              | 0,72              | 42,7 | 1,41 | 1,9  | 8,3  | 33,2 | .. | 90               |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 37,1 | 34,8 | 77,8              | 1,05              | 22,2 | 0,84 | ..   | ..   | ..   | 6  | ..               |
| 72 Maurice                                | 55,5 | 53,8 | 82,4              | 1,04              | 16,8 | 0,82 | ..   | 8,0  | 15,3 | .. | ..               |
| 73 Brésil                                 | 55,7 | 63,9 | 68,1              | 1,02              | 27,2 | 0,82 | 6,2  | 8,4  | 13,3 | 6  | 120              |
| 74 Géorgie                                | 57,4 | 54,3 | 37,8              | 0,97              | 62,2 | 1,02 | 17,4 | 7,1  | 30,3 | 18 | 126              |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 51,4 | 61,3 | 63,5              | 0,98              | 29,8 | 1,18 | 4,4  | ..   | ..   | 8  | 126 <sup>e</sup> |
| 76 Arménie                                | 38,0 | 38,1 | ..                | ..                | ..   | ..   | 18,9 | ..   | ..   | 4  | 140              |
| 77 Équateur                               | 51,6 | 60,5 | 66,2              | 0,83              | 33,8 | 1,41 | 5,8  | ..   | ..   | 8  | 84               |
| 78 Belize                                 | 47,3 | 56,9 | 76,4              | 1,04              | 23,5 | 0,87 | ..   | 12,1 | 16,5 | 40 | ..               |
| 79 Colombie                               | 52,1 | 62,0 | 58,9              | 1,01              | 40,9 | 0,99 | 21,3 | ..   | ..   | 5  | 84               |
| 80 Jamaïque                               | 60,7 | 56,2 | 64,3              | 1,11              | 35,4 | 0,82 | ..   | ..   | ..   | 6  | 56 <sup>f</sup>  |
| 81 Tunisie                                | 40,5 | 41,0 | 64,3 <sup>d</sup> | ..                | ..   | ..   | 3,9  | ..   | ..   | .. | ..               |
| 82 Jordanie                               | 35,7 | 37,9 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | 70 <sup>f</sup>  |
| 83 Turquie                                | 52,5 | 42,3 | 64,6              | 0,73              | 35,3 | 1,61 | 3,9  | 9,0  | 22,4 | 5  | 112              |
| 84 Algérie                                | 39,2 | 49,4 | 64,8              | 0,76              | 34,9 | 1,53 | ..   | 19,0 | 45,3 | 5  | 98               |
| 85 Tonga                                  | ..   | ..   | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..               |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |      |      |      |      |      |      |      |      |      |    |                 |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|----|-----------------|
| 86 Fidji                           | 53,5 | 56,3 | 59,7 | 0,95 | 39,0 | 1,01 | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| 87 Turkménistan                    | 55,6 | 58,3 | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| 88 République dominicaine          | 43,5 | 53,3 | 57,6 | 1,36 | 42,4 | 0,62 | 4,9  | 12,3 | 35,3 | 10 | 84 <sup>f</sup> |
| 89 Chine                           | 75,1 | 71,0 | ..   | ..   | ..   | ..   | 18,3 | ..   | ..   | .. | 90 <sup>f</sup> |
| 90 El Salvador                     | 58,6 | 54,3 | 59,0 | 0,66 | 35,5 | 1,51 | 15,6 | ..   | ..   | 6  | 84 <sup>f</sup> |
| 91 Sri Lanka                       | 51,3 | 54,7 | 59,3 | 0,91 | 40,7 | 1,14 | 17,8 | 4,0  | 20,0 | 8  | 84 <sup>f</sup> |
| 92 Thaïlande                       | 77,3 | 71,5 | 46,6 | 0,90 | 53,3 | ..   | ..   | ..   | ..   | 8  | 45 <sup>f</sup> |
| 93 Gabon                           | 58,1 | 58,2 | ..   | ..   | ..   | ..   | 6,3  | ..   | ..   | .. | ..              |
| 94 Suriname                        | 45,3 | 46,5 | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 6  | ..              |
| 95 Bolivie (État plurinational de) | 61,4 | 70,7 | 38,1 | 0,63 | 61,6 | 1,31 | 22,5 | ..   | ..   | 22 | 60              |

TABLEAU  
12

| Classement selon l'IDH | Taux d'emploi de la population active       |      | Emploi dans le secteur formel |                     | Emploi vulnérable <sup>a</sup>  |                        | Personne employée subsistant avec moins de 1,25 \$ par jour | Taux de chômage par niveau d'éducation                           |                        | Travail des enfants    | Congé de maternité payé obligatoire <sup>b</sup> |                        |
|------------------------|---|------|-------------------------------|---------------------|---------------------------------|------------------------|---|--|------------------------|------------------------|--|------------------------|
|                        | (en % de la population âgée de 15 à 64 ans) |      | en % du nombre total d'actifs | Ratio femmes/hommes | (en % du nombre total d'actifs) |                        |   | (en % de la population active ayant un niveau d'éducation donné) |                        |                        |  |                        |
|                        | 1991  | 2008 |                               |                     | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup> | 2000-2008 <sup>c</sup>                                      | 2000-2008 <sup>c</sup>   | 2000-2008 <sup>c</sup> | 2000-2008 <sup>c</sup> | 1999-2007 <sup>c</sup>                           | 2007-2009 <sup>f</sup> |
| 96                     | Paraguay                                    | 61,1 | 72,8                          | 53,2                | 0,89                            | 46,8                   | 1,13  | 7,3  | 4,6                    | 13,6                   | 15   | 84                     |
| 97                     | Philippines                                 | 59,1 | 60,1                          | 55,3                | 0,95                            | 44,7                   | 1,07  | 27,2   | 2,7                    | 16,4                   | 12   | 60                     |
| 98                     | Botswana                                    | 46,7 | 46,0                          | 75,9                | 0,96                            | 11,7                   | 2,29  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | 84 <sup>f</sup>        |
| 99                     | République de Moldova                       | 58,1 | 44,7                          | 67,6                | 1,09                            | 32,4                   | 0,84  | 11,1   | ..                     | ..                     | 32   | 126 <sup>e</sup>       |
| 100                    | Mongolie                                    | 50,2 | 51,6                          | 39,9                | 1,12                            | 59,7                   | 0,93  | 30,5   | ..                     | ..                     | 18   | 120                    |
| 101                    | Égypte                                      | 42,6 | 43,2                          | 75,2                | 0,71                            | 24,8                   | 2,13  | 2,7  | ..                     | ..                     | 7  | 90 <sup>e</sup>        |
| 102                    | Ouzbékistan                                 | 53,8 | 57,5                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 59,7   | ..                     | ..                     | ..   | 126 <sup>e</sup>       |
| 103                    | Micronésie (États fédérés de)               | ..   | ..                            | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                     |
| 104                    | Guyana                                      | 51,4 | 57,8                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | 16   | ..                     |
| 105                    | Namibie                                     | 45,4 | 42,9                          | 78,4                | 0,89                            | 21,1                   | 1,66  | ..   | ..                     | ..                     | 13   | 90                     |
| 106                    | Honduras                                    | 58,9 | 56,3                          | 89,7                | 1,06                            | 48,9                   | 1,08  | 21,4   | ..                     | ..                     | 16   | 70 <sup>e</sup>        |
| 107                    | Maldives                                    | 44,9 | 57,3                          | 27,2                | 1,16                            | 50,3                   | 0,69  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                     |
| 108                    | Indonésie                                   | 63,0 | 61,8                          | 36,9                | 0,81                            | 63,1                   | 1,13  | 27,8   | 6,2                    | 31,5                   | 4  | 90 <sup>f</sup>        |
| 109                    | Kirghizistan                                | 58,0 | 58,3                          | 51,9                | 1,01                            | 47,3                   | 0,99  | 27,2   | 2,6                    | 43,0                   | 4  | 126                    |
| 110                    | Afrique du Sud                              | 39,4 | 41,1                          | 97,1                | 0,99                            | 2,7                    | 1,50  | 44,4   | 23,4                   | 34,8                   | ..   | 112                    |
| 111                    | République arabe syrienne                   | 46,6 | 44,8                          | 57,5                | 0,81                            | 42,4                   | 1,28  | ..   | ..                     | ..                     | 4  | 60 <sup>f</sup>        |
| 112                    | Tadjikistan                                 | 53,8 | 55,4                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 28,6   | ..                     | ..                     | 10   | ..                     |
| 113                    | Viet Nam                                    | 74,8 | 69,4                          | 26,1                | 0,71                            | 73,9                   | 1,13  | 24,2   | ..                     | ..                     | 16   | 120                    |
| 114                    | Maroc                                       | 45,9 | 46,1                          | 47,1                | 0,67                            | 51,1                   | 1,40  | 3,4  | 8,8                    | 54,2                   | 8  | 98                     |
| 115                    | Nicaragua                                   | 57,2 | 58,3                          | 54,7                | 0,99                            | 44,9                   | 1,02  | 19,4   | ..                     | ..                     | 15   | 84 <sup>f</sup>        |
| 116                    | Guatemala                                   | 55,1 | 62,4                          | 34,2                | 0,74                            | 55,0                   | 1,20  | 14,6   | ..                     | ..                     | 29   | 84 <sup>f</sup>        |
| 117                    | Guinée équatoriale                          | 61,4 | 62,6                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | 28   | ..                     |
| 118                    | Cap-Vert                                    | 56,7 | 55,7                          | 41,4                | 0,74                            | 39,6                   | 1,23  | 26,6   | ..                     | ..                     | 3  | ..                     |
| 119                    | Inde  | 58,3 | 55,6                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 51,4   | ..                     | ..                     | 12   | 84 <sup>f</sup>        |
| 120                    | Timor-Leste                                 | 63,8 | 66,8                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 63,2   | ..                     | ..                     | 4  | ..                     |
| 121                    | Swaziland                                   | 54,2 | 50,4                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 83,8   | ..                     | ..                     | 9  | ..                     |
| 122                    | République démocratique populaire lao       | 80,2 | 77,7                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 45,7   | ..                     | ..                     | 11   | 90 <sup>e</sup>        |
| 123                    | Îles Salomon                                | 67,1 | 64,5                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | ..   | ..                     |
| 124                    | Cambodge                                    | 77,2 | 74,6                          | 13,1                | 0,71                            | 86,7                   | 1,07  | 45,7   | ..                     | ..                     | 45   | 90 <sup>f</sup>        |
| 125                    | Pakistan                                    | 47,5 | 51,5                          | 38,2                | 0,59                            | 61,8                   | 1,29  | 28,9   | 5,1                    | 11,6                   | ..   | 84 <sup>f</sup>        |
| 126                    | Congo                                       | 65,5 | 64,6                          | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | 66,7   | ..                     | ..                     | 25   | ..                     |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe                        | ..   | ..                            | ..                  | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | ..                     | 8  | ..                     |

DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|     |                             |      |      |      |      |      |      |      |    |    |    |                  |
|-----|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|----|----|----|------------------|
| 128 | Kenya                       | 73,4 | 73,0 | ..   | ..   | ..   | ..   | 22,9 | .. | .. | 26 | 90 <sup>f</sup>  |
| 129 | Bangladesh                  | 74,0 | 67,9 | 14,2 | 0,80 | 85,0 | 1,02 | 56,9 | .. | .. | 13 | 112 <sup>f</sup> |
| 130 | Ghana                       | 68,4 | 65,2 | ..   | ..   | ..   | ..   | 37,6 | .. | .. | 34 | 84 <sup>f</sup>  |
| 131 | Cameroun                    | 59,1 | 59,1 | 20,8 | 0,31 | 75,9 | 1,36 | 39,9 | .. | .. | 31 | 98               |
| 132 | Myanmar                     | 74,2 | 74,4 | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | .. | .. | ..               |
| 133 | Yémen                       | 38,3 | 39,0 | ..   | ..   | ..   | ..   | 26,0 | .. | .. | 23 | 60 <sup>f</sup>  |
| 134 | Bénin                       | 70,1 | 71,6 | ..   | ..   | ..   | ..   | 55,6 | .. | .. | 46 | 98               |
| 135 | Madagascar                  | 79,3 | 83,3 | ..   | ..   | 82,2 | 1,08 | 76,7 | .. | .. | 32 | 98 <sup>e</sup>  |
| 136 | Mauritanie                  | 66,5 | 47,2 | ..   | ..   | ..   | ..   | 24,6 | .. | .. | 16 | 98               |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 69,9 | 70,2 | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | .. | .. | 108              |
| 138 | Népal                       | 59,6 | 61,5 | 28,4 | 0,44 | 71,6 | 1,34 | 67,6 | .. | .. | 31 | 52 <sup>f</sup>  |
| 139 | Togo                        | 65,9 | 64,6 | ..   | ..   | ..   | ..   | 45,9 | .. | .. | 29 | 98 <sup>e</sup>  |
| 140 | Comores                     | 70,0 | 69,4 | ..   | ..   | ..   | ..   | 64,6 | .. | .. | 27 | ..               |
| 141 | Lesotho                     | 48,3 | 54,1 | ..   | ..   | ..   | ..   | 61,0 | .. | .. | 23 | 84               |
| 142 | Nigéria                     | 52,7 | 51,8 | ..   | ..   | ..   | ..   | 72,2 | .. | .. | 13 | 84 <sup>f</sup>  |
| 143 | Ouganda                     | 81,8 | 83,0 | 14,8 | 0,34 | 85,2 | 1,19 | 55,7 | .. | .. | 36 | 60 <sup>f</sup>  |
| 144 | Sénégal                     | 66,8 | 66,0 | ..   | ..   | ..   | ..   | 44,4 | .. | .. | 22 | 98               |
| 145 | Haïti                       | 56,0 | 55,4 | ..   | ..   | ..   | ..   | 66,9 | .. | .. | 21 | ..               |
| 146 | Angola                      | 76,5 | 76,4 | ..   | ..   | ..   | ..   | 59,9 | .. | .. | 24 | 56               |
| 147 | Djibouti                    | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | .. | 8  | ..               |
| 148 | République-Unie de Tanzanie | 87,4 | 78,0 | 12,3 | 0,40 | 87,7 | 1,13 | 90,0 | .. | .. | 36 | 84 <sup>f</sup>  |
| 149 | Côte d'Ivoire               | 62,5 | 60,4 | ..   | ..   | ..   | ..   | 26,3 | .. | .. | 35 | 98               |
| 150 | Zambie                      | 57,0 | 61,2 | 19,1 | 0,35 | 79,3 | 1,23 | 76,6 | .. | .. | 12 | 84 <sup>f</sup>  |

| Classement selon l'IDH               | Taux d'emploi de la population active       |      | Emploi dans le secteur formel   |                        | Emploi vulnérable <sup>a</sup>  |                        | Personne employée subsistant avec moins de 1,25 \$ par jour | Taux de chômage par niveau d'éducation                           |                        | Travail des enfants    | Congé de maternité payé obligatoire <sup>b</sup> |
|--------------------------------------|---|------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|---|--|------------------------|------------------------|--|
|                                      | (en % de la population âgée de 15 à 64 ans) |      | (en % du nombre total d'actifs) | Ratio femmes/hommes    | (en % du nombre total d'actifs) | Ratio femmes/hommes    |   | (en % de la population active ayant un niveau d'éducation donné) |                        |                        |  |
|                                      | 1991  | 2008 | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup> | 2000-2008 <sup>c</sup>          | 2000-2008 <sup>c</sup> | 2000-2008 <sup>c</sup>                                      | 2000-2008 <sup>c</sup>   | 2000-2008 <sup>c</sup> | 1999-2007 <sup>c</sup> | 2007-2009 <sup>c</sup>                           |
| 151 Gambie                           | 73,2  | 72,1 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 42,7  | ..   | ..                     | 25                     | ..   |
| 152 Rwanda                           | 86,6  | 80,3 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 79,5  | ..   | ..                     | 35                     | 98 <sup>e</sup>                                  |
| 153 Malawi                           | 71,7  | 72,1 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 79,8  | ..   | ..                     | 26                     | 56 <sup>f</sup>                                  |
| 154 Soudan                           | 46,1  | 47,3 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | 13                     | 56 <sup>f</sup>                                  |
| 155 Afghanistan                      | 54,1  | 55,2 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | ..  | ..   | ..                     | 30                     | ..   |
| 156 Guinée                           | 82,1  | 81,2 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 73,9  | ..   | ..                     | 25                     | 98 <sup>e</sup>                                  |
| 157 Éthiopie                         | 71,3  | 80,6 | 47,0                            | 0,86                   | 51,8                            | 1,16                   | 45,8  | ..   | ..                     | 53                     | 90 <sup>f</sup>                                  |
| 158 Sierra Leone                     | 63,6  | 64,8 | 81,9                            | 0,92                   | ..                              | ..                     | 67,1  | ..   | ..                     | 48                     | ..   |
| 159 République centrafricaine        | 73,3  | 72,6 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 71,1  | ..   | ..                     | 47                     | ..   |
| 160 Mali                             | 49,3  | 47,0 | 13,6 <sup>d</sup>               | 0,75 <sup>d</sup>      | ..                              | ..                     | 60,6  | ..   | ..                     | 34                     | 98   |
| 161 Burkina Faso                     | 81,6  | 81,9 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 60,7  | ..   | ..                     | 47                     | 98   |
| 162 Libéria                          | 65,7  | 65,9 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 86,2  | ..   | ..                     | 21                     | ..   |
| 163 Tchad                            | 66,6  | 69,7 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 72,1  | ..   | ..                     | 53                     | 98   |
| 164 Guinée-Bissau                    | 66,3  | 66,9 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 55,3  | ..   | ..                     | 39                     | ..   |
| 165 Mozambique                       | 79,9  | 77,9 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 81,2  | ..   | ..                     | 22                     | ..   |
| 166 Burundi                          | 84,9  | 84,2 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 87,2  | ..   | ..                     | 19                     | ..   |
| 167 Niger                            | 59,4  | 59,8 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 76,6  | ..   | ..                     | 43                     | 98 <sup>f</sup>                                  |
| 168 République démocratique du Congo | 67,8  | 66,7 | ..                              | ..                     | ..                              | ..                     | 69,6  | ..   | ..                     | 32                     | 105 <sup>e</sup>                                 |
| 169 Zimbabwe                         | 70,1  | 64,9 | 38,2                            | 0,45                   | 61,9                            | 1,58                   | ..  | ..   | ..                     | 13                     | ..   |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |      |      |                   |                   |      |      |      |      |      |    |                 |
|--|------|------|-------------------|-------------------|------|------|------|------|------|----|-----------------|
| Bhoutan                                    | 53,3 | 61,1 | 40,8              | 0,35              | 52,3 | 1,94 | 31,7 | ..   | ..   | 19 | ..              |
| Cuba                                       | 52,4 | 54,4 | 83,1 <sup>d</sup> | 1,22 <sup>d</sup> | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Dominique                                  | ..   | ..   | 73,3              | 1,13              | 25,9 | 0,70 | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Érythrée                                   | 65,8 | 65,6 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Iraq                                       | 36,8 | 37,1 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 11 | ..              |
| République populaire démocratique de Corée | 62,1 | 63,9 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Liban                                      | 43,8 | 45,9 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 7  | 49 <sup>e</sup> |
| Territoires palestiniens occupés           | 30,1 | 30,2 | 63,9              | 0,85              | 36,1 | 1,29 | ..   | 24,7 | 41,8 | .. | ..              |
| Oman                                       | 52,6 | 51,4 | 89,6              | 0,98              | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | 42              |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | ..   | ..   | 88,4              | 1,04              | 8,5  | 0,70 | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Sainte-Lucie                               | ..   | ..   | 69,5              | 1,12              | 28,7 | 0,80 | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Samoa                                      | ..   | ..   | 53,5              | 1,32              | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Saint-Marin                                | ..   | ..   | 90,4 <sup>d</sup> | 1,05 <sup>d</sup> | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |
| Somalie                                    | 65,6 | 66,5 | ..                | ..                | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 49 | ..              |
| Tuvalu                                     | ..   | ..   | 97,9              | 1,01              | 2,0  | 0,81 | ..   | ..   | ..   | .. | ..              |

## NOTES

- a Pourcentage de personnes employées travaillant en tant que main-d'œuvre familiale non rémunérée et en tant que travailleurs indépendants.
- b Nombre de jours de congé de maternité payé par le gouvernement, sauf si autrement stipulé. Concerne uniquement les femmes employées dans le secteur formel.
- c Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.
- d Les paramètres ne comprennent pas les données relatives aux employeurs.
- e Prestations et avantages sociaux versés par le gouvernement et l'employeur.
- f Prestations et avantages sociaux versés par l'employeur.

## SOURCES

Colonnes 1-9 : OIT (2010d).

Colonne 10 : UNICEF (2010c).

Colonne 11 : Banque mondiale (2010f).

# Éducation

| Classement selon l'IDH | NIVEAUX D'INSTRUCTION ATTEINTS     |   | ACCÈS À L'ÉDUCATION            |      |                                  |                        | EFFICACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE   |   | QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  |  |  |
|------------------------|------------------------------------|---|--------------------------------|------|----------------------------------|------------------------|---|---|---|--|--|
|                        | Taux d'alphabétisation des adultes | Population ayant au moins atteint le secondaire | Taux d'inscription en primaire |      | Taux d'inscription en secondaire |                        | Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur<br>(en % de population d'âge d'entrée dans l'enseignement supérieur) | Taux d'abandon scolaire, à tous les niveaux | Taux de redoublement, à tous les niveaux<br>(en % du total des inscriptions en primaire l'année précédente) | Ratio élève-enseignant<br>(nombre d'élèves par enseignant) | Enseignants formés pour enseigner dans les écoles primaires<br>(%) |
|                        |                                    |   | Brut                           | Net  | Brut                             | Net                    |   |   |   |  |  |
|                        | (en % d'âges de 15 ans et plus)    | (en % d'âges de 25 ans et plus)                 | 2005-2008 <sup>a</sup>         | 2010 | 2005-2008 <sup>a</sup>           | 2005-2008 <sup>a</sup> | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>                      | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>                                     | 2005-2008 <sup>a</sup>   |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |      |                     |       |       |       |      |                   |                  |                  |      |       |
|----|------------------------|------|---------------------|-------|-------|-------|------|-------------------|------------------|------------------|------|-------|
| 1  | Norvège                | ..   | 87,3                | 98,4  | 98,4  | 112,5 | 96,6 | 75,9              | 0,2              | ..               | ..   | ..    |
| 2  | Australie              | ..   | 73,4                | 104,9 | 97,0  | 147,9 | 87,5 | 75,0              | ..               | ..               | 15,8 | ..    |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | ..   | 67,9                | 101,2 | 99,2  | 120,4 | 90,8 | 79,1              | ..               | ..               | 17,1 | ..    |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | ..   | 89,7                | 98,0  | 91,5  | 94,3  | 88,2 | 81,6              | 1,5              | ..               | 14,3 | ..    |
| 5  | Irlande                | ..   | 64,1                | 105,4 | 96,9  | 113,4 | 88,1 | 61,2              | ..               | 0,7              | 17,8 | ..    |
| 6  | Liechtenstein          | ..   | ..                  | 109,6 | 89,3  | 106,1 | 65,2 | 31,2              | 18,2             | ..               | 9,5  | ..    |
| 7  | Pays-Bas               | ..   | 67,4                | 106,8 | 98,5  | 119,5 | 88,6 | 60,1              | 1,7 <sup>b</sup> | ..               | ..   | ..    |
| 8  | Canada                 | ..   | 79,6                | 107,1 | 99,5  | 101,3 | ..   | 62,3 <sup>b</sup> | ..               | ..               | ..   | ..    |
| 9  | Suède                  | ..   | 80,3                | 94,2  | 93,8  | 103,1 | 99,1 | 74,5              | 0,1              | ..               | 10,7 | ..    |
| 10 | Allemagne              | ..   | 97,2 <sup>b,c</sup> | 105,7 | 98,2  | 100,6 | ..   | ..                | 4,4              | 1,3              | 18,0 | ..    |
| 11 | Japon                  | ..   | 71,9                | 102,2 | 100,0 | 100,7 | 98,0 | 57,9              | ..               | ..               | 18,8 | ..    |
| 12 | Corée du Sud           | ..   | 75,3                | 103,7 | 98,6  | 97,5  | 96,4 | 96,1              | 1,6              | 0,0              | 24,1 | ..    |
| 13 | Suisse                 | ..   | 71,0                | 102,4 | 93,5  | 95,7  | 84,7 | 47,2              | ..               | 1,5              | 18,1 | ..    |
| 14 | France                 | ..   | 55,7                | 110,2 | 98,5  | 113,3 | 98,3 | 54,7              | 2,0 <sup>b</sup> | 4,2              | 20,3 | ..    |
| 15 | Israël                 | ..   | 61,8                | 110,9 | 97,1  | 91,5  | 87,6 | 60,4              | 0,4              | 1,5              | 17,2 | ..    |
| 16 | Finlande               | ..   | 70,5                | 97,6  | 96,3  | 111,3 | 96,8 | 93,8              | 0,2              | 0,4              | 15,9 | ..    |
| 17 | Islande                | ..   | 54,8                | 97,2  | 97,1  | 110,0 | 90,3 | 72,3              | ..               | ..               | ..   | ..    |
| 18 | Belgique               | ..   | 47,7                | 102,3 | 97,8  | 109,5 | 86,9 | 62,1              | 12,8             | 3,4              | 12,6 | ..    |
| 19 | Danemark               | ..   | 68,1                | 99,0  | 95,6  | 119,2 | 89,6 | 80,3              | 7,9 <sup>b</sup> | ..               | ..   | ..    |
| 20 | Espagne                | 97,6 | 46,9                | 105,4 | 99,7  | 119,1 | 94,3 | 68,5              | 0,1              | ..               | 13,1 | ..    |
| 21 | Hong Kong, Chine (RAS) | ..   | 62,7                | 101,0 | 93,5  | 82,9  | 75,2 | 34,3              | 0,0              | 0,9              | ..   | 95,1  |
| 22 | Grèce                  | 97,0 | 47,4                | 101,2 | 99,4  | 101,8 | 91,0 | 90,8              | 1,8              | 0,7              | 10,1 | ..    |
| 23 | Italie                 | 98,8 | 46,7                | 103,8 | 98,6  | 99,9  | 92,4 | 67,1              | 0,4              | 0,2              | 10,4 | ..    |
| 24 | Luxembourg             | ..   | 78,1 <sup>b,c</sup> | 100,3 | 95,5  | 95,4  | 83,0 | 10,0              | 13,5             | 3,8              | 13,1 | ..    |
| 25 | Autriche               | ..   | 70,1                | 101,5 | 97,9  | 99,9  | ..   | 50,3              | 2,2              | 1,2 <sup>b</sup> | 12,9 | ..    |
| 26 | Royaume-Uni            | ..   | 58,2                | 104,0 | 97,2  | 97,4  | 91,3 | 59,0              | ..               | ..               | 20,1 | ..    |
| 27 | Singapour              | 94,5 | 59,1                | ..    | ..    | ..    | ..   | ..                | ..               | 0,3              | 19,5 | 97,1  |
| 28 | République tchèque     | ..   | 99,8 <sup>b,c</sup> | 102,1 | 92,2  | 95,0  | ..   | 54,3              | 1,1              | 0,6              | 17,3 | ..    |
| 29 | Slovénie               | 99,7 | 94,3 <sup>b,c</sup> | 102,9 | 95,6  | 93,5  | 88,5 | 85,5              | 1,1              | 0,6              | 17,1 | ..    |
| 30 | Andorre                | ..   | 50,9 <sup>b,c</sup> | 86,7  | 80,1  | 82,2  | 71,4 | 11,0              | ..               | 2,8              | ..   | 100,0 |
| 31 | Slovaquie              | ..   | 98,8 <sup>b,c</sup> | 101,9 | 91,8  | 92,8  | ..   | 50,1              | 2,6 <sup>b</sup> | 3,0              | 18,6 | ..    |
| 32 | Émirats arabes unis    | 90,0 | ..                  | 107,9 | 91,6  | 93,8  | 83,8 | 25,2              | 0,0              | 1,9              | 17,2 | 100,0 |
| 33 | Malte                  | 92,4 | 44,2                | 99,0  | 91,4  | 98,1  | 82,0 | 33,0              | 1,0 <sup>b</sup> | 0,8              | 12,1 | ..    |
| 34 | Estonie                | 99,8 | 87,3 <sup>b,c</sup> | 99,2  | 94,4  | 99,7  | 89,9 | 65,0              | 1,7              | 0,9              | ..   | ..    |
| 35 | Chypre                 | 97,8 | 58,7                | 102,5 | 99,0  | 97,8  | 95,1 | 36,2              | 1,6              | 0,4              | 15,0 | ..    |
| 36 | Hongrie                | 99,0 | 46,7                | 97,9  | 88,8  | 96,7  | 90,5 | 67,2              | 1,0              | 1,7              | 10,6 | ..    |
| 37 | Brunéi Darussalam      | 95,0 | ..                  | 106,7 | 93,3  | 96,7  | 88,2 | 16,0              | 1,6              | 0,8              | 10,1 | 84,3  |
| 38 | Qatar                  | 93,1 | 54,1 <sup>b,c</sup> | 108,6 | 94,1  | 93,2  | 79,2 | 11,0              | 3,3              | 0,6              | ..   | 52,3  |
| 39 | Bahreïn                | 90,8 | 48,1                | 105,3 | 97,9  | 96,8  | 89,4 | 29,9              | 1,3 <sup>b</sup> | 2,0              | ..   | ..    |
| 40 | Portugal               | 94,6 | 27,5                | 115,2 | 98,9  | 101,3 | 87,9 | 56,9              | ..               | 10,2             | 11,7 | ..    |
| 41 | Pologne                | 99,5 | 60,6                | 97,1  | 95,6  | 99,8  | 93,8 | 66,9              | 2,7              | 0,7              | 11,0 | ..    |
| 42 | Barbade                | ..   | 58,8                | ..    | ..    | ..    | ..   | ..                | 6,1              | ..               | 13,5 | 61,0  |

| Classement selon l'IDH | NIVEAUX D'INSTRUCTION ATTEINTS  |  | ACCÈS À L'ÉDUCATION   |                        |   |                        | EFFICACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE   |   |   | QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE                         |  |
|------------------------|---|--|---|------------------------|---|------------------------|---|---|---|--|--|
|                        | Taux d'alphabétisation des adultes<br>(en % d'âges de 15 ans et plus) | Population ayant au moins atteint le secondaire<br>(en % d'âges de 25 ans et plus) | Taux d'inscription en primaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en primaire) |                        | Taux d'inscription en secondaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en secondaire) |                        | Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur<br>(en % de population d'âge d'entrée dans l'enseignement supérieur) | Taux d'abandon scolaire, à tous les niveaux<br>(en % de la cohorte scolaire primaire) | Taux de redoublement, à tous les niveaux<br>(en % du total des inscriptions en primaire l'année précédente) | Ratio élève-enseignant<br>(nombre d'élèves par enseignant) | Enseignants formés pour enseigner dans les écoles primaires<br>(%) |
|                        |   |  | Brut  | Net                    | Brut  | Net                    |   |   |   |  |  |
|                        | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2010   | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>                                     | 2005-2008 <sup>a</sup>   |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|   |      |                    |       |      |       |      |                   |                   |                  |                   |                    |
|---|------|--------------------|-------|------|-------|------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|--------------------|
| 43 Bahamas                                | ..   | 89,6 <sup>bc</sup> | 102,4 | 90,5 | 93,7  | 86,1 | ..                | 9,1               | ..               | 15,8              | 91,1               |
| 44 Lituanie                               | 99,7 | 88,6 <sup>bc</sup> | 96,1  | 91,3 | 99,1  | 92,1 | 75,9              | 2,0               | 0,7              | 9,7               | ..                 |
| 45 Chili                                  | 98,6 | 51,8               | 105,6 | 94,4 | 90,6  | 85,3 | 52,1              | 5,1               | 2,4              | 26,2              | ..                 |
| 46 Argentine                              | 97,7 | 44,6               | 114,6 | 98,5 | 85,3  | 79,4 | 68,1              | 5,1               | 6,1              | 14,8              | ..                 |
| 47 Koweït                                 | 94,5 | 56,9               | 95,5  | 87,6 | 90,8  | 79,9 | 17,6              | 0,5               | 0,9              | 9,1               | 100,0 <sup>b</sup> |
| 48 Lettonie                               | 99,8 | 97,9 <sup>bc</sup> | 96,8  | 90,1 | 114,5 | ..   | 69,2              | 4,3               | 3,3              | 12,8              | ..                 |
| 49 Monténégro                             | ..   | 98,2 <sup>bc</sup> | ..    | ..   | ..    | ..   | ..                | ..                | ..               | ..                | ..                 |
| 50 Roumanie                               | 97,6 | 79,1 <sup>bc</sup> | 104,7 | 93,9 | 87,5  | 73,0 | 58,3              | 6,7               | 1,7              | 16,3              | ..                 |
| 51 Croatie                                | 98,7 | 78,0 <sup>bc</sup> | 98,6  | 90,2 | 93,6  | 88,3 | 47,0              | 0,2               | 0,3              | 17,3              | 100,0 <sup>b</sup> |
| 52 Uruguay                                | 98,2 | 44,6               | 114,3 | 97,5 | 92,0  | 67,7 | 64,3              | 6,3               | 7,0              | 15,5              | ..                 |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 88,4 | ..                 | 110,3 | ..   | 93,5  | ..   | 55,7 <sup>b</sup> | ..                | ..               | ..                | ..                 |
| 54 Panama                                 | 93,5 | 48,3               | 111,1 | 98,3 | 71,2  | 65,6 | 45,0              | 14,8              | 5,3              | 24,2              | 91,3               |
| 55 Arabie saoudite                        | 85,5 | 48,8 <sup>bc</sup> | 98,4  | 84,5 | 94,6  | 73,0 | 29,9              | 3,6               | 3,3              | ..                | 91,5               |
| 56 Mexique                                | 92,9 | 40,3               | 112,9 | 97,9 | 87,4  | 70,9 | 26,3              | 8,5               | 3,6              | 28,0              | 95,4               |
| 57 Malaisie                               | 92,1 | 50,5               | 97,9  | 97,5 | 69,1  | 68,7 | 29,7              | 7,8               | ..               | 17,5 <sup>b</sup> | ..                 |
| 58 Bulgarie                               | 98,3 | 87,6 <sup>bc</sup> | 101,1 | 94,6 | 105,2 | 87,5 | 49,7              | 6,3               | 1,8              | 16,1              | ..                 |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 98,7 | 48,6               | 103,4 | 91,8 | 88,8  | 73,9 | 11,6              | 4,2               | 6,6              | 17,2              | 86,6               |
| 60 Serbie                                 | ..   | ..                 | 100,6 | 97,0 | 90,5  | 89,6 | 48,7              | 1,6               | 0,6              | ..                | 100,0              |
| 61 Bélarus                                | 99,7 | ..                 | 99,2  | 94,4 | 95,3  | 86,8 | 72,8              | 0,5               | 0,0              | ..                | 99,9               |
| 62 Costa Rica                             | 96,0 | 29,9               | 109,9 | ..   | 89,2  | ..   | 25,3              | 5,7               | 7,0              | 19,0              | 86,0               |
| 63 Pérou                                  | 89,6 | 50,5               | 112,8 | 96,8 | 97,6  | 75,9 | 34,5              | 17,0              | 7,2              | 20,9              | ..                 |
| 64 Albanie                                | 99,0 | 75,7 <sup>bc</sup> | 102,1 | 90,8 | 77,7  | 73,8 | 19,3 <sup>b</sup> | 10,1 <sup>b</sup> | 2,1 <sup>b</sup> | ..                | ..                 |
| 65 Fédération de Russie                   | 99,5 | ..                 | 96,8  | ..   | 84,0  | ..   | 75,0              | 4,8               | 0,4              | ..                | ..                 |
| 66 Kazakhstan                             | 99,7 | 82,1 <sup>bc</sup> | 108,8 | 89,3 | 94,9  | 86,9 | 41,0              | 1,0               | 0,1              | ..                | ..                 |
| 67 Azerbaïdjan                            | 99,5 | 92,8 <sup>bc</sup> | 116,2 | 96,0 | 105,6 | 98,3 | 15,8              | 1,6               | 0,3              | ..                | 99,9               |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | 97,6 | ..                 | 111,0 | ..   | 89,1  | ..   | 33,5              | ..                | 0,1              | ..                | ..                 |
| 69 Ukraine                                | 99,7 | 88,2 <sup>bc</sup> | 98,4  | 88,9 | 94,4  | 85,0 | 79,4              | 2,7               | 0,1              | ..                | 99,8               |
| 70 Iran (République islamique d')         | 82,3 | 29,5               | 128,4 | 99,7 | 79,7  | 75,1 | 36,1              | 12,2 <sup>b</sup> | 1,8              | 20,0 <sup>b</sup> | 100,0 <sup>b</sup> |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 97,0 | 47,8 <sup>bc</sup> | 92,8  | 86,5 | 84,2  | 81,6 | 35,5              | 2,5               | 0,1              | ..                | ..                 |
| 72 Maurice                                | 87,5 | 36,3               | 99,4  | 93,1 | 87,6  | 80,1 | 16,0              | 2,1               | 4,0              | 21,7              | 100,0 <sup>b</sup> |
| 73 Brésil                                 | 90,0 | 21,9               | 129,6 | 92,6 | 100,1 | 77,0 | 30,0              | 24,4 <sup>b</sup> | 18,7             | 23,0              | ..                 |
| 74 Géorgie                                | 99,7 | 91,0 <sup>bc</sup> | 107,4 | 98,7 | 90,0  | 80,8 | 34,3              | 4,9               | 0,3              | 12,5              | 95,0               |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 95,2 | 27,7               | 103,1 | 90,1 | 81,1  | 69,5 | 78,1              | 19,3              | 3,4              | 16,2              | 83,5               |
| 76 Arménie                                | 99,5 | 91,1 <sup>bc</sup> | 79,6  | 74,0 | 88,1  | 85,7 | 34,2              | 2,3               | 0,2              | ..                | 77,5               |
| 77 Équateur                               | 84,2 | 37,0               | 118,5 | 96,9 | 69,6  | 59,2 | 35,3              | 18,6              | 2,5              | 22,6              | 100,0              |
| 78 Belize                                 | ..   | 24,5 <sup>bc</sup> | 120,5 | 97,7 | 75,0  | 63,4 | 11,2              | 9,5               | 8,2              | 24,5              | 42,8               |
| 79 Colombie                               | 93,4 | 31,3               | 119,9 | 90,0 | 90,6  | 71,2 | 35,4              | 12,2              | 3,5              | 29,4              | 100,0              |
| 80 Jamaïque                               | 85,9 | 42,1               | 90,1  | 85,1 | 90,2  | 76,7 | 19,3 <sup>b</sup> | 12,8 <sup>b</sup> | 3,0              | 29,1              | 79,5               |
| 81 Tunisie                                | 78,0 | 23,1               | 107,6 | 97,7 | 90,2  | 65,8 | 31,6              | 5,9               | 8,5              | 17,3              | ..                 |
| 82 Jordanie                               | 92,2 | 54,2               | 96,3  | 89,1 | 86,3  | 83,7 | 37,7              | 0,9               | 0,6              | 12,2              | ..                 |
| 83 Turquie                                | 88,7 | 22,3               | 97,6  | 93,9 | 82,1  | 71,2 | 37,1              | 5,8               | 2,1              | ..                | ..                 |
| 84 Algérie                                | 72,6 | 25,9               | 107,5 | 94,9 | 83,2  | 66,3 | 23,9              | 7,1               | 7,8              | ..                | 98,9               |
| 85 Tonga                                  | 99,0 | ..                 | 111,8 | 99,0 | 102,7 | 66,2 | 6,4 <sup>b</sup>  | 9,1               | 5,2              | ..                | ..                 |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                           |      |      |       |      |      |      |                   |      |     |                   |      |
|---------------------------|------|------|-------|------|------|------|-------------------|------|-----|-------------------|------|
| 86 Fidji                  | ..   | 41,9 | 94,2  | 91,2 | 80,9 | 79,1 | 15,4              | 5,4  | 1,7 | 26,1              | 97,8 |
| 87 Turkménistan           | 99,5 | ..   | ..    | ..   | ..   | ..   | ..                | ..   | ..  | ..                | ..   |
| 88 République dominicaine | 88,2 | 27,6 | 104,3 | 80,0 | 74,9 | 57,7 | 33,3 <sup>b</sup> | 31,2 | 3,4 | 19,6              | 89,2 |
| 89 Chine                  | 93,7 | 38,4 | 112,1 | ..   | 74,0 | ..   | 22,1              | 0,4  | 0,3 | 18,3              | ..   |
| 90 El Salvador            | 84,0 | 19,4 | 115,0 | 94,0 | 63,6 | 55,0 | 24,6              | 24,3 | 6,1 | 33,3              | 93,2 |
| 91 Sri Lanka              | 90,6 | 44,9 | 105,1 | 99,7 | 87,0 | ..   | ..                | 2,0  | 0,8 | 22,5 <sup>b</sup> | ..   |

TABLEAU  
13

| Classement selon l'IDH                    | NIVEAUX D'INSTRUCTION ATTEINTS  |  | ACCÈS À L'ÉDUCATION   |                        |   |                        | EFFICIENCE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE   |   |   | QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE                         |  |
|---|---|--|---|------------------------|---|------------------------|---|---|---|--|--|
|   | Taux d'alphabétisation des adultes<br>(en % d'âges de 15 ans et plus) | Population ayant au moins atteint le secondaire<br>(en % d'âges de 25 ans et plus) | Taux d'inscription en primaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en primaire) |                        | Taux d'inscription en secondaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en secondaire) |                        | Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur<br>(en % de population d'âge d'entrée dans l'enseignement supérieur) | Taux d'abandon scolaire, à tous les niveaux<br>(en % de la cohorte scolaire primaire) | Taux de redoublement, à tous les niveaux<br>(en % du total des inscriptions en primaire l'année précédente) | Ratio élève-enseignant<br>(nombre d'élèves par enseignant) | Enseignants formés pour enseigner dans les écoles primaires<br>(%) |
|   |   |  | Brut  | Net                    | Brut  | Net                    |   |   |   |  |  |
|   | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2010   | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>                                     | 2005-2008 <sup>a</sup>   |
| 92 Thaïlande                              | 93,5  | 20,6   | ..  | ..                     | ..  | ..                     | ..  | 9,2   | 21,2  | ..   |  |
| 93 Gabon                                  | 87,0  | ..   | 134,3   | 80,3                   | 53,1  | ..                     | 7,1 <sup>b</sup>  | 44,5 <sup>b</sup>   | 34,4  | 36,0 <sup>b</sup>  | 100,0 <sup>b</sup>   |
| 94 Suriname                               | 90,7  | ..   | 113,8   | 90,1                   | 75,4  | 64,6                   | 12,3 <sup>b</sup>   | 32,3  | 17,2  | 13,2   | 100,0  |
| 95 Bolivie (État plurinational de)        | 90,7  | 29,3   | 108,3   | 93,7                   | 81,8  | 69,9                   | 38,3  | 19,8  | 2,5   | 25,1   | 90,6 <sup>b</sup>  |
| 96 Paraguay                               | 94,6  | 26,4   | 108,3   | 92,4                   | 65,9  | 57,7                   | 25,5  | 20,9  | 4,1   | 16,6 <sup>b</sup>  | ..   |
| 97 Philippines                            | 93,6  | 53,6   | 108,2   | 90,4                   | 81,4  | 59,9                   | 27,8  | 26,8  | 2,3   | 33,7   | 100,0 <sup>b</sup>   |
| 98 Botswana                               | 83,3  | 24,7   | 109,7   | 87,2                   | 80,2  | 56,5                   | 5,2   | 13,2  | 4,7   | 25,4   | 94,3   |
| 99 République de Moldova                  | 98,3  | ..   | 89,2  | 83,3                   | 83,1  | 79,1                   | 39,9  | 4,4   | 0,1   | ..   | ..   |
| 100 Mongolie                              | 97,3  | 80,2 <sup>b,c</sup>  | 101,5   | 88,7                   | 95,1  | 82,0                   | 49,8  | 5,1   | 0,2   | 31,6   | 99,0   |
| 101 Égypte                                | 66,4  | 36,1   | 99,7  | 93,6                   | 79,3  | 71,2                   | 31,2  | 3,2   | 3,1   | 21,9 <sup>b</sup>  | 99,9 <sup>b</sup>  |
| 102 Ouzbékistan                           | 99,3  | ..   | 94,4  | 89,9                   | 102,4   | 91,7                   | 9,9   | 1,3   | 0,0   | ..   | 100,0  |
| 103 Micronésie (États fédérés de)         | ..  | ..   | 110,3   | ..                     | 90,5  | ..                     | 14,1 <sup>b</sup>   | ..  | ..  | ..   | ..   |
| 104 Guyana                                | ..  | 40,0   | 108,7   | 94,7                   | 102,1   | ..                     | 11,5  | 41,2 <sup>b</sup>   | 0,7   | 25,6   | 58,5   |
| 105 Namibie                               | 88,2  | ..   | 112,4   | 89,0                   | 65,8  | 54,4                   | 8,9   | 23,4  | 18,1  | 29,4   | 95,0   |
| 106 Honduras                              | 83,6  | 17,1   | 116,0   | 96,6                   | 64,5  | ..                     | 18,7  | 23,8  | 5,3   | 33,3   | 36,4   |
| 107 Maldives                              | 98,4  | ..   | 112,0   | 96,2                   | 83,7  | 69,4                   | ..  | ..  | 4,3   | 13,3   | 67,9   |
| 108 Indonésie                             | 92,0  | 26,8   | 120,9   | 94,8                   | 75,8  | 69,7                   | 18,0  | 19,9  | 2,9   | 21,4   | 93,5 <sup>b</sup>  |
| 109 Kirghizistan                          | 99,3  | 89,2 <sup>b,c</sup>  | 94,7  | 83,5                   | 85,1  | 80,5                   | 52,0  | 1,7   | 0,1   | ..   | 64,4   |
| 110 Afrique du Sud                        | 89,0  | 57,9   | 104,5   | 87,5                   | 95,1  | 71,9                   | ..  | 23,0 <sup>b</sup>   | 8,0   | ..   | 78,7 <sup>b</sup>  |
| 111 République arabe syrienne             | 83,6  | 33,5   | 124,4   | 94,5                   | 74,0  | 67,7                   | ..  | 3,3   | 7,5   | ..   | 88,4   |
| 112 Tadjikistan                           | 99,7  | 92,4 <sup>b,c</sup>  | 102,2   | 97,3                   | 84,4  | 82,5                   | 20,2  | 0,5   | 0,3   | 22,2   | 88,3   |
| 113 Viet Nam                              | 92,5  | ..   | 104,1   | 94,0                   | 66,9  | 62,3                   | 9,7 <sup>b</sup>  | 7,9   | 1,0   | 20,9   | 98,6   |
| 114 Maroc                                 | 56,4  | ..   | 106,9   | 89,5                   | 55,8  | 34,5                   | 12,3  | 23,8  | 11,9  | 29,9   | 100,0 <sup>b</sup>   |
| 115 Nicaragua                             | 78,0  | 25,4   | 116,9   | 91,8                   | 67,9  | 45,2                   | 18,0 <sup>b</sup>   | 51,6  | 11,0  | 29,2   | 72,7   |
| 116 Guatemala                             | 73,8  | 15,3   | 113,6   | 95,1                   | 56,6  | 39,9                   | 17,7  | 35,3  | 12,4  | 29,4   | ..   |
| 117 Guinée équatoriale                    | 93,0  | ..   | 98,7  | 66,4                   | 26,2  | 21,6                   | 3,3 <sup>b</sup>  | 67,4 <sup>b</sup>   | 24,3  | 54,5 <sup>b</sup>  | 30,9   |
| 118 Cap-Vert                              | 84,1  | ..   | 101,3   | 84,4                   | 67,7  | 56,7                   | 11,9  | 12,9  | 11,6  | 24,4 <sup>b</sup>  | 84,7   |
| 119 Inde                                  | 62,8  | 22,2   | 113,1   | 89,8                   | 57,0  | ..                     | 13,5  | 34,2  | 3,4   | 40,7   | ..   |
| 120 Timor-Leste                           | ..  | ..   | 106,6   | 75,9                   | 54,7  | 31,4                   | 15,2  | ..  | 12,5  | 37,4   | ..   |
| 121 Swaziland                             | 86,5  | 32,6   | 107,9   | 82,8                   | 53,3  | 28,6                   | 4,4   | 26,3  | 18,0  | 32,4   | 94,0   |
| 122 République démocratique populaire lao | 72,7  | ..   | 111,8   | 82,4                   | 43,9  | 36,0                   | 13,4  | 33,2  | 16,8  | ..   | 96,9   |
| 123 Îles Salomon                          | 76,6 <sup>b</sup>   | ..   | 107,3   | 67,0                   | 34,8  | 30,2                   | ..  | ..  | ..  | ..   | ..   |
| 124 Cambodge                              | 77,0  | ..   | 115,9   | 88,6                   | 40,4  | 34,1                   | 7,0   | 45,6  | 11,2  | 48,5   | 98,2   |
| 125 Pakistan                              | 53,7  | 16,8   | 84,8  | 66,1                   | 32,9  | 32,5                   | 5,2   | 30,3  | 4,4   | 40,7   | 85,1   |
| 126 Congo                                 | ..  | 34,8   | 114,0   | 58,9                   | 43,1  | ..                     | 3,9 <sup>b</sup>  | 29,8  | 22,4  | 51,8   | 89,0   |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | 88,3  | ..   | 133,3   | 96,1                   | 51,3  | 38,1                   | 4,1   | 26,1  | 24,2  | 30,8   | ..   |

TABLEAU

13

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                               |      |      |       |      |      |      |                  |                   |      |      |                    |
|-------------------------------|------|------|-------|------|------|------|------------------|-------------------|------|------|--------------------|
| 128 Kenya                     | 86,5 | 15,5 | 111,5 | 81,5 | 58,3 | 49,1 | 4,1              | 16,4 <sup>b</sup> | 5,8  | 46,5 | 98,4               |
| 129 Bangladesh                | 55,0 | 16,7 | 93,8  | 88,0 | 44,1 | 41,5 | 7,0              | 45,2              | 13,2 | 43,7 | 54,4               |
| 130 Ghana                     | 65,8 | 28,7 | 101,8 | 73,9 | 54,1 | 46,4 | 6,2              | 40,0 <sup>b</sup> | 6,5  | 32,2 | 49,1               |
| 131 Cameroun                  | 75,9 | 13,1 | 110,9 | 88,3 | 37,3 | ..   | 7,8              | 43,3              | 16,8 | ..   | 61,8               |
| 132 Myanmar                   | 91,9 | 16,6 | 115,0 | ..   | 49,3 | 46,4 | 10,7             | 26,1              | 0,4  | 28,8 | 99,0               |
| 133 Yémen                     | 60,9 | ..   | 85,4  | 72,7 | 45,7 | 37,4 | 10,2             | 40,5 <sup>b</sup> | 5,7  | ..   | ..                 |
| 134 Bénin                     | 40,8 | 9,8  | 116,6 | 92,8 | 36,3 | 19,6 | 5,8              | 36,9 <sup>b</sup> | 14,3 | 44,6 | 71,8               |
| 135 Madagascar                | 70,7 | ..   | 151,7 | 98,5 | 30,1 | 23,8 | 3,4              | 57,5              | 19,7 | 47,2 | 52,1               |
| 136 Mauritanie                | 56,8 | ..   | 98,2  | 79,7 | 23,3 | 16,3 | 3,8              | 18,1              | 2,0  | 37,2 | 100,0 <sup>b</sup> |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée | 59,6 | 8,3  | 54,9  | ..   | ..   | ..   | 2,0 <sup>b</sup> | ..                | ..   | ..   | ..                 |
| 138 Népal                     | 57,9 | 15,4 | 124,0 | 78,8 | 43,5 | ..   | 5,6 <sup>b</sup> | 38,4              | 16,8 | 37,8 | 66,4               |
| 139 Togo                      | 64,9 | 14,1 | 105,0 | 83,5 | 41,3 | 22,5 | 5,3              | 55,5              | 23,7 | 37,6 | 14,6               |
| 140 Comores                   | 73,6 | ..   | 121,5 | 72,9 | 45,8 | ..   | 2,7 <sup>b</sup> | 28,3 <sup>b</sup> | 24,4 | 30,2 | 57,4               |
| 141 Lesotho                   | 89,5 | 13,1 | 107,7 | 72,7 | 39,9 | 25,2 | 3,6              | 54,2              | 21,0 | 37,0 | 71,4               |
| 142 Nigéria                   | 60,1 | ..   | 93,1  | 61,4 | 30,5 | 25,8 | 10,1             | 25,1 <sup>b</sup> | 2,9  | 46,3 | 51,2               |



| Classement selon l'IDH               | NIVEAUX D'INSTRUCTION ATTEINTS  |  | ACCÈS À L'ÉDUCATION   |                        |   |                        | EFFICACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE   |   | QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  |  |  |
|--------------------------------------|---|--|---|------------------------|---|------------------------|---|---|---|--|--|
|                                      | Taux d'alphabétisation des adultes<br>(en % d'âges de 15 ans et plus) | Population ayant au moins atteint le secondaire<br>(en % d'âges de 25 ans et plus) | Taux d'inscription en primaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en primaire) |                        | Taux d'inscription en secondaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en secondaire) |                        | Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur<br>(en % de population d'âge d'entrée dans l'enseignement supérieur) | Taux d'abandon scolaire, à tous les niveaux<br>(en % de la cohorte scolaire primaire) | Taux de redoublement, à tous les niveaux<br>(en % du total des inscriptions en primaire l'année précédente) | Ratio élève-enseignant<br>(nombre d'élèves par enseignant) | Enseignants formés pour enseigner dans les écoles primaires<br>(%) |
|                                      |   |  | Brut  | Net                    | Brut  | Net                    |   |   |   |  |  |
|                                      | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2010   | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>                                     | 2005-2008 <sup>a</sup>   |
| 143 Ouganda                          | 74,6  | 11,0   | 120,2   | 97,1                   | 25,3  | 19,2                   | 3,7   | 67,6  | 11,0  | 49,9   | 89,4   |
| 144 Sénégal                          | 41,9  | 8,6  | 83,5  | 72,9                   | 30,6  | 25,1                   | 8,0   | 41,6  | 7,7   | 36,4   | 90,5 <sup>b</sup>  |
| 145 Haïti                            | 61,0 <sup>b</sup>   | 13,3   | ..  | ..                     | ..  | ..                     | ..  | ..  | ..  | ..   | ..   |
| 146 Angola                           | 69,6  | ..   | ..  | ..                     | 17,3  | ..                     | 2,8   | ..  | ..  | ..   | ..   |
| 147 Djibouti                         | ..  | ..   | 55,5  | 45,3                   | 29,5  | 24,4                   | 2,6   | ..  | 10,6  | ..   | 80,3   |
| 148 République-Unie de Tanzanie      | 72,6  | 6,0 <sup>b,c</sup>   | 110,2   | 99,3                   | 6,1   | ..                     | 1,5   | 17,2  | 4,2   | 52,2   | 100,0 <sup>b</sup>   |
| 149 Côte d'Ivoire                    | 54,6  | ..   | 74,5  | 56,0                   | 26,3  | 21,2                   | 8,4   | 10,5  | 18,0  | 41,9   | 100,0 <sup>b</sup>   |
| 150 Zambie                           | 70,7  | 25,7   | 119,1   | 95,2                   | 51,8  | 49,0                   | 2,4 <sup>b</sup>  | 21,4  | 5,9   | 63,4   | 100,0  |
| 151 Gambie                           | 45,3  | 11,0   | 86,2  | 68,7                   | 50,8  | 41,8                   | 1,2 <sup>b</sup>  | 29,7  | 5,4   | 34,4   | 74,7 <sup>b</sup>  |
| 152 Rwanda                           | 70,3  | 3,3  | 150,9   | 95,9                   | 21,9  | ..                     | 4,0   | 69,1 <sup>b</sup>   | 17,7  | 70,2   | 94,2   |
| 153 Malawi                           | 72,8  | 4,6  | 120,2   | 90,6                   | 29,4  | 25,0                   | ..  | 64,3  | 20,1  | ..   | ..   |
| 154 Soudan                           | 69,3  | 11,5   | 74,0  | 39,2                   | 38,0  | ..                     | 5,9 <sup>b</sup>  | 6,9   | 4,9   | 36,7   | 61,0   |
| 155 Afghanistan                      | ..  | 6,4  | 106,1   | ..                     | 28,6  | 26,8                   | 1,3 <sup>b</sup>  | ..  | 16,3  | ..   | ..   |
| 156 Guinée                           | ..  | ..   | 89,9  | 71,3                   | 35,8  | 27,7                   | 9,2   | 45,1  | 15,4  | 44,1   | 82,1   |
| 157 Éthiopie                         | 35,9 <sup>b</sup>   | ..   | 97,8  | 78,2                   | 33,4  | 25,3                   | 3,6   | 59,7  | 5,0   | 59,3   | 89,7   |
| 158 Sierra Leone                     | 39,8  | 9,1  | 157,7   | ..                     | 34,6  | 24,9                   | 2,0 <sup>b</sup>  | ..  | 9,9   | 44,2   | 49,4   |
| 159 République centrafricaine        | 54,6  | 9,3  | 77,4  | 59,1                   | 11,9  | ..                     | 2,3   | 54,4  | 25,6  | 100,2  | ..   |
| 160 Mali                             | 26,2  | 3,7  | 91,3  | 71,5                   | 34,8  | 28,6                   | 5,4   | 20,9  | 14,2  | 51,4   | 50,1   |
| 161 Burkina Faso                     | 28,7  | ..   | 78,5  | 63,3                   | 19,8  | 15,4                   | 3,1   | 28,9  | 10,5  | 48,9   | 87,7   |
| 162 Libéria                          | 58,1  | 12,8   | 90,6  | 75,2                   | 31,6  | 19,5                   | 17,4 <sup>b</sup>   | ..  | 6,7   | 23,9   | 40,2   |
| 163 Tchad                            | 32,7  | ..   | 82,7  | 61,0                   | 19,0  | 10,5                   | 1,9   | 70,2  | 21,8  | 176,2  | 35,5   |
| 164 Guinée-Bissau                    | 51,0  | ..   | 119,7   | 52,1                   | 35,9  | 9,7                    | 2,9   | ..  | 18,7  | 88,1   | 35,1   |
| 165 Mozambique                       | 54,0  | 3,2  | 114,2   | 79,9                   | 20,6  | 6,2                    | 1,5   | 56,3  | 5,5   | 64,1   | 67,0   |
| 166 Burundi                          | 65,9  | ..   | 135,6   | 99,4                   | 17,9  | ..                     | 2,5   | 46,3  | 33,8  | 52,0   | 87,4   |
| 167 Niger                            | 28,7  | 2,9  | 62,4  | 54,0                   | 11,0  | 8,9                    | 1,3   | 33,2  | 6,4   | 40,7   | 98,4   |
| 168 République démocratique du Congo | 66,6  | 19,5   | 90,4  | 32,4                   | 34,8  | ..                     | 5,0   | 20,5  | 15,3  | 39,0   | 93,3   |
| 169 Zimbabwe                         | 91,4  | 33,4   | 103,6   | 89,9                   | 41,0  | 38,0                   | 3,8 <sup>b</sup>  | ..  | ..  | ..   | ..   |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|                                  |                   |                     |       |      |       |      |                   |                   |      |                   |                    |
|----------------------------------|-------------------|---------------------|-------|------|-------|------|-------------------|-------------------|------|-------------------|--------------------|
| Antigua-et-Barbuda               | 99,0 <sup>b</sup> | ..                  | 102,5 | 74,0 | 105,2 | ..   | ..                | 2,6 <sup>b</sup>  | 5,6  | 17,1              | 52,9               |
| Bhoutan                          | 52,8              | ..                  | 109,1 | 87,4 | 61,7  | 47,5 | 6,6               | 9,9               | 6,4  | 29,9              | 91,5               |
| Cuba                             | 99,8              | 68,8 <sup>b,c</sup> | 101,9 | 98,8 | 91,4  | 84,3 | 121,5             | 4,4               | 0,5  | 9,6               | 100,0 <sup>b</sup> |
| Dominique                        | ..                | 26,5 <sup>b,c</sup> | 81,6  | 72,3 | 104,8 | 68,1 | ..                | 9,2               | 3,9  | 16,7              | 59,4               |
| Érythrée                         | 65,3              | ..                  | 52,3  | 38,9 | 30,5  | 26,0 | 2,0               | 26,7              | 15,4 | 47,4              | 89,3               |
| Grenade                          | ..                | ..                  | 102,6 | 93,4 | 107,7 | 88,6 | ..                | 17,4 <sup>b</sup> | 2,9  | 22,6              | 73,5               |
| Iraq                             | 77,6              | 26,3                | 98,0  | 87,3 | 46,8  | 39,6 | 15,7              | 29,9 <sup>b</sup> | 8,0  | 20,5              | 100,0 <sup>b</sup> |
| Kiribati                         | ..                | ..                  | 112,8 | 97,4 | 87,9  | 68,3 | ..                | 18,6 <sup>b</sup> | ..   | ..                | 85,4               |
| Liban                            | 89,6              | ..                  | 101,1 | 88,3 | 81,6  | 74,6 | 51,5              | 6,9               | 8,8  | 17,8              | 13,3               |
| Îles Marshall                    | ..                | ..                  | 93,0  | 66,3 | 66,4  | 44,9 | 17,0 <sup>b</sup> | ..                | ..   | 16,9 <sup>b</sup> | ..                 |
| Monaco                           | ..                | ..                  | 127,7 | ..   | 153,4 | ..   | ..                | ..                | ..   | ..                | ..                 |
| Nauru                            | ..                | ..                  | 78,8  | 72,3 | 46,1  | ..   | ..                | 74,6 <sup>b</sup> | ..   | ..                | 74,2               |
| Territoires palestiniens occupés | 94,1              | 47,3 <sup>b,c</sup> | 80,4  | 73,3 | 92,4  | 88,6 | 47,2              | 0,9               | 0,5  | 29,0              | 100,0              |
| Oman                             | 86,7              | ..                  | 75,0  | 68,3 | 88,1  | 78,2 | 26,3              | 0,5               | 1,1  | 14,3              | 100,0 <sup>b</sup> |
| Palaos                           | ..                | ..                  | 98,8  | ..   | 96,9  | ..   | 40,2 <sup>b</sup> | ..                | 4,7  | ..                | ..                 |
| Saint-Kitts-et-Nevis             | ..                | ..                  | 85,3  | 70,6 | 88,2  | 78,7 | ..                | 32,0              | 1,5  | 16,1              | 63,6               |
| Sainte-Lucie                     | ..                | ..                  | 98,0  | 91,5 | 93,2  | 79,6 | 14,8              | 4,0 <sup>b</sup>  | 2,4  | 21,4              | 87,8               |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines  | ..                | ..                  | 109,0 | 94,6 | 108,2 | 90,3 | ..                | 20,9              | 4,6  | 17,0              | 83,0               |
| Samoa                            | 98,7              | ..                  | 99,5  | 90,6 | 78,3  | 64,2 | 7,4 <sup>b</sup>  | 4,1               | 1,2  | 23,8              | ..                 |
| Seychelles                       | 91,8              | 66,8 <sup>b,c</sup> | 125,3 | 99,4 | 111,8 | 94,3 | ..                | 1,6               | ..   | 13,1              | 77,9 <sup>b</sup>  |
| Tuvalu                           | ..                | ..                  | 105,6 | ..   | ..    | ..   | ..                | 37,4 <sup>b</sup> | ..   | ..                | ..                 |
| Vanuatu                          | 81,3              | ..                  | 108,7 | 97,3 | 40,1  | 38,1 | 4,8 <sup>b</sup>  | 26,6              | 13,6 | ..                | 100,0              |

TABLEAU  
13

| Classement selon l'IDH | NIVEAUX D'INSTRUCTION ATTEINTS  |  | ACCÈS À L'ÉDUCATION   |                        |   |                        | EFFICIENCE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE   |   | QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE                         |  |
|------------------------|---|--|---|------------------------|---|------------------------|---|---|--|--|
|                        | Taux d'alphabétisation des adultes<br>(en % d'âges de 15 ans et plus) | Population ayant au moins atteint le secondaire<br>(en % d'âges de 25 ans et plus) | Taux d'inscription en primaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en primaire) |                        | Taux d'inscription en secondaire<br>(en % de population d'âge d'entrée en secondaire) |                        | Taux d'abandon scolaire, à tous les niveaux<br>(en % de la cohorte scolaire primaire) | Taux de redoublement, à tous les niveaux<br>(en % du total des inscriptions en primaire l'année précédente) | Ratio élève-enseignant<br>(nombre d'élèves par enseignant) | Enseignants formés pour enseigner dans les écoles primaires<br>(%) |
|                        |   |  | Brut  | Net                    | Brut  | Net                    |   |   |  |  |
|                        | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2010   | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2001-2009 <sup>a</sup>  | 2001-2009 <sup>a</sup> | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2005-2008 <sup>a</sup>                                     | 2005-2008 <sup>a</sup>   |

**Développé**

|           |    |      |       |      |       |      |      |     |     |    |    |
|-----------|----|------|-------|------|-------|------|------|-----|-----|----|----|
| OCDE      | .. | 73,8 | 101,7 | 95,6 | 101,1 | 91,8 | 71,4 | 2,9 | ..  | .. | .. |
| Hors OCDE | .. | 61,7 | 108,4 | 95,6 | 93,6  | 86,7 | 43,0 | 3,0 | 1,2 | .. | .. |

**En développement**

|                                 |      |      |       |      |       |      |      |      |      |    |    |
|---------------------------------|------|------|-------|------|-------|------|------|------|------|----|----|
| États arabes                    | 72,1 | ..   | 96,4  | 80,9 | 68,8  | 60,4 | 22,7 | 9,5  | 5,7  | .. | .. |
| Asie de l'Est et Pacifique      | ..   | ..   | 112,2 | 93,3 | 72,8  | 62,6 | 20,9 | 21,3 | ..   | .. | .. |
| Europe et Asie centrale         | 97,5 | 65,1 | 98,5  | 92,3 | 89,3  | 82,1 | 54,2 | 3,3  | 0,9  | .. | .. |
| Amérique latine et Caraïbes     | 91,1 | 32,5 | 116,5 | 94,4 | 89,8  | 72,5 | 36,7 | 17,8 | 9,2  | .. | .. |
| Asie du Sud                     | 62,4 | 21,6 | 108,2 | 86,9 | 53,5  | 42,0 | 12,8 | 24,1 | 5,0  | .. | .. |
| Afrique subsaharienne           | 62,4 | ..   | 101,8 | 73,6 | 34,4  | 29,5 | 5,5  | 36,5 | 9,4  | .. | .. |
| Développement humain très élevé | ..   | 73,6 | 101,9 | 95,6 | 100,9 | 91,7 | 70,8 | 3,0  | 1,7  | .. | .. |
| Développement humain élevé      | 92,3 | 41,0 | 111,9 | 94,4 | 88,9  | 74,9 | 43,2 | 7,3  | 6,5  | .. | .. |
| Développement humain moyen      | 80,7 | ..   | 110,2 | 88,5 | 64,7  | 57,0 | 17,6 | 22,6 | 2,9  | .. | .. |
| Développement humain faible     | 61,2 | 14,3 | 99,9  | 73,4 | 34,7  | 30,9 | 6,0  | 40,4 | 9,6  | .. | .. |
| Pays moins développés           | 59,9 | ..   | 101,6 | 75,5 | 34,1  | 30,8 | 5,4  | 39,1 | 11,0 | .. | .. |
| Monde                           | ..   | ..   | 106,9 | 86,1 | 66,4  | 60,2 | 25,7 | 18,0 | 5,1  | .. | .. |

**NOTES**

- a Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.  
b Correspond à une année antérieure à l'année indiquée.  
c Institut de statistiques de l'UNESCO (2010a).

**SOURCES**

Colonnes 1 et 3-11 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2010a).  
Colonne 2 : Barro et Lee (2010).

| Classement selon l'DH | RESSOURCES  |                                    |                          | FACTEURS DE RISQUE                  |          |  |       |   |   | MORTALITÉ |                                   |  |  |
|-----------------------|---|------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------|--|-------|---|---|-----------|-----------------------------------|--|--|
|                       | Dépenses en santé<br>(en PPA en \$)<br>Par habitant | Médecin<br>(Pour 10 000 personnes) | Nbe de lits<br>d'hôpital | Nourrissons non immunisés<br>contre |          | Prévalence du VIH                      |       |   | Moins de<br>cinq ans<br>(pour 1 000 naissances<br>vivantes) |           | Adultes<br>(pour 1 000 personnes) |  | Taux de mortalité standardisé<br>liée aux maladies non<br>transmissibles<br>(pour 100 000 personnes) |
|                       |   |                                    |                          | DTP<br>(% d'enfants âgés d'un an)   | Rougeole | Jeunes<br>(en % d'âges de 15 à 24 ans) |       | Adultes<br>(en % d'âges de<br>15 à 49 ans)<br>Total | Nourrissons   | Femme     | Homme                             |  |  |
|                       |   |                                    |                          |                                     |          | Femme                                  | Homme |   |   |           |                                   |  |  |
| 2007                  | 2000-2009 <sup>a</sup>                              | 2008                               | 2007                     | 2008                                | 2008     | 2008                                   | 2008  | 2008  | 2008  | 2004      |                                   |  |  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |       |                 |     |    |    |      |      |      |    |    |     |     |     |
|----|------------------------|-------|-----------------|-----|----|----|------|------|------|----|----|-----|-----|-----|
| 1  | Norvège                | 4 763 | 39              | 39  | 6  | 7  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 3  | 4  | 53  | 81  | 391 |
| 2  | Australie              | 3 357 | 10              | 39  | 8  | 6  | <0,1 | 0,2  | 0,2  | 5  | 6  | 46  | 81  | 355 |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | 2 497 | 21              | 62  | 11 | 14 | ..   | 0,1  | 0,1  | 5  | 6  | 57  | 88  | 398 |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | 7 285 | 27              | 31  | 4  | 8  | 0,3  | 0,7  | 0,6  | 7  | 8  | 79  | 135 | 450 |
| 5  | Irlande                | 3 424 | 31              | 53  | 7  | 11 | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 3  | 4  | 56  | 90  | 459 |
| 6  | Liechtenstein          | ..    | ..              | ..  | .. | .. | ..   | ..   | ..   | 2  | 2  | ..  | ..  | ..  |
| 7  | Pays-Bas               | 3 509 | 39              | 48  | 3  | 4  | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 4  | 5  | 57  | 78  | 425 |
| 8  | Canada                 | 3 900 | 19              | 34  | 6  | 6  | 0,2  | 0,4  | 0,4  | 6  | 6  | 53  | 87  | 374 |
| 9  | Suède                  | 3 323 | 36              | ..  | 2  | 4  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 2  | 3  | 48  | 76  | 372 |
| 10 | Allemagne              | 3 588 | 35              | 83  | 10 | 5  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 4  | 4  | 54  | 101 | 429 |
| 11 | Japon                  | 2 696 | 21              | 139 | 2  | 3  | ..   | ..   | ..   | 3  | 4  | 43  | 87  | 284 |
| 12 | Corée du Sud           | 1 688 | 17              | 86  | 6  | 8  | <0,1 | <0,1 | <0,1 | 5  | 5  | 43  | 108 | 470 |
| 13 | Suisse                 | 4 417 | 40              | 55  | 5  | 13 | 0,5  | 0,4  | 0,6  | 4  | 5  | 44  | 76  | 360 |
| 14 | France                 | 3 709 | 37              | 72  | 2  | 13 | 0,2  | 0,4  | 0,4  | 3  | 4  | 55  | 119 | 387 |
| 15 | Israël                 | 2 181 | 36              | 58  | 7  | 16 | 0,1  | <0,1 | 0,1  | 4  | 5  | 46  | 87  | 368 |
| 16 | Finlande               | 2 840 | 33              | 68  | 1  | 3  | <0,1 | 0,1  | 0,1  | 3  | 3  | 57  | 129 | 405 |
| 17 | Islande                | 3 323 | 38              | 75  | 2  | 4  | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 2  | 3  | 46  | 66  | 375 |
| 18 | Belgique               | 3 323 | 42              | 53  | 1  | 7  | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 4  | 5  | 61  | 110 | 437 |
| 19 | Danemark               | 3 513 | 32              | 35  | 25 | 11 | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 4  | 4  | 67  | 112 | 495 |
| 20 | Espagne                | 2 671 | 38              | 34  | 3  | 2  | 0,2  | 0,6  | 0,5  | 4  | 4  | 43  | 102 | 379 |
| 21 | Hong Kong, Chine (RAS) | ..    | ..              | ..  | .. | .. | ..   | ..   | ..   | .. | .. | ..  | ..  | ..  |
| 22 | Grèce                  | 2 727 | 54              | 48  | 1  | 1  | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 3  | 4  | 44  | 105 | 436 |
| 23 | Italie                 | 2 686 | 37              | 39  | 4  | 9  | 0,2  | 0,4  | 0,4  | 3  | 4  | 42  | 80  | 372 |
| 24 | Luxembourg             | 5 734 | 29              | 63  | 1  | 4  | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 2  | 3  | 56  | 101 | 419 |
| 25 | Autriche               | 3 763 | 38              | 78  | 17 | 17 | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 3  | 4  | 50  | 99  | 409 |
| 26 | Royaume-Uni            | 2 992 | 21              | 39  | 8  | 14 | 0,1  | 0,3  | 0,2  | 5  | 6  | 59  | 96  | 441 |
| 27 | Singapour              | 1 643 | 15              | 32  | 3  | 5  | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 2  | 3  | 47  | 82  | 345 |
| 28 | République tchèque     | 1 626 | 36              | 81  | 1  | 3  | ..   | <0,1 | ..   | 3  | 4  | 65  | 143 | 559 |
| 29 | Slovénie               | 2 099 | 24              | 47  | 3  | 4  | ..   | ..   | <0,1 | 3  | 4  | 55  | 132 | 480 |
| 30 | Andorre                | 3 004 | 37              | 26  | 1  | 2  | ..   | ..   | ..   | 3  | 4  | 44  | 99  | 373 |
| 31 | Slovaquie              | 1 555 | 31              | 68  | 1  | 1  | ..   | ..   | <0,1 | 7  | 8  | 73  | 195 | 628 |
| 32 | Émirats arabes unis    | 982   | 15              | 19  | 8  | 8  | ..   | ..   | ..   | 7  | 8  | 60  | 78  | 410 |
| 33 | Malte                  | 4 053 | 34              | 78  | 28 | 22 | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 6  | 6  | 44  | 77  | 433 |
| 34 | Estonie                | 1 094 | 33              | 56  | 5  | 5  | 0,7  | 1,6  | 1,3  | 4  | 6  | 84  | 249 | 664 |
| 35 | Chypre                 | 3 034 | 23              | 37  | 3  | 13 | ..   | ..   | ..   | 4  | 4  | 39  | 84  | 412 |
| 36 | Hongrie                | 1 388 | 28              | 71  | 1  | 1  | <0,1 | 0,1  | 0,1  | 5  | 7  | 101 | 233 | 693 |
| 37 | Brunéi Darussalam      | 1 176 | 11              | 26  | 1  | 3  | ..   | ..   | ..   | 6  | 7  | 80  | 106 | 473 |
| 38 | Qatar                  | 3 075 | 28              | 25  | 6  | 8  | ..   | ..   | ..   | 9  | 10 | 53  | 77  | 512 |
| 39 | Bahreïn                | 1 199 | 30              | 20  | 3  | 1  | ..   | ..   | ..   | 10 | 12 | 82  | 116 | 678 |
| 40 | Portugal               | 2 284 | 34              | 35  | 3  | 3  | 0,3  | 0,5  | 0,5  | 3  | 4  | 52  | 128 | 456 |
| 41 | Pologne                | 1 035 | 20              | 52  | 1  | 2  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 6  | 7  | 77  | 205 | 583 |
| 42 | Barbade                | 1 263 | .. <sup>b</sup> | 76  | 7  | 8  | 0,6  | 1,3  | 1,2  | 10 | 11 | 108 | 168 | 531 |

| Classement selon l'IDH | RESSOURCES  |                                    |                          | FACTEURS DE RISQUE                  |          |  |  |       |   | MORTALITÉ                         |      |  |  |
|------------------------|---|------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------|--|--|-------|---|-----------------------------------|------|--|--|
|                        | Dépenses en santé<br>Par habitant<br>(en PPA en \$) | Médecin<br>(Pour 10 000 personnes) | Nbe de lits<br>d'hôpital | Nourrissons non immunisés<br>contre |          | Prévalence du VIH                      |  |       | Moins de<br>cinq ans<br>(pour 1 000 naissances<br>vivantes) | Adultes<br>(pour 1 000 personnes) |      | Taux de mortalité standardisé<br>liée aux maladies non<br>transmissibles<br>(pour 100 000 personnes) |  |
|                        |   |                                    |                          | DTP                                 | Rougeole | Jeunes<br>(en % d'âges de 15 à 24 ans) | Adultes<br>(en % d'âges de<br>15 à 49 ans) | Femme |   | Homme                             |      |  |  |
|                        | 2007  | 2000-2009 <sup>a</sup>             | 2008                     | Femme                               | Homme    | Total                                  | 2008                                       | 2008  | 2008  | 2008                              | 2004 |  |  |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|    |  |       |                 |                 |    |    |      |     |      |    |    |     |     |       |
|----|--|-------|-----------------|-----------------|----|----|------|-----|------|----|----|-----|-----|-------|
| 43 | Bahamas                                | 1 987 | ..              | 32              | 7  | 10 | 1,5  | 3,2 | 3,0  | 9  | 13 | 127 | 206 | 509   |
| 44 | Lituanie                               | 1 109 | 40              | 81              | 4  | 3  | 0,1  | 0,1 | 0,1  | 6  | 7  | 114 | 314 | 635   |
| 45 | Chili                                  | 863   | 11              | 23              | 4  | 8  | 0,2  | 0,3 | 0,3  | 7  | 9  | 60  | 116 | 458   |
| 46 | Argentine                              | 1 322 | 32 <sup>b</sup> | 41              | 4  | 1  | 0,3  | 0,6 | 0,5  | 15 | 16 | 86  | 160 | 515   |
| 47 | Koweït                                 | 814   | 18              | 18              | 1  | 1  | ..   | ..  | ..   | 9  | 11 | 51  | 68  | 454   |
| 48 | Lettonie                               | 1 071 | 30              | 76              | 3  | 3  | 0,5  | 0,9 | 0,8  | 8  | 9  | 115 | 311 | 710   |
| 49 | Monténégro                             | 1 107 | 20              | 40              | 5  | 11 | ..   | ..  | ..   | 7  | 8  | 90  | 173 | ..    |
| 50 | Roumanie                               | 592   | 19              | 65              | 3  | 3  | 0,2  | 0,2 | 0,1  | 12 | 14 | 90  | 220 | 706   |
| 51 | Croatie                                | 1 398 | 26              | 53              | 4  | 4  | ..   | ..  | <0,1 | 5  | 6  | 65  | 163 | 578   |
| 52 | Uruguay                                | 916   | 37              | 29 <sup>c</sup> | 6  | 5  | 0,3  | 0,6 | 0,6  | 12 | 14 | 85  | 158 | 521   |
| 53 | Jamahiriya arabe libyenne              | 453   | 12              | 37              | 2  | 2  | ..   | ..  | ..   | 15 | 17 | 97  | 170 | 654   |
| 54 | Panama                                 | 773   | 15              | 22              | 18 | 15 | 0,6  | 1,1 | 1,0  | 19 | 23 | 83  | 140 | 417   |
| 55 | Arabie saoudite                        | 768   | 16              | 22              | 2  | 3  | ..   | ..  | ..   | 18 | 21 | 103 | 186 | 678   |
| 56 | Mexique                                | 819   | 29              | 17 <sup>c</sup> | 2  | 4  | 0,2  | 0,3 | 0,3  | 15 | 17 | 89  | 154 | 501   |
| 57 | Malaisie                               | 604   | 7               | 18              | 10 | 5  | 0,3  | 0,6 | 0,5  | 6  | 6  | 97  | 177 | 623   |
| 58 | Bulgarie                               | 835   | 37              | 64              | 5  | 4  | ..   | ..  | ..   | 9  | 11 | 91  | 214 | 733   |
| 59 | Trinité-et-Tobago                      | 1 178 | 12 <sup>b</sup> | 27              | 10 | 9  | 1,0  | 0,3 | 1,5  | 31 | 35 | 107 | 219 | 751   |
| 60 | Serbie                                 | 769   | 20              | 54              | 5  | 8  | 0,1  | 0,1 | 0,1  | 6  | 7  | 91  | 183 | ..    |
| 61 | Bélarus                                | 704   | 49              | 112             | 3  | 1  | 0,1  | 0,3 | 0,2  | 11 | 13 | 111 | 330 | 854   |
| 62 | Costa Rica                             | 899   | 13              | 13              | 10 | 9  | 0,2  | 0,4 | 0,4  | 10 | 11 | 68  | 124 | 439   |
| 63 | Pérou                                  | 327   | ..              | 15              | 1  | 10 | 0,3  | 0,5 | 0,5  | 22 | 24 | 95  | 118 | 534   |
| 64 | Albanie                                | 505   | 11              | 29              | 1  | 2  | ..   | ..  | ..   | 13 | 14 | 91  | 141 | 752   |
| 65 | Fédération de Russie                   | 797   | 43              | 97              | 2  | 1  | 0,6  | 1,3 | 1,1  | 12 | 13 | 147 | 396 | 904   |
| 66 | Kazakhstan                             | 405   | 39              | 77              | 1  | 1  | 0,1  | 0,2 | 0,1  | 27 | 30 | 186 | 432 | 1 145 |
| 67 | Azerbaïdjan                            | 284   | 38              | 79              | 30 | 34 | 0,1  | 0,3 | 0,2  | 32 | 36 | 138 | 228 | 856   |
| 68 | Bosnie-Herzégovine                     | 767   | 14              | 30              | 9  | 16 | ..   | ..  | <0,1 | 13 | 15 | 68  | 147 | 670   |
| 69 | Ukraine                                | 475   | 31              | 87              | 10 | 6  | 1,5  | 1,5 | 1,6  | 14 | 16 | 151 | 399 | 881   |
| 70 | Iran (République islamique d')         | 689   | 9               | 14              | 1  | 2  | 0,1  | 0,2 | 0,2  | 27 | 32 | 95  | 152 | 687   |
| 71 | ex-République yougoslave de Macédoine  | 669   | 25              | 46              | 5  | 2  | ..   | ..  | <0,1 | 10 | 11 | 80  | 151 | 737   |
| 72 | Maurice                                | 502   | 11              | 33              | 1  | 2  | 1,0  | 1,8 | 1,7  | 15 | 17 | 104 | 214 | 731   |
| 73 | Bésil                                  | 837   | 17              | 24              | 3  | 1  | 0,6  | 1,0 | 0,6  | 18 | 22 | 106 | 210 | 625   |
| 74 | Géorgie                                | 384   | 45              | 33              | 8  | 4  | 0,1  | 0,1 | 0,1  | 26 | 30 | 85  | 232 | 554   |
| 75 | Venezuela (République bolivarienne du) | 697   | 19              | 13              | 53 | 18 | ..   | ..  | ..   | 16 | 18 | 93  | 195 | 441   |
| 76 | Arménie                                | 246   | 37              | 41              | 11 | 6  | 0,1  | 0,2 | 0,1  | 21 | 23 | 101 | 240 | 1 064 |
| 77 | Équateur                               | 434   | 15              | 6 <sup>c</sup>  | 25 | 34 | 0,2  | 0,4 | 0,3  | 21 | 25 | 121 | 207 | 484   |
| 78 | Belize                                 | 279   | 11              | 12 <sup>c</sup> | 6  | 4  | 1,5  | 0,5 | 2,1  | 17 | 19 | 129 | 223 | 677   |
| 79 | Colombie                               | 516   | 14              | 10              | 8  | 8  | 0,3  | 0,7 | 0,6  | 16 | 20 | 75  | 162 | 483   |
| 80 | Jamaïque                               | 357   | 9               | 17 <sup>c</sup> | 13 | 12 | 0,9  | 1,7 | 1,6  | 26 | 31 | 130 | 220 | 605   |
| 81 | Tunisie                                | 463   | 13              | 20              | 1  | 2  | <0,1 | 0,1 | 0,1  | 18 | 21 | 72  | 132 | 537   |
| 82 | Jordanie                               | 434   | 26              | 18              | 3  | 5  | ..   | ..  | ..   | 17 | 20 | 116 | 179 | 711   |
| 83 | Turquie                                | 677   | 15              | 28              | 4  | 3  | ..   | ..  | ..   | 20 | 22 | 73  | 138 | 701   |
| 84 | Algérie                                | 338   | 12              | 17              | 7  | 12 | 0,1  | 0,1 | 0,1  | 36 | 41 | 119 | 144 | 565   |
| 85 | Tonga                                  | 167   | 3               | 24              | 1  | 1  | ..   | ..  | ..   | 17 | 19 | 228 | 143 | 658   |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|    |                        |     |    |                 |    |    |     |      |      |    |    |     |     |       |
|----|------------------------|-----|----|-----------------|----|----|-----|------|------|----|----|-----|-----|-------|
| 86 | Fidji                  | 169 | 5  | 21              | 1  | 6  | ..  | 0,1  | 0,1  | 16 | 18 | 156 | 249 | 767   |
| 87 | Turkménistan           | 153 | 24 | 41              | 4  | 1  | ..  | ..   | <0,1 | 43 | 48 | 212 | 377 | 1 100 |
| 88 | République dominicaine | 411 | 19 | 10 <sup>c</sup> | 23 | 21 | 0,6 | 0,3  | 1,1  | 27 | 33 | 127 | 188 | 794   |
| 89 | Chine                  | 233 | 14 | 30              | 3  | 6  | 0,1 | 0,1  | 0,1  | 18 | 21 | 84  | 140 | 627   |
| 90 | El Salvador            | 402 | 12 | 8 <sup>c</sup>  | 6  | 5  | 0,5 | 0,9  | 0,8  | 16 | 18 | 136 | 301 | 518   |
| 91 | Sri Lanka              | 179 | 6  | 31              | 2  | 2  | ..  | <0,1 | ..   | 13 | 15 | 93  | 315 | 681   |
| 92 | Thaïlande              | 286 | 3  | 22              | 1  | 2  | 1,2 | 1,2  | 1,4  | 13 | 14 | 140 | 276 | 516   |
| 93 | Gabon                  | 650 | 3  | 13 <sup>c</sup> | 62 | 45 | 3,9 | 1,3  | 5,9  | 57 | 77 | 301 | 353 | 716   |

| Classement selon l/DH                     | RESSOURCES  |                                    |  | FACTEURS DE RISQUE                 |          |  |   |            |   | MORTALITÉ |                                   |       |   |
|---|---|------------------------------------|--|------------------------------------|----------|--|---|------------|---|-----------|-----------------------------------|-------|---|
|   | Dépenses en santé<br>Par habitant<br>(en PPA en \$) | Médecin<br>(Pour 10 000 personnes) | Nbe de lits<br>d'hôpital<br>2000-2009 <sup>a</sup> | Nourissons non immunisés<br>contre |          | Prévalence du VIH                      |   |            | Moins de<br>cinq ans<br>(pour 1 000 naissances<br>vivantes) |           | Adultes<br>(pour 1 000 personnes) |       | Taux de mortalité standardisé<br>lié aux maladies non<br>transmissibles<br>(pour 100 000 personnes) |
|   |   |                                    |  | DTP<br>(% d'enfants âgés d'un an)  | Rougeole | Jeunes<br>(en % d'âges de 15 à 24 ans) | Adultes<br>(en % d'âges de 15 à 49 ans) | Nourissons | 2008  | 2008      | 2008                              | 2008  |   |
|   |   |                                    |  |                                    |          | Femme                                  | Homme                                   | Total      | 2008  | 2008      | Femme                             | Homme | 2004  |
|   |   |                                    |  | 2008                               |          | 2007                                   |   |            |   |           |                                   |       |   |
| 94 Suriname                               | 527   | 5                                  | 31   | 16                                 | 14       | 1,4                                    | 2,7                                     | 2,4        | 25  | 27        | 128                               | 218   | 728   |
| 95 Bolivie (État plurinational de)        | 200   | 12                                 | 11   | 17                                 | 14       | 0,1                                    | 0,2                                     | 0,2        | 46  | 54        | 163                               | 230   | 765   |
| 96 Paraguay                               | 253   | 11                                 | 13   | 24                                 | 23       | 0,3                                    | 0,7                                     | 0,6        | 24  | 28        | 105                               | 170   | 602   |
| 97 Philippines                            | 130   | 12                                 | 5  | 9                                  | 8        | ..                                     | ..                                      | ..         | 26  | 32        | 117                               | 227   | 620   |
| 98 Botswana                               | 762   | 4                                  | 18   | 4                                  | 6        | 15,3                                   | 5,1                                     | 23,9       | 26  | 31        | 394                               | 419   | 594   |
| 99 République de Moldova                  | 281   | 27                                 | 61   | 5                                  | 6        | 0,2                                    | 0,4                                     | 0,4        | 15  | 17        | 141                               | 312   | 963   |
| 100 Mongolie                              | 138   | 26                                 | 60   | 4                                  | 3        | ..                                     | 0,1                                     | 0,1        | 34  | 41        | 145                               | 291   | 923   |
| 101 Égypte                                | 310   | 24                                 | 21   | 3                                  | 8        | ..                                     | ..                                      | ..         | 20  | 23        | 151                               | 222   | 891   |
| 102 Ouzbékistan                           | 121   | 26                                 | 48   | 2                                  | 2        | 0,1                                    | 0,1                                     | 0,1        | 34  | 38        | 140                               | 223   | 880   |
| 103 Micronésie (États fédérés de)         | 373   | 6                                  | 33   | 21                                 | 8        | ..                                     | ..                                      | ..         | 32  | 39        | 156                               | 187   | 682   |
| 104 Guyana                                | 197   | 5                                  | 19   | 7                                  | 5        | 1,7                                    | 0,5                                     | 2,5        | 47  | 61        | 226                               | 291   | 835   |
| 105 Namibie                               | 467   | 3                                  | 27 <sup>c</sup>                                    | 17                                 | 27       | 10,3                                   | 3,4                                     | 15,3       | 31  | 42        | 290                               | 356   | 513   |
| 106 Honduras                              | 235   | 6                                  | 7 <sup>c</sup>                                     | 7                                  | 5        | 0,4                                    | 0,7                                     | 0,7        | 26  | 31        | 129                               | 227   | 761   |
| 107 Maldives                              | 514   | 9                                  | 26   | 2                                  | 3        | ..                                     | ..                                      | ..         | 24  | 28        | 72                                | 100   | 953   |
| 108 Indonésie                             | 81  | 1                                  | 6  | 23                                 | 17       | 0,1                                    | 0,3                                     | 0,2        | 31  | 41        | 185                               | 226   | 690   |
| 109 Kirghizistan                          | 130   | 23                                 | 51   | 5                                  | 1        | 0,1                                    | 0,2                                     | 0,1        | 33  | 38        | 184                               | 343   | 1 012   |
| 110 Afrique du Sud                        | 819   | 8                                  | 28   | 33                                 | 38       | 12,7                                   | 4,0                                     | 18,1       | 48  | 67        | 479                               | 563   | 867   |
| 111 République arabe syrienne             | 154   | 5                                  | 15   | 18                                 | 19       | ..                                     | ..                                      | ..         | 14  | 16        | 120                               | 179   | 679   |
| 112 Tadjikistan                           | 93  | 20                                 | 61   | 14                                 | 14       | 0,1                                    | 0,4                                     | 0,3        | 54  | 64        | 162                               | 185   | 884   |
| 113 Viet Nam                              | 183   | 6                                  | 28   | 7                                  | 8        | 0,3                                    | 0,6                                     | 0,5        | 12  | 14        | 110                               | 192   | 611   |
| 114 Maroc                                 | 202   | 6                                  | 11   | 1                                  | 4        | 0,1                                    | 0,1                                     | 0,1        | 32  | 36        | 88                                | 147   | 655   |
| 115 Nicaragua                             | 232   | 4                                  | 9 <sup>c</sup>                                     | 4                                  | 1        | 0,1                                    | 0,3                                     | 0,2        | 23  | 27        | 123                               | 209   | 705   |
| 116 Guatemala                             | 334   | ..                                 | 6 <sup>c</sup>                                     | 15                                 | 4        | 1,5                                    | ..                                      | 0,8        | 29  | 35        | 159                               | 302   | 515   |
| 117 Guinée équatoriale                    | 543   | 3                                  | 19 <sup>c</sup>                                    | 67                                 | 49       | 2,5                                    | 0,8                                     | 3,4        | 90  | 148       | 356                               | 366   | 938   |
| 118 Cap-Vert                              | 148   | 6                                  | 21   | 2                                  | 4        | ..                                     | ..                                      | ..         | 24  | 29        | 115                               | 274   | 591   |
| 119 Inde                                  | 109   | 6                                  | 9  | 34                                 | 30       | 0,3                                    | 0,3                                     | 0,3        | 52  | 69        | 173                               | 250   | 713   |
| 120 Timor-Leste                           | 116   | 1                                  | ..   | 21                                 | 27       | ..                                     | ..                                      | ..         | 75  | 93        | 204                               | 275   | 663   |
| 121 Swaziland                             | 287   | 2                                  | 21   | 5                                  | 5        | 22,6                                   | 5,8                                     | 26,1       | 59  | 83        | 616                               | 631   | 707   |
| 122 République démocratique populaire lao | 84  | 3                                  | 12   | 39                                 | 48       | 0,1                                    | 0,2                                     | 0,2        | 48  | 61        | 288                               | 317   | 828   |
| 123 Îles Salomon                          | 123   | 1                                  | 14   | 22                                 | 40       | ..                                     | ..                                      | ..         | 30  | 36        | 136                               | 182   | 694   |
| 124 Cambodge                              | 108   | 2                                  | ..   | 9                                  | 11       | 0,3                                    | 0,8                                     | 0,8        | 69  | 90        | 216                               | 294   | 832   |
| 125 Pakistan                              | 64  | 8                                  | 6  | 27                                 | 15       | 0,1                                    | 0,1                                     | 0,1        | 72  | 89        | 190                               | 216   | 717   |
| 126 Congo                                 | 90  | 1                                  | 16   | 11                                 | 21       | 2,3                                    | 0,8                                     | 3,5        | 80  | 127       | 374                               | 389   | 716   |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | 183   | 5                                  | 32   | 1                                  | 7        | ..                                     | ..                                      | ..         | 64  | 98        | 227                               | 271   | 788   |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                               |     |    |                |    |    |      |     |      |     |     |     |     |       |
|-------------------------------|-----|----|----------------|----|----|------|-----|------|-----|-----|-----|-----|-------|
| 128 Kenya                     | 72  | 1  | 14             | 15 | 10 | ..   | ..  | ..   | 81  | 128 | 364 | 382 | 729   |
| 129 Bangladesh                | 42  | 3  | 4              | 5  | 11 | ..   | ..  | ..   | 43  | 54  | 230 | 247 | 730   |
| 130 Ghana                     | 113 | 1  | 9              | 13 | 14 | 1,3  | 0,4 | 1,9  | 51  | 76  | 247 | 298 | 699   |
| 131 Cameroun                  | 104 | 2  | 15             | 16 | 20 | 4,3  | 1,2 | 5,1  | 82  | 131 | 403 | 405 | 840   |
| 132 Myanmar                   | 21  | 4  | 6              | 15 | 18 | 0,6  | 0,7 | 0,7  | 71  | 98  | 304 | 368 | 775   |
| 133 Yémen                     | 104 | 3  | 7              | 31 | 38 | ..   | ..  | ..   | 53  | 69  | 185 | 249 | 941   |
| 134 Bénin                     | 70  | 1  | 5              | 33 | 39 | 0,9  | 0,3 | 1,2  | 76  | 121 | 291 | 312 | 835   |
| 135 Madagascar                | 41  | 2  | 3              | 18 | 19 | 0,1  | 0,2 | 0,1  | 68  | 106 | 240 | 286 | 799   |
| 136 Mauritanie                | 47  | 1  | 4              | 26 | 35 | 0,5  | 0,9 | 0,8  | 75  | 118 | 262 | 318 | 812   |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée | 65  | 1  | ..             | 48 | 46 | 0,7  | 0,6 | 1,5  | 53  | 69  | 235 | 292 | 772   |
| 138 Népal                     | 53  | 2  | 50             | 18 | 21 | 0,3  | 0,5 | 0,5  | 41  | 51  | 273 | 281 | 769   |
| 139 Togo                      | 68  | 1  | 9              | 11 | 23 | 2,4  | 0,8 | 3,3  | 64  | 98  | 296 | 351 | 818   |
| 140 Comores                   | 37  | 2  | 22             | 19 | 24 | <0,1 | 0,1 | <0,1 | 75  | 105 | 231 | 286 | 713   |
| 141 Lesotho                   | 92  | 1  | 13             | 17 | 15 | 14,9 | 5,9 | 23,2 | 63  | 79  | 633 | 758 | 581   |
| 142 Nigéria                   | 131 | 4  | 5              | 46 | 38 | 2,3  | 0,8 | 3,1  | 96  | 186 | 399 | 424 | 909   |
| 143 Ouganda                   | 74  | 1  | 4              | 36 | 32 | 3,9  | 1,3 | 5,4  | 85  | 135 | 424 | 451 | 786   |
| 144 Sénégal                   | 99  | 1  | 3 <sup>c</sup> | 12 | 23 | 0,8  | 0,3 | 1,0  | 57  | 108 | 247 | 293 | 852   |
| 145 Haïti                     | 58  | .. | 13             | 47 | 42 | 1,4  | 0,6 | 2,2  | 54  | 72  | 229 | 306 | 740   |
| 146 Angola                    | 131 | 1  | 8              | 19 | 21 | 0,3  | 0,2 | 2,1  | 130 | 220 | 383 | 460 | 1 071 |
| 147 Djibouti                  | 148 | 2  | ..             | 11 | 27 | 2,1  | 0,7 | 3,1  | 76  | 95  | 283 | 335 | 862   |

| Classement selon l'IDH               | RESSOURCES  |                                    |  | FACTEURS DE RISQUE                  |          |  |  |       | MORTALITÉ   |                                   |       |   |       |
|--------------------------------------|---|------------------------------------|--|-------------------------------------|----------|--|--|-------|---|-----------------------------------|-------|---|-------|
|                                      | Dépenses en santé<br>Par habitant<br>(en PPA en \$) | Médecin<br>(Pour 10 000 personnes) | Nbe de lits<br>d'hôpital<br>2000-2009 <sup>a</sup> | Nourrissons non immunisés<br>contre |          | Prévalence du VIH                      |  |       | Moins de<br>cinq ans<br>(pour 1 000 naissances<br>vivantes) | Adultes<br>(pour 1 000 personnes) |       | Taux de mortalité standardisé<br>lié aux maladies non<br>transmissibles<br>(pour 100 000 personnes) |       |
|                                      |   |                                    |  | DTP                                 | Rougeole | Jeunes<br>(en % d'âges de 15 à 24 ans) | Adultes<br>(en % d'âges de<br>15 à 49 ans) | Femme |   | Homme                             | Femme |   | Homme |
|                                      | 2007  | 2000-2009 <sup>a</sup>             | 2008   | 2007                                | 2007     | 2008                                   | 2008                                       | 2008  | 2008  | 2008                              |       |   |       |
| 148 République-Unie de Tanzanie      | 63  | <0,5                               | 11   | 16                                  | 12       | 0,9                                    | 0,5  | 6,2   | 67  | 104                               | 444   | 475   | 851   |
| 149 Côte d'Ivoire                    | 67  | 1                                  | 4  | 26                                  | 37       | 2,4                                    | 0,8  | 3,9   | 81  | 114                               | 354   | 367   | 946   |
| 150 Zambie                           | 79  | 1                                  | 19   | 20                                  | 15       | 11,3                                   | 3,6  | 15,2  | 92  | 148                               | 498   | 538   | 833   |
| 151 Gambie                           | 71  | <0,5                               | 11   | 4                                   | 9        | 0,6                                    | 0,2  | 0,9   | 80  | 106                               | 253   | 300   | 830   |
| 152 Rwanda                           | 95  | <0,5                               | 16   | 3                                   | 8        | 1,4                                    | 0,5  | 2,8   | 72  | 112                               | 281   | 330   | 878   |
| 153 Malawi                           | 50  | <0,5                               | 11   | 9                                   | 12       | 8,4                                    | 2,4  | 11,9  | 65  | 100                               | 468   | 498   | 796   |
| 154 Soudan                           | 71  | 3                                  | 7  | 14                                  | 21       | 1,0                                    | 0,3  | 1,4   | 70  | 109                               | 304   | 335   | 986   |
| 155 Afghanistan                      | 83  | 2                                  | 4  | 15                                  | 25       | ..                                     | ..   | ..    | 165   | 257                               | 398   | 543   | 1 309 |
| 156 Guinée                           | 62  | 1                                  | 3  | 34                                  | 36       | 1,2                                    | 0,4  | 1,6   | 90  | 146                               | 320   | 352   | 844   |
| 157 Éthiopie                         | 30  | <0,5                               | 2 <sup>c</sup>                                     | 19                                  | 26       | 1,5                                    | 0,5  | 2,1   | 69  | 109                               | 286   | 329   | 817   |
| 158 Sierra Leone                     | 32  | <0,5                               | 4  | 40                                  | 40       | 1,3                                    | 0,4  | 1,7   | 123   | 194                               | 368   | 422   | 1 033 |
| 159 République centrafricaine        | 30  | 1                                  | 12   | 46                                  | 38       | 5,5                                    | 1,1  | 6,3   | 115   | 173                               | 467   | 448   | 868   |
| 160 Mali                             | 67  | 1                                  | 6  | 32                                  | 32       | 1,1                                    | 0,4  | 1,5   | 103   | 194                               | 365   | 412   | 967   |
| 161 Burkina Faso                     | 72  | 1                                  | 9  | 21                                  | 25       | 0,9                                    | 0,5  | 1,6   | 92  | 169                               | 361   | 388   | 924   |
| 162 Libéria                          | 39  | <0,5                               | 7  | 36                                  | 36       | 1,3                                    | 0,4  | 1,7   | 100   | 145                               | 328   | 353   | 931   |
| 163 Tchad                            | 72  | <0,5                               | 4  | 80                                  | 77       | 2,8                                    | 2,0  | 3,5   | 124   | 209                               | 429   | 465   | 910   |
| 164 Guinée-Bissau                    | 33  | <0,5                               | 10   | 37                                  | 24       | 1,2                                    | 0,4  | 1,8   | 117   | 195                               | 370   | 436   | 925   |
| 165 Mozambique                       | 39  | <0,5                               | 8  | 28                                  | 23       | 8,5                                    | 2,9  | 12,5  | 90  | 130                               | 458   | 485   | 777   |
| 166 Burundi                          | 51  | <0,5                               | 7  | 8                                   | 16       | 1,3                                    | 0,4  | 2,0   | 102   | 168                               | 401   | 425   | 919   |
| 167 Niger                            | 35  | <0,5                               | 3  | 34                                  | 20       | 0,5                                    | 0,9  | 0,8   | 79  | 167                               | 340   | 374   | 1 030 |
| 168 République démocratique du Congo | 17  | 1                                  | 8  | 31                                  | 33       | ..                                     | ..   | ..    | 126   | 199                               | 373   | 443   | 921   |
| 169 Zimbabwe                         | 20  | 2                                  | 30   | 38                                  | 34       | 7,7                                    | 2,9  | 15,3  | 62  | 96                                | 752   | 812   | 816   |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |       |                   |     |    |    |      |     |     |     |     |     |     |       |
|--|-------|-------------------|-----|----|----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Antigua-et-Barbuda                         | 946   | ..                | 17  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 11  | 12  | 160 | 192 | 674   |
| Bhoutan                                    | 188   | <0,5              | 17  | 4  | 1  | <0,1 | 0,1 | 0,1 | 54  | 81  | 197 | 256 | 708   |
| Cuba                                       | 917   | 64                | 60  | 1  | 1  | 0,1  | 0,1 | 0,1 | 5   | 6   | 81  | 122 | 437   |
| Dominique                                  | 550   | ..                | 38  | 4  | 1  | ..   | ..  | ..  | 9   | 11  | 119 | 209 | 580   |
| Érythrée                                   | 20    | 1                 | 12  | 3  | 5  | 0,9  | 0,3 | 1,3 | 41  | 58  | 197 | 266 | 686   |
| Grenade                                    | 591   | ..                | 26  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 13  | 15  | 209 | 245 | 827   |
| Iraq                                       | 78    | 5                 | 13  | 38 | 31 | ..   | ..  | ..  | 36  | 44  | 179 | 377 | 1 018 |
| Kiribati                                   | 358   | 2                 | 15  | 18 | 28 | ..   | ..  | ..  | 38  | 48  | 175 | 321 | 730   |
| République populaire démocratique de Corée | ..    | 33                | 132 | 8  | 2  | ..   | ..  | ..  | 42  | 55  | 161 | 229 | 642   |
| Liban                                      | 921   | 33                | 34  | 26 | 47 | 0,1  | 0,1 | 0,1 | 12  | 13  | 131 | 191 | 715   |
| Îles Marshall                              | 357   | 5                 | ..  | 7  | 6  | ..   | ..  | ..  | 30  | 36  | 384 | 427 | 961   |
| Monaco                                     | 2 139 | ..                | ..  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 3   | 4   | 53  | 118 | 321   |
| Nauru                                      | 812   | 8                 | 35  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 36  | 45  | 303 | 448 | 1 093 |
| Territoires palestiniens occupés           | ..    | ..                | ..  | .. | .. | ..   | ..  | ..  | 24  | 27  | ..  | ..  | ..    |
| Oman                                       | 688   | 18                | 20  | 8  | 1  | ..   | ..  | ..  | 10  | 12  | 84  | 155 | 664   |
| Palaos                                     | 812   | 16                | 50  | 8  | 3  | ..   | ..  | ..  | 13  | 15  | 112 | 232 | 735   |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | 863   | 11                | 55  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 14  | 16  | 95  | 180 | 691   |
| Sainte-Lucie                               | 608   | ..                | 28  | 4  | 1  | ..   | ..  | ..  | 13  | 13  | 94  | 193 | 522   |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | 474   | 8                 | 30  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 12  | 13  | 169 | 305 | 674   |
| Samoa                                      | 237   | 3                 | 10  | 54 | 55 | ..   | ..  | ..  | 22  | 26  | 203 | 235 | 766   |
| Saint-Marin                                | 2 810 | ..                | ..  | 13 | 27 | ..   | ..  | ..  | 1   | 2   | 48  | 59  | 357   |
| Seychelles                                 | 1 094 | 15                | 39  | 1  | 1  | ..   | ..  | ..  | 11  | 12  | 109 | 232 | 650   |
| Somalie                                    | ..    | <0,5 <sup>b</sup> | ..  | 69 | 76 | 0,3  | 0,6 | 0,5 | 119 | 200 | 373 | 459 | 1 148 |
| Tuvalu                                     | 150   | 9                 | 56  | 1  | 7  | ..   | ..  | ..  | 30  | 36  | 279 | 257 | 979   |
| Vanuatu                                    | 145   | 1                 | 37  | 24 | 35 | ..   | ..  | ..  | 27  | 33  | 162 | 202 | 749   |

| Classement selon l'DH | RESSOURCES  |                                    |   | FACTEURS DE RISQUE                  |          |  |       |  |   | MORTALITÉ                         |       |  |
|-----------------------|---|------------------------------------|---|-------------------------------------|----------|--|-------|--|---|-----------------------------------|-------|--|
|                       | Dépenses en santé<br>Par habitant<br>(en PPA en \$) | Médecin<br>(Pour 10 000 personnes) | Nbe de lits<br>d'hôpital<br>(Pour 10 000 personnes) | Nourrissons non immunisés<br>contre |          | Prévalence du VIH                      |       |  | Moins de<br>cinq ans<br>(pour 1 000 naissances<br>vivantes) | Adultes<br>(pour 1 000 personnes) |       | Taux de mortalité standardisé<br>liée aux maladies non<br>transmissibles<br>(pour 100 000 personnes) |
|                       |   |                                    |   | DTP<br>(% d'enfants âgés d'un an)   | Rougeole | Jeunes<br>(en % d'âges de 15 à 24 ans) |       | Adultes<br>(en % d'âges de<br>15 à 49 ans) |   | Femme                             | Homme |  |
|                       |   |                                    |   |                                     |          | Femme                                  | Homme |  |   |                                   |       |  |
| 2007                  | 2000-2009 <sup>a</sup>                              | 2008                               | 2007  | 2008                                | 2008     | 2008                                   | 2008  | 2008                                       | 2008  |                                   |       |  |

**Développé**

|           |       |    |    |   |    |    |    |    |   |   |    |     |     |
|-----------|-------|----|----|---|----|----|----|----|---|---|----|-----|-----|
| OCDE      | 4 222 | .. | 63 | 4 | 7  | .. | .. | .. | 5 | 6 | 60 | 114 | 418 |
| Hors OCDE | 1 807 | .. | 40 | 6 | 11 | .. | .. | .. | 5 | 6 | 54 | 93  | 416 |

**En développement**

|                                 |       |    |    |    |    |    |    |    |    |     |     |     |     |
|---------------------------------|-------|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| États arabes                    | 287   | .. | 16 | 15 | 19 | .. | .. | .. | 38 | 50  | 161 | 231 | 810 |
| Asie de l'Est et Pacifique      | 207   | .. | 20 | 8  | 9  | .. | .. | .. | 23 | 28  | 110 | 170 | 636 |
| Europe et Asie centrale         | 623   | .. | 52 | 5  | 4  | .. | .. | .. | 20 | 22  | 127 | 296 | 847 |
| Amérique latine et Caraïbes     | 732   | .. | 24 | 10 | 7  | .. | .. | .. | 19 | 23  | 102 | 185 | 560 |
| Asie du Sud                     | 123   | .. | 17 | 28 | 25 | .. | .. | .. | 56 | 73  | 181 | 248 | 724 |
| Afrique subsaharienne           | 127   | .. | 19 | 29 | 28 | .. | .. | .. | 86 | 144 | 381 | 420 | 859 |
| Développement humain très élevé | 4 172 | .. | 49 | 5  | 7  | .. | .. | .. | 5  | 6   | 60  | 114 | 418 |
| Développement humain élevé      | 721   | .. | 34 | 6  | 5  | .. | .. | .. | 18 | 21  | 106 | 216 | 666 |
| Développement humain moyen      | 179   | .. | 20 | 20 | 18 | .. | .. | .. | 38 | 49  | 140 | 206 | 678 |
| Développement humain faible     | 66    | .. | 13 | 25 | 26 | .. | .. | .. | 83 | 134 | 339 | 376 | 851 |
| Pays moins développés           | 54    | .. | 18 | 22 | 24 | .. | .. | .. | 82 | 126 | 318 | 360 | 851 |
| Monde                           | 869   | .. | 30 | 18 | 17 | .. | .. | .. | 44 | 63  | 154 | 221 | 662 |

**NOTES**

- a Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.  
b Correspond à une année antérieure à l'année indiquée.  
c Secteur public uniquement.

**SOURCES**

Colonnes 1-5, 11 et 12 : OMS (2010).

Colonnes 6-8 : UNICEF (2010c).

Colonnes 9 et 10 : DAES (2009d).

Colonne 13 : OMS (2008).

## Environnement porteur : flux financiers et engagements

| Classement selon l'IDH    | DÉPENSES PUBLIQUES<br>(en % de PIB) |       |                               |                           |            | Recette<br>fiscales<br>(en % du PIB) | Formation brute<br>de capital fixe<br>(en % du PIB) | INVESTISSEMENTS<br>DIRECTS À L'ÉTRANGER | ASSISTANCE OFFICIELLE AU<br>DÉVELOPPEMENT |                      |  | ENTRÉES DE FONDS       |                         |
|---------------------------|-------------------------------------|-------|-------------------------------|---------------------------|------------|--------------------------------------|---|---|---|----------------------|--|------------------------|-------------------------|
|                           | Éducation                           | Santé | Recherche et<br>développement | Services de la<br>défense | Militaires |                                      |   | Influx nets<br>(en % du PIB)            | Total<br>(en % du RNB)                    | Par habitant<br>(\$) | En faveur des<br>secteurs sociaux <sup>a</sup><br>(en % de<br>l'aide totale) | Total<br>(en % du PIB) | Par<br>habitant<br>(\$) |
|                           |                                     |       |                               |                           |            |                                      |   |   |   |                      |  |                        |                         |
| 1 Norvège                 | 6,7                                 | 7,5   | 1,7                           | 1,3                       | ..         | 28,1                                 | 20,8  | -0,3                                    | [0,88]                                    | ..                   | ..   | 0,2                    | 144                     |
| 2 Australie               | 4,7                                 | 6,0   | 2,2                           | 1,8                       | ..         | 23,1                                 | 28,3  | 4,7                                     | [0,32] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,5                    | 220                     |
| 3 Nouvelle-Zélande        | 6,2                                 | 7,1   | 1,3                           | 1,1                       | ..         | 31,7                                 | 23,3  | 4,2                                     | [0,30] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,5                    | 147                     |
| 4 États-Unis d'Amérique   | 5,5                                 | 7,1   | 2,7                           | 4,3                       | ..         | 10,3                                 | 18,4  | 2,2                                     | [0,19] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,0                    | 10                      |
| 5 Irlande                 | 4,9                                 | 6,1   | 1,3                           | 0,6                       | ..         | 25,4                                 | 26,3  | -7,4                                    | [0,59] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,2                    | 146                     |
| 6 Liechtenstein           | ..                                  | ..    | ..                            | ..                        | ..         | ..                                   | ..  | ..                                      | ..  | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 7 Pays-Bas                | 5,5                                 | 7,3   | 1,8                           | 1,4                       | ..         | 23,6                                 | 20,5  | -0,3                                    | [0,80] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,4                    | 201                     |
| 8 Canada                  | 4,9                                 | 7,1   | 2,0                           | 1,3                       | ..         | 14,2                                 | 22,6  | 3,0                                     | [0,32] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 9 Suède                   | 6,7                                 | 7,4   | 3,7                           | 1,3                       | ..         | ..                                   | 19,5  | 8,7                                     | [0,98] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,2                    | 89                      |
| 10 Allemagne              | 4,4                                 | 8,0   | 2,6                           | 1,3                       | ..         | 11,8                                 | 19,2  | 0,6                                     | [0,38] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,3                    | 135                     |
| 11 Japon                  | 3,4                                 | 6,5   | 3,4                           | 0,9                       | ..         | ..                                   | 23,4  | 0,5                                     | [0,19] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,0                    | 15                      |
| 12 Corée du Sud           | 4,2                                 | 3,5   | 3,5                           | 2,8                       | ..         | 16,6                                 | 29,3  | 0,2                                     | ..  | ..                   | ..   | 0,3                    | 63                      |
| 13 Suisse                 | 5,3                                 | 6,4   | 2,9                           | 0,8                       | ..         | 10,2                                 | 22,0  | 1,3                                     | [0,42] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,4                    | 288                     |
| 14 France                 | 5,6                                 | 8,7   | 2,1                           | 2,3                       | ..         | 21,8                                 | 21,9  | 3,5                                     | [0,39] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,6                    | 255                     |
| 15 Israël                 | 6,4                                 | 4,5   | 4,7                           | 7,0                       | ..         | 25,3                                 | 18,5  | 4,8                                     | ..  | ..                   | ..   | 0,7                    | 195                     |
| 16 Finlande               | 5,9                                 | 6,1   | 3,5                           | 1,3                       | ..         | 21,7                                 | 20,6  | -2,8                                    | [0,44] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,3                    | 156                     |
| 17 Islande                | 7,5                                 | 7,7   | 2,8                           | 0,0                       | ..         | 24,6                                 | 23,9  | 4,2                                     | ..  | ..                   | ..   | 0,2                    | 112                     |
| 18 Belgique               | 6,1                                 | 7,0   | 1,9                           | 1,2                       | ..         | 25,6                                 | 22,7  | 19,8                                    | [0,48] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 2,1                    | 973                     |
| 19 Danemark               | 7,9                                 | 8,2   | 2,6                           | 1,4                       | ..         | 35,6                                 | 21,5  | 0,9                                     | [0,82] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,3                    | 162                     |
| 20 Espagne                | 4,4                                 | 6,1   | 1,3                           | 1,2                       | ..         | 10,6                                 | 29,4  | 4,4                                     | [0,45] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,7                    | 258                     |
| 21 Hong Kong, Chine (RAS) | 3,3                                 | ..    | 0,8                           | ..                        | ..         | ..                                   | 19,7  | 29,3                                    | ..  | ..                   | ..   | 0,2                    | 51                      |
| 22 Grèce                  | 4,0                                 | 5,8   | 0,5                           | 3,6                       | ..         | 19,9                                 | 19,3  | 1,5                                     | [0,21] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,8                    | 239                     |
| 23 Italie                 | 4,3                                 | 6,7   | 1,1                           | 1,7                       | ..         | 22,6                                 | 20,9  | 0,7                                     | [0,22] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,1                    | 52                      |
| 24 Luxembourg             | 3,7                                 | 6,5   | 1,7                           | ..                        | ..         | 24,5                                 | 20,1  | 215,6                                   | [0,97] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 3,2                    | 3 527                   |
| 25 Autriche               | 5,4                                 | 7,7   | 2,5                           | 0,9                       | ..         | 20,1                                 | 22,4  | 3,5                                     | [0,43] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,8                    | 389                     |
| 26 Royaume-Uni            | 5,6                                 | 6,9   | 1,8                           | 2,5                       | ..         | 28,6                                 | 16,7  | 3,5                                     | [0,43] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 0,3                    | 128                     |
| 27 Singapour              | 2,8                                 | 1,0   | 2,6                           | 4,1                       | ..         | 14,6                                 | 28,5  | 12,5                                    | ..  | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 28 République tchèque     | 4,6                                 | 5,8   | 1,6                           | 1,3                       | ..         | 14,8                                 | 23,9  | 5,0                                     | ..  | ..                   | ..   | 0,7                    | 136                     |
| 29 Slovaquie              | 5,2                                 | 5,6   | 1,5                           | 1,5                       | ..         | 20,0                                 | 27,5  | 3,5                                     | ..  | ..                   | ..   | 0,6                    | 170                     |
| 30 Andorre                | 3,2                                 | 5,3   | ..                            | ..                        | ..         | ..                                   | ..  | ..                                      | ..  | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 31 Slovaquie              | 3,6                                 | 5,2   | 0,5                           | 1,5                       | ..         | 13,5                                 | 26,1  | 3,3                                     | ..  | ..                   | ..   | 2,0                    | 365                     |
| 32 Émirats arabes unis    | 0,9                                 | 1,9   | ..                            | ..                        | ..         | ..                                   | 20,4  | ..                                      | ..  | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 33 Malte                  | 4,8                                 | 5,8   | 0,6                           | 0,7                       | ..         | 28,6                                 | 19,4  | 12,7                                    | ..  | ..                   | ..   | 0,6                    | 121                     |
| 34 Estonie                | 5,0                                 | 4,1   | 1,1                           | 2,2                       | ..         | 16,8                                 | 29,3  | 8,3                                     | ..  | ..                   | ..   | 1,7                    | 297                     |
| 35 Chypre                 | 7,1                                 | 3,0   | 0,4                           | 1,8                       | ..         | 56,7                                 | 23,3  | 15,5                                    | ..  | ..                   | ..   | 1,1                    | 323                     |
| 36 Hongrie                | 5,4                                 | 5,2   | 1,0                           | 1,2                       | ..         | 23,6                                 | 20,1  | 40,6                                    | ..  | ..                   | ..   | 1,7                    | 262                     |
| 37 Brunéi Darussalam      | 3,7                                 | 1,9   | 0,0                           | 3,9                       | ..         | ..                                   | 13,0  | 0,8                                     | ..  | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 38 Qatar                  | 3,3                                 | 2,9   | ..                            | ..                        | ..         | 23,1                                 | 30,2  | ..                                      | ..  | ..                   | ..   | ..                     | ..                      |
| 39 Bahreïn                | 2,9                                 | 2,6   | ..                            | 3,0                       | ..         | 1,5                                  | 31,9  | 8,2                                     | 0,0                                       | 0,0                  | ..   | ..                     | ..                      |
| 40 Portugal               | 5,3                                 | 7,1   | 1,2                           | 2,0                       | ..         | 22,2                                 | 21,7  | 1,5                                     | [0,27] <sup>c</sup>                       | ..                   | ..   | 1,7                    | 382                     |
| 41 Pologne                | 4,9                                 | 4,6   | 0,6                           | 2,0                       | 11,2       | 18,4                                 | 22,0  | 2,8                                     | ..  | ..                   | ..   | 2,0                    | 274                     |
| 42 Barbade                | 6,7                                 | 4,4   | ..                            | ..                        | ..         | 35,6                                 | 22,5  | 6,8                                     | ..  | 18,6                 | 87,3   | 4,6                    | 658                     |



# Environnement porteur : flux financiers et engagements

| Classement selon l'IDH | DÉPENSES PUBLIQUES<br>(en % de PIB) |                        |                               |            |                        |                     | INVESTISSEMENTS<br>DIRECTS À L'ÉTRANGER |             | ASSISTANCE OFFICIELLE AU<br>DÉVELOPPEMENT |              |  | ENTRÉES DE FONDS |                 |
|------------------------|-------------------------------------|------------------------|-------------------------------|------------|------------------------|---------------------|---|-------------|---|--------------|--|------------------|-----------------|
|                        | Éducation                           | Santé                  | Recherche et<br>développement | Militaires | Service de la<br>dette | Recette<br>fiscales | Formation brute<br>de capital fixe      | Influx nets | Total                                     | Par habitant | En faveur des<br>secteurs sociaux <sup>a</sup><br>(en % de<br>l'aide totale) | Total            | Par<br>habitant |
|                        |                                     |                        |                               |            |                        |                     |   |             |   |              |  |                  |                 |
|                        | 2000-2007 <sup>b</sup>              | 2000-2007 <sup>b</sup> | 2000-2007 <sup>b</sup>        | 2008       | 2008                   | 2008                | 2008                                    | 2008        | 2008                                      | 2008         | 2008   | 2008             | 2008            |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ

|   |                  |     |     |     |      |      |      |      |                  |       |      |      |     |
|---|------------------|-----|-----|-----|------|------|------|------|------------------|-------|------|------|-----|
| 43 Bahamas                                | 3,6              | 3,7 | ..  | ..  | ..   | 16,7 | 37,8 | 9,9  | ..               | ..    | ..   | ..   | ..  |
| 44 Lituanie                               | 4,7              | 4,5 | 0,8 | 1,5 | 20,6 | 17,4 | 24,4 | 3,7  | ..               | ..    | ..   | 3,1  | 435 |
| 45 Chili                                  | 3,4              | 3,7 | 0,7 | 3,5 | 9,8  | 19,8 | 24,0 | 9,9  | 0,0              | 4,4   | 63,9 | 0,0  | 0   |
| 46 Argentine                              | 4,9              | 5,1 | 0,5 | 0,8 | 3,0  | 14,2 | 23,3 | 3,0  | 0,0              | 3,3   | 69,5 | 0,2  | 17  |
| 47 Koweït                                 | 3,8              | 1,7 | 0,1 | 3,2 | ..   | 0,9  | 18,9 | 0,0  | ..               | ..    | ..   | ..   | ..  |
| 48 Lettonie                               | 5,0              | 3,6 | 0,6 | 1,9 | 18,1 | 15,0 | 30,2 | 4,0  | ..               | ..    | ..   | 1,8  | 265 |
| 49 Monténégro                             | ..               | 5,1 | 1,2 | 1,8 | 1,4  | ..   | 27,7 | 19,2 | 2,4              | 171,5 | 52,8 | ..   | ..  |
| 50 Roumanie                               | 4,4              | 3,8 | 0,5 | 1,5 | 9,3  | 17,9 | 31,1 | 6,9  | ..               | ..    | ..   | 4,7  | 436 |
| 51 Croatie                                | 3,9              | 6,6 | 0,9 | 1,9 | ..   | 20,4 | 27,6 | 6,9  | 0,6              | 89,7  | 31,3 | 2,3  | 361 |
| 52 Uruguay                                | 2,8              | 5,9 | 0,4 | 1,3 | 4,7  | 17,2 | 18,7 | 6,9  | 0,1              | 10,0  | 59,1 | 0,3  | 32  |
| 53 Jamahiriya arabe libyenne              | 2,7 <sup>d</sup> | 1,9 | ..  | 1,3 | ..   | ..   | 27,9 | 4,4  | 0,1              | 9,6   | 81,0 | 0,0  | 3   |
| 54 Panama                                 | 3,8              | 4,3 | 0,2 | 0,0 | 7,2  | 9,3  | 22,2 | 10,4 | 0,1              | 8,4   | 50,7 | 0,9  | 58  |
| 55 Arabie saoudite                        | 5,7              | 2,7 | 0,0 | 8,2 | ..   | ..   | 19,3 | 4,8  | 0,0              | 0,0   | ..   | 0,0  | 9   |
| 56 Mexique                                | 4,8              | 2,7 | 0,5 | 0,5 | 3,9  | 11,7 | 22,1 | 2,1  | 0,0              | 1,4   | 66,0 | 2,4  | 247 |
| 57 Malaisie                               | 4,5              | 1,9 | 0,6 | 2,0 | 4,1  | 16,6 | 21,7 | 3,3  | 0,1              | 5,9   | 52,5 | 0,9  | 71  |
| 58 Bulgarie                               | 4,1              | 4,2 | 0,5 | 2,4 | 10,3 | 24,2 | 33,4 | 18,4 | ..               | ..    | ..   | 5,3  | 346 |
| 59 Trinité-et-Tobago                      | 4,2              | 2,7 | 0,1 | ..  | ..   | 25,9 | 25,3 | 3,8  | 0,1              | 9,1   | 63,2 | 0,5  | 82  |
| 60 Serbie                                 | 4,5              | 6,1 | 0,3 | 2,4 | 9,6  | 22,0 | 20,4 | 6,0  | 2,1              | 142,4 | 51,5 | 11,1 | 753 |
| 61 Bélarus                                | 5,2              | 4,9 | 1,0 | 1,5 | 2,0  | 25,5 | 32,7 | 3,6  | 0,2              | 11,4  | 81,3 | 0,7  | 46  |
| 62 Costa Rica                             | 5,0              | 5,9 | 0,4 | 0,0 | 5,4  | 15,8 | 24,2 | 6,8  | 0,2              | 14,6  | 31,8 | 2,0  | 134 |
| 63 Pérou                                  | 2,7              | 2,5 | 0,1 | 1,1 | 4,1  | 15,4 | 26,1 | 3,2  | 0,4              | 16,1  | 57,9 | 1,9  | 85  |
| 64 Albanie                                | 2,9              | 2,9 | ..  | 2,0 | 1,3  | 17,3 | 32,4 | 7,6  | 3,0              | 122,8 | 55,7 | 12,2 | 476 |
| 65 Fédération de Russie                   | 3,9              | 3,5 | 1,1 | 3,5 | 4,1  | 15,7 | 22,0 | 4,3  | ..               | ..    | ..   | 0,4  | 43  |
| 66 Kazakhstan                             | 2,8              | 2,5 | 0,2 | 1,2 | 29,2 | 12,7 | 31,3 | 11,0 | 0,3              | 21,2  | 43,0 | 0,1  | 12  |
| 67 Azerbaïdjan                            | 1,9              | 1,0 | 0,2 | 3,8 | 0,7  | 16,7 | 20,1 | 0,0  | 0,6              | 27,1  | 39,9 | 3,4  | 179 |
| 68 Bosnie-Herzégovine                     | ..               | 5,6 | 0,0 | 1,4 | 2,3  | 21,0 | 24,4 | 5,7  | 2,5              | 128,0 | 62,0 | 14,8 | 725 |
| 69 Ukraine                                | 5,3              | 4,0 | 0,9 | 2,7 | 10,1 | 17,8 | 25,6 | 6,1  | 0,3              | 13,3  | 56,2 | 3,2  | 125 |
| 70 Iran (République islamique d')         | 4,8              | 3,0 | 0,7 | 2,7 | 1,0  | 7,3  | 25,8 | 0,6  | 0,0 <sup>e</sup> | 1,4   | 84,5 | 0,4  | 16  |
| 71 ex-République yougoslave de Macédoine  | 3,5              | 4,7 | 0,2 | 1,8 | 5,1  | 19,7 | 23,9 | 6,3  | 2,3              | 108,1 | 52,8 | 4,3  | 199 |
| 72 Maurice                                | 3,6              | 2,0 | 0,4 | 0,2 | 1,7  | 18,2 | 24,6 | 4,1  | 1,2              | 86,3  | 21,5 | 2,3  | 179 |
| 73 Brésil                                 | 5,2              | 3,5 | 1,0 | 1,5 | 3,6  | 16,4 | 19,0 | 2,9  | 0,0              | 2,4   | 67,4 | 0,3  | 27  |
| 74 Géorgie                                | 2,9              | 1,5 | 0,2 | 8,5 | 1,5  | 23,8 | 22,5 | 12,2 | 7,0              | 203,6 | 27,5 | 5,7  | 170 |
| 75 Venezuela (République bolivarienne du) | 3,7              | 2,7 | ..  | 1,4 | 1,9  | 15,5 | 19,8 | 0,1  | 0,0              | 2,1   | 75,7 | 0,0  | 5   |
| 76 Arménie                                | 3,0              | 2,1 | 0,2 | 3,3 | 3,0  | 17,0 | 40,0 | 7,8  | 2,4              | 98,3  | 43,3 | 8,9  | 345 |
| 77 Équateur                               | 1,0              | 2,3 | 0,2 | 2,8 | 5,0  | ..   | 23,8 | 1,8  | 0,5              | 17,1  | 53,8 | 5,2  | 210 |
| 78 Belize                                 | 5,1              | 2,6 | ..  | 1,1 | 8,2  | 22,9 | 25,5 | 14,0 | 2,1              | 81,4  | 19,0 | 5,8  | 243 |
| 79 Colombie                               | 3,9              | 5,1 | 0,2 | 3,7 | 3,4  | 12,6 | ..   | 4,3  | 0,4              | 21,8  | 70,7 | 2,0  | 109 |
| 80 Jamaïque                               | 6,2              | 2,4 | 0,1 | 0,6 | 7,9  | 25,4 | ..   | 9,8  | 0,6              | 29,5  | 33,1 | 14,9 | 811 |
| 81 Tunisie                                | 7,2              | 3,0 | 1,0 | 1,3 | 5,6  | 22,8 | 25,3 | 6,5  | 1,3              | 46,4  | 38,5 | 4,9  | 191 |
| 82 Jordanie                               | 4,9 <sup>d</sup> | 5,4 | 0,3 | 5,9 | 12,2 | 18,3 | 25,6 | 9,3  | 3,5              | 125,6 | 43,5 | 17,9 | 642 |
| 83 Turquie                                | 2,9              | 3,4 | 0,7 | 2,2 | 7,4  | 18,6 | 19,9 | 2,5  | 0,3              | 27,4  | 27,3 | 0,2  | 18  |
| 84 Algérie                                | 4,3              | 3,6 | 0,1 | 3,0 | 0,8  | 46,5 | 27,0 | 1,6  | 0,2              | 9,2   | 49,0 | 1,3  | 64  |
| 85 Tonga                                  | 4,7              | 3,1 | ..  | ..  | 1,9  | ..   | 17,1 | 2,2  | 9,6              | 257,0 | 70,3 | 35,8 | 961 |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

|                                    |                  |     |                  |     |     |      |      |      |      |       |      |      |     |
|------------------------------------|------------------|-----|------------------|-----|-----|------|------|------|------|-------|------|------|-----|
| 86 Fidji                           | 6,2              | 2,8 | ..               | 1,3 | 0,7 | 22,7 | 16,0 | 8,9  | 1,3  | 53,9  | 62,1 | 3,4  | 143 |
| 87 Turkménistan                    | ..               | 1,4 | ..               | ..  | 1,2 | ..   | 6,5  | 5,3  | 0,1  | 3,6   | 74,0 | ..   | ..  |
| 88 République dominicaine          | 2,2              | 1,9 | ..               | 0,6 | 3,3 | 15,9 | 18,2 | 6,3  | 0,3  | 15,5  | 43,5 | 7,8  | 357 |
| 89 Chine                           | 1,9 <sup>d</sup> | 1,9 | 1,5              | 2,0 | 0,8 | 9,4  | 42,0 | 3,4  | 0,0  | 1,1   | 49,1 | 1,1  | 37  |
| 90 El Salvador                     | 3,6              | 3,6 | 0,1 <sup>d</sup> | 0,5 | 4,6 | 13,9 | 15,0 | 3,5  | 1,1  | 38,1  | 55,7 | 17,2 | 620 |
| 91 Sri Lanka                       | ..               | 2,0 | 0,2              | 3,6 | 3,1 | 14,2 | 25,3 | 1,9  | 1,8  | 36,2  | 28,4 | 7,3  | 146 |
| 92 Thaïlande                       | 4,9              | 2,7 | 0,2              | 1,5 | 6,3 | 16,5 | 27,4 | 3,6  | -0,3 | ..    | 42,7 | 0,7  | 28  |
| 93 Gabon                           | 3,8              | 3,0 | ..               | ..  | 4,7 | ..   | 24,4 | 0,1  | 0,4  | 37,6  | 65,4 | 0,1  | 8   |
| 94 Suriname                        | ..               | 3,6 | ..               | ..  | ..  | ..   | 25,1 | -7,7 | 3,7  | 195,2 | 30,1 | 0,1  | 4   |
| 95 Bolivie (État plurinational de) | 6,3              | 3,4 | 0,3              | 1,5 | 5,9 | 17,0 | 17,2 | 3,1  | 3,9  | 64,9  | 53,5 | 6,9  | 118 |

TABLEAU

15

## Environnement porteur : flux financiers et engagements

| Classement selon l'IDH                    | DÉPENSES PUBLIQUES<br>(en % de PIB) |                        |                               |            |                        |                     |                                    | INVESTISSEMENTS<br>DIRECTS À L'ÉTRANGER | ASSISTANCE OFFICIELLE AU<br>DÉVELOPPEMENT |              |  | ENTRÉES DE FONDS |                 |
|---|-------------------------------------|------------------------|-------------------------------|------------|------------------------|---------------------|------------------------------------|---|---|--------------|--|------------------|-----------------|
|   | Éducation                           | Santé                  | Recherche et<br>développement | Militaires | Service de la<br>dette | Recette<br>fiscales | Formation brute<br>de capital fixe | Influx nets                             | Total                                     | Par habitant | En faveur des<br>secteurs sociaux <sup>a</sup><br>(en % de<br>l'aide totale) | Total            | Par<br>habitant |
|   | 2000-2007 <sup>b</sup>              | 2000-2007 <sup>b</sup> | 2000-2007 <sup>b</sup>        | 2008       | 2008                   | 2008                | 2008                               | 2008                                    | 2008                                      | 2008         | 2008   | 2008             | 2008            |
| 96 Paraguay                               | 4,0                                 | 2,4                    | 0,1                           | 0,8        | 2,9                    | 12,5                | 19,6                               | 2,0                                     | 0,8                                       | 21,4         | 42,0   | 3,1              | 81              |
| 97 Philippines                            | 2,6                                 | 1,3                    | 0,1                           | 0,8        | 6,6                    | 14,1                | 14,7                               | 0,8                                     | 0,0                                       | 0,7          | 34,1   | 11,2             | 206             |
| 98 Botswana                               | 8,1                                 | 4,3                    | 0,4                           | 2,7        | 0,5                    | ..                  | 23,4                               | 0,8                                     | 5,6                                       | 377,0        | 35,8   | 0,9              | 59              |
| 99 République de Moldova                  | 8,2                                 | 5,2                    | 0,5                           | 0,6        | 7,5                    | 20,5                | 34,1                               | 11,7                                    | 4,5                                       | 82,3         | 51,5   | 31,4             | 522             |
| 100 Mongolie                              | 5,1                                 | 3,5                    | 0,2                           | ..         | 1,4                    | 23,2                | 35,7                               | 13,0                                    | 4,8                                       | 93,7         | 39,4   | 3,8              | 76              |
| 101 Égypte                                | 3,8                                 | 2,4                    | 0,2                           | 2,3        | 1,9                    | 15,4                | 22,4                               | 5,9                                     | 0,8                                       | 16,5         | 37,0   | 5,4              | 107             |
| 102 Ouzbékistan                           | ..                                  | 2,3                    | ..                            | ..         | 2,5                    | ..                  | 23,0                               | 3,3                                     | 0,7                                       | 6,9          | 50,2   | ..               | ..              |
| 103 Micronésie (États fédérés de)         | 7,3                                 | 12,6                   | ..                            | ..         | ..                     | ..                  | ..                                 | ..                                      | 35,9                                      | 855,8        | 53,3   | ..               | ..              |
| 104 Guyana                                | 6,1                                 | 7,2                    | ..                            | ..         | 2,3                    | ..                  | 39,7                               | 14,5                                    | 14,5                                      | 217,8        | 54,6   | 24,1             | 365             |
| 105 Namibie                               | 6,5                                 | 3,2                    | ..                            | 3,5        | ..                     | 27,2                | 23,4                               | 6,1                                     | 2,4                                       | 98,0         | 66,3   | 0,2              | 6               |
| 106 Honduras                              | ..                                  | 4,1                    | 0,0                           | 0,8        | 2,8                    | 15,8                | 32,2                               | 6,6                                     | 4,1                                       | 77,9         | 43,1   | 21,5             | 392             |
| 107 Maldives                              | 8,1                                 | 6,4                    | ..                            | ..         | 5,4                    | 21,0                | 53,5                               | 1,2                                     | 4,5                                       | 175,0        | 47,8   | 0,2              | 10              |
| 108 Indonésie                             | 3,5                                 | 1,2                    | 0,0                           | 1,0        | 4,8                    | 12,3                | 27,6                               | 1,8                                     | 0,2                                       | 5,4          | 37,8   | 1,3              | 30              |
| 109 Kirghizistan                          | 6,6                                 | 3,5                    | 0,3                           | 3,7        | 6,6                    | 16,8                | 22,7                               | 4,6                                     | 8,3                                       | 68,2         | 63,0   | 24,4             | 234             |
| 110 Afrique du Sud                        | 5,1                                 | 3,6                    | 1,0                           | 1,3        | 1,7                    | 27,7                | 23,2                               | 3,5                                     | 0,4                                       | 23,1         | 66,8   | 0,3              | 17              |
| 111 République arabe syrienne             | 4,9                                 | 1,6                    | ..                            | 3,4        | ..                     | ..                  | 16,4                               | 3,1                                     | 0,3                                       | 6,4          | 50,7   | 1,5              | 41              |
| 112 Tadjikistan                           | 3,5                                 | 1,1                    | 0,1                           | ..         | 2,7                    | 9,8                 | 19,3                               | 7,3                                     | 5,8                                       | 42,5         | 55,2   | 49,6             | 372             |
| 113 Viet Nam                              | 5,3                                 | 2,8                    | 0,2                           | 2,4        | 1,5                    | ..                  | 36,0                               | 10,6                                    | 2,9                                       | 29,6         | 35,7   | 7,9              | 84              |
| 114 Maroc                                 | 5,7                                 | 1,7                    | 0,6                           | 3,4        | 4,8                    | 27,5                | 33,1                               | 2,8                                     | 1,4                                       | 39,0         | 47,6   | 7,8              | 218             |
| 115 Nicaragua                             | 3,1                                 | 4,5                    | 0,0                           | 0,7        | 4,3                    | 17,0                | 29,4                               | 9,5                                     | 11,5                                      | 130,4        | 43,0   | 12,4             | 144             |
| 116 Guatemala                             | 3,2                                 | 2,1                    | 0,0                           | 0,4        | 4,6                    | 11,3                | 17,7                               | 2,1                                     | 1,4                                       | 39,2         | 43,0   | 11,4             | 326             |
| 117 Guinée équatoriale                    | 0,6                                 | 1,7                    | ..                            | ..         | ..                     | ..                  | 28,2                               | ..                                      | 0,3                                       | 57,0         | 80,0   | ..               | ..              |
| 118 Cap-Vert                              | 5,7                                 | 3,4                    | ..                            | 0,5        | 2,0                    | 23,9                | 46,6                               | 13,3                                    | 12,8                                      | 437,1        | 37,6   | 9,7              | 311             |
| 119 Inde                                  | 3,2                                 | 1,1                    | 0,8                           | 2,6        | 2,7                    | 12,9                | 34,8                               | 3,6                                     | 0,2                                       | 1,8          | 50,4   | 4,3              | 44              |
| 120 Timor-Leste                           | 7,1                                 | 11,5                   | ..                            | 4,7        | ..                     | ..                  | 21,8                               | ..                                      | 9,5                                       | 252,3        | 69,9   | ..               | ..              |
| 121 Swaziland                             | 7,9                                 | 3,8                    | ..                            | ..         | 1,7                    | 27,6                | 16,5                               | 0,4                                     | 2,5                                       | 57,6         | 58,0   | 3,5              | 86              |
| 122 République démocratique populaire lao | 2,3                                 | 0,8                    | 0,0                           | 0,4        | 3,8                    | 10,1                | 37,1                               | 4,1                                     | 10,0                                      | 79,8         | 44,7   | 0,0              | 0               |
| 123 Îles Salomon                          | 2,2 <sup>d</sup>                    | 4,3                    | ..                            | ..         | 2,8                    | ..                  | 13,4                               | 11,8                                    | 35,1                                      | 439,8        | 79,3   | 3,2              | 41              |
| 124 Cambodge                              | 1,6                                 | 1,7                    | 0,0                           | 1,1        | 0,4                    | 8,2                 | 19,4                               | 7,9                                     | 8,1                                       | 50,5         | 60,5   | 3,1              | 22              |
| 125 Pakistan                              | 2,9                                 | 0,8                    | 0,7                           | 2,6        | 1,8                    | 9,8                 | 20,4                               | 3,3                                     | 0,9                                       | 9,3          | 55,1   | 4,3              | 42              |
| 126 Congo                                 | 1,8                                 | 1,7                    | ..                            | 1,1        | 1,3                    | 6,2                 | 20,5                               | 24,5                                    | 6,0                                       | 139,5        | 15,8   | 0,1              | 4               |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | ..                                  | 5,3                    | ..                            | ..         | 1,9                    | ..                  | ..                                 | 18,9                                    | 26,3                                      | 293,9        | 43,2   | 1,1              | 13              |

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

|                                 |      |     |     |     |      |      |      |      |      |       |      |      |     |
|---------------------------------|------|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|-------|------|------|-----|
| 128 Kenya                       | 7,0  | 2,0 | ..  | 1,9 | 1,3  | 18,9 | 19,4 | 0,3  | 4,0  | 35,3  | 51,9 | 5,6  | 44  |
| 129 Bangladesh                  | 2,4  | 1,1 | ..  | 1,0 | 1,2  | 8,8  | 24,2 | 1,2  | 2,4  | 12,9  | 31,8 | 11,3 | 56  |
| 130 Ghana                       | 5,4  | 4,3 | ..  | 0,7 | 1,6  | 22,9 | 35,9 | 12,7 | 8,1  | 55,4  | 45,4 | 0,8  | 5   |
| 131 Cameroun                    | 2,9  | 1,3 | ..  | 1,5 | 1,6  | ..   | 17,1 | 0,2  | 2,3  | 27,8  | 22,9 | 0,6  | 8   |
| 132 Myanmar                     | 1,3  | 0,2 | 0,2 | ..  | ..   | 3,3  | 11,7 | ..   | ..   | 10,8  | 24,1 | ..   | 3   |
| 133 Yémen                       | 5,2  | 1,5 | ..  | 4,2 | 1,2  | ..   | 23,1 | 5,8  | 1,3  | 13,3  | 62,6 | 5,3  | 62  |
| 134 Bénin                       | 3,6  | 2,5 | ..  | 1,1 | 1,5  | 17,3 | 20,7 | 1,8  | 9,6  | 74,0  | 48,5 | 4,1  | 31  |
| 135 Madagascar                  | 2,9  | 2,7 | 0,1 | 1,1 | 0,3  | 11,4 | 35,6 | 15,6 | 9,5  | 44,0  | 40,5 | 0,1  | 1   |
| 136 Mauritanie                  | 4,4  | 1,6 | ..  | 3,7 | 4,4  | ..   | 25,9 | 3,6  | ..   | 97,1  | 38,5 | 0,1  | 1   |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée   | ..   | 2,6 | ..  | 0,4 | 12,7 | 21,0 | 18,1 | -0,4 | 4,1  | 47,2  | 61,3 | 0,2  | 2   |
| 138 Népal                       | 3,8  | 2,0 | ..  | 2,0 | 1,3  | 10,4 | 21,1 | 0,0  | 5,6  | 25,1  | 46,2 | 21,6 | 95  |
| 139 Togo                        | 3,7  | 1,5 | ..  | 1,9 | 6,8  | 16,3 | 22,3 | 2,3  | 11,7 | 51,0  | 33,7 | 9,8  | 44  |
| 140 Comores                     | 7,6  | 1,9 | ..  | ..  | 2,3  | ..   | 16,1 | 1,5  | 7,0  | 58,2  | 60,4 | 2,3  | 22  |
| 141 Lesotho                     | 12,4 | 3,6 | 0,1 | 1,6 | 1,8  | 58,9 | 28,3 | 13,4 | 7,0  | 71,0  | 71,9 | 27,0 | 214 |
| 142 Nigéria                     | ..   | 1,7 | ..  | 0,8 | 0,3  | ..   | ..   | 1,8  | 0,7  | 8,5   | 72,9 | 4,8  | 66  |
| 143 Ouganda                     | 3,8  | 1,6 | 0,4 | 2,3 | 0,5  | 12,8 | 23,3 | 5,5  | 11,7 | 52,3  | 44,2 | 5,1  | 23  |
| 144 Sénégal                     | 5,1  | 3,2 | 0,1 | 1,6 | 1,4  | 16,1 | 30,2 | 5,3  | 8,1  | 86,6  | 42,9 | 9,7  | 105 |
| 145 Haïti                       | ..   | 1,2 | ..  | 0,0 | ..   | ..   | ..   | 0,4  | 13,1 | 93,2  | 50,6 | 19,6 | 143 |
| 146 Angola                      | 2,6  | 2,0 | ..  | 3,0 | 2,3  | ..   | 12,4 | 2,0  | 0,5  | 20,5  | 69,1 | 0,1  | 5   |
| 147 Djibouti                    | 8,7  | 5,5 | ..  | 3,7 | 2,8  | ..   | 38,9 | 28,9 | 12,7 | 142,2 | 40,3 | 3,5  | 36  |
| 148 République-Unie de Tanzanie | 6,8  | 3,5 | ..  | 1,1 | 0,3  | ..   | 16,4 | 3,6  | 11,7 | 54,9  | 51,3 | 0,1  | 0   |
| 149 Côte d'Ivoire               | 4,6  | 1,0 | ..  | 1,5 | 4,7  | 15,6 | 10,1 | 1,7  | 2,7  | 29,9  | 45,6 | 0,8  | 9   |
| 150 Zambie                      | 1,4  | 3,6 | 0,0 | 2,0 | 1,3  | 17,1 | 22,7 | 6,6  | 8,4  | 86,0  | 58,3 | 0,5  | 5   |
| 151 Gambie                      | 2,0  | 2,6 | ..  | ..  | 3,3  | ..   | 24,8 | 8,9  | 12,8 | 56,5  | 15,7 | 8,2  | 40  |

# Environnement porteur : flux financiers et engagements

| Classement selon l'IDH               | DÉPENSES PUBLIQUES<br>(en % de PIB) |                        |                               |            |                        |                     | INVESTISSEMENTS<br>DIRECTS À L'ÉTRANGER |               | ASSISTANCE OFFICIELLE AU<br>DÉVELOPPEMENT |              |  | ENTRÉES DE FONDS |                 |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------------|-------------------------------|------------|------------------------|---------------------|---|---------------|---|--------------|--|------------------|-----------------|
|                                      | Éducation                           | Santé                  | Recherche et<br>développement | Militaires | Service de la<br>dette | Recette<br>fiscales | Formation brute<br>de capital fixe      | Influx nets   | Total                                     | Par habitant | En faveur des<br>secteurs sociaux <sup>c</sup> | Total            | Par<br>habitant |
|                                      |                                     |                        |                               |            | (en % du RNB)          | (en % du PIB)       | (en % du PIB)                           | (en % du PIB) | (en % du RNB)                             | (\$)         | (en % de<br>l'aide totale)                     | (en % du PIB)    | (\$)            |
|                                      | 2000-2007 <sup>b</sup>              | 2000-2007 <sup>b</sup> | 2000-2007 <sup>b</sup>        | 2008       | 2008                   | 2008                | 2008                                    | 2008          | 2008                                      | 2008         | 2008   | 2008             | 2008            |
| 152 Rwanda                           | 4,1                                 | 4,9                    | ..                            | 1,5        | 0,4                    | ..                  | 24,1                                    | 2,3           | 21,1                                      | 95,7         | 60,5   | 1,5              | 7               |
| 153 Malawi                           | 4,2                                 | 5,9                    | ..                            | ..         | 0,8                    | ..                  | 24,2                                    | 0,9           | 21,5                                      | 63,9         | 56,1   | 0,0              | 0               |
| 154 Soudan                           | ..                                  | 1,3                    | 0,3                           | ..         | 0,8                    | ..                  | 20,2                                    | 4,6           | 4,6                                       | 57,6         | 27,5   | 5,5              | 75              |
| 155 Afghanistan                      | ..                                  | 1,8                    | ..                            | 1,9        | 0,1                    | 5,8                 | 27,6                                    | 2,8           | 45,8                                      | ..           | 47,7   | ..               | ..              |
| 156 Guinée                           | 1,7                                 | 0,6                    | ..                            | ..         | 4,2                    | ..                  | 15,5                                    | 10,1          | 7,6                                       | 32,4         | 33,0   | 1,9              | 7               |
| 157 Éthiopie                         | 5,5                                 | 2,2                    | 0,2                           | 1,4        | 0,4                    | 10,2                | 20,1                                    | 0,4           | 12,5                                      | 41,2         | 42,9   | 1,5              | 5               |
| 158 Sierra Leone                     | 3,8                                 | 1,4                    | ..                            | 2,4        | 0,3                    | 10,8                | 14,7                                    | -0,2          | 19,2                                      | 66,0         | 53,1   | 7,7              | 27              |
| 159 République centrafricaine        | 1,3                                 | 1,4                    | ..                            | 1,6        | 1,8                    | 6,2                 | 11,6                                    | 6,1           | 13,2                                      | 58,0         | 30,9   | ..               | ..              |
| 160 Mali                             | 3,8                                 | 2,9                    | ..                            | 1,9        | 0,8                    | 15,6                | 23,3                                    | 1,5           | 11,4                                      | 75,8         | 51,5   | 3,9              | 27              |
| 161 Burkina Faso                     | 4,6                                 | 3,4                    | 0,1                           | 1,4        | 0,6                    | 12,5                | 20,8                                    | 1,7           | 12,6                                      | 65,6         | 41,4   | 0,6              | 4               |
| 162 Libéria                          | 2,7                                 | 2,8                    | ..                            | 0,6        | 135,2                  | ..                  | 16,4                                    | 17,1          | 185,0                                     | 329,9        | 13,7   | 6,9              | 15              |
| 163 Tchad                            | 1,9                                 | 2,7                    | ..                            | 6,6        | 2,1                    | ..                  | 14,1                                    | 9,9           | 6,2                                       | 37,6         | 24,9   | ..               | ..              |
| 164 Guinée-Bissau                    | 5,2 <sup>d</sup>                    | 1,6                    | ..                            | ..         | 4,0                    | ..                  | 23,9                                    | 3,5           | 31,2                                      | 83,3         | 49,1   | 7,0              | 19              |
| 165 Mozambique                       | 5,0                                 | 3,5                    | 0,5                           | 0,8        | 0,5                    | ..                  | 18,5                                    | 6,0           | 22,9                                      | 91,5         | 49,3   | 1,2              | 5               |
| 166 Burundi                          | 7,2                                 | 5,2                    | ..                            | 4,0        | 3,7                    | ..                  | 16,4                                    | 0,3           | 43,9                                      | 63,0         | 35,4   | 0,3              | 0               |
| 167 Niger                            | 3,7                                 | 2,8                    | ..                            | ..         | 0,5                    | 11,5                | 18,9                                    | 2,7           | 11,3                                      | 41,3         | 45,2   | 1,5              | 5               |
| 168 République démocratique du Congo | ..                                  | 1,2                    | 0,5                           | 1,4        | 6,2                    | 6,3                 | 23,9                                    | 8,6           | 15,6                                      | 25,1         | 46,8   | ..               | ..              |
| 169 Zimbabwe                         | 4,6                                 | 4,1                    | ..                            | ..         | 7,3                    | ..                  | 21,0                                    | 3,0           | ..  | 49,0         | 35,1   | ..               | ..              |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |      |      |                  |     |      |      |      |      |      |         |      |      |       |
|--|------|------|------------------|-----|------|------|------|------|------|---------|------|------|-------|
| Antigua-et-Barbuda                         | 3,9  | 3,2  | ..               | ..  | ..   | ..   | 73,7 | 20,8 | 0,7  | 91,3    | 82,9 | 1,0  | 141   |
| Bhoutan                                    | 5,1  | 3,3  | ..               | ..  | 6,3  | 7,9  | 46,4 | 2,3  | 6,2  | 125,4   | 46,5 | ..   | ..    |
| Cuba                                       | 13,6 | 9,9  | 0,4              | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 11,3    | 50,4 | ..   | ..    |
| Dominique                                  | 4,8  | 3,9  | ..               | ..  | 5,4  | ..   | 32,7 | 14,6 | 6,3  | 312,4   | 15,4 | 1,3  | 62    |
| Érythrée                                   | 2,0  | 1,5  | ..               | ..  | 0,9  | ..   | 10,6 | 2,2  | 8,7  | 28,6    | 54,1 | 0,5  | 1     |
| Grenade                                    | 5,2  | 3,6  | ..               | ..  | 3,9  | ..   | 29,8 | 25,3 | 5,5  | 300,4   | 35,6 | 4,3  | 263   |
| Iraq                                       | ..   | 1,9  | ..               | 5,4 | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..      | 18,1 | ..   | 0     |
| Kiribati                                   | 17,9 | 16,1 | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | 13,9 | 269,0   | 57,7 | 6,6  | 93    |
| République populaire démocratique de Corée | ..   | 3,0  | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 9,1     | 11,2 | ..   | ..    |
| Liban                                      | 2,0  | 3,9  | ..               | 3,9 | 15,6 | 16,3 | 30,7 | 12,3 | 4,0  | 259,9   | 45,3 | 24,5 | 1 712 |
| Îles Marshall                              | 12,3 | 14,3 | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | 27,3 | 887,0   | 43,6 | ..   | ..    |
| Monaco                                     | ..   | 2,9  | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..      | ..   | ..   | ..    |
| Nauru                                      | ..   | ..   | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 3 124,0 | 39,4 | ..   | ..    |
| Territoires palestiniens occupés           | ..   | ..   | ..               | ..  | ..   | ..   | 25,7 | 1,2  | 0,0  | 675,2   | 66,7 | 14,6 | 160   |
| Oman                                       | 4,0  | 1,9  | ..               | 7,7 | ..   | 7,4  | 12,6 | 7,5  | ..   | 11,4    | 83,0 | 0,1  | 16    |
| Palaos                                     | 10,3 | 8,5  | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | 23,4 | 2 147,0 | 6,4  | ..   | ..    |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | 9,9  | 3,4  | ..               | ..  | 8,8  | 22,2 | 41,6 | 16,1 | 9,1  | 924,8   | 5,0  | 0,8  | 91    |
| Sainte-Lucie                               | 6,3  | 3,4  | 0,4 <sup>d</sup> | ..  | 5,2  | ..   | 25,9 | 10,5 | 2,0  | 112,3   | 35,4 | 0,3  | 16    |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | 7,0  | 3,3  | 0,2              | ..  | 4,9  | ..   | 37,9 | 20,0 | 4,7  | 243,6   | 33,3 | 1,8  | 101   |
| Samoa                                      | 5,4  | 4,2  | ..               | ..  | 2,7  | ..   | ..   | 1,1  | 7,8  | 219,2   | 64,5 | 25,8 | 755   |
| Saint-Marin                                | ..   | 6,1  | ..               | ..  | ..   | 22,4 | ..   | ..   | ..   | ..      | ..   | ..   | ..    |
| Seychelles                                 | 5,0  | 3,6  | 0,4              | 1,3 | 12,6 | 26,0 | 28,3 | 43,7 | 1,6  | 134,2   | 37,4 | 1,4  | 138   |
| Somalie                                    | ..   | ..   | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 84,7    | 16,8 | ..   | ..    |
| Tuvalu                                     | ..   | ..   | ..               | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 1 662,0 | 41,3 | ..   | ..    |
| Vanuatu                                    | 6,9  | 2,7  | ..               | ..  | 0,8  | ..   | 24,2 | 5,8  | 16,2 | 398,6   | 36,9 | 1,2  | 30    |

### NOTES

- a** Les données disponibles ont trait à la répartition de l'aide destinée à l'infrastructure et aux services sociaux, notamment la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement, le gouvernement, la société civile et autres services. Elles sont exprimées en pourcentage du total de l'aide au développement reçue. L'allocation des fonds peut varier d'un pays à l'autre.
- b** Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

- c** Depuis 1970, les pays développés se sont engagés à verser 0,7 % du revenu national brut en faveur de l'aide officielle au développement. Les valeurs consignées entre parenthèses correspondent à l'assistance financière officielle pour le développement versée par des pays donateurs.
- d** Correspond à une année antérieure à l'année indiquée.
- e** Correspond à 2007.

### SOURCES

**Colonne 1** : Institut de statistique de l'UNESCO (2010a).  
**Colonnes 2, 3, 5-8, 12 et 13** : Banque mondiale (2010g)  
**Colonne 4** : SIPRI (2010b).  
**Colonnes 9-11** : OCDE-CAD (2010a).

TABLEAU

15

## Environnement porteur : économie et infrastructure

| Classement selon l'IDH | ÉCONOMIE               |                             |                  |  |                          | INFRASTRUCTURE PHYSIQUE   |                        |                         |                             | INFRASTRUCTURE MÉDIATIQUE |                                  |                                 |                                   |
|------------------------|------------------------|-----------------------------|------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
|                        | PIB                    |                             | PIB par habitant |  | Indice du coût de la vie | Étendue du réseau routier | Voies ferroviaires     | Transport aérien (fret) | Population sans électricité | Quotidiens                | Taux de couverture radiophonique | Taux de couverture télévisuelle |                                   |
|                        | (en milliards de \$)   | (en PPA en milliards de \$) | (en \$)          | Taux de croissance annuel moyen (en %) |                          |                           |                        |                         |                             |                           |                                  |                                 | Variation annuelle moyenne (en %) |
|                        | 2008                   | 2008                        | 2008             | 1970-2008                              | 2000-2008                | 2004-2007 <sup>a</sup>    | 2004-2008 <sup>a</sup> | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2008                        | 2004                      | 2005                             | 2005                            |                                   |
| 1                      | Norvège                | 451,8                       | 280,0            | 94 759                                 | 2,6                      | 1,7                       | 29                     | 4 114                   | ..                          | ..                        | 516                              | 100                             | 98                                |
| 2                      | Australie              | 1 015,2                     | 831,2            | 47 370                                 | 1,9                      | 3,0                       | ..                     | 9 661                   | 2 212                       | ..                        | 155                              | 100                             | 100                               |
| 3                      | Nouvelle-Zélande       | 129,9                       | 116,4            | 30 439                                 | 1,2                      | 2,7                       | 35                     | ..                      | 921                         | ..                        | 182                              | 100                             | 100                               |
| 4                      | États-Unis d'Amérique  | 14 591,4                    | 14 591,4         | 46 350                                 | 1,9                      | 2,8                       | 68                     | 227 058                 | 39 314                      | ..                        | 193                              | ..                              | ..                                |
| 5                      | Irlande                | 267,6                       | 185,2            | 60 460                                 | 3,5                      | 3,6                       | ..                     | 1 919                   | ..                          | ..                        | 182                              | ..                              | ..                                |
| 6                      | Liechtenstein          | ..                          | ..               | ..                                     | 3,2                      | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 7                      | Pays-Bas               | 871,0                       | 673,6            | 52 963                                 | 1,9                      | 2,0                       | 372                    | 2 896                   | 4 903                       | ..                        | 307                              | 100                             | 100                               |
| 8                      | Canada                 | 1 501,3                     | 1 301,7          | 45 070                                 | 1,9                      | 2,2                       | 14                     | 57 216                  | 1 389                       | ..                        | 175                              | 92                              | 95                                |
| 9                      | Suède                  | 479,0                       | 340,8            | 51 950                                 | 1,6                      | 1,5                       | 95                     | 9 830                   | ..                          | ..                        | 481                              | 100                             | 100                               |
| 10                     | Allemagne              | 3 649,5                     | 2 904,6          | 44 446                                 | 1,9                      | 1,7                       | 181                    | 33 862                  | 8 353                       | ..                        | 267                              | ..                              | ..                                |
| 11                     | Japon                  | 4 910,8                     | 4 358,5          | 38 455                                 | 2,1                      | -0,1                      | 316                    | 20 048                  | 8 173                       | ..                        | 551                              | ..                              | ..                                |
| 12                     | Corée du Sud           | 929,1                       | 1 344,4          | 19 115                                 | 5,6                      | 3,1                       | 103                    | 3 381                   | 8 727                       | ..                        | ..                               | 100                             | 100                               |
| 13                     | Suisse                 | 491,9                       | 324,4            | 64 327                                 | 1,1                      | 1,0                       | 173                    | 3 499                   | 1 182                       | ..                        | 420                              | 100                             | 99                                |
| 14                     | France                 | 2 856,6                     | 2 121,7          | 44 508                                 | 1,8                      | 1,9                       | 172                    | 29 901                  | 6 188                       | ..                        | 163                              | 100                             | 100                               |
| 15                     | Israël                 | 202,1                       | 204,0            | 27 652                                 | 1,9                      | 1,7                       | 81                     | 1 005                   | 902                         | 0,0                       | ..                               | ..                              | ..                                |
| 16                     | Finlande               | 272,7                       | 192,3            | 51 323                                 | 2,2                      | 1,5                       | 23                     | 5 919                   | 543                         | ..                        | 431                              | 100                             | 100                               |
| 17                     | Islande                | 16,7                        | 11,7             | 52 479                                 | 2,5                      | 4,9                       | 13                     | ..                      | ..                          | ..                        | 552                              | 100                             | 100                               |
| 18                     | Belgique               | 504,2                       | 377,3            | 47 085                                 | 2,0                      | 2,2                       | 499                    | 3 513                   | 982                         | ..                        | 165                              | ..                              | ..                                |
| 19                     | Danemark               | 341,3                       | 202,4            | 62 118                                 | 1,6                      | 2,0                       | 168                    | 2 133                   | ..                          | ..                        | 353                              | 100                             | 100                               |
| 20                     | Espagne                | 1 604,2                     | 1 442,9          | 35 215                                 | 2,1                      | 3,2                       | ..                     | 15 046                  | 1 306                       | ..                        | 144                              | ..                              | ..                                |
| 21                     | Hong Kong, Chine (RAS) | 215,4                       | 306,5            | 30 863                                 | 4,6                      | 0,0                       | 184                    | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | 48                              | 23                                |
| 22                     | Grèce                  | 355,9                       | 329,9            | 31 670                                 | 2,0                      | 3,3                       | 89                     | 2 552                   | 78                          | ..                        | ..                               | 98                              | 98                                |
| 23                     | Italie                 | 2 303,1                     | 1 871,7          | 38 492                                 | 1,7                      | 2,3                       | 162                    | 16 862                  | 1 279                       | ..                        | 137                              | 100                             | 100                               |
| 24                     | Luxembourg             | 53,7                        | 38,6             | 109 903                                | 2,9                      | 2,4                       | 201                    | 275                     | ..                          | ..                        | 255                              | 100                             | 100                               |
| 25                     | Autriche               | 413,5                       | 316,1            | 49 599                                 | 2,2                      | 2,0                       | 128                    | 5 755                   | 421                         | ..                        | 311                              | 100                             | 98                                |
| 26                     | Royaume-Uni            | 2 674,1                     | 2 178,2          | 43 541                                 | 1,9                      | 3,0                       | 172                    | 16 321                  | 6 284                       | ..                        | 290                              | ..                              | ..                                |
| 27                     | Singapour              | 181,9                       | 238,5            | 37 597                                 | 5,0                      | 1,3                       | 472                    | ..                      | ..                          | 0,0                       | 361                              | ..                              | ..                                |
| 28                     | République tchèque     | 215,5                       | 256,9            | 20 673                                 | 0,2                      | 2,5                       | 163                    | 9 487                   | 27                          | ..                        | 183                              | ..                              | ..                                |
| 29                     | Slovénie               | 54,6                        | 56,3             | 27 019                                 | 2,4                      | 4,4                       | 191                    | 1 228                   | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 30                     | Andorre                | ..                          | ..               | ..                                     | 0,8                      | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 31                     | Slovaquie              | 98,5                        | 119,7            | 18 212                                 | 0,9                      | 5,1                       | 89                     | 3 592                   | 46                          | ..                        | 126                              | ..                              | ..                                |
| 32                     | Émirats arabes unis    | ..                          | ..               | ..                                     | 4,2                      | ..                        | 5                      | ..                      | ..                          | 0,0                       | ..                               | 100                             | 100                               |
| 33                     | Malte                  | ..                          | ..               | ..                                     | 4,3                      | 2,5                       | 705                    | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | 100                             | 100                               |
| 34                     | Estonie                | 23,4                        | 27,7             | 17 454                                 | 0,7                      | 4,3                       | 128                    | 816                     | 1                           | ..                        | 191                              | 92                              | 76                                |
| 35                     | Chypre                 | 24,9                        | 21,3             | 31 410                                 | 3,4                      | 2,8                       | 132                    | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | 75                              | 75                                |
| 36                     | Hongrie                | 154,7                       | 198,6            | 15 408                                 | 2,2                      | 5,5                       | 210                    | 7 942                   | ..                          | ..                        | 217                              | 100                             | 100                               |
| 37                     | Brunéi Darussalam      | ..                          | ..               | ..                                     | 0,2                      | 0,1                       | 63                     | ..                      | ..                          | 0,0                       | 68                               | ..                              | ..                                |
| 38                     | Qatar                  | ..                          | ..               | ..                                     | 0,0                      | 7,3                       | 68                     | ..                      | ..                          | 0,0                       | ..                               | 100                             | ..                                |
| 39                     | Bahreïn                | 21,9                        | 27,0             | 28 240                                 | 1,0                      | 1,8                       | ..                     | ..                      | ..                          | 0,0                       | ..                               | ..                              | ..                                |
| 40                     | Portugal               | 243,5                       | 247,0            | 22 923                                 | 2,5                      | 2,9                       | 90                     | 2 842                   | 347                         | ..                        | ..                               | 83                              | 100                               |
| 41                     | Pologne                | 527,9                       | 658,6            | 13 845                                 | 2,7                      | 2,4                       | 83                     | 19 627                  | 79                          | ..                        | 114                              | 92                              | 99                                |
| 42                     | Barbade                | 3,7                         | ..               | 14 426                                 | 1,8                      | 3,7                       | 372                    | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |

| Classement selon l'IDH | ÉCONOMIE             |                             |                  |  | INFRASTRUCTURE PHYSIQUE  |                           |                        |                         |                             | INFRASTRUCTURE MÉDIATIQUE |                                  |                                 |
|------------------------|----------------------|-----------------------------|------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
|                        | PIB                  |                             | PIB par habitant |  | Indice de coût de la vie | Étendue du réseau routier | Voies ferroviaires     | Transport aérien (fret) | Population sans électricité | Quotidiens                | Taux de couverture radiophonique | Taux de couverture télévisuelle |
|                        | (en milliards de \$) | (en PPA en milliards de \$) | (\$)             | Taux de croissance annuel moyen (en %) |                          |                           |                        |                         |                             |                           |                                  |                                 |
|                        | 2008                 | 2008                        | 2008             | 1970-2008                              | 2000-2008                | 2004-2007 <sup>a</sup>    | 2004-2008 <sup>a</sup> | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2008                        | 2004                      | 2005                             | 2005                            |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ**

|    |  |         |         |        |      |      |     |        |       |      |     |     |
|----|--|---------|---------|--------|------|------|-----|--------|-------|------|-----|-----|
| 43 | Bahamas                                | ..      | ..      | ..     | ..   | 2,2  | ..  | ..     | 1     | ..   | ..  | ..  |
| 44 | Lituanie                               | 47,3    | 59,6    | 14 098 | -0,5 | 2,5  | 124 | 1 765  | 1     | ..   | 108 | 100 |
| 45 | Chili                                  | 169,5   | 242,4   | 10 084 | 2,8  | 3,2  | ..  | 5 898  | 1 308 | 1,8  | 51  | ..  |
| 46 | Argentine                              | 328,5   | 570,4   | 8 236  | 1,2  | 10,3 | ..  | 35 753 | 132   | 2,8  | 36  | ..  |
| 47 | Koweït                                 | 148,0   | ..      | 54 260 | -1,2 | 3,0  | 32  | ..     | ..    | 0,0  | ..  | ..  |
| 48 | Lettonie                               | 33,8    | 37,1    | 14 908 | 1,3  | 6,1  | 108 | 2 263  | ..    | ..   | 154 | ..  |
| 49 | Monténégro                             | 4,9     | 8,3     | 7 859  | 0,0  | ..   | ..  | ..     | ..    | ..   | ..  | ..  |
| 50 | Roumanie                               | 200,1   | 289,3   | 9 300  | 3,3  | 12,5 | ..  | 10 784 | 6     | ..   | 70  | 90  |
| 51 | Croatie                                | 69,3    | 78,3    | 15 637 | 2,1  | 2,8  | 51  | 2 722  | 2     | ..   | ..  | ..  |
| 52 | Uruguay                                | 32,2    | 42,5    | 9 654  | 2,2  | 9,5  | 102 | 2 993  | ..    | 0,0  | ..  | 98  |
| 53 | Jamahiriya arabe libyenne              | 93,2    | 101,9   | 14 802 | -1,3 | -0,5 | ..  | ..     | 0     | 0,0  | ..  | ..  |
| 54 | Panama                                 | 23,1    | 42,4    | 6 793  | 2,8  | 2,1  | ..  | ..     | ..    | 11,8 | 65  | ..  |
| 55 | Arabie saoudite                        | 468,8   | 590,8   | 19 022 | 1,1  | 1,7  | 10  | 2 758  | 1 383 | 0,8  | ..  | ..  |
| 56 | Mexique                                | 1 088,1 | 1 549,5 | 10 232 | 1,7  | 4,5  | 18  | 26 677 | 483   | ..   | ..  | 98  |
| 57 | Malaisie                               | 221,8   | 383,7   | 8 209  | 4,4  | 2,3  | 28  | 1 665  | 2 444 | 0,7  | 109 | ..  |
| 58 | Bulgarie                               | 49,9    | 89,9    | 6 546  | 3,3  | 6,3  | 37  | 4 159  | 2     | ..   | 79  | ..  |
| 59 | Trinité-et-Tobago                      | 24,1    | 33,5    | 18 108 | 2,1  | 6,1  | ..  | ..     | 49    | 0,0  | ..  | ..  |
| 60 | Serbie                                 | 50,1    | 77,6    | 6 811  | -0,7 | 16,6 | ..  | 4 058  | ..    | ..   | ..  | ..  |
| 61 | Bélarus                                | 60,3    | 118,8   | 6 230  | 1,2  | 20,2 | 46  | 5 491  | 1     | ..   | 81  | ..  |
| 62 | Costa Rica                             | 29,7    | 50,7    | 6 564  | 1,9  | 11,3 | 72  | ..     | 11    | 0,0  | 65  | ..  |
| 63 | Pérou                                  | 129,1   | 245,2   | 4 477  | 1,1  | 2,3  | 6   | 2 020  | 230   | 22,5 | ..  | ..  |
| 64 | Albanie                                | 12,3    | 22,9    | 3 911  | 2,2  | 2,9  | ..  | 423    | ..    | ..   | ..  | 98  |
| 65 | Fédération de Russie                   | 1 679,5 | 2 258,5 | 11 832 | -0,8 | 12,6 | 5   | 84 158 | 2 400 | ..   | 92  | ..  |
| 66 | Kazakhstan                             | 133,4   | 177,4   | 8 513  | 0,2  | 8,3  | 3   | 14 205 | 16    | ..   | ..  | ..  |
| 67 | Azerbaïdjan                            | 46,1    | 76,1    | 5 315  | 1,1  | 10,0 | 68  | 2 099  | 12    | ..   | ..  | 100 |
| 68 | Bosnie-Herzégovine                     | 18,5    | 30,5    | 4 906  | 10,9 | ..   | 43  | 1 016  | ..    | ..   | ..  | ..  |
| 69 | Ukraine                                | 180,4   | 336,4   | 3 899  | -1,9 | 9,8  | 28  | 21 676 | 63    | ..   | 131 | 48  |
| 70 | Iran (République islamique d')         | ..      | ..      | ..     | 0,2  | 15,0 | 10  | 7 335  | 97    | 1,6  | ..  | ..  |
| 71 | ex-République yougoslave de Macédoine  | 9,5     | 19,1    | 4 664  | 1,3  | 2,3  | 54  | 699    | ..    | ..   | 89  | ..  |
| 72 | Maurice                                | 9,3     | 15,7    | 7 345  | 4,0  | 6,3  | 99  | ..     | 191   | 0,0  | 77  | 100 |
| 73 | Brésil                                 | 1 575,2 | 1 976,6 | 8 205  | 2,2  | 7,3  | 20  | 29 817 | 1 807 | 2,2  | 36  | 90  |
| 74 | Géorgie                                | 12,8    | 21,4    | 2 970  | 0,3  | 7,1  | 29  | 1 513  | ..    | ..   | 4   | 90  |
| 75 | Venezuela (République bolivarienne du) | 314,2   | 357,8   | 11 246 | 0,1  | 20,6 | ..  | 336    | 2     | 1,1  | 93  | ..  |
| 76 | Arménie                                | 11,9    | 18,7    | 3 873  | 0,7  | 3,8  | 25  | 845    | ..    | ..   | 8   | ..  |
| 77 | Équateur                               | 54,7    | 108,0   | 4 056  | 2,2  | 7,0  | 15  | ..     | 5     | 8,2  | ..  | ..  |
| 78 | Belize                                 | 1,4     | 2,2     | 4 218  | 2,1  | 3,2  | ..  | ..     | ..    | ..   | ..  | ..  |
| 79 | Colombie                               | 243,8   | 395,7   | 5 416  | 2,0  | 5,9  | 15  | 1 663  | 1 100 | 6,7  | 23  | ..  |
| 80 | Jamaïque                               | 14,6    | 20,7    | 5 438  | 0,3  | 11,4 | 201 | ..     | ..    | 7,4  | ..  | ..  |
| 81 | Tunisie                                | 40,3    | 82,1    | 3 903  | 3,1  | 3,2  | 12  | 2 218  | ..    | 1,0  | ..  | ..  |
| 82 | Jordanie                               | 21,2    | 32,3    | 3 596  | 1,6  | 4,2  | 9   | 251    | 141   | 0,0  | ..  | 100 |
| 83 | Turquie                                | 734,9   | 991,7   | 9 942  | 2,4  | 18,6 | 55  | 8 699  | 481   | ..   | ..  | ..  |
| 84 | Algérie                                | 166,5   | 276,0   | 4 845  | 1,1  | 2,8  | 5   | 3 572  | 17    | 0,6  | ..  | ..  |
| 85 | Tonga                                  | 0,3     | 0,4     | 2 687  | 2,7  | 9,1  | ..  | ..     | ..    | ..   | ..  | ..  |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN**

|    |                        |         |         |        |     |      |    |        |        |      |    |    |
|----|------------------------|---------|---------|--------|-----|------|----|--------|--------|------|----|----|
| 86 | Fidji                  | 3,6     | 3,7     | 4 253  | 1,5 | 3,3  | .. | ..     | 96     | ..   | 53 | .. |
| 87 | Turkménistan           | 15,3    | 33,4    | 3 039  | 0,3 | ..   | .. | 3 181  | 11     | ..   | 9  | .. |
| 88 | République dominicaine | 45,5    | 80,8    | 4 576  | 3,0 | 16,0 | .. | ..     | ..     | 4,0  | 39 | 70 |
| 89 | Chine                  | 4 327,0 | 7 903,2 | 3 267  | 7,9 | 2,2  | 36 | 60 809 | 11 386 | 0,6  | 74 | 94 |
| 90 | El Salvador            | 22,1    | 41,7    | 3 605  | 1,1 | 3,9  | .. | ..     | 18     | 14,7 | 38 | .. |
| 91 | Sri Lanka              | 40,6    | 91,9    | 2 013  | 3,4 | 11,0 | .. | 1 463  | ..     | 23,4 | .. | .. |
| 92 | Thaïlande              | 272,4   | 544,5   | 4 043  | 4,4 | 3,0  | 35 | 4 429  | 2 289  | 0,6  | .. | .. |
| 93 | Gabon                  | 14,5    | 21,1    | 10 037 | 0,5 | 1,5  | 3  | 810    | 68     | 62,1 | .. | .. |

| Classement selon l'IDH | ÉCONOMIE                              |                             |                  |  |                          | INFRASTRUCTURE PHYSIQUE   |                        |                         |                             | INFRASTRUCTURE MÉDIATIQUE |                                  |                                 |
|------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
|                        | PIB                                   |                             | PIB par habitant |  | Indice du coût de la vie | Étendue du réseau routier | Voies ferroviaires     | Transport aérien (fret) | Population sans électricité | Quotidiens                | Taux de couverture radiophonique | Taux de couverture télévisuelle |
|                        | (en milliards de \$)                  | (en PPA en milliards de \$) | (\$)             | Taux de croissance annuel moyen (en %) |                          |                           |                        |                         |                             |                           |                                  |                                 |
|                        | 2008                                  | 2008                        | 2008             | 1970-2008                              | 2000-2008                | 2004-2007 <sup>a</sup>    | 2004-2008 <sup>a</sup> | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2008                        | 2004                      | 2005                             | 2005                            |
| 94                     | Suriname                              | 3,0                         | 3,8              | 5 888                                  | 0,9                      | 14,3                      | ..                     | ..                      | 28                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 95                     | Bolivie (État plurinational de)       | 16,7                        | 41,4             | 1 720                                  | 0,9                      | 4,9                       | 6                      | 2 866                   | 9                           | 22,7                      | ..                               | ..                              |
| 96                     | Paraguay                              | 16,0                        | 29,3             | 2 561                                  | 1,5                      | 8,7                       | ..                     | ..                      | 0                           | 4,8                       | ..                               | ..                              |
| 97                     | Philippines                           | 166,9                       | 317,1            | 1 847                                  | 1,4                      | 5,5                       | ..                     | 479                     | 277                         | 13,8                      | 79                               | ..                              |
| 98                     | Botswana                              | 13,4                        | 26,1             | 6 982                                  | 5,9                      | 8,7                       | 4                      | 888                     | 0                           | 52,1                      | 41                               | ..                              |
| 99                     | République de Moldova                 | 6,0                         | 10,6             | 1 694                                  | 0,2                      | 11,3                      | 38                     | 1 156                   | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 100                    | Mongolie                              | 5,3                         | 9,4              | 1 991                                  | 2,3                      | 8,1                       | ..                     | 1 810                   | 6                           | 34,1                      | 20                               | 95                              |
| 101                    | Égypte                                | 162,3                       | 442,0            | 1 991                                  | 2,5                      | 7,2                       | 9                      | 5 063                   | 195                         | 0,6                       | ..                               | 94                              |
| 102                    | Ouzbékistan                           | 27,9                        | 72,5             | 1 023                                  | -0,4                     | ..                        | ..                     | 4 230                   | 72                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 103                    | Micronésie (États fédérés de)         | 0,3                         | 0,3              | 2 334                                  | 1,1                      | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 104                    | Guyana                                | 1,2                         | 2,3              | 1 513                                  | 1,6                      | 6,6                       | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 105                    | Namibie                               | 8,8                         | 13,6             | 4 149                                  | 0,5                      | 5,4                       | ..                     | ..                      | 0                           | 65,7                      | 28                               | ..                              |
| 106                    | Honduras                              | 13,3                        | 28,8             | 1 823                                  | 1,4                      | 7,9                       | ..                     | ..                      | ..                          | 28,7                      | ..                               | ..                              |
| 107                    | Maldives                              | 1,3                         | 1,7              | 4 135                                  | 5,0                      | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 108                    | Indonésie                             | 510,7                       | 907,3            | 2 246                                  | 4,3                      | 9,3                       | 20                     | 3 370                   | 395                         | 35,7                      | ..                               | ..                              |
| 109                    | Kirghizistan                          | 5,1                         | 11,6             | 958                                    | -1,4                     | 6,1                       | ..                     | 417                     | 2                           | ..                        | 1                                | ..                              |
| 110                    | Afrique du Sud                        | 276,4                       | 492,2            | 5 678                                  | 0,6                      | 4,3                       | ..                     | 24 487                  | 761                         | 24,2                      | 30                               | ..                              |
| 111                    | République arabe syrienne             | 55,2                        | 94,2             | 2 682                                  | 2,2                      | 5,9                       | 21                     | 2 139                   | 14                          | 7,1                       | ..                               | 88                              |
| 112                    | Tadjikistan                           | 5,1                         | 13,0             | 751                                    | -2,5                     | 13,0                      | ..                     | 616                     | 5                           | ..                        | ..                               | ..                              |
| 113                    | Viet Nam                              | 90,6                        | 240,1            | 1 051                                  | 4,2                      | 7,1                       | 49                     | 3 147                   | 296                         | 10,9                      | ..                               | ..                              |
| 114                    | Maroc                                 | 88,9                        | 136,8            | 2 769                                  | 2,4                      | 1,9                       | 13                     | 1 989                   | 55                          | 2,8                       | ..                               | ..                              |
| 115                    | Nicaragua                             | 6,6                         | 15,2             | 1 163                                  | -0,2                     | 8,6                       | 14                     | ..                      | ..                          | 28,2                      | ..                               | ..                              |
| 116                    | Guatemala                             | 39,0                        | 65,1             | 2 848                                  | 1,2                      | 7,5                       | ..                     | ..                      | ..                          | 19,7                      | ..                               | ..                              |
| 117                    | Guinée équatoriale                    | 18,5                        | 22,3             | 28 103                                 | 8,5                      | 5,6                       | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              |
| 118                    | Cap-Vert                              | 1,6                         | 1,6              | 3 193                                  | 2,3                      | 2,1                       | ..                     | ..                      | 2                           | ..                        | ..                               | 90                              |
| 119                    | Inde                                  | 1 159,2                     | 3 356,3          | 1 017                                  | 3,6                      | 4,8                       | 1 001                  | 63 327                  | 1 234                       | 34,2                      | 71                               | 99                              |
| 120                    | Timor-Leste                           | 0,5                         | 0,9              | 453                                    | 1,0                      | 5,2                       | ..                     | ..                      | ..                          | 81,9                      | ..                               | ..                              |
| 121                    | Swaziland                             | 2,8                         | 5,7              | 2 429                                  | 3,7                      | 6,9                       | ..                     | 300                     | ..                          | ..                        | 24                               | ..                              |
| 122                    | République démocratique populaire lao | 5,5                         | 13,2             | 893                                    | 3,4                      | 9,0                       | 13                     | ..                      | 3                           | 43,5                      | 3                                | ..                              |
| 123                    | Îles Salomon                          | 0,6                         | 1,3              | 1 263                                  | 0,7                      | 9,1                       | ..                     | ..                      | 1                           | ..                        | 11                               | ..                              |
| 124                    | Cambodge                              | 10,4                        | 28,4             | 711                                    | 1,9                      | 5,6                       | 22                     | 650                     | 1                           | 76,9                      | ..                               | 85                              |
| 125                    | Pakistan                              | 164,5                       | 421,3            | 991                                    | 2,4                      | 7,1                       | 34                     | 7 791                   | 320                         | 39,8                      | 50                               | 99                              |
| 126                    | Congo                                 | 10,7                        | 14,3             | 2 966                                  | 2,0                      | 3,1                       | 5                      | 795                     | ..                          | 74,7                      | ..                               | ..                              |
| 127                    | Sao Tomé-et-Principe                  | 0,2                         | 0,3              | 1 090                                  | 0,7                      | ..                        | ..                     | ..                      | 0                           | ..                        | ..                               | ..                              |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE**

|     |                           |       |       |       |      |      |    |       |     |      |    |    |
|-----|---------------------------|-------|-------|-------|------|------|----|-------|-----|------|----|----|
| 128 | Kenya                     | 30,4  | 60,1  | 783   | 0,5  | 10,7 | 11 | 1 917 | 295 | 84,6 | .. | .. |
| 129 | Bangladesh                | 79,6  | 213,5 | 497   | 1,8  | 6,7  | .. | 2 835 | 84  | 59,3 | .. | .. |
| 130 | Ghana                     | 16,7  | 34,1  | 713   | 1,1  | 16,4 | 25 | 953   | ..  | 47,1 | .. | .. |
| 131 | Cameroun                  | 23,4  | 41,9  | 1 226 | 1,2  | 2,3  | 11 | 977   | 26  | 70,2 | .. | 65 |
| 132 | Myanmar                   | ..    | ..    | ..    | ..   | 23,7 | 4  | ..    | 3   | 86,4 | .. | 90 |
| 133 | Yémen                     | 26,6  | 55,3  | 1 160 | 2,2  | 11,7 | 14 | ..    | 33  | 62,0 | 4  | .. |
| 134 | Bénin                     | 6,7   | 12,8  | 771   | 0,6  | 3,0  | 17 | 758   | ..  | 80,8 | 0  | .. |
| 135 | Madagascar                | 9,5   | 20,1  | 495   | -1,2 | 10,8 | .. | 854   | 12  | 85,8 | .. | .. |
| 136 | Mauritanie                | 2,9   | ..    | 889   | 0,6  | 7,5  | 1  | 728   | 0   | ..   | .. | 61 |
| 137 | Papouasie-Nouvelle-Guinée | 8,2   | 14,3  | 1 253 | 1,8  | 5,9  | .. | ..    | 22  | ..   | 9  | .. |
| 138 | Népal                     | 12,6  | 31,8  | 438   | 1,7  | 5,5  | 12 | ..    | 7   | 55,9 | .. | 70 |
| 139 | Togo                      | 2,9   | 5,4   | 449   | -0,4 | 2,7  | .. | ..    | ..  | 83,6 | .. | .. |
| 140 | Comores                   | 0,5   | 0,8   | 824   | 0,1  | ..   | .. | ..    | ..  | ..   | .. | .. |
| 141 | Lesotho                   | 1,6   | 3,2   | 791   | 2,8  | 7,8  | .. | ..    | ..  | 82,9 | .. | .. |
| 142 | Nigéria                   | 207,1 | 317,2 | 1 370 | 1,0  | 12,9 | 21 | 3 528 | 10  | 53,3 | .. | .. |
| 143 | Ouganda                   | 14,3  | 36,9  | 453   | 0,9  | 6,0  | .. | 259   | ..  | 91,9 | .. | 80 |
| 144 | Sénégal                   | 13,3  | 21,9  | 1 087 | 0,2  | 2,2  | .. | ..    | 0   | 60,6 | 9  | .. |
| 145 | Haiti                     | 7,2   | 11,1  | 729   | -0,6 | 18,0 | .. | ..    | ..  | 60,8 | .. | 60 |
| 146 | Angola                    | 84,9  | 104,8 | 4 714 | 1,4  | 47,0 | .. | ..    | 71  | 71,6 | 2  | .. |

| Classement selon l'IDH | ÉCONOMIE                         |                             |                  |  |                          | INFRASTRUCTURE PHYSIQUE   |                        |                         |                             | INFRASTRUCTURE MÉDIATIQUE |                                  |                                 |                                   |
|------------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
|                        | PIB                              |                             | PIB par habitant |  | Indice de coût de la vie | Étendue du réseau routier | Voies ferroviaires     | Transport aérien (fret) | Population sans électricité | Quotidiens                | Taux de couverture radiophonique | Taux de couverture télévisuelle |                                   |
|                        | (en milliards de \$)             | (en PPA en milliards de \$) | (en \$)          | Taux de croissance annuel moyen (en %) |                          |                           |                        |                         |                             |                           |                                  |                                 | Variation annuelle moyenne (en %) |
|                        | 2008                             | 2008                        | 2008             | 1970-2008                              | 2000-2008                | 2004-2007 <sup>a</sup>    | 2004-2008 <sup>a</sup> | 2005-2008 <sup>a</sup>  | 2008                        | 2004                      | 2005                             | 2005                            |                                   |
| 147                    | Djibouti                         | 0,9                         | 1,8              | 1 030                                  | -2,1                     | ..                        | ..                     | 781                     | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              |                                   |
| 148                    | République-Unie de Tanzanie      | 20,5                        | 53,7             | 496                                    | 0,9                      | 6,0                       | ..                     | 2 600                   | 1                           | 86,6                      | 2                                | 80                              | 20                                |
| 149                    | Côte d'Ivoire                    | 23,4                        | 34,0             | 1 137                                  | -1,1                     | 3,0                       | 25                     | 639                     | ..                          | 50,5                      | ..                               | ..                              | ..                                |
| 150                    | Zambie                           | 14,3                        | 17,1             | 1 134                                  | -1,1                     | 16,6                      | ..                     | 1 273                   | 0                           | 78,4                      | 5                                | ..                              | ..                                |
| 151                    | Gambie                           | 0,8                         | 2,3              | 489                                    | 0,4                      | 8,1                       | 33                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | 100                             | 75                                |
| 152                    | Rwanda                           | 4,5                         | 10,0             | 458                                    | 1,2                      | 8,5                       | 57                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | 100                             | ..                                |
| 153                    | Malawi                           | 4,3                         | 11,9             | 288                                    | 1,9                      | 12,7                      | ..                     | 797                     | 2                           | 87,6                      | ..                               | ..                              | ..                                |
| 154                    | Soudan                           | 55,9                        | 89,0             | 1 353                                  | 1,9                      | 8,2                       | ..                     | 4 578                   | 47                          | 65,3                      | ..                               | 100                             | ..                                |
| 155                    | Afghanistan                      | 10,6                        | 32,0             | 366                                    | 1,9                      | 12,9                      | 6                      | ..                      | ..                          | 85,6                      | ..                               | ..                              | ..                                |
| 156                    | Guinée                           | 3,8                         | 10,4             | 386                                    | 0,7                      | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 157                    | Éthiopie                         | 25,6                        | 70,1             | 317                                    | 1,3                      | 11,1                      | 3                      | ..                      | 228                         | 85,1                      | 5                                | ..                              | ..                                |
| 158                    | Sierra Leone                     | 2,0                         | 4,3              | 352                                    | 0,2                      | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 159                    | République centrafricaine        | 2,0                         | 3,2              | 458                                    | -0,8                     | 3,0                       | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 160                    | Mali                             | 8,7                         | 14,3             | 688                                    | 1,4                      | 2,2                       | 1                      | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 161                    | Burkina Faso                     | 7,9                         | 17,7             | 522                                    | 2,0                      | 2,9                       | 34                     | 622                     | 0                           | 90,6                      | ..                               | ..                              | ..                                |
| 162                    | Libéria                          | 0,8                         | 1,5              | 222                                    | -2,0                     | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 163                    | Tchad                            | 8,4                         | 14,6             | 770                                    | 0,9                      | 2,2                       | 3                      | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 164                    | Guinée-Bissau                    | 0,4                         | 0,8              | 273                                    | 1,7                      | 2,3                       | ..                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 165                    | Mozambique                       | 9,8                         | 18,7             | 440                                    | 2,2                      | 11,5                      | ..                     | 3 116                   | 7                           | 86,2                      | 3                                | ..                              | ..                                |
| 166                    | Burundi                          | 1,2                         | 3,1              | 144                                    | -0,3                     | 8,5                       | 48                     | ..                      | ..                          | ..                        | ..                               | ..                              | ..                                |
| 167                    | Niger                            | 5,4                         | 10,0             | 364                                    | -1,3                     | 2,4                       | 1                      | ..                      | ..                          | ..                        | 0                                | 100                             | ..                                |
| 168                    | République démocratique du Congo | 11,7                        | 20,2             | 182                                    | -3,0                     | 26,9                      | ..                     | 4 007                   | ..                          | 88,7                      | ..                               | 75                              | 90                                |
| 169                    | Zimbabwe                         | ..                          | ..               | ..                                     | -0,5                     | 497,7                     | ..                     | 2 583                   | 7                           | 62,6                      | ..                               | ..                              | ..                                |

**AUTRES PAYS OU TERRITOIRES**

|  |      |      |        |      |     |       |       |    |      |    |    |     |     |
|--|------|------|--------|------|-----|-------|-------|----|------|----|----|-----|-----|
| Antigua-et-Barbuda                         | 1,2  | 1,8  | 14 048 | 3,7  | ..  | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Bhoutan                                    | 1,3  | 3,3  | 1 869  | 4,5  | 4,4 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | 100 | 20  |
| Cuba                                       | ..   | ..   | ..     | ..   | ..  | ..    | 5 076 | 32 | 2,7  | 65 | .. | ..  | 98  |
| Dominique                                  | 0,4  | 0,6  | 4 883  | 3,4  | 2,1 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Érythrée                                   | 1,7  | 3,2  | 336    | 0,9  | ..  | ..    | ..    | .. | 69,0 | .. | .. | ..  | ..  |
| Grenade                                    | 0,6  | 0,9  | 6 162  | 3,8  | 3,1 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Iraq                                       | ..   | ..   | ..     | ..   | ..  | ..    | 2 032 | .. | 14,0 | .. | .. | ..  | ..  |
| Kiribati                                   | 0,1  | 0,2  | 1 414  | 0,1  | ..  | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| République populaire démocratique de Corée | ..   | ..   | ..     | ..   | ..  | 21    | ..    | .. | 74,3 | .. | .. | ..  | ..  |
| Liban                                      | 29,3 | 49,4 | 6 978  | 4,0  | ..  | 67    | ..    | .. | 0,0  | 54 | .. | ..  | ..  |
| Îles Marshall                              | 0,2  | ..   | 2 655  | -0,1 | ..  | ..    | ..    | 0  | ..   | 0  | .. | ..  | ..  |
| Monaco                                     | ..   | ..   | ..     | ..   | ..  | 3 850 | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Territoires palestiniens occupés           | ..   | ..   | ..     | ..   | 3,9 | ..    | ..    | .. | ..   | 10 | .. | ..  | ..  |
| Oman                                       | ..   | ..   | ..     | 3,4  | 2,3 | 16    | ..    | .. | 3,6  | .. | .. | 100 | 100 |
| Palaos                                     | 0,2  | ..   | 8 911  | -0,1 | ..  | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | 0,5  | 0,8  | 11 046 | 3,7  | 3,8 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Sainte-Lucie                               | 1,0  | 1,7  | 5 854  | 3,0  | 2,5 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | 98  | ..  |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | 0,6  | 1,0  | 5 480  | 3,9  | 3,2 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | 95  | 100 |
| Samoa                                      | 0,5  | 0,8  | 2 926  | 1,4  | 6,1 | ..    | ..    | 2  | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Saint-Marin                                | ..   | ..   | ..     | ..   | 2,3 | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | 100 | 100 |
| Seychelles                                 | 0,8  | 1,9  | 9 580  | 3,2  | 4,4 | ..    | ..    | 27 | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Somalie                                    | ..   | ..   | ..     | -1,4 | ..  | ..    | ..    | .. | ..   | .. | .. | ..  | ..  |
| Vanuatu                                    | 0,6  | 0,9  | 2 521  | 1,6  | 2,4 | ..    | ..    | .. | ..   | 14 | .. | ..  | ..  |

## Environnement porteur : économie et infrastructure

| Classement selon l'IDH          | ÉCONOMIE             |                             |                  |  | INFRASTRUCTURE PHYSIQUE  |                           |                        |                         | INFRASTRUCTURE MÉDIATIQUE   |            |                                  |                                 |
|---------------------------------|----------------------|-----------------------------|------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|------------|----------------------------------|---------------------------------|
|                                 | PIB                  |                             | PIB par habitant |  | Indice de coût de la vie | Étendue du réseau routier | Voies ferroviaires     | Transport aérien (fret) | Population sans électricité | Quotidiens | Taux de couverture radiophonique | Taux de couverture télévisuelle |
|                                 | (en milliards de \$) | (en PPA en milliards de \$) | (\$)             | Taux de croissance annuel moyen (en %) |                          |                           |                        |                         |                             |            |                                  |                                 |
| 2008                            | 2008                 | 2008                        | 1970-2008        | 2000-2008                              | 2004-2007 <sup>a</sup>   | 2004-2008 <sup>a</sup>    | 2005-2008 <sup>a</sup> | 2008                    | 2004                        | 2005       | 2005                             |                                 |
| <b>Développé</b>                |                      |                             |                  |  |                          |                           |                        |                         |                             |            |                                  |                                 |
| OCDE                            | 41 979,1             | 37 872,1                    | 40 976           | 2,4                                    | ..                       | 3 838                     | 516 479                | 92 753                  | ..                          | 254        | ..                               | ..                              |
| Hors OCDE                       | ..                   | ..                          | ..               | 2,2                                    | ..                       | 6 060                     | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| <b>En développement</b>         |                      |                             |                  |  |                          |                           |                        |                         |                             |            |                                  |                                 |
| États arabes                    | 1 357,1              | 1 951,6                     | 4 774            | -1,1                                   | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | 15,2                        | ..         | ..                               | ..                              |
| Asie de l'Est et Pacifique      | 5 625,7              | 10 369,7                    | 3 032            | 1,7                                    | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Europe et Asie centrale         | 3 414,5              | 4 852,7                     | 8 361            | 0,1                                    | ..                       | ..                        | 176 175                | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Amérique latine et Caraïbes     | 4 202,9              | 5 963,9                     | 7 567            | 2,0                                    | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Asie du Sud                     | 1 469,6              | 4 151,8                     | 954              | 3,8                                    | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | 36,9                        | ..         | ..                               | ..                              |
| Afrique subsaharienne           | 928,5                | 1 595,1                     | 1 233            | 2,7                                    | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Développement humain très élevé | 42 652,4             | 38 697,1                    | 40 748           | 2,3                                    | ..                       | 6 048                     | 518 300                | ..                      | ..                          | 254        | ..                               | ..                              |
| Développement humain élevé      | 8 552,4              | 11 832,1                    | 8 937            | 1,1                                    | ..                       | 1 332                     | 289 531                | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Développement humain moyen      | 7 635,8              | 15 560,3                    | 2 200            | 2,7                                    | ..                       | ..                        | ..                     | 17 542                  | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Développement humain faible     | 771,2                | 1 425,9                     | 781              | -0,4                                   | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Pays moins développés           | 503,2                | 1 000,8                     | 664              | 2,0                                    | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |
| Monde                           | 60 042,1             | 68 323,9                    | 9 120            | 2,1                                    | ..                       | ..                        | ..                     | ..                      | ..                          | ..         | ..                               | ..                              |

### NOTE

a Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

### SOURCES

Colonnes 1-3 et 6-8 : Banque mondiale (2010g).

Colonne 4 : Calculs réalisés sur la base des données fournies par la Banque mondiale (2010g) et le FMI (2010a).

Colonne 5 : Calculs réalisés sur la base des données fournies sur l'indice de coût de la vie émanant de la Banque mondiale (2010g).

Colonne 9 : Calculs réalisés sur la base des données fournies sur la population dépourvue d'électricité et issue de l'AIE (2009) et des données fournies sur la population émanant du DAES (2009d).

Colonnes 10-12 : Institut de statistique de l'UNESCO (2010b).



TABLEAU  
**17**

# Accès à la technologie de l'information et des communications

| Classement selon l'IDH | TÉLÉPHONES                                  |  |  | INTERNET             |  |   |   | ACCESSIBILITÉ ET COÛTS                        |   |   |
|------------------------|---|--|--|----------------------|--|---|---|---|---|---|
|                        | Abonnements aux téléphones mobiles et fixes |  | Population desservie par un réseau de téléphones mobiles (%) | Utilisateurs         |  | Abonnements au haut débit <sup>a</sup> (pour 100 personnes) | Ordinateurs personnels (pour 100 personnes) | Frais de connexion de téléphones mobiles (\$) | Frais de connexion d'une ligne téléphonique fixe (\$) | Tarif d'un appel local de 3 minutes en service fixe (cents de \$) |
|                        | (pour 100 personnes)                        | (en % de croissance, basé sur la population) |  | (pour 100 personnes) | (en % de croissance, basé sur la population) |   |   |   |   |   |
|                        | 2008  | 2000-2008                                    | 2008   | 2008                 | 2000-2008                                    | 2008  | 2006-2008 <sup>b</sup>                      | 2006-2008 <sup>b</sup>                        | 2006-2008 <sup>b</sup>                                | 2006-2008 <sup>b</sup>  |

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ

|    |                        |     |     |     |      |       |      |      |      |       |                |
|----|------------------------|-----|-----|-----|------|-------|------|------|------|-------|----------------|
| 1  | Norvège                | 150 | 27  | ..  | 82,5 | 228   | 33,3 | 62,7 | 17,6 | 175,5 | 22             |
| 2  | Australie              | 147 | 66  | 99  | 70,8 | 66    | 24,4 | ..   | 24,3 | 49,5  | 25             |
| 3  | Nouvelle-Zélande       | 149 | 87  | 97  | 71,4 | 64    | 21,6 | 53,0 | 24,6 | 36,6  | 0 <sup>c</sup> |
| 4  | États-Unis d'Amérique  | 140 | 41  | 100 | 75,9 | 87    | 23,5 | 78,7 | 0,0  | 39,0  | 24             |
| 5  | Irlande                | 171 | 77  | 99  | 62,7 | 310   | 20,1 | 58,1 | 14,5 | 178,5 | 11             |
| 6  | Liechtenstein          | 150 | 78  | 95  | 66,0 | 96    | 55,0 | ..   | 33,1 | 35,5  | 15             |
| 7  | Pays-Bas               | 170 | 36  | 98  | 87,0 | 106   | 35,1 | 90,9 | 14,6 | 69,6  | 10             |
| 8  | Canada                 | 121 | 37  | 98  | 75,3 | 94    | 29,6 | 94,4 | 0,0  | 92,8  | 0 <sup>c</sup> |
| 9  | Suède                  | 176 | 34  | 98  | 87,7 | 100   | 41,2 | 87,8 | 15,2 | 102,4 | 8              |
| 10 | Allemagne              | 191 | 60  | 99  | 75,5 | 151   | 27,5 | 65,5 | 14,6 | 87,8  | 12             |
| 11 | Japon                  | 124 | 23  | 100 | 75,2 | 152   | 23,7 | ..   | 0,0  | 373,8 | ..             |
| 12 | Corée du Sud           | 138 | 27  | 94  | 75,8 | 94    | 32,1 | 58,1 | 0,0  | 54,4  | 0              |
| 13 | Suisse                 | 180 | 37  | 100 | 75,9 | 66    | 34,2 | 97,6 | 45,2 | 39,7  | 23             |
| 14 | France                 | 149 | 46  | 99  | 67,9 | 396   | 28,5 | 65,2 | 22,0 | 80,5  | 20             |
| 15 | Israël                 | 167 | 65  | 100 | 47,9 | 175   | 23,9 | ..   | 57,6 | 56,3  | ..             |
| 16 | Finlande               | 160 | 29  | 100 | 82,5 | 127   | 30,5 | ..   | 26,2 | 142,9 | 22             |
| 17 | Islande                | 169 | 30  | 99  | 90,0 | 127   | 32,9 | 53,1 | 28,4 | 33,0  | 7              |
| 18 | Belgique               | 152 | 52  | 100 | 68,1 | 142   | 28,0 | ..   | 12,5 | 96,6  | 24             |
| 19 | Danemark               | 170 | 29  | 114 | 83,3 | 118   | 37,1 | 55,1 | 19,4 | 186,3 | 14             |
| 20 | Espagne                | 153 | 65  | 99  | 55,4 | 349   | 20,2 | 40,0 | 0,0  | 117,6 | 10             |
| 21 | Hong Kong, Chine (RAS) | 225 | 67  | 100 | 67,0 | 152   | 28,1 | 69,3 | ..   | 0,0   | 0 <sup>c</sup> |
| 22 | Grèce                  | 176 | 69  | 100 | 43,1 | 379   | 13,5 | 9,4  | 7,3  | 51,1  | 13             |
| 23 | Italie                 | 186 | 60  | 100 | 41,8 | 88    | 18,9 | ..   | 13,2 | 140,6 | 16             |
| 24 | Luxembourg             | 198 | 72  | 100 | 79,2 | 280   | 29,8 | 67,7 | 0,0  | 84,2  | 10             |
| 25 | Autriche               | 169 | 40  | 99  | 71,2 | 120   | 20,7 | ..   | 0,0  | 244,5 | 14             |
| 26 | Royaume-Uni            | 180 | 40  | 100 | 76,0 | 195   | 28,2 | 80,2 | 0,0  | 229,8 | 13             |
| 27 | Singapour              | 170 | 68  | 100 | 69,6 | 148   | 21,7 | 76,0 | 5,0  | 37,8  | 2              |
| 28 | République tchèque     | 154 | 94  | 100 | 57,8 | 500   | 17,1 | ..   | 0,0  | 34,8  | 20             |
| 29 | Slovénie               | 152 | 53  | 100 | 55,7 | 275   | 21,2 | 42,7 | 25,4 | 130,9 | 12             |
| 30 | Andorre                | ..  | ..  | 99  | 70,5 | ..    | 24,5 | ..   | ..   | 52,8  | ..             |
| 31 | Slovaquie              | 122 | 125 | 100 | 66,0 | 604   | 11,2 | 58,2 | 14,0 | 55,7  | 48             |
| 32 | Émirats arabes unis    | 242 | 344 | 100 | 65,2 | 282   | 12,4 | 33,1 | 44,9 | 49,0  | 3              |
| 33 | Malte                  | 152 | 95  | 100 | 48,3 | 287   | 24,8 | ..   | 0,0  | 34,6  | 3              |
| 34 | Estonie                | 225 | 180 | 100 | 66,2 | 127   | 23,7 | 25,5 | 4,7  | 0,0   | 13             |
| 35 | Chypre                 | 163 | 113 | 100 | 38,8 | 179   | 16,4 | 38,3 | 37,5 | 147,1 | 7              |
| 36 | Hongrie                | 153 | 122 | 99  | 58,5 | 719   | 17,5 | 25,6 | 7,5  | 196,1 | 26             |
| 37 | Brunéi Darussalam      | 115 | 158 | ..  | 55,3 | 623   | 3,6  | ..   | ..   | 35,3  | 6              |
| 38 | Qatar                  | 152 | 593 | 100 | 34,0 | 1 353 | 8,1  | 15,7 | 54,9 | 54,9  | ..             |
| 39 | Bahrein                | 214 | 341 | 100 | 51,9 | 907   | 14,2 | 74,6 | 16,0 | 53,2  | 5              |
| 40 | Portugal               | 179 | 74  | 99  | 42,1 | 168   | 15,3 | 18,2 | ..   | 126,2 | 18             |
| 41 | Pologne                | 141 | 203 | 99  | 49,0 | 567   | 12,6 | 16,9 | 2,1  | 96,7  | 19             |
| 42 | Barbade                | 218 | 265 | 100 | 73,7 | 1 780 | 64,8 | ..   | 25,0 | 49,0  | 0 <sup>c</sup> |

| Classement selon l'IDH | TÉLÉPHONES                                  |  |  | INTERNET             |  |   | ACCESSIBILITÉ ET COÛTS                      |   |   |   |
|------------------------|---|--|--|----------------------|--|---|---|---|---|---|
|                        | Abonnements aux téléphones mobiles et fixes |  | Population desservie par un réseau de téléphones mobiles (%) | Utilisateurs         |  | Abonnements au haut débit <sup>a</sup> (pour 100 personnes) | Ordinateurs personnels (pour 100 personnes) | Frais de connexion de téléphones mobiles (\$) | Frais de connexion d'une ligne téléphonique fixe (\$) | Tarif d'un appel local de 3 minutes en service fixe (cents de \$) |
|                        | (pour 100 personnes)                        | (en % de croissance, basé sur la population) |  | (pour 100 personnes) | (en % de croissance, basé sur la population) |   |   |   |   |   |
|                        | 2008  | 2000-2008                                    | 2008   | 2008                 | 2000-2008                                    | 2008  | 2006-2008 <sup>b</sup>                      | 2006-2008 <sup>b</sup>                        | 2006-2008 <sup>b</sup>                                | 2006-2008 <sup>b</sup>  |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ**

|    |  |     |     |     |      |        |      |      |      |       |                |
|----|--|-----|-----|-----|------|--------|------|------|------|-------|----------------|
| 43 | Bahamas                                | 145 | 236 | 100 | 31,5 | 711    | 10,1 | ..   | 50,0 | ..    | ..             |
| 44 | Lituanie                               | 173 | 235 | 100 | 54,4 | 703    | 17,8 | 24,5 | 2,1  | 106,1 | 15             |
| 45 | Chili                                  | 109 | 173 | 100 | 32,5 | 113    | 8,5  | ..   | 1,9  | 92,1  | 9              |
| 46 | Argentine                              | 141 | 291 | 94  | 28,1 | 331    | 8,0  | ..   | 48,4 | 47,7  | 2              |
| 47 | Koweït                                 | 126 | 284 | 100 | 36,7 | 601    | 1,4  | ..   | 17,3 | 130,1 | 0 <sup>c</sup> |
| 48 | Lettonie                               | 127 | 152 | 99  | 60,4 | 809    | 8,9  | 32,8 | 2,0  | ..    | 14             |
| 49 | Monténégro                             | 176 | ..  | 99  | 47,2 | ..     | 10,0 | ..   | 7,3  | ..    | 100            |
| 50 | Roumanie                               | 137 | 364 | 98  | 28,8 | 679    | 11,7 | 19,3 | 5,6  | 0,0   | 23             |
| 51 | Croatie                                | 175 | 176 | 100 | 50,5 | 632    | 11,9 | ..   | 20,3 | 123,6 | 13             |
| 52 | Uruguay                                | 134 | 233 | 100 | 40,2 | 282    | 7,3  | ..   | 46,1 | 52,1  | 10             |
| 53 | Jamahiriya arabe libyenne              | 93  | 809 | 71  | 5,1  | 3 130  | 0,2  | ..   | 3,8  | 38,1  | ..             |
| 54 | Panama                                 | 131 | 429 | 83  | 27,5 | 383    | 5,8  | 2,8  | 30,0 | 30,6  | 9              |
| 55 | Arabie saoudite                        | 163 | 837 | 98  | 31,5 | 1 612  | 4,2  | 68,3 | 26,7 | 80,0  | 4              |
| 56 | Mexique                                | 90  | 265 | 100 | 22,2 | 368    | 7,0  | 14,1 | 0,0  | 116,8 | 15             |
| 57 | Malaisie                               | 118 | 228 | 92  | 55,8 | 203    | 4,9  | 23,1 | 2,5  | 15,0  | 4              |
| 58 | Bulgarie                               | 166 | 252 | 100 | 34,7 | 517    | 11,1 | 11,0 | ..   | 18,0  | 12             |
| 59 | Trinité-et-Tobago                      | 136 | 279 | 100 | 17,0 | 127    | 4,6  | 13,2 | 0,0  | 23,9  | 12             |
| 60 | Serbie                                 | 173 | ..  | 93  | 44,9 | ..     | 4,6  | 19,3 | 3,6  | 89,7  | 1              |
| 61 | Bélarus                                | 122 | 321 | 99  | 32,1 | 1 553  | 4,9  | ..   | 1,5  | 28,2  | 1              |
| 62 | Costa Rica                             | 74  | 199 | 69  | 32,3 | 540    | 2,4  | ..   | 5,5  | 39,7  | 2              |
| 63 | Pérou                                  | 83  | 697 | 95  | 24,7 | 791    | 2,5  | ..   | 13,7 | 122,1 | 5              |
| 64 | Albanie                                | ..  | ..  | 99  | 23,9 | 21 329 | 2,0  | 4,6  | 0,0  | 143,0 | 4              |
| 65 | Fédération de Russie                   | 172 | 587 | 95  | 31,9 | 1 450  | 6,6  | 13,3 | 9,6  | 281,7 | 3              |
| 66 | Kazakhstan                             | 117 | 791 | 94  | 10,9 | 1 582  | 4,3  | ..   | 5,7  | 117,3 | 1              |
| 67 | Azerbaïdjan                            | 91  | 541 | 99  | 28,2 | 20 206 | 0,7  | 8,0  | 4,9  | 97,3  | 0 <sup>c</sup> |
| 68 | Bosnie-Herzégovine                     | 112 | 382 | 99  | 34,7 | 3 169  | 5,0  | 6,4  | 11,2 | 52,6  | 7              |
| 69 | Ukraine                                | 149 | 513 | 100 | 10,5 | 1 294  | 3,5  | 4,6  | 22,9 | 31,6  | 3              |
| 70 | Iran (République islamique d')         | 94  | 532 | 95  | 32,0 | 3 483  | 0,4  | 10,4 | 30,8 | 106,1 | 1              |
| 71 | ex-République yougoslave de Macédoine  | 145 | 375 | 100 | 41,5 | 1 596  | 8,9  | 36,8 | 14,3 | 34,9  | 7              |
| 72 | Maurice                                | 110 | 204 | 99  | 22,2 | 225    | 7,2  | 17,4 | 3,5  | 40,4  | 8              |
| 73 | Brésil                                 | 100 | 254 | 91  | 37,5 | 1 341  | 5,3  | ..   | 18,7 | 62,7  | 15             |
| 74 | Géorgie                                | 78  | 379 | 98  | 23,8 | 4 352  | 2,2  | 27,2 | 6,7  | 120,7 | 24             |
| 75 | Venezuela (République bolivarienne du) | 120 | 319 | 90  | 25,7 | 776    | 4,7  | ..   | 2,3  | 31,0  | 9              |
| 76 | Arménie                                | 120 | 572 | 88  | 6,2  | 378    | 0,2  | ..   | 3,3  | 39,2  | 5              |
| 77 | Équateur                               | 100 | 688 | 84  | 28,8 | 2 057  | 0,3  | 13,0 | 5,0  | 67,2  | 3              |
| 78 | Belize                                 | 59  | 237 | ..  | 10,6 | 110    | 2,6  | 15,3 | 25,0 | 50,0  | 11             |
| 79 | Colombie                               | 110 | 423 | 83  | 38,5 | 1 874  | 4,2  | 11,2 | 0,0  | 36,6  | 13             |
| 80 | Jamaïque                               | 113 | 259 | 101 | 57,3 | 1 856  | 3,6  | ..   | 0,0  | 9,1   | 3              |
| 81 | Tunisie                                | 95  | 813 | 100 | 27,1 | 973    | 2,2  | 9,8  | 4,1  | 16,2  | 2              |
| 82 | Jordanie                               | 99  | 494 | 99  | 27,0 | 1 187  | 2,2  | 7,2  | 0,0  | 50,5  | 6              |
| 83 | Turquie                                | 113 | 141 | 100 | 34,4 | 916    | 7,8  | ..   | 16,8 | 5,8   | 13             |
| 84 | Algérie                                | ..  | ..  | 82  | 11,9 | 2 633  | 1,4  | ..   | 7,7  | 46,5  | 7              |
| 85 | Tonga                                  | 73  | 669 | 90  | 8,1  | 250    | 0,7  | ..   | 8,5  | 61,8  | 9              |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN**

|    |                        |     |       |    |      |       |     |     |     |       |    |
|----|------------------------|-----|-------|----|------|-------|-----|-----|-----|-------|----|
| 86 | Fidji                  | 86  | 415   | 65 | 12,2 | 758   | 1,9 | ..  | 6,2 | 57,7  | 8  |
| 87 | Turkménistan           | 32  | 334   | 14 | 1,5  | 1 150 | 0,1 | ..  | ..  | ..    | .. |
| 88 | République dominicaine | 82  | 412   | .. | 21,6 | 556   | 2,3 | ..  | 0,7 | 28,9  | 10 |
| 89 | Chine                  | 74  | 329   | 97 | 22,5 | 1 233 | 6,2 | 5,6 | 9,9 | ..    | 3  |
| 90 | El Salvador            | 131 | 486   | 95 | 10,6 | 829   | 2,0 | ..  | 0,0 | 40,0  | 6  |
| 91 | Sri Lanka              | 72  | 1 104 | 95 | 5,8  | 850   | 0,5 | ..  | 5,5 | 129,2 | 5  |
| 92 | Thaïlande              | 102 | 698   | 38 | 23,9 | 600   | 1,4 | ..  | 1,5 | 119,6 | 9  |
| 93 | Gabon                  | 92  | 734   | 79 | 6,2  | 500   | 0,2 | 3,4 | ..  | 104,1 | 15 |
| 94 | Suriname               | 97  | 328   | .. | 9,7  | 327   | 1,1 | ..  | 0,0 | ..    | .. |

| Classement selon l'IDH                    | TÉLÉPHONES                                  |  |  | INTERNET             |  |   | ACCESSIBILITÉ ET COÛTS                      |   |   |   |
|---|---|--|--|----------------------|--|---|---|---|---|---|
|   | Abonnements aux téléphones mobiles et fixes |  | Population desservie par un réseau de téléphones mobiles (%) | Utilisateurs         |  | Abonnements au haut débit <sup>a</sup> (pour 100 personnes) | Ordinateurs personnels (pour 100 personnes) | Frais de connexion de téléphones mobiles (\$) | Frais de connexion d'une ligne téléphonique fixe (\$) | Tarif d'un appel local de 3 minutes en service fixe (cents de \$) |
|   | (pour 100 personnes)                        | (en % de croissance, basé sur la population) |  | (pour 100 personnes) | (en % de croissance, basé sur la population) |   |   |   |   |   |
|   | 2008  | 2000-2008                                    | 2008   | 2008                 | 2000-2008                                    | 2008  | 2006-2008 <sup>b</sup>                      | 2006-2008 <sup>b</sup>                        | 2006-2008 <sup>b</sup>                                | 2006-2008 <sup>b</sup>  |
| 95 Bolivie (État plurinational de)        | 57  | 405  | 46   | 10,8                 | 775  | 0,7   | ..  | 0,0   | 41,4  | 7   |
| 96 Paraguay                               | 103   | 484  | ..   | 14,3                 | 2 136  | 1,4   | ..  | ..  | 80,2  | 7   |
| 97 Philippines                            | 80  | 659  | 99   | 6,2                  | 265  | 1,2   | 7,2   | 0,9   | 44,9  | 0 <sup>c</sup>  |
| 98 Botswana                               | 85  | 355  | 99   | 6,2                  | 140  | 0,5   | 6,2   | 2,9   | 37,1  | 17  |
| 99 République de Moldova                  | 97  | 389  | 98   | 23,4                 | 1 516  | 3,2   | 11,4  | 4,3   | 173,2   | 3   |
| 100 Mongolie                              | 74  | 622  | 66   | 12,5                 | 1 000  | 1,4   | 24,6  | ..  | 43,8  | ..  |
| 101 Egypte                                | 65  | 678  | 95   | 16,6                 | 2 916  | 0,9   | 3,9   | 4,0   | 74,0  | 2   |
| 102 Ouzbékistan                           | 53  | 746  | 93   | 9,0                  | 1 938  | 0,2   | 3,1   | 7,0   | 12,0  | ..  |
| 103 Micronésie (États fédérés de)         | 39  | 343  | ..   | 14,5                 | 300  | 0,1   | ..  | 50,0  | 24,0  | 0 <sup>c</sup>  |
| 104 Guyana                                | ..  | ..   | ..   | 26,9                 | ..   | 0,3   | ..  | 22,1  | 2,5   | 0   |
| 105 Namibie                               | 56  | 520  | 95   | 5,3                  | 278  | 0,0   | 23,9  | 5,9   | 35,5  | 18  |
| 106 Honduras                              | 96  | 1 450  | 90   | 13,1                 | 1 177  | ..  | 2,5   | 5,0   | 25,8  | 8   |
| 107 Maldives                              | 158   | 1 405  | 100  | 23,5                 | 1 096  | 5,2   | 20,2  | 7,7   | 134,4   | 6   |
| 108 Indonésie                             | 75  | 1 555  | 90   | 7,9                  | 847  | 0,2   | 2,0   | ..  | ..  | 3   |
| 109 Kirghizistan                          | 74  | 927  | 24   | 16,1                 | 1 576  | 0,1   | ..  | 10,0  | 79,7  | 8   |
| 110 Afrique du Sud                        | 102   | 272  | 100  | 8,6                  | 75   | 0,9   | ..  | 18,0  | 51,5  | 18  |
| 111 République arabe syrienne             | 52  | 547  | 96   | 17,3                 | 12 156                                       | 0,1   | 8,8   | 5,7   | 28,7  | ..  |
| 112 Tadjikistan                           | 58  | 1 703  | ..   | 8,8                  | 19 900                                       | 0,1   | ..  | 3,7   | ..  | ..  |
| 113 Viet Nam                              | 116   | 2 881  | 70   | 24,2                 | 10 286                                       | 2,4   | 9,5   | 3,1   | 25,0  | 2   |
| 114 Maroc                                 | 82  | 585  | 98   | 33,0                 | 5 121  | 1,5   | 5,7   | 2,6   | 77,4  | 26  |
| 115 Nicaragua                             | 60  | 1 242  | ..   | 3,3                  | 270  | 0,6   | ..  | ..  | 101,8   | 4   |
| 116 Guatemala                             | 120   | 969  | 76   | 14,3                 | 2 350  | 0,6   | ..  | 13,3  | 82,7  | 9   |
| 117 Guinée équatoriale                    | 54  | 3 107  | ..   | 1,8                  | 1 614  | 0,0   | ..  | ..  | ..  | ..  |
| 118 Cap-Vert                              | 70  | 370  | 96   | 20,6                 | 1 185  | 1,5   | 14,0  | 26,6  | 29,1  | 6   |
| 119 Inde                                  | 34  | 979  | 61   | 4,5                  | 850  | 0,5   | 3,2   | 2,3   | 6,9   | 2   |
| 120 Timor-Leste                           | ..  | ..   | ..   | ..                   | ..   | 0,0   | ..  | 20,0  | 36,2  | 31  |
| 121 Swaziland                             | 49  | 788  | 91   | 6,9                  | 700  | 0,1   | 3,7   | 11,5  | 25,8  | 5   |
| 122 République démocratique populaire lao | 35  | 3 914  | ..   | 8,5                  | 8 691  | 0,1   | ..  | 5,2   | 36,4  | 7   |
| 123 Îles Salomon                          | 7   | 330  | ..   | 2,0                  | 400  | 0,3   | ..  | 36,2  | ..  | ..  |
| 124 Cambodge                              | 29  | 2 551  | 87   | 0,5                  | 1 133  | 0,1   | 0,4   | 10,1  | 50,6  | 3   |
| 125 Pakistan                              | 56  | 2 632  | 90   | 11,1                 | ..   | 0,1   | ..  | 7,1   | 10,7  | 3   |
| 126 Congo                                 | 51  | 1 888  | 53   | 4,3                  | 19 275                                       | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  |
| 127 Sao Tomé-et-Principe                  | 35  | 1 129  | 20   | 15,5                 | 282  | 0,5   | ..  | ..  | 29,5  | 11  |

**DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE**

|                                 |    |        |     |      |        |     |     |      |       |    |
|---------------------------------|----|--------|-----|------|--------|-----|-----|------|-------|----|
| 128 Kenya                       | 43 | 3 848  | 83  | 8,7  | 3 260  | 0,0 | ..  | 34,7 | 33,2  | 12 |
| 129 Bangladesh                  | 29 | 5 870  | 90  | 0,3  | 456    | 0,0 | 2,3 | 2,2  | 29,2  | 1  |
| 130 Ghana                       | 50 | 3 319  | 73  | 4,3  | 3 223  | 0,1 | 1,1 | 7,0  | 42,8  | 16 |
| 131 Cameroun                    | 33 | 3 107  | 58  | 3,8  | 1 712  | ..  | ..  | 5,6  | 89,3  | 25 |
| 132 Myanmar                     | 2  | 314    | 10  | 0,2  | ..     | 0,0 | 0,9 | ..   | ..    | .. |
| 133 Yémen                       | 21 | 1 172  | 68  | 1,6  | 2 367  | ..  | 2,8 | 6,0  | 85,1  | 1  |
| 134 Bénin                       | 41 | 3 255  | 80  | 1,8  | 967    | 0,0 | 0,7 | 5,6  | 215,7 | 3  |
| 135 Madagascar                  | 26 | 4 134  | 23  | 1,7  | 954    | 0,0 | ..  | 2,0  | 34,5  | 35 |
| 136 Mauritanie                  | 67 | 6 227  | 62  | 1,9  | 1 100  | 0,2 | 4,5 | 11,1 | 18,5  | 22 |
| 137 Papouasie-Nouvelle-Guinée   | 10 | 799    | ..  | 1,8  | 167    | ..  | ..  | 0,0  | 3,7   | 4  |
| 138 Népal                       | 17 | 1 706  | 10  | 1,7  | 898    | 0,0 | ..  | 7,2  | 25,8  | 1  |
| 139 Togo                        | 26 | 1 722  | 85  | 5,4  | 250    | 0,0 | ..  | 3,3  | 111,7 | 14 |
| 140 Comores                     | 19 | 1 706  | 40  | 3,6  | 1 441  | ..  | ..  | 0,0  | 120,6 | 15 |
| 141 Lesotho                     | 32 | 1 375  | 55  | 3,6  | 1 733  | 0,0 | ..  | 6,1  | 40,8  | 18 |
| 142 Nigéria                     | 43 | 10 921 | 83  | 15,9 | 29 878 | 0,0 | ..  | 84,4 | 75,9  | 14 |
| 143 Ouganda                     | 28 | 4 526  | 100 | 7,9  | 6 150  | 0,0 | 1,7 | 4,1  | 69,7  | 21 |
| 144 Sénégal                     | 46 | 1 134  | 85  | 8,4  | 2 450  | 0,4 | ..  | 5,6  | 22,3  | 22 |
| 145 Haïti                       | 33 | 2 495  | ..  | 10,1 | 4 900  | ..  | 5,1 | ..   | ..    | .. |
| 146 Angola                      | 38 | 7 493  | 40  | 3,1  | 3 567  | 0,1 | 0,6 | ..   | 60,0  | 27 |
| 147 Djibouti                    | 15 | 1 186  | 85  | 2,3  | 1 253  | 0,3 | 3,8 | 28,1 | 56,2  | 8  |
| 148 République-Unie de Tanzanie | 31 | 4 522  | 65  | 1,2  | 1 200  | 0,0 | ..  | 5,8  | 16,7  | 22 |

| Classement selon l'IDH               | TÉLÉPHONES                                  |  |  | INTERNET             |  |   | ACCESSIBILITÉ ET COÛTS                      |   |   |   |
|--------------------------------------|---|--|--|----------------------|--|---|---|---|---|---|
|                                      | Abonnements aux téléphones mobiles et fixes |  | Population desservie par un réseau de téléphones mobiles (%) | Utilisateurs         |  | Abonnements au haut débit <sup>a</sup> (pour 100 personnes) | Ordinateurs personnels (pour 100 personnes) | Frais de connexion de téléphones mobiles (\$) | Frais de connexion d'une ligne téléphonique fixe (\$) | Tarif d'un appel local de 3 minutes en service fixe (cents de \$) |
|                                      | (pour 100 personnes)                        | (en % de croissance, basé sur la population) |  | (pour 100 personnes) | (en % de croissance, basé sur la population) |   |   |   |   |   |
|                                      | 2008  | 2000-2008                                    | 2008   | 2008                 | 2000-2008                                    | 2008  | 2006-2008 <sup>b</sup>                      | 2006-2008 <sup>b</sup>                        | 2006-2008 <sup>b</sup>                                | 2006-2008 <sup>b</sup>  |
| 149 Côte d'Ivoire                    | 52  | 1 367  | 59   | 3,2                  | 1 550  | 0,1   | ..  | 19,1  | 22,3  | 20  |
| 150 Zambie                           | 29  | 1 892  | 50   | 5,5                  | 3 400  | 0,0   | ..  | ..  | 13,3  | 70  |
| 151 Gambie                           | 73  | 3 023  | 85   | 6,9                  | 852  | 0,0   | 3,5   | ..  | 28,0  | 7   |
| 152 Rwanda                           | 14  | 2 268  | 92   | 3,1                  | 5 900  | 0,0   | 0,3   | 3,2   | 46,5  | 18  |
| 153 Malawi                           | 13  | 1 949  | 93   | 2,1                  | 2 007  | 0,0   | ..  | 3,1   | ..  | 7   |
| 154 Soudan                           | 30  | 2 916  | 66   | 10,2                 | 46 567                                       | 0,1   | 10,7  | 2,4   | 0,0   | 6   |
| 155 Afghanistan                      | ..  | ..   | 75   | 1,7                  | ..   | ..  | 0,4   | 24,8  | 31,4  | 41  |
| 156 Guinée                           | 39  | 5 713  | 80   | 0,9                  | 1 025  | ..  | ..  | ..  | 36,9  | ..  |
| 157 Éthiopie                         | 4   | 1 042  | 10   | 0,4                  | 3 500  | ..  | 0,7   | 47,7  | 31,8  | 2   |
| 158 Sierra Leone                     | 19  | 3 264  | 70   | 0,3                  | 178  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  |
| 159 République centrafricaine        | 4   | 1 050  | 19   | 0,4                  | 850  | ..  | ..  | 2,2   | 79,1  | 13  |
| 160 Mali                             | 28  | 6 994  | 22   | 1,6                  | 1 233  | 0,0   | 0,8   | 2,2   | 86,3  | 12  |
| 161 Burkina Faso                     | 18  | 3 337  | 61   | 0,9                  | 1 456  | 0,0   | 0,6   | 6,7   | 55,8  | 14  |
| 162 Libéria                          | 19  | 8 851  | ..   | 0,5                  | 3 900  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  |
| 163 Tchad                            | 17  | 11 460                                       | 24   | 1,2                  | 4 233  | ..  | ..  | ..  | 101,6   | ..  |
| 164 Guinée-Bissau                    | 32  | 4 438  | 65   | 2,4                  | 1 137  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  |
| 165 Mozambique                       | 20  | 3 178  | 44   | 1,6                  | 1 650  | 0,1   | ..  | 0,2   | 18,8  | 26  |
| 166 Burundi                          | 6   | 1 307  | 80   | 0,8                  | 1 200  | ..  | 0,9   | 2,9   | 9,7   | ..  |
| 167 Niger                            | 13  | 8 801  | 45   | 0,5                  | 1 900  | ..  | ..  | 11,2  | 33,5  | 17  |
| 168 République démocratique du Congo | ..  | ..   | ..   | ..                   | ..   | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  |
| 169 Zimbabwe                         | 16  | 288  | 75   | 11,4                 | 2 742  | 0,1   | 7,6   | ..  | ..  | ..  |

## AUTRES PAYS OU TERRITOIRES

|  |     |       |     |      |       |      |      |       |       |    |
|--|-----|-------|-----|------|-------|------|------|-------|-------|----|
| Antigua-et-Barbuda                         | 202 | 190   | 100 | 75,0 | 1 200 | 14,5 | 20,7 | ..    | 68,5  | .. |
| Bhoutan                                    | 41  | 1 869 | 21  | 6,6  | 1 900 | 0,3  | 2,5  | 1,7   | 13,8  | 3  |
| Cuba                                       | 13  | 190   | 77  | 12,9 | 2 317 | 0,0  | 5,6  | 120,0 | ..    | .. |
| Dominique                                  | 161 | 370   | ..  | 37,6 | 338   | 15,4 | ..   | ..    | 55,6  | 7  |
| Érythrée                                   | 3   | 388   | 80  | 4,1  | 3 900 | ..   | 1,0  | 91,1  | 65,0  | 4  |
| Grenade                                    | 86  | 148   | ..  | 23,2 | 484   | 9,8  | ..   | 13,0  | 85,2  | 6  |
| Iraq                                       | 61  | 2 652 | 72  | 1,0  | ..    | ..   | ..   | ..    | 159,4 | 1  |
| Kiribati                                   | 5   | 37    | ..  | 2,1  | 33    | ..   | ..   | ..    | ..    | .. |
| République populaire démocratique de Corée | 5   | 136   | 0   | 0,0  | ..    | ..   | ..   | ..    | ..    | 3  |
| Liban                                      | 52  | 65    | 100 | 22,5 | 215   | 5,0  | 10,2 | 47,0  | 29,9  | 8  |
| Îles Marshall                              | 9   | 21    | ..  | 3,7  | 175   | ..   | ..   | ..    | ..    | .. |
| Monaco                                     | ..  | ..    | ..  | ..   | ..    | 41,9 | ..   | ..    | ..    | .. |
| Territoires palestiniens occupés           | 38  | 236   | 95  | 9,0  | 922   | 2,4  | ..   | ..    | ..    | .. |
| Oman                                       | 125 | 810   | 96  | 20,0 | 559   | 1,2  | 16,9 | 26,0  | 26,0  | 65 |
| Palaos                                     | 96  | ..    | 95  | ..   | ..    | 0,5  | ..   | ..    | ..    | .. |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | 204 | 334   | ..  | 32,5 | 492   | 21,7 | ..   | ..    | ..    | .. |
| Sainte-Lucie                               | 124 | 307   | ..  | 58,8 | 1 142 | 9,1  | ..   | 0,0   | 46,3  | 6  |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines            | 140 | 461   | 100 | 60,5 | 1 786 | 8,6  | ..   | 0,0   | 37,0  | 7  |
| Samoa                                      | 85  | 1 287 | ..  | 5,0  | 800   | 0,1  | 2,3  | 17,6  | 20,2  | 6  |
| Saint-Marin                                | 146 | ..    | 98  | 54,8 | ..    | 15,7 | 79,0 | ..    | 141,4 | 6  |
| Seychelles                                 | 133 | 140   | 98  | 39,0 | 445   | 4,1  | 21,6 | 9,1   | 55,4  | 8  |
| Somalie                                    | 8   | 592   | ..  | 1,1  | 580   | ..   | ..   | ..    | ..    | .. |
| Tuvalu                                     | ..  | ..    | ..  | ..   | ..    | 4,6  | ..   | ..    | 75,3  | .. |
| Vanuatu                                    | 20  | 562   | 50  | 7,3  | 325   | 0,1  | ..   | 45,2  | 88,8  | 30 |

## NOTES

- Nombre d'abonnements aux lignes d'abonnés numériques, aux modems câblés ou à tout autre service haut débit fixe. Exprimé pour 100 personnes. Comprend les connexions des lignes d'abonnés numériques/analogiques dotées de vitesses de 56 kilobits/seconde et plus.
- Les données correspondent à l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.
- Les appels locaux sont gratuits.

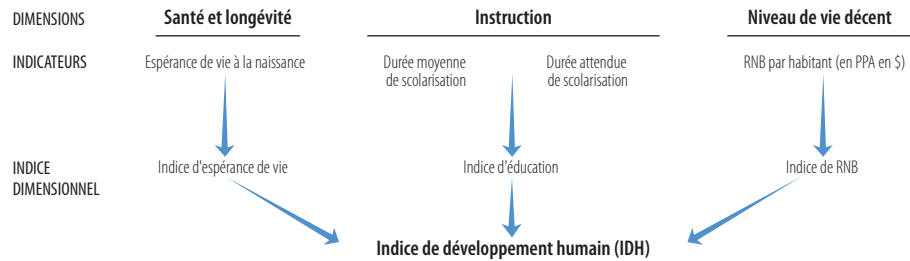
## SOURCES

- Colonne 1 :** Calculs réalisés sur la base de données fournies sur les abonnés aux téléphones mobiles et aux lignes téléphoniques, et qui émanent de la Banque mondiale (2010c).
- Colonnes 2 et 5 :** Calculs réalisés sur la base de données fournies sur les abonnés aux téléphones mobiles et aux lignes, et qui émanent de la Banque mondiale (2010c), et sur la base des données fournies sur la population et qui émanent du DAES (2009d).
- Colonnes 3 et 6-10 :** UIT (2009).
- Colonne 4 :** Banque mondiale (2010c).

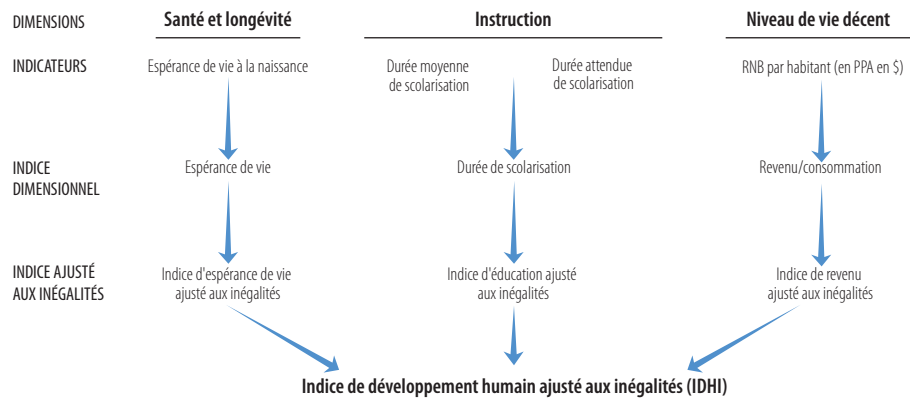
# Notes techniques

## Calcul des indices du développement humain – Représentation graphique

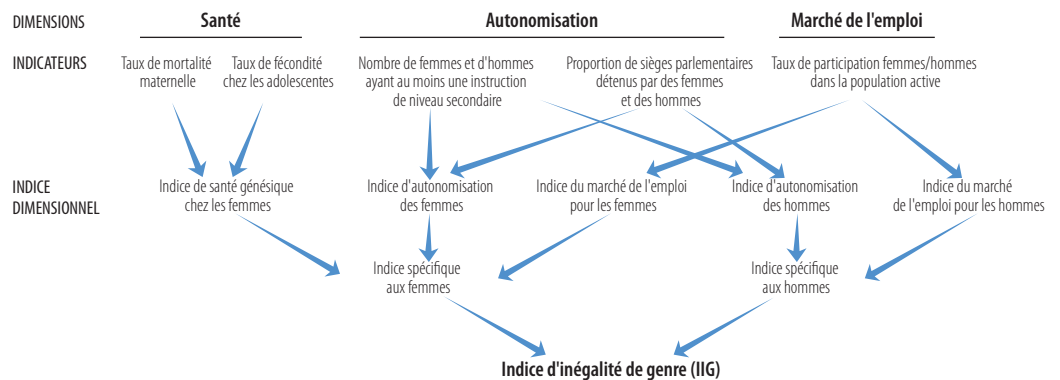
### IDH



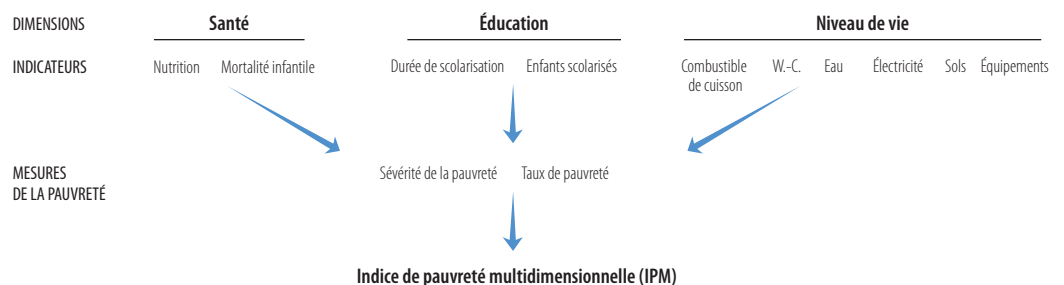
### IDHI



### IPM



### IIG



## Note technique 1. Calcul de l'indice de développement humain

L'indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique du développement humain. Il mesure le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels : santé et longévité, accès à l'instruction et niveau de vie décent. L'IDH représente la moyenne géométrique des indices normalisés utilisés pour mesurer les niveaux atteints dans chaque dimension.

### Sources des données

- Espérance de vie à la naissance : UN-DAES (2009e)
- Durée moyenne de scolarisation : Barro et Lee (2010)
- Durée attendue de scolarisation : Institut de statistique de l'UNESCO (2010a)
- Revenu national brut (RNB) par habitant : Banque mondiale (2010g) et FMI (2010)

### Création des indices dimensionnels

La première étape consiste à créer des sous-indices pour chaque dimension. Il s'agit de définir des valeurs minimales et maximales qui permettront de convertir les indicateurs en indices compris entre 0 et 1. La moyenne géométrique étant utilisée pour agréger les résultats, la valeur maximale n'affecte pas la comparaison relative (en pourcentage) entre deux pays ou deux intervalles de temps donnés. Nous avons retenu comme valeurs maximales les valeurs maximales des indicateurs effectivement constatés dans les pays considérés, sur la période allant de 1980 à 2010. En revanche, les valeurs minimales ont une incidence sur tout exercice de comparaison, et nous utilisons par conséquent des valeurs que l'on est en droit de considérer comme des valeurs de subsistance ou des zéros « naturels ». Tout changement est donc mesuré par rapport à des niveaux minimaux dont chaque société a besoin pour survivre dans le temps. Nous avons défini les valeurs minimales suivantes : 20 ans pour l'espérance de vie, zéro pour les deux variables relatives à l'éducation, et 163 \$ pour le RNB par habitant. L'espérance de vie minimale repose sur des données historiques de long terme collectées par Maddison (2010) et Riley (2005).<sup>1</sup> Une société peut subsister sans éducation formelle, ce qui justifie l'établissement des niveaux d'instruction minimaux évoqués. La survie est subordonnée à un niveau de base en termes de revenu : 163 \$ représente la valeur la plus faible jamais enregistrée par un pays (le Zimbabwe en 2008) et correspond à 45 cents de \$ par jour, soit à peine un peu plus d'un tiers du seuil de pauvreté de la Banque mondiale (1,25 \$ par jour).

### Valeurs maximales et minimales pour l'IDH dans le présent Rapport

| Dimension                             | Valeur maximale constatée              | Valeurs minimales       |
|---------------------------------------|--|-------------------------|
| Espérance de vie                      | 83,2<br>(Japon, 2010)                  | 20                      |
| Durée moyenne de scolarisation        | 13,2<br>(États-Unis, 2000)             | 0                       |
| Durée attendue de scolarisation       | 20,6<br>(Australie, 2002)              | 0                       |
| Indice de scolarisation combiné       | 0,951<br>(Nouvelle-Zélande, 2010)      | 0                       |
| Revenu par habitant<br>(en PPA en \$) | 108,211<br>(Émirats arabes unis, 1980) | 163<br>(Zimbabwe, 2008) |

Après avoir établi les valeurs maximales et minimales, nous calculons les sous-indices comme suit :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}. \quad (1)$$

Pour l'éducation, nous utilisons l'équation 1 pour chacune des deux sous-composants, puis nous calculons la moyenne géométrique des indices résultants, et finalement nous appliquons de nouveau l'équation 1 à la moyenne géométrique des indices, en utilisant 0 comme valeur minimale, et comme valeur maximale, la valeur la plus élevée des moyennes géométriques des indices obtenus pour la période à l'étude. Cette méthode revient à appliquer directement l'équation 1 à la moyenne géométrique des deux sous-composants. Chaque indice dimensionnel servant d'indicateur des capacités dans la dimension correspondante, la fonction permettant de convertir le revenu en capacités est susceptible d'avoir une forme concave (Anand et Sen 2000c). Dans le cas du revenu, nous utilisons donc le logarithme népérien des valeurs minimales et maximales utilisées.

### Cumul des sous-indices pour obtenir l'indice de développement humain

L'IDH représente la moyenne géométrique des trois indices dimensionnels suivants :

$$(I_{\text{Longévité}}^{1/3} \cdot I_{\text{Instruction}}^{1/3} \cdot I_{\text{Revenu}}^{1/3}). \quad (2)$$

L'expression 2 exprime la substituabilité imparfaite entre les dimensions de l'IDH. Elle répond de ce fait à l'une des critiques les plus sévères faites à l'encontre de la formule du cumul linéaire, qui rendait possible une substitution parfaite entre toutes les dimensions. En réalité, un certain degré de substituabilité est inhérent à la définition de n'importe quel indice qui croît avec ses composants.

## Exemple : la Chine

| Indicateur                               | Value |
|--|-------|
| Espérance de vie à la naissance (années) | 73,5  |
| Durée moyenne de scolarisation (années)  | 7,5   |
| Durée attendue de scolarisation (années) | 11,4  |
| RNB par habitant (PPA en USD)            | 7 263 |

Note : les valeurs sont arrondies.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{73,5 - 20}{83,2 - 20} = 0,847$$

$$\text{Indice de la durée moyenne de scolarisation} = \frac{7,5 - 0}{13,2 - 0} = 0,568$$

$$\text{Indice de la durée attendue de scolarisation} = \frac{11,4 - 0}{20,6 - 0} = 0,553$$

$$\text{Indice d'éducation} = \frac{\sqrt{0,568 \cdot 0,553} - 0}{0,951 - 0} = 0,589$$

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\ln(7\,263) - \ln(163)}{\ln(108\,211) - \ln(163)} = 0,584$$

$$\text{Indice de développement humain} = \sqrt[3]{0,847 \cdot 0,589 \cdot 0,584} = 0,663$$

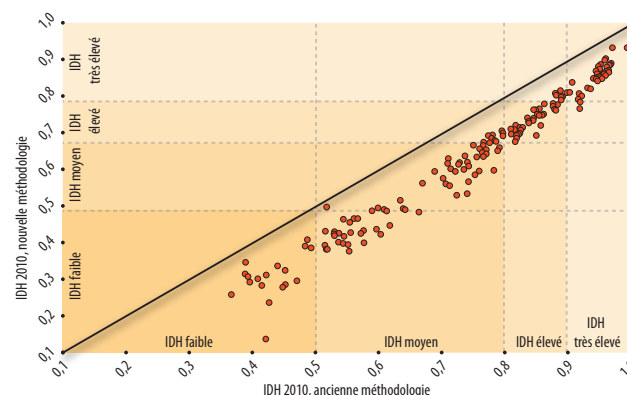
## Principaux effets des améliorations méthodologiques

Des changements considérables (voir la Figure T1.1) découlent des améliorations apportées à la méthodologie du calcul de l'IDH, qui introduit des indicateurs supplémentaires et une nouvelle forme fonctionnelle. L'adoption de la moyenne géométrique donne des valeurs d'indice plus faibles, les changements les plus importants se manifestant dans les pays qui affichent un développement inégal entre les dimensions. La moyenne géométrique n'a qu'un effet modéré sur le classement des pays au regard de l'IDH. Le fait de considérer les valeurs maximales constatées comme des limites supérieures a moins de répercussions sur les valeurs globales de l'indice et a un impact encore moindre sur le classement.

## Analyse des tendances historiques dans ce Rapport

Aux Chapitres 2 et 3, l'analyse des tendances historiques s'appuie sur une version différente de l'IDH classique, en l'occurrence l'IDH hybride qui applique la même formule d'agrégation que le nouvel IDH à l'ensemble des indicateurs et des sources employés dans les Rapports antérieurs (depuis

## FIGURE T1.1 Indice de développement humain 2010 : méthodologie actuelle et antérieure.



Source : calculs du BRDH à partir de la base de données du BRDH.

1995), ceci permettant une analyse plus étendue dans le temps. En l'absence de certaines valeurs intermédiaires, nous avons utilisé une interpolation linéaire lorsque les valeurs antérieures et les valeurs récentes étaient disponibles. Là où ces valeurs n'existaient pas pour l'ensemble de la période concernée, nous avons alors procédé à une projection des taux bruts de scolarisation sur la base du dernier chiffre disponible (pour les projections prévisionnelles) et du premier chiffre disponible (pour les projections rétrospectives). Une analyse de sensibilité a permis de montrer que les résultats de l'analyse étaient corroborés par des techniques d'extrapolation alternatives. Pour avoir des détails complémentaires sur l'élaboration de cette base de données, le lecteur est prié de se reporter à l'ouvrage de *Gidwitz et al. (2010)*.

L'analyse présentée aux Chapitres 2 et 3 utilise également la déviation de la ligne de régression pour évaluer sur une base comparative les changements de l'IDH hybride dans le temps. Cette mesure permet d'évaluer les progrès réalisés par les pays par rapport au progrès moyen enregistré par les pays à IDH initial similaire. Elle correspond au résidu d'une régression polynomiale fractionnaire du second degré du taux de croissance annuel de l'IDH, exprimé en pourcentage, sur le logarithme de sa valeur IDH initiale. Le Tableau statistique 2 présente le classement par pays en fonction de la déviation de la ligne de régression pour l'IDH au cours de la période de 1980 à 2010. Voir l'ouvrage de *Royston et Altman (1994)* consacré aux modèles de régression basés sur des fonctions polynomiales fractionnaires d'une covariable continue.

## Note technique 2. Calcul de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) a pour objectif de déflater l'IDH en tenant compte des inégalités dans la répartition de chaque dimension au sein de la population. Il est fondé sur une classe d'indices composites sensibles à la répartition, proposée par Foster, Lopez-Calva et Szekely (2005), qui s'inspire de la famille des mesures de l'inégalité d'Atkinson (1970). Cet indice est calculé sous la forme d'une moyenne géométrique des moyennes géométriques, sur la base de la population totale, et considère chaque dimension séparément (pour de plus amples détails, se reporter à Alkire et Foster 2010). L'IDHI reflète les inégalités existant dans les dimensions de l'IDH en «réduisant» la valeur moyenne de chaque dimension en fonction du niveau d'inégalité qu'elle présente. Ainsi, l'IDHI est en théorie égal à l'IDH s'il n'existe aucune inégalité entre les individus, mais il décroît pour s'éloigner de l'IDH à mesure que les inégalités augmentent. Autrement dit, l'IDHI représente le niveau réel du développement humain (qui tient compte de cette inégalité), tandis que l'on peut considérer l'IDH comme un indice de développement humain «potentiel» (ou le niveau maximum de l'IDHI) qu'il serait possible d'atteindre en l'absence de toute inégalité. C'est la différence, exprimée sous forme de pourcentage, entre l'IDH et l'IDHI, qui indique la «perte» subie par le développement humain potentiel, en raison des inégalités.

### Sources de données

Pour obtenir la répartition de chaque dimension, l'IDHI doit avoir recours à d'autres sources de données puisque l'IDH repose sur les agrégats propres aux pays, par exemple les comptabilités nationales. Les répartitions sont paramétrées selon des unités différentes – la répartition du revenu et de la durée de la scolarisation est effectuée suivant une base individuelle, alors que la répartition de la longévité attendue est calculée en fonction des tranches d'âge. Les données disponibles sur la répartition ne concernent pas nécessairement les mêmes individus et les mêmes ménages.

En ce qui concerne la répartition des dimensions de l'IDH, nous avons estimé les inégalités en fonction des critères suivants :

- L'espérance de vie, qui utilise les données tirées des tables de mortalité abrégées fournies par l'UN-DAES (2009e). Cette répartition est ventilée selon les différentes tranches d'âge (0–1, 1–5, 5–10, ..., 85+), les taux de mortalité et l'âge moyen au décès étant indiqués pour chaque tranche.
- La durée de la scolarisation et le revenu (ou le niveau de consommation) par ménage, qui utilisent les données issues des enquêtes auprès des ménages dont l'harmonisation a été réalisée dans les bases de données internationales, à savoir : le projet ILS (Luxembourg Income Study) ; l'enquête Eurostat sur le revenu et les conditions de vie dans l'Union

européenne ; la base de données sur la répartition des revenus au plan international de la Banque mondiale ; l'enquête en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations unies pour l'enfance ; l'enquête démographique et sanitaire menée par l'agence des États-Unis pour le développement international ; l'étude de la santé mondiale effectuée par l'OMS, et la base de données relative aux inégalités de revenu dans le monde de l'université des Nations unies.

- Les inégalités dans la dimension du niveau de vie, qui utilise le revenu disponible des ménages par habitant, la consommation des ménages par habitant ou les revenus imputés fondés sur une méthodologie de concordance des indices des biens (Harttgen et Klasen 2010).

Le document de Kovacevic (2010) donne des informations complètes sur les sources de données qui ont servi à l'estimation des inégalités.

### Calcul de l'IDH ajusté aux inégalités

Le calcul de l'IDHI se fait en trois étapes :

#### Étape 1. Mesure de l'inégalité dans les répartitions sous-jacentes

L'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) reprend les principes de la famille des mesures de l'inégalité d'Atkinson (1970) et donne au paramètre d'aversion  $\epsilon$  une valeur égale à l'unité (1).<sup>2</sup> Dans ce cas de figure, la mesure de l'inégalité est de  $A = 1 - g/\mu$ , où  $g$  représente la moyenne géométrique et  $m$  la moyenne arithmétique de la répartition. L'expression peut s'écrire ainsi :

$$A_x = 1 - \frac{\sqrt[n]{X_1 \dots X_n}}{\bar{X}} \quad (1)$$

où  $\{X_1, \dots, X_n\}$  exprime la répartition sous-jacente dans les dimensions d'intérêt. Pour obtenir le terme  $A_x$  pour chaque variable (à savoir : espérance de vie, durée de la scolarisation et revenu disponible ou consommation par habitant), nous utilisons les données des enquêtes sur les ménages ainsi que les tables de mortalité.<sup>3</sup>

La moyenne géométrique de l'équation 1 ne peut pas comporter de valeurs nulles. Dans le cas de la durée de scolarisation, nous avons ajouté une année à toutes les observations valables afin de calculer les inégalités. En ce qui concerne les valeurs aberrantes obtenues pour le revenu par habitant – par exemple des revenus extrêmement élevés, ainsi que des revenus négatifs ou nuls – l'exercice a consisté à tronquer un percentile supérieur égal à 0,5 % de la répartition dans le but de réduire l'impact des revenus extrêmement élevés, et à remplacer les revenus négatifs et nuls par la valeur minimale du percentile inférieur égal à 0,5 % de la répartition des revenus positifs.



Pour des détails complémentaires sur la manière de mesurer les inégalités dans la répartition des indicateurs de l'IDH, prière de se reporter à Alkire et Foster (2010).

### Étape 2. Ajustement des indices dimensionnels par rapport aux inégalités

Le niveau moyen atteint dans une dimension,  $\bar{X}$ , est ajusté par rapport aux inégalités selon la formule suivante :

$$\bar{X}^* = \bar{X} (1 - A_x) = \sqrt[n]{X_1 \dots X_n}$$

De ce fait, le terme  $\bar{X}^*$ , qui représente la moyenne géométrique de la répartition, permet de réduire la valeur moyenne en fonction des inégalités présentes dans la répartition, et va rehausser l'importance de la zone inférieure de la répartition.

Les indices dimensionnels ajustés aux inégalités,  $I_{I_x}$ , sont obtenus à partir des indices dimensionnels de l'IDH,  $I_x$ , si on les multiplie par  $(1 - A_x)$ , où  $A_x$  constitue la mesure d'Atkinson correspondante :

$$I_{I_x} = (1 - A_x) \cdot I_x$$

L'indice du revenu ajusté aux inégalités,  $I_{I_{Revenu}}^*$ , repose sur l'indice RNB (et non pas son logarithme),  $I_{Revenu}^*$ . Il permet ainsi à l'IDH ajusté aux inégalités de tenir compte de l'impact total dû aux inégalités de revenu.

### Étape 3. Calcul de l'IDH ajusté aux inégalités

L'IDHI correspond à la moyenne géométrique des trois indices dimensionnels ajustés aux inégalités. Nous commençons par calculer l'IDH ajusté aux inégalités qui englobe l'indice de revenu (et non pas son logarithme),  $IDHI^*$  :

$$IDHI^* = \sqrt[3]{I_{I_{Longévité}} \cdot I_{I_{Instruction}} \cdot I_{I_{Revenu}}^*} = \sqrt[3]{(1 - A_{Longévité}) \cdot I_{Longévité} \cdot (1 - A_{Instruction}) \cdot I_{Instruction} \cdot (1 - A_{Revenu}) \cdot I_{Revenu}^*}$$

Puis nous calculons l'IDH sur la base de l'indice de revenu (et non pas son logarithme)  $IDH^*$ . Il s'agit de la valeur que prendrait l' $IDHI^*$  en cas de répartition similaire des trois indices considérés :

$$IDH^* = \sqrt[3]{I_{Longévité} \cdot I_{Instruction} \cdot I_{Revenu}^*}$$

La perte, en pourcentage, affectée à l'indice  $IDH^*$  en raison des inégalités dans chaque dimension, est calculée de la manière suivante :

$$Perte = 1 - \frac{IDHI^*}{IDH^*} = 1 - \sqrt[3]{(1 - A_{Longévité}) \cdot (1 - A_{Instruction}) \cdot (1 - A_{Revenu})}$$

En partant de l'hypothèse que la perte en pourcentage due aux inégalités, en termes de répartition des revenus, est identique au revenu moyen et à son logarithme, nous calculons ensuite l'IDH ajusté aux inégalités ( $IDHI$ ) selon la formule :

$$IDHI = \left( \frac{IDHI^*}{IDH^*} \right) \cdot IDH$$

ce qui est équivalent à

$$IDHI = \sqrt[3]{(1 - A_{Longévité}) \cdot (1 - A_{Instruction}) \cdot (1 - A_{Revenu})} \cdot IDH$$

### Remarques concernant la méthodologie et ses limites

L'IDHI repose sur un indice qui prend en compte la cohérence des sous-groupes. Cet indice permet de garantir que toute amélioration ou détérioration de la répartition du développement humain au sein d'un certain groupe de la société (alors que le niveau de développement humain reste constant dans les autres groupes) induira des changements dans la mesure globale du développement humain. En outre, cet indice ne dépend pas d'une certaine chronologie. En d'autres termes, l'ordre suivant lequel l'agrégation des données est effectuée sur l'ensemble des individus, ou de groupes d'individus et sur l'ensemble des dimensions permet de donner le même résultat – et nous n'avons donc pas besoin de recourir à une séquence spécifique ou à une seule source de données. Il est ainsi possible de calculer une estimation pour un grand nombre de pays.

Même si, de par sa nature, l'IDHI rend compte des pertes du niveau de développement humain en raison des inégalités, il n'empêche que la mesure des inégalités dans chaque dimension fait implicitement l'amalgame entre les notions d'injustice et d'inégalité dues au hasard, les choix et les circonstances. En revanche, il ne résout pas les questions d'éthique ni les problématiques relatives aux prises de décisions politiques

pour savoir si une différenciation entre ces aspects serait utile (pour les applications en Amérique latine, prière de se reporter aux documents de Roemer en 1998 et de la Banque mondiale, 2005b).

Le principal inconvénient de l'IDHI réside dans le fait qu'il n'est pas sensible aux associations, et par conséquent il n'exprime pas la juxtaposition des inégalités. Pour rendre cette mesure sensible aux associations, il faudrait pouvoir regrouper la totalité des données concernant chaque individu à partir d'une seule source d'enquête, or un tel exercice n'est pas réalisable à l'heure actuelle.

### Exemple : la Slovénie

|                                 | Indicateur | Indice dimensionnel | Mesure des inégalités (A1) | Indice ajusté aux inégalités    |
|---------------------------------|------------|---------------------|----------------------------|---------------------------------|
| Espérance de vie                | 78,8       | 0,930               | 0,043                      | $(1-0,043) \cdot 0,930 = 0,890$ |
| Durée moyenne de scolarisation  | 9          | 0,682               |                            |                                 |
| Durée attendue de scolarisation | 16,7       | 0,811               |                            |                                 |
| Indice d'éducation              |            | 0,782               | 0,040                      | $(1-0,040) \cdot 0,782 = 0,751$ |
| Logarithme de RNB               | 10,16      | 0,780               |                            |                                 |
| RNB                             | 25 857     | 0,238               | 0,122                      | $(1-0,122) \cdot 0,238 = 0,209$ |

|  | Indice de développement humain                    | Indice de développement humain ajusté aux inégalités | Perte                     |
|--|---|--|---------------------------|
| IDH avec revenu sous forme non logarithmique | $\sqrt[3]{0,930 \cdot 0,782 \cdot 0,238} = 0,557$ | $\sqrt[3]{0,890 \cdot 0,751 \cdot 0,209} = 0,519$    | $1 - 0,519/0,557 = 0,068$ |
| IDH  | $\sqrt[3]{0,930 \cdot 0,782 \cdot 0,780} = 0,828$ | $(0,519 / 0,557) \cdot 0,828 = 0,772$                |                           |

Note : les valeurs sont arrondies.

### Note technique 3. Calcul de l'indice des inégalités de genre

L'indice des inégalités de genre (IIG) traduit le désavantage des femmes dans les trois dimensions considérées, à savoir la santé de la reproduction, l'autonomisation et le marché de l'emploi, et ce pour un nombre de pays aussi important que le permettent la disponibilité et la qualité des données. L'indice indique les pertes en termes de développement humain causées par les inégalités entre femmes et hommes au regard de ces dimensions. Il varie entre 0 – situation dans laquelle les femmes ont un traitement égal aux hommes – et 1, cas dans lequel la condition des femmes est aussi mauvaise que possible quelle que soit la dimension mesurée.

Cet indice, calculé sur la base de la mesure des inégalités sensible aux associations, a été suggéré par Seth (2009). Il repose sur la moyenne générale des moyennes générales d'ordres différents – la première agrégation se fait sur la base du calcul de la moyenne géométrique de toutes les dimensions ; ces moyennes, calculées séparément pour les femmes et les hommes, font ensuite l'objet d'une agrégation faisant intervenir une moyenne harmonique entre les sexes.

#### Sources de données

- Taux de mortalité maternelle (MMR) : UNICEF (2009)
- Taux de fertilité chez les adolescentes (AFR) : DAES (2009d)
- Proportion des sièges parlementaires détenus par des femmes et des hommes (PR) : base de données Parline de l'Union interparlementaire (2010)
- Niveaux atteints dans l'enseignement secondaire et supérieur (SE) : Barro et Lee (2001)

- Taux d'activité sur le marché de l'emploi (LFPR) : OIT (2010)

#### Calcul de l'indice des inégalités de genre

Cinq étapes entrent dans le processus de calcul de l'IIG :

##### Étape 1. Traitement des valeurs nulles et des valeurs extrêmes

Le taux de mortalité maternelle est tout d'abord tronqué de façon symétrique à 10 (valeur minimale) et à 1 000 (valeur maximale). La valeur maximale de 1 000 repose sur l'hypothèse normative selon laquelle des pays affichant des taux de mortalité maternelle supérieurs à 1 000 ne peuvent être distingués du point de vue de leur (in)aptitude à garantir la santé maternelle. Sur la base de ce même critère, nous supposons que des pays enregistrant entre 1 et 10 décès pour 100 000 naissances ont en substance un niveau de performance égal.

La représentation parlementaire des femmes, dans les pays qui rapportent un pourcentage nul, se verra attribuer la valeur 0,1 %. Il y a deux raisons à cela : la moyenne géométrique ne peut pas comporter de valeurs nulles, et les femmes exercent quand même une certaine influence au plan politique dans les pays concernés.

##### Étape 2. Agrégation sur l'ensemble des dimensions au sein de chaque groupe sexospécifique (ou de genre), à l'aide de moyennes géométriques

Il s'agit de faire l'agrégation sur l'ensemble des dimensions pour les femmes et les hommes à l'aide de la moyenne géométrique,

ce qui permet de rendre l'IIG sensible aux associations (voir le document de Seth 2009).

Pour les femmes et les filles, la formule d'agrégation est la suivante

$$G_F = \sqrt[3]{\left(\frac{1}{MMR} \cdot \frac{1}{AFR}\right)^{1/2} \cdot (PR_F \cdot SE_F)^{1/2} \cdot LFPR_F}$$

alors que pour les hommes et les garçons, la formule est

$$G_M = \sqrt[3]{1 \cdot (PR_M \cdot SE_M)^{1/2} \cdot LFPR_M}$$

### Étape 3. Agrégation entre les genres, à l'aide d'une moyenne harmonique

Nous procédons à l'agrégation des indices relatifs aux femmes et aux hommes par la moyenne harmonique afin de créer l'indice sexospécifique (ou de genre) à répartition égale

$$HARM(G_F, G_M) = \left[ \frac{(G_F)^{-1} + (G_M)^{-1}}{2} \right]^{-1}$$

L'utilisation de la moyenne harmonique sur les moyennes géométriques au sein des groupes traduit les inégalités entre les femmes et les hommes, et tient compte des associations entre les dimensions.

### Étape 4. Calcul de la moyenne géométrique des moyennes arithmétiques pour chaque indicateur

La norme de référence pour le calcul des inégalités s'obtient suite à l'agrégation des indices relatifs aux femmes et aux hommes, en

utilisant des pondérations égales (on traite ainsi les femmes et les hommes de manière égale), et ensuite grâce à l'agrégation des indices sur l'ensemble des dimensions, d'où :

$$G_{F,M} = \sqrt[3]{\overline{Santé} \cdot \overline{Autonomisation} \cdot \overline{LFPR}}$$

$$\text{où } \overline{Santé} = \left( \sqrt{\frac{1}{MMR} \cdot \frac{1}{AFR}} + 1 \right) / 2,$$

$$\overline{Autonomisation} = \left( \sqrt{PR_F \cdot SE_F} + \sqrt{PR_M \cdot SE_M} \right) / 2 \text{ et}$$

$$\overline{LFPR} = \frac{LFPR_F + LFPR_M}{2}$$

$\overline{Santé}$  : ce terme ne doit pas être interprété comme étant une moyenne des indices correspondants concernant les femmes et les hommes, mais comme une valeur se situant à mi-chemin entre les normes établies pour les indicateurs de la santé génésique – moins de décès liés à la maternité, et moins de grossesses lors de l'adolescence.

### Étape 5. Calcul de l'indice des inégalités de genre

La comparaison de l'indice sexospécifique à répartition égale par rapport à la norme de référence permet d'obtenir l'IIG,

$$I = \frac{Harm(G_F, G_M)}{G_{F,M}}$$

### Exemple : le Brésil

|         | Santé  |   | Autonomisation  |  | Marché de l'emploi            |
|---------|--|---|---|--|-------------------------------|
|         | Taux de mortalité maternelle                     | Taux de fécondité chez les adolescentes | Représentation parlementaire  | Niveau atteint dans l'enseignement secondaire et supérieur | Taux d'activité               |
| Femmes  | 110  | 75,6                                    | 0,094   | 0,488  | 0,640                         |
| Hommes  | s.o.   | s.o.                                    | 0,906   | 0,463  | 0,852                         |
| (F+M)/2 | $(\sqrt{(1/110) \cdot (1/75,6)} + 1) / 2 = 0,50$ |   | $(\sqrt{0,094 \cdot 0,488} + \sqrt{0,906 \cdot 0,463}) / 2 = 0,431$ |  | $(0,640 + 0,852) / 2 = 0,746$ |

Note : « s.o. » = sans objet.

À l'aide des formules ci-dessus, on peut facilement obtenir :

$$G_F = 0,115 = \sqrt[3]{\left(\frac{1}{110} \cdot \frac{1}{75,6}\right)^{1/2} \cdot \sqrt{0,094 \cdot 0,488} \cdot 0,640}$$

$$G_M = 0,820 = \sqrt[3]{1 \cdot \sqrt{0,906 \cdot 0,463} \cdot 0,852}$$

$$Harm(G_F, G_M) = 0,201 = \left[ \frac{1}{2} \left( \frac{1}{0,115} + \frac{1}{0,820} \right) \right]^{-1}$$

$$G_{F,M} = 0,546 = \sqrt[3]{0,505 \cdot 0,431 \cdot 0,746}$$

$$IIG = 1 - 0,201 / 0,546 = 0,632.$$

## Note technique 4. Calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) se veut le reflet des déprivations multiples dont souffre chaque individu, sur le plan de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. Il s'appuie sur des micro-données tirées des enquêtes auprès des ménages, et – contrairement à l'indice de développement humain ajusté aux inégalités – tous les indicateurs requis dans l'élaboration de la mesure doivent impérativement provenir de la même enquête.

Dans un ménage donné, nous déterminons si chaque individu est pauvre, ou non, en fonction du nombre de déprivations dont souffre son ménage. Ces données font ensuite l'objet d'une agrégation sur l'ensemble des ménages pour être intégrées à la mesure nationale de la pauvreté.

### Méthodologie

Nous attribuons à chaque personne un score en fonction du nombre de déprivations subi par ménage pour chacun des 10 indicateurs et leurs composants, ( $d$ ). Le score maximal est de 10, alors que chaque dimension fait l'objet d'une pondération égale (de ce fait, le score maximal pour chaque dimension est de 31/3). Les dimensions de l'éducation et de la santé présentent chacune deux indicateurs, et chaque composant a donc une valeur de 5/3 (ou 1,67). Pour sa part, la dimension du niveau de vie a six indicateurs, et par conséquent chaque composant est égal à 5/9 (ou 0,56).

Les seuils concernant l'instruction se répartissent de la manière suivante : aucun membre du ménage n'a achevé un cycle scolaire s'étendant sur cinq ans, et au moins un enfant d'âge scolaire (jusqu'à 13-14 ans) ne fréquente pas l'école. Les seuils relatifs à la santé couvrent les aspects suivants : au moins une personne du ménage souffre de malnutrition, et un ou plusieurs enfant(s) est/sont décédé(s). Et les seuils du niveau de vie sont associés aux facteurs suivants : pas d'électricité, aucun accès à de l'eau potable propre, aucun accès à des moyens d'assainissement adéquats, utilisation de combustibles de cuisson «sales» (déjections animales, bois ou charbon de bois), habitation avec des sols sales ; le ménage ne possède ni voiture, ni camionnette ni autre véhicule motorisé similaire, et il possède tout au plus l'un

des biens suivants : bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur.

Pour nous permettre de déterminer les personnes « multidimensionnellement » pauvres, nous faisons la somme de l'ensemble des déprivations pour chaque ménage afin d'obtenir le niveau de déprivations par ménage, soit  $c$ . Une valeur-seuil de 3, qui correspond à un tiers des indicateurs, sert à faire la distinction entre les pauvres et les non-pauvres.<sup>4</sup> On considère qu'un ménage (et chaque personne qui en fait partie) est « multidimensionnellement » pauvre si  $c$  est égal ou supérieur à 3. Un ménage dont le nombre de déprivations se situe entre 2 et 3 est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ou risque de devenir « multidimensionnellement » pauvre.

La valeur de l'IPM correspond au produit de deux mesures, à savoir le taux pauvreté multidimensionnelle et la sévérité (ou l'ampleur) de la pauvreté.

Le taux de pauvreté,  $H$ , représente la proportion de la population qui est « multidimensionnellement » pauvre, soit :

$$H = \frac{q}{n}$$

où  $q$  correspond au nombre de personnes qui sont « multidimensionnellement » pauvres et  $n$  est la population totale.

La sévérité de la pauvreté,  $A$ , reflète la proportion des indicateurs pondérés entrant dans la composition de la valeur,  $d$ , pour laquelle des personnes pauvres souffrent de déprivations. Dans le cas des ménages pauvres uniquement, nous faisons la somme du nombre de déprivations et nous la divisons par le nombre total d'indicateurs et par le nombre total de personnes pauvres :

$$A = \frac{\sum_1^q c}{qd}$$

où  $c$  est le nombre total de déprivations pondéré dont souffrent les pauvres, alors que  $d$  est le nombre total d'indicateurs à l'étude (10 dans ce cas précis) entrant dans la composition de l'indice.

### Exemple où sont utilisées des données hypothétiques

| Indicateurs                    | Ménages |   |   |   | Pondérations |
|--------------------------------|---------|---|---|---|--------------|
|                                | 1       | 2 | 3 | 4 |              |
| Nombre de personnes par ménage | 4       | 7 | 5 | 4 |              |

#### Santé

|   |   |   |   |   |          |
|---|---|---|---|---|----------|
| Une personne au moins souffre de malnutrition | 0 | 0 | 1 | 0 | 5/3=1,67 |
| Un ou plusieurs enfants est/sont décédé(s)    | 1 | 1 | 0 | 1 | 5/3=1,67 |

#### Éducation

|   |   |   |   |   |          |
|---|---|---|---|---|----------|
| Personne n'a achevé une scolarisation s'étendant sur cinq ans | 0 | 1 | 0 | 1 | 5/3=1,67 |
| Au moins un enfant en âge scolaire ne fréquente pas l'école   | 0 | 1 | 0 | 0 | 5/3=1,67 |

#### Conditions de vie

|  |   |   |   |   |          |
|--|---|---|---|---|----------|
| Pas d'électricité  | 0 | 1 | 1 | 1 | 5/9=0,56 |
| Aucun accès à de l'eau potable propre  | 0 | 0 | 1 | 0 | 5/9=0,56 |
| Aucun accès à des moyens d'assainissement adéquats   | 0 | 1 | 1 | 0 | 5/9=0,56 |
| L'habitation a des sols sales  | 0 | 0 | 0 | 0 | 5/9=0,56 |
| Le ménage utilise des combustibles de cuisson « sales » (déjections animales, bois de chauffage ou charbon de bois)                                    | 1 | 1 | 1 | 1 | 5/9=0,56 |
| Le ménage n'a pas de voiture et possède tout au plus l'un des biens suivants : bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur | 0 | 1 | 0 | 1 | 5/9=0,56 |

#### Résultats

|   |      |      |      |      |
|---|------|------|------|------|
| Nombre pondéré de déprivations, $c$ (somme de chaque déprivation multipliée par sa pondération) | 2,22 | 7,22 | 3,89 | 5,00 |
| Le ménage est-il pauvre ( $c > 3$ ) ?   | Non  | Oui  | Oui  | Oui  |

Note : 1 indique les déprivations dans l'indicateur ; 0 indique l'absence de déprivations.

Nombre pondéré de déprivations dans le ménage 1 :

$$\left(1 \cdot \frac{5}{3}\right) + \left(1 \cdot \frac{5}{9}\right) = 2,22$$

Taux de pauvreté

$$(H) = \left(\frac{7 + 5 + 4}{4 + 7 + 5 + 4}\right) = 0,80$$

(80 % des personnes vivent dans des ménages pauvres)

Sévérité de la pauvreté

$$(A) = \frac{(7,22 \cdot 7) + (3,89 \cdot 5) + (5,00 \cdot 4)}{(7 + 5 + 4) \cdot 10} = 0,56$$

(en moyenne, une personne pauvre souffre de déprivations dans 56 % des indicateurs pondérés).

$$IPM = H \cdot A = 0,450$$

En bref, l'intuition de base est que l'IMP représente la proportion de la population qui est « multidimensionnellement » pauvre, ajustée par l'intensité des déprivations.

#### NOTES

- Des valeurs plus faibles ont été enregistrées lors de situations de crise (comme le génocide du Rwanda), mais elles ne s'inscrivaient évidemment pas dans la durée.
- Le paramètre de l'aversion au regard des inégalités définit le degré suivant lequel les acquis de niveau faible prennent de l'importance et les acquis de niveau élevé perdent en importance.
- $A_x$  est une estimation faite à partir des données de l'enquête utilisant les pondérations employées lors de l'enquête,

$$\hat{A}_x = 1 - \frac{X_1^{W_1} \cdot \dots \cdot X_n^{W_n}}{\sum_1^n W_i X_i}, \text{ où } \sum_1^n W_i = 1.$$

Cependant pour des raisons de simplicité, et sans pour autant nuire à la généralité, l'équation 1 est considérée comme la mesure d'Atkinson.

- En théorie, on obtiendrait 3,33. Sur la base d'une valeur-seuil de 3, les mêmes ménages sont considérés comme pauvres, en raison de la structure de la pondération.



# Définitions des termes statistiques

**Aide publique au développement** Dons ou prêts accordés à des conditions préférentielles (nets du remboursement du principal) par les organismes officiels des membres du Comité d'aide au développement (CAD), par des institutions multilatérales et par des pays n'appartenant pas au CAD, dans le but d'encourager le développement économique et la protection sociale dans les pays et territoires figurant dans la première catégorie de la Liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD. Exprimés en pourcentage du RNB (Revenu national brut) du pays des bénéficiaires. Cette aide est octroyée sous la forme de prêts comportant un élément de libéralité d'au moins 25 % (calculé à un taux d'escompte de 10 %).

**Dépenses militaires publiques en pourcentage du PIB** Somme des dépenses du ministère de la Défense et d'autres ministères pour le recrutement et la formation du personnel militaire, ainsi que la fabrication et l'achat de pièces et d'équipements militaires ; exprimée en pourcentage du PIB.

**Durée attendue de scolarisation** Nombre d'années de scolarisation, dont un enfant d'âge d'entrée à l'école peut espérer bénéficier, si les taux de scolarisation par âge devaient demeurer inchangés tout au long de la vie de l'enfant.

**Durée moyenne de scolarisation** Moyenne du nombre d'années d'éducation dispensées à des adultes de 25 ans ou plus au cours de leur vie, en se fondant sur les niveaux d'éducation de la population convertis en années de scolarisation sur la base des durées théoriques de chaque niveau d'enseignement suivi.

**Emploi dans le secteur formel** Somme du nombre d'employés touchant des traitements et des salaires et du nombre d'employeurs, exprimée en pourcentage du nombre total d'actifs.

**Emploi vulnérable** Pourcentage de personnes employées comme main-d'œuvre familiale non rémunérée et de travailleurs autonomes exerçant une activité à leur propre compte.

**Empreinte écologique** Superficie de terres biologiquement productrices et de zones

maritimes dont a besoin un pays pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit ; exprimé en hectares par habitant.

**Engagement politique** Pourcentage de personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Avez-vous exposé vos points de vue à un agent public au cours du mois dernier ? »

**Enseignants formés, niveau primaire** Pourcentage d'enseignants à qui a été dispensée une formation pédagogique systématique (avant d'enseigner ou parallèlement à leur activité pédagogique), que l'on exige pour enseigner au niveau d'instruction primaire.

**Espérance de vie à la naissance** Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né si les conditions de mortalité prévalant au moment de sa naissance demeuraient inchangées durant toute sa vie.

**Guerre civile, intensité** Score indiquant le niveau d'intensité d'une guerre civile. Un score de 0 indique l'absence de conflit ; 1 signale une guerre civile « mineure », c.-à-d. un conflit où le nombre de morts annuel est inférieur à 1000 personnes ; 2 indique une guerre civile « majeure » où le nombre de décès annuel est d'au moins 1000 personnes.

**Guerre civile, pertes humaines** Nombre moyen de pertes humaines résultant de guerres civiles par année de conflit ; exprimé en millions de personnes. Dans le cas de pays où sévissent plusieurs guerres, on s'appuie sur les meilleures estimations du nombre total de morts au combat à l'issue de conflits.

**Indice d'inégalité de genre** Indice composite mesurant le déficit de progrès dans trois dimensions du développement humain : santé de la reproduction, autonomisation, et marché de l'emploi, résultant d'inégalités de genre. Pour de plus amples informations sur les modalités de calcul de l'indice, voir *Note technique 4*.

**Indice de développement humain (IDH)** Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du

développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation, et niveau de vie décent. Pour de plus amples informations sur les modalités de calcul de l'indice, voir la *Note technique 1*.

**Indice de développement humain (IDH) – hybride** Indice, identique dans sa forme fonctionnelle à l'IDH, mais utilisant le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire pour construire l'indice d'éducation et le PIB par habitant pour l'indicateur de revenus. Cet indice apparaît dans l'analyse des tendances mentionnées dans les Chapitres 2 et 3.

**Indice de développement humain (IDH) ajusté aux inégalités** – Valeur de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités dans les trois dimensions essentielles du développement humain. Pour de plus amples informations sur les modalités de calcul de l'indice, voir la *Note technique 1*.

**Indice de Gini, revenu** Mesure de la divergence entre la répartition des revenus (ou de la consommation) entre les personnes ou les ménages observée au sein d'un pays et une répartition parfaitement équitable. Une courbe dite courbe de Lorenz représente la part cumulée de l'ensemble des revenus perçus en fonction du nombre cumulé des bénéficiaires, en commençant par l'individu ou le ménage le plus pauvre. L'indice de Gini mesure l'aire de la zone comprise entre la courbe de Lorenz et la ligne hypothétique d'égalité absolue, exprimée en pourcentage de l'aire maximale de la zone située sous la diagonale. Une valeur nulle indique une égalité absolue, une valeur égale à 100 une inégalité absolue.

**Indice de pauvreté multidimensionnelle** La part de la population, multidimensionnellement pauvre, ajustée par l'intensité des déprivations.

**Indice de revenu ajusté aux inégalités** Valeur de l'indice de revenu, une composante de l'indice de développement humain, ajusté aux inégalités dans la répartition des revenus. Pour de plus amples informations, voir la *Note technique 2*.

**Indice d'espérance de vie à la naissance ajusté aux inégalités** Valeur de l'indice de l'espérance de vie ajusté aux inégalités dans la distribution de la durée de vie théorique. Pour de plus amples informations, voir la *Note technique 2*.

**Indice d'expériences négatives** Échelle indiquant le pourcentage des répondants à une enquête menée dans le cadre d'un Gallup World Poll, qui a décelé des émotions négatives, comme par exemple une souffrance physique, des préoccupations, de la tristesse, du stress, des états dépressifs et de la colère à la veille de l'enquête. Les réponses ont été codées en notant un 1 pour «oui» et 0 pour «non». Après en avoir fait la moyenne, elles ont été multipliées par 100.

**Indice du coût de la vie** Prix moyen d'un panier de biens et de services achetés par des ménages. Ce panier varie d'un pays à l'autre, et peut être fixe ou être modifié à des intervalles donnés. Les changements de l'indice du coût de la vie indiquent le changement de la valeur réelle (pouvoir d'achat) d'une unité monétaire.

**IDH non monétaire** Valeur de l'indice de développement humain calculé uniquement à partir de l'indice d'espérance de vie et l'indice d'éducation.

**Intensité/ampleur de la déprivation alimentaire** Déficience moyenne en kilocalories dont souffrent les personnes malnutries, exprimée en pourcentage de l'apport énergétique alimentaire quotidien minimum. Plus la valeur est faible, moins la déprivation alimentaire est intense.

**Investissement direct à l'étranger, influx net de capitaux (entrées nettes d'investissements étrangers)** Influx net de capitaux destinés à acquérir un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays (impliquant une prise de contrôle de l'entité considérée supérieure à 10 %). Ceux-ci peuvent regrouper des capitaux propres, des réinvestissements des bénéficiaires, d'autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme. Exprimé en pourcentage de PIB.

**Journaux quotidiens** Circulation globale moyenne de journaux publiés au moins quatre fois par semaine, exprimée sur la base de 1000 lecteurs.

**Liberté de la presse** Score mesurant la liberté de communication et d'expression à travers des supports électroniques et des matières et documents imprimés. Plus le score est élevé,

plus grand est la liberté de la presse. Il est calculé sur la base de 100 moins le score sur l'indice de Liberté de la presse des Reporters sans frontières.

**Liberté politique, démocratie** Score mesurant la démocratie et la dictature des régimes politiques, qui opère une distinction entre les régimes où les pouvoirs et postes exécutifs et les pouvoirs législatifs sont pourvus via des élections contestées et ceux où tel n'est pas le cas.

**Médecins (densité de)** Nombre de docteurs en médecine (médecins), généralistes et spécialistes, exprimé pour 10 000 personnes.

**Mesure de décentralisation démocratique** Score publié par la Base des données des Institutions Politiques indiquant si des membres du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif sont élus au niveau infranational (municipal) le plus bas. Les scores vont de 0 (pas d'élection locale) à 2 (des membres du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif sont élus au niveau local).

**Mesure des violations des droits de l'Homme, des droits de la personne** Score publié par la Base de données des institutions politiques (qui le désigne sous l'appellation « Échelle de terreur politique »), qui mesure les violations des droits de l'Homme, selon le classement de Gibney, Cornett, et Wood 2010, et prend en compte des homicides et cas de torture, disparitions et incarcérations politiques avérés. Le score se fonde sur un codage réalisé par des experts de l'étendue (type), de l'intensité (fréquence) et de la portée de la violence.

**Naissances assistées par un personnel de santé qualifié** Pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (médecins, infirmiers/infirmières, sages-femmes) ayant reçu une formation accréditée l'habilitant à prodiguer des soins en cours de grossesse, lors de l'accouchement et durant la période post-partum.

**Pauvreté multidimensionnelle, population souffrant au moins d'une déprivation sévère** Part de la population souffrant d'une déprivation dans au moins 1,5 des indicateurs pondérés, dans les dimensions de la santé, de l'éducation ou du niveau de vie de l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Pour plus d'informations sur la pondération des indicateurs individuels, voir la *Note technique 3*.

**Pauvreté multidimensionnelle, dénombrement** Part de la population victime de déprivations, dans au moins 3 des 10 indicateurs utilisés pour calculer l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

**Pauvreté multidimensionnelle, intensité (ampleur) des déprivations** Pourcentage moyen de déprivations que subissent les personnes considérées comme pauvres au regard de la pauvreté multidimensionnelle.

**Pauvreté multidimensionnelle, population «à risque»** Part de la population souffrant de déprivations se chevauchant, dans 2 des 10 indicateurs pondérés utilisés dans le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

**Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)** Nombre de personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur ménage ou leur lieu de résidence habituelle, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'Homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi une frontière internationalement reconnue d'un État.

**Personnes vivant sur des terres dégradées** Pourcentage des personnes vivant sur des terres sévèrement ou très sévèrement dégradées. La dégradation des terres est fonction de quatre aspects des « écoservices » : la biomasse, la qualité des sols, la quantité de l'eau et la biodiversité. Une dégradation très sévère signifie que les fonctions biotiques sont en grande partie détruites et qu'en termes d'exploitation agricole cette terre n'est pas régénérable. Une dégradation très sévère signifie que les fonctions biotiques sont totalement détruites et que la terre n'est pas régénérable.

**PIB (Produit intérieur brut)** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (déduction faite des subventions) non incluses dans la valorisation de la production. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'une industrie, après addition de toutes les composantes de cette production (extrants) et déduction des intrants intermédiaires. Lorsqu'il est exprimé en USD, le PIB est converti sur la base du taux de change officiel moyen établi par le Fonds monétaire



international. Un taux de conversion différent peut être appliqué si l'on estime que le taux de change officiel diverge dans une mesure exceptionnellement large du taux effectivement utilisé lors de transactions en devises étrangères et d'opérations d'import-export. Lorsqu'il est exprimé en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars US, il est converti en dollars internationaux sur la base des taux PPA. Un dollar international a le même pouvoir d'achat qu'un USD aux États-Unis.

**PIB par habitant** Produit intérieur brut (PIB) en USD divisé par la population en milieu d'année. Le calcul du taux de croissance annuel moyen selon la méthode des moindres carrés est effectué sur la base des chiffres du PIB par habitant exprimés en monnaie locale à valeur constante.

**Population n'ayant pas accès à une source d'eau potable améliorée** Part de la population n'ayant pas accès à une source d'eau potable améliorée. Cette source d'eau comprend l'eau courante à domicile, les bornes-fontaines, les points d'eau équipés de pompes à bras, les puits protégés, les sources protégées et les systèmes de captage des eaux pluviales.

**Population n'ayant pas accès à l'électricité** Part de la population n'ayant pas accès à l'électricité à domicile. Cet accès comprend l'électricité commercialement vendue, qu'elle soit branchée ou non au réseau principal, ainsi que l'électricité autoproduite dans des pays où les administrations nationales ont réalisé des études sur les possibilités d'accès à l'électricité. Il ne comprend pas l'accès illégal à des sources d'électricité.

**Population n'ayant pas accès à des installations sanitaires améliorées** Part de la population n'ayant pas accès à des installations sanitaires améliorées. Ces installations comprennent des systèmes de chasse d'eau normaux ou manuels reliés à des réseaux d'égouts ou à des fosses septiques, des latrines à fosse améliorées aérées, des latrines à fosse avec des toilettes à dalle et des toilettes à compostage. Toutefois, elles ne peuvent être dites « améliorées » dès lors que plus d'un ménage en fait usage ou si elles sont publiques.

**Population totale** Ensemble des personnes effectivement présentes dans un pays, une zone ou une région au 1er juillet de l'année considérée.

**Population urbaine** Population vivant de facto dans des zones dites urbaines au regard des critères propres à chaque zone ou pays. Les

données concernent le 1er juillet de l'année considérée.

**Population vivant sous le seuil de pauvreté** Pourcentage de la population vivant sous un seuil de pauvreté déterminé : (PPP 1,25 \$ par jour et seuil de pauvreté national). Le seuil de pauvreté national est le seuil de pauvreté jugé adapté à un pays par ses autorités. Les estimations nationales sont fondées sur des estimations des sous-groupes pondérés (population) à partir des enquêtes auprès des ménages.

**Prévalence de la sous-alimentation** Pourcentage de la population dont la consommation d'énergie alimentaire se situe constamment en deçà du seuil minimum d'énergie alimentaire, pour pouvoir avoir une vie saine et se livrer à quelques petites activités physiques avec un poids corporel acceptable conforme à la taille du sujet.

**Ratio de dépendance** Ratio de la population dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus par rapport à la population d'âge actif (15-64 ans), exprimé en nombre de personnes à charge pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

**Recettes fiscales** Montant total des recettes issus de prélèvements obligatoires versés à l'Etat central dans l'intérêt public, comprenant les impôts sur le revenu et les impôts fonciers mais n'incluant pas les amendes, les pénalités ni la plupart des contributions au titre de la sécurité sociale ; exprimé en pourcentage du PIB.

**RNB (Revenu national brut) par habitant** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (déduction faite des subventions) non incluses dans la valorisation de la production en sus des rentrées de fonds nets des revenus primaires (compensation des employés et revenus de biens) en provenance de l'étranger, divisé par la population en milieu d'année. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'une industrie, après addition de toutes les composantes de cette production (extrants) et déduction des intrants intermédiaires. Lorsqu'il est exprimé en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars US, il est converti en dollars internationaux sur la base des taux PPA. Un dollar international a le même pouvoir d'achat qu'un USD aux États-Unis.

**Satisfaction au regard de la communauté** Pourcentage des personnes qui ont répondu

«oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « S'agissant de la communauté dans laquelle vous vivez, en êtes-vous satisfait(e) ? »

**Satisfaction au regard de la liberté de choix** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Êtes-vous satisfait(e) de la possibilité que vous avez de disposer comme bon vous semble de votre vie ? »

**Satisfaction au regard de la qualité de l'air** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Dans la ville ou la région où vous vivez, êtes-vous satisfait(e) de la qualité de l'air ? »

**Satisfaction au regard de la qualité de l'eau** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Dans la ville ou la région où vous vivez, êtes-vous satisfait(e) de la qualité de l'eau ? »

**Satisfaction au regard de la santé personnelle** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Êtes-vous satisfait(e) de votre santé personnelle ? »

**Satisfaction au regard de la qualité des soins de santé** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Dans la ville ou la région où vous vivez, êtes-vous satisfait(e) du pourcentage des soins de santé de qualité disponibles ? »

**Satisfaction au regard du logement à un prix abordable** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Dans la ville ou la région où vous vivez, êtes-vous satisfait du nombre de logements de qualité disponibles à prix abordable ? »

**Satisfaction au regard du niveau de vie** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de vie, et de tout ce que vous achetez et de ce que vous faites ? »

**Satisfaction au regard du système éducatif et des écoles** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Dans la ville ou la région où vous vivez, êtes-vous satisfait(e) de la qualité du système éducatif et des établissements scolaires ? »

**Satisfaction au regard du travail** Pourcentage des personnes qui ont répondu «oui» à la question posée dans le cadre d'un Gallup World Poll : « Êtes-vous satisfait(e) de votre travail ou de la fonction que vous occupez ? »

**Satisfaction de vivre, générale** Score basé sur des réponses à une question posée sur le taux de satisfaction de vivre dans le cadre d'un Gallup World Pol

**Sièges parlementaires occupés par des femmes et des hommes** Nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes et des hommes dans les chambres basse et haute (ou au sénat) ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

**Tarif d'un appel local de 3 minutes en service fixe** Tarifs moyens d'un appel de 3 minutes aux heures de grandes activités et aux heures creuses, y compris les frais d'établissement de la communication – s'il y a lieu – dans la même zone de desserte locale – en utilisant le terminal personnel de l'abonné (par opposition au téléphone public), ainsi que toutes taxes supplémentaires.

**Taux brut de scolarisation** Nombre d'élèves inscrits dans un niveau spécifique d'enseignement primaire ou secondaire, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population totale d'âge légal d'entrée au même niveau d'enseignement.

**Taux d'activité de la population active** Mesure de la part de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) d'un pays qui occupe un rôle actif sur le marché du travail, soit en travaillant, soit en recherchant activement un emploi.

**Taux d'alphabétisation des adultes** Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus sachant lire et écrire, en le comprenant, un passage simple portant sur leur vie quotidienne.

**Taux de chômage** Pourcentage de la population active (travailleurs et chômeurs), âgés de 15 ans et plus, qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

**Taux de fécondité, chez les adolescentes** Nombre de naissances (vivantes) attribuées à des adolescentes âgées de 15 à 19 ans, exprimé pour 1000 femmes du même âge.

**Taux de mortalité adulte** Probabilité qu'une personne de 15 ans décède avant d'atteindre l'âge de 60 ans, exprimée pour 1 000 personnes.

**Taux de mortalité chez les moins de cinq ans** Probabilité qu'un enfant soumis aux taux de mortalité par âges de la période considérée décède avant son cinquième anniversaire.

**Taux de mortalité infantile** Probabilité qu'un enfant décède entre le moment de sa naissance et exactement l'âge d'1 an, exprimée pour 1 000 naissances vivantes.

**Taux de mortalité maternelle** Nombre de décès maternels, exprimé pour 100 000 naissances vivantes. Par décès maternel il faut entendre le décès d'une femme au cours de la grossesse ou dans les 42 heures suivant la fin de la grossesse, quels que soient la durée et le lieu de la grossesse, suite à tout incident lié à la grossesse ou aggravé par celle-ci ou les soins apportés, mais n'ayant aucun rapport avec des causes accidentelles ou fortuites.

**Taux de mortalité standardisé liée à des maladies non transmissibles** Taux de mortalité standardisé par 100 000 personnes, pondéré par la proportion de personnes appartenant au groupe d'âges correspondant dans la population de référence. Par maladies non transmissibles, il faut entendre des affections malignes (cancer) et autres néoplasmes, diabète mellitus, troubles endocriniens, conditions neuropsychiatriques, maladies des organes sensoriels, affections cardiovasculaires, maladies respiratoires, troubles digestifs, troubles urogénitaux, maladies de la peau, maladies musculo-squelettiques, anomalies congénitales et affections buccodentaires.

**Taux de redoublement, en primaire** Nombre d'élèves en primaire qui sont inscrits dans la même classe que l'année précédente, exprimé en pourcentage des inscriptions globales dans l'école où ils étudiaient l'année précédente.

**Taux de vols** Pourcentage de délits contre les biens où intervient l'usage de la violence ou une menace d'usage de la violence, dont des vols et agressions, le vol de sacs à l'arraché et les vols accompagnés de violence. Exprimé pour 100 000 personnes.

**Taux d'épargne net ajusté** Taux d'épargne dans une économie, une fois qu'il a été tenu compte des investissements en capital humain, de l'épuisement des ressources naturelles et des dommages dus à la pollution ; exprimé

en pourcentage de revenu national brut (RNB). Un taux d'épargne net ajusté négatif indique que la richesse totale est en baisse et que l'économie se situe sur une trajectoire de croissance non soutenable.

**Taux d'homicides** Nombre d'homicides volontaires, exprimé par 100 000 personnes. Un homicide volontaire est une atteinte intentionnelle à la vie d'autrui.

**Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive** Pourcentage de femmes en âge de procréer (tranche d'âges de 15 à 49 ans) qui utilisent, ou dont les partenaires utilisent, une forme de contraception, moderne ou traditionnelle.

**Taux global de fécondité** Nombre total d'enfants auxquels une femme donnerait naissance si elle vivait jusqu'à la fin de sa période de fécondité en étant soumise aux taux de fécondité par âge prévalant au cours de la période considérée.

**Taux net de scolarisation** Nombre d'élèves scolarisés du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement primaire ou secondaire donné, exprimé en pourcentage de la population totale d'âge légal d'entrée au même niveau d'enseignement.

**Transferts, influx en pourcentage du PIB** Revenus et ressources matérielles que les migrants internationaux ou les réfugiés envoient à des personnes dans leur pays d'origine ou dans un pays où les migrants résidaient précédemment ; exprimés en pourcentage du PIB du pays bénéficiaire.

**Victimes d'agressions** Pourcentage de personnes interrogées ayant répondu «oui» à la question d'un Gallup World Poll (sondage mondial Gallup) : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été attaqué(e) ou volé(e) ? »

**Zone protégée** Selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature, une zone protégée est un territoire spécialement consacré à la protection et à la conservation de la diversité biologique et de ses ressources naturelles et culturelles associées, en mettant en place des structures de gestion légales ou autres, efficaces, dont des réserves naturelles intégrales, des aires de nature sauvages, des parcs nationaux, des repères naturels, des aires de gestion de l'habitat et des espèces, des paysages terrestres protégés et des écosystèmes durablement gérés, à l'exception des zones marines et littorales (intertidales). Exprimé pour 1000 hectares de terre.

# Classification des pays

## Pays développés

### Pays développés appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

(28 pays ou territoires)

Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Corée (République de)  
Danemark  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Royaume-Uni  
Slovaquie  
Suède  
Suisse

### Pays développés n'appartenant pas à l'OCDE

(16 pays ou territoires)

Andorre  
Bahreïn  
Barbade  
Brunei Darussalam  
Chypre  
Émirats arabes unis  
Estonie  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Israël  
Liechtenstein  
Malte  
Monaco  
Qatar  
Saint-Marin  
Singapour  
Slovénie

## Pays en développement

### États arabes

(17 pays ou territoires)

Algérie  
Arabie saoudite  
Djibouti  
Égypte  
Iraq  
Jamahiriya arabe libyenne  
Jordanie  
Koweït  
Liban  
Maroc  
Oman  
République arabe syrienne  
Somalie  
Soudan  
Territoires palestiniens occupés  
Tunisie  
Yémen

### Asie de l'Est et Pacifique

(24 pays)

Cambodge  
Chine  
Corée (République populaire de)  
Fidji  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Indonésie  
Kiribati  
Malaisie  
Micronésie (États fédérés de)  
Mongolie  
Myanmar  
Nauru  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
République démocratique populaire lao  
Samoa  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Tonga  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam

### Europe et Asie centrale

(23 pays ou territoires)

Albanie  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Biélorus  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Croatie  
ex-République yougoslave de Macédoine  
Fédération de Russie  
Géorgie  
Kazakhstan  
Kirghizistan  
Lettonie  
Lituanie  
Moldova (République de)  
Monténégro  
Ouzbékistan  
Roumanie  
Serbie  
Tadjikistan  
Turkménistan  
Turquie  
Ukraine

## Pays en développement

### Amérique latine et Caraïbes (32 pays ou territoires)

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Belize  
Bolivie (État plurinational de)  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
El Salvador  
Équateur  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
République dominicaine  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay  
Venezuela (République bolivarienne du)

### Asie du Sud (9 pays ou territoires)

Afghanistan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Inde  
Iran (République islamique d')  
Maldives  
Népal  
Pakistan  
Sri Lanka

### Afrique subsaharienne (45 pays ou territoires)

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Cap-Vert  
Comores  
Congo  
Congo (République Démocratique du)  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée équatoriale  
Guinée-Bissau  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Nigéria  
Ouganda  
Ouganda  
République centrafricaine  
Rwanda  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Swaziland  
Tanzanie (République-Unie de)  
Tchad  
Togo  
Zambie  
Zimbabwe

### Pays moins développés (49 pays)

Afghanistan  
Angola  
Bangladesh  
Bénin  
Bhoutan  
Burkina Faso  
Burundi  
Cambodge  
Comores  
Congo (République Démocratique du)  
Djibouti  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Haïti  
Îles Salomon  
Kiribati  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Maldives  
Mali  
Mauritanie  
Mozambique  
Myanmar  
Népal  
Niger  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique populaire lao  
Rwanda  
Samoa  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Tanzanie (République-Unie de)  
Tchad  
Timor-Leste  
Togo  
Tuvalu  
Vanuatu  
Yémen  
Zambie